

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 16 de chaque mois.

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, — M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBOEUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, à *Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, à *Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, à *Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, à *Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, à *Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, à *Perpignan*. — RENÉ CAILLÉ, à *Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STANTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de **Prime**, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE : — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — En ... jusqu'à concurrence de 10 fr.

2^o Avec un portrait peint à l'huile ... une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux, elle est expédiée partout moyennant 1 fr. 30 port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège MM. Conard.	20 ^e siège MM. Hénot.
2. — Berthet.	21. — Froment.
3. — Bouvery.	22. — Grinevald.
4. — Burg.	23. — Guyonnet du Pérat.
5. — E.-J. Cazalis.	24. — Jacquillat.
6. — Chauvières.	25. — Le docteur Bénard.
7. — Christin.	26. — Lessart. ancien magistrat.
8. — Collas.	27. — Lérange.
9. — Daniaud.	28. — J. Lévy.
10. — Suzaine.	29. — Amédée-II. Simonin.
11. — Le vicomte de Constantin.	30. — Aubertin.
12. — Courlet.	31. — Reveilhac.
13. — Milo de Méyer.	32. — Noguès, ingénieur civil des mines
14. — Desvignes.	33. — Landrin.
15. — Michélet, homme de lettres.	34. — Pennel.
16. — Bubucquoy.	35. — Sempe.
17. — L. Duchemin, homme de lettres.	36. — G. Demarest.
18. — H. Durville.	39. — Maitrejean.
19. — Forestier, avocat.	40. — Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lalanne, à Lescpéron (Landes).
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	J. Martin, à Troyes.
A. Bernard, à Saint-Quentin.	H. de Martin, à Narbonne.
G. Bertelot, à Orléans.	Martres, négociant à Mautauban.
le docteur Berjean, Vinga, Pyrénées-Orientales.	Métais, huissier à Loudun.
— Bonnefoy, à Chars-en-Vexin.	le docteur Mora, à Brumehamel (Aisne).
Bernard-Golliard, à Chanay (Ain).	J. Morgon, à Thoissey (Ain).
Chomier, à Saint-Etienne.	Nicolopulo, à Marseille.
le docteur Cornilleau, au Mans.	H. Pelletier, à Madon, près Blois.
— David, à Sigean (Aude).	Quénard, à Clesle (Marne).
Daniaud, (Charente-Inférieure).	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Ducos, à Sion (Gers).	MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes).
le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom.	Revel, à Lyon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeault, à Dijon.
H. de Fouré, à Rennes.	E. Rouquette, Blanzac (Gard).
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Roy-du-Wal, à Bayulis-sur-Mer.
J.-F. Guillet, à Lyon.	Sailé, à la Flèche (Sarthe).
H. Homère, à Nancy.	A. Suire, publiciste à Parthenay.
J. Jung, à Bordeaux.	Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Lageais, instituteur à Linoges.	Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	Kopéra, à Schwientochlowitz.
A. Bannié y Anglada, à Madrid.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	le docteur Letoquart, à New-York.
le docteur Boumada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Boukser, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
Ch. Carroin, à Herisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Souhassaye, à la Trinité, Martinique.
— Dac, à Libreville.	Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- « L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- « L'Union spirite » de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.
- La **Société magnétique** de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin . . .	Président d'honneur.
le docteur Baraduc . . .	Vice-président d'honneur.
— Flasschen . . .	—
A.-H. Simonin	Président.
le docteur Mora	Vice-Président.
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat	—
Demarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauekhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Cancl, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 2 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2 samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. **Les séances ne sont pas publiques.** Les étrangers à la Société qui desirer y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

NOS PRIMES

Le montant de l'abonnement au *Journal du Magnétisme* est deux fois remboursé aux abonnés nouveaux et aux réabonnés qui en font la demande *en s'abonnant directement* au bureau du journal :

1° Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE; Avec le 23^e ou le 24^e volume du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * (demander le catalogue qui est envoyé franco contre un timbre pour affranchissement): — En annonces dans le journal jusqu'à concurrence de 10 francs.

2° Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs, véritable œuvre d'art exécutée par un peintre de talent (demander le bon).

Ces deux primes sont délivrées gratuitement dans nos bureaux. Pour les recevoir franco, dans toute l'union postale, joindre au montant de l'abonnement 1 fr. 50, pour frais de correspondance, port et emballage, soit 11 fr. 50, que l'on adressera à l'ordre de M. H. DURVILLE directeur, 23, rue Saint-Merri, soit en une valeur à vue sur Paris, en un mandat ou en timbres-poste. On accepte les timbres étrangers moyennant une augmentation de 15 0/0. Le papier-monnaie, roubles, dollars, etc., est reçu pour ce qu'il vaut au change.

Par faveur spéciale, moyennant 1 fr. 50 (1 fr. 65 en timbres étrangers), tous les abonnés que nous servons gratuitement et tous les lecteurs de ce numéro recevront franco *le bon* qui leur permettra de demander gratuitement à l'artiste leur portrait peint à l'huile.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer les noms et adresses de tous ceux, qui, à leur connaissance, s'intéressent au magnétisme, au spiritisme et à l'occultisme ou qui sont affectés de maladies rebelles aux moyens ordinaires de la médecine.

Nous enverrons quelques numéros du journal aux personnes désignées et nous sommes persuadés que l'intérêt qu'elles y trouveront engagera les unes à s'abonner, les autres à se traiter par le magnétisme, d'après les principes que notre directeur enseigne dans ses *Conseils pratiques*.

A titre de compensation, nous enverrons gratuitement à ceux qui nous auront fourni une liste de dix noms au moins, soit le *Journal du Magnétisme* pendant un an, une lame magnétique pour le traitement d'une affection quelconque, un portrait peint à l'huile ou 20 brochures de propagande, à leur choix.

Le professeur H. Durville commencera son cours pratique de magnétisme appliqué au traitement des maladies, dans le courant de février.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 28 novembre

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Simonin.

25^e Volume.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. SIMONIN prend la parole pour expliquer le phénomène de la suggestion hypnotique. Il explique d'abord les phénomènes psychophysiques : impression, sensation, psycho-émotion, jet spontané, permanence du rêve, comme il les a décrits dans son livre intitulé *Solution du problème de la suggestion hypnotique*. La démonstration de ces grandes lois, faite sur une carte murale, permet de faire comprendre aux auditeurs le mécanisme de la suggestion. Les sens étant anesthésiés, l'idée suggérée ne pénètre pas chez le sujet par la porte des sens, mais directement d'âme à âme. Les organes du cerveau ne sont pas impressionnés, aucune empreinte vivante n'est prise; et par conséquent, il est absolument impossible qu'il en conserve le moindre souvenir. C'est pour la même raison que le sujet ne rêve jamais de ce qui lui a été suggéré et qu'une fois la suggestion exécutée, il ne sait plus ce qu'il a fait.

M. BOUVERY demande à l'orateur ce qu'il entend par une communication faite d'âme à âme et s'il peut expliquer comment elle a lieu.

M. SIMONIN répond que ne connaissant pas la nature de l'âme, ne sachant pas quels sont ses organes, il lui est impossible d'expliquer le mécanisme de cette communication. Ce qu'il peut affirmer, c'est qu'il a la certitude la plus absolue qu'elle ne se fait pas par les organes du cerveau qui sont anesthésiés. S'il en était ainsi, il y aurait des empreintes vivantes prises, le sujet pourrait y rêver et le souvenir pourrait être rappelé. Il n'en est rien. L'idée entre chez le sujet à son insu, elle ne s'assimile pas à lui et, au moment indiqué pour l'exécution de l'acte suggéré, elle sort comme elle était entrée, sans laisser aucune trace.

M. DEMAREST fait observer que le phénomène de la suggestion ne se produit que rarement avec cette netteté chez les sujets magnétisés qui n'agissent ordinairement qu'à leur gré, et quand l'exécution de l'ordre donné ne porte pas atteinte à leur intérêt, ou à leur honneur.

M. SIMONIN répond qu'il n'entend parler que du sujet hypnotisé, ne voulant s'occuper du sujet magnétisé que quand il pourra le faire scientifiquement.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le Secrétaire général,

H. DURVILLE

15^e CONSEIL PRATIQUE (1)

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre l'encéphalite chronique

Il arrive parfois que l'encéphalite aiguë n'est pas immédiatement mortelle, qu'elle traîne en longueur, se transforme et passe à l'état chronique. Mais ordinairement l'"encéphalite chronique" débute par des symptômes peu marqués, consistant en maux de tête intermittents sans siège bien fixe, diminution de la mémoire, changement de caractère, insomnie, agacement, hébétude, assoupissement, troubles de la digestion. Après des périodes de calme plus ou moins longues, ces symptômes reparaissent et augmentent d'intensité, le cerveau est comprimé, les maux de tête qui deviennent violents se localisent en un point ; il y a souvent des nausées, des vomissements, constipation opiniâtre, puis abattement, coma. Le pronostic est extrêmement grave. La maladie se termine souvent par une suppuration circonscrite en un abcès qui est presque toujours mortel.

Pratiqué au début de la maladie surtout quand celle-ci se développe lentement, le magnétisme dissiperait toujours la cause de l'inflammation et les symptômes inquiétants disparaîtraient rapidement. Dans une période plus avancée, les chances de guérison diminuent beaucoup, mais on ne doit pas encore désespérer complètement, car une réaction peut se produire et déterminer l'élimination du mal.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Calmer le cerveau quand les douleurs vives se font sentir, stimuler et exciter le cerveau et le reste de l'organisme dans les périodes de calme.

Pour calmer, se placer devant le malade et faire des insufflations froides et des passes transversales sur le front. Faire ensuite des passes très lentes avec les deux mains qui, partant du milieu du front, se dirigent derrière les oreilles pour descendre le long des bras. Puis, se plaçant à la gauche du malade, on applique la paume de la main gauche au front, les doigts en l'air et la droite à la nuque ; puis, avec celle-ci, dans le but de dégager le cerveau on fait des frictions traînantes sur la moelle épinière, depuis la base du crâne jus-

qu'au bas des reins. Ensuite, s'asseyant devant le malade, les pieds contre les pieds on applique les mains sur les genoux pendant quelques instants et l'on fait des frictions traînantes sur les cuisses et les jambes jusqu'au bout des pieds. Terminer par des passes à grands courants.

Pour exciter, on se place à la droite du malade et l'on applique la main droite au front et la gauche à la nuque ; on peut également se placer derrière et appliquer les mains sur les côtés de la tête. Frictions rotatoires avec les deux mains, imposition, insufflations chaudes. Stimuler tout l'organisme par des frictions sur la moelle épinière, sur le trajet des côtes, sur l'estomac, sur l'intestin, les bras et les jambes ; passes longitudinales et passes à grands courants de la tête aux pieds.

AIMANT. — Dans l'intervalle des séances qui doivent avoir lieu matin et soir, appliquer une lame magnétique sur le front et une sur la nuque, alternativement pour calmer et exciter. Plastron magnétique à trois lames pour exciter l'estomac et l'intestin.

MOYENS AUXILIAIRES. — Boissons et aliments magnétisés. Compresses d'eau magnétisée sur la tête qui pourront alterner avec l'application des aimants.

Voici une guérison rapportée par le docteur Charpignon :

« Un vigneron de Saint-Mesmin avait éprouvé une maladie qu'à ses rapports je pensai avoir dû être une encéphalite, et qui lui laissa de grandes douleurs de tête, une cécité de l'œil gauche, une si grande faiblesse dans le bras du même côté qu'il lui fut impossible de travailler. Cet état dura depuis près de dix ans quand il eut recours au magnétisme. Il vint à Orléans et y resta quinze jours ; puis son état étant meilleur, il put venir chaque jour dans une voiture à âne. La magnétisation l'endormait. Au bout d'un mois, il ne souffrait plus, et reprit ses travaux. Sept années après, il fut repris de douleurs de tête, son bras s'engourdit et s'affaiblit de nouveau, de manière à le forcer bientôt à quitter ses occupations.

« C'est alors qu'il vint me trouver dans sa voiture, car il était incapable de marcher. « Cet homme avait 42 ans, l'œil gauche ne voyait plus, il y avait des fausses membranes dans la chambre antérieure, mais devant cependant laisser passer assez de lumière pour ne pas rendre la cécité complète, si une amaurose n'avait, en même temps, existé. Le bras gauche était lent dans ses mouvements, il y avait des fourmillements et de l'engourdissement. La tête était profondément douloureuse, plus à gauche et dans le front. L'œil et toute la face du même côté, étaient le siège de douleurs névralgiques très aiguës, sans

(1) Les *Conseils pratiques* publiés dans les numéros précédents s'appliquent au traitement des cas suivants : 1. *Insomnie*; 2. *syncope*; 3. *entorse*; 4. *fièvre cérébrale*; 5. *fluxion de poitrine*; 6. *fièvre typhoïde*; 7. *constipation*; 8. *somnambulisme spontané*; 9. *vomissements incurables de la grossesse*; 10. *chute des cheveux*; 11. *mal de tête*; 12. *vertige* et *étourdissement*; 13. *congestion et apoplexie cérébrales*; 14. *encéphalite aiguë*.

Chacun de ces *Conseils*, inséré dans un numéro du Journal, est envoyé contre 50 centimes.

Voir la description des *Procédés magnétiques* de l'auteur.

grande remittance, et privant le malade de sommeil.

« Cet état me paraissait d'autant plus grave qu'il se liait à une maladie ancienne, dont il était une récurrence. Aussi, malgré la demande du malade, je ne crus pas devoir employer le magnétisme auquel la guérison d'autrefois l'engageait vivement à recourir. Quinze jours d'une médication appropriée n'amenant aucun résultat, et le malade insistant pour être magnétisé, je me rendis à son désir. Pendant huit jours, les magnétisations furent quotidiennes, puis elles eurent lieu tous les deux jours. Les effets que je remarquai furent une somnolence marquée qui était interrompue par des nausées, allant parfois jusqu'au vomissement, et un accroissement de la douleur de tête, qui se calmait seulement cinq à sept heures après la séance.

« Le dixième jour, mon malade ne revint plus. Mais une semaine après, sa femme arriva et me dit que son mari venant comme d'habitude, le jour fixé, avait été pris en chemin d'étourdissements si forts qu'il retourna chez lui. Il eut une violente fièvre, ses douleurs de tête augmentèrent, et le lendemain matin il eut des vomissements de glaires et une diarrhée abondante et très fréquente. Toute la journée il ne cessa de vomir et d'aller à la selle; puis le soir il eut une grande sueur. Alors seulement il s'endormit. A son réveil il était bien, à part une extrême faiblesse.

« Une quinzaine après il arrivait à pied, riant, content, ne souffrant plus du tout, et pouvant travailler. L'œil n'avait éprouvé aucun changement. Cette guérison a été solide pendant plus de deux années. Depuis je n'ai plus entendu parler de ce bon vigneron. » (ÉTUDES SUR LA MÉDECINE ANIMIQUE ET VITALISTE, p. 160).

L'HOMME DANS LE COSMOS

L'homme peut-il émettre sans condenser d'abord ?

Que l'on soit volontiste, fluidiste, imaginationniste, il faut posséder pour émettre; l'homme condense donc comme l'aimant, son âme est en relation constante avec le grand tout qui crée sans cesse et l'induit selon sa série fonctionnelle.

Dieu n'est qu'un mot qui renferme et exprime tout ce que nous pouvons concevoir des forces psychiques encore obscures pour nous mais que nous voyons agir, du plus petit atome jusqu'à l'astre qui gravite dans le ciel avec tant de régularité. Sa présence est incontestable, car tout est ordonné, conduit par cette cellule ancestrale.

L'homme cependant, si petit en regard, est sans cesse en communication avec ce grand tout. Il est un condensateur des forces psychiques proportionnellement à sa force nerveuse, musculaire et sanguine, par le fer qu'il contient. Polarisé comme l'aimant, comme lui il condense et rayonne, mais sur lui il a l'avantage de pouvoir virtualiser, tirer, créer des effluves, reflets de la puissance céleste, par magnétisme et auto-suggestion, de lui-même, de la matière et de son semblable; à côté de la création, des changements et des modifications pouvant aller de la vie à la mort, et tout cela tiré d'une effluve condensée en lui et rayonnée par la pensée mise en action vers un but. Son cerveau ressemble au téléphone le plus parfait. Lorsqu'il est tendu à la recherche de la vérité, et que cette vérité le frappe, il devient à la fois un récepteur de l'idée et un manipulateur:

D'où vient-elle ? Il ne la crée pas, ne l'invente pas. Il en est seulement induit, impressionné. Donc son orgueil seul le pousse à croire qu'il a trouvé, inventé, ce qu'il a compris, vu, entendu dans son esprit. L'idée qui lui apparaît est une vierge envoyée du ciel à la recherche d'un époux pour la féconder et la rendre mère. L'œuvre née de cette union de l'idée avec le cerveau sera tableau, statue, machine selon l'induction. Tout cela est démontré à notre imagination d'une manière irréfutable.

L'homme n'est qu'un instrument dont la nature se sert ici-bas, elle a l'éternité devant elle et s'il croit, dans la liberté qui lui est laissée, pouvoir en déranger les lois, le temps se charge de lui démontrer l'impuissance de ses efforts. Il peut s'agiter, s'imaginer apporter le plus petit changement dans des lois immuables, il doit se borner à n'être qu'un infime acteur dans l'immense infini, le facteur agissant de l'ordonnée création. S'il condense et émet, il est aussi un sauvageon sur lequel on peut greffer la greffe intellectuelle, par émission, par suggestion, en l'instruisant. Témoins tous les actes accomplis par lui, contre sa volonté même, par la volonté et le commandement d'autrui, agissant sur lui et pouvant modifier son être.

Les hommes sont sériés en modalités fonctionnelles différentes, ce qui se reconnaît au faciès, aucun homme ne ressemblant directement à un autre; bien plus, la composante infime de son être est accusée comme on peut le constater dans l'obscurité, par les colorations différentes des étincelles obtenues au contact

de son corps avec le conducteur d'une machine électrique, et bien que la durée en soit fugitive, on l'observe à l'œil nu, aucune n'est colorée de même façon, et dans les mêmes composantes, les proportions diffèrent. Ces particularités m'ont conduit, après des observations multiples, à proposer à l'Académie des Sciences, le 30 octobre 1871, un moyen d'analyse spectrale du corps humain par le courant électrique passant à travers les individus et venant, à l'aide du spectroscopie, se peindre dans une chambre noire en face d'un micromètre qui donne la valeur infinitésimale des corps reproduits dans l'aigrette spectre différenciée par les tempéraments divers; ce qui permettra de connaître l'homme dans sa nature intime, on verra clair dans son être, et en comparant les modifications survenues, l'aigrette spectre étant photographiée, on diagnostiquera sûrement son état de santé ou de maladie.

L'aimant, la métallothérapie pourra être appliquée scientifiquement, l'être humain, aussi bien que les planètes les plus lointaines, sera analysé; la terre et le ciel se dévoileront à nu pour éclairer l'homme dans ses liens célestes et terrestres.

Les phénomènes de magnétisme, d'hypnotisme, de spiritisme et de lucidité ont envahi et débordé le domaine scientifique moderne et forcé les médecins à s'occuper de l'humanité. L'aigrette spectre sera ainsi le photo-enregistreur de l'état normal ou déséquilibré de l'individu.

Nous ne sommes qu'au premier feuillet du grand livre de la nature dont les premières pages tiennent à la terre et les dernières touchent au ciel.

Que d'études à faire : Comme complément, il serait selon nous de la plus grande utilité que les découvertes de Reichenbach et l'exposé si lumineux qu'en a fait M. Durville, ainsi que ses belles expériences publiées dans les *Comptes-rendus du Congrès magnétique*, fussent traduits par un artiste d'une manière objective et reproduits par la lithochromie pour la vraie connaissance de l'être humain et l'avancement de la science magnétique qui s'élèverait au-dessus des tréteaux de nos ennemis, et serait une gloire à nous, nous appartenant, et comme un hommage international à nos frères en études, Mesmer et Reichenbach.

Au point de vue physiologique, le médecin auquel son diplôme de docteur donne le droit de vie et de mort sur son semblable, qui consulté séparément n'est jamais d'accord avec ses confrères, nous démontre combien il est

au-dessous de la justice, comparé à l'artiste, à l'ingénieur, à tout ce qui existe qui n'est rétribué que proportionnellement au service rendu. Le médecin, s'il ne guérit pas, se fait payer; bien plus, il demande une loi punissant tout être qui soulage et guérit en dehors de lui, il s'acharne surtout après les magnétiseurs, ces gêneurs, qui guérissent sans drogues, tout simplement en produisant un apport qui agit en plus-value sur l'être humain et aide la nature à rétablir l'harmonie dans les fonctions.

Edicter une loi qui donne un privilège aussi grand à une profession qui n'est pas infailible, est une iniquité devant laquelle tout homme libéral et la presse libre doivent protester. Il ne manque pas de médecins studieux et honnêtes qui pensent ainsi. Ceux qui ont adopté le magnétisme et s'en sont servi se comptent par centaines et protesteront les premiers.

Quelle trouvaille a donc faite le corps médical pour s'arroger le droit exclusif d'employer le magnétisme suggestif ? Il appartient depuis l'antiquité, et surtout depuis Mesmer, à tous les adeptes sains et honnêtes qui l'ont pratiqué et ont soulagé et guéri tant de leurs frères. Serait-il juste d'incriminer celui qui aurait appliqué une plaque métallique ou galvanique, un aimant salutaire qui rétablit l'harmonie en agissant sur la poussée du sang et en ramenant l'équilibre électrique, dans un cas de névralgie née d'une simple différence de chaleur inégalement répartie sur le corps, les nerfs étant comme les métaux, comme la pile thermo-électrique ?

JOBERT

LE MAGNÉTISME AU MOYEN-AGE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par M. DURVILLE, 3^e édition (1er volume).

On sait maintenant que ce que nous appelons le "Magnétisme" était, dans l'antiquité, une branche de la magie, de cette théurgie sacro-sainte dont l'ensemble des principes formait une science secrète, occulte qui était enseignée dans les sanctuaires, sous la foi des serments, pendant le cours d'une longue initiation.

Cette science, ou pour mieux dire cet art mystérieux des évocations, des prodiges et des miracles, n'était enseigné que de vive voix; c'est pour cette raison que, dans les écrits des anciens, on ne retrouve pas d'ensemble de préceptes, de corps de doctrine destinés à être transmis à la postérité. Ce que l'on sait de

ce passé majestueux nous a été transmis par les indiscretions de quelques philosophes peu ou pot initiés qui étaient parvenus à soulever un coin du voile qui cachait aux profanes la clef du mystère ; par les monuments que l'on a interprétés ; et, raisonnant de cause à effet, par la comparaison de ce que nous obtenons aujourd'hui par la méthode expérimentale avec le récit des faits que l'histoire nous rapporte.

En quittant les sanctuaires qui lui avaient donné asile pendant tant de siècles, l'occultisme tombe dans le monde profane où il perd toute sa dignité et la plus grande partie de son importance. L'école mystique d'Alexandrie, qui disparut vers la fin du VI^e siècle, fut son dernier refuge scientifique. Les formules secrètes, qui étaient voilées pour n'être entièrement comprises que des hauts initiés, furent en partie recueillies par quelques adeptes enthousiastes plus ou moins instruits, qui les comprenaient à peine et qui les voilèrent davantage encore pour les conserver. Pendant la plus grande partie du moyen-âge, elles furent transmises de bouche en bouche, d'un adepte à l'autre, comme dans l'antiquité. Mais ce qui constitue leur valeur réelle disparaît sous le fatras des complications insignifiantes dont on les entoure et elles cessent d'être intelligibles, même au plus grand nombre de ceux qui les emploient.

Ceux qui se croient alors les représentants de la sagesse antique deviennent de vulgaires et ignorants sorciers. Les ouvrages spéciaux tels que le " Grand " et le " Petit Albert ", " le Dragon rouge ", l' " Euchiridion ", les " Clavicules de Salomon ", le " Grimoire ", etc., qui ont été compilés à une époque relativement récente, pour donner satisfaction à la foule ignorante et avide de merveilleux, en sont une preuve évidente.

Il y eut pourtant, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, des sociétés secrètes qui prétendaient être les dépositaires authentiques des formules, de la tradition, en un mot, de la science occulte des anciens initiés. — Chez les Juifs, les Esséméniens étaient fort instruits en occultisme et leur sagesse fut longtemps admirée, même par les Chrétiens. Les Gnostiques tiennent une large place dans la philosophie mystique des premiers siècles de l'ère chrétienne et leur influence qui s'étendait fort loin, fut considérable en Egypte et en Syrie. Les pierres gravées, conservées en si grand nombre dans nos musées sous le nom d' « abraxas », sont des monuments de la gnose égyptienne fondée au II^e siècle par Basileide. La Sainte Wehame, tribunal secret, qui eut une si grande influence en Allemagne du VIII^e au XV^e siècle, paraît avoir connu quelques formules occultes. L'Ordre des Templiers, fondé en 1118, s'instruisit en Palestine aux secrets

des Gnostiques. En 1313, accusés d'idolâtrie, d'hérésie et de magie, leurs biens furent confisqués, le pape Clément V prononça leur dissolution et les principaux chefs furent condamnés au bûcher. Les Templiers disparurent partout ; sauf en Portugal où ils existent encore sous le nom de Chevaliers du Christ. On les accusait d'adorer le diable sous la forme d'une idole connue sous le nom de « tête de Baphomet ». Il est vrai que l'accusation de magie ou de sorcellerie fut souvent lancée par l'Église pour se débarrasser de ses ennemis ; et l'influence croissante des Templiers lui portait ombrage. Dans la Maçonnerie symbolique, il y a encore un ordre dit des " Templiers " qui prétendent remonter, on ne sait comment, à l'ordre condamné. A la fin du XVI^e siècle, Raymond Lulle fonda une société d'hermétisme et un peu plus tard, Rosenkrenz, après avoir visité les principaux centres d'occultisme qui existaient en Orient, fonda la société des " Rose-Croix " qui subsiste encore.

La chaîne qui relie l'occultisme contemporain à la magie antique n'a jamais été entièrement rompue et les sociétés occultes d'aujourd'hui peuvent donc s'attribuer quelque vague filiation avec celles de l'antiquité. Dans tous les cas, la tradition ne fut jamais entièrement perdue, car les Arabes qui avaient recueilli le bagage scientifique des Égyptiens et des Grecs cultivaient, non sans succès, avec les sciences exactes, l'astrologie, l'alchimie, la divination et presque toutes les branches de l'occultisme. D'autre part, il est certain que, dans l'Inde, des sociétés de hauts initiés ont existé sans interruption depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours ; mais depuis l'époque romaine, les Européens ne paraissent pas avoir eu beaucoup de relations avec elles, si ce n'est depuis quelques années.

Les formules magiques de plus en plus voilées, de plus en plus « occultes », se sont transmises ainsi de siècle en siècle pendant tout le moyen-âge, soit au sein des sociétés organisées, soit par l'intermédiaire des adeptes tels que Zédéchiass, Avicenne, Averrhoès, Roger Bacon, Albert-le-Grand, Arnaud de Villeneuve, Pierre d'Abano, Nicolas Flamel, Basile Valentin, Savonarole et tant d'autres non moins célèbres qui étudiaient ou enseignaient la cabale, l'astrologie, l'alchimie, la philosophie hermétique, etc...

Mais l'enseignement donné par ces sociétés ou par les adeptes non affiliés était trop secret pour être susceptible d'un grand développement. D'ailleurs, pour conserver à leur art l'apparence mystérieuse qu'il avait dans les sanctuaires de l'antiquité, les adeptes ne voulaient pas le vulgariser ; ensuite, cela leur aurait été funeste, car tous leurs principes n'étant pas en harmonie avec la Loi Google

de la religion, ils se seraient exposés à être conduits au bûcher comme sorciers, hérétiques et suppôts de l'enfer.

Les adeptes de la longue période du moyen-âge ne se contentent pas d'enseigner oralement comme les anciens, ils écrivent ; mais leurs écrits sont si obscurs qu'ils sont peu intelligibles. A chaque page on attend l'explication d'un secret qui n'est jamais faite ; ou si elle est faite, c'est en termes si énigmatiques que le commun des mortels ne peut rien y comprendre. Dans tous les cas on ne trouve guère de textes indiquant qu'ils comprenaient eux-mêmes le magnétisme comme nous le comprenons aujourd'hui, c'est-à-dire comme une force spéciale inhérente à la nature du corps humain. On observe, on produit même partout des phénomènes qui sont évidemment du ressort du magnétisme, mais on ne comprend nulle part leur véritable cause. Déjà, les premiers chrétiens qui, selon toute apparence, n'étaient pas initiés à la connaissance intime des mystères célébrés par leurs devanciers, croyaient fermement n'être que les instruments de la bonté divine. Il est vrai que les prêtres égyptiens en disaient autant, mais ce qui établit la supériorité de ceux-ci, c'est qu'ils connaissaient la cause réelle des phénomènes qu'ils produisaient, tandis que ceux-là ne l'ont jamais soupçonnée.

Dans les différentes classes de la société du moyen-âge, sans aucune exception, les effets observés sont attribués à l'intervention directe de Dieu ou du diable. Sous la main de ceux qui sont revêtus d'une fonction sacerdotale, on observe des miracles ; sous celle de tous les autres, ce sont des œuvres magiques. Les premiers sont des inspirés de Dieu, les autres des magiciens, des sorciers qui ont obtenu leur puissance en vertu d'un pacte, c'est-à-dire en vertu d'une convention expresse ou tacite établie avec le diable.

Examinons rapidement ce qui touche au magnétisme dans les diverses pratiques du moyen-âge.

CHEZ LES MÉDECINS

Dans tous les temps et chez presque tous les peuples, la médecine fut considérée comme un véritable sacerdoce. Chez les Gaulois, elle était pratiquée par les druides qui étaient à la fois prêtres et magistrats. Comme il existe une certaine relation entre les maladies du corps et celles de l'âme, il paraît assez rationnel que le soin de préserver ou de guérir les unes et les autres soit confié aux mêmes praticiens. Le prêtre-médecin se trouvait ainsi chargé du plus grand des devoirs. Je ne chercherai pas à démontrer si l'accomplissement de cette lourde tâche donnait toujours entière satisfaction au plus grand nombre des humains, mais j'affirmerai hardiment que les

âmes et les corps étaient moins malades à cette époque que maintenant. Tout change. On se crée des besoins inutiles qu'il faut satisfaire. A de nouveaux maux, qui deviennent de plus en plus nombreux, il faut de nouveaux remèdes et le même praticien ne peut plus veiller utilement aux uns et aux autres. Mais la corruption atteint de proche en proche toutes les couches de la société. Le prêtre qui n'a plus la foi et la valeur morale des premiers apôtres est aussi impuissant à préserver nos âmes de la contagion qu'à les guérir quand elles sont contaminées ; et, malgré les progrès de la science, le médecin ne fait guère mieux pour nos corps. Entre les mains de ce dernier la médecine est devenue un trafic. Les malades sont des " clients " estimés d'après la fortune qu'ils possèdent ou le rang qu'ils occupent dans la société, et son cabinet s'est transformé en une boutique qui se vend, comme celle d'un épicier, au plus offrant et dernier enchérisseur.

Mais je dois laisser à d'autres le soin de traiter cette question qui s'éloigne de mon sujet pour examiner les procédés médicaux qui ont quelque ressemblance avec les procédés du magnétisme contemporain.

Alexandre de Tralles, célèbre médecin grec du VI^e siècle, qui fut l'un des derniers initiés aux mystères de l'antiquité religieuse, a beaucoup employé les frictions. A l'exemple de Celse, il enseigne que, pratiquées sur les membres inférieurs, elles provoquent l'élimination des matières morbides, calment le système nerveux et facilitent la transpiration. Elles calment les convulsions et sont très puissantes contre l'hydropisie, car elles ouvrent les pores, atténuent et divisent les humeurs. Dans les crises d'épilepsie, il faisait des frictions modérées longitudinalement sur les membres, puis il palpaît et touchait doucement les yeux. Il signale l'efficacité des frictions occultes employées par les prêtres égyptiens et ne veut en confier le secret qu'aux initiés et aux hommes de bien. Il insiste particulièrement sur deux caractères que le plus grand nombre des magnétiseurs considèrent encore comme indispensables à la production des effets magnétiques : c'est une grande confiance de la part du malade et une volonté forte chez le médecin. Il affirme que c'est aux frictions occultes et autres remèdes secrets qu'Hippocrate faisait allusion lorsqu'il disait que les choses sacrées doivent être montrées aux personnes sacrées et non aux profanes (ALEXANDER TRALLIANUS, l. 1).

Il appréciait certainement le rôle que l'imagination du malade joue dans certains cas, ainsi que la valeur des objets chargés d'une influence — on dirait aujourd'hui des objets magnétisés — car il employait quelquefois les abraxas, les amulettes et les phylactères.

Avicenne, le plus célèbre des médecins du moyen-âge, qui vivait au XI^e siècle, acquit une immense réputation, autant par l'étendue de ses connaissances philosophiques, astrologiques et alchimiques que par son habileté de praticien. Il admet la réalité de l'action, bonne ou mauvaise, qu'un individu peut exercer sur un autre, même à distance. Pline avait déjà reconnu mille ans auparavant que les guérisons opérées par le toucher étaient dues à la transmission d'une certaine force qui émane du corps humain. Dans son ouvrage DE NATURE, l. 6, le médecin arabe en reconnaît autant et explique cette action magnétique d'une façon analogue. Il attribue à l'âme une puissance considérable qui peut agir non seulement sur son propre corps mais aussi sur d'autres corps. Elle peut attirer les corps éloignés, les fasciner, exercer sur eux une action équilibrante ou déséquilibrante ; en un mot, produire dans certains cas la santé et la maladie.

Les définitions de Pline et d'Avicenne, quoique bien succinctes, n'en sont pas moins très importantes pour la théorie du magnétisme, car elles forment la base sur laquelle s'appuient toutes les explications qu'on a données depuis.

Basile Valentin, médecin alchimiste du XV^e siècle (les biographes ne sont pas d'accord sur l'époque où il vivait), conçut l'idée d'une sorte de magnétisme propre à l'économie animale. Son système, vague et incomplet, n'est cependant pas sans analogie avec ceux que les médecins et les philosophes hermétiques établissent au siècle suivant. Goelénius qui, le premier, donna à ce système le nom de magnétisme, emprunta à l'auteur quelques idées qui furent réfutées par Van Helmont.

Les œuvres de Basile Valentin sont écrites dans un style obscur et énigmatique très difficile à comprendre : il faut deviner ce qu'il veut dire. Ce que l'on comprend le mieux, c'est qu'il cherchait déjà le secret de la médecine universelle que tant d'autres ont cherché depuis. S'il possède des secrets, il ne les dévoile pas, se contentant d'affirmer que la science hermétique est merveilleuse, que c'est un trésor qui ne s'apprend pas dans les écoles et qui reste toujours caché aux yeux du vulgaire. L'arcane de la sagesse guérit les maladies, mais il faut le découvrir.

Pour lui, les guérisons extraordinaires et les faits merveilleux n'ont rien de surnaturel. « Dieu a plus donné de force et de miracles à la nature, dit-il, que pas un de hommes à peine puisse croire : Mais il m'a été donné certaines bornes et limites pour écrire, afin que ceux qui viendroient après moy puissent publier les effets admirables de la nature, lesquels bien que Dieu permette d'en traiter,

sont néanmoins par les ignorans et insensés, estimés illicites et surnaturels : Mais le naturel prend son origine du surnaturel, et toutefois si tu conjointes toutes ces choses, tu ne trouveras rien que purement naturel. » (LES DOUZE CLEFS DE PHILOSOPHIE DE FRÈRE BASILE VALENTIN, 1660, p. 81.)

Il est probable que les profonds penseurs de cette époque barbare connaissaient un certain nombre des effets du magnétisme et qu'ils en comprenaient la véritable cause ; mais craignant d'être accusés de sorcellerie, ils voilaient leurs écrits pour les rendre intelligibles à ceux qui n'en connaissaient pas la clé, c'est-à-dire à ceux qui n'étaient pas initiés.

Basile Valentin est le premier auteur qui ait écrit avec quelque détail sur la baguette divinatoire que l'on appelait de son temps la " baguette magique ".

CHEZ LES PRÊTRES ET LES TOUCHEURS

La médecine fut encore pratiquée pendant la plus grande partie du moyen-âge par les prêtres et par les moines qui la transportèrent dans les monastères. Ils étaient en possession de presque tous les manuscrits de l'antiquité qui sont parvenus jusqu'à nous, mais ils ne cherchaient pas à en propager l'étude ; d'ailleurs, leurs connaissances scientifiques et médicales étaient bornées. Ils faisaient de la médecine classique et quand les résultats ne répondaient pas à leur attente, ils avaient recours aux prières et aux reliques qui, souvent hélas ! restaient également impuissantes devant la douleur. C'est qu'ils n'avaient plus la foi " qui soulève les montagnes " et qui met en jeu cette force magnétique presque inconnue de l'organisme qui fait les " miracles ".

Sans connaissances médicales et tout en ignorant jusqu'à l'existence de la force mystérieuse qui les faisait agir, quelques saints personnages ont opéré des guérisons merveilleuses par le toucher, l'imposition des mains et les divers procédés du magnétisme contemporain. Ces " miracles " sont assez connus pour que je me dispense de les rapporter ici.

Souvent même, après la mort de ces saints personnages, des guérisons sont encore obtenues sur leurs tombeaux ou dans les églises que les fidèles leur consacrent. C'est là l'origine des pèlerinages faits en divers lieux pour obtenir la guérison de certaines maladies. Ainsi, on allait invoquer saint Marcoul pour la guérison des écrouelles, des squires et des humeurs froides ; saint Cloud, pour les maux du sein ; saint Amable, pour les morsures de vipères ; sainte Claire, pour les maux d'yeux ; saint Ouen, pour la surdité ; saint Loup, pour les maux des jambes ; et de nos jours encore, au lieu de venir à l'Institut Pasteur, on se

rend de fort loin, dans un village presque ignoré de la Belgique, pour obtenir la guérison de la rage.

Ici, il n'y a pas de magnétisme dans l'acception propre du mot. Une sorte de suggestion stimulée par la foi du malade met en jeu cette force naturelle de l'organisme ; et par des voies inconnues, le principe du mal agité, déplacé, peut être expulsé et l'équilibre de la santé rétabli dans son intégrité.

En dehors des personnages entourés d'une auréole de sainteté, il y a quelques "toucheurs" ignorants, qui guérissent également par les procédés ordinaires du magnétisme, mais leur nombre est très limité si l'on excepte ceux que l'on appelle des sorciers.

A la fin du VI^e siècle, un nommé Didier, qui disait avoir des entretiens avec saint Pierre et saint Paul, guérissait différents malades et surtout des paralytiques, au moyen de frictions énergiques. Les guérisons furent si nombreuses et si extraordinaires que saint Grégoire de Tours qui nous en fait le récit les considère comme miraculeuses.

Quelques grands personnages et plus particulièrement les rois guérissaient certaines maladies par le toucher et par l'imposition des mains. On croyait que c'était par une faveur divine. — Les rois d'Espagne conjuraient les démons et délivraient les possédés ; les rois de Hongrie avaient la réputation de guérir la jaunisse ; ceux de Bourgogne, la peste ; ceux de France, les écrouelles. Saint Thomas d'Aquin et différents auteurs font remonter cette prérogative des rois de France jusqu'à Clovis, qui en fut averti en songe.

Voici comment Delandre rapporte le fait à la page 159 de son livre intitulé : INCRÉDULITÉ ET MÉCRÉANCE DU SORTILÈGE :

"L'histoire de celui qui en fut guéri le premier par le Roy Clovis, est fort ancienne et mérite d'être mise en ce lieu. C'était un cavalier nommé Lancinet, de l'avis duquel le roy Clovis se servait ordinairement lorsqu'il était question de faire la guerre à ses ennemis. Estant affligé de cette maladie des écrouelles, et s'étant voulu servir de la recette dont parle Cornelius Celsus, qui dit, que les écrouelles se guérissent si l'on mange un serpent, l'ayant essayé par deux fois, et ce remède ne lui ayant point réussi, un jour, comme le Roy Clovis sommeillait il lui fut avis qu'il touchait doucement le cou à Lancinet, et qu'au même instant le dit Lancinet se trouvait guéri sans que même il parut aucune cicatrice.

« Le Roy, s'étant levé plus joyeux qu'à l'ordinaire, tout aussitôt qu'il fit jour, manda Lancinet et essaya de le guérir en le touchant, ce qui fut fait ; et toujours depuis, cette vertu et faculté a été comme héréditaire

aux Roys de France et s'est transmise à leur postérité."

L'abbé Guibert, de l'ordre de saint Benoît qui vivait au XI^e siècle, dit avoir vu le roi Louis-le-Gros guérir sans difficulté beaucoup de scrofuleux. Guillaume de Nangis rend le même témoignage à saint Louis qui perfectionna la méthode en prononçant quelques paroles et en faisant le signe de la croix. Cet usage se continua longtemps. François I^{er} toucha les malades en Italie ; Charles IX, Henri III, Henri IV les touchent avec le même succès.

Dans la suite, le toucher des malades se fit à certains jours, au milieu d'une cérémonie imposante qui suivait ordinairement celle du sacre.

« Le troisième jour d'après le sacre, dit Mémin, nos Rois dont la piété ne dégénère point, ont coutume de partir de Reims, suivant l'ancien usage, pour aller à Corbigny pour visiter l'église de saint Marcou, et y toucher les malades des écrouelles, qui s'y rendent toujours en très grand nombre.

« Cette puissance miraculeuse qu'ont les rois de France de guérir par leur attouchement cette maladie presque incurable par les remèdes humains, est un don du ciel, qui n'a point de cause que la volonté du Tout-Puissant, qui manifestant ainsi par des miracles sensibles, sa prédilection pour les fils aînés de son église, les fait admirer et respecter de toutes les nations de l'univers...

« L'histoire et saint Rémy lui-même nous apprend que Clovis est le premier à qui le ciel en faveur de sa conversion, ait conféré cette puissance... Clovis exerça toujours avec succès, cette œuvre de piété sur les personnes de ceux qui étaient frappés de ce mal ; et ses successeurs ont aussi été favorisés de la même grâce ; de façon que ce miracle s'est perpétué jusqu'à ce jour. » TRAITÉ HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE du sacre et couronnement des rois et reines de France, p. 307.

Dans le dernier chapitre, l'auteur donne la relation du sacre de Louis XV ; et, entre autres détails curieux et peu connus sur le cérémonial du toucher des malades, qui paraît étrange à notre époque de positivisme à outrance, il nous apprend que « la messe étant finie, le Roy entra dans le parc de l'abbé de saint Rémy dans les allées duquel il y avait plus de deux mille malades des écrouelles que Sa Majesté toucha... Le Roy était précédé des gardes de la prévôté de Photel... et d'un grand nombre de seigneurs, après lesquels étaient... le sieur Dardard, premier médecin et plusieurs médecins et chirurgiens de Sa Majesté. Les ducs de Villeroi et d'Harcourt, capitaines des gardes du corps marchaient aux deux cotés du Roy... Le cardinal de Rohan, grand aumônier de Fran-

ce, suivait immédiatement Sa Majesté. Le Roy était découvert, et pendant qu'il touchait les malades, leur étendant la main droite du front au menton, et d'une joue à l'autre, formant le signe de la croix et prononçant ces paroles : "Dieu te guérisse le Roy te touche". le premier médecin appuyait sa main sur la tête de chacun d'eux, le duc d'Harcourt leur tenait les mains jointes, et à mesure qu'ils étaient touchés, le grand aumônier leur distribuait des aumônes. » (p. 481).

Les historiens anglais ont également revendiqué pour les rois d'Angleterre la faculté, je dirai la propriété de guérir les malades par le toucher. Cette coutume était très ancienne. Jean Fortescue, qui publia plusieurs ouvrages sous Henri VI, dit que de temps immémorial les rois d'Angleterre étaient en possession de guérir par le toucher les gens du peuple malades des écrouelles.

Pierre de Blois archidiacre de Bath, et Brandwardin, font un pompeux éloge des cures obtenues par Edouard III. « Vous qui niez les miracles, dit ce dernier, venez en Angleterre, amenez-y les scrofuleux les plus invétérés, et le roi, d'un signe de croix et du simple attouchement de son doigt, les guérira en un clin d'œil. Ces miracles sont un jeu pour lui; il les répète partout, en Angleterre, en France, sur terre et sur mer. »

Il n'y avait pas que les rois et les grands du monde qui possédaient le don de guérir les maladies. Cette faculté était quelquefois observée chez les gens du peuple. Suivant Delancre, le septième enfant mâle, sans mélange de filles, avait, par une faveur du ciel, le don inné de guérir les écrouelles par le toucher.

On a quelques exemples de guérisons obtenues à l'aide de corps intermédiaires chargés de la vertu du guérisseur, on dirait aujourd'hui des objets magnétisés. Saint Hugues, abbé de Cluny, qui vivait au XI^e siècle « guérit une infinité de malades par l'attouchement de ses habits et par de l'eau dont il avait lavé ses mains. » (Delancre, ouvrage cité, p. 174).

« Il y a aussi certaines gens, dit le même auteur, qu'ils appellent en Espagne "insalmadores" qui guérissent par la salive et par le souffle. » (p. 159).

À l'époque où écrivait Delancre, quelques hardis penseurs attribuaient déjà ces guérisons à la vertu d'une certaine vapeur subtile qui s'échappait du corps, sous l'influence du désir ou de la volonté, mais le célèbre démonologue n'est pas de cet avis, car il continue : « Je ne veux pas nier que plusieurs saints personnages n'aient guéris une infinité de maladies par le seul attouchement, mais ce n'était pas par une vertu naturelle qui sortait de leur corps. » A la page 175, il est encore

plus affirmatif : « Ainsi la fascination des yeux ny le charme par l'attouchement, le souffle ou autre sens, ne peut estre dit naturel en l'homme ; c'est-à-dire qu'il ne faut croire que nul homme de soy, naturellement, puisse charmer un autre par les organes ou sentiments du corps. »

Ainsi, l'homme, ne peut rien par lui-même et les guérisons qu'il obtient, c'est en vertu d'un pouvoir surnaturel. Chez les uns, c'est un don du ciel ; chez les autres, un présent de l'enfer.

Delrio, quoique plus éclairé que les autres démonologues, n'en est pas moins du même avis. Dans son curieux ouvrage intitulé DISQUISITIONUM MAGICARUM, traduit en français par A. Du Chesne, sous le titre : CONTROVERSES ET RECHERCHES MAGIQUES, affirme ce qui suit : « Je dis donc premièrement que, le don de guérir et de redonner la santé, c'est un don surnaturel, une grâce spéciale, et gratuitement concédée de Dieu, comme nous l'enseigne saint Paul.

« A cette conclusion je dois rapporter ce que l'on dit des rois de France et d'Angleterre : que par attouchement ils guérissent, ceux-là des écrouelles, ceux-cy d'autres maladies, comme la contraction des nerfs, du spasme et du haut mal...

« Je dis en second lieu, qu'il ne faut pas nier qu'il se soit autrefois trouvé des personnes et qu'il s'en trouve encore, lesquelles rendent la santé par le seul attouchement. Cela se prouve par les légendes des saints et par l'expérience que nous en voyons tous les jours (p. 48). « ... Et pour le regard des soldats qui guérissent les playes, je dis hardiment que c'est en vertu de la paction avec le démon. » (p. 51).

Le toucheur lui-même se croit en possession d'un pouvoir surnaturel acquis, soit par le hasard de la naissance, soit par une initiation quelconque ou par un secret merveilleux qui lui a été transmis.

En Normandie, on croyait que les enfants nés le vendredi saint avaient le don de guérir vingt-deux maladies telles que maux d'oreilles, fluxions, hydropisies, etc., mais ordinairement le pouvoir du guérisseur était spécialisé : il ne touchait que les malades affectés d'une maladie quelconque, toujours la même. Il pensait même qu'il serait sans aucune action sur les autres maladies. C'est une erreur profonde ; car l'agent magnétique ne possède pas de vertu curative spéciale et celui qui guérit une sorte de maladie, pourrait également guérir les autres d'une façon plus ou moins rapide. C'est une affaire de tempérament et d'entraînement. En Bretagne, un vieux préjugé attribue encore aux enfants dont le père est mort avant leur naissance le don inné de guérir la gourme et les goîtres par le toucher. Google

Il y avait et il y a encore dans les campagnes des guérisseurs opérant au moyen de formules dont l'origine remonte, à travers les siècles, jusqu'à la magie antique. En pratiquant certains attouchements bien déterminés, ils récitent des paroles qui sont presque toujours vides de sens et font des invocations à Jésus-Christ et aux saints. D'autre part, le malade qui vient chercher la guérison observe certaines règles et la confiance qu'il a dans le pouvoir du guérisseur doit être absolue.

Il y a des formules contre la fièvre, les maladies de la peau, les maux d'yeux, les brûlures, etc., etc.. Il y en a même contre les maladies des animaux.

Mon grand-père maternel se croyait possesseur d'un secret merveilleux pour la guérison des taies qui se développent sur les yeux. Pour que le procédé fut efficace, il était indispensable d'observer des règles sévères. L'opération devait être faite avant le lever du soleil, le malade et l'opérateur étant encore à jeûn. Celui-ci commençait par faire trois insufflations chaudes sur l'œil du malade ; puis, en faisant avec la main des signes de croix sur le même œil, il récitait des paroles qui paraissent être une invocation à la Vierge et à saint Jean. A titre de document je rapporte ces paroles : « Cou, maille, dragon, Ursule, la bonne Vierge te fond et saint Jean te confond. » Il faisait encore trois insufflations sur l'œil et achevait la séance par trois signes de croix en répétant trois "pater" et trois "ave". De son côté, le malade devait faire une neuvaine consistant à réciter une prière trois fois, matin et soir.

Sa réputation s'étendait au loin et un grand nombre des malades de cette catégorie, qui avaient épuisé en vain tous les moyens ordinaires de la médecine, accouraient à lui. Les guérisons s'opéraient souvent à la suite de la première séance, dans l'espace de 12 à 15 jours, mais il arrivait parfois que le malade était obligé de revenir une seconde et même une troisième fois.

Les guérisseurs de cette catégorie se confondent avec les sorciers dont il sera question dans le chapitre suivant. Ce sont des sorciers bienfaisants. Comme ils n'employaient leur pouvoir que dans un but utile, ils ne furent presque jamais traqués par la justice, si ce n'est à l'époque contemporaine en vertu de la loi du 19 ventôse an XI qui, monopolisant la médecine entre les mains des médecins diplômés, contre l'intérêt des malades, l'a transformée en un métier. Leurs accusateurs ne sont plus les prêtres mais les médecins jaloux qui ne perdent pourtant pas grand-chose, si ce n'est l'occasion de prouver davantage l'incertitude et la vanité de la science officielle

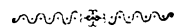
ainsi que l'insuffisance de ce hochet qu'ils appellent un diplôme.

Il est impossible de mettre le magnétisme plus en évidence que dans le procédé dont je viens de parler. D'une part, les attouchements et surtout les insufflations qui ont une puissance résolutive si considérable ; d'autre part, l'action suggestivité de l'espérance augmentée par la confiance et entretenue par la neuvaine imposée, sont évidemment les deux seuls facteurs qui mettent en mouvement cette force mystérieuse de l'organisme en vertu de laquelle la guérison s'opère. L'invocation, les prières de part et d'autre, l'heure matinale où l'opération doit être faite sont autant de voiles dissimulant aux profanes la cause de la guérison ; et cette cause était si adroitement voilée dans l'ensemble de la formule que, peu à peu, les praticiens qui l'employèrent en perdirent eux-mêmes le sens.

A côté de ces guérisseurs, derniers représentants de la magie antique, il y avait et il y a encore les mages ou rebouteurs dont quelques-uns ont une très grande adresse acquise par l'habitude. Agissant par le massage, les frictions et des attouchements répétés, ils se différencient des précédents en ce sens qu'ils n'attribuent ordinairement pas leur action à un pouvoir surnaturel.

On voit que ce pouvoir, ce don de guérir les maladies se retrouve avec les mêmes caractères chez les gens du peuple comme chez les prêtres et les grands du monde.

Je le répète encore, c'est une faculté, une propriété naturelle qui existe du plus au moins chez tous les individus dont la santé est équilibrée. Cette faculté se développe par la pratique qui établit une sorte d'entraînement et s'exalte encore sous l'influence du désir, de la confiance, de la foi, de la volonté. Quand l'imagination du toucheur et du malade est fortement surexcitée, que celui-ci est en quelque sorte suggestionné d'une façon suffisante, il se trouve dans les meilleures conditions pour recevoir l'action de celui-là. Il se produit alors une réaction, un courant, un mouvement en vertu duquel une guérison inespérée peut se produire.



FAITS ET COMMUNICATIONS

En Belgique, la Chambre des représentants vient d'adopter un projet de loi proposé par le gouvernement contre l'hypnotisme. Après un débat long et confus, pendant lequel la Chambre montra la plus complète ignorance du sujet, tous les articles du projet ont été votés. S'ils le sont par le Sénat, il faudra être médecin pour pratiquer l'hypnotisme, même dans un but d'étude psychologique et philosophique. C'est assez idiot. Les pénalités encourues varieraient de 15 jours à un an d'emprisonnement et de 25 à 1000 fr. d'amende.

MM. Léon Lobet et Astère Denis, que nos lecteurs connaissent, protestent : le premier dans une brochure intitulée *l'Hypnotisme devant les Chambres belges*, lettre ouverte à M. le Sénateur...; le second, dans une lettre adressée aux membres du Sénat.

« Les séances publiques, dit ce dernier, ont été utiles. Il faut le reconnaître. Elles ont forcé l'attention du monde savant. Aujourd'hui on peut les prohiber, mais il devrait être permis au public, toujours avec l'autorisation de médecins, d'assister à des séances particulières d'hypnotisme. De la façon dont M. le Ministre entend interpréter la loi, il ne serait jamais permis à un particulier d'être présent à une clinique.

« Il faut réserver à tout père de famille, donc à vous mêmes, Messieurs, la possibilité de se rendre compte des effets de l'hypnose... Avant de confier à un hypnotiseur, fut-il médecin, son enfant, que la thérapeutique courante n'a pu guérir, les parents doivent pouvoir se rendre compte du remède. »

Il est probable que le projet sera remanié au Sénat et que la pratique de l'hypnotisme qui est, en Belgique comme ici, en partie confondu avec le magnétisme, sera régi par une loi plus équitable.

—o—

Les phénomènes spirites observés partout depuis une quarantaine d'années, n'ont pas encore reçu la sanction officielle. Ils ont pourtant été sévèrement contrôlés en Angleterre par W. Crookes. En France, il n'y a pas encore eu d'expériences sérieuses faites en présence des savants officiels, quoique certains d'entre eux s'y intéressent. En Italie, le célèbre Lombroso, qui s'éleva avec tant d'énergie contre les séances de Donato, vient d'assister à une série d'expériences spirites. Ces expériences eurent lieu à Naples, en présence de plusieurs autres savants : Ascenzi, Tamburini, Vizioli, etc.

A leur grande stupéfaction, ils observèrent d'abord le soulèvement d'une table qui resta suspendue en l'air, en dehors de son centre de gravité, malgré la pression évaluée à cinq ou six kilogrammes. L'un des assistants exerçait dessus; une autre table se promena d'elle-même dans la chambre, malgré les efforts que l'un d'eux faisait pour la retenir; des coups violents furent frappés sur les meubles; une sonnette s'éleva en l'air et s'agitait bruyamment au-dessus de la tête des expérimentateurs; des atouchements par des mains invisibles furent sentis; etc. etc...

D'après les savants observateurs, le plus grand nombre des phénomènes dont ils ont été témoins peuvent être attribués à une force magnétique inconnue; mais cette hypothèse ne pouvant expliquer tous les phénomènes, ils sont forcés d'admettre une autre hypothèse: celui d'une force intelligente indépendante de l'organisme.

Le professeur Lombroso a fait une déclaration qui l'honore: « Je suis tout confus et au regret d'avoir combattu écrit-il, avec tant de persistance, la possibilité des faits dits spirites; je dis des faits, parce que je reste encore opposé à la théorie. »

—o—

Si nous en croyons un journal de Madras, on vient de découvrir, dans l'Inde, une plante magnétique. A une distance de six mètres, cette plante impressionne une aiguille aimantée, qui devient entièrement affolée si on l'approche davantage. L'énergie de cette singulière influence varie avec l'heure du jour. Toute-puissante à deux heures de l'après-midi, elle est absolument nulle pendant la nuit. Dans un temps d'orage,

son intensité augmente dans une remarquable proportion.

Quand il pleut, la plante semble succomber, et incline la tête, sans force, même si elle est protégée contre la pluie. A ce moment, on ne ressent aucun choc et, en outre, l'aiguille aimantée demeure immobile.

Les oiseaux et les insectes ne se posent jamais sur la plante électrique: un instinct semble les avertir qu'ils y trouveraient une mort certaine.

REVUE DE LA PRESSE

Un nouveau journal à signaler à l'attention des occultistes, c'est *Psyché*, revue mensuelle d'art et de littérature, qui paraît sous la direction de M. E. Michelet, de la Société Magnétique de France. Ab. pour la France, 3 fr.; pour l'étranger, 3 fr. 50; le numéro, 25 cent. Rédaction chez le directeur, 12, rue de Valenciennes; administration, 29, rue de Trévise.

—o—

Les *Annales des sciences psychiques* forment un curieux recueil d'observations et d'expériences, paraissent tous les deux mois, sous la direction du docteur Dariex, depuis le 15 janvier 1891. Le plan et le but de cette publication sont tout à fait nouveaux. Chaque livraison forme un cahier de quatre feuilles in-8° carré, de 64 pages, renfermé sous une couverture.

Elles rapportent, avec force preuves à l'appui, toutes les observations sérieuses qui leur sont adressées, relativement aux faits soi-disant occultes, de télépathie, de lucidité, de pressentiments, de mouvements d'objets, d'apparitions objectives.

En dehors de ces recueils de faits, sont publiés des documents et discussions sur les *bonnes conditions pour observer et expérimenter, des analyses, des bibliographies, des critiques, etc.* Le numéro de novembre-décembre contient plusieurs documents intéressants sur les expériences de Lombroso, à Naples, une étude sur les apparitions, etc.

Abonnements, un an, du 15 janvier, 12 francs; la livraison, 2 fr. 50, chez l'éditeur Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, et dans tous les bureaux de poste.

—o—

La *Revista de estudios psicologicos* qui paraît à Barcelone reproduit, dans son numéro de décembre, une traduction des *Procédés magnétiques du professeur H. Durville*. Une autre traduction de la même brochure parut dans les n° du 15 septembre, 1^{er} et 15 octobre, 1^{er} novembre du journal *El Sol*, qui paraît à Lima.

—o—

La *Paix Universelle* du 16 décembre publie une très intéressante étude sur la *Médecine magnétique*. L'auteur expose avec une grande précision les avantages que le magnétisme humain et les aimants ont sur les moyens ordinaires de la médecine. Le *Journal du Magnétisme* reproduira cet article dans l'un de ses prochains numéros.

—o—

L'Art et l'Hypnotisme, tel est le titre d'un article publié par M. C. Buellé, dans *l'Écho du Nord*, du 6 décembre, qui paraît à Lille, au sujet d'une confé-

rence de M. Paul Souriau, professeur à la Faculté des Lettres, à l'occasion de la rentrée des Facultés.

Le conférencier voit l'hypnotisme (il veut dire le magnétisme) dans toutes les conceptions artistiques. Après l'avoir nié partout pendant si longtemps, on tombe dans un excès contraire et on le voit partout, même où il n'est pas. C'est ce que font les savants depuis quelques années.



Chaîne Magnétique du 15 décembre. — *Des guérisseurs et des rebouteurs de campagne*, par H. Pelletier; *Expériences de lévitation et d'immatérialité pratiquées aux Indes françaises*, par V. Levasseur; *Les somnambules modernes*, par G. Cazalis.

Magnetismo ed ipnotismo, décembre. — *Considerazioni intorno al magnetismo animal*, par le docteur Ed. Reich.

Revue spirite, décembre. — *Rapports du Magnétisme et du Spiritisme*, par Rouxel.

L'Initiation, décembre. — *Occultisme pratique*, par H. Pelletier.

Le Voile d'Isis, 16 décembre. — *Procédés pour suggestionner*, par Rouxel.

Le Sphinx, décembre. — *Zur Vorgeschichte des Somnambulismus*, par Carl Kiesewetter.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme.

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE, 10 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 gravures et 3 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} Vol. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2^e Vol. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes, Montin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e Vol. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles, songes, divination, prévision et clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. — Soins, matrice et ovaires; grossesse, accouchement. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, etc.

10^e Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 vol. 25 fr.

A titre de Prime l'ouvrage complet sera laissé à 46 fr., au lieu de 25; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme.

THEATRES ET CONCERTS

La première représentation de *Thamara*, opéra en deux actes et quatre tableaux, de M. Louis Gallet, musique de M. Bourgaunt-Decoudray, vient d'avoir lieu à l'Opéra. Cette œuvre a obtenu du public un simple succès d'estime.

Voici pour mémoire les grands avantages accordés pour les représentations dites de familles qui auront lieu à l'Opéra, sous la direction Bertrand, tous les samedis, du 2 janvier au 11 juin.

Orchestre, la place 5 fr.; 1^{re} amphithéâtre, 8 fr.; avant-scène du rez-de-chaussée, 10 fr.; baignoire, 8 fr.; 1^{re} avant-scène, 10 fr.; 1^{re} loge de face, 10 fr.; 1^{re} loge de côté, 8 fr.; 2^e avant-scène, 6 fr.; 2^e loge de face, 7 fr.; 2^e loge de côté, 6 fr.

Les dames sont admises à toutes les places.

On peut s'abonner tous les jours à l'Opéra.

A l'Opéra-Comique, les répétitions d'ensemble de *Chevalerie Rustique* sont commencées et l'ouvrage de MM. Paul Milliet, et Mascagni passera vers le 10 janvier.

L'Odéon donnera, dans la seconde quinzaine du mois prochain, la première de *Macbeth*, de M. Georges Clere.

Contrairement à toute attente, *Michel Strogoff* fait encaisser de belles recettes au Châtelet. A la Gaîté, *Suzette* continue son heureux voyage, *L'Auberge des Mariniers*, établie à l'Ambigu, a toujours une fort jolie clientèle. Les directeurs de ces théâtres sont heureux, le public est content, n'en demandons pas davantage.

Et les revues ? Est-il bien utile d'en parler ? Qu'en dire qu'il y est naturellement question de l'alliance franco-russe, qu'on y trouve souvent de l'esprit, parfois de jolies femmes. En un mot, elles sont de tout point semblables à celles de l'an passé et à celles de l'an prochain. Mais c'est une épidémie périodique qu'il nous faut subir.

Rappelons qu'il existe rue Duvivier, dans le 7^e arrondissement un petit théâtre appelé Théâtre Tivoli dont la direction mérite félicitations et encouragements. Nous y avons applaudi des artistes que nous reverrons certainement sur nos grandes scènes. Une pièce inédite, *la Potiche* vient d'y obtenir un grand succès et les noms des auteurs, MM. Vaudet, Desboissières Dubois, ont été fort applaudis.

Quant au Casino de Paris et au Moulin Rouge, c'est auquel offrira le plus d'attractions au public, ce dernier en profite et ne boude ni l'un ni l'autre.

Le Casino de Paris va donner cinq redoutes masquées les 9 et 24 janvier, les 6, 20 et 27 février. Ces fêtes ne ressembleront à rien de ce qui a été fait jusqu'à présent : Défilé de bandes de masques, batailles de fleurs, etc. Toutes les attractions des carnivals de Nice, de Rome et de Milan se trouveront réunies.

G. D.



OPÉRA, OPÉRA-COMIQUE, FRANÇAIS. Voir l'affiche.
 ODÉON, 8 h. —
 GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Mon Oncle Barbassou*.
 VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Nos Intimes*.
 PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Voyages dans Paris*.
 PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Monsieur l'abbé*.
 RENAISSANCE, 8 h. 1/4. — *Mademoiselle Asmodée*.
 VARIÉTÉS, 8 h. 3/4. — *Mamselle Nitouche*.
 GAITÉ. — *Le Voyage de Suzette*.
 CHATELET, 8 h. 1/2. — *Michel Strogoff*.
 BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Miss Hélyett*.
 AMBIGU, 8 h. — *L'Auberge des Mariniers*.
 FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2. — *La fille de Fanchon*.
 NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *La Demeiselle du Téléphone*.
 MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *Que d'Eau, que d'Eau*.
 DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *Ferdinand le Noceur*.
 CLUNY, 8 h. 1/4. — *L'Année franco-russe*.
 NOUVEAU THÉÂTRE (rue Blanche). — *Scaramouche, Harbe-Bleuette*.
 THÉÂTRE TIVOLI (rue Duvivier, 7^e arr.) *Les Boussignout. — La Potiche*.
 CASINO DE PARIS (rue de Clichy). Tous les soirs *Concert Bal*. — Mercredi et Samedi, *Fête de Nuit*. 9 et 23 janvier; 6, 20 et 27 février: *Redoutes masquées*.
 ELBORADO. — *Cherchez le Titre*.
 CONCERT-PARIISIEN. — *Yvette Guilbert, La Revue*.
 FOLIES-BERGÈRE. — *Les Perles, Les Tireurs Américains*.
 SCALA. — *C'est dégoûtant*.
 MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit, *Concert-Promenade*.
 MOULIN-ROUGE. Tous les soirs, *Concert. Bal*. Mardis, Mercredis, Vendredis et Samedis, *Fête de nuit*. Dimanche, en matinée, *Kermesse-Concert*.
 MUSÉE GRÉVIN. — *Les Coulisses de l'Opéra, les Javanaises*.
 ELYSÉE MONTMARTRE. — Jeudi, dimanche, *Bal*. — Mardi et samedi, *Grande Fête*.
 NOUVEAU-CIRQUE. — *Le Roi Dagobert*, pantomime nautique.

DEMANDES & OFFRES

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

A vendre un beau Poêle mobile à feu visible, dit le Flamboyant, nikelé, ayant coûté 140 fr. Très bonne occasion. S'adresser au bureau du journal.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

1. **Clinique dentaire.** — M. et Mme MAGNÉ, dentiste, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés; réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

Huitres vertes et blanches. — Qualité supérieure: 36 extra n° 1, 3 fr. 75; 50 grosses n° 2, 3 fr. 50; 72 extra-choix, 5 fr. 50. Qualité ordinaire: 108 grattes, 84 moyennes ou 60 grosses, 3 fr.; 156 grattes ou 120, belle qualité, 5 fr. Pour l'étranger, 25 cent en plus.

L'expédition est faite franco, en colis postal de 3 ou de 5 kil., contre mandat-poste, à l'ordre de M. G. DUBOURG, ostréiculteur à La Teste, Gironde. Forte remise sur vente en gros.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tonia* ou *ver solitaire* doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible. 10 ans de succès.

BAINS

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Étuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

CHEMINS DE FER

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest a l'honneur d'aviser MM. les Voyageurs que, d'accord avec un grand nombre de Commerçants parisiens, elle a établi, à la Gare St-Lazare, une Consigne spécialement affectée au Commerce.

Les personnes qui achètent un objet dans un Magasin ayant donné son adhésion à cette combinaison, peuvent retirer rapidement cet objet à la Consigne du Commerce, avant le départ de leur train, sans autre formalité que la présentation d'un Bulletin de Dépôt remis à l'acheteur par le vendeur au moment même de la vente.

La liste des Maisons ayant donné leur adhésion à la Consigne spéciale du Commerce, est affichée, à la Gare St-Lazare, dans la Salle des Abonnements et des Renseignements (Galerie supérieure) et sur le Bureau de cette Consigne (Galerie inférieure), entre les Bureaux de bagages de la Grande Ligne et ceux de la Banlieue.

Ceux de MM. les voyageurs dont les fournisseurs habituels n'ont pas encore adhéré, trouveront, soit au Bureau des Abonnements, soit à la Consigne, des instructions imprimées qui leur permettront d'éclaircir ces fournisseurs sur les avantages offerts, par cette mesure nouvelle, tant au Public qu'au Commerce.

PRIX DU DÉPÔT: 0 fr. 05 par colis et par jour. — Minimum de perception: 0 fr. 10.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 4 à 4 heures.

PARFUMERIE

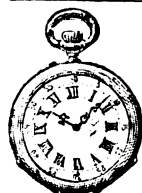
Découverte merveilleuse. — Les produits de la *parfumerie Marie*, 10, rue Rochecouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser ou ils sont tombés. On traite à forfait. *Lait de Marie*, pour les rides, 7 fr. le flacon; *Crème de Marie*, 4 fr. le pot; *Eau de Marie*, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour *Maladie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches, Renseignements*, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVERS

Fabrique d'enseignes, gravure sur marbre et sur tous métaux. Lettres en relief. — ARISTIDE VINCENT, 42, rue Saint-Merri, Paris.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs).
 MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856
 Grande récompense

à l'Exposition universelle de Paris 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste. Spécialité de Chronomètres de poche

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

LE CENTIME QUOTIDIEN

Permet à tous d'obtenir une rente viagère en 15 ans, par un versement de 0,30 par mois ou minimum, lequel versement peut s'élever jusqu'à 9 fr.

Nous ne connaissons pas de société qui offre des conditions aussi faciles et aussi avantageuses. On est reçu dans l'association à n'importe quel âge et les enfants sont admis. Le *Centime quotidien* est assuré de faire rapporter 5 0/0 à son capital, ce qui lui permet de donner à ses adhérents une retraite relativement importante dans un délai d'un tiers plus court que celui exigé par les sociétés similaires pour une rente équivalente.

Les fonctions de cette association purement philanthropique sont gratuites.

Une notice explicative est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande par le simple envoi de sa carte de visite avec son adresse, sans autres indications, au siège social, 9, rue Guy-de-la-Brosse, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme universel, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme ; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le *Journal du Magnétisme*, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 4 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 400 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 4 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — *Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage*. 6^e édition.

H. DURVILLE. — *Lois physiques du magnétisme*. — *Polarité humaine*.

— *Description du Sensitivomètre*. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— *Le Magnétisme humain considéré comme agent physique*. — *Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies*, avec 10 fig.

— *Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure*.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — *La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN*, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — *Manuel du spiritisme*.

LETOUART. — *La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthéz, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc.*, etc.

FAPUS. — *L'Occultisme*.

— *Le Spiritisme*.

P.-C. REVEL. — *Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future*.

— *Esquisse d'un système de la nature fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future*.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font de mal, même en guérissant. Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 3. — contre les affections des reins, les pointaigus du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on a fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature de la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nivelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'annatation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative. C'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.
Prix de la vitalisation, nichelage ou garniture . . . 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste moyennant un augmentation de 10 pour 100.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gerant : A.-M. BEAUDELOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELOT, 46, rue de Vernueil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 16 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur BÉNARD. — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, — M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BARRITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBOEUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, à Buenos-Ayres. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, à Nancy. — Le Comte de MARICOURT, à Senlis. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, à Berlin. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, à Lugano. — ED. RAUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, à Perpignan. — René CAILLIÉ, à Avignon. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de **Prime**, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE : — Avec des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.

2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux, et est expédiée par la poste moyennant 1 fr. 30 port et emballage

Tirage bi-mensuel : 18.000 Ex. en papier

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.	20 ^e siège	MM. Hénot.
2.	— Berthet.	21.	— Froment.
3.	— Bouvery.	22.	— Grinevald.
4.	— Burg.	23.	— Guyonnet du Pérat.
5.	— F.-J. Cazalis.	24.	— Jacquillat.
6.	— Chauvières.	25.	— Le docteur Bénard.
7.	— Christin.	26.	— Lessart, ancien magistrat.
8.	— Collas.	27.	— Lérange.
9.	— Daniaud.	28.	— J. Lévy.
10.	— Suzaine.	29.	— Amédée-H. Simonin.
11.	— Le vicomte de Constantin.	30.	— Aubertin.
12.	— Courlet.	31.	— Reveilhac.
13.	— Milo de Méyer.	32.	— Nogués, ingénieur civil des mines
14.	— Desvignes.	33.	— Landrin.
15.	— Michelet, homme de lettres.	34.	— Pennel.
16.	— Dubucquoy.	35.	— G. Demarest.
17.	— L. Duchemin, homme de lettres.	36.	— Maitrejean.
18.	— H. Durville.	37.	— Vivant.
19.	— Forestier, avocat.		

CORRESPONDANTS NATIONAUX

<p>MM. Aunac, à Montauban. D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes). A. Bernard, à Saint-Quentin. G. Bertelot, à Orléans. le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales. — Bonnejoy, à Chars-en-Vexin. Bornard-Colliard, à Chanay (Ain). Chomier, à Saint-Etienne. le docteur Cornilleau, au Mans. — David, à Sigean (Aude). Daniaud, (Charente-Inférieure). Ducos, à Sion (Gers). le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom. Gavot, conseiller municipal, à Orléans. H. de Fouré, à Rennes. Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes). J.-F. Guillet, à Lyon. H. Homère, à Nancy. J. Jung, à Bordeaux. Lageais, instituteur à Limoges.</p>	<p>MM. Lalanne, à Lespéron (Landes). J. Martin, à Troyes. H. de Martin, à Narbonne. Martrès, négociant à Mautauban. Métais, huissier à Loudun. le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne). J. Morgon, à Thoisse (Ain). Nicolopulo, à Marseille. H. Pelletier, à Madon, près Blois. Quénard, à Clesle (Marne). Mme Ollivier, à Bourg (Gironde). MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes) Revel, à Lyon. le docteur Ripeault, à Dijon. E. Rouquette, Blanzac (Gard) Roy-du-Wal, à Banyuls-sur-Mer. Sallé, à La Flèche (Sarthe). A. Suire, publiciste à Parthenay. Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer. Ad. Villebien à Caen.</p>
--	--

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

<p>M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie. L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion. A. Barrié y Anglada, à Madrid. Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie. le docteur Bourada, à Roman, Roumanie. Bourksér, à Odessa, Russie. le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie. Jésus Ceballos, à Mexico. le docteur Correo Barata, à Lisbonne. — Dac, à Libreville.</p>	<p>MM. le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine. Kopéra, à Schwientochlowitz. de Lagrange, Véras-Cruz, Mexique. le docteur Letoquart, à New-York. Leopoldo A. Ojeda, à Mexico. Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique. MM. A.-J. Rico, à la Haye. M.-N. Rovira, à Barcelone. Souhassaye, à la Trinité, Martinique. Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.</p>
--	--

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par **M. le docteur C. Surville**, président.
 - L'Union spirite de Reims, représentée par **M. Monclin**, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1892

MM. le comte de Constantin	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur.
— Flasschaen	—
A.-H. Simonin	Président.
le docteur Mora	Vice-Président.
— Bénard	—
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat	—
Démarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Bénard**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Démarest, Daniaud, Mme Durville, etc.**, etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 2 fr. On peut libérer par un versement unique de 120 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

Cours pratique de Magnétisme. — Le professeur H. Durville rouvrira son cours pratique de Magnétisme appliqué au traitement des maladies, le jeudi 25 février, à l'*Institut magnétique*, 23, rue Saint-Merri.

Le cours comprendra 6 leçons, sans compter la leçon d'inauguration. Prix : 15fr. Se faire inscrire d'avance.

En dehors du temps qu'il consacre aux malades, de plus en plus nombreux, qui lui demandent ses soins, notre directeur travaille activement à l'achèvement de son volumineux *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*. Ce surcroît de travail l'oblige à ne donner momentanément le *Journal du Magnétisme* qu'une fois par mois. L'abonnement reste fixé à 10 fr., pour un service de 24 numéros. Les abonnés à titre gratuit ne le recevront que pendant un an, quel que soit le nombre des numéros parus.

NOS PRIMES

Le montant de l'abonnement au *Journal du Magnétisme* est deux fois remboursé aux abonnés nouveaux et aux réabonnés qui en font la demande en s'abonnant directement au bureau du journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. Durville ; Avec le 23^e ou le 24^e volume du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal jusqu'à concurrence de 10 fr.

2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs, véritable œuvre d'art exécutée par un peintre de talent (demander le bon).

Ces deux primes sont délivrées gratuitement dans nos bureaux. Pour les recevoir franco, dans toute l'union postale, joindre au montant de l'abonnement 1 fr. 50, pour frais de correspondance, port et emballage, soit 11 fr. 50 que l'on adressera à l'ordre de M. H. DURVILLE, directeur, 23, rue Saint-Merri.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer les noms et adresses de tous ceux qui, à leur connaissance, s'intéressent au magnétisme, au spiritisme et à l'occultisme ou qui sont affectés de maladies rebelles aux moyens ordinaires de la médecine.

Nous enverrons quelques numéros du journal aux personnes désignées et nous sommes persuadés que l'intérêt qu'elles y trouveront engagera les unes à s'abonner, les autres à se traiter par le magnétisme, d'après les principes que notre directeur enseigne dans ses *Conseils pratiques*.

A titre de compensation, nous enverrons gratuitement à ceux qui nous auront fourni une liste de dix noms au moins, soit le *Journal du Magnétisme* pendant un an, soit une lame magnétique pour le traitement d'une affection quelconque, un bon de portrait peint à l'huile ou 20 brochures de propagande, à leur choix.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance d'intérêt social du 30 janvier 1892

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Simonin.

Admissions et Nominations

Sur la proposition du comité, M. le docteur BÉNARD, membre du conseil administratif est nommé membre du conseil scientifique à l'unanimité.

M. BOSSONG, électricien, présenté par M. Jacquilat, et M. OUISTE, présenté par M. Durville, sont admis en qualité de membres adhérents à l'unanimité.

Communications diverses

Le secrétaire général annonce la perte d'un des fondateurs de la Société : M. Jean Sempé, qui vient de mourir, à Vincennes, dans sa 73^e année. M. Sempé, puissant magnétiseur, qui fut un élève du commandant Laforgue, il y a une cinquantaine d'années, appartenait à la catégorie des magnétiseurs mystiques qui deviennent de plus en plus rares. A Pau, en 1852, sur la plainte d'un médecin, il fut condamné à six mois de prison et 300 fr. d'amende pour avoir guéri un enfant que son accusateur n'avait pu guérir. Il interjeta appel du jugement et fut acquitté. Un prêtre de ses amis a publié, il y a deux ans, la *Biographie de Jean Sempé*, où l'on trouve de curieux documents sur la vie de notre regretté collègue.

Le président exprime les regrets que nous cause la mort de M. J. Sempé et prie le secrétaire général de vouloir bien présenter à la famille les condoléances de la Société.

Le secrétaire général lit une communication de M. A. BERNARD, correspondant à Saint-Quentin, relative à une métrorrhagie chronique, rebelle à tout autre traitement, qu'il a guérie par le magnétisme. La guérison est radicale, car depuis deux ans que le traitement est achevé, la malade n'a pas éprouvé un seul des symptômes de la maladie qui mettait sa vie en danger.

M. DURVILLE prie la Société de vouloir bien accepter la somme de 300 francs nette de tous frais, qu'il a recueillie par voie de souscription, pour fonder le *Prix du Magnétoscope*.

L'idée du *magnétoscope* repose sur ces considérations : 1^o Quoique les lois qui régissent l'action de l'agent magnétique soient en partie connues, il n'y a pas d'instrument de laboratoire pour montrer son existence d'une façon précise ; 2^o En raison de l'analogie que cet agent présente avec l'électricité, l'aimant, le magnétisme terrestre, la lumière, la chaleur, etc., il est possible de construire un instrument qui montre son action avec autant d'évidence que celle de l'aimant est montrée par l'approche d'un autre aimant.

Ainsi, par exemple, une aiguille suspendue ou équilibrée sur un pivot, dans laquelle on pourrait fixer l'agent magnétique, présenterait certainement deux pôles opposés, comme l'aiguille aimantée. L'approche de la main droite ou de tout autre partie positive du corps humain devrait repousser le pôle positif et attirer le négatif ; réciproquement la main gauche devrait repousser le pôle négatif et attirer le positif. Il en serait de même pour toute force magnétique émanant soit de l'aimant, du magnétisme terrestre, de l'électricité, de la lumière, des couleurs, du calorique, du son, du mouvement, des décompositions chimiques, des odeurs, etc.

La Société accepte le don de M. Durville et met le *Prix du magnétoscope* au concours. Dans l'une des prochaines séances, une commission sera nommée pour déterminer les conditions du concours.

Dans plusieurs conférences faites l'année dernière, M. ROUXEL a émis le vœu que des concours soient ouverts et des récompenses décernées aux meilleurs ouvrages traitant du magnétisme.

M. DEMAREST, s'inspirant de cette idée, fait la proposition suivante, dans le but de la mettre à exécution :

— Pour ouvrir des concours et donner des prix, il faut de l'argent. S'il se présentait des bienfaiteurs, amis du magnétisme, pour nous en offrir, nous l'accepterions avec reconnaissance; mais il ne faut pas compter sur cette ressource en ce moment, car les donateurs qui se trouveraient dans ces dispositions ne peuvent deviner nos intentions. C'est donc à nous d'en prendre l'initiative et d'ouvrir une souscription destinée à faire les frais du concours.

Le produit de cette souscription serait employé :

1° A donner un ou plusieurs prix aux mémoires couronnés ; 2° A couvrir les frais du concours et à faire imprimer le ou les dits mémoires :

Les questions à mettre au concours ne manquent pas; on n'aurait que l'embaras du choix, mais il faudrait, surtout pour un début, une question qui attirât les concurrents par son importance et son actualité. Ce serait l'affaire d'une commission nommée *ad hoc* de se prononcer sur les conditions de ce concours.

En attendant je propose la question suivante : *Etablir les différences et les analogies qui existent entre le magnétisme et l'hypnotisme.*

La solution de cette question qui est en litige est d'une importance capitale. En effet, si le magnétisme et l'hypnotisme ne font qu'un, pourquoi ne pas les désigner sous la même qualification? Dans ce cas, quelle serait la meilleure? S'il y a des différences, quelles sont-elles?

Or, s'il y a des analogies, il y a des différences, et il importe que le public connaisse les unes et les autres.

Ainsi posée, la question laisserait toute latitude aux concurrents. En conséquence, j'ai l'honneur de proposer à la Société :

1° D'ouvrir une souscription dans le but de mettre au concours une question relative au magnétisme;

2° La souscription serait close, quelqu'en soit le montant, dans le délai de trois mois ;

3° Un ou plusieurs prix seraient décernés, suivant l'importance de la souscription, réserve faite des frais d'impression du ou des mémoires couronnés ;

4° La question mise au concours pourrait être celle dont j'ai parlé ;

5° Le concours serait clos dans un délai déterminé, 9 mois par exemple ;

6° Un jury nommé *ad hoc* prononcerait le ver-

dict dans les trois mois qui suivraient la clôture ;
7° Le ou les prix seraient ensuite distribués dans le plus bref délai, dans un banquet ou dans tout autre réunion solennelle.

La proposition de M. Demarest est prise en considération. Les sociétaires et tous ceux qui s'intéressent à la question sont priés de vouloir bien donner leur avis au secrétaire général qui le transmettra à la Société. En attendant, la souscription est ouverte.

Sur la proposition du secrétaire général ff. de trésorier, la Société vote 50 fr.

M. et Mme DURVILLE s'inscrivent pour 20 fr.; M. SIMONIN, 20 fr.; M. le docteur BÉNARD, 20 fr.; M. ROUXEL, 20 fr.; M. DEMAREST, 10 fr.; M. OUISTE, 10 fr.; M. JACQUILLAT, 5 fr.; M. LÉPINETTE, 5 fr.; Mlle KEMPF, 2 fr.; Mme JOYEUX, 2 fr.; Mme ROUGEMONT, 4 fr.; M. RICHARD, 2 fr.; Mme CASSE, 1 fr.; M. BAILLON, 1 fr.; M. FROMAGET, 1 fr.; Mme BADU, 75 cent.; Mme TARDY, 3 fr.; Mme COINET, 3 fr.; Mme LEPAGE, 2 fr.; Mme DELAMARE, 2 fr.; M. VANGEN-LEVENT, 1 fr. 50; Mme FREITZ, 50 cent.; Mme RÉVILLON, 2 fr.; SIATTE, 5 fr. Total à ce jour : 192 fr. 75.

Ceux qui désirent prendre part à cette souscription sont priés de vouloir bien envoyer le montant au secrétaire général.

La souscription sera close le 30 avril.

La séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire général

H. DURVILLE

Assemblée générale, samedi, 30 janvier

La séance est ouverte à 10 heures 1/4 sous la présidence de M. Bossong, le plus jeune des sociétaires.

Le secrétaire général présente les livres de la Société, les comptes de l'année 1891 sont approuvés, et le comité directeur de la Société se démet de ses fonctions.

Le secrétaire général lit son rapport annuel sur l'état de la Société (ce document est reproduit plus loin).

Sur la proposition du secrétaire général, l'assemblée procède à la nomination du comité directeur pour l'année 1892 qui est ainsi constitué :

MM. le comte de CONSTANTIN,	<i>présid. d'honneur;</i>
le docteur BARADUC,	<i>vice-présid. d'honneur;</i>
le docteur FLASCHËN,	<i>id.;</i>
Amédée H. SIMONIN,	<i>président;</i>
le docteur MORA,	<i>vice-président;</i>
le docteur BÉNARD,	<i>id.;</i>
H. DURVILLE,	<i>secrétaire général;</i>
BURG,	<i>secrétaire;</i>
GUYONNET,	<i>id.;</i>
G. DEMAREST,	<i>id.</i>

La séance est levée à 11 heures 3/4.

Le secrétaire général

H. DURVILLE.

RAPPORT ANNUEL

à la " Société magnétique de France "

MESDAMES, MESSIEURS,

A la dernière assemblée générale, la Société comptait 190 membres.

Depuis, nous en avons admis 24 (5 membres d'honneur, et 19 correspondants ou adhérents), ce qui porte le nombre des adhésions à 213. Nous en avons perdu 20 (5 par suite de décès) (Mme Blavatsky, MM. le docteur Perrotet, Collier, Dumas, Sempé) et 15 par suite de démission ou de radiation).

La Société compte donc aujourd'hui 193 membres ainsi répartis :

34 Membres d'honneur formant le conseil scientifique de la Société ;

18 Correspondants d'honneur ;

38 Membres actifs formant le conseil administratif de la Société ;

40 Correspondants nationaux ;

20 Correspondants étrangers ;

3 Sociétés correspondantes ;

8 Faisant partie des deux conseils et qui font double emploi dans cette nomenclature.

32 Adhérents n'ayant aucune fonction.

Parmi nos sociétaires, nous comptons 29 médecins, 4 professeurs des Universités, un ancien magistrat, 1 avocat, 1 officier supérieur en retraite, 1 capitaine de frégate, deux ecclésiastiques, etc... Environ 80 savants, hommes de lettres, publicistes, journalistes ont publié des travaux plus ou moins importants sur le magnétisme ou les questions qui s'y rattachent.

L'album de la Société, acheté au commencement de l'année par souscription, renferme le portrait de 46 sociétaires.

FINANCES

Il résulte de la vérification des comptes, qu'en ajoutant ce qui restait en caisse à la dernière assemblée générale, les recettes se sont élevées à 602 fr.90, les dépenses à 557 fr. 45. il nous reste donc en caisse 45 fr. 45.

A cette somme, si nous ajoutons le montant du prix du magnétoscope: 300 fr., et ce que nous avons reçu ce soir pour récompenser les lauréats du concours que nous venons d'instituer: 192 fr. 75., il restera en caisse, à ce jour, un avoir de 538 fr. 20.

CLINIQUE

Sous la direction des médecins qui ont bien voulu prêter leur concours à cette œuvre, les magnétiseurs de la Société ont fait, les jeudis et dimanches, à 9 heures du matin, 100 séances de magnétisme exclusivement appliqué au traitement des maladies.

A la dernière assemblée générale, il restait 23 malades en traitement. 14 de ceux qui avaient quitté le traitement l'année dernière après avoir acquis une amélioration plus ou moins grande, sont revenus cette année. Dans ce nombre il y a 56 femmes, 45 hommes et 10 enfants au-dessous de douze ans.

14 ont quitté le traitement à la suite des premières séances, sans en donner la raison, quelques-uns se disaient pourtant améliorés dès la première séance.

7 ont été obligés de quitter le traitement avant la guérison, tout en se déclarant satisfaits.

5 ont quitté le traitement au bout d'un certain temps, sans avoir éprouvé d'amélioration appréciable.

24 ont été guéris complètement.

29 ont été plus ou moins améliorés.

33, qui sont presque tous en bonne voie de guérison, restent en traitement.

Quelques cas réputés incurables ou tout au moins traités sans succès, depuis longtemps, par la médecine classique, ont été vite guéris ou améliorés; mais pour le plus grand nombre des cas, il a fallu de nombreuses séances.

Voici l'exposé de quelques cas les plus remarquables, soit par la gravité du mal, soit par la rapidité avec laquelle la guérison s'est opérée.

Douleurs

M. Odot, 58 ans, 8, rue du Bouloi, a toujours eu des douleurs plus ou moins violentes, surtout aux changements de temps, depuis plus de 20 ans. Ces douleurs se faisaient sentir un peu partout: dans les jambes, dans les reins, et surtout dans les bras. Depuis quelques années, elles étaient très violentes et duraient des mois entiers. Quand il vint au traitement, elles étaient localisées dans les bras et vers les omoplates. L'appétit était capricieux, souvent nul et les digestions étaient toujours lentes. Il avait de la constipation, de l'insomnie et un malaise continuels l'accablait dans le court intervalle des crises.

Le malade avait employé, sans aucun succès, tout ce que la médecine officielle prescrit contre les névralgies, les rhumatismes et les douleurs de toute nature. L'amélioration vint lentement; il y eut des recrudescences de douleurs qui furent suivies de périodes de calme beaucoup plus grand. Enfin, après avoir assisté à 43 séances, en l'espace de 7 mois, il fut complètement guéri.

Epilepsie

A la suite d'une peur violente qu'il éprouva au commencement de 1888, M. Entresangle, 38 ans, 8, rue de Madagascar, fut atteint d'épilepsie. Les crises se déclaraient ordinairement toutes les 4 ou six semaines. L'état géné-

ral est mauvais, l'appétit capricieux, la tête lourde; il y a constipation, insomnie et malaise général d'autant plus grands que les crises sont plus proches. Après les crises, il reste pendant plusieurs jours dans un état de courbature et d'hébétéude qui le rend incapable de tout travail.

Il vint à la clinique en mai 1890. L'état général s'améliora immédiatement. Au bout de trois mois, il se croyait guéri quand, à la suite d'un travail excessif, une crise se déclara. Cette crise inattendue ne laissa pas chez le malade la courbature habituelle. Il vint encore quelquefois; et enfin, en février, se considérant comme entièrement rétabli, il quitta le traitement après avoir assisté à 16 séances. Depuis nous n'en avons pas eu de nouvelles.

Taies

Depuis quatre à cinq ans, M. Hamelin, 67 ans, 11, impasse du Moulin-Joli, est affecté de taies qui recouvrent presque entièrement la cornée, de façon que le malade voit à peine pour se conduire. L'œil droit est plus affecté que le gauche. Il éprouve des maux de tête, des bourdonnements d'oreilles, un peu de surdité, de la constipation; les jambes sont faibles et l'état général est mauvais.

Il vint à la clinique en novembre 1890. L'état général s'améliora dès les premières séances et les taies se modifièrent peu à peu. Au bout de cinq à six mois, l'œil gauche était entièrement rétabli; le droit n'était encore qu'amélioré. Enfin, en décembre dernier, après avoir assisté à 56 séances, il quitta le traitement, entièrement guéri.

Névralgies

Madame Bourjoin, 49 ans, 68, rue des Cascades, très nerveuse, a toujours eu des migraines et des maux d'estomac, que les moyens ordinaires de la médecine n'ont jamais pu calmer. Il y a cinq à six ans, les migraines ont sensiblement diminué et de violentes névralgies se sont fait sentir un peu partout, mais surtout à la tête et dans la région du cœur. Le mal est presque continu; et pendant des heures entières elle ne peut faire le moindre mouvement sans éprouver des douleurs atroces. Il y a insomnie, manque d'appétit, pituite, souvent la constipation alterne avec la diarrhée; et en dehors des crises qui sont longues et souvent répétées, la malade éprouve un malaise général assez indéfinissable.

Elle vint à la clinique en 1890 et fut sensiblement améliorée dès les premières séances. A la fin de l'année, l'état général était entièrement rétabli et la malade n'éprouvait plus que quelques crises peu douloureuses. En 1891, elle revint de temps en temps; et au mois de juin, après avoir assisté à une soixantaine de séances, elle quitta le traitement dans un état des plus satisfaisants.

Madame Julien, 38 ans, 34, rue de la Louvière à Rambouillet, est affectée depuis six mois de névralgies dans la tête qui alternent parfois avec de violentes migraines. Les douleurs sont presque continuelles. Il y a de l'insomnie, l'appétit est capricieux, les digestions sont lentes, et l'état général est très mauvais.

Elle vint à la clinique le 26 avril; et, après avoir assisté à 9 séances, elle quitta le traitement dans un état très satisfaisant. La guérison s'est achevée depuis sous l'action de aimants.

Surdité

M. Maugas, 23 ans, 72, avenue Marceau, fut renvoyé du service militaire en congé de réforme, pour une surdité qui augmentait progressivement. Il avait des maux de tête violents, des sifflements d'oreilles, de l'insomnie, de la constipation, des mauvaises digestions et un malaise continu qui augmentait encore aux changements de temps.

Il vint à la clinique en mai. Les maux de tête cessèrent rapidement, l'appétit se régularisa, les malaises habituels disparurent et le sommeil devint réparateur. Les sifflements diminuèrent et l'ouïe revint rapidement. Au bout de deux mois, il quitta le traitement dans un état des plus satisfaisants.

Gastro-entérite

Mademoiselle Bouisson, 23 ans, 30, rue Saint-André-des-Arts, souffre depuis cinq à six ans de violents maux d'estomac, sans avoir été soulagée par les nombreux traitements qu'elle a suivis. La malade éprouve dans la région du ventre et de l'estomac une douleur sourde qui augmente par la pression et par l'ingestion des aliments. La digestion est lente et l'appétit très capricieux; il y a parfois des vomissements et des renvois acides; le ventre est ballonné, et souvent elle éprouve de l'oppression, des palpitations, des coliques, de la diarrhée, des maux de tête et des accès de fièvre.

Elle vint à la clinique en août 1890. Tous les symptômes s'amendèrent rapidement et la guérison aurait été complète au bout de trois ou quatre mois si le traitement avait été suivi régulièrement. Ce résultat fut atteint vers la fin de l'année, après avoir assisté à 51 séances.

Chorée

Depuis trois mois, M. Gilles, 15 ans, 16, rue du Quatorze-Juillet, aux Pré Saint-Gervais, est affecté de la danse de saint Guy, survenue à la suite d'une frayeur. L'état général est très mauvais: la tête est lourde, l'appétit capricieux, souvent nul, il y a constipation, état fébrile, malaise général. Le tremblement est plus accentué à droite qu'à gauche.

Il vint au traitement en février et fut complètement guéri après avoir assisté à 11 séances.

Hydarthrose

M. Baillon, 34 ans, 64, rue Pajol, souffre depuis onze mois d'une hydarthrose des deux genoux, survenue à la suite d'une chute. Les genoux sont très gonflés, douloureux, les jambes sont faibles et la marche est très pénible. Il vint à la clinique le 21 juin et fut rapidement amélioré. Au commencement de décembre, étant à peu près guéri, il ne venait plus qu'une fois de temps en temps, quand l'équilibre de la santé fut entièrement rétabli, mais la malade reprit des forces et l'aggravation d'un nouvel accident (chute sur les pieds de plusieurs mètres de hauteur) lui occasionna une foulure du pied droit, pour laquelle il revint se faire traiter. Les genoux redevinrent sensibles; mais après cinq à six séances, la foulure disparut et les genoux se rétablirent entièrement.

Congestion cérébrale

Mademoiselle Rupé, 59 ans, institutrice en retraite, 2, rue Burnous, est menacée d'apoplexie cérébrale. La tête est congestionnée, la face est boursoufflée; il y a insomnie, diminution de la mémoire, tintements d'oreilles, perte de l'appétit, constipation, malaise général. Ces symptômes qui, depuis quelques semaines, s'exagèrent de jour en jour sont accompagnés d'embarras de la parole, d'une légère déviation de la bouche et d'un commencement d'hémiplégie qui rend la marche très pénible.

Elle vint à la clinique le 26 juillet. Dès la première séance la tête se dégagait et les symptômes paralytiques cessèrent complètement. Après une dizaine de séances, non seulement elle avait perdue depuis plusieurs années.

Incontinence d'urine

M. Nusbonn, 18 ans, 17, rue des Amandiers est affecté d'une incontinence d'urine survenue à la suite d'un frayeur, il y a une dizaine d'années. L'état général est assez bon mais la volonté est presque impuissante à empêcher l'émission des urines qui se fait souvent sans que le malade en ait conscience.

Il fut radicalement guéri en 4 séances.

Je n'étendrai pas davantage ce compte-rendu nominatif; les cas précédents suffisent pour vous donner une idée de la valeur du traitement que les malades reçoivent gratuitement à la clinique de la Société.

En dehors de ces cas, j'ajouterai que l'insomnie, les maux d'estomac, les maux de tête, les bourdonnements d'oreilles, les migraines, les névralgies, les palpitations, les battements de cœur, la constipation, les troubles de la menstruation et certaines affections nerveuses sont ceux qui nous ont fourni le contingent le plus élevé de bons résultats.

Au nombre des malades qui restent en traitement, nous avons déjà obtenu une amélioration très notable pour quelques cas rebelles à toute médication.

Une jeune fille traitée comme phthisique depuis 5 à 6 ans est considérablement améliorée.

Une dame affectée depuis 8 ans d'une phthisie laryngée est également dans un état de plus satisfaisants.

Une dame affectée depuis 8 ans d'une névralgie faciale est sur le point d'être radicalement guérie.

Une dame qui, d'après le diagnostic établi par différents chirurgiens des hôpitaux, est affectée d'une tumeur fibreuse, est sensiblement améliorée depuis le mois de mai. Le ventre est beaucoup moins tendu, la tumeur est beaucoup moins volumineuse et moins dure, les hémorragies utérines ont cessé et l'état général est excellent.

Une dame de 62 ans, affectée d'une sciatique double depuis 2 ans, qui rendait la marche impossible, est presque entièrement guérie.

Comme certaines maladies sont incurables et que d'autres, très rebelles, ne sauraient être guéries que par un traitement presque quotidien et dans des séances moins partagées, nous n'avons accepté que les malades susceptibles d'être guéris ou tout au moins sensiblement améliorés par les moyens dont nous disposons.

Nous avons pratiqué la magnétisation en commun en observant, dans la mesure du possible, de ne pas placer à côté l'un de l'autre les malades de même sexe et surtout ceux qui sont affectés de maladies de même nature. Les séances ont duré de une heure à une heure et demie et, autant que possible, pendant le cours du traitement, les malades ont été soignés par le même magnétiseur.

Voulant observer l'action curative du magnétisme dégagé de tout autre élément, aucun médicament n'a été prescrit, nous n'avons pas agi sur l'imagination des malades par suggestion ou affirmation et nous n'avons pas cherché à obtenir le somnambulisme qui ne s'est déclaré spontanément que chez deux malades.

Votre secrétaire général a donné de ses aimants à quelques-uns des malades; mais plusieurs d'entre ceux-ci, rapidement améliorés, ne sont plus revenus au traitement, déclarant que les applications de l'aimant qu'ils faisaient chez eux, suffisaient pour achever leur guérison.

Voici, mesdames et messieurs, l'état actuel de notre Société.

Le Secrétaire général,
H. DURVILLE.

16° CONSEIL PRATIQUE (1)

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre l'ataxie locomotrice

L'ataxie locomotrice est due à l'altération des cordons postérieurs de la moelle épinière. La maladie débute ordinairement par des symptômes peu marqués: agacement, ennui, faiblesse dans les jambes, malaise général, insomnie, troubles oculaires, impressionnabilité plus grande qu'à l'ordinaire, etc. etc.. Ces symptômes qui ne sont pas constants paraissent et disparaissent; puis, au bout d'un certain temps, la sensibilité des membres inférieurs diminue et le malade ne peut plus se rendre un compte exact de l'effort nécessaire pour exécuter tel ou tel mouvement: il dépasse le but ou ne l'atteint pas. Quand les yeux sont fermés, cette incertitude augmente encore et la marche devient impossible. L'incoordination des mouvements augmentant progressivement, la marche devient de plus en plus difficile et il arrive à ne plus pouvoir rester debout. Une couche de mousse, épaisse et mobile paraît être interposée entre ses pieds et le sol qui semble lui-même se déplacer dans un mouvement continu d'ondulation.

Pendant que ces symptômes se développent, le malade éprouve soit un serrement autour de la taille, soit des douleurs violentes (douleurs fulgurantes) dans les articulations ou dans certains muscles; il y a incontinence d'urine, troubles gastriques, oppression, etc.. L'incoordination des mouvements des jambes s'étend au mouvement des bras; le sens de la vue, qui n'était d'abord que perverti s'affaiblit et peut même disparaître entièrement; la paralysie devient complète et la maladie, qui dure souvent 10 et même 15 ans, se termine par la mort du malade.

La médecine emploie les pilules de nitrate d'argent, le quinquina, les ferrugineux, l'électrocité, l'hydrothérapie, les pointes de feu, la suspension, etc., qui ne sont que des palliatifs retardant un peu la marche progressive et fatale de la maladie.

Si le malade ne dépasse 45 à 50 ans et s'il possède encore une assez grande somme de vitalité, le magnétisme, méthodiquement employé peut, presque toujours, guérir radicalement cette affection. Mais la tâche est

difficile. Le traitement doit être régulier, quotidien, pendant un temps qui peut varier de 6 à 18 mois; ensuite être intermittent, pendant un temps qui peut bien encore être aussi long. On doit employer en même temps le magnétisme humain, celui de l'aimant et tous les moyens auxiliaires que l'art magnétique met à la disposition du malade, tantôt pour calmer, tantôt pour exciter.

MAGNETISME HUMAIN. — Agir sur l'ensemble de l'organisme, mais plus spécialement sur le cerveau et la moelle épinière, pour calmer quand il y a des crises, pour exciter dans le cas contraire.

Pour calmer, se placer debout à la gauche du malade, appliquer la main gauche au front, la droite à la nuque, les doigts en l'air; puis, avec cette dernière, faire successivement des applications sur toutes les parties de la colonne vertébrale. Insufflations chaudes, malaxations légères avec le bout des doigts, frictions rotatoires et traînantes de la base du crâne jusqu'au bas des reins. Se placer ensuite en position convenable auprès du malade et faire sur les parties douloureuses des frictions traînantes sur le trajet des nerfs, en partant de la colonne vertébrale. S'asseoir devant le malade, appliquer les mains sur ses genoux pendant quelques instants, frictions traînantes sur les jambes, passes longitudinales pratiquées très doucement, et terminer la séance, qui doit bien durer de 50 à 55 minutes, par quelques passes à grands courants de la tête aux pieds.

Pour exciter, se placer à la droite du malade, appliquer la main droite au front, la gauche à la nuque, les doigts en l'air; et avec cette dernière, faire des applications sur toutes les parties de la colonne vertébrale. Insufflations chaudes, malaxation avec le bout des doigts, frictions traînantes de la base du crâne au bas des reins. Faire asseoir le malade sur un tabouret ou sur un chaise, de telle façon que l'on puisse appliquer ses genoux sur la région des reins, pendant que l'on pose la main gauche entre les deux épaules. Malaxation, frictions rotatoires et traînantes, passes à grands courants.

AIMANT. — Dans l'intervalle des séances, porter constamment un plastron magnétique à 6 et même 8 lames spéciales, soit pour calmer, soit pour exciter. En cas d'insomnie, porter pendant la nuit une lame magnétique sur le front, pour calmer.

MOYENS AUXILIAIRES. — Boissons et aliments magnétisés: s'envelopper la taille dans une longue ceinture de flanelle qui doit être magnétisée tous les jours.

EXEMPLES DE CURES

Peu de malades ont la patience de con-

(1) Les Conseils pratiques publiés dans les numéros précédents s'appliquent au traitement des cas suivants: 1. *Insomnie*; 2. *syncope*; 3. *entorse*; 4. *fièvre cérébrale*; 5. *fluxion de poitrine*; 6. *fièvre typhoïde*; 7. *constipation*; 8. *sonnambulisme spontané*; 9. *ronnements incurables de la grossesse*; 10. *chute des cheveux*; 11. *mal de tête*; 12. *vertige et étourdissement*; 13. *congestion et apoplexie cérébrales*; 14. *encéphalite aiguë*; 15. *encéphalite chronique*.

Chacun de ces Conseils, inséré dans un numéro du Journal, est envoyé contre 50 centimes.

sacrer au traitement le temps nécessaire à la guérison; d'autre part, la maladie n'étant connue sous son nom actuel que depuis peu de temps, on la confondait autrefois avec certaines formes de la paralysie. C'est pour cette double raison que la thérapeutique magnétique compte peu de cures d'ataxie locomotrice bien constatées.

Néanmoins, voici quelques exemples qui ne laissent aucun doute sur la curabilité de cette maladie que l'on a toujours considérée comme incurable.

L. — Voici une observation publiée dans le tome X de l'« Union magnétique », p. 64, par le docteur Charpignon.

« Depuis cinq ans, M. Ligot, relieur, âgé de 52 ans, était atteint d'une maladie de la moelle épinière. Au mois de février 1862, je suis demandé pour lui donner des soins, et je constate l'état suivant: paralysie incomplète des membres supérieurs et inférieurs: les bras agissent dans différents sens, mais ne peuvent s'élever jusqu'à la tête, les mains ne peuvent prendre les objets; les jambes ont des mouvements plus limités encore. Le malade une fois placé sur une chaise ne peut se soulever; mais au lit, il demeure dans la position où il a été mis; soutenu debout, il avance sa jambe et fait quelques pas, puis s'affaisse; il ne peut uriner seul et a constamment sous lui un vase. La vue est modifiée de telle sorte qu'il voit double s'il fixe quelques instants. La sensibilité n'est pas altérée, mais l'amaigrissement est considérable. L'appétit est à peu près normal, les évacuations régulières. Il n'y a plus de douleur rachidienne, mais il y en a vers le cou. Il existe une vive douleur à la région du cœur, la pression l'augmente. Les facultés intellectuelles sont intactes, mais très exaltées. Le sommeil est agité, surtout à cause de l'immobilité forcée.

« Cet état si fâcheux est cependant moins grave que celui dans lequel a été M. Ligot. En effet, pendant les premières années, il était retenu au lit, les mâchoires participaient à la paralysie, et la déglutition se faisait à grand peine.

« Plusieurs médecins ont soigné ce malade et ont employé les divers moyens conseillés dans les inflammations de la moelle épinière et de ses membranes; malgré tout, la maladie, après avoir perdu sa forme aiguë, a laissé le malade dans l'état que j'ai décrit.

« Malgré les caractères d'une affection organique de la moelle épinière, comme il y avait certains signes indiquant un état morbide des fonctions nerveuses, et se rapprochant de ceux qui sont propres à cette forme de perversion des mouvements appelée ataxie locomotrice, je pensai à chercher dans la ma-

gnétisation un moyen de modifier profondément les fonctions nerveuses.

« Le malade, dès la première magnétisation, éprouva des soubresauts dans les membres, des frissons; ses paupières se fermèrent et résistèrent à sa volonté. Les jours suivants, le sommeil devint complet, ne manquant jamais de survenir dès les premières minutes, malgré l'étonnement et la résistance du sieur Ligot qui est très loin de se laisser intimider et qui ne croyait nullement à cette puissance du magnétisme. Pendant le sommeil, il y a des contractions subites et fortes des muscles du dos, des jambes, du cou, en tout semblables aux excitations galvaniques. Ces secousses viennent d'elles-mêmes et ne sont pas toujours faciles à provoquer.

« Au bout de vingt jours, la force générale est plus grande: M. Ligot se tourne dans son lit et se soutient debout; il est magnétisé deux fois par semaine. L'amélioration est sensible, six mois de ce traitement (dans les deux derniers, il n'y avait plus qu'une magnétisation par huit ou dix jours), ont amené le malade à marcher seul dans son rez-de-chaussée, à se servir seul pour tous ses besoins; il ne peut encore couper le pain, ni monter les escaliers, mais la maigreur a notablement diminué.

« La reconnaissance de ce paralytique rendu à la vie active est immense, quoiqu'il y ait encore beaucoup d'imperfections dans ses mouvements. Puis-je espérer, en continuant le traitement, ramener la force, la souplesse et l'agilité aussi complètes que dans la santé? Je l'ignore. Mais on resterait où on est arrivé, qu'assurément on devrait regarder cette cure comme d'une très grande valeur. »

II. — Un cas d'amélioration analogue est cité par le même auteur dans ses *ETUDES SUR LA MEDECINE ANIMIQUE ET VITALISTE*, p. 163.

III. — Ci-après, le certificat d'un malade reconnaissant, extrait d'une brochure intitulée *PROGRES LES PLUS NECESSAIRES A REALISER* par Daniel Strong, p. 38:

« Je soussigné, Madame Payota, demeurant rue Terrusse, 98, déclare que j'étais atteinte, depuis un an et demi, d'une ataxie locomotrice qui s'était aggravée au point que je ne marchais plus qu'avec la plus grande difficulté.

« Je déclare que M. le docteur Daniel Strong m'a complètement guérie de cette affection par le magnétisme.

Marseille, le 1^{er} février 1879.

« Signé : MARIE PAYOTA.

IV. — Le 28 janvier 1888, je présentai à la « Société magnétique de France » une ma-

lade entièrement guérie de cette affection. La communication suivante, qui fit grand bruit, jusque dans le monde médical où la malade était connue, fut insérée dans le tome 23 du JOURNAL DU MAGNÉTISME, p. 212.

« Madame Fougera, commerçante, naquit en 1845. Forte et robuste, d'un tempérament sanguin, elle n'a jamais souffert jusqu'au début de la maladie.

« Mariée en 1876, elle n'eut pas d'enfant. Sa mère, robuste bretonne, qui eut douze enfants de deux mariages, dont cinq filles, mourut phthisique à l'âge de 48 ans. Son père mourut de la même maladie à l'âge de 34 ans, la malade étant âgée de quelques mois. Elle est la septième des enfants et la dernière des filles. De ses frères et sœurs, l'un est mort en bas-âge d'une cause accidentelle, cinq sont morts de phthisie de 18 à 30 ans; les autres jouissent d'une parfaite santé. Elle reste la seule des enfants du premier lit.

« Vers la fin de 1876, quelques mois après son mariage, Madame Fougerat devint impressionnable et irritable à l'excès. Bientôt elle fut atteinte de gonflement des paupières, œdème des conjonctives, dilatation des pupilles, auxquels succédèrent des troubles de la vision. En fixant ses regards pendant quelques instants, les objets se déplaçaient et se multipliaient.

« Ces divers accidents qui se produisaient sans cause appréciable duraient quelques heures, disparaissaient complètement pour reparaitre au bout de plusieurs semaines. Ils étaient ordinairement accompagnés de fièvre et de sueurs nocturnes.

« Environ six mois après l'apparition des premiers symptômes, qui augmentaient de fréquence et d'intensité, des spasmes laryngés et de violentes crises de toux se déclarèrent.

« Elle consulta le docteur Galezowski qui, après avoir examiné les yeux, déclara que les accidents oculaires étaient symptomatiques de troubles des centres nerveux. Le célèbre oculiste diagnostiquait certainement l'ataxie, car il déclara n'avoir rien à opposer à ce cas, et conseilla de consulter le docteur Charcot.

« La malade consulta d'abord le docteur Pottain, qu'elle connaissait davantage. Sans lui dire le nom de la maladie, il prescrivit le bromure de potassium à haute dose, le valérianate d'ammoniaque de Pierlot, le quinquina, le sulfate de quinine. L'effet du traitement, quoique régulièrement suivi, fut nul ou nuisible, car en l'espace de quelques mois la fréquence et l'intensité des accidents augmentèrent dans des proportions désespérantes.

« Espérant obtenir de meilleurs résultats, va consulter le docteur Charcot qui, comme

le précédent, ne qualifie pas la maladie et prescrit le nitrate d'argent, le seigle ergoté, les douches, deux fois par jour, sur les jambes seulement, pendant trente secondes. Les douches furent administrées dans l'établissement du docteur Keller.

« Ce traitement fut suivi le plus scrupuleusement possible pendant près d'une année, mais il n'arrêta pas les progrès du mal. Vers la fin de 1878, les douleurs fulgurantes se déclarèrent. Elle se firent d'abord sentir dans la région des reins et dans les sciatiques, puis dans la région de l'estomac, en contournant la taille. Charcot, en qui la malade avait placé toute sa confiance, fut de nouveau consulté. Il prescrivit de continuer les douches et de faire de l'électricité statique. La nouvelle ordonnance fut exécutée de point en point: le docteur Keller continua à administrer les douches deux fois par jour, et le docteur Romain Vigouroux se chargea d'appliquer l'électricité.

« Ce mode d'électrisation mit la malade dans un état de surexcitation physique et morale considérable, et tous les symptômes de la maladie s'aggravèrent encore. En présence de cet insuccès, Charcot prescrivit les courants continus, qui furent appliqués d'abord par le même électricien, puis par le docteur Onimus.

« Ce dernier mode d'électrisation produisit moins d'excitation que le précédent, mais n'arrêta pas le progrès du mal. Dans le courant de 1879, les troubles gastriques et les crises viscérales se déclarèrent. Charcot prescrivit alors d'ajouter au traitement électrique et hydrothérapique, les pointes de feu, qui furent pratiquées par le docteur Troisième.

Malgré ce traitement, la maladie suit fatalement son cours régulier. Vers la fin de 1879, les troubles sensitifs et les troubles moteur apparaissent. Les sensations cessent d'être précises. Au lit, la malade n'a plus la notion de la position de ses jambes. Dans la marche, le sol paraît mobile et lui donne l'illusion d'une épaisse couche de laine. Les jambes sont projetées en dehors, un mouvement de circumduction les ramène en avant et le pied tombe lourdement à terre. Debout, elle titube; et dans l'obscurité, la marche devient presque impossible (signe de Romberg).

« Dans le courant de 1881, l'incoordination du mouvement des jambes affecte celui des bras et tous les accidents tendent à s'exagérer. Il y a incontinence d'urine.

« Vers 1882, les douleurs sont presque continuelles, la digestion devient très laborieuse et la malade ne supporte que le lait et la poudre de viande. Les vomissements sont fréquents, les troubles visuels si considérables qu'elle ne peut plus sortir seule.

« A partir de 1883, tous les accidents s'exa-

gèrent encore. Un froid glacial, que les frictions, les couvertures chaudes et le feu de foyer ne peuvent faire cesser, l'envahit. Les douleurs sont continuelles. Des spasmes et de violentes crises de toux et d'oppression qui durent quelquefois dix minutes, mettent la malade entre la vie et la mort: la face se boursouffle, les yeux en s'injectant sortent de leur orbite; et, pendant que l'écume paraît à la bouche, les membres se tordent dans d'atroces convulsions. Les vomissements sont continuels; l'estomac supporte à peine quelques cuillerées de lait. Les injections sous-cutanées de morphine parviennent seules à procurer quelques heures d'un sommeil lourd, entrecoupé de cauchemars, de rêves étranges et de visions fantastiques.

« Dans une crise, la mort par asphyxie devient imminente d'une heure à l'autre; dans tous les cas, le gâtisme de la paralysie doit fatalement mettre fin à cette épouvantable série de souffrances dans un délai de quelques mois.

« Et les princes de la médecine officielle sont là, impuissants, qui contemplant cette longue et terrible agonie, sans que leur art, même par une parole d'encouragement, puisse en diminuer l'horreur.

« Tel est l'état de la malade quand, à la fin de janvier 1885, au bout de huit années consécutives d'un traitement suivi avec une régularité digne d'un meilleur sort, un ami de sa famille, le docteur Piotrowski, de Varsovie, lui affirme que le magnétisme intelligemment appliqué, peut, sinon la guérir, du moins alléger le fardeau de ses souffrances.

« Connaissant la gravité de sa situation, croyant savoir qu'il ne lui restait aucun espoir de guérison, et n'ayant plus de confiance qu'en la morphine qui lui présentait le double avantage de calmer momentanément ses souffrances les plus aiguës et d'avancer le dénouement fatal, elle consentit pourtant à se laisser conduire chez le docteur Ockorowicz qui voulut bien se charger du traitement magnétique, à la condition que tout traitement médical serait abandonné.

« Durant le premier mois, par des magnétisations prolongées et répétées quatre à cinq fois par semaine, les douleurs fulgurantes diminuèrent d'intensité, les vomissements cessèrent presque complètement et les nuits devinrent meilleures. Pendant huit à dix jours au commencement du deuxième mois, toutes les douleurs cessèrent même complètement et le calme reparut; mais une réaction se produisit bientôt et presque tous les accidents se reproduisirent comme par le passé. La malade se découragea et résolut de cesser tout traitement.

« Le docteur Ockorowicz, qui trouvait encore chez la malade une assez grande vitalité

une puissante volonté, pensait que cette cure « inespérée » était encore possible. Aussi, il insista auprès d'elle en lui affirmant que cette recrudescence de douleurs était précisément l'indice d'une action curative et que la guérison ne pouvait s'obtenir qu'à la suite de nombreuses alternatives de calme et d'excitation.

« Sur ces exhortations, la malade reprit courage et se promit de tout supporter, sinon avec confiance, du moins avec résignation. Nous verrons que le traitement magnétique méritait pourtant sa confiance, plus que tous les autres traitements qu'elle avait si infructueusement suivis.

« Après plusieurs alternatives de mieux et de moins bien se succédant rapidement, vers la fin du troisième mois, l'état général était sensiblement amélioré: le sommeil était calme et réparateur, l'appétit était meilleur, les digestions se faisaient presque normalement et les injections de morphine purent être supprimées.

« Il est à observer que durant le premier mois, elle fut d'abord plongée dans une sorte d'engourdissement, puis dans un sommeil incomplet d'où elle sortait d'elle-même, volontairement ou involontairement, après dix à quinze minutes. Au bout de cinq à six semaines, le somnambulisme se déclara, et la tâche du magnétiseur devint plus facile.

« Vers le milieu du mois de mai, le docteur Ockorowicz fut obligé de quitter Paris. Il conseilla à la malade de continuer à se faire magnétiser en attendant son retour ou de se soumettre de nouveau à l'électricité. Ayant en son magnétiseur une confiance absolue et n'ayant confiance qu'en lui, elle se décida à reprendre le traitement électrique. Elle se rendit chez le docteur Boudet de Paris, qui appliqua les courants continus, selon l'indication fournie par Ockorowicz. Mais le bien-être disparut bientôt: le sommeil cessa, les douleurs fulgurantes et les vomissements reparurent; et la malade dut, de nouveau, recourir à la morphine.

« C'est alors qu'elle se décida à reprendre le traitement magnétique si heureusement commencé. Son magnétiseur l'avait mise en garde contre les hypnotiseurs. Chez lui, elle avait lu le « Journal du Magnétisme » et entendu parler avantageusement de moi; aussi, elle vint me prier de vouloir bien, en l'absence de celui qu'elle considérait déjà comme son sauveur, me charger de son traitement.

« J'acceptai. Nous sommes au 2 juin 1885.

« Le cocher la descendait de voiture; elle s'avavançait très péniblement appuyée sur une canne jusqu'au pied de l'escalier. Là, s'appuyant d'un côté sur le bras d'un aide, de l'autre, sur la rampe, elle montait à la « clinique ». Je la magnétisai pendant une heure environ; puis elle reprenait, d'un côté, le bras

d'un aide, de l'autre la rampe de l'escalier et regagnait sa voiture, non sans faire des chutes fréquentes. Elle vint assez régulièrement 4 à 5 fois par semaine.

« Le mieux vint lentement, mais sûrement. En août, la digestion est régulière, les nuits sont bonnes, les spasmes, les crises de toux et d'oppression n'ont plus rien d'inquiétant, les douleurs fulgurantes cessent, l'incoordination du mouvement des bras et les troubles oculaires disparaissent; elle monte l'escalier sans aide et commence à marcher sans bâton.

« Le 1^{er} septembre, je quitte Paris pour une vingtaine de jours; cette fois, la malade ne fut pas incommodée de l'interruption du traitement.

« A la fin de l'année, le mieux est considérable, elle marche assez facilement sans bâton et n'éprouve plus que quelques douleurs passagères.

« Le docteur Ockorowicz retourna à Paris dans le courant d'octobre et conseilla à la malade de continuer son traitement avec moi. Toutefois, il lui laissa la liberté de venir chez lui une ou deux fois par semaine. C'est ce qu'elle fit aussi régulièrement que possible.

« Pendant toute l'année 1886, elle fut magnétisée assez régulièrement, 4 à 5 fois par semaine (2 à 3 fois par moi, 1 à 2 fois par M. Ockorowicz). Vers la fin de l'année, l'amélioration est très considérable. Sans bâton, elle fait de longues courses à pied, sans se fatiguer, et n'éprouve plus que très rarement, surtout aux changements de temps, quelques douleurs vagues et des malaises sans importance; toutefois, les jambes n'ont pas encore repris leur allure ordinaire.

« Dans le courant de 1887, ne souffrant plus, marchant bien et n'éprouvant plus aucun des symptômes qui caractérisaient la maladie, elle se considère comme suffisamment guérie, et ne vient au traitement que 5 à 6 fois par mois; et encore, ses magnétiseurs sont-ils quelquefois trois mois sans la voir.

« Aujourd'hui, il y a un peu moins de trois ans que dure le traitement; et vous pouvez, Messieurs, vous rendre compte que Mme Fougerat n'est plus taxique; et que si cette allure des jambes n'est pas encore parfaite, surtout après un moment de repos, cela tient à l'habitude contractée durant la maladie. Mme Fougerat est certainement moins forte, moins agile que si elle n'avait jamais été malade, mais elle ne souffre pas davantage.

« Pour entrer dans tous les développements désirables, il eut fallu consacrer un volume au journal de ce traitement; mais j'ai abrégé le plus possible en ne citant, très sommairement, que ce qui se rapporte exclusivement au côté matériel de la maladie.

« L'ataxie locomotrice progressive est considérée par tous les médecins comme une maladie incurable. Si le médecin — disons le

médecin de l'Ecole officielle — a observé quelquefois une amélioration momentanée, il n'a jamais constaté de guérison, ni même d'amélioration de longue durée. Aujourd'hui, tous les médecins qui l'ont si infructueusement traitée pendant 8 ans, sont bien forcés de reconnaître une guérison, mais plusieurs d'entre eux préfèrent dire « qu'ils se sont trompés dans l'établissement du diagnostic, qu'ils la croyaient ataxique et qu'elle ne l'était pas, car, ajoutent-ils, » « l'ataxie ne se guérit pas. »

« Mais si les horribles souffrances que la malade endurait étaient seulement la conséquence de troubles du système nerveux, et si ces médecins pensent que le magnétisme n'est pas un agent curatif plus puissant que tous les moyens dont ils disposent, pourquoi ne la guérissaient-ils pas ? ? ?... »

Ce n'est pas une amélioration passagère que madame Fougerat a obtenue, mais une guérison radicale, aussi durable qu'on puisse le désirer. Depuis qu'elle a quitté le traitement, elle a encore repris des forces; et aujourd'hui, c'est tout au plus si elle éprouve, aux changements de temps, quelques-uns des légers malaises auxquels sont exposés ceux qui n'ont même jamais été malades. Elle se consacre maintenant entièrement au traitement des malades en employant elle-même pour ceux-ci les procédés qui ont assuré sa guérison; et l'on sait que pour magnétiser, il faut non seulement que la santé du magnétiseur soit bien équilibrée, mais encore qu'il soit fort et robuste.

V. — Depuis la publication de cette communication, une cinquantaine d'ataxiques, parmi lesquels il y eut des magistrats et des médecins, sont venus demander mes soins. Quelques-uns ne me paraissaient pas guérissables et je n'ai pas voulu tenter l'expérience que j'ai faite avec les autres. Parmi ceux-ci, pour une raison ou pour une autre, le plus grand nombre ont quitté le traitement avant que la guérison ne fut assurée; plusieurs sont encore en traitement; et si je n'ai obtenu que 5 ou 6 guérisons complètes — que je ne publierai pas maintenant pour ne pas étendre inutilement ce chapitre — je puis affirmer que, parmi les malades que je croyais guérissables, il n'en est pas un seul qui n'ait obtenu une amélioration plus ou moins grande. Plusieurs ont même été notablement soulagés par la seule application des aimants. Ce résultat confirme la certitude que j'ai acquise avec madame Fougerat que l'ataxie locomotrice est presque toujours guérissable par le magnétisme, à la condition que le malade ne soit pas trop âgé et surtout qu'il puisse consacrer le temps nécessaire au traitement.

LA MÉDECINE DES AIMANTS

Les résultats obtenus par l'application des aimants vitalisés sont de plus en plus nombreux.

Un certain nombre de médecins qui comprennent enfin l'importance de la médecine magnétique se décident à les prescrire dans leur clientèle, et un très grand nombre de malades, désespérés par l'insuffisance ou les dangers des drogues pharmaceutiques, les demandent directement à l'*Institut magnétique*, à l'insu de leurs médecins. Les guérisons sont nombreuses, les améliorations plus nombreuses encore; et si je voulais citer tous les bons résultats qui me sont signalés par les malades reconnaissants, il me faudrait y consacrer la moitié du journal. Si un compte rendu de cette nature pouvait intéresser les malades, il serait monotone pour ceux qui sont bien portants. Pour satisfaire les uns sans trop ennuyer les autres, je vais seulement citer quelques témoignages de satisfaction.

A tout seigneur, tout honneur. Voici d'abord une lettre d'un médecin, relative : 1° à un cas d'*anémie*; 2° à une *angine de poitrine*; 3° à une *dyspepsie*.

Eymoutiers, le 29 octobre 1891.

Monsieur,

..... La jeune anémique dont je vous ai parlé le mois dernier, me paraît en bonne voie de guérison. Le plastron qu'elle porte sur la région épigastrique et les boissons magnétisées dont elle fait usage stimulent l'appétit. Les digestions se font mieux, les syncopes ont cessé, les menstrues ont paru, les forces reviennent; en un mot, l'état général est considérablement amélioré.

Dans un cas d'angine de poitrine, qui résistait à tous les moyens ordinaires, un plastron à trois lames a donné des résultats immédiats. Les douleurs vives ont cessé le jour même pour disparaître entièrement le troisième jour. — Le malade est-il guéri? J'en doute; dans tous les cas, il n'a pas éprouvé la moindre rechute depuis trois mois.

Une dyspepsie rebelle, chez une névropathique, fut également modifiée au bout de quelques jours.

Veillez m'envoyer les pièces que vous croyez nécessaires pour combattre une gastro-entérite chronique.

En attendant, etc.

Docteur GUÉRIAUX.

La lettre suivante est relative à une affection ancienne et très compliquée. La constipation était habituelle, les selles étaient extraordinairement douloureuses, l'émission des urines causait de violentes douleurs, et le malade éprouvait un malaise continu, surtout dans le ventre et les reins. La seconde établit assez le caractère de l'affection pour que je me dispense d'en dire davantage. La troisième est relative à un *état nerveux*: palpitations, digestions lentes, pénibles, maux de tête, état fébrile, malaise général. Dans la dernière, il s'agit de *douleurs rhumatismales* dans les reins, les genoux et la jambe gauche, qui rendaient la marche extrêmement pénible depuis cinq ans.

Pau, le 8 septembre 1891.

Monsieur,

J'ai reçu votre barreau pour magnétiser les boissons ainsi que le plastron à trois lames, et je m'en suis servi selon votre conseil. Je vous dirai d'abord que, comme par enchantement, j'ai éprouvé de suite une grande amélioration, surtout en ce qui concerne l'intestin et la prostate. L'échauffement a disparu, je n'éprouve plus les violentes douleurs que j'éprouvais pour aller à la selle, je ne souffre plus pour uriner et quoique les urines soient encore chargées, mes malaises ont à peu près disparu; enfin, je suis considérablement mieux.

Recevez, etc.

JEAN SATHUÉ,

Gérant du Cercle national.

Lille, 24 décembre 1891.

Monsieur le professeur,

Les maux de tête et les malaises divers que j'éprouvais depuis deux ans ont entièrement cessé depuis six semaines que j'emploie votre lame magnétique n° 3 et votre plastron.

Veillez m'envoyer les mêmes aimants pour un ami qui souffre de maux analogues à ceux que j'éprouvais, et croyez à toute ma reconnaissance.

G. LEFORT.

Grosbois (Côte-d'Or), le 24 janvier 1892.

Monsieur,

Le résultat obtenu par votre aimant a dépassé toutes mes espérances. Ma fille qui était depuis longtemps dans un état nerveux qui lui rendait la vie insupportable est entièrement guérie.

Je fais tout mon possible pour faire apprécier la valeur de vos aimants.....

SIMARD GAUDRILLET.

Grenoble, le 25 janvier 1892.

Monsieur le professeur H. Durville,

Je vous renvoie les lames pour être revitalisées. Je vous dirai que ma tante a eu un grand soulagement depuis qu'elle porte vos aimants. Elle marche très bien, quoique les genoux et les reins soient encore un peu sensibles.

Je vous autorise à publier ma lettre, et vous prie d'agréer.....

ROMAN SABIN,

Employé au dépôt du chemin de fer.

Quand les médecins et les malades auront compris la valeur curative du magnétisme, on ne verra plus la moitié de l'humanité traîner une vie languissante sans que l'art puisse en alléger le fardeau, et les aimants vitalisés seront appréciés à leur juste valeur.

H. DURVILLE.

REVUE DE LA PRESSE

La Médecine magnétique. — Sous ce titre, la *Paix Universelle* qui paraît à Lyon, publie la note suivante, dans son numéro du 16 décembre :

« Depuis longtemps déjà on reconnaît que toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques : anémie, asthme, ataxie, attaques de nerfs, constipation, convulsions, crampes, diabète, dysenterie, engorgements divers, fièvre, goutte, gravelle, hystérie, incontinence, insomnie, jaunisse, lumbago, maux de tête, de dents, d'estomac, migraine, névralgies, palpitations, paralysie, rhumatisme, tremblement, vomissements, etc., sont rapidement modifiés par le magné-

tisme humain et même par le magnétisme minéral, c'est-à-dire par l'aimant.

« Quand les organes ne sont pas atteints par des lésions trop profondes, les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les crises deviennent moins longues et moins fréquentes et la guérison se fait sans médicaments et, le plus souvent, sans modifier son régime et ses habitudes.

« A défaut du magnétisme humain dont on ne comprend pas toujours l'importance et la facilité avec laquelle tout individu bien portant peut l'appliquer, on peut se servir des aimants qui agissent sur l'organisme en vertu des mêmes lois.

« Les aimants vitalisés que M. Durville a imaginés, s'appliquent aussi exactement que possible sur toutes les parties du corps; on peut les porter le jour et la nuit, sans aucune fatigue. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé.

« Pour se convaincre de cette vérité, il faut lire la troisième édition de l'important traité sur l'Application de l'aimant au traitement des maladies, par le professeur H. Durville. Cet ouvrage, orné de figures, est des plus intéressants, tant au point de vue physiologique que thérapeutique. Il contient un historique de l'application de l'aimant en médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; une étude remarquable sur la physique de l'aimant, où l'auteur révèle l'existence d'une force inconnue qu'il a découverte; une étude plus remarquable encore de physique physiologique, où la polarité du corps humain et son analogie avec l'aimant, est démontrée; une description des pièces aimantées à employer dans un traitement, et un précis de thérapeutique qui permet au malade, dans le plus grand nombre des cas, de se traiter lui-même, sans le secours du médecin.

« C'est l'application des principes que l'auteur expose avec tant de clarté et de précision, dans son *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*.

« Recommander la *Médecine magnétique* qui devient la *médecine de tout le monde* à l'attention de nos lecteurs, c'est leur rendre un service dont ils apprécieront toute l'importance. »

La Gazette critique de décembre annonce en ces termes la brochure de notre directeur, parue il y a quelques mois, sous ce titre : *Procédés magnétiques de l'auteur* :

« Sans être médecin, guérir les siens, tel est, pensons-nous, le désir général. Eh bien, ce désir peut facilement devenir une réalité. Que faut-il faire? Rien, ou peu de chose; apprendre à magnétiser.

« Tous, vous le savez, nous possédons une force sui generis, autrement dit un fluide, qui nous permet, étant bien appliqué, d'apporter presque immédiatement un soulagement notable aux douleurs de ceux qui nous entourent.

« Mais il faut encore savoir s'y prendre, direz-vous. Oh, mon Dieu, pour la modeste somme de vingt centimes vous pouvez devenir un magnétiseur émérite. Il vous suffira de vous procurer ce petit ouvrage, admirablement compris, très clair, très bref, et malgré cela assez complet : *Procédés magnétiques* du professeur Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri.

« Avec ce travail, vous êtes capable de guérir mille maux passagers. Vous devenez le guérisseur des vôtres, qui, à leur tour, peuvent devenir vos guérisseurs. C'est la grande parole du Christ appliquée : « Guérissez-vous les uns les autres. » « Il est inutile de faire l'éloge des *Procédés magnétiques*; de pareilles plaquettes, écrites pour la vulgarisation, s'imposent d'elles-mêmes et tout ce que l'on peut en dire ne vaudra jamais la lecture de quelques-unes de ces pages. »

Un grand nombre de journaux et revues en ont également fait l'éloge. Citons seulement : le *Voile d'Isis*, du 28 octobre; la *Revue moderne*, du 5 novembre; la *Revue des sciences psychologiques*, du 20 novembre; le *Messageur*, du 1^{er} octobre; le *Devoir*, de novembre; le *Moniteur spirite et magnétique*, du 15 décembre; le *Vessillo Spiritista*, de décembre; *Magnetismo e ipnotismo*, de janvier.

Le *Journal des Ouvriers Inventeurs*, qui paraît tous les 15 jours, avec de nombreuses illustrations, vulgarise les découvertes et inventions nouvelles et

favorise les inventeurs. Ab. 3 fr. par an. Bureaux, 16, rue de Verneuil.

Depuis la publication du dernier catalogue raisonné de la *Librairie du Magnétisme*, un certain nombre d'ouvrages importants ont paru. Rappelons les principaux :

<i>Almanach spirite</i> pour 1892, 4 ^e année, publié par l'Union spiritualiste, 15 cent., par la poste.	20 cent.
A. D'ANGLEMONT. — <i>Omnithidisme</i> . Fractionnement de l'infini.	6 fr.
— <i>Dieu et l'être universel</i>	3 50
— <i>Enseignement populaire de l'existence de Dieu</i>	1 50
— <i>L'hypnotisme, le magnétisme et la médiumnité</i> , scientifiquement démontrés.	1 »
BARLET. — <i>Essai sur l'évolution de l'idée</i> .	3 50
A.-C. BODISCO. — <i>Recherches psychiques</i> . Traits de lumière.	5 »
Bosc. — <i>Isis dévoilée</i> ou l'Égyptologie sacrée.	4 »
Marquise de CICCOLINI. — <i>L'Inspiration profonde</i> , active, inconnue en physiologie.	1 »
COURTÉPÉE. — <i>L'unité de la vie passée, présente et future</i> .	1 50
A. DENIS. — <i>La voie naturelle et l'utilité de l'hypnotisme</i> (du magnétisme).	1 »
P. GUÉRIN. — <i>Dictionnaire des Dictionnaires</i> . Encyclopédie universelle des lettres, des sciences et des arts. 6 gros vol. gr. in-4 ^e de chacun 12 à 1300 pages.	180 »
(Pour les conditions de paiement, voir le compte rendu publié dans le numéro de décembre).	
St. DE GUAITA. — <i>Essai de sciences maudites</i> . II. Le Serpent et la Genèse.	15 »
GURNEY, MYERS et PODMORE. — <i>Les hallucinations télépathiques</i> . Traduit de l'anglais par Marillier.	6 »
L'abbé JEANNIN. — <i>Eglise et fin de siècle</i> .	3 50
DE LARMANDIE. — <i>Eoroka</i> . Notes sur l'ésotérisme.	3 50
H. LEFORT. — <i>L'erreur latine</i> .	50 cent
L. LOBET. — <i>L'hypnotisme en Belgique</i> et le projet de loi soumis aux Chambres législatives.	50 cent.
— <i>L'hypnotisme devant les Chambres belges</i> . Lettre ouverte à M. le Sénateur.	50 cent.
<i>Notions élémentaires de spiritisme</i> dictées par les esprits	75 cent.
PAPUS. — <i>Traité méthodique de science occulte</i> .	16 »
PELADAN. — <i>Comment on devient mage</i> .	7 50
SINNETT. — <i>Bouddhisme ésotérique</i> .	3 50
VITOUX. — <i>L'occultisme scientifique</i> .	1 »

REVUE DE L'ÉPARGNE
Le 20 Février, émission de

400.000 OBLIGATIONS FONCIÈRES

DE 500 FR. 4 0/0 DE LA

SOCIÉTÉ DES IMMEUBLES DE FRANCE

REMBOURSEMENT AU PLUS TARD EN 75 ANS, 2 TIRAGES PAR AN

Intérêt : 20 francs payables trimestriellement

Prix d'émission : 475 francs payables

50 fr. en souscrivant le 20 février 1892;	50 fr. du 1 ^{er} au 10 nov. 1892;	} TOTAL
50 fr. à la répartition du 25 au 29 février 1892;	50 fr. du 1 ^{er} au 10 mai 1893;	
50 fr. du 1 ^{er} au 10 mai 1892;	50 fr. du 1 ^{er} au 10 nov. 1893;	} ÉGAL :
50 fr. du 1 ^{er} au 10 août 1892;	50 fr. du 1 ^{er} au 10 mai 1894;	
	75 fr. du 1 ^{er} au 10 nov. 1894;	475 fr.

Les titres peuvent être entièrement libérés à la répartition. Le revenu est de 4,21 0/0, soit pour les titres nominatifs un revenu NET D'IMPÔTS de plus de 4 0/0.

GARANTIES

1. Les sommes employées en **Immeubles de rapport** ou en **Prêts hypothécaires** doivent toujours être égales au capital réalisé par l'émission des Obligations en circulation;

2. Le capital de 15 Millions versé;
3. Les Réserves et Provisions s'élevant à plus de 3 Millions;
4. La Société possède à Paris 160 immeubles ayant coûté 64.879.033 francs (Voir l'état détaillé au prospectus.)
Fondée en 1879, la Société a toujours distribué 3 0/0 de dividende.

Jusqu'à leur emploi définitif, les fonds seront déposés au **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE** ou employés en valeurs émises ou garanties par l'Etat Français ou en obligations du **Crédit Foncier de France**.

On souscrit : **Samedi 20 février**

Société Générale, 54, r. de Provence et Bur. de quart
Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire,
et bureaux de quartier.

Banque de Dépôts et Comptes Courants, 2, place de
l'Opéra.

Banque d'Escompte de Paris, 20, rue Taitbout.
Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, 8, place Vendôme.
Compagnie Foncière de France, 366, rue St-Honore.
Société des Immeubles de France, 9, rue Marsollier.

DANS LES DÉPARTEMENTS ET A L'ÉTRANGER

Dans les Agences et Succursales de ces Sociétés, on peut dès à
présent leur adresser les fonds, ou

AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

au compte de la SOCIÉTÉ DES IMMEUBLES

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme
Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE. 10 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustre d'environ 400 gravures et 3 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} Vol. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2^e Vol. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes. Moutin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e Vol. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles, songes, divination, prévision et clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. — Seins, matrice et ovaires; grossesse, accouchement. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, etc.

10^e Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 vol. 25 fr.
A titre de Prime l'ouvrage complet sera laissé à 16 fr., au lieu de 25; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la *Librairie du Magnétisme*.

DEMANDES & OFFRES

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

A vendre un beau Poêle mobile à feu visible, dit le *Flamboyant*, nickelé, ayant coûté 110 fr. Très bonne occasion. S'adresser au bureau du journal.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

Clientèle dentaire. — M. et Mme MAGNÉ, dentiste, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurofilation et plombage; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés de réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

Huitres vertes et blanches. — Qualité supérieure : 36 extra n° 1, 3 fr. 75; 50 grosses n° 2, 3 fr. 50; 72 extra-choix, 5 fr. 50. Qualité ordinaire: 108 gravettes, 84 moyennes ou 60 grosses, 3 fr.; 156 gravettes ou 120, belle qualité, 5 fr. Pour l'étranger, 25 cent. en plus.

L'expédition est faite franco, en colis postal de 3 ou de 5 kil., contre mandat-poste, à l'ordre de M. G. DUBOURG, ostréiculteur à La Teste, Gironde. Forte remise sur vente en gros.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tœnia* ou *ver solitaire* doivent écrire à M. DEMAREZ, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible. 10 ans de succès.

BAINS

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

CHEMINS DE FER

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest délivre, de Paris à toutes les gares de son réseau situées au delà de Gisors, Mantes, Houdan, Rambouillet, et vice-versa, des billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0. La durée de validité de ces billets est fixée ainsi qu'il suit : jusqu'à 75 kil., 1 jour; de 76 à 125, 2 jours; de 126 à 250, 3 jours; de 251 à 500, 4 jours; au-dessus de 500, 5 jours.

Ces délais ne comprennent pas les dimanches et fêtes et la durée des billets est augmentée en conséquence.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour *Maladie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches, Renseignements*, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVERS

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

C. BRISEBARD

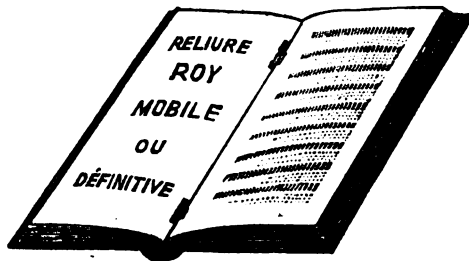
Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856
Grande récompense

à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE



Cette reliure mobile est d'un fonctionnement facile et pratique pour relier, au fur et à mesure qu'elles paraissent, les publications périodiques. Elle constitue une véritable reliure, solide, élégante, aussi commode que la reliure ordinaire. S'ouvrant à plat, comme l'indique la fig. ci-dessus, elle permet de lire facilement; et quand le volume est achevé, les livraisons peuvent y être laissées à titre définitif ou retirées en quelques secondes pour être remises au relieur.

Cette reliure est disposée pour le *Journal du Magnétisme*, avec titres au dos et sur le plat. Prix : 3 fr., au bureau du journal. Pour la recevoir franco, ajouter à cette somme le prix d'un colis postal.

BIBLIOTHEQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé.)

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNETIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

Almanach spirite, pour 1889, 1890, 1891, 1892.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

G. PÉLIN. — *Homo duplex.*

P.-C. REVEL. — *Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future.*

— *Esquisse d'un système de la nature fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future.*

Docteur RIPAULT. — *Geotaxie.*

— *L'Univers macranthrope.*

— *Tableau synoptique de la nature.*

— *Tableau des fonctions de la nature.*

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1, — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2, — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3, — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes

affections du cerveau, y compris les affections mentales. — la sciatique.

Le n° 4, — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature de la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'alimentation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur alimentation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture 3 fr

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste moyennant un supplément de 10 pour 100.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

1892. — Typ. A.-M. Beauclélot, 16 rue de Verneuil, Paris.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 16 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur BÉNARD. — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUKEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSER, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE.

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.

2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux, elle est expédiée partout moyennant 1 f. 50 p^r port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1. siège	MM. Conard.	20. siège	MM. Hénot.
2.	— Berthet.	21.	— Froment.
3.	— Bouvery.	22.	— Grinevald.
4.	— Burg.	23.	— Guyonnet du Pérat.
5.	— F.-J. Cazalis.	24.	— Jacquillat.
6.	— Chauvières.	25.	— Le docteur Bénard.
7.	— Christin.	26.	— Lessart, ancien magistrat.
8.	— Collas.	27.	— Lérange.
9.	— Daniaud.	28.	— J. Lévy.
10.	— Suzaine.	29.	— Amédée-H. Simonin.
11.	— Le vicomte de Constantin.	30.	— Aubertin.
12.	— Courlet.	31.	— Reveillac.
13.	— Milo de Méjer.	32.	— Noguès, ingénieur civil des mines
14.	— Desvignes.	33.	— Landrin.
15.	— Michelet, homme de lettres.	34.	— Pennel.
16.	— Dubucquoy.	35.	— G. Demarest.
17.	— L. Duchemin, homme de lettres.	36.	— Maitrejean.
18.	— H. Durville.	37.	— Vivant.
19.	— Forestier, avocat.		

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lalanne, à Laspéron (Landes).
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	J. Martin, à Troyes.
A. Bernard, à Saint-Quentin.	H. de Martin, à Narbonne.
G. Bertelot, à Orléans.	Martrès, négociant à Mautauban.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Métais, huissier à Loudun.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne).
Bernard-Collard, à Chanay (Ain).	J. Morgon, à Thoissey (Ain).
Chomier, à Saint-Etienne.	Nicolopulo, à Marseille.
le docteur Cornilleau, au Mans.	H. Pelletier, à Madon, près Blois.
— David, à Sigean (Aude).	Quénard, à Clesle (Marne).
Daniaud, (Charente-inférieure).	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Ducos, à Sion (Gers).	MM. E. Otto, à Lantouque (Alpes-Maritimes)
le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom.	Revel, à Lyon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Rippeaut, à Dijon.
H. de Fouré, à Rennes.	E. Rouquette, Blanzac (Gard)
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Roy-du-Wal, à Banyuls-sur-Mer.
J.-F. Guillet, à Lyon.	Sallé, à la Flèche (Sarthe).
H. Homère, à Nancy.	A. Suire, publiciste à Parthenay.
J. Jung, à Bordeaux.	Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Lageais, instituteur à Limoges.	Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	Kopéra, à Schwientochlowitz.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	le docteur Letoquart, à New-York.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkser, à Ouessas, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
— Dac, à Libreville.	Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- « L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.
- « L'Union spirite » de Reims, représentée par M. Monclin, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1892

MM. le comte de Constantin	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur.
— Flasschen	—
A.-H. Simonin	Président.
le docteur Mora	Vice-Président.
— Bénard	—
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat	—
Démarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de Nauckhoff, Deniau, Bénard; les magnétiseurs H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Méris, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération. Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnétoscope 300 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument qui montrerait la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine

Prix (En souscription

Aux meilleurs mémoires sur une question d'actualité touchant au magnétisme

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance d'intérêt social du 27 février 1892

(Extrait du registre des procès-verbaux)

Communications diverses

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Simonin.

M. SIMONIN demande à faire une petite rectification au compte rendu de sa conférence du 28 novembre dernier. En réponse à la question posée par M. Bouvery, savoir: *Comment se fait une communication d'âme à l'âme*, il a répondu que n'ayant jamais vu d'âmes, il ne pouvait pas expliquer en détail comment elles se communiquent entre elles. Ce qu'il peut affirmer, c'est que les idées communiquées à une personne hypnotisée n'entrent pas en elle par la porte des sens physiques puisque ceux-ci sont anesthésiés; mais il n'a pas dit ni écrit nulle part que les organes du cerveau (organes psycho-physiques) des sujets mis dans cet état fussent anesthésiés.

M. SIMONIN fait une observation au sujet de la dernière réunion. — Après avoir terminé la séance d'intérêt social, dit-il, le secrétaire général déclara que le comité de direction pour l'année 1891, se démettait de ses fonctions, et avec le plus jeune des sociétaires, désigné pour présider l'Assemblée générale, il rendit compte de la gestion de la société pendant l'année écoulée et lut ensuite son rapport annuel. Cette façon de procéder ne lui paraît pas conforme au § 3 de l'article 12 des statuts ainsi conçu: « Assemblée générale dans le premier trimestre de l'année. Dans un rapport détaillé, le secrétaire général rend compte de la gestion, de l'état des finances et des progrès accomplis dans l'année: Puis les deux conseils se réunissent en congrès; le comité se démet de ses fonctions, et l'on procède à la nomination d'un nouveau comité. » L'ancien comité n'existant plus, la société se trouvait sans organes. Il lui semble que ces formalités devaient être remplies avant la dissolution de l'ancien comité.

M. DURVILLE répond que cet article des statuts n'étant pas rédigé d'une façon bien précise, il a cru bien faire en procédant ainsi; que c'est d'ailleurs de cette façon qu'il a procédé aux précédentes assemblées générales et qu'aucune voix ne s'est élevée pour faire observer que la société ainsi réunie en assemblée générale n'était pas suffisamment représentée.

M. FABUS DE CHAMPVILLE propose d'étudier toute les questions d'actualité et de vérifier expérimentalement les théories et découvertes nouvelles relatives au magnétisme. Cette proposition est acceptée. Dorénavant, après la séance d'intérêt social, il sera fait une série d'expériences.

M. DURVILLE rend compte des souscriptions qu'il a reçues pour le *Concours* relatif à une *Question traitant du magnétisme* que la société organise dans le but de décerner un ou plusieurs prix.

LISTE PRÉCÉDENTE: 192 fr. 75; M. Bornard-

Colliard, 5 fr.; M. GANILH, 3 fr.; M. LÉPINE, 2 fr.; Mme X..., 2 fr.; M. PRABEL, 1 fr.; M. DARGET, 1 fr.; Mme TURLIN, 50 cent.; DE GIRKONTE, 11 fr. 50. Total à ce jour: 218 fr. 75.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le secrétaire général,
H. DURVILLE.

17^e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre la myélite

La "myélite" est une inflammation de la moelle épinière. Elle est ordinairement due à l'impression du froid, à une suite de fatigues prolongées ou à des émotions violentes; quelquefois aussi elle se développe secondairement à la suite de la variole, de la fièvre typhoïde, d'une affection de la vessie. La maladie s'annonce brusquement, par un mouvement fébrile intense, des douleurs vives en ceinture ou le long de la colonne vertébrale; mais le plus souvent elle se déclare sans cause bien apparente et passe à l'état chronique, lentement, progressivement, par des symptômes peu marqués.

La maladie revêt des formes diverses. Quand l'inflammation se localise dans les cordons postérieurs, elle détermine l'ataxie locomotrice; dans les cordons latéraux, la sclérose amyotrophique; dans les cornes antérieures, l'atrophie musculaire progressive; etc.. Souvent la partie inférieure de la moelle qui entraîne la paralysie des jambes, l'atonie de l'intestin et de la vessie est seule affectée; puis l'inflammation gagnant la partie supérieure, des troubles gastriques et la paralysie des bras surviennent. Parfois un seul côté de la moelle est affecté, et l'on observe l'hémiplégie. Dans presque tous les cas, après une période d'excitation plus ou moins longue, on observe de la perversion, puis un affaiblissement lent et progressif qui va jusqu'à la paralysie complète de toutes les fonctions qui dépendent de la moelle épinière. Il y a d'abord constipation, rétention d'urine, troubles des fonctions génésiques; puis impuissance, incontinence et enfin gâtisme.

Le mal est très grave, et les moyens ordinaires de la médecine — pointes de feu, douces, électricité — ne sont presque toujours que des palliatifs retardant plus ou moins longtemps la marche naturelle et fatale de la maladie, qui peut durer 12 et même 15 ans.

Quand le malade ne dépasse pas 45 à 50 ans et qu'il possède encore une assez grande somme de vitalité, on peut, presque toujours, guérir radicalement cette affection, au moyen du magnétisme méthodiquement employé. Mais la tâche est difficile, car, sauf de très rares exceptions, le traitement doit être ré-

gulier, presque quotidien, pendant un temps qui peut varier de 6 à 18 mois, suivant la gravité du mal; ensuite être intermittent, pendant un temps qui peut bien encore être aussi long. On doit employer en même temps le magnétisme humain, celui de l'aimant et tous les moyens auxiliaires que l'art magnétique met à la disposition du malade, soit pour calmer, soit pour exciter.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Agir sur l'ensemble de l'organisme, mais plus spécialement sur la moelle épinière, pour calmer pendant la période aigüe ou quand il y a des crises, pour exciter dans le cas contraire.

Pour calmer: Se placer debout à la gauche du malade, appliquer la main gauche au front, la droite à la nuque, les doigts en l'air; puis, avec cette dernière, faire successivement des applications sur toutes les parties de la colonne vertébrale. Insufflations chaudes, malaxations légères avec le bout des doigts, frictions rotatoires et traînantes depuis la base du crâne jusqu'au bas des reins. Se placer ensuite en position convenable auprès du malade et faire sur les parties douloureuses des frictions traînantes sur le trajet des nerfs, en partant de la colonne vertébrale. Faire asseoir le malade sur un tabouret ou sur une chaise de telle façon que l'on puisse appliquer le genou droit au bas de la colonne vertébrale et la main droite vers le milieu. On peut également se servir du pied droit. S'asseoir devant le malade, appliquer les mains sur ses genoux pendant quelques instants, frictions traînantes sur les jambes, passes longitudinales pratiquées très doucement, et terminer la séance, qui doit bien durer de 50 à 55 minutes, par quelques passes à grands courants de la tête aux pieds.

Pour exciter: Se placer à la droite du malade, appliquer la main droite au front, la gauche à la nuque, les doigts en l'air; et avec cette dernière, faire des applications sur toutes les parties de la colonne vertébrale. Insufflations chaudes, malaxations avec le bout des doigts, frictions traînantes de la base du crâne au bas des reins. Faire asseoir le malade de telle façon que l'on puisse appliquer ses genoux sur la région des reins, pendant que l'on pose la main gauche entre les deux épaules. Le pied gauche appliqué sur le bas de la colonne vertébrale ou les deux pieds, à l'origine des sciatiques exercent une action très énergique, qui fatigue peu le magnétiseur. Malaxations, frictions rotatoires et traînantes, passes à grands courants.

AIMANT. — Dans l'intervalle des séances, porter constamment un plastron magnétique à 6 et même 8 lames spéciales, soit pour calmer, soit pour exciter. En cas d'insomnie,

porter pendant la nuit une lampe magnétique sur le front, pour calmer.

MOYENS AUXILIAIRES. — Boissons et aliments magnétisés: s'envelopper la taille dans une longue ceinture de flanelle qui doit être magnétisée tous les jours.

EXEMPLES DE CURES

I. — Le docteur H. André expose dans le tome 8 de "l'Union magnétique", p. 245, un cas très curieux, surtout par la rapidité avec laquelle la guérison s'est produite. Il s'agit d'une femme d'une trentaine d'années qui fut affectée de surdité et d'état nerveux, à la suite d'une fièvre typhoïde 15 ans auparavant. L'état de la malade qui est très minutieusement décrit, se compliqua de myélite qui s'aggrava d'année en année. Je reproduis seulement ce qui est relatif à l'état de maladie au commencement du traitement:

«...La malade ne peut supporter ni les veilles ni le bruit, ni la foule, ni aucune émotion morale, ni enfin une lumière un peu vive, sans éprouver une violente douleur au-dessus des yeux, douleur qui se convertit en un tiraillement nerveux venant se grouper à la nuque, et descendant le long de l'épine dorsale et les nerfs sciatiques d'une part jusqu'au sacrum, et de l'autre jusqu'aux talons, où elle occasionne des picotements insupportables; en même temps, il y a de vives douleurs aux coudes et au cœur.

« Le calme le plus complet, le repos au lit soulagent les souffrances, et la dureté de l'ouïe diminue ou augmente selon l'état moral et physique. — Les nuits sont généralement mauvaises et accompagnées de rêves d'incendie, de voleurs, d'assassins, de bêtes féroces, etc. — La malade se réveille toujours très fatiguée et avec une constriction spasmodique du larynx et de l'œsophage qui l'empêche, jusqu'à une heure très avancée de la journée, d'avaler le moindre aliment solide. — Après avoir mangé: toux spasmodique tenace aggravant toutes les douleurs. — Elle éprouve aussi des engourdissements dans les mains, les jambes et les pieds; et généralement, à l'approche de la nuit, un froid glacial de tout le corps, avec frissons et tremblement des membres qui se dissipent après quinze ou vingt minutes qu'elle est au lit. — Une partie des vertèbres dorsales sont très sensibles au toucher, ainsi qu'en se courbant et en se renversant en arrière. —

« La malade ne peut se coucher ni sur le côté gauche, ni sur le dos; la seule position possible est sur la poitrine. — Les menstrues sont régulières, mais durent de six à huit jours, avec écoulement d'un sang pâle. — Dans les intervalles, il y a leucorrhée laiteuse avec pression vers le bas-ventre et douleurs lancinantes au pénis. — Après les règles: souffrances nerveuses, très grande faiblesse, odontalgie et douleurs violentes au dos et au

sacram. — La malade ne peut presque plus marcher et ne se lève que pour passer de son lit sur une dormeuse, où elle est forcée de rester immobile. — Elle ne peut ni se coucher ni se déshabiller seule; sa faiblesse est telle, qu'à peine si elle peut faire quelques pas, même étant soutenue. Il y a, de temps en temps et alternativement, constipation ou diarrhée.

« **“ Diagnostic ”.** — Myélite chronique bien caractérisée, avec complication d'hémorrhoides borgnes, souffrances gastriques, grand affaiblissement de la matrice et engorgement des ovaires.

« **“ Traitement magnétique ”.** — Le 15 janvier 1861, mon ami le Dr J. de Kirico, qui, depuis le 12, soignait la malade, vint me chercher pour me conduire chez elle, désirant la confier à mes soins pour un traitement magnétique.

« Dès le même jour, je magnétisai pour la première fois la malade, qui s'endormit après quatre ou cinq minutes.

« Malheureusement je fus obligé de la laisser sept jours sans être magnétisée, par suite d'une influence de famille. Le 22, je pus reprendre la magnétisation, et, sur l'ordre que me donna la malade en état de sonnambulisme, je la laissai vingt jours dans cet état.

« Depuis lors, tous les jours et jusqu'au 3 mars inclusivement, je magnétisai la malade pour maintenir l'intensité de mon action ainsi que le sommeil magnétique.

« Le 3 mars, la malade se réveilla seule, d'après l'ordre que je lui donnai la veille. Puis je la magnétisai encore deux fois, le 7 et le 21 seulement, époque à partir de laquelle je cessai le traitement, la malade ayant déclaré elle-même, dans son sommeil, qu'elle était complètement guérie du douloureux état dans lequel elle se trouvait depuis sept ans.

« Le 9 avril, mon ami, le Dr Kirico, et moi rédigeâmes le tableau qui précède de la maladie de M^e M. du P. à la suite duquel M. L. du P. voulut bien joindre un certificat constatant son exactitude, ainsi que la guérison de sa femme, si merveilleusement obtenue en si peu de temps. »

II. — Un cas non moins curieux que le précédent est rapporté par Lafontaine dans L'ART DE MAGNÉTISER. 1852, p. 200. Il s'agit de M. Bordères, agréé au tribunal de commerce de Rouen, affecté de paralysie des jambes, troubles de la parole et malaises divers, depuis un an, tenant à une inflammation de la moelle épinière qui fut presque complètement guérie en 17 séances. Voici une lettre que le malade reconnaissant écrivit à son magnétiseur quelques mois après avoir cessé les magnétisations :

« Monsieur,

« Je viens satisfaire à votre demande; ma santé est bonne et j'ai bon appétit. L'hésita-

tion est à peu près disparue, c'est-à-dire qu'elle est beaucoup moins fréquente, et je sens le dégagement de plus en plus, au fur et à mesure que je me gargarise avec l'eau magnétisée; en somme, je suis à peu près dans mon état normal, sans aucun fléchissement des jambes.

J'ai l'honneur d'être, etc...

« BORDÈRES, agréé. »

III. — M. X... qui menait de front ses études littéraires et artistiques fut, dès l'âge de 18 ans, affecté de troubles divers se manifestant surtout par une grande impressionnabilité, une crainte exagérée, de la faiblesse dans les jambes. A 19 ans, il fit son volontariat, tout en continuant encore ses études artistiques. En rentrant, malgré l'avis contraire de sa famille, il se livra entièrement à son art favori et acquit rapidement une réputation qui le fit rechercher dans tous les salons à la mode. Mais le surmenage et les contrariétés augmentèrent son état qui se compliqua peu à peu d'une façon désespérante. Il consulta les princes de la science qui diagnostiquèrent: les uns « myélite chronique », les autres « troubles des fonctions du système nerveux » et prescrivirent les traitements les plus divers qui n'empêchèrent pas la maladie de suivre sa marche progressive.

A 26 ans, les jambes sont affaiblies, à tel point qu'il a peine à marcher, l'impressionnabilité est excessive, la tête est toujours lourde, une douleur sourde se fait sentir en plusieurs points de la colonne vertébrale, le moindre travail détermine une fatigue accablante et il éprouve constamment des malaises assez inexplicables.

Désespéré, en juin 1890, il me demanda mes soins. Pendant 3 à 4 mois, il vint assez régulièrement 3 fois par semaine. Au bout de ce temps, l'amélioration était déjà considérable, et il put, sans inconvénient, s'absenter pendant 5 à 6 semaines. A son retour, il revint au traitement deux fois par semaine. Au mois de juillet 1891, après environ 90 séances, il fut rétabli de façon satisfaisante. Malgré le mariage, son état s'améliora encore sensiblement. Quoique n'éprouvant plus aucun malaise, il vint encore quelques fois jusqu'à la fin de l'année, époque où la guérison put être considérée comme complète.

REVUE DES LIVRES (1)

La Graphologie simplifiée. — L'art de connaître le caractère par l'écriture. Théorie, pratique, par Arsène AUSS. In-18 de xx-256 pages. Prix : 3 fr. 50, chez Kolb.

Déjà nous avons nombre de traités sur la graphologie.

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires aux bureaux du Journal.
A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

En ouvrant le nouveau volume, et après avoir parcouru les premiers chapitres, nous étions presque convaincus que c'était un livre de plus, mais non pas une œuvre nouvelle et intéressante.

Nous avons été récompensés de notre persévérance à poursuivre l'étude de la graphologie simplifiée de M. Arsène Aruss. En effet, quand nous en fûmes à l'*Alphabet graphologique*, la personnalité et les recherches de l'auteur prirent corps. Là est le côté curieux, intéressant, presque nouveau du travail. Le graphologue y trouvera une étude utile à ses recherches, le simple lecteur y puisera des notions condensées, qui lui permettront de saisir au vol, dans l'examen d'une écriture quelconque, sinon les finesses du caractère, du moins les qualités ou les défauts dominants. A ce point de vue, cet ouvrage complète ceux qui ont précédemment paru sur la question.

Ainsi, ce qui doit surtout attirer l'attention du chercheur, c'est l'étude détaillée de chaque lettre en particulier, puis de chaque signe, barres, points, accents. L'exemple est donné à côté de l'analyse.

Enfin l'esquisse graphologique ou le moyen rationnel de faire un portrait d'après la graphologie, termine ce travail qui ne peut manquer d'obtenir un véritable succès d'utilité pratique.

La Voie parfaite ou le Christ ésotérique par ANNA KINGSFORD, docteur en médecine de la Faculté de Paris, et E. MAITLAND, avec une préface d'E. SCHURE, in-8° de xv-336 pages, traduit de l'anglais, 6 fr., chez *Alcan*.

Les auteurs ont eu pour but de faire pour le Mysticisme de l'Occident ce que la Société théosophique a entrepris en faveur du Mysticisme de l'Orient. Il s'agit de mettre l'interprétation de ce Mysticisme en harmonie avec son but originel, afin d'arracher les Ecritures et la Religion à l'obscurcissement qu'elles ont subi sous un contrôle exclusivement sacerdotal.

C'est aujourd'hui un fait reconnu que le dogme chrétien, tel qu'il s'enseigne depuis dix-huit cents ans, ne répond plus aux besoins de notre époque.

Le livre de Mme Kingsford et de M. Maitland répond à un besoin de notre temps; il expose des idées, habituellement enveloppées de formules obscures, dans le langage clair de la philosophie moderne, et il les appuie sur des données empruntées aux sciences. On y trouve un essai de synthèse ésotérique au point de vue de la science contemporaine et en vue de notre civilisation. La révélation n'est plus un privilège sacerdotal, elle est destinée à devenir de plus en plus individuelle et universelle, mais graduée selon les capacités. On ne voit plus le Christ historique, mais le Christ-principe, le Verbe humain et divin, le Fils de l'Homme devenant par sa régénération le Fils de Dieu dont chaque homme porte en lui-même le germe latent.

Ce livre est indispensable dans la bibliothèque du savant, à la recherche de la vérité philosophique, et tous ceux qui aiment à lire autre chose que les banalités de romans peignant une vie factice, en feront, eux aussi, l'acquisition.

Traits de lumière : Recherches psychiques, preuves matérielles de l'existence de la vie future, par C.-A. BODISCO, avec préface de PAPUS, in-8° de xvi-125 pages. Prix 5 fr., chez *Chamuel*.

Spirites, voulez-vous grossir votre documentation, voulez-vous vous armer pour la lutte contre l'incrédulité des profanes, vite, ajoutez les *Traits de Lumière*, de M. Bodisco, à la collection des arguments et preuves que vous avez pu réunir.

La préface synthétise le livre. Papus l'a écrite dans un style clair, compréhensible à tous, qui montre, dans ce milieu où l'obscurité dans les démonstrations, le symbolisme dans les formules, sont un peu trop cherchés, qu'il est, lui, avant tout homme de science, et que son esprit d'analyste l'élève souvent bien au-dessus de ses confrères de l'école spirite.

Quant à M. Bodisco, nous ne devons non plus le laisser dans le nombre de ceux qui fuient les explications franches. Il a écrit son livre militairement, c'est-à-dire avec une franchise de soldat. Il a vu, il le dit. Les faits parleront suffisamment, et pour qu'ils ne passent pas pour être le résultat de hantises ou d'hallucinations d'un cerveau déséquilibré, il se fait examiner par des médecins et sortant ravi de l'examen, il écrit avec raison : *Je suis sain de corps, donc mon esprit est sain.*

Certes, les matérialisations relatées par l'auteur paraîtront bien extraordinaires aux sceptiques, mais l'accent de vérité qui ressort du récit nous semble un garant de la réalité des phénomènes.

Fervent chrétien, M. Bodisco termine son livre par trois chapitres à méditer : s'y conformer en tous points serait atteindre la perfection... mais hélas, la perfection n'est pas de ce monde.

Comment on devient mage. Ethique (amphithéâtre des sciences mortes), par le Sar MÉRODACK J. PELADAN, avec un portrait pittoresque gravé par G. POINTEL, in-8° de 303 pages. Prix 7 fr. 50, chez *Chamuel*.

Il y a de ces choses qui défient l'analyse, soit qu'elles synthétisent le ridicule, soit qu'elles touchent au sublime. C'est dans ces cas, où l'esprit reste perplexe devant une œuvre, que l'on se rend le mieux compte que les extrêmes se touchent.

Si le lecteur est un être ignare, si son âme n'est pas de celle dont on fait une âme d'initié, il restera... étonné devant *Comment on devient mage*. Mais si au contraire, le lecteur est une de ces natures déjà épurée par l'étude théosophique, si son cœur est ouvert aux sentiments de divin amour qui régit le grandiose occultisme, si son âme s'est éthérée au contact de la prestigieuse flamme de la science *révélatrice*, alors il sera plein d'admiration devant l'œuvre du sar Péladan et il fera de cette œuvre, le sublime bréviaire de ses heures de méditations.

Mais hélas! rares sont les derniers, et plus nombreux que les oiseaux des bois sont les autres.

C'est pour cela que ce travail très intéressant ne sera pris au sérieux que par le petit groupe de fidèles de l'ésotérisme.

Pour les autres, suivant les tempéraments, il y aura là une étude dont mille points sont curieux

un livre à conserver comme une tentative d'école. Les ignorants en riront. De quoi ne rit-on pas de nos jours ?

Mais le sar est au-dessus des appréciations des modernes humains. Descendant d'une race qui méprise ceux qui ne peuvent la comprendre, il est en dehors de la discussion. Il rayonne et pontifie, il enseigne et doit consoler. C'est tout.

Comment on devient mage sera lu par bien des gens; tous n'y apporteront pas la vénération qu'il convient, mais le livre n'en sera pas moins répandu, et en dehors de la vulgarisation qu'il peut poursuivre — c'est une hérésie que nous commettons — le sar aura un succès de librairie que beaucoup recherchent en vain.

FABIUS DE CHAMPVILLE.

L'Inspiration profonde, active, inconnue en physiologie, par **SOFIA**, marquise DE CICCOLINI. In-8° de 69 pages. 1 franc à la *Librairie du Magnétisme*.

Il ne s'agit point ici de l'inspiration spirituelle, mais de la manière de respirer pour éviter toutes les maladies, triompher de l'anémie, de la débilité et vivre longtemps. On en était arrivé, à la fin du XIX^e siècle, sans avoir encore compris toute l'importance du mécanisme de la respiration; il a fallu qu'une femme, émue des souffrances de l'humanité, fit à ce sujet des remarques extraordinairement lucides et entreprit un réel apostolat contre les préjugés, la routine et les mauvaises habitudes. L'air peut nous donner la mort ou la vie, tout dépend de la manière de l'absorber et les preuves y sont données scientifiquement. Il y est beaucoup question de l'influenza, sujet tout d'actualité, en cette période de réapparition de l'épidémie.

Ce petit ouvrage, conçu en un français net et pur qui en rend la lecture facile et attrayante, se recommande à l'attention de tous nos lecteurs.

En Vitrine, par René de MARICOURT. In-18 de 333 pages. 8 fr. 50, chez *Flammarion*.

Sous ce titre, notre distingué collègue, M. R. de Maricourt, pour lequel les mystères du Magnétisme et de l'Occultisme offrent des attrait sans nombre, vient de faire paraître une série de nouvelles destinées à produire une sensation profonde.

Ce volume, où le terrifiant succède au macabre, laisse l'esprit inquiet, troublé par l'inconnu. Nous y avons retrouvé les mêmes émotions qu'à la lecture des contes d'Edgar Poe.

Mais, sous ces dehors étranges, l'auteur dissimule l'exposé d'une théorie personnelle du magnétisme et soulève un coin du voile cachant ses hautes conceptions psychologiques.

Nous ne saurions trop recommander ce livre, car des contes et romans basés sur les effets du magnétisme qui ont paru en ces derniers temps, il est un des meilleurs au double point de vue scientifique et littéraire.

Les Etats profonds de l'Hypnose, par le lieutenant-colonel de **ROCHAS D'AYGLON**. In-8 de 117 pages. Prix 2 fr. 50, chez *Chamuel*.

Voici un livre qui, en ses quelques pages, va

faire faire un pas immense à l'œuvre [que nous poursuivons.

On reconnaît donc enfin dans certaines sphères officielles — celles où la science n'exclut pas la franchise — que les magnétiseurs, les partisans de la théorie du fluide — ces fous, ces illuminés, ces charlatans, ces exploités — de quels noms ne les a-t-on pas qualifiés!... — avaient tout bonnement raison.

Les premiers, avec les faibles moyens dont ils disposaient, ont pénétré dans une forêt encore vierge et, bravant les railleries, ont tracé un étroit sentier que ne dédaignent pas de suivre aujourd'hui les pionniers officiels; ils l'élargissent, le débarrassent des ronces qui l'obstruent de part et d'autre pour le rendre accessible à tous, mais ils suivent, qu'on ne l'oublie pas, un chemin dont le tracé est fait depuis longtemps.

Le livre de M. de Rochas provoque dans le monde savant une stupeur profonde, dans le public avide de savoir un trouble infini. Il fait entrevoir l'aurore d'une nouvelle science qui est l'antithèse de celle formant la base de nos connaissances actuelles, son principe étant l'inexact et l'irréel pour nos sens.

Cette science que ses premières manifestations ont, il y a bien longtemps, révélé aux magnétiseurs, l'auteur la révèle aux Facultés qui ne la voulaient pas soupçonner et il le fait de telle sorte qu'il sera désormais impossible à ces dernières de ne pas l'accepter.

Une analyse, même détaillée et fouillée, de l'œuvre de M. de Rochas ne se peut faire; il la faut lire en son entier; c'est, non une nécessité, mais un devoir qui s'impose à tous ceux que la question magnétique intéresse.

L'Unité de la Vie passée, présente et future, ou l'immortalité individuelle et collective, par **PIERRE-FÉLIX COURTÈRES**. In-16 de 218 pages. Prix 1 fr. 50, à la *Lumière*.

L'esprit de ce petit livre est basé sur la pluralité des existences terrestres. L'auteur y cherche à prouver la préexistence de l'âme au corps, sa survivance à ce dernier, et ses réincarnations successives, jusqu'à épuration et l'immatérialisation la devant rapprocher de ce foyer de lumière et de vie, qui est l'inconnu, l'X en vertu duquel l'univers entier se meut.

Après avoir exposé la raison de la pluralité des existences, l'auteur enseigne par quelles lois morales on se prépare de bons et beaux jours. En faut-il davantage pour désirer lire un livre? Ce livre est donc, non seulement à lire, mais à méditer, à faire lire, à répandre dans le monde social si tourmenté de notre temps.

La Magicienne, par **J. LERMINA**, avec une composition inédite de **J. Lefèvre**. In-12 de 384 pages. Prix 3 fr. 50, chez *Chamuel*.

La *Magicienne* est une œuvre des plus originales. Par la hardiesse de ses hypothèses, Jules Lermina attire le regard vers les espaces invisibles, comme ces voyageurs qui, par leurs écrits merveilleux, ont poussé les explorateurs à la conquête

de la terre. Ce livre est le manuel de la magie maternelle et conjugale.

Almanach-annuaire de l'électricité et de l'électro-chimie. Poir 1892. Chez *Firmin-Leclerc*.

Der Hell-Magnetismus, par *WILLY-REICHEL*, magnetopath. Brochure de 48 pages, chez *Karl Siegmund*, à Berlin.

Gli odierni occultisti, sono realmente i continuatori della Dottrina delle antiche iniziazione, par *G. PALAZZI*. Brochure de 85 pages, à la Direction de la *Sfinge*, à Rome.

Destellos del Infinito. Conceptos morales, científicos y filosóficos, par *B. A. MENDOZA*. In-16 de 252 pages, chez *Llaurado*, à Madrid.

G. DÉMAREST.

LE MAGNÉTISME AU MOYEN-AGE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par *H. DURVILLE*, 3^e édition (1^{er} volume).

Chez les Sorciers

L'origine de la sorcellerie étant établie, revenons aux sorciers. Jetons un coup d'œil rapide sur les crimes imaginaires que la crédulité aveugle leur imputait et voyons ce qui, dans leurs œuvres, touche à ce que nous appelons aujourd'hui le magnétisme.

On distinguait la sorcellerie active et la sorcellerie passive. Les sorciers à proprement dit faisaient partie de la première catégorie; les possédés, les maléficiés, les ensorcélés, c'est-à-dire ceux qui avaient subi l'action soi-disant diabolique des premiers, appartenaient à la seconde.

D'après Bodin, les sorciers commettaient quinze crimes principaux: 1^o ils reniaient Dieu; 2^o ils blasphémaient; 3^o ils adoraient le diable; 4^o ils lui vouaient leurs enfants; 5^o ils les lui sacrifiaient souvent, avant qu'ils soient baptisés; 6^o ils les consacraient à Satan, dans le ventre de leur mère; 7^o ils lui promettaient d'attirer tous ceux qu'ils pourraient à son service; 8^o ils juraient par le nom du démon, et s'en faisaient honneur; 9^o ils ne respectaient aucune loi, et commettaient jusqu'à des incestes; 10^o ils tuaient les personnes, les faisaient bouillir et les mangeaient; 11^o ils mangeaient même les pendus; 12^o ils faisaient mourir les gens par sortilèges; 13^o ils faisaient crever le bétail; 14^o ils faisaient périr les récoltes et causaient la stérilité; 15^o ils se faisaient en tout les esclaves des démons. (DE LA DÉMONOMANIE DES SORCIERS, p. 217)

Tous ces chefs d'accusation sont autant d'absurdités qui ne méritent même pas d'être discutées. Malgré cela j'en retiendrai quelques-uns sur lesquels on peut faire des observations dont l'importance n'échappera pas à un seul des partisans du magnétisme.

— On accusait les sorciers d'adorer le diable. Ce culte lui était rendu au "sabbat". D'après la croyance populaire, le sabbat était une assemblée nocturne où se rendaient les sorciers de toute une contrée. Ils y étaient transportés à travers l'espace, sur le dos d'un

démon protecteur ou même sur un simple manche à balai. Là, on méditait sur le mal, on préparait les maléfices, on faisait des orgies, on banquetait avec les démons, sous la présidence de Satan qui paraissait ordinairement sous les traits d'un personnage tenant de l'homme et du bouc. Cette conception qui paraît monstrueuse à son importance au point de vue ésotérique. C'est l'image défigurée du dieu Mendès que l'antiquité égyptienne symbolisait avec le bouc, comme elle symbolisait d'autres divinités, c'est-à-dire d'autres forces de la nature par l'ibis, le crocodile, le bœuf, etc... Le prince des ténèbres distribuait de l'argent à ses serviteurs, donnait ses ordres, recevait les néophytes qu'il marquait en les touchant soit avec le sceptre qu'il tenait à la main soit avec l'une des cornes qui ornaient son front. Dans la suite, cette marque constituait contre le sorcier la preuve la plus accablante, la plus certaine de son initiation diabolique. On verra dans le chapitre suivant en quoi elle consistait. Au lever de l'aurore, tout disparaissait comme par enchantement; les démons retournaient probablement dans l'enfer d'où ils étaient sortis et les sorciers rentraient à leur logis sur le coursier qui les avait amenés. Le sorcier se réveillait ensuite, fatigué par toutes les péripéties de cette folle équipée, l'esprit plein de ce qu'il avait cru voir, entendre, toucher.

Ces assemblées, qui étaient signalées dès le V^e siècle, passaient pour être nombreuses et fréquentes; et malgré l'aveu d'un nombre considérable de malheureux qui ont payé de leur vie cette erreur de leurs sens, on ne put jamais en prendre un seul en flagrant délit, ni même soupçonner le lieu de ces réunions qui n'ont existé que dans l'imagination délirante des pauvres fous qui se croyaient des sorciers, des prêtres qui les accusaient et des juges qui les condamnaient.

Pour se rendre au sabbat, le sorcier prononçait ordinairement quelques mots et se frictionnait tout le corps avec un onguent composé de drogues stupéfiantes et soporifiques — on dirait aujourd'hui des substances hypnotiques — qui devait le rendre invulnérable et qui, en réalité, le plongeait dans un sommeil érotique. Ainsi endormi, sous l'empire d'une imagination déréglée, il avait des rêves et des visions dont il conservait le souvenir, en vertu d'une sorte d'auto-suggestion dont le mécanisme de la suggestion hypnotique chez les hystériques peut nous donner une idée.

Ce dérèglement de l'imagination, qui était une sorte de folie contagieuse, s'établissait chez ceux qui désiraient devenir des sorciers, par la croyance populaire, par les descriptions qu'ils avaient entendues de la bouche de ceux qui se figuraient être revenus du sabbat; et plus tard, il était entretenu et fortifié par

les hallucinations qu'ils avaient eux-mêmes dans ce sommeil anormal.

Ils avaient tous la conviction profonde d'avoir vu le diable en personne, d'avoir assisté à des festins réels; et, quoiqu'ils sentissent bien, comme ils l'avaient devant les juges, que ces repas n'apaisaient pas leur faim, ils ne pouvaient pas admettre qu'ils étaient dans leur lit au lieu d'être au sabbat, qu'ils n'avaient adoré le diable que par la pensée, fait des orgies, bu et mangé qu'en rêve.

Le plus simple bon sens l'indiquait pourtant et les expériences de Gassendi l'ont prouvé jusqu'à l'évidence.

A cet effet, le savant philosophe se rendit dans les Alpes où la sorcellerie florissait encore (au milieu du XVII^e siècle) comme à ses plus beaux jours. Il se mit en rapport avec les sorciers et obtint d'eux le secret de la drogue narcotique en vertu de laquelle ils se transportaient au sabbat. En possession de cette recette, il fabriqua de l'onguent et se fit passer lui-même pour un maître sorcier, promettant à des paysans qui ne demandaient pas mieux que d'être ses élèves, de les initier aux mystères de la sorcellerie et de les conduire au sabbat. Suivant les recommandations précises du maître, les élèves sorciers employèrent la drogue, se couchèrent et ne tardèrent pas à s'endormir d'un profond sommeil, avec la conviction d'être bientôt transportés dans l'assemblée infernale. A leur réveil, les dormeurs qui, sous l'œil de l'expérimentateur, n'avaient pas quitté leurs lits, firent le récit de ce qu'ils avaient cru voir et racontèrent en détail les impressions qu'ils avaient éprouvées dans cette réunion imaginaire.

Gassendi conclut naturellement que tous les prétendus voyages à travers l'espace sur un manche à balai, le sabbat et les crimes dont les sorciers s'accusaient n'existaient que dans leur imagination exaltée; en un mot que ceux-ci étaient des malades atteints dans leurs facultés mentales et qu'ils n'étaient pas des criminels. Quelques médecins partageaient cet avis qui n'était pas celui du plus grand nombre d'entre eux, et moins encore celui des démonographes, si ce n'est Jean Wier. Pourtant, l'idée que les sorciers n'assaient pas en personne au sabbat, mais seulement en esprit, n'était pas nouvelle au temps de Gassendi. Tout le monde en admettait la possibilité depuis longtemps; cela pouvait être, mais c'était une exception à la règle générale. En parlant du ravissement ou extase des sorciers, Bodin rapporte plusieurs faits de ce genre qu'il considère comme autant d'artifices que le démon emploie, quand il plaît, pour mieux tromper. Je laisse la parole à l'auteur: « Nous en avons une histoire de récente mémoire, de l'auteur de la Magie naturelle, lequel raconte avoir fait

preuve d'une sorcière qui se frotta de gres-ses toute nue, puis tomba pasmée sans aucun sentiment, et trois heures après retourna en son corps, disant nouvelles de plusieurs pays, qui furent avérées. Vray est que l'Auteur du livre (qui mérite le feu) monstra les moyens de le pratiquer. Or Sathan en use envers ceux qui veulent pas découvrir, ou qui, pour la grandeur de leur maison, ou autres raisons n'osent se trouver en telles assemblées. »

« Je tiens du Président de la Tourette, continue le même auteur, qu'il a vécu en Dauphiné une Sorcière, laquelle estant couchée au long du feu, fut ravie en extase, demeurant son corps en la maison: Et parce qu'elle n'entendait rien, son maistre frappait dessus à grands coups de verge, et pour sçavoir si elle estait morte, on lui fist mettre le feu aux parties les plus sensibles, pour tout cela elle ne s'esveille point. Et de fait le maistre et la maistresse la laissèrent estendue en la place, pensant qu'elle fust morte. Au matin, elle se trouve en sont licé couchée. Dequoy son maistre esbaly, luy demanda ce qu'elle avait eu: Alors elle s'écria en son langage: Ha mon maistre tant m'avez batue. Le maistre ayant fait le conte à ses voisins, on luy dist qu'elle estait Sorcière: Il ne cessa qu'elle ne luy eust confessé la vérité, et qu'elle avait esté de son esprit en l'assemblée des Sorciers: Elle confessa aussi plusieurs meschancetez, qu'elle avait commises, et fut bruslée. » (DE LA DÉMONOMANIE DES SORCIERS, 1637. p. 102.)

Quoique la description de cet état d'« extase » soit bien incomplète, il est facile de comprendre que nous sommes là en présence d'une crise d'hystérie.

On accusait les sorciers, et ceux-ci s'accusaient eux-mêmes de toutes les infamies. — Ils mangeaient les morts. Une femme s'accuse d'avoir déterré le cadavre d'un enfant et de s'être rassasiée de sa chair à demi-putréfiée. Elle est condamnée. Le mari qui croit sa femme innocente d'une telle profanation proteste; il demande, au moins, que cette étrange affirmation soit vérifiée. On procéda à l'exhumation et le petit cadavre fut trouvé intact dans son linceul. C'était une preuve bien évidente que la malheureuse n'était qu'une hallucinée. Mais dans la sincérité de sa conviction, elle affirme encore avoir dit la vérité; et pour lui donner raison, en déclarant que le cadavre retiré du linceul n'était pas le cadavre véritable, mais que ce n'était qu'un fantôme, un simulacre déposé là par Satan pour tromper la justice, le juge confirme la sentence et l'envoie au bûcher.

— Par envoûtement, maléfices, sortilèges, ils faisaient mourir ceux qu'ils détestaient; ils détruisaient les végétaux et envoyaient la maladie et la mort dans les troupeaux.

L'envoûtement consistait dans la préparation d'une figurine de cire modelée à la ressemblance de la personne qu'on voulait envoûter. On la consacrait par une sorte de baptême en proférant mille imprécations. Tous les jours, pendant un certain temps, en répétant les mêmes imprécations, le sorcier approchait cette figure du feu et la piquait avec des aiguilles; puis il l'approchait du feu de plus en plus, la faisait fondre et la brûlait. L'effet de l'envoûtement était certain, surtout si on mélangeait à la cire des cheveux, du sang de celui qu'on voulait envoûter ou même un objet quelconque lui ayant appartenu. Par une communication sympathique que l'on croyait établir entre la personne et la figure qui la représentait, les piqûres et les brûlures faites à celle-ci devaient être ressenties par celle-là. Quand l'opération était faite lentement et avec méthode, l'envoûté ne tardait pas à éprouver des malaises inexplicables, des douleurs, puis il tombait malade, languissait pendant quelque temps et mourait, sans que la médecine pût apporter le moindre soulagement à ses souffrances.

Si l'envoûteur était découvert pendant cette opération qui devait durer plusieurs mois, et que la figure représentant l'envoûté lui fut enlevée, les effets de l'envoûtement cessaient aussitôt et le malade recouvrait la santé, car le fil conducteur de la mauvaise influence du sorcier était brisé; en un mot, le charme était rompu.

Le maléfice consistait en un objet quelconque, une poudre, un fruit, une hostie, un crapaud chargé d'imprécations et de malédictions que l'on cachait sous le seuil de la bergerie, dans la maison, dans le jardin ou dans un endroit quelconque où passaient souvent les animaux et les serviteurs de celui qu'on voulait maléficer. La mauvaise influence déposée sur l'objet maléfique devait se transmettre à ceux qui s'en approchaient. Le sorcier ou plutôt la croyance populaire admettait que, par ce moyen, on pouvait détruire les moissons et les fruits, rendre malades et même faire mourir les animaux et les hommes. Beaucoup de maladies étaient attribuées à cette cause; et pendant qu'une épidémie ravageait un pays, on ne manquait pas de découvrir un ou plusieurs sorciers qui s'accusaient souvent eux-mêmes d'être les auteurs de cette calamité. Ils étaient immédiatement déferés à la justice, on instruisait leur procès qui était rapidement terminé et, sans appel, on les condamnait au bûcher.

Les sorciers jetaient des sorts qui produisaient des effets analogues à ceux des maléfices. Pour cela, il leur suffisait de souffler sur la personne qu'ils voulaient ensorceler, de la toucher ou même de la regarder. Le

regard, le souffle ou le toucher servait de véhicule à leur action diabolique et l'ensorcelé tombait, d'une façon plus ou moins complète, en leur pouvoir. Dans les circonstances ordinaires de la vie, rien ne réussissait plus à l'ensorcelé: ses récoltes, en parti dévorées par les insectes, n'arrivaient pas en maturité, ses bestiaux, ses serviteurs, ses enfants tombaient malades et mouraient; et lui-même était sans cesse exposé aux plus grands dangers.

Quelques philosophes attribuaient l'action maléfique des sorciers à l'emploi de poisons subtils dont ils possédaient le secret ou à d'autres causes naturelles; mais l'opinion des démonologues était toute autre. Écoutez Bodin: « Mais pour montrer de plus en plus, dit-il, que les crapaux ny les hosties, ny les poudres diaboliques ne font mourir les animaux, il est tout notoire, que toutes les plus grandes Sorcières font quelquefois mourir en soufflant au visage, comme Daneau a bien remarqué en son petit dialogue: mais je n'approuve pas que c'est par le moyen des poisons qu'elles ont en la bouche, comme dit Daneau. Car les Sorcières en mourroient les premières, qui est un argument auquel je ne voy point de response, et qui peut servir contre un certain personnage Italien, qu'on dict avoir esté des plus grands empoisonneurs de son aage, ce que je ne puis croire, quoy qu'on die, qu'il aourny des grands parfums à plusieurs personnes, qui mourroient après les avoir sentis, car il feust mort tout le premier veu qu'il faisoit les senteurs, si le Diable n'eust tué ceux qu'il avoit chargé par une juste permission divine, de tuer par le moyen de ce Sorcier, qu'on appelloit Empoisonneur, duquel Dieu a exterminé la race bientôt après sa mort par supplices publiques. Et mesmes au procès des Sorcières sous Valery en Savoye, imprimé, il se trouve qu'en jettant de la poudre sur les plantes, soudain elles mourroient. Et au mesme procès imprimé, au livre de Daneau l'an M. D. LXXIX, une jeune Sorcière qui avoit esté séduite par sa mère, confessa que son père, Sorcier, luy avoit baillé d'une racine, laquelle elle mettoit en sa bouche, et souffloit contre celui qu'elle vouloit faire mourir, et mouroit soudain: en quoy il appert que ce n'estoit pas la racine qui ne fut onc de telle puissance, ains le Diable; car la Sorcière fust sans comparaison plus tost morte: c'est pourquoy je ne puis estre de l'avis de Joubert Medecin qui escrit qu'il y a des poisons si subtiles, qu'en frottant l'estrier, celui qui monte à cheval en meurt. Car il faudroit premièrement que ceux qui composent les poisons si subtiles en mourussent, et ceux qui tiennent l'estrier, ou qui approchent du cheval mesmes. D'avantage on void que le bestail passant sur l'esseuil de quelques poudres ou serpents que les Sorciers y enterrent, meurent. Ce n'est

donc pas le poison, ny les os, ni les poudres enterrées qui font mourir: mais Sathan à la prière des Sorcières, par la juste permission de Dieu. Et pour le monstrier encores mieux, j'ay un procès qui n'a esté envoyé par le sieur de Pipemont, vertueux Gentilhomme, fait contre Barbe Doré, qui a esté condamnée d'estre bruslée par Arrest du Parlement Ponziesme Janvier M. D. LXXVII, confirmatif de la sentence du Bailly saint Christophle, lez Senliz: après avoir confessé qu'elle avoit fait mourir trois hommes, en jettant un peu de poudre en un papier, au lieu où ils devoient passer, en disant au nom de Dieu, et de tous les Diables, etc. Je ne mettray pas les autres paroles. Chacun sçait que le venin, quel qu'il soit, ne peut avoir tel effect, beaucoup moins, la poudre seiche. Aussi la sentence de condamnation porte, que c'est pour les sortilèges dont elle a usé.» (Ouvrage cité, p. 127).

Les sorciers pouvaient ainsi, à l'aide de Satan qui leur concédait sa puissance, rendre malade quiconque leur déplaisait, soit par maléfice, soit par sortilège. Ils pouvaient même, à leur gré, enlever le mal qu'ils avaient fait, à la condition toutefois de le rejeter sur un autre. Leur pouvoir était si grand qu'il s'étendait sur la nature entière. Par la force de leurs incantations, ils produisaient ici la sécheresse qui désolait la terre; là, ils déchaînaient la tempête qui, en un instant, ravageait toute une contrée. Entre les mains de quelques-uns d'entre eux, la foudre même n'était qu'un jouet dont Jupiter ne s'est jamais servi plus habilement. Le pouvoir surnaturel des sorciers n'était pas seulement admis par le peuple superstitieux, les prêtres fanatiques et les juges ignorants, il l'était aussi par les papes qui ont toujours fulminé contre eux. Dans une bulle, Innocent VIII s'exprime ainsi: « Nous avons appris qu'un grand nombre de personnes des deux sexes ne craignent pas d'entrer en commerce avec les démons infernaux, et par leurs sorcelleries frappent également les hommes et les animaux, rendent stérile le lit conjugal, font périr les enfants des femmes et les petits des bestiaux, les fruits de la terre, l'herbe des prairies, etc... » Ils possédaient de par Satan des facultés étranges qui frappaient de crainte et d'étonnement. Ils connaissaient quelquefois jusqu'aux plus secrètes pensées des personnes qui les approchaient, ils avaient des extases et des ravissements d'esprit pendant lesquels ils annonçaient les événements futurs, ils parlaient des langues inconnues, etc., etc.

Du V^e au XII^e siècle, le nombre des sorciers va toujours en grandissant; les chroniques et les légendes du temps nous montrent partout des légions de démons déchaînés au sein des sociétés chrétiennes. Du XIII^e

au XVII^e siècle, les progrès furent effrayants et la démonomanie régna en souveraine sur toute l'Europe. A partir du XIV^e siècle, la terreur fut si grande qu'on croyait le sort de l'humanité entre les mains des sorciers. Sain de corps et d'esprit, le plus vertueux, le plus sage n'était jamais sûr, en travaillant, en se promenant, en dormant, de ne pas tomber entre les mains du diable par l'intermédiaire d'un sorcier connu ou inconnu ou d'être frappé d'un odieux maléfice. Du jour au lendemain, le plus honnête homme pouvait être pris de la contagion, devenir sorcier malgré lui; et, comme tel, être déféré à la justice qui l'envoyait irrévocablement au bûcher.

Malgré cela, tout n'était pas rose pour le sorcier. Non seulement il s'exposait à payer de sa vie les crimes imaginaires qu'il commettait, mais il était souvent en butte aux mauvais traitements du diable, son maître, qui lui infligeait des châtimens corporels, quand il n'avait pas fait autour de lui tout le mal qu'il pouvait faire. Ces châtimens étaient nombreux et variés, mais les plus ordinaires consistaient en crises plus ou moins douloureuses dans lesquelles ses cheveux se hérissaient, ses membres se tordaient, sa bouche écumait en proférant des mots incohérents et tout son corps s'agitait dans des convulsions horribles. Au sortir de cette crise, il ne gardait ordinairement aucun souvenir de ce qui s'était passé et il ne lui restait qu'une courbature plus ou moins grande qui disparaissait rapidement.

Examinons ce qu'il peut y avoir de réel dans les affreuses pratiques des sorciers, dans les facultés qu'ils possédaient et dans les crises qui les agitaient.

— Nous savons que l'action d'un individu peut s'exercer sur un autre à une certaine distance, mais il faut que plusieurs conditions indispensables soient réunies. L'un, fort et robuste, a besoin d'être doué d'une volonté très puissante; l'autre, au contraire, doit être faible et il faut encore que cette faiblesse soit doublée d'une sensibilité spéciale qui se rencontre rarement. Il faut en outre, surtout au début des expériences, que le sujet y consente. Ces conditions étant réunies, ce qui n'est pas impossible, il reste à démontrer qu'on pourrait transmettre une influence nuisible à une personne saine comme on transmet une influence salutaire à un malade. C'est ce que le raisonnement ne me permet pas d'admettre. Si je ne m'inscris pas en faux d'une façon absolue contre la possibilité de l'envoûtement, je le considère comme tellement difficile à opérer dans les circonstances ordinaires de la vie, qu'il serait à peu près impossible de l'obtenir.

L'idée de l'envoûtement repose certainement sur l'exagération d'un pouvoir réel em-

ployé par une volonté perverse dans le but de faire le mal. L'existence de ce pouvoir est suffisamment démontrée par l'action qu'un puissant magnétiseur peut exercer à distance sur un sujet réunissant certaines conditions de sensibilité, pour que je ne cherche pas à l'établir maintenant.

L'action de l'objet maléfique que l'on peut considérer comme un objet magnétisé peut être expliquée d'une façon analogue et j'en déduirai les mêmes conclusions.

Il est évident que le maléfice doit exercer une action très faible et de si courte durée, que ses effets seront toujours douteux et incertains.

Le mal est partout dans la nature à côté du bien: l'ivraie pousse à côté du bon grain et l'homme honnête est forcé de coudoyer sans cesse le malfaiteur. Aux œuvres d'amour et de charité de l'un, l'autre oppose des œuvres de haine. L'emploi de ces maléfices pour faire le mal est aussi ancien que celui des talismans, des amulettes, des abraxas employés dans le but d'attirer une influence salutaire sur celui qui les porte. Le principe de l'action des uns et des autres est le même que celui des scapulaires, des médailles et objets bénits. Il est bien évident que si une action salutaire est attribuée aux uns, on ne peut se refuser d'admettre l'action nuisible des autres. Mais, je le répète, cette action considérée comme cause est loin d'être en rapport avec l'étendue des effets que la crédulité aveugle du moyen-âge lui attribuait.

Comme on le verra dans la suite de cet ouvrage, c'est par les organes du toucher, de la respiration et de la vue que s'exercent les plus puissantes actions magnétiques; aussi, sans être forte, l'action du sorcier est plus réelle quand il agit directement par le toucher, par le souffle ou par le regard.

L'influence de l'œil était la plus redoutée; et dans certains pays ou craint encore les "jettatores" c'est-à-dire certains individus dont le regard vif et pénétrant exerce une action désagréable ou difficile à supporter. Quand on se croyait ensorcelé par le regard, on disait qu'on avait reçu l'influence du "mauvais œil".

La croyance à l'influence du mauvais œil était tellement répandue que les juges redoutaient le regard des sorciers, quoiqu'il fut généralement admis que le pouvoir surnaturel de ceux-ci cessait à l'instant où ils tombaient entre les mains de la justice. Ainsi, dans les interrogatoires qui avaient lieu au cours de l'instruction, comme pendant les plaidoiries, les juges ne permettaient pas aux accusés de diriger leurs regards sur eux avant qu'eux-mêmes ne les aient regardés. On croyait que le regard du sorcier bannirait l'indignation du cœur du juge et le porterait à faire mettre l'accusé en liberté. C'est pour cette rai-

son que celui-ci était toujours introduit devant les juges le dos tourné.

L'action de l'œil, quoique bien naturelle, n'était pas considérée comme telle par les démonologues. Sans affirmer qu'elle vient directement du diable, après avoir disserté sur les différentes formes de la fascination, Delrio s'exprime en ces termes: « Si nous parlons de cette fascination proprement dite que j'ai nommée poétique ou vulgaire, ils veulent être faite du seul regard, conjoint avec une imagination malveillante, je dis que c'est je ne scay quoi de non naturel, mais fabuleux et plein de superstition ». CONTROVERSES ET RECHERCHES MAGIQUES, p. 368.)

Les sorciers qui faisaient ordinairement du mal pouvaient aussi faire du bien. Ayant le pouvoir de donner des maladies, dans certains cas, ils avaient le don de les guérir. Ce qui est plus généralement admis, c'est qu'il y avait de très mauvais sorciers qui ne faisaient guère que le mal et ce qu'on pourrait appeler de bons sorciers qui essayaient surtout de réparer le mal fait par les premiers. Ces utiles sorciers se confondaient presque toujours avec les toucheurs qui faisaient plus spécialement profession de guérir les maladies. Et, comment guérissaient-ils? — Bodin va nous l'apprendre. « Tous les sorciers qui font profession de guérir les maladies, et ôter les charmes, dit-il, demandent premièrement à celui qu'ils veulent guérir, qu'il croye fermement qu'ils le guériront, et qu'ils s'y fient. Cela est ordinaire, et qui est une idolâtrie meschante: car c'est donner à la créature la fiance qui appartient au Créateur. Aussi voit-on au procès d'Abel de la Rue exécuté à mort, l'an 1582, par arrest de la court, que le diable ne luy parloit d'autre chose que d'avoir fiance en luy, et qu'il seroit bien heureux, qui ne seroit jamais pauvre. Aussi Sathan employe toutes ces recettes, et sa puissance à guérir celui qui se fie en luy ou es créatures. De quoy Galien estant estonné, quand il parle de MEDICATIONE HOMERICA, dict que plus on a de fiance aux paroles es ligatures plustost on guarist. Toutesfois Spranger faisant le procez aux Sorcières, a entendu que cela n'a lieu si non aux maladies venues par sortilèges. Et que les Sorciers ne peuvent guérir des maladies naturelles, non plus que les médecins ne peuvent guérir des maladies venues par sortilèges. Il y avait un savetier Sorcier dans Paris qui guérissait de ceste sorte la fièvre quarte, en touchant seulement la main: mais celui qui ne vouloit pas croire qu'il peust guérir, ne guérissoit point: J'en ay veu un autre qui estoit de Mirabeau en Anjou qui guérissait du mal des dents en la mesme sorte. » (p. 139.)

La guérison ne s'opère ordinairement que si le malade a confiance dans le pouvoir du guérisseur. C'est une des formes de la

suggestion qui n'est pas indispensable; mais qui ajoute à l'efficacité de l'action magnétique exercée par le toucher ou par tout autre moyen.

Il arrive parfois que le sorcier ne guérit une maladie qu'en la donnant à un autre et quand ce transfert ne réussit pas, la maladie retombe sur lui. En voici des exemples empruntés au même auteur:

« L'un que j'ai entendu de M. Fournier, conseiller d'Orléans, d'un nommé Hulin Petit, marchand de bois d'Orléans, lequel estant ensorcelé à mort, envoya quérir un qui se disait guarir de toutes les maladies, suspect toutesfois d'être grand Sorcier, pour le guarir: lequel fist response, qu'il ne pouvoit le guarir, s'il ne donnait la maladie à son fils, qui estoit encores à la mammelle. Le père consentit le parricide de son fils... La nourrice ayant entendu cela, s'enfuit avec son fils pendant que le Sorcier touchait le père pour le guarir. Après l'avoir touché le père se trouva guarý: Mais le Sorcier demanda où estoit le fils, et ne le trouvant point, il commença à s'écrier, je suis mort, où est l'enfant? Ne l'ayant point trouvé il s'en va: mais il n'eust pas mis les pieds hors la porte, que le Diable le tua soudain... J'ay scu aussi qu'au jugement d'une Sorcière qui estoit accusée d'avoir ensorcelé sa voisine en la ville de Nantes, les juges luy commandèrent de toucher celle qui estoit ensorcelée, chose qui est ordinaire aux juges d'Allemagne, et mesmes en la Chambre Impériale, cela se fait souvent: elle n'en vouloit rien faire, on la contraignit; elle s'écria, je suis morte. Elle n'eust pas touché la femme qu'elle avait ensorcelée que soudain elle ne guarist, et la sorcière tomba roide morte. Elle fut condamnée d'estre bruslée morte. Je tiens l'histoire de l'un des juges qui assista au jugement. » (p. 144.)

Le toucher, soit pour donner une maladie, soit pour la guérir était ordinairement pratiqué avec la main nue; mais quelques sorciers se servaient d'une baguette. En voici un exemple que j'emprunte encore au même auteur.

« J'ay veu le procès fait à Marguerite Pajot exécutée à mort par sentence des juges de Tonnerre l'an 1576, qui fut convaincue par plus de cinquante témoins, d'avoir fait mourir plusieurs hommes et bétail en les touchant d'une baguette: Il s'en remarquait treize personnes qui estoient mortes de tel attouchement: et quand elle retouchoit de la mesme baguette, elle guarissoit. Entres autres, aiant guarý une fille de cette sorte, auprès d'elle soudain une brebis mourut. » (p. 146.)

Ce transfert de maladie d'un individu à l'autre qui est appliqué méthodiquement par Luys à l'hôpital de la Charité, a été observé

par tous les magnétiseurs. Il arrive presque toujours aux personnes seusitives d'éprouver les symptômes du mal de ceux que l'on magnétise auprès d'elles; et si le magnétiseur est lui-même un sensitif, il en ressent toujours quelque chose. Malgré cela, l'histoire du magnétisme ne rapporte aucun cas de mort, ou du moins de mort immédiate par un transfert de ce genre; c'est surtout au plus si les auteurs signalent quelques cas présentant une certaine gravité qui ont été plus ou moins faciles à guérir. Les affirmations de Bodin ainsi que celles de tous les démonologues sont beaucoup exagérées comme tout ce qu'ils ont écrit sur la sorcellerie. Malgré ces exagérations, il y a presque partout un fond de vérité. C'est ce phénomène du transfert observé sous la main des sorciers qui servit de base à la théorie de la médecine transplantatoire que les médecins magnétistes allemands ont pratiquée au XVII^e siècle, comme je le démontrerai plus loin.

(A suivre.)

FAITS ET COMMUNICATIONS

Un des savants les plus distingués de notre époque, M. ALFRED MAURY, directeur des Archives nationales, membre de l'Institut, est mort le 12 février à l'âge de 75 ans. Il publia de nombreux travaux; nous citerons seulement les suivants qui se rapportent plus directement au magnétisme et aux sciences occultes: *Essai sur les légendes pieuses du moyen-âge*, 1843; *de l'Hallucination au point de vue historique et philosophique*, 1845; *la Magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen-âge*, 1860; *le Sommeil et les rêves*, 1861; *Croyances et légendes de l'antiquité*, 1863.

M. Maury, qui avait fait de bonnes études médicales, admettait la réalité du magnétisme avec de grandes restrictions. Les travaux de ces dernières années ont modifié ses idées, comme l'indique la lettre suivante qu'il adressa à M. Durville pour lui accuser réception de son *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme* et répondre à une invitation.

Archives nationales.

Paris, le 6 octobre 1886.

Monsieur,

De retour à Paris depuis deux jours, j'ai trouvé l'intéressant ouvrage que vous avez eu l'aimable attention de m'offrir. Il y a là des faits très curieux et qui, ajoutés à d'autres observations qui m'ont été communiquées ailleurs, tendent à modifier mes idées antérieures touchant le magnétisme animal.

Je vous suis donc fort reconnaissant de votre envoi et si je suis libre samedi prochain à 2 heures, je me rendrai avec empressement à la séance à laquelle vous me faites l'honneur de me convier.

Veillez agréer, Monsieur, de nouveau, l'expression de tous mes remerciements.

Votre dévoué,

ALFRED MAURY.

A M. H. Durville.

Il y a quelques mois, le tribunal correctionnel de Nivelles condamnait un médecin, un magnétiseur et un somnambule à chacun huit mois de prison, pour exercice illégal de la médecine.

Sylvain Vandevor était mis en état de somnambulisme par son frère Gustave, et des cheveux, un mouchoir, un bonnet ou une flanelle appartenant au malade lui étaient remis. En touchant ces objets, le somnambule diagnostiquait la maladie dont le consultant était affecté. Les guérisons étaient nombreuses, et la réputation des frères Vandevor s'étendait au loin. Les consultations

avaient lieu chez le docteur Carlier qui signait les ordonnances. Sur appel interjeté par les condamnés, la cour de Bruxelles, après des débats très animés, a prononcé l'acquiescement des prévenus, en déclarant que l'emploi de l'hypnotisme, par un médecin, n'est pas délictueux.

En Belgique comme en France, on mêle encore l'ivraie et le bon grain, on confond l'hypnotisme avec le magnétisme. C'est du magnétisme dont il s'agit, car on n'obtient jamais de lucidité quand le sujet est endormi par les procédés hypnotiques.

La *Société française d'hygiène* a mis au concours :

1^o Pour l'année 1892, la question toute d'actualité : HYGIÈNE COLONIALE : « Exposé, au point de vue pratique, les principes d'hygiène qui, dans nos colonies, doivent diriger l'Européen, en ce qui concerne l'habitation, le genre de vie, le vêtement, l'alimentation et le travail. »

Les prix consisteront en une grande médaille d'or, et deux médailles d'argent offertes par M. le Dr Péan, président de la Société.

Les mémoires devront être envoyés dans les formes académiques ordinaires, avant le 31 juillet (dernier délai), au siège social, 30, rue du Dragon, Paris.

2^o Le thème proposé par la Société pour le concours de 1893 est le suivant :

HYGIÈNE ET ÉDUCATION PHYSIQUE DE L'ADOLESCENCE, pour faire suite aux trois *tracts* déjà publiés sur *l'hygiène et l'éducation de l'enfance* (de la naissance à douze ans).

Les prix consisteront en une médaille d'or, une médaille d'argent et deux médailles de bronze.

Les mémoires qui ne devront pas dépasser 32 pages in-8^o seront remis dans les formes académiques avant le 1^{er} août 1893 au siège social, 30, rue du Dragon.

L'*Union spiritualiste* vient de créer un dispensaire magnétique où les malades sont reçus le dimanche matin, 12, rue Agimont, Liège. Les communications concernant l'étude et la pratique du magnétisme curatif, doivent être adressées à M. Paulsen, 11, rue Gardé-Dieu, à Angleur-lez-Liège.

REVUE DE LA PRESSE

Le *Tintamarre* du 26 décembre, qui paraît à Lyon, publie une spirituelle *Causerie sur le magnétisme*. Après avoir expliqué comment les médecins ont adopté, sous le nom d'hypnotisme, la réalité de certains effets du magnétisme, que les magnétiseurs sérieux ont toujours considérés comme inutiles ou dangereux, l'auteur s'exprime ainsi à l'égard de ceux-ci :

« Ils n'ont certainement pas la prétention d'avoir trouvé l'absolu des lois qui régissent l'existence de l'homme; seulement, n'étant liés par aucune entrave universitaire, ils ont marché dans l'étude d'un principe, d'une science, sinon inconnue, du moins négligée et que l'expérience leur a prouvé être un auxiliaire des plus puissants de la médecine. »

Le *Bulletin de la presse*, de février, publie sur la *Presse néo-spiritualiste*, un article très étudié dû à la plume de Papus.

« A côté du spiritisme, dit-il, nous devons maintenant signaler le magnétisme. »

« En France, les adversaires du matérialisme, qui opposent surtout aux positivistes les faits concernant la double vue, la suggestion mentale et les guérisons par le fluide, comme preuves de l'existence, en l'homme, d'un principe différent de la matière, ont deux organes principaux. Le *Journal du Magnétisme*, paraissant deux fois par mois, 23, rue Saint-Merri, Paris, est dirigé par M. H. Durville. C'est celui des deux organes qui compte le plus de rédacteurs; ses tendances sont très sérieuses et très scientifiques.... »

Le *Voltaire*, du 26 janvier, publie un bon article sur *Léctitation*, par le docteur Foveau de Courmelles.

Sous ce titre : *Un Saint vivant*, l'*Éclair* du 25 décembre publie une étude de Rodolphe Darzens, sur un prêtre de Kronstadt, qui opère des guérisons merveilleuses par la prière et par le toucher. Voici le témoignage d'un malade guéri : « Il y a un an, je tombai gravement malade... Tous les médecins de Saint-Petersbourg ayant été consultés en vain, des amis s'adressèrent au prêtre de Kronstadt. Il vint. En s'approchant de mon lit, humble et doux, il me dit : « Lève-toi, et allons prier! » Or, je ne pouvais pas me soulever, sans crier, qu'avec l'aide de deux personnes. Je trouvais cependant des forces pour le faire et pour m'habiller seul. Dans la chambre à côté, je m'agenouillai près de l'icône. Le prêtre ohjurga la Vierge de me guérir, et à chacune de ses paroles mon cœur battait plus à l'aise, mes forces semblaient renaître, tandis que je pleurai abondamment. Ayant fini de prier, le père Ioan me demanda où je souffrais davantage. Je le lui dis et il passa plusieurs fois la main, légèrement, sur la place indiquée en me disant : « Prie Dieu! » Deux semaines plus tard, j'étais guéri, »

Sous le titre : *Bienfaits du Magnétisme*, M. Sausse publie dans la *Revue des sciences psychologiques* du 20 décembre un bon article où il expose les avantages que les malades peuvent tirer du magnétisme, dans un grand nombre de cas où la médecine officielle reste impuissante. Après avoir rendu compte de la guérison d'une paralysie agitante obtenue par le magnétisme à la clinique de la *Société fraternelle*, à Lyon, il proteste contre le projet de loi sur l'exercice de la médecine qui va bientôt venir en discussion devant le Sénat.

La *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, dirigée par Th. Ribot, paraît, tous les mois, par livraisons de six à sept feuilles in-8^o, et forme, à la fin de l'année, deux forts volumes d'environ 680 pages chacun.

Chaque numéro contient : 1^o plusieurs articles de fond ; 2^o des analyses et comptes rendus des nouveaux ouvrages philosophiques français et étrangers ; 3^o un compte rendu aussi complet que possible des *publications périodiques* de l'étranger pour tout ce qui concerne la philosophie ; 4^o des notes, documents, observations, pouvant servir de matériaux ou donner lieu à des vues nouvelles.

La REVUE PHILOSOPHIQUE n'est l'organe d'aucune secte, d'aucune école en particulier. Tous les articles sont signés et chaque auteur est seul responsable de son opinion. Sans professer un culte aveugle et exclusif pour l'expérience, la direction, bien persuadée que rien de solide ne s'est fondé sans cet appui, lui fait la plus large part et n'accepte aucun travail qui la dédaigne.

Elle ne néglige aucune partie de la philosophie, tout en s'attachant cependant à celles qui, par leur caractère de précision relative, offrent moins de prises aux désaccords et sont plus propres à rallier toutes les écoles. La *psychologie*, avec ses auxiliaires indispensables, l'*anatomie* et la *physiologie du système nerveux*, la *pathologie mentale*, la *psychologie des races inférieures et des animaux*, l'*anthropologie*; — la *logique déductive et inductive*, trop négligée en France de l'aveu de tout le monde; les *théories générales, fondées sur les découvertes scientifiques* : tels sont les principaux sujets dont elle entretient le public.

Elle fait aussi une bonne part à l'histoire de la philosophie, qui a donné lieu, chez nous, à de nouveaux travaux dont il importe que la tradition ne reste pas interrompue.

En un mot, par la variété de ses articles et par l'abondance de ses renseignements, elle donne un tableau complet du mouvement philosophique et scientifique en Europe.

Aussi a-t-elle sa place marquée dans les bibliothèques des professeurs et de ceux qui se destinent à l'enseignement de la philosophie et des sciences ou qui s'intéressent au développement du mouvement scientifique.

Prix de l'abonnement : Paris, 30 francs ; province et étranger, 33 francs ; la livraison, 3 francs, chez Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain.

CONSEILS PRATIQUES

Les **Conseils Pratiques** du Professeur H. DURVILLE permettent au père et à la mère de famille, à l'amateur, d'appliquer le Magnétisme avec succès au traitement des diverses maladies.

Les **Conseils pratiques** publiés dans les numéros précédents s'appliquent au traitement des cas suivants : 1, *Insomnie*; 2, *syncope*; 3, *entorse*; 4, *fièvre cérébrale*; 5, *fluxion de poitrine*; 6, *fièvre typhoïde*; 7, *constipation*; 8, *somnambulisme spontané*; 9, *commissures incoercibles de la grossesse*; 10, *chute des cheveux*; 11, *mal de tête*; 12, *vertige et étourdissement*; 13, *congestion et apoplexie cérébrales*; 14, *encéphalite aiguë*; 15, *encéphalite chronique*; 16, *ataxie locomotrice*; 17, *myélite*.

Chacun de ces **Conseils**, inséré dans un numéro du **Journal**, est envoyé contre 50 centimes.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme

Cours complet, professé à l'**Institut magnétique**, par H. DURVILLE. 10 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 gravures et 3 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} Vol. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2^e Vol. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes. Moutin. etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e Vol. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatisques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchements. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, etc.

10^e Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

Le **Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme** du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 vol. 25 fr.

A titre de *Prime* l'ouvrage complet sera laissé à 16 fr., au lieu de 25; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la **Librairie du Magnétisme**.

DEMANDES & OFFRES

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'**Institut Magnétique**, 23, rue Saint-Merri.

A vendre un beau Poêle mobile à feu visible, dit le *Flamboyant*, nickelé, ayant coûté 110 fr. Très bonne occasion. S'adresser au bureau du journal.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

Clinique dentaire. — M. et Mme MAZÉ, dentiste, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurofication et plombage; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

Autres vertes et blanches. — Qualité supérieure : 36 extra n° 1, 5 fr. 75; 50 grosses n° 2, 3 fr. 50; 72 extra-choix, 5 fr. 50. Qualité ordinaire: 108 gravettes, 84 moyennes ou 60 grosses, 3 fr.; 156 gravettes ou 120, belle qualité, 5 fr. Pour l'étranger, 25 cent. en plus.

L'expédition est faite franco, en colis postal de 3 ou de 5 kil., contre mandat-poste, à l'ordre de M. G. DUBOURG, ostréiculteur à La Teste, Gironde. Forte remise sur vente en gros.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tonia* ou *ver solitaire* doivent écrire à M. DEMARST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infailible. 10 ans de succès.

BAINS

Grands bains français et orientaux, 13 boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par M.M. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

CHEMINS DE FER

La **Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest** délivre, de Paris à toutes les gares de son réseau situées au delà de *Gièvres*, *Mantes*, *Houdan*, *Rambouillet*, et vice-versa, des billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0. La durée de validité de ces billets est fixée ainsi qu'il suit : jusqu'à 75 kil., 1 jour; de 76 à 125, 2 jours; de 126 à 250, 3 jours; de 251 à 500, 4 jours; au-dessus de 500, 5 jours.

Ces délais ne comprennent pas les dimanches et fêtes et la durée des billets est augmentée en conséquence.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de **Magnétisme**, par le professeur H. Durville, à l'**Institut magnétique**, 23, rue Saint-Merri.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. Durville, à l'**Institut Magnétique**, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour *Maladie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches*. Renseignements, à l'**Institut Magnétique**, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVES

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Beaucou (Doubs)

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1866

Grande récompense

à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE



Cette reliure mobile est d'un fonctionnement facile et pratique pour relier, au fur et à mesure qu'elles paraissent, les publications périodiques. Elle constitue une véritable reliure, solide, élégante, aussi commode que la reliure ordinaire. S'ouvrant à plat, comme l'indique la fig. ci-dessus, elle permet de lire facilement; et quand le volume est achevé, les livraisons peuvent y être laissées à titre définitif ou retirées en quelques secondes pour être remises au relieur.

Cette reliure est disposée pour le **Journal du Magnétisme**, avec titres au dos et sur le plat. Prix : 3 fr., au bureau du journal. Pour la recevoir franco, ajouter à cette somme le prix d'un colis postal.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêt, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.
25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 3 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

Almanach spirite, pour 1889, 1890, 1891, 1892.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

G. PELIN. — Homo duplex.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future.

— Esquisse d'un système de la nature fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future.

Docteur RIPAULT. — Géotaxie.

— L'Univers macranthrope.

— Tableau synoptique de la nature.

— Tableau des fonctions de la nature.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1, — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2, — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3, — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes

affections du cerveau, y compris les affections mentales. — la sciatique.

Le n° 4, — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *piastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nivelés, sauf les *piastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture . . . 3 fr

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 10 pour 100.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant le 16 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur BÉNARD. — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. le Docteur PAUL DE RÉGLA. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. P. P. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKS, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr. ;

2^o Avec un portrait peint à l'huile (Demander le bon.)

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux, et par la poste, en plus, tenant 1 f. 30 pr port et embal.

Tirage bi-mensuel 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

- 1^{er} siège MM. **Conard.**
 2^e — **Berthet.**
 3^e — **Bouvery.**
 4^e — **Burg.**
 5^e — **F.-J. Cazalis.**
 6^e — **Chauvières.**
 7^e — **Christin.**
 8^e — **Collas.**
 9^e — **Daniaud.**
 10^e — **Suzaine.**
 11^e — **Le vicomte de Constantin.**
 12^e — **Courlet.**
 13^e — **Milo de Méyer.**
 14^e — **Desvignes.**
 15^e — **Michelet, homme de lettres.**
 16^e — **Dubucquoy.**
 17^e — **L. Duchemin, homme de lettres.**
 18^e — **H. Durville.**
 19^e — **Forestier, avocat.**
 20^e — **Hénot.**

- 21^e siège MM. **Froment.**
 22^e — **Grinevald.**
 23^e — **Guyonnet du Pérat.**
 24^e — **Jacquillat.**
 25^e — **Le docteur Bénard.**
 26^e — **Lessart, ancien magistrat.**
 27^e — **Létrange.**
 28^e — **J. Lévy.**
 29^e — **Amédée-II. Simonin.**
 30^e — **Aubertin.**
 31^e — **Reveillac.**
 32^e — **Nogués, ingénieur civil des mines**
 33^e — **Landrin.**
 34^e — **Pennel.**
 35^e —
 36^e — **G. Demarest.**
 37^e —
 38^e —
 39^e — **Maitrejean.**
 40^e — **Vivant.**

CORRESPONDANTS NATIONAUX

- MM. **Aunac, à Montauban.**
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).
A. Bernard, à Saint-Quentin.
G. Bertelot, à Orléans.
 le docteur **Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.**
 — **Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.**
Bornard-Colliard, à Chanay (Ain).
Chomier, à Saint-Etienne.
 le docteur **Cornilleau, au Mans.**
 — **David, à Sigeau (Aude).**
Jacquet de May, pharmacien à Rennes.
Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).
 le docteur **Dupouy, à Larroque (Gers).**
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.
H. de Fouré, à Rennes.
Gérard, artiste photographe, à Rennes.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
J.-F. Guillet, à Lyon.
H. Homère, à Nancy.
Itier, magnétiseur, à Agen.
J. Jung, à Bordeaux.

- MM. **Lageais, instituteur à Limoges.**
Lalanne, à Lespéron (Landes).
J. Martin, à Troyes.
H. de Martin, à Narbonne.
Martres, négociant à Mantauban.
Métais, huissier à Loudun.
 le docteur **Mora, à Brunehamel (Aisne).**
J. Morgon, à Thoissey (Ain).
Nicolopolo, à Marseille.
H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).
Quénard, à Clesle (Marne).
 Mme **Ollivier, à Bourg (Gironde).**
 MM. **E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes);**
Revel, à Lyon.
 le docteur **Ripeault, à Dijon.**
E. Rouquette, Blanzac (Gard)
Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.
A. Suire, publiciste à Parthenay.
Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- M. le docteur **Anfossi, à Gênes, Italie.**
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.
 le docteur **Bourada, à Roman, Roumanie.**
Bourksér, à Odessa, Russie.
 le docteur **Ch. Carron, à Milan, Italie.**
Jésus Ceballos, à Mexico.
 le docteur **Correo Barata, à Lisbonne.**
Dac, à Libreville.

- MM. le docteur **Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.**
Kopéra, à Schwientochlowitz.
de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
 le docteur **Letoquart, à New-York.**
Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
 Mme **Parent-Sior, à Herstal, Belgique.**
 MM. **A.-J. Rico, à la Haye.**
M.-N. Rovira, à Barcelone.
Souhassaye, à la Trinité, Martinique.
Thomas, à Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- « L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
 « L'Union spirite » de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.
 La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1892

- MM. le comte de **Constantin** Président d'honneur.
 le docteur **Baraduc** Vice-président d'honneur.
 — **Flasschen** —
A.-H. Simonin Président.
 le docteur **Mora** Vice-Président.
 — **Bénard** —
H. Durville Secrétaire général.
Burg Secrétaire.
Guyonnet du Pérat —
Démarest —

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.
 Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Bénard**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Démarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.
 Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.
 La Société se compose de 49 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.
 On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.
 Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, ont un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.
 Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. **Les séances ne sont pas publiques.** Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnétoscope 300 fr.
 A l'auteur du meilleur instrument qui montrerait la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine

Prix (En souscription)
 Aux meilleurs mémoires sur une question d'actualité touchant au magnétisme

A NOS AMIS LES MAGNÉTISEURS

Sous ce titre, Papus étudie, dans le *Voile d'Isis* du 23 mars, la situation des magnétiseurs vis-à-vis de la médecine qui sera bientôt régie par une loi nouvelle.

La pratique du Magnétisme ne sera pas reconnue par la loi et les magnétiseurs resteront exposés à des poursuites en magnétisant dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables. Sans être reconnu par la loi, le massage, qui n'est qu'une forme grossière du magnétisme, est admis depuis quelque temps dans la pratique médicale, et souvent les médecins envoient leurs malades à des masseurs qui ont leur confiance, comme ils le font d'ailleurs pour les magnétiseurs sérieux. Papus engage les magnétiseurs à se réunir dans le but de faire une démarche auprès des pouvoirs législatifs, dans l'espoir d'obtenir un amendement à la loi sur la médecine qui admettrait la profession du masseur comme elle reconnaît celle du dentiste.

Si les masseurs et les magnétiseurs s'entendaient à ce sujet — et ils s'entendraient certainement s'il n'y avait pas autant de sociétés dissidentes ou si ces sociétés s'entendaient entre elles — on aurait encore des chances d'obtenir la réglementation de la profession du *masseur-magnétiseur*.

Les masseurs et les magnétiseurs qui sont de cet avis — tous doivent l'être, sans aucune exception, — sont priés d'envoyer leur adhésion sans retard à la direction du *Journal du Magnétisme* qui la fera parvenir à Papus. Les adhérents seront convoqués à bref délai dans le but d'étudier à fond la question.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance d'intérêt social du 26 mars 1892

(Extrait du registre des procès-verbaux)

Admissions et nominations

M. JACQUET DE MAY, pharmacien à Rennes, et M. GÉRARD, artiste photographe à Rennes, présentés par M. de Casti; M. IRIER, magnétiseur à Agen, présenté par M. Durville, sont admis en qualité de correspondants nationaux à l'unanimité.

Communications diverses

M. DURVILLE rend compte des souscriptions qu'il a reçues pour le *Concours* relatif à une *Question traitant du magnétisme* que la Société organise dans le but de décerner un ou plusieurs prix.

Montant des listes précédentes: 218 fr. 75.

Mme MOULTON, 20 fr.; M. DESVIGNES, 12 fr.; M. E. YUNG, 10 fr.; M. le docteur OCHOROWICZ 10 fr.; M. RAGGAZZI, 10 fr.; M. F. DE CHAMPVILLE, 10 fr.; M. DUMONT-CARPENTIER, 10 fr.; MM. DE GUAITA et PAPUS, 10 fr.; M. BODEN, 10 fr.; M. le docteur SURVILLE, 10 fr.; M. NAUDET, 10 fr.; M. le docteur RIPAUT, 8 fr.; M. RAOUX 6 fr.; M. le comte de MARICOURT, 5 fr.; M. IRIER, 5 fr.; M. ALHAIZA, 5 fr.; M. G. CAZALIS, 5 fr.; M. LORENZA, 5 fr.; M. le docteur VIGOUROUX, 5 fr.; M. VILLEBIEN, 3 fr.; M. BOSSONG, 3 fr. M. COURLET, 3 fr.; M. MAITREJEAN, 2 fr.; M. LAMBERT, 2 fr.; M. HIRSCH, 2 fr.; M. BACQUEVILLE, 2 fr.; M. AUCHER, 2 fr.; M. ROYRA, 2 fr.; M. JOBERT, 5 fr.; M. JAMET, 2 fr.; M. JACQUET DE MAY, 9 fr.; M. H. PELLETTIER, 5 fr.; M. BERNARD, 5 fr.; M. CHOMIER, 4 fr.; M. LAGEAIS, 2 fr.; M. BEAUDELOT, 2 fr. 75.

Total à ce jour: 440 fr. 50.

M. GÉRARD, notre nouveau correspondant à Rennes, envoie une photographie montrant M. de Casti magnétisant un ataxique, déclaré incurable, qu'il a guéri en l'espace de deux mois, par une méthode de transfert, avec un sujet endormi.

M. DURVILLE prend la parole pour faire une démonstration. L'ensemble des fonctions qui constitue l'équilibre de la santé, dit-il, peut être considéré comme le potentiel, comme la tension magnétique normale de chaque individu. Chez un sujet sain, bien équilibré, si on augmente cette tension, il se produit une augmentation de l'activité organique; si au contraire on la diminue, l'activité organique diminue. La théorie de la polarité nous fait comprendre que les applications magnétiques isonomes augmentent l'activité et que les hétéronomes la diminuent; autrement dit, les premières excitent, les secondes calment; et ces phénomènes peuvent être constatés chez les personnes non sensibles à l'aide du thermomètre et du dynamomètre. Chez les sensitifs, après une très courte période d'excitation, l'application isonome détermine une série d'états bien caractérisés — *états suggestif, cataleptique, somnambulique, léthargique*, — qui se produisent toujours dans le même ordre.

L'application hétéronome fait au contraire disparaître ces états successivement dans l'ordre où ils ont été déterminés, et la tension magnétique diminue et rétablie à son état normal, le sujet revient à l'état physiologique ordinaire, c'est-à-dire à l'état de veille. Si on diminue encore cette tension magnétique du sujet, l'activité organique diminue rapidement et il tombe dans un état d'affaissement qui va jusqu'à la paralysie la plus complète. C'est ce qu'une série d'expériences présentées avec un sujet sensitif a démontré.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le secrétaire général,
H. DURVILLE.

18^e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre les névralgies.

La "névralgie" est une douleur vive, de fréquence et de durée variables, qui suit ordinairement le trajet d'un nerf ou l'une de ses ramifications. Elle affecte quelquefois une région; dans ce cas, c'est une odontalgie (mal de dents), une angine de poitrine, une gastralgie, selon que les dents, le cœur ou l'estomac sont affectés. (Ces formes de névralgies seront traitées dans les volumes suivants). La douleur se montre spontanément, à la suite de la pression, de la fatigue, de l'impression du froid; souvent elle est un symptôme de l'anémie, de la carie des dents, d'engorgements divers, etc. etc.

Je divise les névralgies en deux classes:
1^o "névralgies simples" à forme légère qui

disparaissent facilement; 2° "névralgies rebelles", telles que la sciatique et surtout le tic douloureux et la névralgie faciale.

J'indique dans cet article les différents moyens de traiter:

Les névralgies simples.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Ces névralgies disparaissent presque toujours en quelques instants sous l'action du magnétisme humain. Il suffit de calmer; et pour cela, la tâche est facile. Quand le mal siège à la tête, on se place à la gauche du malade et l'on applique la main gauche au front, la droite à la nuque, les doigts en l'air; puis on vient devant lui et l'on applique les deux mains sur les deux côtés de la tête. Quand le mal est à la poitrine (névralgies intercostales), on se place devant le malade et l'on applique les mains sur les deux côtés de la poitrine. La douleur étant à un bras, ou à une jambe, on applique la main dessus, de préférence la main du côté opposé. Dans tous les cas, on peut faire des insufflations sur le siège du mal; souvent, les insufflations chaudes font cesser le mal plus vite que les insufflations froides. Terminer la séance — qui peut durer de 10 à 30 minutes — par des passes longitudinales pratiquées très lentement sur les deux côtés du corps, puis par passes à grands courants, de la tête aux pieds, pour régulariser l'action.

Si les névralgies sont habituelles et surtout si elles tiennent à l'anémie ou à des engorgements divers, on en évitera le retour en faisant disparaître la cause du mal, par des séances régulièrement répétées tous les jours ou tous les deux jours.

AUTCMAGNÉTISATION. — On peut souvent les faire disparaître en se magnétisant soi-même. Si la douleur est à la tête, on y applique les mains, de préférence la gauche au front, la droite à la nuque. Si elle est sur toute autre partie du corps, y appliquer l'une des mains, de préférence celle du côté opposé. Passes longitudinales et frictions traînantes sur les extrémités inférieures.

AIMANT. — Quand le mal est à la tête, il disparaît rapidement sous l'action d'une lame magnétique n° 3 placée sur le front, pour calmer. Quand il est à la poitrine ou à l'estomac, y appliquer un plastron magnétique à 2 lames; à un bras ou à une jambe, une lame n° 1 ou n° 2, toujours pour calmer.

MAGNÉTISME TERRESTRE. — Beaucoup de névralgies sont des sensitifs sur lesquels le courant magnétique de la terre exerce une action plus ou moins grande. Pour ceux-là, orienter le lit de telle façon qu'ils soient couchés dans la direction du méridien, la tête au nord; en cas d'impossibilité, se coucher dans la direction de l'est à l'ouest, la tête vers le premier point. Dans la journée, debout ou

assis, se placer autant que possible la face vers le nord ou vers l'ouest.

MOYENS AUXILIAIRES. — Quand le mal est à la tête, on peut y appliquer des compresses tièdes ou froides d'eau magnétisée; quand il y a de l'anémie, boissons et aliments magnétisés, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique.

EXEMPLES DES CURES

Les névralgies de cette nature sont si faciles à guérir, que le traitement est à la portée de tout le monde, même de ceux dont la santé n'est pas parfaitement équilibrée. Comme les journaux et les traités de magnétisme citent des guérisons par milliers, il serait superflu de donner ici des exemples. Les divers procédés que j'indique étant des plus simples et les névralgiques, partout assez nombreux, n'ont qu'à en faire l'essai, et ils seront bientôt convaincus de leur efficacité.

Sous l'action de l'aimant, les névralgies de cette nature disparaissent presque aussi facilement qu'avec le magnétisme humain. Andry et Thouret, dans leurs *OBSERVATIONS ET RECHERCHES SUR L'USAGE DE L'AIMANT EN MÉDECINE*, Mémoire lu à la Société royale de médecine le 29 août 1780, citent la guérison de plusieurs cas rebelles à tout autre mode de traitement (observ. XII, XIII, XIV, XVII), opérée en quelques jours par l'application des aimants de l'abbé Le Noble.

Sous l'action de mes aimants vitalisés, c'est par centaines que j'obtiens chaque année la guérison, souvent aussi rapide qu'inattendue, de ces sortes de névralgies si communes. Rapporter ici toutes les attestations qui me parviennent, ce serait trop monotone pour le lecteur; je vais seulement citer les suivantes qui donneront une idée suffisante des autres.

I. — M. Leymonie, tanneur à Ribérac, souffrait depuis quinze ans d'une névralgie qui se faisait sentir dans diverses parties du corps, mais davantage dans la tête et plus particulièrement dans la face, les dents et les oreilles. N'ayant obtenu aucun soulagement par les moyens ordinaires de la médecine, il résolut d'essayer l'action des aimants. Je lui envoyai une lame n° 3, le 5 mars 1889, pour être appliquée en position calmante sur le front. Dès les premières applications, les accès diminuèrent de fréquence, de durée et d'intensité. Le 5 juin suivant, il m'écrivit la lettre suivante pour m'informer de son état qui était des plus satisfaisants et me faire part des résultats obtenus sur plusieurs malades qui, sur ses conseils, avaient employé mes aimants pour des névralgies aussi rebelles que la sienne.

« Monsieur Durville,

« Je viens de revoir les trois personnes qui ont employé vos lames magnétiques contre

les névralgies dont elles souffraient depuis longtemps. Elles m'ont affirmé leur guérison.

« Quant à moi, je ne saurais vous dire que je suis entièrement guéri de la névralgie rhumatismale qui m'affectait depuis 15 ans; mais ce que je peux affirmer, c'est que je suis considérablement amélioré. Quand par hasard la douleur revient encore, j'applique votre lame magnétique et elle disparaît en quelques instants.

« Vous pouvez publier ma lettre si vous le jugez à propos.

« H. LEYMONIE. »

II. — Extrait d'une lettre de Madame Magné, dentiste, 1 place de la Nation.

« Paris, le 28 décembre 1889.

« Monsieur Durville,

« J'ai la satisfaction de vous faire connaître les bons résultats que nous avons obtenus par l'application de vos aimants.

« Ma fille qui souffrait depuis si longtemps de névralgie dans la région du cœur porte jour et nuit l'aimant que vous lui avez remis.

« Dès le premier jour les douleurs violentes cessèrent complètement pour faire place à une gêne, à un malaise bien supportable. Au bout de quelques jours, le malaise cessa et quelques douleurs vives se firent sentir, tantôt au cœur, tantôt à la tête. Ces douleurs qui apparaissaient rarement, ne se faisaient sentir que pendant quelques instants; et, dans les intervalles, elle se trouvait parfaitement bien. Enfin, depuis trois semaines, elle est tout à fait bien.

« Veuillez agréer, etc. »

III. — Extrait d'une lettre de M. Bousse-ray, à Clermont-Ferrand:

« 1^o La personne qui a porté l'aimant pendant 11 nuits consécutives souffrait d'une douleur au coude gauche. La douleur s'est reportée au coude droit. J'ai fait mettre l'aimant au poignet droit, et au bout de 7 nuits, la douleur a complètement disparu. Je vous garantis ce fait, et vous assure que l'étonnement dans lequel se trouve cette personne et son entourage est grand.

« 2^o J'ai expérimenté l'appareil que vous m'avez envoyé la semaine dernière sur une jeune femme qui souffrait de névralgies intercostales. Dès la première application, la douleur s'est transférée dans la région ovarienne droite. J'y fis appliquer l'appareil, et la douleur remonta, moins intense, dans la région cardiaque, son lieu de prédilection. Nouvelle application magnétique, nouveau transfert à l'ovaire droit. Il est à remarquer qu'à chaque fois que la douleur était transférée d'un point à un autre, elle diminuait sensiblement et qu'après 5 à 6 oscillations, elle finit par disparaître entièrement. Ce phéno-

mène me paraît curieux à étudier. Pour le faire à mon aise, veuillez m'envoyer trois autres appareils.

« Ci-inclus: etc.. »

CONFÉRENCES DE M. ROUXEL

Les de Puységur et leur œuvre.

Nous avons rendu compte, dans le *Journal du Magnétisme* du 15 mai 1891, de la conférence donnée par M. Rouxel à la *Société de Spiritisme scientifique* sur CHARDEL ET SON ŒUVRE dans laquelle notre collaborateur se proposait de réhabiliter la mémoire de ce magnétiseur déjà oublié et d'indiquer les rapports qui existent entre le magnétisme et le spiritisme.

Cette conférence ayant été très appréciée dans le monde des magnétiseurs et des spirites, M. Rouxel, dans le but de développer les idées qu'il n'avait pu qu'ébaucher, va lui donner une suite dans une série de conférences qu'il fait à la *Société Spirite* sur les principaux fondateurs du magnétisme.

Dans les deux premières séances (13 et 27 novembre), le conférencier a parlé du marquis de Puységur et de ses deux frères, tous trois fervents magnétistes.

Ce n'est pas sans émotion que nous avons entendu M. R. raconter la vie et les travaux de ces trois pionniers, et ce n'est pas non plus sans profit, car M. R. a rectifié plusieurs erreurs de fait.

C'est ainsi, par exemple, que les biographes donnent au marquis de Puységur les prénoms de *Armand-Marie-Jacques*; tandis que, dans son second *Mémoire* de 1785, Puységur se donne lui-même ceux de *Armand-Marc-Jacques*. Sans doute le marquis de Puységur devait connaître ses prénoms, et c'est par inadvertance que les biographes auront mal lu les registres de l'état-civil.

Le marquis de Puységur avait reçu une bonne éducation et une solide instruction.

Il faut, en effet, une instruction scientifique au-dessus de la moyenne pour parvenir au grade de lieutenant-général (aujourd'hui général de division).

Quant à son instruction littéraire, elle ne fut pas négligée, il suffit, pour s'en convaincre, d'observer que le marquis de P. est l'auteur de trois pièces de théâtre qui ont été représentées: 1^o *La journée des dupes* (1789); 2^o *L'intérieur d'un ménage républicain* (1794); 3^o *Le juge bienfaisant* (1799).

De Puységur n'était pas non plus dépourvu

d'instruction artistique : il était bon musicien, jouait de la harpe et se servait même de ce talent, ainsi que son frère, comme adjuvant du magnétisme dans les soins qu'il donnait aux malades.]

La vie privée du marquis de P. a quelque chose de patriarcal, de cette vieille honnêteté sans tache et sans reproche que l'on admire plus qu'on ne la pratique. Les quelques faits suivants en donnent la preuve.

Il avait épousé une fille de M. de Saint-James, trésorier général de la marine. Son beau-père ayant fait banqueroute, Puységur s'empressa de restituer aux créanciers la dot de sa femme, qui s'élevait à 1.200.000 fr.

D'un esprit libéral et très ouvert au progrès, le marquis de Puységur adopta les principes de la Révolution en ce qu'ils avaient de raisonnable et n'émigra point, comme le firent tant de membres de la noblesse. Mais quand il vit que le mouvement de réforme était détourné de son but par les brouillons ambitieux, il quitta le service en 1792 et se retira dans sa terre de Busancy.

Lors du retour des émigrés, le marquis mit un entier dévouement à être utile aux membres de sa famille qui revenaient successivement des pays étrangers. Après avoir racheté une partie notable du patrimoine de ses pères, il le partagea avec ses parents, comme si ce patrimoine n'avait pas été frappé de la confiscation révolutionnaire.

Il ne fut pas moins dévoué à ses amis qu'à ses parents. Il donnait l'hospitalité à ceux qui fuyaient les persécutions politiques, et ce fut chez lui que l'évêque, proscrit, composa son roman de la *Dot de Suzette*.

Il va sans dire qu'il fut encore plus charitable pour les pauvres et pour les malades auxquels il consacra la meilleure partie de sa vie.

Certes, il n'y a pas dans un pareil homme l'étoffe d'un charlatan, d'un fourbe, d'un jongleur, d'un fripon, comme on n'a pas craint de le dire. Il n'y a pas davantage l'étoffe d'une dupe et d'un déséquilibré, d'un halluciné.

Puységur est assez instruit pour ne pas se laisser dominer par des idées extravagantes ou superstitieuses ; rien dans sa vie privée ou publique ne l'indique ; tout dans ses écrits dénote un homme d'un grand bon sens, d'un esprit juste, sans préventions, sans préjugés.

Analyser les travaux de Puységur en magnétisme nous mènerait trop loin : on sait qu'il a découvert le somnambulisme et la plupart des phénomènes physiques et psychiques que présente ce singulier état : attraction, action à

distance, pressensation, lucidité des somnambules pour les maladies, les remèdes, les crises ; suggestions verbale et mentale, etc.

Le jugement que porte Deleuze sur l'œuvre de Puységur est tout ce qu'on peut dire de mieux.

« On ne saurait s'étonner assez, dit-il, que les *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme* étant le premier ouvrage où l'on ait exposé les phénomènes du somnambulisme, et par conséquent le premier où la doctrine soit établie sur des bases solides, tous les principes fondamentaux s'y trouvent, et de telle manière qu'on n'a dû y faire depuis aucun changement, ni même aucune addition importante. Une multitude d'observations ont servi à confirmer ces principes, à les développer, à en faire connaître les résultats ; aucune ne les a combattus. »

L'opinion de Deleuze pouvant être suspecte aux savants en us ou autrement qui réinventent aujourd'hui les phénomènes exposés par Puységur en 1784, joignons-y l'appréciation de l'un des leurs qu'ils ne renieront pas.

Dans *le Sommeil et les Rêves*, l'académicien Maury dit en parlant du marquis de Puységur :

« Il mit en avant toutes les facultés surprenantes que l'on attribue au somnambulisme artificiel, et la plupart des personnes qui depuis lui se sont occupées de magnétisme animal n'ont fait que renouveler ses idées. La seule divergence qui se soit produite entre les adoptes de sa doctrine a porté sur la question du fluide magnétique. »

M. Rouxel nous fait remarquer que les notes qui suivent les deux premiers *Mémoires* (1784 et 1785), sont de Puységur lui-même, comme il l'annonce page 175 (édit. de 1820), et non de Daval d'Espremenil, comme l'affirment les biographes qui se sont copiés successivement.

Autre petite erreur de fait, peu importante, mais bonne cependant à rectifier : Les *Recherches, expériences et observations physiologiques sur l'homme dans l'état de somnambulisme naturel et dans le somnambulisme provoqué par l'acte magnétique*, sont présentées par certains biographes comme n'ayant été publiées qu'en 1813. Or, M. R... possède un exemplaire de ce livre, daté de 1811 ; donc.....

Nous aimerions à exposer les idées de Puységur et les commentaires dont M. Rouxel les accompagne ; mais la place nous manque, car nous voulons aussi dire un mot du comte de Chastenet-Puységur et du comte Maxime

de Puységur, les deux frères puînés du marquis.

Le comte Antoine-Hyacinthe-Anne de Chastenet-Puységur, officier de marine, a publié en 1788 une brochure d'une soixantaine de pages : *Lettre de M. le C. G. D. P. à M. le P. E. D. S.*, dans laquelle il rend compte de sa propre guérison et de plusieurs autres cures opérées par lui au moyen du magnétisme.

Il est question dans cette brochure d'une dame de Brest abandonnée des médecins et guérie par M. de Chastenet, qui présenta « des phénomènes singuliers et d'autant plus surprenants qu'ils n'étaient pas encore connus. »

Quels étaient ces phénomènes singuliers et surprenants, sur lesquels on ne donne pas plus de détails ? M. R. incline à croire que c'étaient des phénomènes somnambuliques.

Le somnambulisme, dit le conférencier, était-il donc découvert en 1783, et le marquis de Puységur n'a-t-il fait que rendre public ce qui était déjà connu des magnétiseurs ? Il y a tout lieu de le croire. Quoiqu'il en soit, la gloire du marquis n'en serait point altérée, car il a eu le mérite d'endosser la paternité de cet enfant anti-scientifique et de braver le ridicule qui s'attachait déjà au simple magnétisme animal, *a fortiori* à des phénomènes bien plus extraordinaires tels que ceux que présente le somnambulisme.

Le comte de Chastenet fit ensuite un voyage en Amérique et y fit l'essai du magnétisme sur les maladies particulières à cette partie du monde. Il mourut en 1809, « laissant, dit Deleuze, une grande réputation de connaissances, de justesse d'esprit, et de droiture de caractère. »

Le comte Jacques-Maxime-Paul de Chastenet de Puységur, appliqua à son régiment ce que son frère appliqua à son bâtiment. Il fit imprimer en 1784, un opuscule de 72 pages in-8° : *Rapport des cures opérées à Bayonne par le magnétisme animal, adressé à M. l'abbé de Poulouzat, conseiller-clerc au Parlement de Bordeaux.* Ces cures sont au nombre de soixante.

On y remarque celle d'un religieux de l'ordre des Augustins, âgé de 75 ans et paralytique de la moitié du corps.

En reconnaissance de ce service, les Pères Augustins cédèrent au magnétiseur bayonnais une salle de leur couvent, pour qu'ils pussent continuer pendant l'hiver, les traitements qu'ils avaient inaugurés l'été sous les arbres.

Le comte Maxime organisa la Société de Guyenne, composée de 60 membres, parmi les-

quels on remarque 8 médecins, 1 chirurgien, 1 maître en pharmacie et 4 religieux de la Charité.

Ces derniers membres nous prouvent que l'Église n'était point hostile au magnétisme.

La Société, fondée à Paris par Bergasse pour propager la doctrine de Mesmer, comptait aussi parmi ses membres le P. Gérard, supérieur général de la Charité.

Plusieurs cures opérées par le marquis de Puységur et par bien d'autres magnétiseurs de l'époque, sont attestées par les curés des paroisses sans que personne y trouve rien à reprendre.

Ce n'est que plus tard que l'Église s'est déclarée l'adversaire du magnétisme ou plutôt du somnambulisme. Mais, nous sommes heureux de le constater, elle revient aujourd'hui de plus en plus à de meilleurs sentiments.

Avant son départ de Bayonne, nous apprend Deleuze, le comte Maxime de Puységur déposa chez un notaire une somme de 600 francs pour subvenir à la dépense que pourraient entraîner les recherches que désireraient faire ceux qui voudraient constater les faits, et pour payer les frais d'impression des réfutations, pourvu que le réfuteur offrit des preuves et consentit à se nommer.

Il y a tout lieu de croire, observe M. R., que le réfuteur n'a pas encore paru ; quant aux 600 francs, s'ils se capitalisaient depuis 1784, ils doivent former une somme assez rondelette.

Maxime de Puységur mourut en 1820.

Pour en finir avec la famille de Puységur, M. R. nous parle d'un marquis de Puységur, lieutenant-colonel de cavalerie légère en retraite, qui a publié, en 1840, un livre ayant pour titre :

De l'action divine sur les événements humains. Leçons tirées de l'histoire pour servir d'introduction à l'étude de l'état social du XIX^e siècle.

Ce livre est dédié à la jeunesse, et particulièrement aux enfants de l'auteur pour l'instruction desquels il avait été écrit sans intention de le livrer à la publicité. Il n'est pas fait dans ce livre la moindre allusion au magnétisme.

« Que sont devenus, se demande M. R., les enfants de ce lieutenant-colonel ? Je n'en sais rien. Tout ce que je puis dire c'est que, s'ils vivent, ce qui est probable, il est regrettable qu'on n'entende pas parler d'eux et qu'ils ne s'intéressent pas à l'œuvre magnétique, qui fera la gloire de leur famille devant la postérité. »

LE MAGNÉTISME AU MOYEN-ÂGE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par H. DURVILLE, 3^e édition (1^{er} volume).

Chez les Sorciers

(Fin.)

Indépendamment des sorciers qui faisaient du bien ou du mal, il y en avait encore qui pratiquaient leur art dans le but de s'amuser et d'amuser les autres. « Les uns, dit Pythoys, ont pris plaisir à la guérison de certaines maladies, ou à charmer certains animaux, ou à faire mouvoir des choses insensibles en préférant quelques mots barbares qu'ils avoient appris de père en fils. D'autres se sont égayés à fasciner, emphytriser et enchanter les personnes par l'application de quelque feuille d'arbre ou d'une épingle sans tête ou par un nœud d'aiguillette. D'autres ont pris leur passe-temps à faire voir des merveilles incroyables dans une bouteille de verre, par le moyen d'une certaine liqueur touchée seulement avec la pointe d'une aiguille; ou bien à faire ouïr des sons mélodieux ou des hurlements épouvantables, par l'application d'un petit cornet à l'oreille. D'autres se sont rendus aimables, d'autres redoutables, d'autres invulnérables en bataille, par le moyen de certains caractères gravés sur un écu, ou sur un anneau, ou sur une pierre, ou peints sur morceau de vélin. D'autres avec trois signes célestes gravés sur une émeraude ont guéri des hydropiques, paralytiques et quantité de maladies incurables. » (TRAITÉ CURIEUX DE L'ASTROLOGIE JUDICIAIRE. Sedan, 1641, p. 209.)

D'après ce qui précède, il est évident que les sorciers disposaient d'un pouvoir réel et qu'ils pouvaient produire quelques phénomènes dont on ne connaissait pas la véritable cause. Pour les prêtres, cette cause est surnaturelle: c'est le diable, ou plutôt un diabolin quelconque qui agit en la personne du sorcier. Pour les occultistes, elle est extranaturelle, c'est-à-dire qu'elle se trouve en dehors du monde matériel: ce ne sont pas les démons de l'enfer dont ils n'admettent pas l'existence, mais des êtres spirituels grossiers et imparfaits qu'ils désignent sous les noms d' "élémentals" et "élémentaux". Les spirites admettent que les âmes de morts ne sont pas étrangères à certaines manifestations. Pour les magnétiseurs et la plupart des médecins, les effets sont dûs, d'une part, à l'action bonne ou mauvaise que les individus exercent ou peuvent exercer les uns sur les autres; d'autre part, à l'imagination. C'est le magnétisme sous ses deux formes principales.

Il est hors de doute aujourd'hui que le plus grand nombre des phénomènes observés sont dus à deux causes distinctes: 1^o action magnétique, consciente ou inconsciente chez le sorcier qui agit; 2^o auto-suggestion développée sous l'empire de la croyance populaire

et augmentée encore par la crainte, chez celui sur lequel il agit.

Le pouvoir du sorcier, bien faible dans son principe, prend un ascendant sans bornes sur une imagination timorée, surtout quand une grande réputation s'est faite autour de lui. Mais on doit convenir avant tout que dans les phénomènes rapportés par les démonographes, il y en a bien peu de réels et que tous ceux-ci ont été considérablement exagérés. On sait que les crimes dont les sorciers s'accusaient eux-mêmes étaient imaginaires; ils ne les commettaient qu'en songe, sous l'influence d'une imagination déréglée. Ils n'étaient presque tous que des malades hystériques pouvant se diviser en somnambules naturels, en mélancoliques, en maniaques, en hallucinés, en fous qui avoient contre eux l'ignorance de l'époque et le fanatisme religieux qui leur attribuaient tout le mal dont on ne comprenait pas la cause. Le plus redoutable et le plus puissant des sorciers fut certainement le fanatisme qui jeta l'épouvante dans toutes les classes de la société. En dehors de celui-là, on pourrait même se demander s'il y en avait d'autres. Il y en avait quelques-uns; mais quelque mauvais qu'ils fussent, j'ai la certitude la plus absolue que, réduits à leurs propres forces, sans le secours du premier, ils n'auraient jamais fait beaucoup de mal. Tout me porte même à croire qu'en dehors des empoisonneurs, des bandits et des malfaiteurs quelconques qui accomplissaient leurs forfaits sous le couvert de la sorcellerie, il serait fort difficile de trouver un seul crime exclusivement dû à l'influence occulte ou magnétique du sorcier.

Quant aux facultés étranges que possédaient certains d'entre eux, comme de lire dans la pensée, de prévoir les événements futurs, d'avoir conscience de ce qui se passe dans certains lieux éloignés, ce sont des facultés propres aux médiums et aux sonnambules; et comme on le verra dans le chapitre suivant, les crises qui les agitaient n'étaient que des attaques d'hystérie.

Presque tous les peuples civilisés ont eu des lois protectrices contre le pouvoir plus ou moins imaginaire des magiciens et des sorciers qui employaient leur art soi-disant diabolique dans le but de nuire à leurs semblables.

Les peuples du moyen âge n'ont, sous ce rapport, rien à envier à leurs devanciers; ils les dépassent même de cent coudées sous le rapport de l'ignorance, de l'injustice et de l'atrocité.

Déjà, sous les empereurs romains, quelques-uns des premiers chrétiens endurent ce que l'on a appelé le "martyre" pour la défense de leur foi. Ce châtement leur était ordinairement infligé parce que le mystère de la transsubstantiation du pain et du vin en

corps et en sang de Jésus-Christ, les sacrements, le sacrifice même de la messe et la plupart des cérémonies du nouveau culte paraissaient être autant de cérémonies de magie théurgique. En matière de religion, les Romains étaient pourtant bien tolérants, car presque tous les dieux étaient les leurs.

Ce n'est donc pas en qualité d'ennemis religieux que le plus grand nombre des martyrs furent conduits au supplice, mais comme des magiciens pouvant devenir dangereux pour la sûreté de l'Etat. En effet, si les nouveaux convertis parvenaient à attirer sur eux l'influence d'une divinité étrangère au culte national que l'on disait toute-puissante, la protection des dieux tutélaires de Rome pourrait diminuer et la marche des événements tourner contre le peuple romain, à l'avantage des chrétiens.

S'ils furent des innocentes victimes de leur foi, quand ils étaient humbles et faibles, ils se vengèrent horriblement quand ils eurent conquis le pouvoir temporel, en ordonnant d'effroyables hécatombes de malheureux hallucinés qui étaient peut-être des vauriens peu intéressants, mais guère plus sorciers que leurs juges.

Les conciles et les synodes se sont toujours élevés contre les sorciers, les devins et tous ceux qui possédaient des facultés que l'on croyait surnaturelles. En voici quelques exemples qui font un singulier contraste avec la morale évangélique.

En 589, le concile de Narbonne commande de fustiger publiquement les sorciers, puis de les vendre avec leurs enfants et leurs esclaves au profit des pauvres. Il ordonne en outre de faire payer une amende à ceux qui les consultent (Canon 14).

En 1255, l'inquisition est établie en France par saint Louis. Ce redoutable tribunal qui devait rechercher et punir les hérétiques, fut chargé de connaître les affaires de sorcellerie; et l'on sait qu'il s'acquitta de cette tâche avec un zèle au-dessus de tout éloge.

L'Eglise a toujours excommunié les sorciers; c'était son droit. Le concile de Narbonne, tenu en 1551, ordonne aux prêtres de lancer l'excommunication non seulement contre les sorciers, mais aussi contre ceux qui ne les dénonceraient pas (Canon 5). Les plus paisibles d'entre les fidèles sont menacés s'ils ne deviennent pas des dénonciateurs et l'épée de Damoclès est constamment suspendue sur leur tête. Cette mesure, indigne des ministres d'une religion d'amour, triple rapidement le nombre des sorciers, ou tout au moins le nombre des accusations.

En 1579, le concile de Melun ordonne que les charlatans, les devins et autres sorciers qui pratiquent la nécromancie, la pyromancie, la chiromancie, l'hydromancie, soient punis de mort.

En 1584, le concile de Bourges, adoptant les décisions de plusieurs autres conciles tenus précédemment à Reims, à Tours, à Bordeaux, déclare que toute personne qui consulte les devins doit être punie de mort. Il condamne également les sorciers, les enchanteurs et les noueurs d'aiguillettes. S'il s'en trouve dans le clergé, il faut les dégrader et les livrer au bras séculier. Ceux d'entre les laïques sont excommuniés et remis aux juges des lieux (Canon 1).

Le pouvoir civil bientôt cause commune avec l'Eglise et la sorcellerie est régie par des lois.

Pendant la première partie du moyen âge, la France est soumise aux lois saliques; mais comme ses lois ne condamnent qu'à l'amende, cette mesure ne suffit pas et l'on applique les lois barbares édictées par les empereurs byzantins, qui condamnent à mort ou au bannissement ceux qui sont convaincus de sorcellerie.

En 742, Childéric III, qui venait de monter sur le trône, publia contre les sorciers dont le nombre grandissait toujours un édit dont voici quelques passages :

« Nous avons aussi décrété, en conformité des saints canons, que chaque évêque, aidé du magistrat défenseur des Eglises, mette tous ses soins à empêcher le peuple de son diocèse de tomber dans des superstitions païennes. Nous conjurons ceux qui sont à la tête de l'Eglise de Dieu, de faire rejeter à nos sujets toutes les ordures de la gentilité, les sacrifices aux mânes, les sortilèges même divins, les philtres amoureux, les augures, les enchanteurs, les sacrifices des victimes immolées en cachette... »

Le flot de la sorcellerie montant toujours, Charlemagne publia plusieurs édits contre les magiciens et les sorciers qui infestaient son empire. Il défend toutes sortes de magies, de sorcelleries, d'enchantelements, de divinations, etc.; s'élève contre les noueurs d'aiguillettes, contre tous ceux qui invoquent le diable et qui composent des philtres amoureux. Il défend de troubler l'air et d'exciter tempêtes par des conjurations; de fabriquer des talismans; de faire périr les fruits de la terre et de tarir le lait des bestiaux au moyen des maléfices; etc...

Tous ceux qui pratiquent ces arts aussi imaginaires que diaboliques, sont réputés exécrables et punis de mort, au même titre que les assassins et les empoisonneurs. Les mathématiciens, c'est-à-dire les astrologues et tous les devins, à quelque titre que ce soit, sont fustigés et expulsés. Ceux qui les consultent doivent être punis de peines analogues.

L'attrait du fruit défendu est d'autant plus grand que les défenses sont plus nombreuses et plus formelles; c'est une forme de la sug-

gestion qui pousse à l'imitation les natures impressionnables et sensitives, surtout quand elles ont déjà en elles quelque chose de pervers. Ainsi, l'anathème lancé de toute part contre la sorcellerie accroît de siècle en siècle, d'une façon effrayante, le nombre de malheureux déséquilibrés que l'on appelait des sorciers.

On abusa tant de l'accusation de sorcellerie que Louis XIV ordonna un jour de mettre en liberté tous ceux qui avaient été arrêtés de ce chef dans le ressort du parlement de Normandie; et en 1672, il défendit de condamner les sorciers au supplice du feu, s'ils n'étaient pas aussi des empoisonneurs. Néanmoins, en 1682, il publia un édit pour la punition des différents crimes commis par les magiciens, les sorciers, les devins, les empoisonneurs et pour la règle de ceux qui vendent ou qui emploient des drogues dangereuses. A titre documentaire, voici tout ce qui, dans l'édit du grand roi, est relatif à la sorcellerie:

« Louis par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre. A tous présens et à venir; Salut. L'exécution des Ordonnances des Rois nos Prédécesseurs contre ceux qui se disent Devins, Magiciens et Enchanteurs, ayant été négligée depuis longtemps, et ce relâchement ayant attiré des Pais étrangers dans notre Royaume plusieurs de ces imposteurs; il seroit arrivé que sous prétexte d'horoscope et de divination, et par le moyen des prestiges, des opérations, des prétendues magies et autres illusions semblables dont cette sorte de gens ont accoutumé de se servir, ils auroient surpris diverses personnes ignorantes ou crédules qui s'étoient insensiblement engagées avec eux en passant des vaines curiosités aux superstitions, et des superstitions aux impiétés et aux sacrilèges; et par une funeste suite d'engagements, ceux qui se sont les plus abandonnés à la conduite de ces Séducteurs, se seroient portés à cette extrémité criminelle d'ajouter le maléfice et le poison aux impiétés et aux sacrilèges, pour obtenir l'effet des promesses des dits Séducteurs, et pour l'accomplissement de leurs méchantes prédictions. Ces pratiques étant venues à notre connaissance, Nous aurions employé tous les soins possibles pour en faire cesser et pour arrêter par des moyens convenables les progrès de ces détestables abominations: Et bien qu'après la punition qui a été faite des principaux auteurs et complices de ces crimes, nous dûssions espérer que ces sortes de gens seroient pour toujours bannis de nos Etats, et nos Sujets garantis de leur surprise; néanmoins comme l'expérience du passé nous a fait connaître combien il est dangereux de souffrir les moindres abus qui portent aux crimes de cette qualité, et combien il est difficile de les déraciner lorsque par la dissimu-

lation ou par le nombre des coupables, ils sont devenus crimes publics, ne voulant d'ailleurs rien omettre de ce qui peut être de la plus grande gloire de Dieu, et de la sûreté de nos sujets, nous avons jugé nécessaire de renouveler les anciennes Ordonnances, et de prendre encore en y ajoutant de nouvelles précautions, tant à l'égard de tous ceux qui usent de maléfices et des poisons, que de ceux qui, sous la vaine profession de Devins, Magiciens, Sorciers ou autres noms semblables, condamnés par les Loix divines et humaines, infectent et corrompent l'esprit des peuples par leurs discours et pratiques, et par la profanation de ce que la Religion a de plus saint. Sçavoir faisons, que Nous pour ces causes et autres à ce nous mouvant, et de notre propre mouvement, certaine science, pleine puissance et autorité Royale, avons dit, déclaré et ordonné, disons, déclarons et ordonnons par ces Présentes, signées de notre main, ce qui ensuit.

I.

« Que toutes personnes se mêlant de deviner, et se disant Devins ou Devineresses, vuideront incessamment le Royaume après la publication de notre présente Déclaration, à peine de punition corporelle.

II.

« Défendons toutes pratiques superstitieuses, de fait, par écrit ou par parole, soit en abusant des termes de l'Écriture Sainte, ou des Prières de l'Église, soit en disant ou en faisant des choses qui n'ont aucun rapport aux causes naturelles, voulons que ceux qui se trouveront les avoir enseignées, ensemble ceux qui les auront mises en usage, et qui s'en sont servis pour quelque fin que ce puisse être, soient punis exemplairement, et suivant l'exigence des cas.

III.

« Et s'il se trouvoit à l'avenir des personnes assez méchantes pour ajouter et joindre à la superstition l'impie et le sacrilège, sous prétexte d'opérations de prétendues magies, ou autre prétexte de pareille qualité, Nous voulons que celles qui s'en trouveront convaincues soient punies de mort.

IV.

« Seront punis de semblables peines tous ceux qui seront convaincus de s'être servis de vénéfices et de poison, soit que la mort s'en soit ensuivie ou non, comme ceux qui seront convaincus aussi d'avoir composé ou distribué du poison pour empoisonner... »

Le fier Louis XIV qui personnifiait l'Etat en sa propre personne ne devait pourtant pas ignorer que, malgré les édits de Charlemagne et les décisions des papes Urbain VIII et Sixte-Quint, ses ancêtres avaient entretenu

des astrologues à la cour et qu'au moment même de sa naissance, le célèbre Morin était dans la chambre de la Reine-mère pour pronostiquer, annoncer ce que l'avenir réservait au nouveau-né, c'est-à-dire tirer son horoscope. C'était bien de la divination, au même titre que celle qu'il condamnait.

La sorcellerie, qui a presque toujours été considérée comme un crime d'exception, fut souvent soumise à une juridiction exceptionnelle dans laquelle les juges avaient plein pouvoir. Le grotesque se rencontrait quelquefois avec le sublime, l'absurde se mêlait très souvent à l'odieux; et si parfois le courage des accusés étonnait, la stupidité des juges révoltait toujours. A la fin de son ouvrage: DISCOURS SUR LES SORCIERS, Bognet qui se donnait le titre de Grand Juge de la terre de Saint-Claude, a publié une instruction pour le juge en matière de sorcellerie qui montre comment on recrutait des accusés et avec quelle barbarie on les traitait. Voici quelques extraits de cette pièce qui est connue en jurisprudence diabolique sous le titre de " Code des sorciers ".

« Le juge du ressort instruit l'affaire et la juge; on ne doit point suivre là-dedans les formes ordinaires.

« La présomption de sorcellerie suffit pour arrêter les personnes.

« Si le sorcier a devant lui un compagnon de sabbat, il se trouble.

« Il faut visiter le prévenu avec un chirurgien, pour chercher les marques.

« Si l'accusé se trouve saisi de gresses, si le bruit public l'accuse de sorcellerie, il est sorcier.

« Les indices légers sont les variations dans les réponses, les yeux fixés en terre, l'œil hagard.

« Les indices graves sont la naissance; comme si, par exemple, le prévenu était enfant de sorcier, s'il est marqué, s'il blasphème.

« Le fils est admis à déposer contre son père.

« Les témoins reprochables doivent être entendus comme les autres.

« On doit aussi entendre les enfants.

« La peine est le supplice du feu; on doit étrangler les sorciers et les brûler après.

« Les loups-garous doivent être brûlés vifs.

« On condamne justement sur des conjectures et présomptions; alors on ne brûle pas, mais on peut pendre. »

Le livre qui est terminé par cet acte de sauvagerie est revêtu de l'approbation suivante:

« Je soussigné, docteur en sainte théologie, confesse avoir lu le livre intitulé DISCOURS SUR LES SORCIERS, auquel je n'ai rien trouvé de contraire à la religion catholique

« et romaine, ni aux bonnes mœurs, ainsi « plutôt rempli de plusieurs belles doctrines. Dôie, 13 août 1601.

« DE LA BARRE »

Dans tous les pays soumis à l'autorité despotique de l'Eglise, les sorciers furent toujours condamnés; mais ce fut surtout à la suite d'une bulle que le pape Innocent VIII lança contre eux, en 1484, que les bûchers de l'inquisition s'allumèrent et pendant près de trois siècles, ses successeurs tolérèrent cet atroce abus.

En 1515, en l'espace de trois mois, plus de 500 sorciers furent exécutés à Genève; plus de 1000 à Côme, en moins d'un an. En Lorraine, de 1580 à 1595, Rémigius en fit brûler 900. D'après Bodin, au bon temps de Charles IX, plus de 30 000 alimentèrent les bûchers de l'inquisition. L'histoire de Lhorente atteste que plus de 100 000 périrent en Espagne. A Linden, en Allemagne, de 1650 à 1664, le fanatisme enleva le cinquième de la population.

Dans ces sacrifices humains où tant de victimes du fanatisme et de l'ignorance furent immolées, quelques individus méritaient bien l'emprisonnement ou la réclusion; mais à côté de ceux-là, combien y eût-il de malheureux malades qui n'étaient coupables que par la pensée? Et ce qui est plus épouvantable encore, combien y eut-il d'innocents entièrement sains de corps et d'esprit? — C'est ce qu'on ne saura jamais.

On frémit d'horreur en pensant que Jeanne d'Arc, cette jeune héroïne qui restera l'une des gloires les plus pures de la France, fut au nombre des victimes. Condamnée par un tribunal composé d'ecclésiastiques, à la requête d'un misérable évêque qui, chassé de son siège épiscopal, traînait sa honte à la suite de l'armée anglaise, elle subit courageusement son sort, sans que le roi, qui lui devait pourtant sa couronne, osât dire un mot pour la sauver.

Et ces au-to-da-fé qui resteront dans l'histoire comme autant de véritables assassinats étaient prescrits ou tolérés par l'Eglise. Des juges, dont la crainte égalait l'ignorance, vrais fléaux destructeurs de la contrée sur laquelle s'étendait leur pouvoir despotique, donnaient la sanction légale; et pour que cette sanction fut plus ironique encore, ils demandaient souvent le témoignage d'un médecin diplômé. Après avoir lardé le corps du malheureux accusé, si l'homme de l'art découvrait des zones hystérogènes, qui constituaient autant de marques du diable, il déclarait gravement, AU NOM DE LA SCIENCE, qu'on était en présence d'un sorcier.

Mais, trêve à ces sombres réflexions qui n'empêcheraient pas le prêtre de voir le diable partout où il n'est pas, le magistrat de rendre des jugements iniques et le mé-

decin d'exiger le monopôle exclusif de l'art de guérir. Je termine ce chapitre en montrant que, malgré les progrès de la civilisation, et sans parler de la loi qui règle l'exercice de la médecine au profit du médecin, il reste encore dans nos codes des traces de la législation barbare qui régissait la sorcellerie pendant la période néfaste du moyen âge. Les articles suivants du code pénal en sont une preuve évidente :

ART. 479. — Seront punis d'une amende de 11 à 15 francs inclusivement, les gens qui font le métier de deviner et pronostiquer, ou d'expliquer les songes.

ART. 480. — Pourra, selon les circonstances, être prononcée la peine d'emprisonnement pendant 5 jours au plus, contre les interprètes de songes.

ART. 481. — Seront de plus saisis et confisqués, les instruments, ustensiles et costumes servant ou destinés à l'exercice du métier de devin, pronostiqueur, ou interprète de songes.

Et l'article 139 du code d'instruction criminelle, défère les délinquants — ce ne sont plus des criminels qui méritent la mort, comme le voulait Boguet — aux tribunaux de simple police.

Maintenant, il est bon d'ajouter que le temps, aidé par le bon sens et la raison, a abrogé ces articles qui n'ont peut-être jamais été appliqués.

REVUE DES LIVRES (4)

Les *Bas-fonds de Constantinople*. par PAUL DE RÉCLA. In-12 de xviii-400 pages. Prix : 3 fr. 50, chez *Tresse*.

Ce nouveau livre de l'auteur de *La Turquie officielle* et de *Jésus de Nazareth* est bien l'œuvre la plus vivante et la plus étrangement documentée, qui ait été écrite sur les mœurs si ignorées des peuples divers, dont les passions grouillent dans les bas-fonds de Constantinople.

Femmes turques, grecques, arméniennes et levantines, prêtresses de Sapho, mangeuses et mangeurs de haschich, chefs de voleurs et de mendiants, chiens des rues, colonies étrangères, diplomates, espions et conspirateurs, s'y coudoient dans une suite de scènes et de tableaux où, avec une verve et un esprit critique, souvent endiablé mais toujours correct, l'auteur se montre aussi bon observateur que psychologue remarquable.

Avec PAUL DE RÉCLA, point n'est besoin de quitter Paris pour connaître l'Orient et ses mystères les plus cachés : quelques heures, d'une lecture toujours facile et entraînante, en apprendront autant au lecteur qu'un séjour de plusieurs mois dans la capitale ottomane.

(4) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires aux bureaux du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

Dans sa préface, l'auteur nous apprend pourquoi ce volume qui devait paraître il y a deux ans, paraît seulement en 1892. Nous rappellerons à ce propos que M. Paul de Récla, médecin célèbre à Constantinople, préoccupa la Sublime Porte au point qu'on en voulait à sa vie. Malgré cela, c'est un historien sincère qui a écrit les *Bas-fonds de Constantinople*.

Les Trois Intempérances de la table, de la boisson et des mœurs, par le professeur Ed. RAOUX. In-8° de 64 pa. es, 3^e édition, illustrée de portraits et de figures humoristiques sur les ressemblances animales. Prix : 1 franc, chez *Berthier*.

Voici une brochure d'une incontestable utilité. On y trouve en effet des conseils, des directions, des moyens faciles à mettre en pratique :

Pour prévenir, atténuer ou guérir un grand nombre de *maladies* du corps et de l'âme ;

Pour combattre avec succès, à tous les âges, les *intempérances* de la table, de la boisson et des mœurs, et leurs résultats intellectuels ;

Pour répondre à tous ceux qui se plaignent de la *cherté* croissante des substances alimentaires ;

Pour préserver les *riches* des dangereuses tentations de la multiplicité des mets et de la sensualité gastrique demandée à toute la série animale.

A ce fond utile à tous s'ajoutent une forme attayante par les qualités du style, des pages gaies et des dessins humoristiques d'après Lavater, Granville, Topffer, etc. Ornée d'un portrait du Pythagore grec et du Pythagore français, Gleizes, auteur de la célèbre Thalysie, cette publication renferme un grand nombre de témoignages de médecins et de pratiquants relatifs aux avantages *hygiéniques, moraux, intellectuels, économiques et sociaux* du véritable régime végétarien.

Enfin, la brochure se termine par une riche bibliographie française, anglaise et allemande.

Abrégé de Cosmologie, par A. KOSMONAUTE. Brochure de 47 pages. Prix 1 franc, à la *Librairie du Magnétisme*.

C'est une plaquette. Mais il ne faut pas s'arrêter à l'épaisseur : c'est plus qu'un livre. C'est un résumé de théorie de la plus grande valeur. C'est une synthèse générale de tous les livres qui ont étudié la Cosmographie. Tout s'y révèle enfin dans peu de mots. Le système de la vie astrale s'y dévoile pour le penseur. On comprend l'Ether, on perçoit l'Infini. C'est donc sous la forme la plus réduite l'équivalent du plus gros in-folio.

Voici l'énumération des chapitres : L'Espace et l'Ether. — L'Univers et son auteur. — La Substance et l'Éprit. — La Matière et le Fluide. — La Vie. — L'Animal. — L'Homme.

Le lecteur peut voir que tout y passe, en moins de douze mille mots, c'est complet. Là où l'auteur n'émet pas une idée nouvelle, il habille les anciennes d'une certaine façon. Ainsi par exemple. On sait que la Bible dit que Dieu *fit* les animaux et les plantes. L'auteur ne dit pas tout à fait les choses de la même façon. Il dit Dieu *mit* son action dans les animaux et les plantes. Et par la suite le lecteur verra les conséquences de cette

différence. Le magnétisme et plus particulièrement la polarité y sont indiqués.

Mais n'insistons pas. L'œuvre est bonne et belle. C'est un travail d'une pensée habituée à vivre dans les sphères les plus élevées de la philosophie, et il faut lire ces théories, ces aperçus, car rarement en si peu de pages on trouve tant à retenir. Ajoutons que le pseudonyme de l'auteur abrite le nom d'un médecin distingué dont nos lecteurs ont su apprécier les œuvres.

La Communion universelle dans l'Amour divin, par HAD. In-16 de 167 pages. Prix : 2 francs, à la direction de la *Lumière*.

L'apparence est tout d'abord tentante. Le livre, gentil, attire par ses ors sur fond de gueule.

Symboliquement, l'amour divin dans ses ardeurs sublimes se peint par les couleurs harmoniques de la couverture.

Ouvrons-le. La poésie de la plus haute envolée, de la plus exquise pénétration s'exhale des prières réunies pour nous mettre en communication avec l'*Emmanuel* Jésus.

Ce livre est un poème en prose où l'on chante la *Communion universelle*; aussi, tous le voudrons lire, autant par curiosité que par amour du spiritisme et du spiritualisme, dont ce petit volume est une manifestation jolie et ensorcelante.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

EXPOSITION DE LA ROSE-CROIX

Extraordinaire est parfois un compliment; d'autres, c'est un reproche. En art, c'est toujours un reproche.

On nous avait promis une exposition idéaliste, on nous avait annoncé des chants d'une immense poésie en couleurs; et, ce qui est beau, c'est surtout la partie matérialiste. Dans l'exposition *Rose-Croix*, c'est le réalisme, qui par le dessin, par l'harmonie des teintes, la vérité dans la couleur, emporte la palme.

Toute poésie n'est point bannie de cet assemblage, non plus que tout talent. Des enlumineurs de premiers ordre s'y révèlent, M. Monchablon avec ses deux tableaux bien jetés, mais semblant non finis, aux sujets bien groupés, est un artiste sérieux et qui mérite qu'on s'arrête devant ses œuvres. Mal dessiné mais presque poétique, la *Visite des étoiles* de G. Lorin; allégorie bien réelle que la plaine d'épines, majorité de M. G. Minne. Le tryptique *L'Aurore* de M. Maurin contient quelques beaux coups de crayon, mais l'ensemble n'est ni grand, ni poétique.

M. Hodler nous montre une page réaliste très fouillée, bien rendue, sous le nom d'*Ames déçues*. Ses cinq têtes ne manquent pas de valeur. Le *silence* de Chalon, les tableaux de M. Brémond l'*Erraticité* de M. Chabas, l'*Etude de la Mort* de M. Delville, les aquarelles de M. Haraucourt, le panneau de M. Dathis, les bustes de M. Pezieux dont un genre ancien; la splendide *Catherine* d'Alexandrie, bas-relief bois de M. L. Savine, un *pastel* d'imagination de Sonnier peuvent être cités parmi la foule; mais de là, à conclure à la maîtrise il y a un abîme.

Nous passons plusieurs bons morceaux, peints suivant la vraie méthode, parce que les auteurs sont des peintres pouvant expo-ser en autres lieux.

Pourtant nous ne pouvons passer sous silence les deux grands maîtres du salon de la Rose-Croix. MM. Khnopff

et M. Schwabe. Ces deux artistes savent à la fois dessiner et peindre, ce qui semble interdit dans cette exposition qui devait révéler l'ésotérisme aux foules. Ceux qui peignent bien, qui ont les couleurs dans l'œil, dessinent horriblement et vice-versa.

Terminons par cette constatation qui montre mieux que toute démonstration la façon dont les artistes réunis par le Sar et l'Archonte dans une excellente intention comprennent l'Art et l'Occultisme.

Pour eux l'Idéal, c'est la diaphanéité de Puvis de Chavannes, nous n'y contredisons pas quand les sujets sont traités par le pinceau du maître, mais sous la brosse des peintres de la Rose-Croix, les tableaux qui naissent semblent se raccrocher désespérément aux déliquescents, aux décadents, aux incohérents, aux impressionnistes.

La *Rose-Croix* pourra donner lieu à des manifestations intéressantes, mais rétablira-t-elle l'École du Beau, régènera-t-elle l'Art moderne??? Nous en doutons tout en l'espérant.

Le vrai, le beau s'est surtout affirmé le soir, dans les œuvres des maîtres. Palestrina et Wagner. Voilà au moins des formules d'idéal. Dans tous les cas, l'Exposition de la *Rose-Croix* a obtenu un grand succès de curiosité.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Une société scientifique qui veut s'occuper de la guérison des maladies ne doit pas donner de représentations artistiques ou théâtrales, surtout quand elle est issue directement du *Congrès magnétique international* de 1889 qui, sur la proposition de M. le docteur Gérard, aurait assurément voté l'article suivant sans l'intervention de plusieurs intéressés :

« En raison même des services rendus à la doctrine magnétique par les expérimentateurs publics, qui ont certainement provoqué l'étude des phénomènes magnétiques par la science officielle, nous leur votons des remerciements, mais nous leur exprimons ici nos regrets d'avoir à dissocier notre cause de la leur. » (Rapport général, d'après le compte-rendu des séances, p. 550.)

Et malgré cette juste proposition — partagée (à cette époque) par tous les membres du bureau — si l'inconstance de la pensée humaine le permet, est-il prudent qu'une société insulte à ceux qui ne pensent pas comme elle, sur des points purement théoriques; surtout au moment où tous les membres de la grande famille magnétique sont menacés par des lois de prescription???

Dans sa séance du 4 avril, au théâtre de la Galerie Vivienne, par la voix d'un de ses membres les plus autorisés, la *Mesmerienne* a pris à parti, avec des arguments qui ne soutiennent pas la discussion, certaines personnalités dont les travaux lui déplaisent.

Considérant que la *Mesmerienne* est entièrement libre d'amuser ses auditeurs comme elle l'entend, même à mes dépens, je ne lui répondrai rien, me contentant seulement de dire à M. Robert que, dans sa longue pratique, s'il avait été un observateur plus méthodique, plus éclairé, plus dégagé de la routine et des préjugés de son époque, il aurait certainement, lui-même, découvert la polarité qui permet de réduire les lois physiques du Magnétisme à des formules précises; et Reichenbach, aussi bien que l'auteur de ces lignes, comme tous les chercheurs consciencieux, l'auraient admiré.

H. D.

REVUE DE LA PRESSE

Le journal *El Sol*, revue bi-mensuelle de magnétisme et d'études psychiques qui paraît à Lima, publie la traduction des *Conseils pratiques* du professeur H. Durville. Le numéro du 15 novembre contient le traitement de l'insomnie, ceux du 1^{er} et du 15 février, celui de la fièvre cérébrale et de la fluxion de poitrine.

La *Revue philosophique* d'avril publie un long et important article : *le Spiritisme contemporain*, par Pierre Janet.

Les *Annales des sciences psychiques* de mars-avril contiennent un long article, très documenté : *Expériences sur la clairvoyance*, par le docteur A. Backman. La vue à distance, sans le secours des yeux, chez plusieurs somnambules, y est démontrée jusqu'à l'évidence.

Dans le *Figaro* du 5 mars M. l'abbé de Meissas publie un excellent article sur *Les Tables tournantes*. Il constate qu'il y a des phénomènes matériels et des phénomènes psychiques qui n'ont rien de surnaturel.

« ... La science officielle les méconnaît, ce qui dispense de les expliquer. Tournons-nous donc vers la science des chercheurs, cette science d'avant-garde dont le métier est d'emporter de siècle en siècle les barricades de la science officielle sur la voie du progrès.

« Tandis que les académies en sont encore à nier le magnétisme ou à le confondre avec l'hypnotisme, la science d'avant-garde a démontré depuis plus de cent ans, non seulement la réalité du magnétisme, c'est-à-dire l'action exercée par notre système nerveux en dehors de la périphérie de notre corps, mais encore la possibilité de la magnétisation des objets matériels, c'est-à-dire d'une modification de ces objets produits magnétiquement. Or, une table, autour de laquelle un certain nombre de personnes forment une chaîne en étendant les mains, rentre dans la classe des objets magnétisés. Elle se charge, ou plutôt il s'y développe un courant qui paraît être une condition indispensable pour que les mouvements puissent se produire.

« Pourtant, cette condition ne suffit pas. Si l'énergie est communiquée à la table par la magnétisation, œuvre commune des assistants, elle ne devient force, c'est-à-dire cause de mouvement, qu'en présence de certaines personnes. Ce sont celles que les spirites appellent médiums, parce qu'ils les regardent comme les intermédiaires entre les esprits et eux. Or, un médium ne se distingue probablement d'une autre personne que par une disposition spéciale du système nerveux.

« D'après M. A. Bue, dont on connaît la haute compétence en tout ce qui touche aux questions magnétiques, la présence d'un médium dans une chaîne rompt le courant, par suite extériorise la force. De là ces mouvements, ces coups frappés, etc., qui ne se produisent jamais quand, à raison de l'équilibre nerveux des sujets formant la chaîne, le courant circule régulièrement et sans obstacle. »

Intéressante *Causerie* sur le magnétisme, par M. Ch. Limousin, dans le *Bulletin des sommaires* du 22 mars.

Documents pour servir à l'histoire des somnambules, par M. Guinon, dans le *Progrès médical* des 12 et 26 mars.

Voici comment le *Petit Lilliput*, de janvier, apprécie la brochure : *Procédés magnétiques* de notre directeur :

« Dans cet opuscule le professeur Durville expose d'une manière à la fois sommaire et complète les principes fondamentaux du traitement des maladies par le magnétisme. Tout y est présenté d'une façon tellement claire, avec telles preuves à l'appui, que tout lecteur non soumis aux préjugés de la routine, est forcé de convenir avec l'auteur, de l'efficacité du traitement magnétique. Envoyer 20 centimes à la *Librairie du Magnétisme*, etc... »

Dans son numéro du 16 avril, la *Paix universelle* encarte une *Pétition des partisans du Magnétisme*, adressée à la Chambre des Députés, dans le but d'obtenir un article additionnel au projet de loi sur l'exercice de la médecine qui permettrait l'emploi du massage magnétique, au même titre que les bains, l'air ou la lumière. Cette pétition, signée par les partisans de la liberté du Magnétisme, sera remise à qui de droit. Des

exemplaires sont déposés au bureau du *Journal du Magnétisme*, à la disposition de ceux qui s'intéressent à la question.

• EUREKA — Tribune des Inventeurs. Rédaction et Administration, rue de Verneuil, 16, Paris.

Abonnements : un an 5 fr. — Six mois 3 fr.
Envoi du spécimen franco.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Le petit théâtre de la galerie Vivienne vient d'être égayé par la *Mesmerienne* qui donnait là sa représentation mensuelle. Le programme annonçait : 1^o *Phénomènes présentés par divers magnétiseurs*; 2^o *Intermèdes artistiques*. La première partie, interdite par ordre administratif, fut avantageusement remplacée par une série d'improvisations dont plusieurs furent aussi comiques qu'inattendues. A côté de la voix grave et solennelle de quelques défenseurs de la liberté du Magnétisme, on a entendu un vieux praticien qui magnétise probablement encore avec le baquet mesmérrien, un des derniers représentants de la vieille théorie, qui a parlé contre tout ce qu'il ne connaît pas. La polarité, les théories et expériences nouvelles du Magnétisme aussi bien que celles de l'hypnotisme charcotique ont été fort maltraitées. La partie artistique, mieux à sa place, a été assez applaudie.

Les directeurs de la *Mesmerienne*, qui font concurrence aux entrepreneurs de divertissements publics, ont trouvé là une excellente occasion de montrer qu'ils ne pensent pas comme le bureau du *Congrès magnétique* de 1889 qui, à juste raison, condamnait les séances de magnétisme à grand spectacle.

Si la soirée a été déplorable pour le Magnétisme, en revanche le public a ri et s'est bien amusé.

Vrai la *Mesmerienne* travaille d'une drôle de façon au relèvement de la science magnétique!

Au théâtre d'Application, le Théâtre d'Art a donné les *Noces de Sathan* de M. J. Bois. L'œuvre offre un mélange préparé pour étonner le public. Adam Faust, Méphistophélès, stéréotyped, élohim, incubes, succubes, viennent dans une danse de phrases incompréhensibles prouver une fois de plus qu'il y a des sujets qu'il ne faut pas mettre au théâtre. Que diable! faites-nous de l'esotérisme comme Goethe avec *Faust*, mais ne tournez pas en ridicule des formules que vous ignorez.

Au Théâtre-Moderne, le *Christ* de M. Grandmougin est une œuvre forte : Le Christ est un magnétiseur faisant des miracles et qui, doué d'une puissance magnétique extraordinaire, aurait pu échapper à la mort s'il n'avait voulu que la prophétie de l'Écriture s'accomplisse. Nous devons avouer que le poète a surtout écrit ce drame pour le monologue du Jardin des Oliviers où le Christ, comme A. de Musset, se demanda

« Si le ciel est désert. »

La *Passion* de M. Haraucourt au théâtre d'Application est mieux montée et son Homme-Dieu a empoigné l'auditoire plus que le splendide *Christ* de M. Grandmougin. Pourtant tous deux ont suivi la tradition évangélique.

Premières futures :

Au Palais-Royal, *Monsieur chassé*, comédie en 3 actes de M. Feydeau. — Au Château-d'Eau, *L'Honneur d'un ouvrier*, drame de M. Gadobert. — A l'Ambigu, *le Justicier*, drame de M. Rzewuski.

OPÉRA, OPÉRA-COMIQUE, FRANÇAIS. Voir l'affiche.
ODÉON, 8 h. — *La Conjuración d'Amboise.*
GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Le Bon Docteur.*
PORTÉ-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Voyages dans la Lune.*
PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Mavis d'une divorcée.*
RENAISSANCE, 8 h. 1/4. — *La femme à Narcisse.*
VARIÉTÉS, 8 h. 3/4. — *Brevet supérieur.*
GAITÉ. — *Le Pays de l'Or.*
CHATELET, 8 h. 1/2. — *Les enfants du Capitaine Grant.*
BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Miss Hétyett.*
AMBIGU, 8 h. — *La Porteuse de Pain.*
FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2 —
NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *Paris-Nouveautés.*
MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *Article de Paris.*
DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *La Mariée récalcitrante.*
CLUNY, 8 h. 1/4. — *Les Chemins de fer.*
NOUVEAU THÉÂTRE (rue Blanche). — *Tous les soirs : Joyeuses Commerces.*
THÉÂTRE TIVOLI (rue Duvivier, 7^e arr.) *Les Noces d'un Réserviste.*
CASINO DE PARIS (rue de Clichy). Tous les soirs *Concert Bal.* — Mercredi et Samedi, *Fête de Nuit.*
ELDORADO. — *Miss Kismy.*
CONCERT-PARIISIEN. — *Yvette Guilbert, Clovis.*
FOLIES-BERGÈRE. — *Luttes.*
SCALA. — *Paulus, Mervisto.*
MUSÉE GRÉVIN. — *Cronstadt, Ravachol.*
ÉLYSÉE MONTMARTRE. — *Concert, Bal, Fêtes de nuit.*
NOUVEAU-CIRQUE. — *Don Quichotte, pantomime nautique.*
HIPPODROME. — *Exercices équestres.*

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE. 40 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 gravures et 3 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} Vol. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, etc.

2^e Vol. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes. Moulin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'air, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e Vol. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matricés et ovaires, grossesse, accouchements. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, etc.

10^e Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 vol. 25 fr. A titre de Prime l'ouvrage complet sera laissé à 16 fr., au lieu de 25; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la *Librairie du Magnétisme*.

DEMANDES & OFFRES

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

Clinique dentaire. — M. et Mme MAGNÉ, dentiste, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage : pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du tonia ou ver solitaire doivent écrire à M. DEMARST, 8, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infaillible. 10 ans de succès.

BAINS

Grands bains français et orientaux. 13 boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

CHEMINS DE FER

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer sur tout son réseau, des Cartes d'abonnement nominatives et personnelles (en 1^{re}, 2^e et 3^e classes), pour 3 mois, 6 mois ou un an.

Ces Cartes donnent droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance parcourue. Il est facultatif de régler le prix de l'abonnement de six mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés. — Ces abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

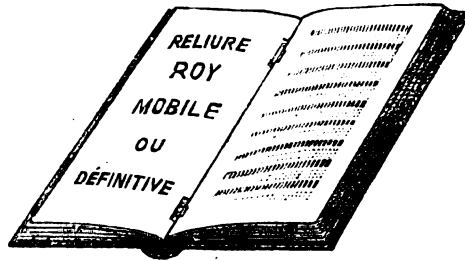
Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)
 MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856
 Grande récompense
 à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche
 ENVOI GRATIS DU CATALOGUE



Cette reliure mobile est d'un fonctionnement facile et pratique pour relier, au fur et à mesure qu'elles paraissent, les publications périodiques. Elle constitue une véritable reliure, solide, élégante, aussi commode que la reliure ordinaire. S'ouvrant à plat, comme l'indique la fig. ci-dessus, elle permet de lire facilement; et quand le volume est achevé, les livraisons peuvent y être laissées à titre définitif ou retirées en quelques secondes pour être remises au relieur.

Cette reliure, disposée pour le *Journal du Magnétisme*, avec titre au dos, est envoyée franco par la *Librairie du Magnétisme*, contre 3 fr., en un mandat.

BIBLIOTHEQUE DU MAGNETISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'Hyponotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNETIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir

(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme ; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin ; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi ; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hyponotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour défrayer le port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 400 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.
25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 4 ex., 20 centimes.

Amanach spirite pour 1889, 1890, 1891, 1892.

DEBOSSEZ. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

— Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.

G. PÉLIN. — Homo Duplex.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future.

— Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future.

— Dacteur RIPAULT. — Géologie.

— L'Univers macranthrope.

— Tableau synoptique de la nature.

— Tableau des fonctions de la nature.

TRAITEMENT DES MALADIES

À la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires.

— Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame 5 fr.

Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de plastrons.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hyponotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les plastrons dont les lames sont main nues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés ou les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. Insomnie ; — II. Syncope ; — III. Entorse ; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite ; — V. Fluxion de Poitrine ; — VI. Fièvre typhoïde ; — VII. Constipation ; — VIII. Somnambulisme spontané ; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse ; — X. Chute des cheveux ; — XI. Mal de tête ; — XII. Vertige et Étourdissement ; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales ; — XIV. Encéphalite aiguë ; — XV. Encéphalite chronique ; — XVI. Ataxie locomotrice ; — XVII. Myérite ; — XVIII. Névralgie simple ; — XIX. Névralgie faciale, dite douloureuse ; — XX. Sciatique ; — XXI. Chacune des Conseils pratiques, inséré dans un numéro du Journal du Magnétisme, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de Conseils pratiques. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. 10 fr.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

1614. — Typ. A.-M. Beaudelot, 16, rue de Verneuil, Paris.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant le 16 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur BÉNARD. — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBEUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la Librairie de la Société Magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans toutes les Librairies de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remis à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE : — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr. ;
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux, elles sont expédiées partout, moyennant 1 f. 50 p^r port et embal.

Tirage mensuel : 15.000 Exemplaires

BIBLIOTHEQUE DU MAGNETISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'Hyponotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNETIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir

(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hyponotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demandez le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

Amanach spiritiste pour 1889, 1890, 1891, 1892.

DEMOUSOZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

— Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.

G. PÉLIN. — Homo Duplex.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future.

— Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future.

Docteur RIPAULT. — Géologie.

— L'Univers macranthrope.

— Tableau synoptique de la nature.

— Tableau des fonctions de la nature.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'un peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Un nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poudrons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires.

— Contre les maladies de la moelle épinière. — Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame 5 fr.

Piastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de piastrons.

Les piastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hyponotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les piastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Etorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incurables de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Etourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, tic douloureux; — XX. Sciatique.

Chaque Conseil pratique, inséré dans un numéro du Journal du Magnétisme, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de Conseils pratiques. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. 10 fr.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLET.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant le 16 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIVS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVEY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur BÉNARD. — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIVS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBEUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX Dessoir, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans toutes les librairies de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remis à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés de professeur H. DURVILLE : — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr. ;
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux ; elles sont expédiées partout, moyennant 1 f. 50 p^r port et embal.

Tirage mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.
2 ^e	— Berthet.
3 ^e	— Bouvery.
4 ^e	— Burg.
5 ^e	— F.-J. Cazalis.
6 ^e	— Chauvières.
7 ^e	— Christin.
8 ^e	— Collas.
9 ^e	— Daniaud.
10 ^e	— Suzaine.
11 ^e	— Le vicomte de Constantin.
12 ^e	— Courlet.
13 ^e	— Milo de Méyer.
14 ^e	— Desvignes.
15 ^e	— Michélet, homme de lettres.
16 ^e	— Dubucquoy.
17 ^e	— L. Duchemin, homme de lettres.
18 ^e	— H. Durville.
19 ^e	— Forestier, avocat.
20 ^e	— Hénot.

21 ^e siège	MM. Froment.
22 ^e	— Grinevald.
23 ^e	— Guyonnet du Pérat.
24 ^e	— Jacquillat.
25 ^e	— Le docteur Bénard.
26 ^e	— Lessart, ancien magistrat.
27 ^e	— Lérange.
28 ^e	— J. Lévy.
29 ^e	— Amédée-II. Simonin.
30 ^e	— Aubertin.
31 ^e	— Reveilhae.
32 ^e	— Noguès, ingénieur civil des mines.
33 ^e	— Landrin.
34 ^e	— Pennel.
35 ^e	—
36 ^e	— G. Demarest.
37 ^e	—
38 ^e	—
39 ^e	— Maitrejean.
40 ^e	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. **Aunac**, à Montauban.
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).
A. Bernard, à Saint-Quentin.
G. Bertelot, à Orléans.
 le docteur **Berjoan**, Vinça, Pyrénées-Orientales.
 — **Bonnejoy**, à Chars-en-Vexin.
Bernard-Colliard, à Chanay (Ain).
Chomier, à Saint-Etienne.
 le docteur **Cornilleau**, au Mans.
 — **David**, à Siceau (Aude).
Jacquet de May, pharmacien à Rennes.
Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).
 le docteur **Dupouy**, à Larroque (Gers).
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.
H. de Fouré, à Rennes.
Gérard, artiste photographe, à Rennes.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
J.-F. Guillet, à Lyon.
H. Homère, à Nancy.
Itier, magnétiseur, à Agen.
J. Jung, à Bordeaux.

MM. **Lageais**, instituteur à Limoges.
Lalanne, à Lesperon (Landes).
J. Martin, à Troyes.
H. de Martin, à Narbonne.
Martres, négociant à Mautauban.
Métais, huissier à Loudun.
 le docteur **Mora**, à Bruchamel (Aisne).
J. Morgon, à Thoisy (Ain).
Nicolopulo, à Marseille.
H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).
Quénard, à Cleste (Marne).
 Mme **Ollivier**, à Bourg (Gironde).
 MM. **E. Otto**, à Lantouque (Alpes-Maritimes).
Revel, à Lyon.
 le docteur **Ripeault**, à Dijon.
E. Rouquette, Blanzac (Gard).
Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.
A. Suire, publiciste à Parthenay.
Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur **Anfossi**, à Gènes, Italie.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.
 le docteur **Bourada**, à Roman, Roumanie.
Bourksy, à Odessa, Russie.
 le docteur **Ch. Carron**, à Milan, Italie.
Jésus Ceballos, à Mexico.
 le docteur **Correo Barata**, à Lisbonne.
Dac, à Libreville.

MM. le docteur **Girgois**, à la Plata, Rép. Argentine.
Kopéra, à Schwientochlowitz.
de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
 le docteur **Létoquette**, à New-York.
Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
 Mme **Parent-Sior**, à Herstal, Belgique.
 MM. **A.-J. Rico**, à la Haye.
M.-N. Rovira, à Barcelone.
Souhassaye, à la Trinité, Martinique.
Thomas, à Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
 - L'Union spirite de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1892

MM. le comte de Constantin	Président d'honneur.
le docteur Flasschön	Vice-président d'honneur.
G. Fabius de Champville	Président.
le docteur Mora	Vice-président.
— Bénard	—
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat	—
Demarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.
 Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Bénard**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.
 Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays, dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.
 Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnétoscope	300 fr.	Prix	(En souscription)
À l'inventeur du meilleur instrument qui montrerait la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine		Aux meilleurs mémoires traitant de la question suivante : Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme.	

LIGUE

POUR LE

LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE

DÉCLARATION

Les syndicats médicaux qui seront autorisés par la nouvelle loi sur l'exercice de la médecine vont, à bref délai, attirer les rigueurs de la justice sur les guérisseurs non diplômés ; et l'existence de ceux-ci, traqués, poursuivis, vilipendés, déshonorés, ruinés, sera gravement compromise si on les abandonne à leurs propres forces.

Les magnétiseurs, masseurs, rebouteurs, électriseurs, médiums, somnambules et guérisseurs divers non diplômés des Facultés de médecine, dont la pratique est au-dessus de tout soupçon, doivent-ils affirmer la sincérité de leurs convictions et braver courageusement les attaques dont ils vont être l'objet ??? — Doivent-ils cesser complètement d'exercer leur art bienfaisant, au profit des malheureux affligés que la médecine classique est impuissante à soulager ???

Entre ces deux partis extrêmes, serait-il plus prudent qu'ils profitassent des lacunes que laisse le texte de la loi pour tourner la difficulté ???

En attendant que ces questions soient résolues, soutenu par un groupe de publicistes, d'hommes politiques, de médecins libéraux, de socialistes influents et d'hommes de progrès, le *Journal du Magnétisme* entreprend une campagne, qui sera certainement longue et périlleuse, pour obtenir des pouvoirs législatifs, la liberté de l'exercice de la médecine, sous la seule garantie des lois de droit commun.

Pour arriver à ce but, une association se constitue sous le titre de *Ligue pour le libre exercice de la médecine*.

Elle comprend deux sections :

1^o Une section de protection ;

2^o Une section de propagande.

La première, qui a sa caisse et ses statuts indépendants de ceux de la seconde, subviendra aux frais des poursuites judiciaires auxquelles les praticiens adhérents vont être exposés. Le but de la seconde est d'organiser une vaste propagande par l'intermédiaire de la presse, par la publication de brochures et de livres à bon marché, par l'organisation de conférences et de congrès, par des pétitions et par tous les moyens en son pouvoir.

La Section de Propagande de la *Ligue pour le libre exercice de la médecine* s'efforcera de démontrer

Aux médecins

1^o Que la profession médicale devrait être un sacerdoce et que les syndicats médicaux l'abaissent au niveau d'un vulgaire métier ;

2^o Que le monopole nuit à leur considération, comme étant contraire aux notions les plus élémentaires de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité que les immortels principes de 1789

ont inscrit au fronton de tous nos monuments publics ;

3^o Que les irréguliers de la médecine ne leur font aucun tort, puisque ces derniers ne traitent que les malades qu'ils sont impuissants à guérir ;

4^o Enfin, que l'application même la plus rigoureuse de la loi, tout en frappant d'honnêtes et utiles citoyens, ne servirait qu'à favoriser le groupe si nombreux des irréguliers de la médecine en attirant sur eux l'attention publique.

Aux penseurs

Que tout privilège impose un devoir en rapport direct avec l'importance de la chose privilégiée ; et que le médecin, qui n'est jamais sûr de guérir un malade quel qu'il soit, ne peut prétendre au droit exclusif de le traiter.

Aux législateurs

1^o Que la loi qui règle l'exercice de la médecine est faite dans l'intérêt du médecin, contre celui des malades.

2^o Que l'exercice de la médecine est libre dans différents pays, notamment en Angleterre et aux États-Unis ; qu'en France, il fut également libre jusqu'à la promulgation de la loi du 19 ventose an XI et que, depuis cette époque, les malades ne sont pas mieux traités.

Enfin, tout en reconnaissant le mérite aussi incontestable qu'incontesté du plus grand nombre des médecins, elle fera comprendre

A tous en général et aux malades en particulier

1^o Que tous les médecins ne possèdent pas la confiance des malades ;

2^o Que la loi, monopolisant dans quelques mains, aussi habiles qu'elles puissent être, l'art incertain et insuffisant de la médecine classique, attente à leur liberté, en les privant du droit le plus sacré, le plus imprescriptible que doit avoir tout citoyen libre dans un Etat libre, de confier sa vie et sa santé au praticien qui possède sa confiance.

Les partisans de la liberté de l'exercice de la médecine sont priés de faire parvenir leur adhésion au *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Pour assurer les premiers frais de cette campagne (1), les organisateurs de la *Ligue pour le libre exercice de la médecine* versent au comité de propagande la somme de 1,500 fr.

Ceux d'entre nos lecteurs qui désirent participer aux frais de propagande sont priés d'envoyer leur offrande au directeur du *Journal du Magnétisme* qui, sauf avis contraire, en accusera réception par la voie du journal. Nous accepterons toute offrande, quelque minime qu'elle soit et tout donateur sera, de droit, membre de la *Ligue*.

Pour le comité d'organisation :

Le délégué : H. DURVILLE.

(1) Pour paraître prochainement : 1^o *La Liberté de guerir! La Liberté de guerir!* Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du Magnétisme, par G. FABUS DE CHAMPVILLE. — 2^o *La Liberté de la médecine*, par ROUXEL. — 3^o *Le Magnétisme considéré comme agent curatif*. Arguments en faveur du libre exercice de la médecine, par H. DURVILLE (Brochures de propagande à 13 fr. le cent, 20 cent. l'exemplaire).

En mettant le " Journal du Magnétisme " à la disposition de la " Ligue pour le libre exercice de la médecine ", nous nous attirerons la sympathie du plus grand nombre des malades, mais en revanche, nous déchaînerons contre nous la haine de tous les médecins officiels qui tiennent au privilège que la loi leur confère.

La " Déclaration " qui précède est une déclaration de guerre. C'est la lutte qui commence, lutte acharnée qui sera d'autant plus difficile à soutenir que les forces respectives des partis sont loin d'être égales. Nous prenons la défense de quelques centaines de praticiens sérieux, connus et estimés du public mais qui, jusqu'à présent, n'ont jamais su s'entendre pour défendre leur cause, contre 20.000 médecins puissamment organisés, unis par des sociétés et des syndicats que la loi protège. D'une part, c'est le droit, la raison, l'équité, l'intérêt des malades ; d'autre part, la force, l'amour propre du médecin, qui ne veut pas qu'un guérisseur non diplômé sauve le malade qu'il ne peut soulager. Et comme nous vivons encore sous un régime où la force prime le droit, où la liberté disparaît sous le joug du despotisme, notre tâche sera excessivement difficile.

Pourtant, l'intérêt des médecins n'est pas en jeu, car les malades désespérés, abandonnés, condamnés par eux comme incurables ne viennent à nous qu'après avoir épuisé tous les moyens que la médecine classique met à leur disposition.

Nous disposons de moyens thérapeutiques puissants, capables de guérir ou de soulager rapidement toutes les maladies qui ne sont pas caractérisées par des lésions trop profondes, moyens simples que tout le monde peut appliquer sans le moindre danger. Le Magnétisme humain — que la médecine officielle n'admet pas ou qu'elle confond avec l'hypnotisme — est le plus puissant de ces moyens. Or, le Magnétisme est une force inhérente à la nature de tous les corps. C'est cette force qui entretient en nous l'équilibre des fonctions organiques qui constitue la santé. Certaines personnes jouissant d'une santé exubérante la possèdent à un très haut degré et peuvent la communiquer à leurs semblables déséquilibrés ou affaiblis par la maladie.

Que le forceps, le scalpel et les poisons de la thérapeutique moderne restent entre les mains des médecins diplômés ; mais en dehors de ces moyens, dangereux même entre les mains les plus habiles, nous voulons que l'art de guérir soit libre pour que le malade puisse librement choisir entre les poisons qui tuent, si souvent, hélas, et le magnétisme qui guérit.

En entrant en campagne, nous tenons à déclarer que nous n'emploierons pas contre les médecins les armes déloyales que le plus grand nombre d'entre eux ont employées contre nous.

Avec la plus rigoureuse impartialité et dans les règles de la plus cordiale courtoisie, nous comparerons les résultats de leur pratique avec les nôtres, et tout en enregistrant les succès dus à l'infériorité de leur méthode, nous reconnaitrons leurs mérites personnels et nous nous inclinons avec respect devant les Maîtres de l'art.

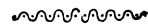
Nous établirons des écoles où nous enseignons publiquement une science bienfaisante que la science officielle ignore et qui révolutionnera l'art de guérir en le mettant à la portée de tous.

Malgré la loi dont nous voulons la révision, nous organiserons des cliniques où nous guérirons sans employer aucun médicament ; et pour constater ce résultat, nous convierons les médecins qui nous accuseront et les magistrats qui nous condamneront.

Par la parole, nous propagerons l'idée du libre exercice de la médecine, dans des conférences, dans des congrès annuels, dans les réunions publiques et nous l'imposerons dans les programmes électoraux. Par la plume, nous la soutiendrons dans les journaux, dans des brochures de propagande et dans des livres ; nous ferons des pétitions, et quand la question sera suffisamment agitée, nous la porterons à la tribune parlementaire.

Avec la conviction profonde que la liberté de l'art de guérir est utile au plus grand nombre d'entre nous, sans être préjudiciable à un seul médecin, nous nous exposons à l'amende, à la geôle et à toutes les tracasseries de la justice pour en assurer le triomphe. En nous jetant dans la mêlée, nous nous sacrifions, mais n'écoutant que le cri de notre conscience, nous disons comme César traversant le Rubicon : « Le sort en est jeté », marchons.

LA RÉDACTION.



Congrès pour le libre exercice de la Médecine.

Les organisateurs de la *Ligue pour le libre exercice de la médecine* ont décidé qu'un Congrès national se réunirait chaque année, successivement dans les principales villes de France, pour étudier la question, jusqu'à ce que les pouvoirs législatifs nous aient donné satisfaction.

Le *Premier Congrès pour le libre exercice de la médecine* se réunira à Paris, vers la fin de l'année courante.

La cotisation minimum est fixée à 10 francs, qui donnera droit au compte-rendu des travaux du Congrès, à l'entrée des séances et au droit de faire des communications.

Les adhésions et les souscriptions sont reçues au bureau du journal. Le service régulier du *Journal du Magnétisme* sera fait dès maintenant, pendant un an, à tous les adhérents.

Nous prions instamment tous ceux qui s'intéressent au magnétisme et tous les partisans du libre exercice de l'art de guérir de nous envoyer leur adhésion et le montant de leur souscription.

Les magnétiseurs, masseurs, électriciens, médiums, somnambules et guérisseurs divers non diplômés des Facultés de médecine, se sont réunis le samedi 7 courant, pour constituer la *Section de Protection de la Ligue pour le libre exercice de la médecine*.

Les statuts de l'Association seront élaborés dans une seconde réunion privée qui aura lieu le jeudi 9 juin, à 8 heures 1/2 du soir, dans les salons du *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri.

Ceux qui n'ont pas assisté à la première réunion et qui désirent assister à la seconde, sont priés de demander une convocation au directeur du *Journal du Magnétisme*.

Pour étendre notre propagande, nous prions nos abonnés de vouloir bien nous envoyer les noms et adresses de ceux qui, à leur connaissance, sont atteints de maladies rebelles aux moyens ordinaires de la médecine. (Indiquer le genre de maladie.)

Nous enverrons quelques numéros du journal aux personnes désignées et nous sommes persuadés que l'intérêt qu'elles y prendront les engagera à recourir au magnétisme et que le plus grand nombre d'entre elles obtiendra une guérison ou une amélioration inespérée.

A titre de compensation, nous enverrons gratuitement à ceux qui nous adresseront une liste de dix noms au moins, soit le *Journal du Magnétisme* pendant un an, soit une lame magnétique pour le traitement d'une affection quelconque, un bon pour un portrait peint à l'huile ou 20 brochures de propagande, à leur choix.

La campagne que nous entreprenons pour la liberté de l'art de guérir sera menée au grand jour; et pour qu'à tous les degrés de l'échelle sociale, personne ne l'ignore, en dehors du service considérable que nous faisons, à partir de ce jour, nous adresserons régulièrement le journal :

Au Président de la République,

Aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés;

Au Préfet de police,

A la Magistrature debout,

A la Magistrature assise;

A tous les Journaux politiques, scientifiques et médicaux de la France et des colonies;

Aux Membres de l'Académie de médecine

Et au plus grand nombre des médecins.

Le procès-verbal de la dernière séance de la *Société magnétique de France* a été perdu, et au moment de mettre sous presse, il m'est impossible de le reconstituer. Il sera publié dans le prochain numéro.

H. DURVILLE.

GUÉRISON

d'une métrorragie chronique.

Une dame d'un tempérament sanguin, qui s'est mariée à l'âge de vingt ans, a eu, aussitôt après son mariage, des hémorragies utérines qui se sont continuées presque sans interruption jusqu'à l'âge de trente-six ans. — Ces hémorragies n'avaient pour cause ni tumeur dans la région hypogastrique, ni ul-

cération de l'utérus, ni écoulement leucorrhéique. — La métrorragie est survenue sans cause appréciable. — Plus tard les docteurs ont pensé que le travail de la machine à coudre nuisait à l'action des médicaments qu'ils ordonnaient; mais les hémorragies avaient commencé avant le commencement de tout travail à la machine et la malade ne pouvait cesser ses occupations ayant besoin de son travail pour vivre. — Au cours des nombreux traitements essayés par cette dame il y a eu quelques rares et passagers arrêts des hémorragies; mais ces semblants d'améliorations ne se maintenaient pas au delà de quelques jours au grand désespoir de la malade, — lorsqu'un jour, dans le courant de 1888, l'auteur de ces lignes reçut de M. Durville un numéro spécimen de son journal. — La lecture de ce numéro l'intéressa et à partir de ce jour il chercha à savoir ce qu'était le magnétisme et le bien qu'on pouvait en retirer au point de vue curatif. — Mais malgré son désir de faire le bien il a hésité longtemps à l'employer, ne sachant comment magnétiser pour le faire avec fruit, et il a ainsi perdu beaucoup de temps.

Enfin, vers la fin de 1889, il se décida à essayer le magnétisme pour, sinon guérir au moins pour soulager la malade qui ayant tout essayé, ne savait plus à quel saint se vouer.

Le résultat dépassa son attente car la malade est guérie depuis deux ans et elle n'a eu aucune rechute.

Voici comment j'ai procédé. — La malade étant habillée et debout devant moi à environ soixante centimètres de distance, je dirigeai la pointe de mes doigts en face le bas-ventre pendant cinq minutes environ et à la fin j'écartai mes mains dans le sens horizontal en les abaissant légèrement et faisais ainsi quelques passes transversales pour finir. — Je faisais deux ou trois petites séances par jour. — A la grande surprise de la malade et à la mienne, l'écoulement sanguin se ralentit d'abord et finalement cessa. — Quand le moment des époques menstruelles arriva, le sang ne voulait pas prendre son cours, j'appliquai ma main gauche à la région du cœur quelques minutes et fis quelques passes excitantes, la main gauche au côté gauche et la main droite au côté droit. — Les menstrues s'établirent — et comme une fois établies elles avaient une tendance à ne pas vouloir cesser, je les arrêterai comme la première fois le 5^e ou 6^e jour. — J'ai continué ainsi au moment et après les époques menstruelles — pendant trois ou quatre mois — et la malade guérie n'a pas eu une seule rechute depuis sa guérison.

A. BERNARD, à Saint-Quentin.

19^e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre la névralgie faciale et le tic douloureux

La "névralgie faciale" est caractérisée par des douleurs violentes suivant le trajet du trijumeau (nerf de la 5^{me} paire) qui se distribue à une partie de la face ou à l'une de ses ramifications. La douleur vient généralement par accès et se fait sentir pendant un temps variable qui peut durer de quelques minutes à plusieurs heures. Le plus souvent, un seul côté est affecté.

Le "tic douloureux" est une forme, une variété de la névralgie faciale. Son siège est ordinairement sur les branches frontales ou sous-orbitaires. La douleur, parfois très violente, de courte durée, est accompagnée de contractions involontaires de certains muscles de la face.

La névralgie faciale résiste à presque tous les traitements de la médecine classique; le tic douloureux est plus rebelle encore. Par le magnétisme, la guérison n'est pas toujours facile; mais dans le plus grand nombre des cas, on diminue assez rapidement la fréquence et l'intensité des accès, et la guérison se fait dans un temps plus ou moins long. Pour cela, calmer le plus possible le système nerveux qui est toujours irrité et plus particulièrement la partie douloureuse.

MAGNÉTISME HUMAIN. — S'asseoir devant le malade et appliquer pendant quelques instants les mains sur les genoux, pour calmer l'ensemble du système nerveux, puis se placer debout, devant lui, et appliquer les deux mains sur les deux côtés de la figure. Au bout de 15 à 20 minutes, se placer à la gauche du malade et appliquer la main gauche au front, la droite à la nuque, pendant quelques minutes; puis avec cette dernière, faire des frictions traînantes très légères sur la colonne vertébrale jusqu'au bas des reins. Terminer la séance, qui doit durer de 20 à 40 minutes, par des passes longitudinales pratiquées très lentement de la tête aux pieds, puis par quelques passes à grands courants. Faire une séance tous les jours, de préférence au moment des accès.

AUTOMAGNÉTISME. — En se magnétisant soi-même, les personnes sensibles obtiennent une amélioration immédiate; chez les autres, le résultat est plus incertain; dans tous les cas, il faut beaucoup plus de temps pour l'obtenir. Se coucher et appliquer l'une des mains sur la partie affectée, de préférence celle du côté opposé au côté douloureux.

AIMANT. — Indépendamment des deux moyens précédents, porter en position calmante, pendant la nuit et, au besoin, durant

le jour, une lame magnétique n° 3 sur le front ou sur le trajet du nerf affecté.

EXEMPLES DES CURES

Quoique la névralgie faciale et le tic douloureux soient difficiles à guérir, un certain nombre de guérisons obtenues par le magnétisme sont rapportées par les journaux et les traités du magnétisme.

Voici l'analyse de quelques cas choisis parmi les plus remarquables.

I. — Le docteur Gérard qui, à cette époque, n'était pas encore médecin, fait, dans la *REVUE MAGNÉTIQUE* (p. 30) qu'il publiait en 1869, le compte-rendu d'une guérison obtenue dans sa pratique. Il s'agit de M. Fiévet, ingénieur des ponts et chaussées, âgé de 38 ans, qui était affecté d'une névralgie faciale siégeant sur l'arcade sourcillière gauche et s'étendant jusqu'à la racine du nez, qui avait résisté depuis 3 ans, à tous les moyens ordinaires de la médecine.

« Nous avons obtenu, dit-il, ce brillant résultat en 76 séances et après deux années d'intervalle, nous avons revu notre client continuant toujours à jouir d'une santé parfaite. Il nous semble que cette cure n'a pas besoin de commentaires. »

II. — M. Petit d'Ormoy expose dans l'*UNION MAGNÉTIQUE*, t. 14, p. 59, la guérison d'un tic douloureux de la face compliqué d'insomnie, léthargie et troubles divers, qu'il a obtenue en quelques séances, sur Madame Philippe, couturière à Marolles-lez-Arpajon (Seine-et-Oise).

III. — Le même auteur rend compte, dans le même journal, p. 62, d'une observation très curieuse. Dans le cas précédent, il était le magnétiseur; dans celui-ci, il était le malade. Affecté depuis 3 mois d'un tic douloureux de la face qui paraissait avoir pour cause le mauvais état d'une molaire de la mâchoire supérieure, en magnétiseur convaincu, il essaya l'automagnétisation qui n'eut pas de résultat. La métallothérapie produisit pendant quelque temps une légère amélioration, mais le mal reprit bientôt le dessus, sur les instances d'un parent qui voulait le magnétiser, après quelque hésitation, il s'abandonna complètement à ses soins. Au bout d'un mois, la guérison était complète.

IV. — M. J. Barthet, magnétiseur à la Nouvelle-Orléans, qui eut là-bas son heure de célébrité, expose succinctement dans le *JOURNAL DU MAGNÉTISME*, t. 6, p. 323, la guérison, en deux séances, d'une dame affectée depuis longtemps d'une névralgie faciale qui la faisait horriblement souffrir.

« Comme la médecine ne l'avait pas soulagée, elle voulut essayer du magnétisme dont elle entendait tant parler, et, avec l'approbation de son médecin, elle me pria de l'aller voir. D'abord, elle ne voulait pas être endor-

mie, mais... elle se laissa aisément persuader; elle dormit quelques moments, et se réveilla considérablement soulagée de son atroce douleur, qu'une seconde magnétisation, le lendemain, fit cesser tout à fait.»

V. — J'ai rendu compte dans le JOURNAL DU MAGNÉTISME, t. 23, p. 56, de la guérison d'une jeune Anglaise, qui souffrait depuis 3 ans d'une névralgie faciale des plus intenses, compliquée d'insomnie, perte de la mémoire, léthétude.

« Nous sommes au 10 mai 1885. Je la magnétise seule, agissant le plus doucement possible et cherchant surtout à produire le somnambulisme. Je n'obtins qu'un sommeil lourd, qui dura plus d'une heure. Réveillée, elle sentit déjà qu'une modification se faisait dans son organisme, il lui sembla être plus faible et une chaleur douce, promptement suivie de transpiration se fit sentir partout.

« Elle revint le lendemain fort satisfaite. Je la magnétisai de nouveau et le résultat fut identique à celui de la veille.

« Le surlendemain elle me fit dire qu'elle ne pouvait se rendre au traitement, une violente diarrhée s'étant déclarée dans la nuit.

« Le quatrième jour, elle revint très affaiblie. Je la magnétisai comme les deux premiers jours, mais sans obtenir un sommeil aussi lourd.

« Mêmes effets les cinquième, sixième et septième jours.

« Le huitième jour, je cherche à provoquer une réaction en agissant par voie d'excitation sur le facial et sur les plexus. Au bout de cinq à six minutes, il se déclara une crise de nerfs des plus intenses. La malade se roule à terre, crie, se débat pendant quelques minutes, et cet état se transforme en un état cataleptoïde avec contracture des bras et des jambes. Je cherche ensuite à la plonger dans un doux sommeil pour réparer ses forces. J'obtins ce sommeil qui dura cinquante-cinq minutes, au bout desquelles elle se réveilla d'elle-même, sans aucun malaise. Elle est guérie.

« Elle revient encore pendant quelques jours sans éprouver beaucoup d'effets de mon action et sans ressentir la moindre atteinte du mal qui la dévorait depuis si longtemps.

« Le 1^{er} juillet, trente-neuf jours après son départ, elle m'adressa la lettre suivante :

Birmingham, 1^{er} juillet 1885.

« Monsieur le Directeur,

« J'ai le plaisir de vous faire savoir que ma guérison est complète; du moins, depuis mon retour, je n'ai pas ressenti le moindre des symptômes de la terrible affection qui désolait ma vie.

« Portez, si vous le jugez utile, cette lettre à la connaissance de vos lecteurs, et dai-

« gnez accepter l'expression de ma plus profonde reconnaissance.

« A. GROSBY. »

Par l'application des aimants le résultat n'est pas aussi certain que pour les névralgies simples; mais en employant plusieurs lames ou des appareils spéciaux, on guérit souvent et on soulage toujours. En voici quelques exemples :

I. — Dans leurs OBSERVATIONS ET RECHERCHES SUR L'USAGE DE L'AIMANT EN MÉDECINE, insérées dans les mémoires de la société royale de médecine (t. 3, année 1779), Andry et Thouret, citent le cas d'un négociant de Rouen, qui souffrait horriblement d'une névralgie faciale depuis une douzaine d'années, et qui fut soulagé par l'application des aimants de l'abbé Le Noble (p. 584).

II. — Les mêmes auteurs citent dans le même ouvrage, p. 591, le cas d'une dame souffrant de la même affection depuis 5 à 6 ans, qui fut complètement guérie en l'espace de deux mois. « Dès le troisième jour de leur application, madame Bronod ressentit un léger soulagement et chaque jour amena ensuite un nouvel adoucissement à ses maux. Les douleurs devinrent insensiblement moins aiguës et moins fréquentes. Le sentiment de plénitude à la tête diminua dans la même proportion, les secousses nocturnes subsistèrent encore quelque temps; mais à la fin de décembre, le soulagement fut parfait en tous points. Depuis ce temps la malade n'a ressenti aucune atteinte de ses anciens accidents; elle est rendue à la société, à son genre de vie ordinaire, et elle jouit de la meilleure santé. »

III. — Encore une observation des mêmes auteurs (p. 605), au sujet d'une dame qui souffrait depuis 18 ans. « Depuis leur application (les aimants de l'abbé Le Noble) jusqu'au 26 du même mois, quoique la malade eût encore des jours de souffrances, elle s'est trouvée beaucoup mieux et s'est levée tous les jours. Depuis le 26, elle n'éprouva plus que très rarement quelques douleurs courtes et passagères. Le 28, elle commença à sortir, et continua les jours suivants sans en ressentir aucune incommodité. L'état de calme survenu après l'application des aimants, s'est soutenu constamment depuis. »

IV. — M. Bazillaire, négociant à Autrey (Haute-Saône), me demanda une lame magnétique pour une malade atteinte depuis de 4 à 5 ans d'une névralgie faciale qui la faisait horriblement souffrir.

Le résultat fut immédiat, ainsi qu'il l'atteste dans une lettre du 4 novembre 1889, de laquelle j'extrais le passage suivant :

« La lame magnétique que vous m'avez envoyée il y a une quinzaine de jours a produit des effets aussi merveilleux qu'inattendus sur M^{me} V^e C..., abandonnée des méde-

cins pour une névralgie qui rendait la mastication impossible.

« Dès l'instant où la lame fut appliquée à la tête, les douleurs vives disparurent et la malade put manger du pain, ce qu'elle ne pouvait faire depuis deux ans.

« J'ai la conviction que d'ici quelques semaines elle aura oublié ses terribles souffrances et qu'elle sera entièrement guérie. »

REVUE DES LIVRES (1)

Catéchisme dualiste. — Essai de synthèse physique vitale et religieuse, par ALHAIZA, 2^e édit., in-12 de XIV-415 pages. 3 fr. 50. chez Carré.

M. Alhaiza dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs lors de l'apparition de son dernier ouvrage, *Cybèle*, vient de nous donner un nouveau volume.

Le *Catéchisme dualiste*, ouvrage de haute philosophie et de métaphysique transcendente, ne s'analyse pas. On le lit, on le retorque ou on l'approuve.

Cette forme a du reste permis à l'auteur de nous faire étudier (clairement, avec des points de repère, avec des refuges mnémotechniques), toutes ces questions si abstraites en elles-mêmes, mais d'autre part si propres à développer l'entendement et la réflexion.

Nous synthétisons avec lui toutes les notions acquises. Nous réunissons en un faisceau les preuves de telle ou telle proposition, énumérée là, que nous connaissons déjà, mais dont il nous semblait impossible de donner une démonstration claire et facile.

Avec M. Alhaiza, nous pourrions dorénavant parler en initiés de l'homme dans ses rapports avec l'univers, du magnétisme, de la vie, de la pensée, de la corrélation existant entre le cerveau et cette dernière et de bien d'autres questions controversées et peu approfondies.

Anatomie de l'esprit humain. *Science exacte des sens, des facultés affectives et morales, et de l'intelligence.* par Arthur d'ANGLIMONT. — In-8^e de 350 pages, avec grands tableaux sériaires; prix : 3 francs, à la *Librairie des sciences psychologiques*.

L'ancienne philosophie, parfois si bruyante dans ses controverses, avait à peine étudié les éléments de la pensée. Elle renfermait, en quelques termes vagues, les facultés de l'esprit humain.

Aujourd'hui, avec cet ouvrage, l'étude de ces facultés fait naître une science que l'on peut dire *exacte*, ayant pour point d'appui le classement méthodique des différents termes qui la constituent, d'après les trois lois d'*analogie*, de *solidarité*, et de *série*, se contrôlant l'une par l'autre.

Deux grands tableaux sériaires comportent : le premier, la nomenclature des facultés de l'esprit humain, comprenant plus de 500 termes; le second, *les origines de ces mêmes facultés s'engendrant les unes les autres, et donnant ainsi la preuve rigoureuse de leur filiation successive.*

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires aux bureaux du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

Enfin, dans *l'Anatomie de l'Esprit humain*, titre vraiment justifié, tout un enseignement sur la direction qui peut être imprimée à l'art, à la morale et à l'intelligence, d'après les formules précises qui les condensent en autant de sciences distinctes.

Album des centres nerveux. — 48 figures schématiques avec légendes explicatives, par D. BIZARD et DOUMER. 1 fr. 50 chez Alcan.

Petit opuscule qui nous présente l'encéphale sous toutes ses formes et sous toutes ses faces. Enregistrer sa publication, c'est indiquer son utilité.

Nouvelle Révélation. La Vie. — In-12 de 244 pages, par CH. FAUVETY. 3 fr. 50 à la *Librairie des Sciences psychologiques*.

Le nom de Ch. Fauvety est assez connu de nos lecteurs pour que nous nous dispensions de tout commentaire élogieux à son égard. Son livre contient deux grandes conceptions qui n'ont à craindre que la conspiration du silence :

1^o La vraie définition de Dieu, retrouvée et identifiée selon des théories particulières, avec la vie qui est sa caractéristique, et avec l'Univers qui est sa splendeur (*le non-moi*);

2^o La vie de l'humanité prise dans l'espèce et non plus seulement dans l'individu, participe ainsi à son éternel renouvellement. C'est l'immortalité de l'âme assurée par la mort elle-même dans l'usage de la vie.

La Genèse universelle, par J. DE STRADA (Épopée humaine). In-12 de 310 pages, chez Maurice Dreyfous.

Plus de huit mille vers, alexandrins martelés, au hasard de la plume, quelques-uns bien, d'autres plus délaissés, mais tous au pas, de leur douze pieds, allant allègrement conquérir les esprits, gagner les mémoires; semer dans les cœurs des idées de fraternité et célébrant en route la femme,

« O blanche fleur du jour, ô ma chaste épouse
« Les calices ouverts ont pour moi moins de miel
« Que tes yeux étoilés me cachant le grand ciel

avant nous avons vu qu'

« Errant dans l'infini, la terre est un atome.
« Qui porte sur son dos un acarus : c'est l'homme.

La Genèse universelle est un poème tout épique qui part de la naissance de l'Univers pour aboutir à celle de la société sur la terre.

« Or, quand l'homme eut conquis un grand pan de la
| terre

.....
« Il mourut....

Et quand Dieu vit ce corps si vainqueur et si beau, pâle et grave étendu dans le premier tombeau il s'écria :

« ... Tu vas sortir de la lourde matière,
« O fils, le noir cercueil s'ouvre sur la lumière,
« Viens, tu vas émerger vers l'Esprit éternel,
« Car tomber dans la mort, c'est bondir dans le ciel ! »

Essai de Philosophie bouddhique, par AUG. CHABOIS. In-8^e de 250 pages, 5 francs.

La Conscience sociale de l'humanité. — Solutions immuables et définitives de toutes les grandes questions religieuses et sociales qui divisent l'humanité, par LUMEN IN COELO. Brochure de 34 pages. Prix : 75 centimes.

Essai de théorie simple de quelques phénomènes électriques, comme base de mesure des effets de transformation de l'od, par le docteur M. DRUZZINIA. Brochure de 46 pages. Prix : 75 centimes.

Bible moderne, par MUNDUS. Brochure de 96 pages. Prix : 4 fr. 50.

Nouveau langage symbolique des plantes, avec leurs propriétés médicales et occultes, par H. CHATZIS. Brochure de 73 pages. Prix : 75 centimes.

G. FABIVS DE CHAMPVILLE.

Les Altérations de la Personnalité, par A. BINET. — In-8 de 435 pages, cartonné à l'anglaise, avec figures. 6 fr. chez *Atcan*.

Ouvrage d'un des représentants les plus distingués de la nouvelle école philosophique, qui ne peut manquer de piquer la curiosité du public par les faits étonnants qu'il révèle et dont il donne l'explication scientifique. M. Binet montre que le fameux *moi* indivisible de la vieille philosophie peut se dédoubler en plusieurs personnalités co-existantes ou successives parfaitement distinctes, en un mot qu'un même homme peut être à la fois plusieurs personnes. Ces faits extraordinaires, constatés scientifiquement, conduisent M. Binet à expliquer d'une manière naturelle des faits réputés miracles ou impostures, comme les phénomènes du spiritisme.

Alors si un *vrai* savant parle ainsi, que deviennent les négations des Facultés ?

Ceci se passe de commentaires et montre les progrès accomplis peu à peu, par le courage et la persévérance de nos prédécesseurs.

La Médecine qui tue. Le Magnétisme qui guérit. — Le Réve et les faits magnétiques expliqués. *Homo Duplex*; par G. PÉLIN. Broch. de 36 pages. Prix : 20 cent., à la *Librairie du Magnétisme*.

Brochure de propagande qui arrive à propos au moment où nous engageons la lutte contre le privilège de la médecine.

L'auteur y continue cette lutte acharnée qu'il soutient depuis trente ans avec une persévérance digne d'un meilleur sort, contre nos sociétés savantes (?)

Une fois de plus, après l'exposé de ses théories, il reproche à l'officialisme scientifique son dédain, son plagiat, sollicitant au moins une réponse à des attaques précises.

Mais une fois de plus aussi les Académies se taient. Elles ont pour cela les bonnes raisons que nos lecteurs connaissent.

Esquisse d'un système de la nature fondé sur la loi du hasard, suivie d'un essai sur la vie future, par PEVEL, nouvelle édit. in - 12 de 241 pages, corrigée et augmentée. Prix : 20 cent., à la *Librairie du Magnétisme*. Par la poste, 25 cent. en plus.

Nous avons déjà présenté l'œuvre de M. Revel, lors de son apparition. Aujourd'hui, le philosophe écrivain nous donne une édition nouvelle revue, corrigée et augmentée. Ce n'est plus une brochure, mais un beau livre que l'auteur offre généreusement au public.

L'Hypnotisme devant les Chambres législatives belges, par J. DELBOUR, professeur à l'Université de Liège. Grand in-8 de 80 pages, chez *Atcan*.

Critique savante et documentée du projet de loi soumis au Parlement belge. L'auteur, qui est p r-

tisan de la liberté de l'exercice de la médecine et plus particulièrement de la liberté du magnétisme — qu'il confond avec l'hypnotisme, — soutient une lutte acharnée contre les médecins officiels de sa patrie, pour faire comprendre à tous l'inutilité, les contre-sens et les dangers de cette loi. C'est un document précieux, qui vient confirmer une fois de plus, la nécessité de la campagne que nous entreprenons contre le privilège de la médecine.

Processo-Magnetico, del professore H. DURVILLE, traduit en italien par UNGHERA. Brochure de 32 pages. Prix : 30 centimes, à la direction *Della Sfinge*, à Rome.

La direction de la *Sfinge*, à Rome, une gazette de propagande spirite, a fait traduire en italien les *Procédés magnétiques* du professeur H. Durville, pour la vulgarisation des procédés qui y sont enseignés.

Nous ne pouvons qu'applaudir au prosélytisme de notre confrère latin. C'est dans la communion de semblables pensées, dans la recherche de la guérison, dans la poursuite du bien physique et moral que les peuples oublient les frontières, les obstacles politiques ; et la main dans la main, vont à la conquête du bien-être matériel et spirituel. Nous ne pouvons que vous encourager, cher confrère, et vous aider toujours dans votre noble tâche.

G. DÉMAREST.

LE MAGNÉTISME AU MOYEN-ÂGE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par H. DURVILLE, 3^e édition (1^{er} volume).

Chez les Possédés

Si, en raison de l'influence bonne ou mauvaise qu'ils pouvaient exercer sur leurs semblables, les sorciers devaient être considérés comme des magnétiseurs conscients ou inconscients, on est obligé d'admettre que les possédés n'étaient que des sujets hypnotiques ou magnétiques ; dans tous les cas, on retrouve chez eux toutes les facultés étranges mais réelles que l'on observe chez les médiums et les somnambules. Les premiers remplissaient un rôle actif, beaucoup moins grand qu'on ne le pensait ; les seconds étaient au contraire essentiellement passifs. Souvent, ces deux rôles étaient alternativement joués par le même personnage qui représentait tantôt la cause active, tantôt la cause passive ; autrement dit, le même acteur était un possédé qui était parfois doublé d'un sorcier. Si le possédé n'était que rarement un sorcier, dans l'acceptation propre du mot, celui-ci était très souvent un possédé.

Qu'entend-on par la possession, et qu'est-ce que c'est qu'un possédé ?

— Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, la tradition religieuse a peuplé l'espace d'une quantité prodigieuse d'esprits, les uns bons, les autres mauvais. Dans la religion chrétienne, les premiers sont des anges, les

seconds des démons. Ceux-ci, désignés sous le nom générique de « Satan » sont autant de diables inspirateurs du mal ; ou pour mieux dire, chacun d'eux représente le « diable ». Chaque être humain a près de soi un ange qui le conseille et veille sur son salut ; c'est l'ange gardien ; mais le diable toujours jaloux, peut éloigner l'ange et prendre sa place. L'homme ne recevra plus que de mauvais conseils et n'aura plus que des inspirations diaboliques : il sera « obsédé ». Le diable, en vertu d'une permission divine dont on ne comprend pas du tout la raison, peut faire davantage encore. Non content de conseiller l'homme et de le pousser à commettre des actes extravagants auxquels il ne penserait même pas, il peut s'introduire en lui, substituer entièrement sa volonté à la sienne, parler par sa bouche, animer son corps et lui faire exécuter tout ce qu'il veut, sans que celui-ci en ait conscience et sans qu'il lui soit possible d'y résister. Il devient alors un « possédé » sur lequel le possesseur a tout pouvoir.

On accusait le sorcier d'appeler le diable à son aide, de signer avec lui un pacte, c'est-à-dire un contrat, une convention formelle, et de se donner à lui en échange des services qu'il en attendait ; chez le possédé, il en est tout autrement, car celui-ci ne fait rien pour l'appeler ; il ne pactise pas avec lui, mais il est maîtrisé, dompté, saisi à son insu. C'est une innocente victime qui tombe inconsciemment au pouvoir d'un ravisseur d'autant plus à redouter, qu'on ne peut rien faire pour l'éviter.

D'un instant à l'autre, tous les mortels peuvent ainsi tomber, malgré eux, dans les griffes de Satan qui ne choisit guère ses victimes, car il les prend où il les trouve, aussi bien chez l'homme vertueux que chez le pécheur. Les moines de Cambrai (1491) ; les religieuses de Kintorp, près Strasbourg (quelques années plus tard) ; celle du couvent de Nazareth, à Cologne (1554) ; les Ursulines d'Aix (1609) ; celles de Loudun (1632 à 1639) ; les nonnes de Sainte-Elisabeth, de Louviers (1643) ; etc..., etc... en savent quelque chose. Les prêtres et les exorcistes eux-mêmes ont souvent eu besoin de recourir à d'autres exorcistes pour chasser le diable qui avait fait élection de domicile en eux.

Non seulement les rituels qui restaient entre les mains du prêtre, mais les catéchismes, les livres d'heures et autres à l'usage des fidèles, en inspirant une crainte exagérée des sorciers, du diable et de l'enfer, contribuaient à jeter partout l'épouvante, et ensuite à l'entretenir. Sous l'empire de cette terreur prolongée, la folie agitait ses grelots à l'oreille de tous les croyants ; le système nerveux des personnes impressionnables et suggestibles s'émonçait et l'hystérie qui était là, à l'état latent, entraînait dans une période d'incubation.

Quand la mesure était comble, le mal apparaissait brusquement avec son cortège de phénomènes bizarres et extraordinaires, se communiquait de l'un à l'autre par imitation, et se développait d'autant plus qu'on l'excitait davantage.

Le fanatisme religieux du moyen-âge, en répandant à outrance la crainte du diable dont il avait besoin, a multiplié d'une façon prodigieuse le nombre des sorciers et des possédés. A lui seul, du XIV^e au XVII^e siècle, dans un quart de l'Europe seulement, il en a certainement plus fait qu'on n'en a vu sur toute la surface du globe, pendant les deux mille ans qui ont précédé cette époque de néfaste ignorance.

La possession diabolique présentait de nombreux caractères qui ne laissaient au prêtre et au démonologue aucun doute sur sa réalité. Avant d'examiner ces caractères étranges, qui paraissaient surnaturels à ceux qui ne les comprenaient pas, pour les comparer avec ceux que présentent les médiums et les somnambules d'aujourd'hui, je me permets une petite digression au sujet de l'hypnotisme et des hypnotiseurs.

— Les magnétiseurs n'ont pas à faire l'éloge des hypnotiseurs en général et de ceux de la Salpêtrière en particulier. Depuis trois siècles et demi, avec une persévérance digne d'un meilleur sort, les premiers ont constamment cherché, par tous les moyens en leur pouvoir, à faire reconnaître aux médecins la valeur thérapeutique du magnétisme ; mais avec la fatuité dédaigneuse qui les a toujours caractérisés, ceux-ci n'ont pas cessé d'affirmer que le magnétisme est une chimère, et les magnétiseurs des hallucinés, des fous, des charlatans, voire même, des dupes ou des fripons. Il en fut ainsi, jusque vers 1877, au moment où Charcot qui connaissait fort bien la question, comprit tout le parti qu'il pourrait en tirer lui-même. Après quelques tâtonnements, par des moyens mécaniques que d'autres avaient imaginés avant lui, il parvint à produire méthodiquement certains phénomènes que les magnétiseurs sérieux ont toujours considéré comme inutiles ou dangereux au point de vue thérapeutique. Il classa ces phénomènes anciens sous un nom nouveau qui avait déjà été balbutié par quelques médecins amateurs de néologismes ; puis, à grand renfort de réclame, il communiqua ses prétendues découvertes à la presse et aux corps savants. Pour fonder son Ecole, il transforma l'hospice de la Salpêtrière en un théâtre de genre et les pauvres hystériques sensitives que l'Assistance publique confiait à ses soins, devinrent autant de comédiennes chargées d'amuser la galerie. Ses représentations obtinrent un formidable succès de curiosité. Tous les sénateurs, les députés, les ambassadeurs, les médecins, les savants, les romanciers, les artistes,

les gens du monde avides de merveilleux, et surtout les journalistes furent ses admirateurs les plus assidus. Le directeur et les médecins de l'établissement, à l'égal des invités et des carabins, du parterre à l'amphithéâtre, surtout on le qualifiait de « Maître », et son prodigieux succès lui valut une chaire qu'un ministre complaisant créa spécialement pour lui, des titres, des décorations ; enfin, il battit tant et si bien la grosse caisse que la Renommée transporta rapidement sa réputation d'un bout du monde à l'autre.

Il se passa alors un fait inattendu, inouï, monstrueux, qui est peut-être unique dans les annales de la science. La réalité du magnétisme et la bonne foi des magnétiseurs étaient constatées, mais l'anathème lancé contre eux, surtout depuis cent ans, les avait irrémédiablement condamnés. Ils étaient morts. Les académies qui représentent la routine officielle qu'on appelle la Science les avaient scientifiquement exécutés et l'on ne pouvait rien faire, même pour les réhabiliter. Cela n'eût d'ailleurs pas été conforme aux traditions de la docte Faculté qui a, comme la religion, ses dogmes et son infaillibilité. N'ayant pas eu le courage d'avouer qu'ils s'étaient trompés dans leurs affirmations, presque tous les médecins acceptèrent avec enthousiasme la révélation charcotique. C'est pourquoi, au sein des académies, dans les Facultés et chez le plus grand nombre de ceux que l'on appelle des savants, comme chez quelques rares illettrés, l'hypnotisme remplace le magnétisme qui, aujourd'hui encore, n'a jamais existé, si ce n'est dans l'imagination des magnétiseurs et de quelques rares médecins indépendants qui, dans l'intérêt des malades, n'ont pas voulu prostituer leur conscience en étouffant la vérité.

Dans les conditions ordinaires de la vie, l'hypnotiseur est peut-être un modèle de probité ; mais il devient ici un plagiaire, un spoliateur, procédant à la façon d'un voleur de grand chemin qui, dans la solitude d'une nuit obscure, détronse les passants pour s'emparer de leur butin.

L'histoire rétablira les faits. La tâche est facile, car plus de cent mille volumes écrits depuis trois siècles sur le magnétisme — qui est loin d'être mort — sont là, comme autant de témoins impartiaux, pour attester aux générations futures que son origine est plus ancienne que toutes les académies, que le mérite des magnétiseurs a été méconnu et que les créateurs de l'hypnotisme ne sont que des usurpateurs éhontés, qui font peu d'honneur à la science pure.

En attendant que cet acte de piraterie scientifique soit jugé, les magnétiseurs plus honnêtes que leurs détronseurs titrés et diplômés, reconnaissent la valeur de certains travaux sortis des laboratoires de l'hypnotisme. Quoique la plupart des auteurs, ignorant complé-

tement les parties essentielles de leur sujet, écrivent avec la haine et la passion malsaine qui poussent un industriel indélicat, à se débarrasser à tout prix d'un concurrent, tous n'ont pas masqué leur incapacité sous des niaiseries mensongères aussi ridicules que Gilles de la Tourette, un élève peu digne du Maître qui, à défaut de la grandeur d'âme et des qualités qui font un bon médecin, se contemple et s'admire dans la noblesse plus ou moins authentique de son nom, comme un paon dans son étincelant plumage. Charcot, Régnaud, P. Richer et plusieurs autres traitent le sujet qu'ils prennent pour thèse, avec une compétence que personne ne songe à discuter. Les Maîtres de l'École hypnotique de la Salpêtrière ont surtout démontré que les phénomènes observés chez les sorciers et les possédés présentent la plus parfaite analogie avec ceux que produit l'hypnotisme chez les hystériques hypotissables. Ces derniers étant des malades, on peut facilement admettre que les premiers ne devaient pas être sains de corps et d'esprit et le plus simple bon sens indique assez qu'ils devaient être innocents du plus grand nombre des crimes que la crédulité publique leur imputait.

Après avoir rendu à César ce qui appartient à César, revenons aux cacartères que présentaient les sorciers et les possédés d'autrefois, pour les comparer avec ceux que l'on observe chez les médiums et les somnambules d'aujourd'hui.

I. — Au sabbat, Satan « touchait » ses adorateurs et cet attouchement constituait une « marque », un stigmate invisible qui demeurait constamment insensible à la douleur, de telle façon qu'en piquant la peau, on pouvait en dessiner les contours. Ces marques se trouvaient déposées là, comme par hasard, un peu partout, sur les différentes parties du corps ; mais on observait toutefois que les hommes étaient plus souvent marqués aux fesses, sur les paupières, sur l'épaule droite ; les femmes, sur les cuisses, sous les aisselles, dans les régions des seins et des ovaires. Elles avaient la forme d'une patte de crapaud, d'un chat, d'un chien, et parfois elles s'étendaient à tout un côté du corps. On observait même quelquefois qu'elles couvraient le corps tout entier.

Ces marques indélébiles qui constituaient jadis l'une des preuves les plus évidentes de l'initiation diabolique se trouvent très fréquemment chez les hystériques — qui ne vont pourtant plus au sabbat. Chez quelques-uns d'entre eux, certaines parties du corps sont hypéresthésiées. Ces parties sont désignées à la Salpêtrière sous le nom de zones hystérogènes, car en les comprimant, on provoque une impression douloureuse qui détermine immédiatement une attaque. D'autres présentent des zones entièrement insensibles ; et,

chose digne de remarque, les unes et les autres se rencontrent plus fréquemment aux parties du corps où les démonographes observaient les marques du diable. L'hémianesthésie est très commune et l'anesthésie complète est assez souvent observée.

D'autre part, les sorciers et les possédés se rencontraient chez les femmes dans une proportion considérablement plus grande que chez les hommes (cent pour un) ; et chacun sait que l'hystérie, surtout dans sa forme légère, est très commune chez les femmes, tandis qu'elle est assez rare chez les hommes. On sait également que c'est chez les hystériques que l'on rencontre le plus grand nombre de somnambules, — qui sont aussi des sujets hypnotiques.

Ce simple rapprochement suffirait déjà pour faire entrevoir l'analogie qui existe entre les phénomènes observés chez les possédés d'autrefois et les somnambules d'aujourd'hui, mais passons à l'examen comparatif des autres caractères.

II. — Les sorciers et les possédés étaient sujets à l'extase, au délire et à de terribles agitations, avec tendance très marquée à l'indécence en au blasphème.

L'extase est un état particulier du cerveau dans lequel l'exaltation de certaines idées absorbe tellement l'attention, que les impressions cessent d'être perçues et que toute relation apparente cesse avec le monde extérieur. On l'observe surtout chez les hystériques portés à la méditation. C'est un état qui se produit spontanément dans le traitement magnétique de quelques rares affections nerveuses, mais qui se montre fréquemment chez certains somnambules. Par le Magnétisme on l'obtient expérimentalement chez les bons sensitifs, dans une phase de l'état somnambulique ; on peut même le provoquer par l'action de certaines substances (eau de laurier cerise).

Le délire est une perversion de l'entendement dans laquelle le délirant prend pour des vérités réelles des idées incompatibles avec la raison. Il se produit spontanément dans une période de l'attaque hystérique (P. Richer). L'École de la Salpêtrière a démontré jusqu'à l'évidence que les « terribles agitations avec tendances à l'indécence et au blasphème », n'étaient que les attaques ordinaires de la grande hystérie avec ses différentes périodes.

III. — A certains moments l'intelligence des sorciers et des possédés augmentait dans une proportion étonnante ; on observait même chez quelques-uns d'entre eux des facultés inconnues. Ainsi, ils avaient conscience de ce qui se passait à l'instant même dans des lieux éloignés, ils annonçaient les événements futurs, révélaient l'existence des choses cachées, ignorées ou inconnues, parlaient des langues qu'ils n'avaient pas apprises et con-

naissaient jusqu'aux plus secrètes pensées de ceux qui les entouraient.

L'exaltation de l'intelligence, qui n'existe pas dans le somnambulisme purement hypnotique, est très souvent observée dans le somnambulisme magnétique. La « vue sans le secours des yeux », à travers les corps opaques, même à distance, qui permet au sujet de se rendre compte de ce qui se passe à l'instant même dans des lieux éloignés ; la « prévision » qui lui permet d'annoncer les événements futurs, sont, comme l'instinct des remèdes, les caractères ordinaires du somnambulisme lucide — que la science officielle méconnaît encore, malgré leur incontestable authenticité. Ce sont des faits qui paraissent merveilleux car ils sont inexplicables scientifiquement, et surtout parce qu'on ne les observe que chez quelques rares individus dont le système nerveux est doué d'une sensibilité spéciale, d'une impressionnabilité anormale. Quelques magnétiseurs sérieux, dignes de foi, affirment avoir entendu des somnambules parler des langues qu'ils ne connaissaient pas. Le fait, s'il est exact, doit être fort rare, car dans ma pratique déjà longue, je ne l'ai jamais constaté ; mais si j'admets le témoignage de l'histoire affirmant qu'il se produisait chez certains démoniaques, il m'est impossible de ne pas admettre, au même titre, qu'il peut se produire chez les somnambules. Quant à la connaissance des pensées de ceux qui entouraient les possédés, c'est évidemment la « transmission de pensée » des magnétiseurs, la « suggestion mentale » des médecins magnétistes. Cette faculté de lire les pensées non exprimées se rencontre souvent, parmi les spirites, chez un certain nombre de médiums ; et depuis les expériences de Cumberland, un grand nombre de personnes, qui ne sont ni des somnambules ni des médiums, parviennent, dans certaines conditions, à saisir la pensée de certaines personnes. Ces phénomènes où le diable n'a évidemment rien à faire, font entrevoir l'étendue des facultés occultes de l'âme humaine, facultés qui se manifestent certainement par un « sens » dont les organes sont inconnus, aussi bien des physiologistes que des psychologues.

IV. — La force musculaire des possédés était parfois considérable. Ils portaient alors des fardeaux qu'ils ne pouvaient ordinairement pas soulever, se maintenaient fort longtemps dans des positions instables, en dehors des lois connues de l'équilibre et restaient même suspendus en l'air sans aucun point d'appui.

Dans un état peu profond du sommeil magnétique que les magnétiseurs appellent le « charme », la force musculaire des sujets s'accroît considérablement. Ils renversent facilement plusieurs hommes qui s'arcboutent pour s'opposer à leur passage. Dans l'état cataleptique, le sujet reste fort longtemps

dans des positions instables qu'il ne conserverait que quelques secondes à l'état de veille. La « lévitation », c'est-à-dire la propriété de rester suspendu en l'air, sans aucun support matériel est un phénomène plus rare, mais assez connu pour ne pas être mis en doute. En février 1875, M. W. Crookes, de la Société royale de Londres, publiait dans le QUARTERLY JOURNAL OF SCIENCE, une liste de 40 cas que les Bollandistes attribuaient, non pas à des possédés, mais à de saints personnages extatiques. En 1882, dans une crise d'extase qui terminait la guérison d'une maladie que je traitais par le magnétisme, ce phénomène qui semble insulter aux lois connues de la pesanteur, se produisit spontanément, à ma grande stupéfaction. Comme il n'y avait avec moi et le sujet de cette observation qu'un seul témoin qui ne tenait pas à être nommé, je n'en ai pas parlé ; d'ailleurs, ignorant à cette époque la publication du savant anglais, je craignais que, malgré le témoignage d'un tiers, on n'acceptât pas ma déclaration comme l'expression de la vérité. Depuis, d'autres auteurs ont relevé dans l'histoire un grand nombre d'autres cas, sans citer tous ceux qui ont été attribués aux sorciers et aux possédés. Dans l'Inde, les fakirs s'élèvent à volonté et se maintiennent dans l'air fort longtemps. Chez les spirites, en présence de certains médiums, de lourds objets sont enlevés par des « mains invisibles », des instruments de musique exécutent, seuls, des mélodies, au-dessus de la tête des assistants étonnés ; et, plus rarement, les médiums eux-mêmes quittent terre et flottent dans l'air comme un aérostat dans les couches de l'atmosphère où il fait équilibre au volume d'air qu'il déplace. Les lévitations du fameux médium Dunglas Home sont assez connues pour que je me dispense de les rapporter plus en détail.

V. — Les sorciers et les possédés ne conservaient ordinairement aucun souvenir de ce qu'ils avaient fait, dit, vu, ou entendu pendant les crises d'agitation ou les périodes d'exaltation dont ils étaient affectés.

Certains sujets éveillés, mais dans une exaltation psychique spéciale, sont lucides et conservent, pour quelques instants du moins, le souvenir de ce qu'ils ont vu. Mais la perte du souvenir est l'un des signes caractéristiques les plus constants des divers états du sommeil provoqué ; et la lucidité ne se produit que très rarement en dehors du somnambulisme magnétique.

VI. — Les cinq caractères précédents n'étaient pas toujours constants chez tous les sorciers et possédés ; on ne les trouvait jamais réunis chez le même sujet et chez celui-ci, le même phénomène ne se produisait pas toujours avec le même degré de précision. Le caractère le plus constant, le plus certain, le plus indiscutable de la possession, était l'obéis-

sance aux commandements faits, même mentalement, par l'exorciste.

Ces caractères qui n'étaient pas constants chez les possédés, sont des plus inconstants chez les hystériques, aussi bien chez les médiums et les somnambules ; autrement dit, le phénomène est le même chez les uns comme chez les autres. Quant au caractère qui était considéré comme le plus constant, le plus certain de la possession diabolique, c'est-à-dire l'obéissance aux « commandements faits, même mentalement, par l'exorciste », il est de toute évidence que c'est le caractère de la suggestion hypnotique. Devant un malade hystérique hypnotisable, il suffit souvent à l'hypnotiseur habituel d'annoncer qu'une crise va se produire pour que celle-ci éclate dans les conditions voulues, surtout si ces conditions ne dérangent pas trop les manifestations ordinaires de la maladie. Chez certains sujets plus impressionnables encore, la pensée, la volonté non exprimée, c'est-à-dire le « commandement fait mentalement » suffit pour déterminer cet effet. Dans le chapitre suivant, on verra quelle est l'étendue de la volonté de l'exorciste sur des malades affectés de maux les plus divers qui, selon toute apparence, n'étaient que des symptômes de l'hystérie.

Par ce court résumé, on voit que les phénomènes que présentaient les sorciers et les possédés d'autrefois sont assez analogues à ceux qu'on observe chez les hystériques, les médiums et les somnambules d'aujourd'hui, pour affirmer comme l'a fait le marquis de Puységur au siècle dernier, que les premiers n'étaient que des somnambules désordonnés.

Par le pinceau et le burin, les grands artistes ont immortalisé jusque dans leurs moindres détails, les caractères de la possession. Les musées nationaux et les collections particulières conservent un grand nombre de ces chefs-d'œuvres. Charcot (l'Hypnotisme dans l'Art), P. Régnaud (Sorcellerie, Magnétisme, Morphisme), P. Richer (Etudes cliniques sur l'hystéro-épilepsie), en ont reproduit de nombreux spécimens qui montrent, d'une façon frappante, la parfaite analogie des caractères de la possession diabolique avec ceux qu'ils ont observés chez les hystériques de la Salpêtrière.

MÉDECINS ET SOMNAMBULES

Quel que soit le degré de certitude des prescriptions somnambuliques, il est incomparablement supérieur à celui des ordonnances des médecins ; et, du moment que l'on a recours à leur lucidité, il faut suivre leurs conseils à la lettre, autrement c'est perdre son temps.

Les somnambules indiquent minutieusement la nature et la dose des médicaments à prendre ; les heures auxquelles ils doivent être pris ; le régime à suivre, etc.

Et lorsqu'ils prescrivent une médication quelconque ils ne manquent guère de dire au consultant : voilà ce que vous éprouverez ; prédiction qui toujours s'accomplit, pourvu, bien entendu, que vous exécutiez strictement leurs prescriptions (V. TESTE, *Manuel prat. de magnét.*)

Il y a plus. Un somnambule voit très bien à la cou-

sultation suivante si vous avez suivi ou non ses indications, et il vous dit en quoi vous avez manqué. Combien de médecins seraient capables d'en faire autant ?

Les causes et les phases passées et futures des maladies sont indiquées par le somnambule avec autant, peut-être plus d'exactitude, non pas que le siège du mal, mais que les remèdes.

« Et comme presque toujours ces causes sont éloignées, il doit nécessairement voir et il voit en effet tout ce qui peut fixer son jugement. J'en ai vu remonter à plus de vingt ans pour découvrir ces causes, et remettre sur la voie les malades eux-mêmes que leur mémoire servait peu. » DALOZ, *Entret. sur le magnét. anim.*, p. 184.)

La *vue* des phases par lesquelles passera la maladie, la date de sa terminaison par la guérison ou la mort, sont ainsi indiqués par la plupart des somnambules : les exemples en fourmillent.

« J'ai vu, positivement vu, dit Georget, un assez grand nombre de fois, des somnambules annoncer plusieurs heures, plusieurs jours, vingt jours d'avance, l'heure, la minute même de l'invasion d'accès épileptiques et hystériques, de l'éruption des règles ; indiquer quelle serait la durée, l'intensité de ces accès : choses qui se sont exactement vérifiées. » (*Physiologie du système nerveux*, t. 1, p. 287.)

Si le somnambule prévoit l'issue des maladies des consultants, il en est de même pour les siennes : il peut voir quand il mourra. Mais il faut pour cela qu'on dirige sa vue de ce côté, car j'ai remarqué que les somnambules s'y portent rarement d'eux-mêmes.

Ce fait nous montre combien la nature a sagement ordonné toute chose en privant le somnambule du souvenir au réveil, elle le débarrasse de toute inquiétude, de toute crainte de la mort. Car, dans l'état somnambulique, on ne craint pas la mort, on la voit telle qu'elle est, comme un changement de mode de la vie.

En somnambulisme on sait, comme dit le Dante, d'une manière si charmante, que : *Nai siam venuta nata a formar il divino furfallo.*

D'ailleurs les somnambules sont très sujets à se tromper sur ce point. Toute suspension de la vie leur paraissant une terminaison, ils prennent souvent une syncope ou une crise très violente pour la mort.

Tout en ne faisant qu'effleurer la question, j'ai parlé un peu longuement de la médecine somnambulique, d'abord parce que la faculté de connaître les maladies et les remèdes est la plus utile et la moins aléatoire.

Ensuite, parce que c'est la faculté qui rencontre les adversaires les plus acharnés : les médecins, dont l'intérêt et l'amour-propre s'unissent pour nier cet ordre de phénomènes, en dépit des preuves les plus manifestes, les plus palpables, les plus nombreuses et les plus authentiquement constatées.

Enfin, parce que les observations qui concernent les premières facultés somnambuliques s'appliquent *a pari* et même *a fortiori* aux dernières.

(*Le Voile d'Isis*, 6 avril.)

ROUEL.

MAGNÉTISME ET VÉGÉTARISME

Le vrai régime végétarien augmentant toutes les fonctions vitales, accroît, par cela même, la production de l'agent nerveux, et sa valeur thérapeutique.

C'est ce qui explique les merveilles opérées par les anciens, la plupart végétariens ou très sobres (théosophes de l'Inde, pythagoriciens, gnostiques, thérapeutes, etc., etc.). Leur puissance médicatrice et la lucidité de leurs somnambules résultaient de leur régime hygiénique.

Comment veut-on, en effet, que des magnétiseurs intempérants de la table, de la boisson ou des mœurs, puissent posséder un bon fluide thérapeutique, pour guérir des malades atteints eux-mêmes, quelquefois, d'une ou de plusieurs intempérances ?

Que les magnétiseurs intelligents fassent donc des expériences de *vegetarisme sérieux*, sur eux-mêmes et sur leurs malades, et ils ne tarderont pas à se convaincre de sa portée thérapeutique ; ils comprendront alors les guérisons merveilleuses de l'antiquité, et ils en feront de semblables.

Mais cette double expérience devrait être assez prolongée et assez complète pour produire ses fruits habituels ; car il serait absurde d'expérimenter le faux végétarisme, ou de ne pas lui donner le temps nécessaire pour modifier l'organisme, et surtout l'agent nerveux.

Les ouvrages anglais, allemands et français abondent sur la matière. Nous citerons seulement les brochures des docteurs Dock, Kingsford et Bonaejoy, et celles du professeur Raoux de Lausanne, notamment les *Trois intempérances de la table, de la boisson et des mœurs*.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Les magnétiseurs se sont réunis le mardi 3 mai, dans le local du *Groupe ésotérique*, à l'effet de s'entendre sur un modèle de pétition à la Chambre des députés, pour demander qu'un article additionnel soit ajouté à la loi sur l'exercice de la médecine.

Cet article est ainsi conçu :

« Art. L'action magnétique et le massage, étant « œuvres exclusivement manuelles, restent dans le do- « maine de la thérapeutique naturelle au même titre « que les bains, l'air ou la lumière. Leurs partisans ne « tomberont pas sous le coup des lois ci-dessus tant « qu'ils resteront dans leurs attributions. »

Les pétitions seront centralisées par le docteur Gérard qui les remettra à la Chambre des députés, avec une déclaration du bureau du *Congrès magnétique* de 1889.

Avec les dispositions des médecins officiels qui gouvernent la Chambre ; ce sera peine perdue en ce moment, car il est trop tard et, d'ailleurs, la loi est presque un fait accompli. Si le bureau du Congrès de 1889 était convaincu qu'un simple pétitionnement devait suffire, pourquoi n'a-t-il pas pris cette initiative il y a un an ? Il aurait été soutenu par tous les journaux magnéto-spirites et 500,000 signatures auraient facilement été obtenues.

Une école pour l'étude du Bouddhisme éclectique vient de se constituer à Paris.

Cette école se compose de disciples en nombre limité et d'associés en nombre illimité. Chacun des disciples s'engage à se conformer ponctuellement aux principes de l'Ecole, et à s'acquitter des devoirs de morale qu'ils imposent ; chacun promet, en outre, en cas de mort du Maître, d'accepter la charge de lui succéder, s'il est désigné par les disciples réunis. Les associés sont seulement tenus de faire acte d'adhésion aux principes et à la règle de l'Ecole.

Des conférences seront faites périodiquement : les associés y seront invités.

Les disciples et les associés acquittent chaque année une cotisation dont ils fixent eux-mêmes le montant, d'après leurs ressources. S'ils manquent à la règle de conduite d'une manière grave, ils sont exclus de l'Ecole et leur dernière cotisation leur est renvoyée.

REVUE DE LA PRESSE.

El Sol, qui paraît à Lima, continue la traduction des *Conseils pratiques* du professeur H. Durville. Le numéro du 1^{er} mars contient le traitement de la fièvre typhoïde ; celui du 15, le traitement de la constipation.

Dans le *Bulletin de la presse*, Papus achève son étude sur *La presse néo-spiritualiste*, par la liste des journaux étrangers.

Intéressant article l'*Hypnose*, dans la *France nouvelle* du 21 avril, au sujet des expériences de M. de Rochas, sur l'extériorisation de la sensibilité.

Dans les *Soirées populaires* du 20 avril, journal hebdomadaire paraissant à Verviers, M. Noël publie une longue étude critique du projet de loi relatif à l'hypnotisme qui doit revenir prochainement devant la Chambre des députés de nos voisins du Nord.

PRÉVISION MENSUELLE DU TEMPS

CHALETTE par Montargis (Loiret), 16 mai 1892.

1° Il suffit d'inviter ceux qui suivent mon travail à relire le n° 4 de ma dernière prévision mensuelle d'avril pour convaincre les plus incrédules de la solidité de la base de notre système. Inutile ici de rappeler le refroidissement, les gelées, le vent du nord, les temps à éclaircies, les tempêtes lointaines annoncés. — Ma vie est actuellement destinée à un travail épineux, mais profitable au bien commun. Je ne dois avoir qu'un but que chacun doit me souhaiter d'atteindre *toujours plus en avant pour le bien de tous.*

2° Les mouvements du magnétisme seront plus intenses ce mois-ci. Leur date est toute désignée :

Le 16 mai, c'est fait de ce matin, puis trois jours de calme. Les 19 et 20 mai, déviations tendance nord, qui continuent les jours suivants, notamment le 23.

Les 24 et 25 ; calme, le 26, faible mouvement ; le 27, fortes agitations qui vont en s'affaissant les 28 et 29. Les 30 et 31-calme. Mouvement faible le 1^{er} juin ; Les 2 et 3 calme ; le 5 et le 6 mouvement, agitations les 9, 10 et 11 juin, calme les 3 jours suivants.

3° Dates des mouvements atmosphériques :

18, 19 mai, temps sombres, pluies, 21, 23, 24 mai, tempêtes froides, coup de vent du Nord ou du Nord-Ouest. 28, 29, 30 mai, mouvements orageux disséminés. 1^{er} 2 et 3 juin, grands vents, peu de pluies. Le cinq juin, bourrasques et orages. grêles à craindre. Les 10 et 11 juin et 14, 15 et 16, retour des pluies, vent Ouest et Sud-Ouest.

4° Nature des troubles atmosphériques précédents :

Les taches solaires du Sud ne mettent guère au delà de 26 jours pour leur retour depuis un mois. Les mouvements de 30 et 35° au magnétomètre se succèdent depuis 15 jours et sont, malgré leur tranquillité, l'indice d'une saison pluvieuse, qui s'avance progressivement. Du 18 au 19, tempêtes froides du nord, ou Nord-Ouest, avec pluies ; puis retour de vent au Nord-Est.

Les 23 et 24 grêles et faibles gelées à craindre. Le temps se réchauffe ensuite. Les 28, 29, 30 mai, retour du vent au Sud, orages et pluies. Du 1 au 10 juin, période assez chaude, assez belle journées, éclaircies. Du 10 au 16 juin, ciel nuageux, trouble, pluies. Il y a trois groupes de grosses taches qui se suivent et commencent 4 jours avant la pleine lune. Elle rendront cette saison troublée et pluvieuse



MAGNETOMÈTRE ATMOSPHÉRIQUE

A. FORTIN

CHALETTE (Loiret)

PRÉVISION DU TEMPS 5 & 6 JOURS A L'AVANCE

Le temps annoncé qu'il a fait.

Le beau temps s'est maintenu samedi et dimanche par le vent du Nord-Est. Lundi, 16, le vent du Sud-Ouest est froid, le temps chargé, la pluie n'ose pas tomber. Le baromètre baisse ; ce changement de temps était prévu.

Activité du soleil

Le groupe K aborde le centre. Il a été suivi du groupe L, et M, N, composé d'une série triple de taches également espacées. Aujourd'hui 16, aux agitations du magnétomètre on reconnaît la rentrée de la tache A, en avance d'un jour.

Variations du Magnetometre

Vendredi 13 mai. — Montargis, déjà cité, 45°, Nord. — Poitiers 30°. — Dôle 30°, Nord. — Verdun 35°. — Marseille 30°.

Samedi 14 mai. — Montargis 40°, Nord. — Dôle 30°, très au Nord. — Poitiers 30°, au Nord. — Verdun 15°. — Marseille 30°.

Dimanche 15 mai. — Montargis 25°, Nord. — Dôle 20°, encore plus au Nord. — Verdun 20°. — Marseille 35°.

Lundi 16 mai. — Montargis 50°, forte agitation, tempête pour le 22 mai, du Nord-Ouest.

Interprétation personnelle du temps qu'il fera

Les nombreuses déviations de 25 et 30° qui se propagent lentement depuis 15 jours et s'accroissent plus vives en ce moment indiquent une saison pluvieuse qui va commencer. Le mouvement du 16 nous arrive bien du Sud-Ouest. Il y aura un redoublement le 18. Le vent remontera au Nord-Ouest. Un coup de vent du Nord est à craindre avec grêles et giboulées pour le 22 mai.

Châlette, le 17 mai 1892.

Montargis. — Imp. Torcol

LIGUE

POUR LE

LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE

23, rue Saint-Merri, Paris

M

Une **Ligue pour le libre exercice de la médecine** est en voie de formation, et les organisateurs ont déjà décidé qu'un *Congrès national* se réunirait chaque année, successivement dans les principales villes de France, pour étudier la question, jusqu'à ce que les pouvoirs législatifs nous aient donné satisfaction.

Pour mener à bonne fin une pareille entreprise, il faut beaucoup d'argent.

En conséquence, une souscription est ouverte au bureau du journal et les organisateurs de la *Ligue* ont versé 1.500 fr.

En attendant que de généreux bienfaiteurs mettent à notre disposition tous les fonds nécessaires, je prie instamment les malades que j'ai guéris ainsi que mes fidèles lecteurs de vouloir bien participer à cette œuvre humanitaire en m'envoyant leur offrande.

Nous accepterons toute offrande, quelque minime qu'elle soit, et tout donateur *qui en manifestera le désir* sera membre de la *Ligue*. Les souscripteurs qui verseront un minimum de 10 francs seront membres du *Congrès* annuel.

Comptant sur votre générosité, je vous prie d'agréer,

M

mes remerciements anticipés et l'expression de toute ma reconnaissance.

H. DURVILLE,

Délégué du Comité d'organisation.

Un garde-malade connaissant le magnétisme, fort, dévoué, se recommande à l'attention des malades. S'adresser au bureau du Journal.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer les articles de journaux traitant du magnétisme, de l'hypnotisme, du spiritisme, de l'occultisme, ainsi que tous documents intéressant la *Ligue pour la libre exercice de la médecine*. Chaque article ou document donne droit à une brochure de propagande qui sera envoyée franco.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé.)

La Bibliothèque est la propriété de l'*Institut magnétique*.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme

Cours complet, professé à l'*Institut magnétique*, par H. DURVILLE. 10 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustre d'environ 400 gravures et 3 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour ; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} Vol. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2^e Vol. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes. Moutin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e Vol. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matrices et ovaires, grossesse, accouchements. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, etc.

10^e Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr. ; les 10 vol. 25 fr.

A titre de Prime l'ouvrage complet sera laissé à 16 fr., au lieu de 25 ; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

Clinique dentaire. — M. et Mme MAGNÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aération et plombage ; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du tonia ou ver solitaire doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible. 10 ans de succès.

BAINS

Grands bains français et orientaux, 13 boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

CHEMINS DE FER

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer sur tout son réseau, des Cartes d'abonnement nominatives et personnelles (en 1^{re}, 2^e et 3^e classes), pour 3 mois, 6 mois ou un an.

Ces Cartes donnent droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance parcourue. Il est facultatif de régler le prix de l'abonnement de six mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés. — Ces abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

JOURNAUX

Le bon Financier, Conseiller de la petite Épargne, paraît tous les samedis ; 78, rue Taibout. Paris. Le abonné obtient aux conseils et renseignements gratuits, relativement à tous placements, achats, ventes, etc.

Eureka, Tribune des Inventeurs. — Revue illustrée de vulgarisation scientifique et industrielle, paraît tous les 15 jours. Abonnement : 5 francs par an, 16, rue de Verneuil.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

M^{me} BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, consulte à l'*Institut Magnétique*, 23, r. St-Merri, le jeudi et le dim. de 10 h. à midi ; les autres jours, de 1 à 4 h. et par correspondance.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

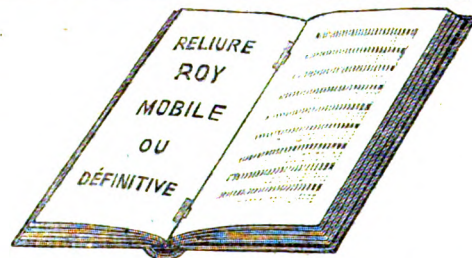
Grande récompense

à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE



Cette reliure mobile est d'un fonctionnement facile et pratique pour relier, au fur et à mesure qu'elles paraissent, les publications périodiques. Elle constitue une véritable reliure, solide, élégante, aussi commode que la reliure ordinaire. S'ouvrant à plat, comme l'indique la fig. ci-dessus, elle permet de lire facilement ; et quand le volume est achevé, les livraisons peuvent y être laissées à titre définitif ou retirées en quelques secondes pour être remises au relieur.

Cette reliure, disposée pour le *Journal du Magnétisme*, avec titre au dos, est envoyée franco par la Librairie du Magnétisme, contre 3 fr. en un mandat.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir
(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des *Leçons cliniques* quotidiennes, des *Conférences expérimentales* et des *Cours pratiques spéciaux*.

Les *Leçons cliniques* ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

LIBRAIRIE

La *Librairie du Magnétisme* édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la *Librairie du Magnétisme*, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le *Journal du Magnétisme*, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour défraier les frais de la prime.

Brochures de propagande

Prix: 400 exempl., 12 fr.; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr.; 12 ex., 2 fr.; 4 ex., 90 centimes.

ALMANACH SPIRITE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Le Magnétisme considéré comme agent curatif. Arguments en faveur du libre exercice de la médecine.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

— Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.

G. FABUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de SIMONIN, avec 1 fig.

— La liberté de tuer! La liberté de guérir. Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du magnétisme.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUR ET. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

G. PÉLIN. — La médecine qui tue! Le magnétisme guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. *Homo Duplex*.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.

Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent. prix de l'affranchissement.

Docteur RIPAUT. — Génomie.

— L'Univers macranthrope.

— Tableau synoptique de la nature.

— Tableau des fonctions de la nature.

HOUEL. — La Liberté de la médecine.

DEMANDES & OFFRES

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

TRAITEMENT DES MALADIES

À la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

L'ur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des pommuns, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame 5 fr.

Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de plastrons.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre 40 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les plastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les *Leçons cliniques* de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les *Conseils pratiques* du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces *Conseils* permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les *Procédés magnétiques* de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les *Conseils pratiques* qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Etourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélie; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, tic douloureux; — XX. Sciatique.

Chaque *Conseil pratique*, inséré dans un numéro du *Journal du Magnétisme*, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de *Conseils pratiques*. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un *Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié* 10 fr.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE
et de la Société magnétique de France, paraissant le 16 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

- 1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M.
— 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FRO-
MENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur BÉNARD. — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN.
— 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le
Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédac-
teur scientifique de la Patrie*. — 21^e, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22^e, M. FABART. — 23^e,
M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur
— 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS.
— 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Doc-
teur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M.
— 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de
la Société royale de Londres*. — DELBEUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur
DIAZ DE LA QUINTANA, à *Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société
théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, à *Nancy*. — Le Comte de MARICOURT,
à *Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX D'ESSOIR, à *Berlin*.
— PIÉTRO D'ÁMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, à *Lu-
gano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, à
Perpignan. — René CAILLIÉ, à *Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique
de Simla*. — STAINTON-MOSKIN, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG,
Professeur à l'Université de Genève. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à
Lyon*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros
du journal ; — Avec les brochures de la Société et les ouvrages du catalogue de li-
brairie marqués d'un "T". — Le Journal, jusqu'à concurrence de 6 fr. ;

2^o Avec un portrait peint en couleurs, valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux, elles sont expédiées partout, moyennant 1 f. 30 p^r port et embal.

Tirage mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.
2	— Berthet.
3	— Bouvery.
4	— Burg.
5	— F.-J. Cazalis.
6	— Chauvières.
7	— Christin.
8	— Collas.
9	— Daniaud.
10	— Suzaine.
11	—
12	— Courlet.
13	— Milo de Méyer.
14	— Desvignes.
15	— Michelet , homme de lettres.
16	— Dubucquoy.
17	— L. Duchemin , homme de lettres.
18	— H. Durville.
19	— Forestier , avocat.
20	— Hénot.

21 ^{er} siège	MM. Froment.
22	— Grinevald.
23	— Guyonnet du Pérat.
24	— Jacquillat.
25	— Le docteur Bénard.
26	— Lessart , ancien magistrat.
27	— Létrange.
28	— J. Lévy.
29	— Amédée-R. Simonin.
30	— Aubertin.
31	— Reveillac.
32	— Nogues , ingénieur civil des mines
33	— Landrin.
34	— Pennel.
35	—
36	— G. Demarest.
37	—
38	—
39	— Maitrejean.
40	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. **Aunac**, à Montauban.
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).
A. Bernard, à Saint-Quentin.
G. Bertelot, à Orléans.
 le docteur **Berjoan**, Vinça, Pyrénées-Orientales.
 — **Bonnejoy**, à Chars-en-Vexin.
Bornard-Colliard, à Chanay (Ain).
Chomier, à Saint-Etienne.
 le docteur **Cornilleau**, au Mans.
 — **David**, à Sigean (Aude).
Jacquet de May, pharmacien à Rennes.
Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).
 le docteur **Dupouy**, à Larroque (Gers).
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.
H. de Fouré, à Rennes.
Gérard, artiste photographe, à Rennes.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
J.-F. Guillet, à Lyon.
H. Homère, à Nancy.
Itier, magnétiseur, à Agen.
J. Jung, à Bordeaux.

MM. **Lageais**, instituteur à Limoges.
Lalanne, à Lesperon (Landes).
J. Martin, à Troyes.
H. de Martin, à Narbonne.
Martres, négociant à Moutauban.
Métais, huissier à Loudun.
 le docteur **Mora**, à Bruchemmel (Aisne).
J. Morgon, à Thoisse (Ain).
Nicolopulo, à Marseille.
H. Pelletier, à Malon (Loir-et-Cher).
Quénard, à Clesle (Marne).
 Mme **Ollivier**, à Bourg (Gironde).
 MM. **E. Otto**, à Lantouque (Alpes-Maritimes).
Revel, à Lyon.
 le docteur **Ripeault**, à Dijon.
E. Rouquette, Blanzac (Gard).
Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.
A. Suire, publiciste à Parthenay.
Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur **Anfossi**, à Gènes, Italie.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.
A. Barrié et Anglada, à Madrid.
Bertoncini, à Páouana, Rép. de Colombie.
 le docteur **Bourada**, à Roman, Roumanie.
Bourksær, à Odessa, Russie.
 le docteur **Ch. Carron**, à Milan, Italie.
Jésus Ceballos, à Mexico.
 le docteur **Correo Barata**, à Lisbonne.
Dac, à Libreville.

MM. le docteur **Girgois**, à la Plata, Rép. Argentine.
Kopéra, à Schwientochlowitz.
de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
 le docteur **Létoquant**, à New-York.
Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
 Mme **Parent-Sior**, à Herstal, Belgique.
 MM. **A.-J. Rico**, à la Haye.
M.-N. Rovira, à Barcelone.
Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
Thomas, à Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

• L'Institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
 • L'Union spirite de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.
 La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1892

MM.	Président d'honneur.
le docteur Flasschœn.	Vice-président d'honneur.
G. Fabius de Champville.	Président.
le docteur Mora.	Vice-président.
— Bénard.	—
H. Durville.	Secrétaire général.
Burg.	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat.	—
Demarest.	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.
 Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Bénard**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville, etc., etc.**
 Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays, dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnéscope 300 fr.

L'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine

Prix (En souscription)

Aux meilleurs mémoires traitant de la question suivante : Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme.

LIGUE NATIONALE
pour le libre exercice de la Médecine

STATUTS

I

Une Ligue est fondée à Paris, sous le titre de *Ligue nationale pour le libre exercice de la Médecine*, dans le but d'obtenir des pouvoirs législatifs la liberté de la pratique médicale, sous la seule garantie des lois de droit commun.

II

La Ligue nationale pour le libre exercice de la Médecine se divise en deux sections :

1^o Une Section de protection qui subvient aux frais des poursuites judiciaires intentées pour exercice illégal de la médecine aux *magnétiseurs masseurs, rebouteurs, electriciens, médiums, somnambules et guérisseurs* divers non diplômés, adhérents ;

2^o Une Section de propagande pour étudier les avantages de la liberté de la médecine et en propager l'idée. Son action s'exerce par la publication de journaux, brochures et livres à bon marché ; par des réunions d'étude ; des conférences et des congrès annuels organisés à Paris et en province ; par des pétitions aux pouvoirs législatifs et par tous les moyens en son pouvoir.

III

La Section de protection a son organisation, sa caisse et ses statuts.

La Section de propagande pourvoit à ses dépenses :

1^o Par des dons volontaires qui lui sont fait annuellement par les adhérents ;

2^o Par le produit de la vente de ses publications.

IV

Tous les donateurs à quelque titre que ce soit sont considérés comme membres de la Ligue et reçoivent une carte nominative qui leur permet l'entrée de toutes les réunions. Ils peuvent en moins conserver l'anonymat. Ceux qui versent un minimum de 10 fr. sont considérés comme membres du Congrès annuel et reçoivent gratuitement le compte-rendu de ses travaux.

V

Pour faciliter la propagande, les brochures et les livres publiés par la Ligue sont adressés à tous les adhérents qui en font la demande avec une réduction de 25 % sur les prix marqués. L'abonnement au *Journal du Magnétisme*, qui est l'organe officiel de la Ligue, est réduit de 50 % en leur faveur.

VI

Le siège de la Ligue est à la Direction du *Journal du Magnétisme*.

VII

Une séance d'étude a lieu au siège de la Ligue le premier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir. Tous les adhérents de Paris et ceux de la province qui s'y trouvent de passage sont priés d'y assister.

VIII

La Ligue est administrée par un délégué, sous le contrôle d'un comité de 9 membres nommé chaque année par le Congrès. La situation morale et financière est exposée chaque année dans un rapport détaillé qui est soumis au Congrès.

IX

La dissolution de la Ligue sera prononcée de plein droit quand les pouvoirs législatifs auront proclamé que l'exercice de la médecine est libre en France et dans les Colonies. Les fonds disponibles seront versés à l'Assistance publique.

En France, on n'est pas encore préparé à la réforme que nous demandons et la double déclaration publiée dans le dernier numéro du journal a été un véritable coup de foudre.

Sans faire la moindre démarche, nous avons reçu spontanément l'adhésion d'un grand nombre de personnalités importantes de la politique, de la science, du clergé, du journalisme. Des sénateurs et des députés se sont proposés pour porter notre projet aux tribunes du Parlement ; des avocats se sont offerts pour défendre devant les tribunaux les premiers martyrs de la cause ; des magistrats nous ont assuré de leur sympathie et un nombre de médecins, beaucoup plus grand que nous n'osions l'espérer, nous affirment qu'ils sont entièrement d'accord avec nous au sujet du libre exercice de la médecine. Mais ce qui est le plus flatteur pour la rédaction du *Journal du Magnétisme*, c'est la générosité de ses lecteurs voulant prendre part aux dépenses considérables que cette campagne va nécessiter et qui ont déjà commencé à nous envoyer leur souscription.

Une dizaine de brochures de propagande, dont chacune sera tirée à 10.000 exemplaires, vont incessamment paraître, pour être distribuées à profusion ; le Congrès national du libre exercice de la médecine est en bonne voie d'organisation ; et malgré les nombreuses difficultés que nous avons à surmonter, tout nous fait prévoir un résultat bien conforme aux desiderata que nous sommes chargés de présenter.

Avec tous nos remerciements, nous accusons réception des souscriptions qui nous sont parvenues.

Liste précédente. 1500 fr.

M. VILBIEN, 100 fr. ; M. BERNARD, 25 fr. ; M. G... (magistrat) 20 fr. ; M. BOULEAU, 20 fr. ; M. COLLET, 15 fr. ; Mme VAN ERP, 12 fr. ; M. PIERROT, 12 fr. ; M. DESVIGNES, 10 fr. ; M. le docteur JOUANNE, 10 fr. ; M. le docteur BÉNARD, 10 fr. ; M. MALLET, 10 fr. ; Mme BONNET, 10 fr. ; M. RUINET, 10 fr. ; Mme M..., 5 fr. ; M. MICHAUD, 5 fr. ; M. GRAZILLIER, 5 fr. ; M. THINCELIN, 5 fr. ; M. BARRÉ-BERTERY, 5 fr. ; M. BERRUYER, 5 fr. ; Mme TARDY, 3 fr. ; M. MAURIN, 3 fr. ; le Ct. DEPRIMOZ, 3 fr. ; M. PARIILLON, 2 fr. 50 ; Mme RÉVILLON, 2 fr. ; Mme VORGER-LEVENT, 2 fr. ; M. CHAUFFIN, 2 fr. ; Mme GANILH, 1 fr. 50 ; M. RIVET, 1 fr. ; M. F..., 1 fr. ; M. SILHOL, 75 cent. ; Mme JACQUINOD, 50 cent. ; M. CHARRON, 45 cent. ; M. BORNARD-COLLARD, 5 fr. ; M. BLOCHE, au nom de MM. LASSAUT, LAMORINIÈRE, GON, etc., 48 fr.

Total au 14 juin 1869 fr. 70

Le délégué,

H. DURVILLE.

Pour étendre la propagande, le Délégué de la Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine prie tous ceux qui s'y intéressent de vouloir bien lui envoyer les noms et adresses :

1^o des *magnétiseurs, masseurs, rebouteurs, médiums, somnambules et autres irréguliers de la médecine, tels que sœurs de charité, prêtres, etc.* ;

2^o de ceux qui sont atteints de *maladies rebelles aux moyens ordinaires de la médecine*.

Quelques numéros du journal seront envoyés aux personnes désignées et l'intérêt qu'elles y prendront engagera certainement les unes et les autres à faire cause commune avec nous. Les malades auront ainsi l'occasion de recourir au magnétisme et le plus grand nombre d'entre eux pourront obtenir une guérison ou une amélioration inespérée.

Ceux qui enverront une liste de dix noms au moins, recevront gratuitement, soit le *Journal du Magnétisme* pendant un an, soit une lame magnétique vitalisée pour le traitement d'une affection quelconque, un bon pour un portrait peint à l'huile ou vingt brochures de propagande à leur choix.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 30 avril

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Simonin.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et nominations

M. le docteur DESJARDIN DE RÉGLA, présenté par le comité est admis en qualité de membre d'honneur à l'unanimité.

M. BACQUEVILLE et M. BOULEAU, présentés par M. Durville, sont admis en qualité de membres adhérents à l'unanimité.

Démission

M. le docteur BARADUC, qui ne peut pas s'intéresser activement aux travaux de la Société, adresse sa démission. La démission de M. le docteur Baraduc est acceptée.

Communications diverses

M. DURVILLE rend compte des souscriptions qu'il a reçues pour le Concours relatif à une Question traitant du magnétisme que la Société organise dans le but de décerner un ou plusieurs prix.

Montant des listes précédentes : 440 fr. 50.

Mlle PARISOT, 20 fr. ; M. BOUTET DE MONVEL, 10 fr. ; le docteur LAPIERRE, 10 fr. ; M. REICHEI, 10 fr. ; M. LOUBRIS, 10 fr. ; M. GAVOT, 10 fr. ; M. DEPRIMOZ, 5 fr. ; M. GAZILLIER, 5 fr. ; M. BARRÉ-BERTERY, 5 fr. ; le CERCLE MAGNÉTIQUE ET SPIRITE DE PARIS, 5 fr. ; M. GHIOLOFF, 5 fr. ; M. COURMES, 5 fr. ; M. REVEL, 5 fr. ; M. CARREROT, 2 fr. ; M. FORESTIER, 1 fr.

La souscription est close au chiffre de 547 fr. 75.

Les membres présents décident, à l'unanimité, que la question suivante : *Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme*, est mise au concours.

MM. GÉRARD et JACQUET DE MAY remettent une photographie pour l'album de la société.

La commission chargée d'établir les conditions pour le *Pris du Magnétoscope* et de juger les œuvres, est ainsi composée : M. le docteur BÉNARD, MM. BOSSONG, DURVILLE, FABIUS DE CHAMPVILLE, ROUXEL.

En raison de son âge et des travaux importants qu'il achève, M. SIMONIN déclare qu'il ne peut continuer à présider la Société, il remet sa démission de président et prie de pourvoir à son remplacement.

M. HÉNOT, le plus ancien des secrétaires présents, prend la présidence de la réunion et l'on procède à l'élection, au scrutin secret.

Membres présents ayant voix délibérative : 11.

M. FABIUS DE CHAMPVILLE obtient 8 voix

M. le docteur BÉNARD — 2 —

M. SIMONIN — 1 —

M. FABIUS DE CHAMPVILLE ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé président, en remplacement de M. Simonin.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire général,

H. DURVILLE.

Séance d'intérêt social du 28 mai 1892.

(Extrait du registre des procès-verbaux.)

La séance est ouverte à neuf heures sous la présidence de M. Fabius de Champville.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et nominations

M. NICOLLE, présenté par M. Bouleau, M. LA-CROIX, présenté par M. Durville, sont admis en qualité d'adhérents.

Après avoir discuté différentes questions, M. Durville présente une série d'expériences pour montrer quelques-unes des différences qui existent entre le magnétisme et l'hypnotisme. M. le docteur Desjardin pense que la suggestion est un facteur important dans la production des divers phénomènes magnétiques ou hypnotiques et M. Durville cherche à démontrer le contraire.

La séance est levée à onze heures et demie.

Le secrétaire général,

H. DURVILLE.

20° CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, 16^e volume, par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre la sciatique

La "sciatique" est une névralgie ainsi désignée, parce qu'elle a son siège dans le nerf de ce nom qui anime les jambes. La douleur part du niveau de la hanche, se répand au scrotum, suit la partie postérieure de la

cuisse et se propage souvent jusqu'à la plante du pied. Elle est plus ou moins vive, exacerbante et s'exaspère en général par la pression, la marche, le mouvement, la toux. Ses paroxysmes ont lieu plus souvent le soir, s'accompagnent parfois de frissons, puis de chaleur et quelquefois même de transpiration.

La sciatique affecte ordinairement une seule jambe; quand les deux sont affectées, elle prend le nom de "sciatique double".

La médecine y oppose, sans grand succès, les vésicatoires, les bains de vapeur, les douches chaudes, le massage, les frictions, l'électricité, etc. et la maladie disparaît souvent d'elle-même au bout d'un temps qui peut varier de 2 à 8 semaines. Au moyen du magnétisme méthodiquement employé au début de la maladie, la guérison se fait ordinairement en quelques jours.

Il suffit de calmer.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Quand le malade n'est pas obligé de rester au lit, le faire assseoir sur une chaise, de telle façon que l'on puisse appliquer le genou droit ou mieux encore le pied droit sur la colonne vertébrale, au niveau des hanches. Appliquer ensuite soit le genou, soit le pied sur le trajet du nerf affecté. Agir avec le côté droit si c'est le côté gauche qui est affecté; avec le gauche si c'est le droit. Chacune de ces applications peut durer de 5 à 10 minutes. Se placer ensuite devant le malade, les pieds contre les pieds, les genoux contre les genoux et appliquer les mains sur les cuisses, pendant quelques instants. Puis faire sur le côté affecté des frictions traînantes très légères en suivant le trajet du nerf, depuis son origine à la moelle épinière jusqu'au bout du pied. Frictions rotatoires pratiquées très doucement sur la région des reins et passées à grands courants de la tête aux pieds pour terminer la séance qui doit durer de 40 à 50 minutes. — Une séance matin et soir, si cela est possible.

AIMANT. — L'application de l'aimant peut, à elle seule, amener la guérison, mais le résultat étant moins rapide qu'avec le magnétisme humain, il vaut mieux employer simultanément l'un et l'autre. Dans l'un ou l'autre cas, voici quelles sont les pièces à employer : 1° Un plastron magnétique à 4 lames appliqué sur la région des reins; 2° une ou plusieurs lames appliquées sur la partie postérieure de la cuisse ou de la jambe, sur les régions les plus douloureuses.

EXEMPLES DE CURES

I. — M. Léger rapporte dans le *JOURNAL DU MAGNÉTISME*, t. 2, p. 210, la guérison qu'il a obtenue sur un pharmacien qui souffrait horriblement depuis 6 mois d'une sciatique qui l'empêchait de marcher. Sangsues, ventouses, moxas, vésicatoires, etc., tout avait échoué, et

malgré la gravité apparente du cas, la guérison fut complète en 8 séances.

II. — Le même magnétiseur rapporte dans le même volume du même journal, p. 211, la guérison de M. Gouatte, peintre à Auxerre, qui était dans un état plus alarmant encore. Au bout de 8 jours il marchait déjà. La guérison était incomplète, mais obligé de quitter la ville, la femme du malade continua les magnétisations et la guérison complète fut obtenue très rapidement.

III. — Le docteur P. Gatti, fondateur de l'Institut homœopathique de Gênes, rend compte dans le t. 17 du JOURNAL DU MAGNÉTISME, p. 566 et 629, de la guérison en quelques semaines de M^{lle} A. Kurz, une des plus célèbres danseuses d'un des premiers théâtres italiens, affectée d'une sciaticque de la jambe gauche qui avait résisté au traitement homœopathique comme elle avait résisté précédemment à l'électricité et aux divers moyens allopathiques.

IV. — Dans son petit ouvrage : ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LE MAGNÉTISME. CURES MAGNÉTIQUES A GENEVE. p. 114. Ch. Lafontaine rend compte de deux guérisons obtenues dans sa pratique, en l'espace de 5 à 6 semaines.

V. — Le docteur Gérard qui, à cette époque n'était pas encore médecin, rapporte dans la REVUE MAGNÉTIQUE, p. 31, qu'il publiait en 1869, la guérison en 12 jours de M. Fragot, 54, faubourg Saint-Honoré, qui souffrait depuis 8 mois d'une sciaticque très grave.

VI. — Lepeletier d'Aunay expose dans la REVUE MAGNÉTIQUE publiée par A. Gauthier, t. I, p. 61, le compte rendu d'une guérison qu'il a obtenue sur une demoiselle de 28 ans, qui souffrait depuis 6 mois.

VII. — L'UNION MAGNÉTIQUE, t. 10, p. 34, contient une lettre de M. Gauthier, doreur, qui affirme avoir été guéri en 20 séances d'une sciaticque très rebelle, par un magnétiseur.

VIII. — Une guérison des plus extraordinaires est rapportée par A. Bué dans le t. 21 du JOURNAL DU MAGNÉTISME, p. 253. Il s'agit d'un malade qui, depuis 24 ans, souffrait de la plus terrible des sciaticques. Tous les traitements possibles avaient été essayés dans les hôpitaux et ailleurs et il n'avait jamais éprouvé que des améliorations de courte durée. La jambe était atrophiée, la marche impossible et le malade endurait les souffrances les plus atroces. Malgré cet état lamentable, la guérison fut complète en 2 mois.

IX. — Madame Tardi, 62 ans, 40, rue de La Barre, qui avait toujours joui d'une excellente santé, fut prise, en septembre 1889, d'une sciaticque double, à la suite d'un refroidissement. Pendant 3 mois, elle suivit en vain tous les traitements qui lui furent prescrits par divers médecins. En décembre de la même

année, elle se rendit chez les religieuses de Saint-Vincent de Paul, rue Caulaincourt, et suivit pendant 4 mois le traitement du médecin consultant. Au mois de mars 1890, elle abandonna ce traitement pour prendre des bains chauds qui produisirent une aggravation du mal. On lui prescrivit ensuite les douches froides qui ne calmèrent en rien les douleurs et déterminèrent une rétraction des nerfs. Dans le courant de l'été, elle se rendit aux eaux de Néris qui ne produisirent aucune amélioration. Elle y retourna en 1891, mais le mal s'aggrava encore. Les douleurs dans les deux jambes sont atroces, les genoux sont raides et fléchissent à peine; il lui est presque impossible de rester au lit et elle ne peut pas faire un pas sans être au bras d'une autre personne.

Au commencement d'octobre, elle entendit parler des cures que j'obtiens par le magnétisme et se fit apporter chez moi. A la première séance la raideur des genoux diminua considérablement, et au bras de la personne qui l'accompagnait, la marche devint beaucoup plus facile. Au bout de 8 jours, elle marchait avec une canne, les douleurs étaient considérablement diminuées et le sommeil était réparateur. Au bout de 15 jours, la jambe droite était entièrement rétablie; elle descendait à pied la butte Montmartre pour gagner l'omnibus. Au bout d'un mois d'un traitement qui avait lieu 4 à 5 fois par semaine, il ne lui restait plus que quelques tiraillements et un peu de raideur dans la jambe gauche. Elle continua à venir encore une fois de temps en temps; et aujourd'hui, la guérison est aussi complète que possible.

X. — Au commencement de février 1892. M^{lle} Vanier, 40, rue d'Anjou, fut prise d'une sciaticque qui la faisait horriblement souffrir. Pendant 15 jours, elle suivit divers traitements qui ne produisirent aucune amélioration. On lui conseilla le magnétisme et elle vint réclamer mes soins. A la première séance une amélioration considérable se produisit et la guérison fut complète à la troisième.

Des guérisons obtenues par l'aimant, je ne citerai que le cas suivant, rapporté par Andry et Thouret — (obs. IX), dans leurs OBSERVATIONS ET RECHERCHES SUR L'USAGE DE L'AIMANT EN MÉDECINE.

« Madame Dupré de Saint-Maur fut atteinte d'une sciaticque assez douloureuse, dont elle souffrit constamment pendant 8 jours. M. l'abbé Le Noble lui ayant apporté une ceinture de plaques aimantées, qu'il lui conseilla de porter sur ses reins, Madame Dupré remarqua que les plaques se collèrent à la peau du côté de la douleur, et y excitèrent une transpiration abondante, dont il résulta pour elle, dès le lendemain matin, un grand soulagement. Les plaques du côté opposé dont elle

ne souffrait pas ne s'étaient point attachées et n'avaient point produit de transpiration. La douleur sciatique fut complètement dissipée.»

REVUE DES LIVRES (1)

Le bon vieux temps, récits du pays de Picardie, poésies satiriques du curé J. B. Charpentier, par F. FABART. In-16 de vii-308 pages. Prix : 3 fr. 50, chez A. L. Charles.

Notre confrère F. Fabart, l'un des vice-présidents du *Congrès magnétique de 1889* vient de publier en un coquet volume des histoires picardes du bon vieux temps.

De ces contes et légendes s'exhale une fraîcheur extraordinaire, en dépit de leur archaïsme et on ne saurait trop louer le gracieux et attachant écrivain qui a su nous donner ainsi quelques heures de gaies et intéressantes lectures.

La cause de l'Hypnotisme, par l'abbé FERRET. In-12 de 366 pages. Prix : 3 fr. chez Tequi.

Des questions toutes scientifiques, traitées par l'abstraction ou par la légende ; en guise de procédés analytiques, faire des à-peu-près, raconter des visions, des miracles, des sentiments ; tout cela, surtout quand en un style élégant et clair ces choses-là sont dites, peut sembler attrayant et c'est le cas avec M. l'abbé Ferret, mais ce ne sera jamais une démonstration suffisante.

Comment, vous, M. l'abbé, qui ne devez relever que de votre conscience comme vous relevez de Dieu, vous sacrifiez la formule spiritualiste, vous foulez aux pieds l'idéalisme pur, pour vous faire l'apôtre d'un matérialisme appliqué : l'*Hypnotisme*.

Vous le savez, ces théories de clinique, ces expériences de laboratoire ne relèvent pas de l'âme, ces soi-disant états psychologiques ne sont que des états physiques, ne relevant que des lois anatomiques et physiologiques.

L'Hypnotisme, vous le devez savoir M. l'abbé, n'est que la manière d'exciter ou les nerfs ou les muscles. C'est l'art de les détourner de leur fonction habituelle, de les fausser dans leur usage et leur destination.

Et pourtant vous constatez avec nous que tout les spectacles de la Salpêtrière et d'ailleurs ne peuvent qu'être des plus dangereux, que cette *culture* d'hallucination est des plus condamnables.

Étudiez plus à fond le *magnétisme*, pour lequel nous ne saurions trop le répéter le sommeil n'est ni utile, ni indispensable. Le somnambulisme est un accident dans le magnétisme, ce n'est pas un état nécessaire. On peut s'en servir pour le bien du malade, mais sans son aide il est parfois très facile de guérir le patient.

Dans l'hypnotisme, au contraire, pas d'expérience complète, pas de cas vraiment intéressant sans ce sommeil artificiel.

Quoiqu'il en soit du livre de M. l'abbé Ferret, en dépit de sa reconnaissance de l'*Hypnotisme* plus que de l'acceptation du bon et *divin* magnétisme, son œuvre doit être lue, car l'auteur s'exprime très agréablement et ses citations de faits miraculeux ou d'hallucinations sont des plus intéressantes.

Traitement des affections de l'épaule par le massage, par le docteur PAUL ARCHAMBAUD. In-8 de 76 pages. Prix 2 fr. chez Darbenton.

Nous avons déjà parlé ici du massage en général. Le livre de M. Archambaud, thèse inaugurale d'un jeune docteur, est un nouvel argument en faveur de la théorie du magnétisme manuel. Nous ne saurions donc trop conseiller aux médecins de s'inspirer de cet excellent travail.

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires aux bureaux du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué, par les éditeurs.

La liberté de la médecine. I. — La pratique médicale chez les anciens, par ROUXEL. Brochure de 36 pages. Prix 20 cent., à la *Librairie du Magnétisme*.

Annonçons pour paraître au 1^{er} juillet la *Liberté de la Médecine* première partie d'une étude des mieux argumentées de M. Rouxel.

On connaît l'énergique écrivain, clair, succinet, trouvant l'argument décisif, il combat le bon combat pour la Liberté. Nous pouvons avouer ici que ses brochures sont les meilleures et les plus probes des armes employées à démasquer l'hypocrisie et le mercantilisme de certains médecins qui songent à l'argent plus qu'à guérir.

Ils ne sont pas tous ainsi, mais le nombre des mauvais est grand et des polémistes comme M. Rouxel rendent de grands services à l'humanité en montrant la vérité envers et contre tous.

Le libre exercice de la Médecine réclamé par les médecins. Documents recueillis par H. DURVILLE. Brochure de 36 pages. Prix : 20 cent. à la *Librairie du Magnétisme*.

On nous opposait tous ces temps derniers que nous n'aurions avec nous que des irréguliers de l'art de guérir.

Aujourd'hui, le démenti le plus formel est donné à toutes ces argumentations fantaisistes.

M. Durville vient de réunir en une brochure les articles de plusieurs médecins bien connus, qui disent ouvertement et sans arrière-pensée leur idée sur la question.

Ils sont tous des partisans résolus de la *Liberté de la Médecine*, qui, disent-ils, augmentera et leurs mérites et leur dignité si compromise par de ces médecins de carton qui abaissent ce sacerdoce, si beau, si grand : l'art de guérir.

C'est une brochure à lire et nous n'avons pas besoin d'insister.

G. FABRUS DE CHAMPVILLE.

Jésus de Nazareth, au point de vue historique scientifique et social, par PAUL DE RÉGLA. In-8 de xxxi — 404 pages, avec une figure. Prix : 8 fr. chez Carré.

Nous venons de relire, avec un plaisir mêlé d'admiration, cette remarquable *Vie de Jésus* conçue sur des documents absolument nouveaux, inédits, et écrite avec cette plume magistrale, si chaude et si colorée, qui distingue particulièrement le docteur Paul de Réglà, un véritable initié, s'il en fut, dont tous les magnétistes modernes se rappellent encore les surprises et les expériences auxquelles il convia le public parisien, pendant les années 1863, 70 et 71.

Certes toutes les pages de son beau livre sont à citer ; mais il en est particulièrement 3 ou 4 qui répondent trop à nos travaux magnétiques, pour que nous puissions résister au désir de les communiquer à nos lecteurs.

L'auteur vient de parler du miracle des noces de Cana, et, après en avoir donné une explication des plus intéressantes, il s'exprime ainsi :

« Nous savons qu'en parlant de la suggestion et du magnétisme dans un tel livre, nous souleverons les cris indignés de tous ceux qui ont la simplicité de croire à ce qu'on appelle des *miracles* !

« Il est donc bon que nous nous expliquions, une fois pour toutes, sur cette importante question.

« Si l'on entend par « miracle », tout *fait* qui dépasse l'entendement vulgaire, ou que la science des hommes et des choses ne peut expliquer par suite de son ignorance des lois *causales* de la vie, nous reconnaitrons que le « miracle » existe et se manifeste à nous à chaque moment de notre existence.

« A ce point de vue, et quoi qu'en puissent dire les maîtres de la scolastique moderne, dont le sot pédantisme éclate chaque jour en formules étranges, ayant la prétention de remplacer la science de la vie par des termes pompeux, que tout le monde

admet mais que personne ne comprend et même ne définit, tout est miraculeux autour de nous et en nous-mêmes...

« En vérité que savons-nous de la vie ? Quel est notre critérium ? Où en est la science biologique ? Où en est cette science qui a pour objet les phénomènes vitaux ? Quelles sont les vœes sérieuses que nous possédons sur cette longue chaîne, dont les premiers anneaux commencent à l'être *microscopique*, à l'infusoire, au microbe, pour se terminer à l'homme ? »

« Quand tout est obscur autour de nous et en nous, quand nous ne savons ni ce que nous sommes, ni d'où nous venons, ni où nous allons ; quand ce qui est vrai ici est erreur au delà ; quand on voit l'erreur, suffisante et superbe, trôner au milieu de presque toutes les conceptions humaines, n'a-t-on pas le droit de dire comme Jésus :

« Heureux les humbles d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient. »

« Le royaume des cieux ! » c'est-à-dire, le royaume de l'intelligence et de la science supérieures. »

« Si donc on veut entendre par le mot « *miracle* » tout fait que nous ne pouvons encore expliquer, nous admettons la réalité de la chose.... Mais si, au contraire, on veut entendre par le mot miracle, cette chose impossible, produite de rien en dehors des lois qui régissent notre monde et ses individualités ; ces faits qui ne reposent que sur des caprices de Dieu ; comme si Dieu pouvait avoir des caprices ! — cette négation des lois mystérieuses, mais immuables, de la vie universelle et individuelle ; si l'on veut, en un mot comme en mille, accepter ce terme de miracle, tel que l'a fait l'Eglise, c'est-à-dire, si l'on veut déifier le néant ; donner une forme à ce qui n'existe pas ; faire que la journée d'hier ne se soit pas produite ; que la mort, la vie, la marche des astres, et tous les phénomènes de la nature soient soumis à la volonté d'un être quelconque, nous dirons hautement et avec l'énergie de notre âme, indignée devant une telle prétention négative de la grande idée de Dieu et de cette autre grande chose qui s'appelle la vérité :

— Non, nous ne croyons pas au miracle ! et nous n'y croyons pas, parce que notre raison se refuse absolument à admettre ce qui n'existe pas, c'est-à-dire que rien puisse faire quelque chose ; comme nous ne pouvons admettre que le mot néant, le néant, cette conception de la folie, mot troublant et épouvantable, puisse produire *la vie* !

« Mais de ce qui précède à nier les faits qui échappent à notre entendement ainsi que le font les Saducéens, modernes sceptiques moqueurs, repoussant tout ce que ne peut concevoir leur cerveau, et niant quand même, comme l'aveugle-né nie l'existence des choses qui l'entourent et dont il ne peut avoir conscience, il y a une distance que nous ne franchirons jamais.

« Entre l'athéisme des chiffres, entre l'athéisme qui *adore* le néant et la prostration intellectuelle des bigots, il existe une place, d'où le penseur peut apercevoir la grande idée d'un Dieu, souriante et sublime.

« Les amateurs quand même des miracles, casuistes que rien ne rebute, exégètes d'une souplesse que rien ne décourage, nous objecteront peut-être que le fait seul de faire boire de l'eau pour du vin constitue un miracle, sinon dans toute la puissance du terme, du moins dans sa forme troublante et résultative. A cette objection des plus spécieuses nous répondrons :

« C'est là, un fait d'hallucination du goût comme nous en avons produit maintes fois dès le début de nos études sur l'occultisme, sans même avoir besoin de faire usage de la parole, — suggestion morale — ou d'employer un liquide quelconque.

« Interrogez les magnétiseurs, les hypnotiseurs,

ces grands et terribles enfants modernes jouant si maladroitement avec cette force dangereuse de la nature, qu'ils croient bien connaître, et tous vous citeront une foule de faits de ce genre dont plusieurs sont autrement merveilleux que celui attribué à Jésus par l'auteur de l'Evangile de Saint Jean. »

La place nous manque pour donner la suite de ce passage que nous avons dû écourter en différents endroits.

Nous y reviendrons à l'occasion. En attendant, nous engageons vivement nos lecteurs à lire ce livre des plus suggestifs et des plus remarquables.

G. DEMAREST.



LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE réclamé par les médecins

Documents recueillis par H. DURVILLE

(Extrait d'une brochure de propagande qui paraîtra le 1^{er} juillet

Les médecins officiels, c'est-à-dire les membres des Académies, les professeurs des Facultés, les praticiens des hôpitaux, fidèles conservateurs des traditions routinières de l'École, sont et resteront presque tous les ennemis naturels de toute innovation et de toute liberté. Mais un très grand nombre de ceux qui, n'émergeant pas au budget, n'ont à compter que sur leur clientèle, feront cause commune avec nous pour obtenir la révision de la loi qui portera bientôt un préjudice considérable à leur considération et à leurs intérêts matériels. Les uns demanderont avec nous la liberté absolue de l'art de guérir sous la seule garantie des lois de droit commun, tandis que les autres, partisans convaincus du privilège que leur confère ce hochet que l'on appelle un diplôme, réclameront seulement la réglementation de la pratique magnétique, et la création d'un diplôme spécial pour les masseurs et les magnétiseurs qui deviendraient leurs auxiliaires.

Dans tous les cas, le magnétisme ne resterait pas hors la loi, et la flagrante injustice qui fait des masseurs et des magnétiseurs autant de délinquants, ne saurait être longtemps tolérée.

Avant que le « Journal du Magnétisme » n'ouvrît la campagne pour réclamer le libre exercice de l'art de guérir, des voix autorisées s'élevaient déjà élevées parmi les médecins, pour demander cette liberté nécessaire. Depuis, un grand nombre ont envoyé leur adhésion à la Ligue, avec des considérations plus ou moins étendues.

Voici quelques-uns de ces documents qui montrent la question sous son véritable jour.

III

Le docteur Magitot publie dans le *Temps* du 21 août 1891 un excellent article ayant pour titre la *Nouvelle loi sur l'exercice de la médecine*. L'auteur trouve sou-

verainement injuste, antilibéral, le projet adopté par la Chambre des députés, et en espérant que le Sénat y apporte des modifications importantes, il le combat par des arguments sans réplique. Ces arguments ne touchant, presque tous, qu'à des questions de pratique médicale, qui ont d'ailleurs beaucoup d'analogie avec celles qui sont traitées dans les deux articles précédents, je me contente de citer ici les paragraphes suivants :

Depuis que la loi nouvelle sur l'exercice de la médecine a été votée par la Chambre, il s'est produit dans le monde médical et dans la presse un grand mouvement d'opinion qui, nous devons l'avouer, ne lui est point favorable. On en a vivement commenté et discuté le texte; on a relevé des articles que l'on trouve inadmissibles; on a signalé des contradictions nombreuses, des sévérités excessives. Bref, on a déclaré cette loi imprudente et inapplicable, antilibérale même et inférieure, en un mot, à la vieille loi de ventôse an XI qu'elle est appelée à remplacer. Aussi, les regards se tournent-ils maintenant vers le Sénat, qui doit prochainement en aborder la discussion et sur lequel on compte pour y apporter des modifications profondes.

Tels sont les points essentiels où éclatent avec le plus d'évidence les imperfections de la loi votée par la Chambre des députés. Il en est d'autres encore qui mériteraient également d'être dénoncés et discutés : ceux, par exemple, qui sont relatifs aux pénalités excessives édictées contre l'exercice illégal de la médecine, contre le curul, ceux qui règlent le rôle du médecin en justice, etc.

Que fera le Sénat ? On prête généralement à la commission d'examen l'intention d'apporter au texte de la loi bien des modifications. Une enquête a été ouverte auprès des conseils généraux, réunis en ce moment même, auprès des sociétés ou corporations médicales; on a entendu les dépositions d'un certain nombre de médecins autorisés par leur compétence ou leurs travaux. Nous connaissons bientôt les résolutions prises.

Et cependant il est une certaine solution qui a été déjà indiquée de divers côtés. Cette solution un peu violente, il est vrai, assez improbable dans l'état actuel de nos esprits, consisterait à proclamer purement et simplement la liberté de l'exercice de la médecine sous la seule garantie des lois de droit commun.

Mais c'est là une révolution à laquelle nous ne sommes nullement préparés, car aussi longtemps que nous n'aurons pas rompu avec les vieilles idées de protection, de privilèges et de monopole, nous resterons bien loin de la liberté,

Docteur E. MAGITOT.

IV

Le projet de loi sur l'exercice de la médecine, élaboré par la Chambre des Députés va être discuté au Sénat, et des modifications sans importance y seront apportées.

Le Docteur Daremberg écrit, dans le *Journal des Débats* du 20 mars 1892, une étude critique très documentée sur l'ensemble du projet. Voici la fin de cet article qui intéresse autant les médecins et les penseurs que les partisans du libre exercice de la médecine.

Les pénalités édictées par la commission sénatoriale contre les personnes qui exercent la médecine sans diplômes sont excessives. La loi a parfaitement raison de punir sévèrement ceux qui usurpent le titre de docteur ou d'officier de santé. Mais elle est bien antilibérale, quand elle condamne à une amende variant de 100 fr. à 500 fr. les braves gens qui donnent au personnel de leurs fermes du sirop de Tolu ou un lavement purgatif; à une amende variant de 500 fr. à 1,000 fr. et à un emprisonnement variant de quinze jours à six mois, les braves gens qui, après une première condamnation, persisteraient à distribuer des sirops calmants ou du sulfate de magnésie. J'espère bien sincèrement que le Sénat repoussera de pareils articles de loi, dignes des plus tristes temps où florissaient les corporations et les privilèges. Le malade a bien le droit de se faire soigner par qui il veut, surtout si on ne lui demande pas d'honoraires, si, par-dessus le marché, on lui donne gratuitement des remèdes inoffensifs, si enfin le praticien volontaire n'a nullement la prétention de posséder un grade plus ou moins doctoral.

La nouvelle loi contient deux articles qui provoquent les plaintes de tous les médecins praticiens et qui sont, au contraire, les corollaires naturels de cette œuvre antilibérale. Ces articles veulent forcer les médecins à obéir aux réquisitions de la justice, et les contraindre à déclarer à l'administration les cas de maladies épidémiques qu'ils soignent. M. le professeur Cornil, rapporteur de la commission sénatoriale, dit avec raison aux médecins que l'Etat leur donne des privilèges, et qu'il est très juste qu'il leur demande des services. Puisque le médecin veut être protégé par le gouvernement, il est tout naturel qu'il perde son indépendance et qu'il devienne un agent de l'administration; le médecin ne peut être libre que dans un pays où l'exercice de la médecine est libre ou presque libre, comme en Angleterre. Mais je plains la justice, quand elle aura à s'éclairer avec les rapports d'un médecin qui n'aura jamais étudié la médecine légale, et je plains l'administration, qui chaque jour sera trompée par un praticien ignorant, confondant une diarrhée grave avec le choléra, et la scarlatine avec une éruption provoquée par l'usage de l'antipyrine. Si l'exercice de la médecine restait à peu près libre, comme il l'est en fait, sinon en droit, les médecins pourraient alors refuser de jouer ce rôle d'avertisseur qui frise celui de délateur. La santé publique peut être sauvegardée sans que le médecin intervienne. Le praticien pourrait simplement être obligé de donner

par écrit le diagnostic des maladies contagieuses au chef de famille ou au logeur, qui, eux, seraient tenus de faire la déclaration; l'administration ferait vérifier cette indication par le médecin inspecteur des épidémies. Du reste, cette déclaration n'aurait actuellement aucune utilité dans presque toute la France, car, sauf dans trois ou quatre grandes villes, les moyens de désinfection ne sont installés nulle part, pas même dans les stations hivernales, les villes d'eaux, et les stations de bains de mer. Aussi je pense que si ces deux articles sont logiques, ils sont aussi inutiles et aussi antilibéraux que les autres articles de cette nouvelle loi.

Les médecins veulent se faire protéger; ce n'est guère digne d'une profession libérale. Ce n'est pas ce flot d'amendes et de mois de prison qui relèvera notre profession dans l'estime du public. Et au lieu de demander au gouvernement de nous imposer aux malades, nous ferions mieux de relire ce simple fragment de la Loi d'Hippocrate: « La médecine est de tous les arts le plus relevé; mais à cause de l'ignorance de tous ceux qui l'exercent, elle est déjà rabaisée au-dessous de tous les autres. La médecine est la seule profession dont le mauvais exercice n'est puni dans les villes que par l'ignominie. Mais l'ignominie ne blesse pas les gens qui en sont pétris. Car de pareilles gens ressemblent exactement au figurants qu'on introduit dans les tragédies. Comme ceux-ci ont le maintien, l'habit et le masque d'un acteur, mais ne sont pas des acteurs, de même il y a beaucoup de médecins par le nom et fort peu par les œuvres. »

Docteur G. DAREMBERG.

V

Le docteur Meslier, médecin adjoint de l'Hôpital de Barbezieux, écrit au docteur Daremberg la lettre suivante qui est insérée dans le *Journal des Débats* du 21 Mars 1822:

Je viens de lire dans les "Débats" la discussion que vous soutenez au sujet de la nouvelle loi sur l'exercice de la médecine. Permettez-moi de vous donner mon humble avis. Vous avez absolument raison. Il ne doit y avoir qu'une seule loi sur l'exercice de la médecine: c'est celle qui déclarera libre l'exercice de cette profession, avec la sanction du droit commun. Lorsque l'Etat délivre un diplôme à un docteur en médecine, il ne lui concède pas un privilège, un monopole, et il ne fait que « constater » qu'il est instruit dans l'art médical.

C'est au public à choisir entre le rebouteur qui n'a aucune preuve administrative de son savoir et l'homme qui a fait de longues études et a acquis par son travail un diplôme. Les syndicats sont en général des entreprises instituées pour attacher toute leur vie à des

médecins des clients qui s'en vont parce qu'ils n'ont pas trouvé chez eux ce qu'ils espéraient y trouver. C'est le malade mis en coupes réglées.

Il y a des rebouteurs qui rendent de réels services dans les pays où les médecins ne connaissent pas leur affaire. J'en ai vu qui avaient un talent incontestable de diagnostic pour les fractures et les luxations et qui les réduisaient avec beaucoup d'habileté. En outre, ils connaissent des choses que nous ne connaissons pas. Il existe un traumatisme fréquent chez les ouvriers, c'est la luxation du tendon. Les médecins ne connaissent pas cette affection, qui est très douloureuse. La plupart des rebouteurs la réduisent parfaitement et très simplement, et rendent de grands services à la population pauvre. En médecine, il en est de même. Je ne veux pas dire que les sorciers doivent être un article de foi et que je confierais ma santé à l'un d'eux; mais je soutiens qu'il existe des personnes qui ont naturellement le génie médical et qui, après une certaine pratique, font de justes diagnostics et guérissent des malades que des docteurs n'ont pas pu guérir. Pourquoi vouloir empêcher cela? Si le rebouteur estropie son malade, que le malade le poursuive devant les tribunaux, le rebouteur sera sûrement condamné. Et remarquez que non seulement la liberté du malade, cette liberté qui doit être si entière et si absolue, sera sûrement sauvegardée, car l'Etat peut dire aux gens qui se plaindraient des rebouteurs, des sorciers et guérisseurs: « Mais il existe des gens diplômés par l'Etat, vous pouvez vous adresser à eux. » Les cas de tumeurs blanches, de panaris, de croup invoqués par le docteur Follet ne sont réellement pas probants.

Le panaris, par exemple: il y a beaucoup de médecins, et c'est heureusement la majorité, qui font l'incision profonde prématurée, mais il y en a d'autres et j'en connais, des docteurs diplômés, qui le traitent par l'onguent napolitain et les émoullents, voire même l'onguent de la mère; si vous infligez une peine au rebouteur qui les traite aussi de cette façon (façon déplorable, je le reconnais), vous devez aussi condamner le médecin. Pour le croup? Est-ce qu'un médecin quel qu'il soit peut être sûr d'enrayer cette maladie? Voyez donc comme les traitements en sont variés et contradictoires, les uns traitent par les caustiques, les autres par le jus de citron, les autres par rien du tout, se contentant de faire un traitement tonique interne. Les uns ne réussissent pas mieux que les autres, et vous voudriez condamner un guérisseur ou une bonne vieille qui donne de l'eau miellée? Ce n'est pas en infligeant de la prison aux bonnes femmes qu'on les fera disparaître. C'est notre insuffisance à nous qui le :

fait naître et, tant qu'il y aura des malades et des médecins, il y aura des bonnes femmes. C'est l'impuissance de la médecine et, souvent, l'ignorance du médecin qui la pratique, qui éloigne les malades des médecins. Pour diminuer cette ignorance, il faut de l'éducation, et les guérisseurs, les sorciers, les rebouteurs, il ne faut en avoir cure; ils nous rendent service en nous obligeant à travailler davantage. Un médecin qui ne peut pas vivre de sa clientèle ne doit pas rester médecin, parce qu'il ne connaît pas suffisamment son métier; qu'il en cherche un autre, mais qu'il laisse à son malade et à la famille de son malade la liberté absolue de s'adresser n'importe où pour recouvrer une santé qu'il ne peut pas leur rendre.

La liberté entière, complète, sans entraves, sans bornes ni sans chaînes, voilà la vraie loi qui domine de cent cordées l'exercice de la médecine.

Cordialement à vous,

Docteur MESLIER.

VI

Article inédit du docteur Th. Bénard, à Saint-Germain-en-Laye.

Si le diagnostic du médecin était toujours exact et le traitement qu'il indique toujours bien approprié, si son pronostic était justifié en toutes circonstances; en un mot, si le médecin était infaillible, il faudrait, cela est de toute évidence, que l'Etat, dans l'intérêt général, l'imposât à tous les malades, sans aucune exception. Malheureusement, le médecin, si élevé qu'il soit dans la hiérarchie scientifique, ne peut se conférer un brevet d'infaillibilité. L'art médical, malgré tous les progrès réalisés, n'est pas arrivé et n'arrivera peut-être pas de si tôt à la précision mathématique qui en ferait une science exacte. Dans ces conditions, pourquoi forcer la volonté des malades et entraver leur liberté? Tout le monde sait que, même parmi les princes de la science, il y a souvent, auprès du même malade, divergence complète d'opinions, tant au point de vue du diagnostic qu'au point de vue du traitement. La nature abandonnée à ses propres forces, l'application d'un procédé empirique ont maintes fois donné tort au pronostic des plus savants et le malade se rétablissait contre toute attente. Il faudrait donc que les malades soient astreints, de par la loi, à se faire soigner, à guérir ou à mourir suivant les règles d'un art qui n'est pas encore arrivé à la perfection.

Tel n'est pas mon avis. J'admets pour chacun en général la liberté de suivre ses propres aspirations; et pour le malade en particulier, celle de pouvoir demander la santé à qui bon lui semblera. Le malade condamné par la science officielle se refusera toujours,

croyez-le bien, à accepter avec résignation l'arrêt qui lui a été signifié; et il en appellera de ce jugement d'autant plus volontiers qu'il est à la connaissance de tous que souvent, comme je le disais tout à l'heure, ces arrêts ont parfois été cassés ou frappés de nullité.

J'admets donc que les soins médicaux peuvent être donnés par le premier venu comme d'ailleurs, de fait, ils l'ont toujours été. En effet, aujourd'hui, qui se prive de pratiquer plus ou moins la médecine? — Pharmaciens, sœurs de charité, rebouteurs, somnambules, etc., etc., donnent certainement plus de consultations médicales que bon nombre de médecins. Quoiqu'ils soient en contradiction avec la loi, ils peuvent presque impunément exercer un art dont les notions les plus élémentaires leur font souvent défaut. Que la libre pratique de la médecine soit proclamée, tout changera d'allure. Le pharmacien qui empoisonnerait son client, le rebouteur qui estropierait son blessé seront condamnés, soit à la prison pour homicide par imprudence, soit à des dommages et intérêts pour blessures ayant occasionné une incapacité de travail. Ceux qu'ils auraient eu la bonne fortune de guérir s'estimeraient heureux d'être tombés entre les mains de guérisseurs aussi habiles. Que voulez-vous faire à cela? — Les malades qui ne voient que leurs intérêts sont bons juges en ce qui leur convient. Pourquoi le malade s'adresse-t-il même à un charlatan, au lieu de réclamer les soins éclairés du médecin de sa localité? — La raison est bien simple: il sait que le charlatan a guéri tel ou tel cas analogue au sien; et il sait aussi, pertinemment, que le médecin n'a obtenu que peu ou point d'amélioration dans d'autres cas semblables.

Donnez donc la liberté de la médecine. Je saurai toujours, moi, malade ne demandant que la santé, faire la distinction entre un professeur de la Faculté, un praticien des hôpitaux, un simple docteur en médecine, un officier de santé et un vulgaire rebouteur. Ma situation de fortune ne me permettant pas de m'adresser aux sommités médicales, en tenant compte des informations qui m'ont été données sur tel ou tel guérisseur, je m'adresserai à celui que je croirai devoir me rendre les meilleurs services. Les titres sont là comme une garantie et je saurai en tenir compte.

Eh! me diront certains confrères, quelle mouche vous pique donc pour demander que l'on nous crée des concurrents en si grand nombre; quand vous savez que la pratique médicale est déjà si difficile et si peu lucrative? — A cela, je répondrai deux choses. D'abord, la liberté est un bien nécessaire, ne la refusons à personne, pas plus aux malades qu'aux gens bien portants. Pour ma part,

je déclare que je suis heureux, quand l'insuffisance de mes connaissances ne permettant pas de guérir un malade, je vois celui-ci recouvrer la santé auprès d'un plus savant ou même d'un plus ignorant que moi. Qu'importe en effet, dans ce cas, les mesquines considérations d'amour-propre et d'intérêt personnel en comparaison de l'importance du résultat acquis ?

En second lieu, je dirai que les guérisseurs maladroits qui, au lieu de guérir, porteraient préjudice à la santé de leurs malades, bientôt condamnés à des peines plus ou moins sévères, abandonneraient vite une profession qu'ils croyaient lucrative et qui ne rapporte que des désagréments. Leur pen de réussite même sautera facilement aux yeux des plus simples et le plus grand nombre d'entre eux seraient obligés de fermer boutique, faute de malades à exploiter.

D'autre part, et c'est là ma conviction la plus intime, les guérisseurs non diplômés (j'entends seulement ceux qui n'ont aucune connaissance de l'art médical) perdront, au moment où ils pourront exercer en pleine lumière, tout le prestige que leur donnent actuellement l'irrégularité de leur situation, l'attribution de la chose défendue et la persécution, bien anodine d'ailleurs, des médecins que leur diplôme doit privilégier.

Qui n'a pas lu, il y a deux ou trois ans, l'histoire de ce guérisseur exerçant à Paris, dont le cabinet ne désemplissait pas ? Plainte fut portée contre lui pour exercice illégal de la médecine. Appelé chez le commissaire de police de son quartier, il exhiba, en bonne et due forme un diplôme de docteur en médecine qui lui donnait le droit d'exercer au grand jour. Il raconta son histoire. — Au sortir de l'École, muni de son diplôme, il voulut faire de la médecine; mais les clients ne venant pas, il lui fut impossible de gagner sa vie. Il partit à Pétranger pour tenter fortune dans les affaires. Celles-ci lui réussirent mieux que la médecine et, avec ses économies, il revint à Paris, dans l'espoir d'y vivre tranquillement, quand, par hasard, dans une maison qu'il fréquentait, il rencontra un malade qui avait voyagé de clinique en clinique sans avoir éprouvé de soulagement. Il se fit expliquer son cas, crut comprendre que la guérison était possible, et sans penser à faire de la médecine, il lui remit une ordonnance qu'il ne signa pas. Le malade suivit la prescription à la lettre, fut bientôt amélioré et redemanda d'autres consultations. Enfin, il fut guéri, et reconnaissant envers son guérisseur, il ne lui marchandait pas les éloges et les recommandations. D'autres malades vinrent à leur tour et quelques-uns furent également guéris; enfin la réputation du guérisseur s'établit. Celui-ci comprenant que son diplôme, ne lui avait servi qu'à éloigner les malades, résolut

le faire de la médecine clandestine. En achevant son histoire au magistrat, il eut bien soin de lui recommander de ne pas parler de cette aventure, car, ajouta-t-il, « si mes malades savaient que je suis médecin, ils ne viendraient plus à moi. » L'histoire parut assez piquante, et le secret ne fut pas gardé.

Je le répète encore, qu'on accorde la liberté de la médecine, les malades et les bons médecins n'auront qu'à y gagner.

Docteur BÉNARD.

VII

Voici une lettre du docteur Desjardin de Réglé, l'élegant écrivain que nos lecteurs connaissent, l'auteur de *Jésus de Nazareth*, des *Bas-fonds de Constantinople*, de *La Turquie officielle*, etc., etc. qui a toujours défendu, dans ses écrits et jusque dans les journaux de médecine, la liberté pour tous de soigner et de se faire soigner comme ils l'entendent. Sa lettre exprime l'opinion d'un philosophe mécontent de l'état social actuel où tout est soumis au régime du privilège et du monopole; mais, plus tard, il se réserve le droit de « traiter la question doctoralement, *ex-professo*, en médecin vieilli sous le harnais. » Cette dernière étude sera publiée dans une brochure qui paraîtra dans quelques mois.

Asnières, le 2 Juin 1892.

A Monsieur Durville,

Vous me demandez, cher Monsieur, mon opinion sur la campagne que vous entreprenez en faveur de la liberté de la médecine.

Rien de plus facile: Je suis contre l'anarchie des idées, des choses et des hommes; mais je suis partisan absolu, sans restriction, de toutes les libertés, et n'admets, comme limite de ces libertés, que la responsabilité qui incombe à tous les citoyens majeurs, par conséquent responsables des résultats de leurs actes.

Or, parmi les libertés que j'estime absolument nécessaires à la marche progressive de l'humanité, si tant est que cette dernière soit autre chose qu'un écureuil tournant dans sa cage, — celle de la médecine et de tout ce qui touche à la conscience humaine et à notre instinct de conservation, me paraît être la plus rationnelle, la plus juste, et la plus nécessaire.

Il y a longtemps que j'ai écrit pour la première fois: « La science et la religion libres dans l'état libre ». Mais, par le temps qui court, en cette fin de siècle, et par cette période « d'aplatissement » général devant les monopoles financiers, politiques, scientifiques et même littéraires, est-il bien raisonnable de revendiquer la liberté de se soigner comme on l'entend ? D'aller ou de ne pas aller à la messe ? De vivre et mourir suivant sa conscience ? Je ne le pense pas.

Jamais, en effet, les préjugés, la routine, l'absolu dans la bêtise, l'outrecuidance dans la médiocrité et le mensonge dans les professions de foi, n'ont eu un si beau rôle.

Je crois donc qu'il est parfaitement inutile, par ce temps de liberté, d'égalité et de fra-

ternité, cette superbe trilogie gravée sur tous nos monuments, sans en excepter Mazas, et autres lieux de villégiature du même genre, qu'il est, dis-je, parfaitement inutile de réclamer quoi que ce soit d'utile, de juste et de libéral.

Quand on voit de près les choses et les gens; quand on voit cette pauvre France, prononcer si emphatiquement ce grand mot de « République », et se montrer plus « monarchique » que jamais en s'inféodant tour à tour à des hommes, à un parti, à une église, à une coterie, et même à une idée, que personne ne définit, mais que chacun a la prétention de comprendre, n'a-t-on pas le droit de se demander s'il est bon, s'il est nécessaire de venir troubler la quiétude de gens qui, faute de pouvoir posséder les choses, se contentent d'en avoir les mots et les définitions ?

Certes, en demandant que chacun de nous ait la liberté de sa conscience et du soin de sa santé, vous ne demandez, en réalité, que ce qui existe, en Amérique, dans plusieurs cantons suisses, et dans ces pays, que depuis 20 ans, nous traitons si complaisamment de despotiques: l'Allemagne, et une grande partie de l'Autriche. Il est vrai que ces pays n'ont pas la douce compensation d'avoir leurs monuments plus ou moins détériorés par les trois mots flamboyants, dont l'origine remonte bien plus haut que 92.

L'empire, ce régime d'exécrable mémoire, n'eut trouvé, ni une Chambre, ni un Sénat, pour voter la fameuse loi en faveur du monopole médical, contre laquelle vous vous élevez. Mais sous le gouvernement actuel, sous ce gouvernement où personne n'est responsable de ses actes, où chacun peut renvoyer la balle à son voisin, est-il quelque chose de plus logique que l'acceptation d'une loi assurant la prépondérance absolue de la médecine officielle et forçant le public, — que ce public soit français ou étranger, — à confier sa santé à des hommes représentant une science plus que douteuse, dont les principes changent 5 ou 6 fois dans le courant d'un siècle, qui erre à l'aveuglette, possède le droit inique d'envoyer un homme à l'échafaud et celui de tuer dans les règles de l'art, sans encourir aucune responsabilité ?

Et ce qui prouve que ma critique est fondée, c'est que pas un seul journal républicain ne s'est élevé contre ce despotisme de nos législateurs et des hommes qui président aux glorieuses destinées de notre pays.

Croyez-moi, mon cher monsieur, fiers d'être en République, les Français accepteront toutes les pilules amères qu'on voudra leur faire avaler, et, sans plus croire à la médecine que par le passé, s'inclineront devant la nouvelle loi, qu'ils chahonneront peut-être, mais devant laquelle ils se montreront désarmés,

comme ils le seraient demain si, au nom de la Fraternité, nos gouvernants forgeaient une loi obligeant tous les citoyens à se faire circoncire et à aller régulièrement à la synagogue !

Nos illustres timoniers savent trop bien que l'on conduit le vaisseau de la France, et en particulier celui de Paris, par des mots et des promesses. Les mots, on les a gravés partout; les promesses abondent. Voyons, de bonne foi, que diable les Français peuvent-ils avoir besoin d'autres choses ?

De ce qui précède que faut-il conclure ?

Deux choses :

La première, c'est que vous avez raison en revendiquant la liberté de la médecine; la deuxième, c'est que votre cause étant juste, vous la perdrez infailliblement.

Cette cause, vous la perdrez, parce que vous avez contre vous la masse des politiciens, des incapables, des « riennistes » et des « je m'enfoutistes », c'est-à-dire, des hommes qui ont tous besoin de protection et d'appui.

Avant que nous possédions des libertés pratiques, telles que celles de se faire soigner, comme nous le dit notre conscience et notre intelligence; de pouvoir plaider notre cause devant les tribunaux; de ne confier ni notre santé, ni notre fortune, ni notre honneur à des hommes désignés et patronnés par les lois, il passera tant d'eau sous le pont, que tous ceux qui s'y trouveront, vous et moi compris, auront, depuis longtemps, fait le plongeon dans l'éternité.

La liberté de la médecine, la liberté de ne pas se faire tuer selon les règles de l'art; de ne pas se soumettre aux caprices mobiles et fantastiques d'une science qui n'existe que de nom, dans laquelle les conjectures succèdent aux conjectures, et s'entassent les systèmes les plus baroques, où ce qui est vérité ici est erreur là-bas ? Est-ce que cela est possible en cette fin de siècle que l'histoire qualifiera certainement de névrosée ? Pourquoi ne pas demander, puisque vous y êtes, que l'Etat décrète que la France est le pays le plus sage, et le moins fou de toute l'Europe ?

Allons, mon cher monsieur, rendez-vous à l'évidence, et dites-vous bien qu'il est puéril de demander à la France d'être aussi libérale que l'Allemagne, l'Amérique et la Suisse.

Qu'est-ce en vérité que la liberté de conscience, la liberté de se défendre, à côté des avantages que comporte un nouveau monopole sur la terre où fleurissent toutes ces fleurs empoisonnées du despotisme, caché dans la corolle tricolore.

En vérité, qu'est-ce qu'un monopole de plus, à côté de tous ceux que nous possédons ?

On n'est jamais trop riche, n'est-ce pas ?

Ceci dit, non pour vous décourager, mais

pour vous faire mieux comprendre l'importance de la campagne que vous entreprenez, laissez-moi vous dire que j'approuvais à vos efforts, et souhaite d'être mauvais prophète, en vous prédisant le plus complet des « fiascos ».

Et maintenant, s'il vous plaît que je quitte un jour ce ton chagrin du philosophe mécontent de tout ce qu'il voit et entend, pour traiter la question doctoralement, « ex-professo », en médecin vieilli sous le harnais, faites-moi signe.

Mais cela en vaut-il la peine ?
« That is the question ? »

Docteur DESJARDIN DE RÉGLA.

VIII

Il y a dans la lettre suivante une excellente idée qui, en attendant que le libre exercice de la médecine soit proclamé, pourra servir de base à l'organisation d'une grande clinique.

Ry, le 24 mai 1892.

Monsieur Durville,

Je vous adresse sous ce pli un mandat de dix francs pour le « Congrès du libre exercice de la médecine ».

Je pense qu'il serait bon de tourner les difficultés de la législation actuelle et de réaliser quand même la liberté dans l'exercice de la médecine. C'est par l'association que l'on y arriverait, mais une association qui comprendrait les clients aussi bien que les praticiens diplômés ou non diplômés. On formerait ainsi des sortes de cliniques coopératives dont les adhérents paieraient une très légère cotisation dont le produit servirait à indemniser les praticiens qui soigneraient les malades par le magnétisme. Je n'entre pas dans plus de détails car le but de cette lettre est plus particulièrement de vous parler d'un client qui, je crois, aurait besoin d'être traité par le magnétisme.

Dans l'espoir de vous lire bientôt je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments bien distingués.

Docteur JOUANNE.

LE PROTECTIONNISTE MÉDICAL

en Italie.

Si quelques peuples au monde sont en proie à la maladie mentale que l'on pourrait appeler la *diplomanie*, ce sont bien les peuples de race latine; titres, grades, diplômes, décorations, colifichets de toute sorte, il leur en faut en tout et partout.

On sait qu'en Espagne, pays latin, tout le monde est ou se croit *hidalgo*, et que l'armée espagnole se compose d'autant ou plus d'hommes gradés que de soldats.

La France aussi fait d'énormes et persévérants efforts, depuis plusieurs siècles, mais de nos jours plus que jamais, pour se *latiniser*. Tout le monde, à partir de 13 ans, filles comme garçons, est aujourd'hui plus ou moins breveté d'un certificat d'étude, d'un diplôme de bachelier, de licencié, de docteur, etc.

L'Italie, autre pays latin, se croit probablement en retard et ne veut pas y rester plus longtemps. Nous trouvons dans le *Journal des Economistes* de mai 1892, un article sur le *protectionnisme médical*, dans lequel M. Vilfredo Pareto nous apprend cette incroyable nouvelle : que la Cour de Cassation de Turin a décidé que *châtrer les animaux était une opération de haute chirurgie (sic !)*

Se basant sur cet arrêt, l'autorité judiciaire condamne toute personne qui est dénoncée comme châtrant les animaux.

« Le ministère de l'agriculture, dit l'auteur, s'est ému de cet état de choses, et l'on étudie le moyen d'accorder des *diplômes spéciaux* pour les personnes qui pratiquent ces opérations. »

Qui vendra ces diplômes ? A combien la douzaine ? A qui appartiendra la recette ? Aux professeurs de *haute chirurgie* ? La bonne aubaine !

M. Pareto ajoute :

« L'amour de la vérité m'oblige à reconnaître que chaque citoyen a encore le droit de détruire, de la manière qu'il juge convenable, les souris qui infectent son logis. Mais peut-être un jour le contraindra-t-on de se servir à cet effet de chats ayant un diplôme du gouvernement, ce qui sera une bonne occasion pour quelques politiciens d'obtenir une sinécure, en se faisant nommer instituteurs de ces felins. »

Notons que les peuples *diplomanes* sont inférieurs aux autres peuples civilisés, non seulement dans l'industrie et le commerce, mais dans les arts, les lettres et les sciences.

Que faire pour remédier à cette inégalité ? Faut-il supprimer les diplômes où ils existent, ou les introduire là où ils n'existent que peu ou point ?

Aux électeurs de résoudre ce dilemme à la prochaine occasion qui se présentera.

ROUXEL.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Nous avons assisté ces jours derniers aux très jolies expériences des frères Isola.

Une entre toutes doit appeler notre attention : c'est celle de la *symphonie mystérieuse*.

M. Isola, après avoir endormi son sujet, qui reste dans la coulisse devant un instrument de musique, se rend dans la salle, et là, instantanément, sur le désir des spectateurs, suggère au sujet, à distance, sans aucune relation extérieure autre que la transmission de pensée, les airs demandés.

Cette expérience relevant du magnétisme pur, nous avons cru pouvoir appeler l'attention de nos lecteurs sur les expérimentateurs de la salle des Capucines.

G. F. de Ch.

Un de nos amis, le Dr Albert Salivas, vient de transporter son cabinet médical, 3, rue de Mogador.

Le Dr Salivas s'emparant des travaux de notre vieux maître à tous, le Dr Desjardin de Réglà, se consacre principalement au traitement des maladies chroniques et des affections nerveuses par l'application des procédés qui constituent la *dynamothérapie*.

Qu'est-ce donc que la dynamothérapie, allez-vous me dire. Le Dr P. Desjardin a, depuis plus de quinze ans, défini ce mot dont il est le créateur. *La réunion des agents naturels : magnétisme minéral, humain et végétal, électricité statique et dynamique, calorique, lumière, etc.*

La dynamothérapie est donc une véritable synthèse physiologique et thérapeutique.

Pour compléter le traitement, le Dr Salivas, s'inspirant des lois médicales les plus rationnelles, prescrit, suivant les indications, les préparations alcaloïdo-thérapiques dont la puissance a fait jusqu'ici le succès, si mérité des deux grandes écoles hahnemanienne et dosimétrique.

Le docteur Luys a communiqué à la Société de biologie, séance du 21 mai, une note très importante au sujet du magnétisme. Il « a constaté que certains *hystériques pouvaient avoir la perception* visuelle des effluves magnétiques et électriques. Lorsqu'ils sont mis en état d'hypnotisme total, ou qu'on se contente simplement de mettre les yeux du sujet dans un état spécial d'hypnose, ils perçoivent sous forme de flammes bleues au pôle négatif, rouges au pôle positif des

appareils le dégagement de l'électricité. Les aimants leur paraissent dégager des bouquets de flammes bleues et rouges. Enfin le magnétisme humain peut être mis en relief de la même façon, le côté droit de la face, oreille, nez, lèvres, dégage des effluves rouges chez l'homme sain, le côté gauche offre des effluves bleus. Dans certaines maladies nerveuses, ces effluves diminuent et dans l'hystérie les flammes rouges de la face droite apparaissent en violet, ce qui peut servir utilement au diagnostic de cet état. »

Sauf certaines erreurs, c'est parfait; mais, dans tous les cas, M. Luyx a oublié de dire que ces observations ne sont pas nouvelles. Il a lu le *Traité expérimental et thérapeutique* de H. Durville, et ne doit pas ignorer les travaux de Reichenbach. Pourquoi ne pas avoir rendu à César ce qui est à César?

REVUE DE LA PRESSE.

Quoique la question de la *Liberté de la médecine* ne soit pas encore entrée dans nos mœurs, malgré les incomparables avantages qu'elle donnerait, non seulement aux malades, mais aux praticiens sérieux de l'art médical, la presse a fait un accueil sympathique à notre entrée en campagne. Il y a eu beaucoup d'abstentions, car dans la rédaction de presque tous les grands journaux, un médecin est chargé de traiter la partie scientifique, et aujourd'hui le plus grand nombre des médecins ne comprennent pas que cette liberté nécessaire soit utile à tous en général et ne nuirait à aucun d'eux en particulier.

La *Lumière* et la *Chaîne magnétique* de mai ont reproduit en entier notre *Déclaration*. Le *Spiritisme* de juin a publié une longue note annonçant l'organisation du *Congrès national pour le libre exercice de la médecine*. Le *Gaulois* du 13 mai publia une note très sympathique due à une indiscretion de reportage. L'*Eclair* du 21 mai a consacré un long article sous le titre : la *Ligue des magnétiseurs, médiums, somnambules*, où le rédacteur anonyme, après avoir reproduit nos considérations, les fait suivre de réflexions remplies de bon sens. Excellent article : la *Médecine libre dans l'état libre*, de M. Ed. Siebeker, dans le *National* du 23 mai.

Le *Monde* du 25 mai a reproduit la note suivante :

« Une *Ligue* vient de se constituer pour obtenir la liberté de la médecine. Cette ligue poursuivra la réalisation de son projet par tous les moyens en son pouvoir. Elle annonce pour la fin de cette année la réunion d'un *Congrès national* pour étudier la question. Les adhésions sont reçues à Paris, au *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri.

Sous ce titre : *La liberté de la médecine*, le docteur Fab. publie dans la *Gazette* critique de juin, la note suivante :

« Une *ligue nationale* pour l'obtention de la *liberté de la Médecine en France*, vient de se constituer, 23, rue Saint-Merri. Plus de 1,800 fr. sont déjà réunis. Les docteurs, les avocats, sans compter plusieurs députés, veulent apporter leurs concours dans cette campagne libertaire des plus opportunes.

« Nous sommes persuadés que la *ligue* arrivera au but qu'elle veut atteindre, qu'une *liberté mitigée* seulement par le droit commun, donc une *véritable liberté* existera enfin en France, où toutes les libertés sont d'autant plus muselées que d'autre part on laisse une plus grande latitude à des licences indignes d'un grand peuple. »

La *Cocarde* du 27 en a publié une autre dans des termes analogues. La *Revue des inventions nouvelles* du 5 juin, le *Bulletin des Sommaires* du 7 juin; le *Valériquais*, à Saint-Valéry-en-Caux; le *Patriote du Centre* à Nevers, le *Réveil de Vimoutiers* du 22 mai, etc., etc., ont publié des notes plus ou moins élogieuses. Les *Echos de l'Ouest* à Argentan ont publié, sous le titre *Liberté*, un excellent article signé : un Rural, qui serait à reproduire en entier si nos colonnes n'étaient pas aussi exigües. Après avoir parlé de l'organisation de la Ligue, l'auteur continue : « Aujourd'hui, la Ligue compte un grand nombre d'adhérents, l'argent afflue. Après les médecins, les

députés et les avocats viennent à elle et tous briguent l'honneur de porter aux tribunes de la Chambre et du peuple cette grande question de la liberté de la médecine.

« Être soigné comme on veut et par qui l'on veut, doit rester le droit imprescriptible de tout malade qui ne sollicite pas l'aide de l'Assistance publique et il faut espérer que ce droit ne subira aucune atteinte. »

Mais toute médaille a son revers. Dans la feuille de chon d'un sectaire qui dévore chaque matin un juif en effigie, un inconnu publia sous ce titre : *Tout le monde médecin*, un article d'une inqualifiable bêtise, rempli de mensonges et d'insinuations malveillantes. Une rectification fut envoyée au directeur du journal, qui s'est empressé de ne rien rectifier. Fallait-il exiger le droit que la loi nous accorde? — Vis-à-vis de gens sérieux, oui! Mais le gonjat qui répond au nom de Papillaud ne mérite que des gifles et le journal devant disparaître un de ces matins, s'il ne l'est pas déjà. Drumont en a besoin pour exploiter la petite industrie qu'il exerce — joli métier qui vient de le faire condamner à trois mois de prison, 1000 francs d'amende et à l'insertion du jugement dans 80 journaux sans compter le sien.

La plus violente attaque dirigée contre nous est due, on devait s'y attendre, à un confrère qui sera le premier à profiter de la réforme que nous demandons.

G. D.

Le journal *El Sol*, de Lima, continue la traduction des *Conseils pratiques* de notre directeur. Le traitement des *Vomissements incoercibles de la grossesse* et celui du *somnambulisme spontané* ont paru dans les numéros du 1^{er} et du 15 avril.

Sous ce titre : *Les guérisseurs*, Ludovic Naudeau publie dans la *Petite Presse* du 29 mai, un excellent article dont nous extrayons ce qui suit :

« Dois-je le dire? Je connais personnellement un de ces guérisseurs. C'est un homme fort simple et fort doux, qui n'a reçu aucune culture intellectuelle, mais qui jouit d'une étrange puissance magnétique.

« Tous les jours, il reçoit dans une salle située rue Doudeauville une soixantaine de malades et je puis affirmer que cet homme a opéré d'une manière presque surnaturelle des guérisons de toutes sortes. Il ne prélève sur ses malades aucune taxe, il se contente de recevoir la modeste offrande de ceux qui sont assez riches pour lui donner quelques sous.

« Un jour, poussé par la curiosité, je suis entré chez le guérisseur de la rue Doudeauville. Les pauvres gens qu'il soignait par de simples passes magnétiques m'ont fait un tel éloge de ses vertus bienfaisantes que je suis resté perplexe malgré le scepticisme dont nous sommes tous imbus. Bientôt j'ai dû me rendre à l'évidence. Cet homme, par une singulière auto-suggestion, rendait littéralement l'usage de leurs jambes aux paralytiques et cicatrisait les plaies rebelles. Pour arriver à ce résultat, risquait-il de tuer ses malades? Nullement, il se contentait de les toucher avec sa main. Serait-il raisonnable d'empêcher cet homme de continuer à recevoir des infirmes.

« Pour assurer un monopole vraiment abusif et presque odieux à MM. de la Faculté, doit-on empêcher les pauvres diables de chercher la guérison là où ils la trouvent? »

« Poser la question, c'est la résoudre, et je le dis hautement, je suis partisan de la liberté, d'autant que nos médecins de la Faculté (entre nous) ne sont pas toujours fixés sur l'efficacité des soins qu'ils nous prodiguent — contre espèces sonnantes et trébuchantes. »

La *Dépêche* de Toulouse publie chaque semaine un excellent article sur l'occultisme.

Excellent article dans le *Correspondant de la Famille* : *Les idées et l'état actuel des esprits*, par J. Brien. Le magnétisme et l'occultisme y sont traités de main de maître.

Un garde-malade connaissant le magnétisme, fort, dévoué, se recommande à l'attention des malades. S'adresser au bureau du Journal.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer les articles de journaux traitant du magnétisme, de l'hypnotisme, du spiriritisme, de l'occultisme, ainsi que tous documents intéressant la *Ligue pour le libre exercice de la médecine*. Chaque article ou document donne droit à une brochure de propagande qui sera envoyée franco.

BIBLIOTHEQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiriritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois.

Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé.)

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE. 10 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 gravures et 3 planches colorées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour ; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} VOL. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, etc.

2^e VOL. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes. Montin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e VOL. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e VOL. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e VOL. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e VOL. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e VOL. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e VOL. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e VOL. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matricés et ovaires, grossesse, accouchements. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, etc.

10^e VOL. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr. ; les 10 vol. 25 fr. A titre de Prime l'ouvrage complet sera laissé à 16 fr., au lieu de 25 ; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MEDECINE

Clintique dentaire. — M. et Mme MAGNÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aérification et plombage : pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tonia* ou *ver solitaire* doivent écrire à M. DEMARST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible, 10 ans de succès.

BAINS

Grands bains français et orientaux, 13 boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

CHEMINS DE FER

Ligne de l'Ouest

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest délivre de nouvelles Cartes d'abonnement (1^{re} et 2^e classe), de 3 mois, de 6 mois ou d'une année, pour les quatre itinéraires suivants :

1^o de Paris (St-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Saint-Cloud, Pont de Saint-Cloud, Garches. Sèvres (Ville d'Avray et rive Gauche) et vice versa ;

2^o de Paris (St-Lazare ou Montparnasse) à Versailles (Rive droite et rive gauche) et vice versa ;

3^o de Paris (St-Lazare) à St-Germain (via Le Pecq et via Marly-le-Roi) et vice versa ;

4^o de Paris (St-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Versailles (Rive droite et rive Gauche) et à St-Germain (via Le Pecq et Marly-le-Roi) et vice versa.

Arrêts facultatifs à toutes les gares intermédiaires. Faculté de régler le prix de l'abonnement de six mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés. Les cartes des 1^{er}, 2^e et 4^e itinéraires sont, moyennant un supplément de prix, rendues valables sur la Ceinture, de Paris (St-Lazare) à Ouest-Ceinture.

Ligne du Nord

Paris-Londres, cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Trajet en 7 h. 1/2. — Traversée en 1 h. 1/4.

Tous les trains, sauf le Club-Train, comportent des deuxièmes classes.

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 8 h. 25 du soir et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir prennent les voyageurs munis de billets de troisième classe.

DÉPARTS DE PARIS

Via Calais-Douvres : 8 h. 25 — 11 h. 30 du matin — 3 h. 15 (Club-Train) et 8 h. 25 du soir.

Via Boulogne-Folkestone : 10 h. 10 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Via Douvres-Calais : 8 h. 20 — 11 h. du matin — 3 h. (Club-Train) et 8 h. 15 du soir.

Via Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin.

Les voyageurs munis de billets de première classe sont admis, sans supplément, dans la voiture de première classe, ajoutée au Club-Train entre Paris et Calais.

De Calais à Londres, supplément de 12 fr. 50.

JOURNAUX

Le bon Financier, Conseiller de la petite Épargne, paraît tous les samedis, 78, rue Taibout, Paris. Le abonnés ont droit aux conseils et renseignements gratuits, relativement à tous placements, achats, ventes, etc.

Eureka, Tribune des Inventeurs. — Revue illustrée de vulgarisation scientifique et industrielle, paraît tous les 15 jours. Abonnement : 5 francs par an, 46, rue de Verneuil.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

M^{me} BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, consulte à l'Institut Magnétique, 23, r. St-Merri, le jeudi et le dim. de 10 h à midi ; les autres jours, de 1 h à 4 h. et par correspondance.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense

à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE



INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir
(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétisme, sous la direction du Professeur H. DURVILLE
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. *L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.*

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des *Leçons cliniques* quotidiennes, des *Conférences expérimentales* et des *Cours pratiques spéciaux*. Les *Leçons cliniques* ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 4 heures à 4 heures.

LIBRAIRIE

La *Librairie du Magnétisme* édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la *Librairie du Magnétisme*, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le *Journal du Magnétisme* pendant une année.

Pour recevoir cette prime joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Price: 400 exempl., 12 fr.; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr.; 12 ex., 2 fr.; 1 ex., 20 centimes.

Almanach spiritiste pour 1889, 1890, 1891, 1892.

DEBUSSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — *Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.*

— *Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies avec 3 figures.*

— *Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.*

— *Le libre exercice de la médecine réclame par les médecins.*

— *Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.*

— *Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.*

— *Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.*

G. FABUS DE CHAMPVILLE. — *La Science psychique, d'après l'œuvre de SIMONIN, avec 1 fig.*

— *La liberté de tuer! La liberté de guérir. Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du magnétisme.*

LUCIE GRANGE. — *Manuel du spiritalisme.*

LETOUQUET. — *La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthéz, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.*

PAPUS. — *L'Occultisme.*

— *Le Spiritisme.*

G. PÉLIN. — *La médecine qui tue! Le magnétisme guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.*

P.-C. REVEL. — *Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.*

Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent., prix de l'affranchissement.

Docteur RIPAULT. — *L'Univers macranthrope.*

— *Tableau synoptique de la nature.*

— *Tableau des fonctions de la nature.*

ROUXEL. — *La Liberté de la médecine. — I. La pratique médicale chez les anciens.*

DEMANDES & OFFRES

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douloureux cessent au bout de quelques instants, les accès de viennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des pommons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires.

— Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame 5 fr.

Piastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de piastrons.

Les piastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les piastrons dont les lames sont main nues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoiqu'ils perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les *Leçons cliniques* de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les *Conseils pratiques* du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces *Conseils* permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les *Procédés magnétiques* de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les *Conseils pratiques* qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. *Insomnie*; — II. *Syncope*; — III. *Entorse*; — IV. *Fièvre cérébrale, Méningite*; — V. *Fluxion de Poitrine*; — VI. *Fièvre typhoïde*; — VII. *Constipation*; — VIII. *Somnambulisme spontané*; — IX. *Vomissements incoercibles de la grossesse*; — X. *Chute des cheveux*; — XI. *Mai de tête*; — XII. *Vertige et Etourdissement*; — XIII. *Congestion et Apoplexie cérébrales*; — XIV. *Encephalite aiguë*; — XV. *Encephalite chronique*; — XVI. *Ataxie locomotrice*; — XVII. *Migraine*; — XVIII. *Névralgie simple*; — XIX. *Névralgie faciale, tic douloureux*; — XX. *Sciatique*.

Chaque *Conseil pratique*, inséré dans un numéro du *Journal du Magnétisme*, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de *Conseils pratiques*. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un *Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié*. 10 fr.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE

et de la Société magnétique de France, paraissant le 16 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. MAITREJEAN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur BÉNARD. — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, à *Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, à *Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, à *Sentis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, à *Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, à *Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, à *Perpignan*. — René CAILLIÉ, à *Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STANTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, à *Nîmes*. — LE Docteur MIRGOWITCH, à *Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

À titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr. ;

2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux ; elles sont expédiées partout, moyennant 1 f. 50 p^r port et embal.

Tirage mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.	21 ^{er} siège	MM. Froment.
2 ^e	— Berthet.	22 ^e	— Grinevald.
3 ^e	— Bouvery.	23 ^e	— Guyonnet du Pérat.
4 ^e	— Burg.	24 ^e	— Jacquillat.
5 ^e	— F.-J. Cazalis.	25 ^e	— Le docteur Bénard.
6 ^e	— Chauvières.	26 ^e	— Lessart, ancien magistrat.
7 ^e	— Christin.	27 ^e	— Létrange.
8 ^e	— Collas.	28 ^e	— J. Lévy.
9 ^e	— Daniaud.	29 ^e	— Amédée-H. Simonin.
10 ^e	— Suzaine.	30 ^e	— Aubertin.
11 ^e	—	31 ^e	— Reveilhac.
12 ^e	— Courlet.	32 ^e	— Noguès, ingénieur civil des mines
13 ^e	— Milo de Méyer.	33 ^e	— Landrin.
14 ^e	— Desvignes.	34 ^e	— Pennel.
15 ^e	— Michelet, homme de lettres.	35 ^e	—
16 ^e	— Dubucquoy.	36 ^e	— G. Demarest.
17 ^e	— L. Duchemin, homme de lettres.	37 ^e	—
18 ^e	— H. Durville.	38 ^e	—
19 ^e	— Forestier, avocat.	39 ^e	— Maltrejean.
20 ^e	— Hénot.	40 ^e	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lageais, instituteur à Limoges.
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	Lalanne, à Lespéron (Landes).
A. Bernard, à Saint-Quentin.	J. Martin, à Troyes.
G. Bertelot, à Orléans.	H. de Martin, à Narbonne.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Martres, négociant à Mautauban.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	Métais, huissier à Loudun.
Bornard-Colliard, à Chanay (Ain).	le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne).
Chomier, à Saint-Etienne.	J. Morgon, à Thoissey (Ain).
J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.	Nicolopulo, à Marseille.
le docteur Cornilleau, au Mans.	H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).
— David, à Sigean (Aude).	Quénard, à Clesle (Marne).
Jacquet de May, pharmacien à Rennes.	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).	MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes)
le docteur Dupouy, à Larroque (Gers).	Revel, à Lyon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeault, à Dijon.
H. de Fouré, à Rennes.	E. Rouquette, Blanczac (Gard)
Gérard, artiste photographe, à Rennes.	Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	A. Suire, publiciste à Parthenay.
H. Homère, à Nancy.	Teiller-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Itier, magnétiseur, à Agen.	Ad. Villebien à Caen.
J. Jung, à Bordeaux.	

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	Kopéra, à Schwientochlowitz.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	le docteur Lotoquart, à New-York.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkser, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
Dac, à Libreville.	Thomas, à Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'Institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.
 - L'Union spirite » de Reims, représentée par M. Monclin, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1892

MM.	le docteur Flasschoen	Président d'honneur.
	G. Fabius de Champville	Vice-président d'honneur.
	le docteur Mora	Président.
	— Bénard	Vice-Président.
	H. Durville	Secrétaire général.
	Burg	Secrétaire.
	Maltrejean	—
	Demarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de Nauckhoff, Deniau, Bénard ; magnétiseurs H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société, 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération. Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social ; le samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnétoscope 300 fr.

À l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine

Prix (En souscription

Aux meilleurs mémoires traitant de la question suivante : Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme.

LIGUE NATIONALE

pour le libre exercice de la Médecine

Souscriptions reçues.

Montant des listes précédentes. 1869 fr. 70.

M. PRINET, 50 fr.; M. SIATTE, 15 fr.; Mme SIOR, 11 fr.; M. le docteur OCHOROWICZ, 10 fr.; M. SAUTER, 10 fr.; M. CHOSSAT, 10 fr.; M. MARTORANA, 10 fr.; M. BERTONCINI, 5 fr.; Mme RENARD, 5 fr.; M. BOURDON, 4 fr. 40; M. MAURIN (2^e versement), 3 fr. 50; M. FIÉVET-LEFÈVRE, 3 fr.; Mme FAVAS, 3 fr.; Mlle PRIEUR, 2 fr.; Mme LAGARDE, 2 fr.; M. NICOLLE, 2 fr.; M. CHAMPAGNE, 1 fr.; M. CLÉMÉNEC, 50 cent.; M. PASSERAT, 3 fr.

Total au 14 juillet. 2020 fr. 40

Pour étendre la propagande, le Délégué de la Ligue Nationale pour le libre exercice de la Médecine, 23, Rue Saint-Merr, Paris, prie tous ceux qui s'intéressent à la question de vouloir bien lui envoyer les noms et adresses :

1^o Des Magnétiseurs, Masseurs, Electriciens, Rebouteurs, Jugeurs d'eau, Médiums, Somnambules; de ceux qui guérissent certains cas par le toucher, des prières, des invocations ou des signes cabalistiques; des Pasteurs, Sœurs de charité, Ecclésiastiques faisant de l'homéopathie ou de l'allopathie; et de tous ceux qui, dans un but humanitaire, sans être médecins, s'occupent du traitement des maladies,

2^o De ceux qui sont atteints de maladies rebelles aux moyens ordinaires de la médecine (indiquer le genre de maladie).

Des brochures de propagande et quelques numéros du Journal du Magnétisme seront envoyés gratuitement aux personnes désignées. Ces envois révéleront : 1^o aux irréguliers de la médecine, qui peuvent encore l'ignorer, l'existence d'une Ligue qui les prend sous sa protection; 2^o aux malades abandonnés, que des moyens curatifs aussi simples que puissants, à la portée de tout le monde, sont à leur disposition partout dans la nature; et le plus grand nombre d'entre eux-ci pourront ainsi trouver une guérison ou une amélioration inespérée.

A titre de compensation, ceux qui enverront une liste de dix noms au moins recevront gratuitement, soit le Journal du Magnétisme pendant un an, soit une lame magnétique vitalisée pour le traitement d'une affection quelconque, un bon pour un portrait peint à l'huile ou 20 brochures de propagande à leur choix.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 30 avril

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Fabius de Champville.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et nominations

Sur la proposition du comité, M. MAITREJEAN, membre du conseil administratif, est nommé membre du conseil scientifique à l'unanimité.

Sur la proposition du comité, M. MAITREJEAN est nommé secrétaire en remplacement de M. Guyonet du Pérat, démissionnaire.

M. J. CHOSSAT, à Saint-Martin d'Arossa, présenté par M. Durville, est admis en qualité de correspondant national à l'unanimité.

Communications diverses

Le secrétaire général donne lecture de 7 certificats de guérison légalisés, envoyés par Mme Laur, à Nantes et par Mme Olivier, à Bourg-sur-Gironde.

Sur la proposition du comité, il est décidé à l'unanimité que les séances de la société seront suspendues jusqu'en septembre.

M. Durville présente une série d'expériences sur les états du sommeil magnétique.

La séance est levée à 11 heures 3/4.

Le Secrétaire général,

H. DURVILLE.

21^e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, (6^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre la Migraine

La "migraine" est caractérisée par une douleur vive, continue, donnant la sensation d'un cercle comprimant la tête ou d'une barre pressant sur la partie douloureuse. Elle occupe ordinairement un côté de la tête (souvent le gauche) et plus particulièrement la région temporale ou sourcillière, s'accompagnant d'hébétude à un degré plus ou moins prononcé, de nausées et de vomissements. Les douleurs reviennent périodiquement, à des intervalles réguliers ou irréguliers, qui sont favorisés, soit par l'approche des menstrues, les variations de l'atmosphère, etc., etc.

La maladie, qui ne met généralement pas la vie du malade en danger, affecte plus souvent la femme que l'homme. Elle peut être déterminée par des veilles prolongées, des excès de travail intellectuel ou autres, et surtout par des dispositions constitutionnelles telles que goutte, rhumatisme, arthritisme, etc.

La médecine y oppose sans succès le bromure de potassium, le sulfate de quinine, l'opium, le café, l'électricité, l'hydrothérapie. Le magnétisme méthodiquement appliqué guérit toujours, et souvent avec une grande rapidité. Il faut calmer la tête et stimuler les fonctions organiques, particulièrement celles de l'estomac et de l'intestin, en ayant soin de commencer le traitement quand les effets de la crise habituelle ont entièrement disparu. Quelquefois, la maladie disparaît immédiatement, sans qu'aucune crise ne réapparaisse, mais il faut ordinairement un traitement régulier qui peut durer de un à plusieurs mois. Les crises deviennent alors de plus en plus éloignées, de moins en moins fortes, et finissent par cesser entièrement.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Se placer debout devant le malade et appliquer pendant quelques instants les deux mains sur les côtés de la tête; se placer ensuite à sa gauche et appliquer la main gauche au front, les doigts en l'air, la droite à la nuque, puis avec cette dernière, faire des frictions traînantes sur la colonne vertébrale jusqu'au bas des reins. Revenir devant le malade, debout ou assis, et faire successivement avec la main droite des applications et des impositions sur l'estomac et l'intestin. Frictions rotatoires sur ces organes et sur la colonne vertébrale, application des mains sur les genoux, frictions traînantes sur les cuisses et les jambes, et passes à grands courants de la tête aux pieds, pour terminer la séance, qui peut durer de 10 à 40 minutes, selon la gravité du mal et la sensibilité du malade. Boissons magnétisées.

AIMANT. — Par l'application des aimants

vitalisés, le résultat est moins rapide, mais la guérison n'en est pas moins assurée. Dans les cas de peu de gravité, elle se fait parfois en quelques jours. — Appliquer une lame magnétique sur le front, pendant la nuit, pour calmer. Durant le jour, exciter alternativement l'estomac et l'intestin par un plastron magnétique à 2, 3 ou 4 lames, suivant la gravité du cas. Faire des applications d'autant plus longues qu'on est moins sensitif. En général, 2 à 4 heures par jour suffisent. Boissons magnétisées à l'aide du barreau magnétique.

MAGNÉTISME TERRESTRE. — Un certain nombre de ceux qui sont affectés de migraines sont des sensitifs sur lesquels le courant magnétique de la terre exerce une action plus ou moins considérable. Les plus sensitifs seront immédiatement soulagés rien que par l'orientation du lit. — Placer le lit dans la direction du méridien et coucher la tête au nord; en cas d'impossibilité, la placer dans la direction de l'est à l'ouest et coucher la tête à l'est.

AUTOMAGNÉTISME. — Dans les cas de peu de gravité, l'automagnétisation peut suffire. Pour cela, se faire des passes et des frictions traînantes avec les deux mains qui, partant du milieu du front, se dirigent derrière les oreilles et les côtés du cou, pour descendre sur les côtés du corps jusqu'aux genoux. Frictions sur les reins, l'estomac, l'intestin et les jambes; passes à grands courants de la tête aux pieds.

EXEMPLES DE CURES

I. — « Mlle Thérèse Duquesne, ouvrière en robes à Noyon, âgée de vingt-huit ans, était, depuis l'âge de neuf ans, tourmentée par des accès de migraine très fréquents et très douloureux. On avait espéré qu'elle en serait délivrée lorsque son tempérament se développerait; mais depuis cette époque, outre les accès irréguliers, elle en avait tous les mois un beaucoup plus violent, et qui durait deux ou trois jours. Elle avait épuisé toutes les ressources de la médecine, et elle n'avait obtenu aucun soulagement.

« Touché de son état, je lui proposai d'essayer du magnétisme en l'assurant qu'il ne pouvait lui faire de mal; elle y consentit, et, comme elle souffrait beaucoup, elle vint me trouver: je la magnétisai pendant vingt minutes et la douleur se dissipa. Je lui fis boire alors un verre d'eau magnétisée, je l'engageai à n'en plus boire d'autre, et je lui en remis deux carafes que je lui promis de renouveler autant qu'elle le voudrait. Elle suivit mon conseil et la migraine ne revint point. Elle s'attendait à un accès très fort dans le courant du mois; elle eût en effet, les baignements qui en étaient l'annonce, mais un quart d'heure après, sa tête fut parfaitement libre.

Depuis cette époque, elle n'a plus rien éprouvé, et comme il s'est écoulé plus de huit mois, je ne puis douter qu'elle ne soit parfaitement guérie. » (Observation adressée à Deleuze, par Cézaire du Bois, HERMES, t. 1, p. 431.)

II. — « Mlle S..., âgée de trente-huit ans, éprouva, le 17 octobre, une vive frayeur, qui changea subitement l'état dans lequel elle se trouvait, en produisant une suppression. Vingt-quatre heures après, pesanteur dans les lombes et dans les parties inférieures de l'abdomen, céphalalgie, perte d'appétit et mouvements irréguliers dans le bras et dans la jambe du côté droit. Ces mouvements ressemblaient beaucoup à la danse de Saint-Guy. Le médecin employa, pendant trois mois, tous les remèdes convenables: les sangsues, les sédatifs, les antispasmodiques, le sulfate de quinine, etc. Il juge que l'estomac et l'abdomen sont mieux: mais il ne peut parvenir à dissiper la migraine, à rétablir le cours du sang et à calmer les mouvements nerveux. La malade, qui s'afflige beaucoup, demande alors si le magnétisme ne serait pas utile dans cette circonstance. Le médecin conseille d'en essayer; il suspend tous les remèdes, et recommande de vivre avec sobriété. On commence à magnétiser au milieu de janvier, seulement trois fois par semaine, et douze à quinze minutes par séance. La malade ne boit que de l'eau magnétisée. Au commencement de février, les symptômes nerveux se dissipent peu à peu: ils disparaissent totalement au milieu du mois; la malade reprend de la fraîcheur et de la gaieté, le sang a repris son cours naturel, et au mois de mars, elle a recouvré une bonne santé qui paraît devoir se soutenir. » (Deleuze, INSTRUCTION PRATIQUE, 1853, p. 339.)

III. — Dans son EXPOSÉ DES CURES OPÉRÉES EN FRANCE PAR LE MAGNÉTISME, t. 1, p. 603, Mialle publie le compte rendu de 5 guérisons.

IV. — Dans L'ART DE MAGNÉTISER, 1860, p. 274, Lafontaine publie un état récapitulatif des diverses maladies qu'il a traitées par le magnétisme. Il signale 38 cas de migraine dont 35 furent guéris ou soulagés.

V. — Dans son ouvrage sur LE MAGNÉTISME ANIMAL, p. 609, 611, le docteur Baréty affirme qu'en quelques instants, il fit disparaître deux accès de migraine très violents, chez deux dames qui souffraient souvent de cette affection.

VI. — Le commandant Laforgue à Pau, qui guérit un si grand nombre de malades par le magnétisme, publie dans le t. 5 du JOURNAL DU MAGNÉTISME, p. 129 et 193, deux listes de guérisons de maladies les plus diverses parmi lesquelles je relève 61 migraines plus ou moins compliquées d'autres maux.

VII. — Le docteur Louyet publie dans le t. 11 du JOURNAL DU MAGNÉTISME, p. 127, l'ob-

servation d'un confrère qui est particulièrement curieuse, en ce sens que celui-ci qui ne connaissait rien du magnétisme, l'appliqua sans s'en douter avec le plus grand succès. Il s'agit d'un jeune homme, M. Rayet, qui, dans une soirée, fut subitement pris d'une migraine si violente qu'il fut obligé de se coucher.

« Cette maladie, à laquelle Rayet est sujet depuis son enfance, dit le docteur, l'affecte très régulièrement tous les huit jours, et ne dure pas moins chaque fois de vingt quatre heures. Ayant touché la tête, je m'aperçus qu'elle était brûlante, et que les artères temporales battaient avec force. Je m'avisai, sans avoir l'intention de le magnétiser, de lui mettre les mains sur le front et sur les tempes : au bout de sept à huit minutes, la sueur ruissela sous mes doigts, et la douleur qui, primitivement correspondait à la place qu'occupaient mes mains, avait fui vers le sommet de la tête; je la poursuivis de même, et en très peu de temps, j'eus encore les doigts inondés. C'est alors que le malade, entièrement débarrassé de sa migraine, me témoigna combien il était heureux d'être quitte, en moins de vingt minutes, d'un mal qui ne lui durait jamais moins de vingt-quatre heures. Il se secoua un peu pour se faire sortir de son engourdissement, et se livra toute la nuit au chant et à la danse, comme s'il n'avait éprouvé aucun mal. Depuis cette abondante sueur critique déterminée par le magnétisme, la migraine n'a pas reparu, et pourtant, en suivant sa marche ordinaire, elle aurait dû reparaître deux fois.

« Ce n'est que quelques jours après, me dit mon confrère, que j'ai pensé que l'avortement de cet accès pouvait bien être dû au magnétisme. J'en suis convaincu aujourd'hui, d'après ce que vous me dites, et je me propose bien à l'avenir d'en faire l'objet de mon étude dans l'intérêt de mes malades. »

VIII. — Depuis près de 6 ans, M^{me} Sior, rue Maresche, à Herstal, Belgique, souffre de la plus terrible des migraines.

La crise vient régulièrement chaque semaine et sévit avec une intensité inouïe pendant un temps qui varie de 2 à 4 jours. Après une courte période de nausées et de vomissements, une douleur intense, profonde, occupant toute la région frontale et plus particulièrement la région temporale gauche se déclare. La malade est obligée de garder un repos absolu dans la chambre la plus isolée de l'appartement, sans prendre aucune nourriture. Quand la crise cesse, elle éprouve une fatigue considérable accompagnée de lourdeur dans les membres et reste 2 à 3 jours plongée dans un état d'hébétéude qui la rend incapable de tout travail. La plupart du temps, l'effet de la crise précédente n'est pas encore passé qu'une nouvelle se déclare.

Dans ses meilleurs moments, l'appétit est presque nul, la digestion est très lente, les idées s'élaborent difficilement, la mémoire fait en partie défaut et la mélancolie, le dégoût de la vie ont succédé à l'hébétéude de la dernière période de la crise. La figure est bouffie, le teint violacé, l'œil hagard, la faiblesse extrême, et malgré cela, la malade est dans un état d'embonpoint qui touche à l'obésité...

M^{me} Sior s'est fait traiter par les médecins les plus distingués de la Belgique, et vint plusieurs fois à Paris pour consulter les praticiens les plus en renom. Les uns et les autres prescrivirent le sulfate de quinine, l'opium, le bromure de potassium etc., etc., mais rien ne modifia sensiblement la périodicité et la durée des crises.

C'est dans cet état que la malade, désespérant de toute médication, mais voulant tenter encore un dernier essai, se rendit à L'INSTITUT MAGNÉTIQUE pour se soumettre à mon traitement.

Dès son arrivée qui eut lieu le 8 novembre 1886, je la soumis à l'action combinée du magnétisme humain et du magnétisme minéral (aimant). La crise qui est retardée de plusieurs jours sévit avec moins d'intensité.

2^{me} semaine. — La crise se déclare et dure à peine une journée.

3^{me} semaine. — La crise se déclare dans la matinée et cesse complètement à la séance du soir, vers 5 heures et demie.

4^{me} semaine. — La crise s'annonce, menace pendant quelques heures, mais ne se déclare pas.

5^{me} semaine. — Aucun symptôme ne paraît.

6^{me} semaine. — Idem.

La mémoire est bonne, l'appétit est revenu à son état normal, la digestion se fait facilement l'embonpoint est en partie disparu, le teint rose annonce une transformation considérable : la malade est guérie. 45 jours d'un traitement magnétique méthodiquement dirigé ont suffi pour obtenir ce résultat.

Depuis cette époque la guérison ne s'est pas démentie un seul instant.

IX. — M^{lle} Grandjean, à Versailles, 16 ans; tempérament sanguin. Depuis un an, les règles sont supprimées, l'appétit est capricieux, les digestions sont lentes, la constipation est opiniâtre et depuis huit mois, à des intervalles irréguliers, qui varient de 10 à 20 jours, elle est en proie à de violentes migraines accompagnées de vomissements, qui durent ordinairement de 12 à 15 heures.

Elle vint à la clinique de la " Société magnétique de France ", en éprouvant les symptômes précurseurs de la crise.

Pendant la séance, la malade ressentit dans tout son être une agitation considérable accompagnée de chaleur et de malaise. La crise qui s'annonçait ne se déclara pas, mais vers le soir elle fut prise d'une agitation

plus grande accompagnée de fièvre, de transpiration, de vomissements et de diarrhée. La nuit se passa sans sommeil, et dans la journée du lendemain les règles vinrent abondamment et le calme se rétablit peu à peu.

La malade revint deux mois après pour dire que les règles venaient de réparaître et qu'elle n'éprouvait plus aucun des symptômes de l'affection qui la faisait tant souffrir.

Elle fut donc guérie en une seule séance.

Des cures opérées par l'aimant, je ne citerai que la suivante obtenue par le docteur Delmas. J'extrais ce qui suit d'une lettre qu'il m'écrivit de Marseille, à la date du 15 mai 1890 :

« Mon cher professeur,

« J'ai essayé l'action des aimants que vous avez bien voulu m'envoyer et voici les résultats acquis :

« 1° Madame X... qui souffrait de migraines très douloureuses depuis 8 à 9 ans, fut rapidement soulagée et ses crises disparurent complètement, au bout de 3 mois environ, sous l'action de deux lames magnétiques appliquées, l'une en isonome sur la région cardiaque, l'autre en hétéronome sur le front.

« Je pense qu'employé à temps, le magnétiseur peut guérir beaucoup de cas où la médication ordinaire reste impuissante, et que la thérapeutique lui accordera bientôt la confiance qu'il mérite.

« En attendant, recevez, etc.

« Docteur DELMAS. »



LE

LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE

réclamé par les médecins

Documents recueillis par H. DURVILLE

IX

Lettre du docteur Pascal, de Toulon, en date du 21 juin 1892.

Mon cher Monsieur,

Vous pouvez compter sur mon adhésion morale tout entière, au sujet des efforts que vous déployez pour rendre libre l'exercice de la médecine.

Chaque médecin réfléchi s'avoue, au moins à lui-même que, si l'art de guérir est excessivement limité, la facilité de nuire (involontairement) est largement ouverte sur cette route obscure qu'on a nommée la thérapeutique.

Les empiriques font-ils plus de mal que certains diplômés?... Je laisse le problème non résolu.

La liberté de l'exercice de la médecine facilitera peut-être, pour un temps, cette exploitation des souffrants qui fait la honte de notre époque. Mais, je suis de ceux qui ne croient pas qu'on guérit l'instinct du vol, par la peur des gendarmes. La réaction vient de l'action; le bien suivra le mal; et le bon sens public fera plus tôt justice des charlatans, s'ils sont libres d'agir, que si la loi menaçante les enveloppe dans une auréole de martyrs.

Voilà pourquoi je suis avec vous.

Votre bien dévoué,

Docteur PASCAL.

X

M. G. Démarest, secrétaire de la rédaction du *Journal du Magnétisme* a interviewé M. le docteur G. Deneuve, ancien chef de clinique médicale, officier (chef de service) du cadre auxiliaire du service de santé de l'armée.

Après s'être fait expliquer le but que poursuit la *Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine*, M. le docteur Deneuve formula ainsi sa réponse :

1° — Dans l'intérêt même des médecins, je suis, dit-il, pour la liberté de la pratique médicale et n'admettrai jamais que, sous prétexte de réprimer un délit ou une contravention, on traîne les gens les plus honnêtes et les plus charitables, devant un tribunal, à côté des escrocs et des souteneurs.

2° — J'admire l'étude du magnétisme et ceux qui s'y livrent; mais en vertu même de ce sentiment, je suis ennemi de la prostitution du magnétisme, c'est-à-dire, des démonstrations publiques dans un café quelconque, par un cabotin qui magnétise ou suggestionne entre deux refrains ineptes.

3° — Je considère que la nouvelle loi est plutôt faite en faveur des praticiens qui font de la médecine une branche du commerce ou de l'industrie que pour les véritables savants, modestes et désintéressés, qui guérissent, en dépit de toute réclame et ne demandent de protection que pour leurs indigents.

4° — Enfin une des raisons de mon approbation est que je suis un libertaire fervent, regrettant d'être actuellement forcé de constater que plus la République, — ce régime de liberté par excellence — gagne de terrain, plus il surgit de lois restrictives ou oppressives.

REVUE DES LIVRES (1)

Montmartre, histoire simple, par J.-C. CHAIGNEAU, in-18 de 115 pages. Prix, 2 fr. 50. Au Comptoir d'Édition.

Sous la triple virtualité de ce titre, se développe l'essai d'un roman d'amour, suivant une conception d'âge nouveau.

Dans sa texture très simple, se reflète, par

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires aux bureaux du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué, par les éditeurs.

une passante lueur — et ceci en souvenir du regretté poète et histologiste, Jules André — qu'une des plus imprévues tendances de la science positive moderne, mais, par dessus tout, l'auteur a tenté d'y mettre en action les merveilles naissantes des forces psychiques.

Cette énergie, puissance de l'Être immortel qui est en nous, se manifeste ici par la télépsychie des vivants et par l'influence évidente des prétendus morts.

Dans ces pages, les néo-pythagoriciens pourront trouver aussi, accordés en un sommet de coopération, les trois facteurs des événements terriens : le Destin, la Volonté humaine, la Providence, convergeant vers le principe par excellence : l'Amour.

On trouvera sans doute l'auteur téméraire d'avoir voulu tant dire en si courtes pages, mais on considérera qu'il y a mis tout son élan vers des horizons nouveaux, et toute sa foi en l'Humanité.

Les Principes supérieurs. — Etude comparée d'occultisme et de spiritisme, par LE MÊME. In-8° de 32 pages. A la Librairie des sciences psychologiques.

Cette brochure est la reproduction d'une conférence faite à la Société de spiritisme scientifique, où l'auteur expose, d'une part les théories de l'occultisme contemporain, d'autre part, les phénomènes obtenus par les Ecoles purement spirites.

Analysant ces derniers, il démontre les analogies et les concordances qu'ils présentent avec les théories occultes, et il prêche l'union sur un terrain d'entente et d'étude, entre tous ceux qui marchent à la recherche de l'au-delà.

Comment il faut vivre. — Avertissements et conseils s'adressant aux malades et aux gens bien portants, par SÉB. KNEIP. In-18 de XII-380 pages. Prix, 3 fr. 50.

Soins à donner aux enfants dans l'état de santé et dans l'état de maladie, par LE MÊME. In-18 de 312 pages. Prix, 2 fr. 50, chez Lethielloux.

Traduction française de deux ouvrages écrits par un prêtre allemand, qui obtient des cures merveilleuses. Dans un but philanthropique, il a vulgarisé ses procédés en ces deux volumes.

On peut admettre leur efficacité, car le traitement de l'abbé Kneip est basé sur l'application raisonnée de l'hydrothérapie et l'emploi des simples, qui offrent des garanties de guérison plus sérieuses que n'importe quel système de la thérapeutique moderne.

L'art de faire de l'or. conférence faite au théâtre de la Galerie Vivienne, par TH. TIFFEREAU. Broch. de 36 pages. Prix 2 fr., chez l'auteur.

Ayant étudié en son temps l'ouvrage de M. Tiffereau : *L'Or et la transmutation des métaux*, nous n'avons aujourd'hui qu'à signaler cette brochure qui n'en est qu'un résumé. Mais, approuvons l'auteur dans sa lutte contre l'officialisme scientifique.

G. DÉMAREST.

L'Âme humaine et le fonctionnement de la pensée. par M. ARTHUR D'ANGLEMONT, In-8° de 792 pages avec deux tableaux synoptiques. Prix 7 fr., à la Librairie des sciences psychologiques.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de M. d'Anglemont lors de l'apparition des deux premiers tomes de son œuvre : *L'omnithéisme, Dieu dans la science et l'amour*.

Le volume qu'il nous présente aujourd'hui traite

de l'un des plus grands problèmes de la philosophie : *Le fonctionnement de la pensée*.

Nous devons avouer immédiatement qu'il est presque impossible de donner ici, en quelques lignes, un aperçu suffisant d'un semblable travail.

L'ouvrage après avoir défini l'âme intégrale, nous avoir initié aux éléments de l'être humain, se livre à des considérations de haute envergure sur nos facultés pensantes.

La corporalité animique étudiée, nous analysons avec l'auteur de superbes et argumentées pages, les sens complémentaires supérieurs, les sens intimes, la volonté, l'amour, la conscience, l'idéalité, la réflexion, c'est-à-dire que nous passons en revue toutes les facultés affectives et intellectives.

Le livre se termine par le fonctionnement de la pensée dans l'âme humaine, et nous avons pu parcourir dans cette œuvre magistrale tout le cycle comporté par une étude si complexe et si profonde.

M. d'Anglemont a su réunir avec une clarté, une précision remarquables les termes de ce problème philosophique; puis les termes posés, l'argumentation aidée de notes attrayantes, vient et si la conviction n'entre pas d'abord et absolument en votre cerveau, tout au moins l'hypothèse vous sourit, vous captive, et finalement pourrait bien peu à peu vous convaincre.

Des œuvres comme celle de M. d'Anglemont ne sont pas destinées à être lues à la va-vite, elles veulent être digérées, étudiées, approfondies. Ce sont de véritables monuments dans le champ des études métaphysiques et philosophiques et chaque penseur devra certes, à cette lecture, consacrer quelques heures de son temps.

Spiritisme et occultisme. par M. ROUXEL. Brochure de 72 pages, 50 cent. à la Librairie des sciences psychologiques.

Depuis que les savants, les demi-savants et même les faux savants se sont mis en devoir d'étudier les phénomènes spirites, les idées les plus singulières ont été émises sur la nature et les causes de ces phénomènes et diverses écoles se sont formées; les deux principales sont le spiritisme et l'occultisme.

Dans ce petit volume concis, mais très documenté, l'auteur expose, avec faits à l'appui, ce que ces deux écoles ont de commun et ce en quoi elles diffèrent. Les lecteurs curieux pourront ainsi, sans perte de temps, se mettre au courant de la question qui préoccupe si vivement l'opinion publique.

Cette question est de la plus haute gravité par ses conséquences morales et sociales. En effet, il ne s'agit rien moins, au fond, que de la destinée de l'humanité, et de savoir si la loi de l'homme est la liberté ou la fatalité.

En ce temps d'anarchie intellectuelle et sociale, nous ne saurions donc trop vivement engager nos lecteurs, non pas à croire, mais à examiner les arguments présentés dans cet ouvrage et, en dernier ressort, à en appeler à l'expérience.

Le style alerte et toujours énergique de l'auteur fera passer quelques agréables instants, aux lecteurs de cet attrayant opuscule. Plus d'un passage cinglera et restera.

Les occultistes contemporains sont-ils réellement les continuateurs de la doctrine des initiations antiques? par G. PALAZZI, traduction de M. A. DUYLOL. Brochure de 40 pages, 30 cent., à la *Librairie des Sciences psychologiques*.

Le titre est une question. Et cette question, M. G. Palazzi avec une verve, parfois piquante, la résout... mais lisez et vous saurez.

En tous cas, ses arguments sont des arguments vifs, et les détracteurs du spiritisme, les inventeurs du moderne occultisme, sentiront sur leur échine à la lecture de cet opuscule, des coups de lanterne, appliqués par une main énergique.

Il y a des temps prédestinés et le nôtre en est un. Simultanément paraissent deux brochures et ces deux brochures châtient les contempteurs du spiritisme. Notre rôle de bibliographe et le but du journal : vulgariser les moyens de guérir par le magnétisme, nous évitent d'avoir à nous prononcer dans cette question.

El Evangelio del Hombre. par U.-R. QUINONES. In-16 de 251 pages. Prix : 2 pesetas. *Imprenta de Dioniso los Rios, Madrid.*

Ce volume que nous traduirons peut-être quelque jour contient une argumentation scientifique qu'on lira avec intérêt.

Concordancia del espiritismo con la ciencia. 2 volumes, par GELIPE SENILLOSA, in-8 de 330, 394 pages. *Imprenta de M. Biedma, Bolivar, 535, à Buenos-Aires.*

L'auteur s'efforce de prouver que le spiritisme est en réelle concordance avec la science. C'est un ouvrage intéressant sous plusieurs rapports.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

LA

LIBERTÉ DE LA MÉDECINE

La Pratique médicale chez les anciens

par ROUXEL.

(Extrait d'une brochure, qui est sous presse.)

VIII. — LA MÉDECINE EN FRANCE

AU MOYEN AGE

À Paris, comme ailleurs, l'enseignement, l'apprentissage et l'exercice de la médecine étaient libres.

Les cours de médecine étaient tellement fréquentés, tant par les clercs que par les laïcs, que les conciles étaient obligés de modérer l'ardeur des séminaristes de l'époque et d'interdire les cours de médecine aux aspirants à la cléricature.

Il y avait des quantités de médecins plus ou moins habiles, à la cour, à la ville, dans les hôpitaux et les maladreries si nombreux alors.

On lit dans un opuscule de ce temps intitulé : « De kandibus Parisiorum » :

« Dans cette ville où ne manque aucune sorte de consolation ni de secours, les médecins préposés à la garde de notre santé, à la guérison de nos maladies, et que le sage nous ordonne d'honorer comme créés par le Très Haut pour nos besoins, sont en si grand nombre qu'ils s'en vont par les rues accomplir les devoirs de leur état, avec leurs riches habits, leur bonnet doctoral, ceux qui recourent à leur art n'ont pas de peine à les rencontrer. Oh ! qu'il faut les aimer, ces bons médecins, qui se conforment philosophiquement dans la pratique de leur profession aux règles d'une savante physique et d'une longue expérience. » (Voyez : « Les sciences et la médecine au moyen âge » par Lecoy de la Marche, dans la « Nouvelle Revue » du 1^{er} Septembre 1885, p. 106.)

Tous les écrivains de cette époque ne sont pas aussi laudatifs que celui dont on vient de lire la prose. Les satiriques critiquent vertement les médecins, les pharmaciens, de même que les clercs, les moines et tous les autres parasites du corps social.

Jacques de Vitry se plaignait des physiciens qui promettaient tant et ne tenaient rien et de l'opposition de leurs prescriptions à celles de l'Église :

« Dieu dit : veillez; le médecin dit : dormez; Dieu dit : jeûnez; le médecin dit : mangez; Dieu dit : mortifiez vos corps; le médecin dit : flattez-les; sans parler de ceux qui, sous prétexte de vous purger, vous conseillent la fornication. »

Jacques de Vitry n'a pas tort : un des principaux talents des médecins, une des principales causes de leurs succès auprès des hommes, et aussi des femmes c'est qu'ils flattent volontiers leurs mauvais penchants, leurs passions et même leurs vices. Mais, d'autre part, les prêtres se jettent dans l'excès opposé en voulant trop réprimer la nature, qu'ils supposent foncièrement mauvaise et perverse.

En ce temps-là les femmes, aussi bien que les hommes, même mieux, pratiquaient la médecine et la chirurgie. Il existe un fabliau intitulé « la Saineresse », qui prouve que les femmes pratiquaient la saignée. Dans une foule de romans on voit les dames et les damoiselles opérant et pansant les blessures des chevaliers.

Tous ces faits prouvent — c'est dans ce but que nous les rapportons — que les privilèges ne sont point nécessaires pour assurer à la société le service médical.

Des clercs, des légistes, des médecins, des fauconniers, des parasites, il n'en manque jamais dans aucune société; il n'y a pas besoin de favoriser ces professions pour assurer leur recrutement.

C'est là un point capital, qu'il importe de ne pas perdre de vue dans la question qui nous occupe.

IX. — LE DIPLOME, LE COIN DE L'ÉTAT

J'entends, par l'oreille de l'esprit, les partisans du privilège me dire :

« Vous venez de convenir vous-même que, sous ce régime de liberté, il y avait des charlatans. Or, le privilège a précisément pour objet de remédier à cet abus; c'est pour cela qu'il a été établi. En conférant des diplômes aux médecins, l'État nous garantit leur qualité, comme il nous garantit celle de la monnaie en la frappant à son coin. »

J'aime assez cette assimilation des médecins au métal dont ils sont, dit-on, si avides. Mais la comparaison n'en pêche pas moins par la base.

Les médecins ne sont pas des corps bruts comme l'or et l'argent : ce sont des hommes plus ou moins intelligents et instruits, plus ou moins moraux, etc.

Or, supposé que la science soit l'essentiel en médecine — ce qui n'est pas, — et que le diplôme garantisse cette qualité, que peut-il sur le reste, sur la moralité, sur ce qui est précisément l'essentiel dans le cas présent : sur le charlatanisme ?

Le Science ! Il est bien facile de distinguer celui qui la possède de celui qui en est dépourvu; les plus ignorants peuvent être les meilleurs juges en pareille matière. En tout cas, il leur est facile de se renseigner auprès de plus instruits qu'eux.

Mais la moralité ? Qui peut sonder les cœurs des médecins, comme de tous les hommes, qu'ils soient diplômés ou non ?

Prenez garde qu'en voulant remédier au charlatanisme par le moyen des diplômes, vous ne fassiez que le légaliser.

En régime de liberté, chacun se tient sur ses gardes et les gens de mauvaise foi sont bien vite démasqués; en tout cas, on n'est exploité par eux qu'à ses risques et périls et aux leurs.

Tandis qu'en régime de privilège, c'est l'État, c'est la loi même, qui endosse la responsabilité. C'est sous son couvert que s'exerce l'exploitation du public, si elle a lieu.

A-t-elle lieu ? Le charlatanisme est-il supprimé, maintenu dans le même état ou augmenté sous le régime du privilège ? Toute la question est là; et nous allons essayer de la résoudre en interrogeant les faits.

X. — ORIGINE DE LA FACULTÉ DE PARIS

L'origine du privilège de la médecine en France ne remonte qu'au milieu du XIII^e siècle. C'est en 1251 qu'une Faculté de Médecine fut annexée à l'Université de Paris qui, jusqu'alors n'avait encore trafiqué que des diplômes de cléricature.

C'est en jugeant de l'arbre par ses fruits, en examinant ce que sont devenus, sous ce nouveau régime, l'art et la science, que nous pourrions savoir si ce régime est meilleur ou pire que la liberté.

Pour juger des effets d'un privilège, il faut : 1^o savoir en quoi il consiste; 2^o examiner les résultats produits au moment où il a rendu tout son effet.

Le privilège conféré à la Faculté de Médecine en 1251 se réduit à la vente de diplômes à qui, possédant plus ou moins réellement les connaissances requises, veut en acheter.

L'enseignement restait libre après 1251 comme avant; il en était de même de l'exercice.

Comme je l'ai démontré dans une étude sur « l'exercice de la médecine » (*Journal du Magnétisme* du 15 juillet 1891 et suiv.), les diplômes délivrés par la Faculté étaient de simples titres et ne conféraient aucun droit, aucun monopole d'exercice. Leur but était d'inspirer confiance au public et non de l'imposer. Ces diplômes correspondaient exactement à ceux que l'on décerne aujourd'hui dans les Expositions aux industriels et aux artistes.

En comparant les faits et gestes des médecins réguliers, des membres de la Faculté, à ceux des médecins irréguliers, libres, ou seulement moins privilégiés, nous pourrions nous rendre un compte exact des effets du régime de privilège.

Si les médecins diplômés sont plus savants, plus honnêtes, plus habiles, plus amis du progrès que les « guérisseurs », les barbiers, les chirurgiens, nous conveniendrons que le système du privilège a du bon ou du moins qu'il n'a pas produit de mauvais effets.

Si nous constatons le contraire, la conclusion s'imposera d'elle-même.

Prenons donc la médecine au XVI^e siècle, alors que le privilège a produit son effet, car il a fallu du temps pour qu'un nombre notable de médecins consentit à acheter un diplôme qui coûtait cher (1), alors que l'on pouvait exercer sans cela.

Nous pourrions suivre l'« Histoire de l'Université » de Duboulay ou de son abrégiateur Crevier et montrer à quels abus de toute sorte donnait lieu le système du privilège, tant pour la Faculté de médecine que pour les autres; mais cela nous mènerait trop loin.

Contentons-nous donc de prendre sur le vif, dans un auteur du XVI^e siècle, quelques faits typiques qui nous démontrent bien l'état de la médecine dans et hors la Faculté.

C'est le barbier Ambroise Paré qui va nous fournir les renseignements désirables.

XI. — PANSEMENT DOCTORAL DES BLESSURES

Je ne sais pas si la manière de traiter les plaies d'armes à feu employée par la Faculté

(1) Le cours complet de théologie coûtait 1002 livres; le cours préparatoire au doctorat en médecine, 88 livres 5 sols; le cours complet de droit, 28 écus; celui qui conduisait à la maîtrise-ès-arts, 56 livres 13 sols. Il y avait en outre, un droit à payer à chaque examinateur pour l'obtention des diplômes. (V. Crevier, *Hist. de l'Université.*)

au XVI^e siècle est de son invention. Il est douteux que les dames et demoiselles des temps antérieurs aient eu recours à des procédés si barbares.

L'usage de la docte Faculté consistait à cautériser les plaies avec un fer rouge et à les panser ensuite avec de l'huile bouillante.

Ambroise Paré croyait bien faire, ou faire le moins mal possible en pansant les plaies d'arquebuse « *secundum artem* », lorsque, en 1553, il se vit préférer un irrégulier, un empirique sans diplôme nommé Martin Doublet, qui guérissait rapidement ces blessures, en n'employant tout simplement que de la charpie trempée dans l'eau exorcisée (c'est à dire magnétisée).

A. Paré, qui avait déjà remarqué que ces blessures guérissaient mieux avec rien qu'avec le traitement scientifique, pensa que l'eau pure jouait le principal rôle dans les succès de maître Doublet; et il se mit à panser avec de la charpie mouillée sans exorcisme, et fit entrer ce traitement dans la pratique.

Paré eut raison de croire que l'eau pure valait mieux que l'huile bouillante pour guérir les blessures; mais s'il eût essayé de l'eau magnétisée il aurait pu constater qu'elle est encore plus efficace.

Cette innovation ne passa pas sans conteste. Un chirurgien, un simple barbier comme Paré, se permettre de modifier le traitement reconnu par la Faculté !

Un docteur de la Faculté nommé Goumelen — son nom ne nous serait pas parvenu si Paré ne nous l'avait transmis — censura d'importance le réformateur.

Mais A. Paré le relève vertement du péché de routine, dans son « *Apologie et Voyages* », l'appelant « mon petit bouhomme, mon petit maître. »

« Mon petit maître, si vous eussiez été là (à Hedin, en 1553), vous eussiez été bien empêché avec vos fers ardents. Il vous eût fallu beaucoup de charbon pour les rougir, et (je) croy qu'on vous eût assommé comme un veau pour cette cruauté. »

Vous croyez peut-être qu'après cela la Faculté va adopter le pansement des blessures par l'eau pure, sinon par l'eau exorcisée ? Pas le moins du monde. Une pareille méthode est bonne pour les empiriques; mais les princes de la science s'abaissent à ce niveau; fi donc !

En effet, en 1785, la Faculté continue ses errements et c'est encore un empirique qui, à Strasbourg, remet en évidence la vertu de l'eau, la supériorité du simple bon sens sur la doctrine, de l'ignorance sur la science.

(v. « *Dictionnaire des sciences médicales* », art. « eau », cité par le docteur Suchard; « *Bibliothèque universelle* » et « *Revue Suisse* » de février 1892).

XII. — LA MUMIE ET LA CORNE DU LICORNE

Deux médicaments singuliers étaient en vogue au XVI^e siècle. Depuis quand ? par qui avaient-ils été introduits ? Il serait difficile et peu utile de le savoir. Ce qu'il y a de certain, c'est que leur utilité est plus que problématique.

Ces deux médicaments sont la « Mumie » et la « Corne de licorne ».

La mumie était une poudre de corps humains embaumés. C'était un drastique violent que l'on prescrivait dans les cas de chutes et de blessures graves dans le but de prévenir la congestion du sang.

Cette mumie était tirée, soi-disant, des momies d'Egypte, mais en réalité, elle l'était de n'importe quel corps mort, sain ou malade, pestiféré, syphilitique, etc.

La corne de licorne jouissait de la réputation d'être l'antidote de tous les poisons. L'usage était d'en mettre toujours un morceau dans la coupe où le roi buvait pour le préserver d'empoisonnement.

Les licornes ne suffisant pas — et pour cause — à fournir toutes les cornes nécessaires, les apothicaires vendaient pour telles et au poids de l'or, de simples cornes de cerf.

Voilà donc un remède, la mumie, qui était dangereux; et un autre, la corne de licorne, qui était indifférent.

L'un et l'autre se vendaient un prix exorbitant.

Si le privilège médical devait nous préserver des médicaments nuisibles à la santé publique, et s'il pouvait nous garantir de l'exploitation des charlatans, c'est ici que la Faculté aurait dû faire preuve de vigueur ou tout au moins d'existence.

Il n'en est rien. A. Paré demande au docteur Chappelain, conseiller et médecin de Charles IX, ce qu'il pensait de la corne de licorne et le prie, « vu l'autorité qu'il avait auprès du roi, d'en vouloir ôter l'usage et abus, et principalement d'abolir cette coutume qu'on avait de laisser tremper un morceau de licorne dans la coupe où le roi buvait, craignant le poison. »

Chappelain lui répond « qu'il voyait l'opinion qu'on avait de la licorne tant invétérée et enracinée au cerveau des princes et du peuple, que ores qu'il l'eût volontiers ôtée, il croyait bien que par raison n'en pourrait être maître; et que les médecins ayant une bonne âme, encore qu'ils sachent qu'elle ne vaut rien, n'ayant aucune des vertus qu'on lui attribue, sont souvent contraints de permettre aux malades d'en user, parce qu'ils le désirent et en veulent, et que s'il advenait qu'ils mourussent sans en avoir pris, les parents donneraient tous la chasse aux dits médecins, et les décrieraient comme la fausse monnaie. »

Rien n'est plus juste que ces observations; mais elle prouvent précisément que tout

privilege medical est necessairement de nul effet, puisque les medecins sont gouvernes par les malades.

Paré insistant pour que Chappelain emploie la persuasion sinon la contrainte et pour qu'il écrive contre cette fausse opinion afin d'éclairer le public, le medecin du roi répond que :

« Tout homme qui entreprend d'écrire de choses d'importance, et notamment de refuter quelque opinion reçue de longtemps, ressemble au hibou, lequel se montrant en quelque lieu éminent, se met en butte à tous les autres oiseaux qui le viennent becqueter. »

Cette remarque est encore assez exacte; mais elle prouve de nouveau que le privilege ne peut rien faire pour remedier au charlatanisme et pour améliorer l'art medical. Donc....

Si le système du privilege ne remedie point aux abus, n'y a-t-il pas quelque apparence qu'il favorise au contraire non seulement leur conservation, mais leur introduction ?

Il est certain que celui qui critique les abus s'expose à être critiqué lui-même; mais cette considération doit nous rendre prudent et non lâche. Elle n'a pas empêché le chirurgien Paré de protester contre la mumie et la corne de licorne; elle n'aurait pas dû retenir non plus le docteur Chappelain ni ses confrères de la Faculté.

Leur silence était une sanction de ces abus.

Il est même fort à croire que c'est par la Faculté elle-même que ces abus ont été introduits.

En effet, comme l'observe A. Paré, aucun medecin ancien ne parle des propriétés médicales de la mumie et n'attribue à la corne de licorne des propriétés plus miraculeuses que celles de toute autre corne.

Ces abus sont donc de date récente, et, si ce n'est pas la Faculté elle-même qui les a introduits, elle n'a du moins rien fait, absolument rien, pour s'y opposer.

A quoi donc a servi son privilege ?

XIII. — LA CIRCULATION DU SANG

La Faculté ne s'est pas toujours tenue si coi. Elle a combattu la théorie de Harvey sur la circulation du sang. Elle a combattu l'antimoine. Elle s'est élevée contre beaucoup d'autres innovations.

Mais, dans tous ces cas, c'est par l'intérêt de corps, et non par l'intérêt public, qu'elle a été guidée.

Le principe de sa conduite en ces circonstances a été, non pas la valeur de l'innovation en elle-même, mais l'axiome : « Nul n'aura d'esprit que nous et nos amis. »

Cet esprit de corps, auquel on sacrifie facilement les individus et la société même, est la conséquence fatale du régime de privilege.

Du moment qu'une corporation existe, il

est dans sa nature, — comme dans la nature de tout être vivant, — de tout rapporter à elle-même, de tout subordonner à son intérêt.

Il n'y a pas de mal à ce que les individus suivent cette loi, c'est même la condition fondamentale de leur existence, et leur puissance est trop limitée par celle des autres individus et par la nature des choses, pour que l'exercice de cette puissance puisse tourner à mal grave.

Les associations officielles, les corporations, surtout savantes, sont beaucoup plus susceptibles de devenir nuisibles au public. La corporation peut être comparée à un levier. Sa « puissance », qui est déterminée par le nombre et la qualité de ses membres, prend son « point d'appui » sur l'Etat et ne rencontre pas de « résistance » dans le peuple, qui n'est qu'une poussière sans lien.

Aussi ces corporations fonctionnent-elles en dépit du bon sens, passant toujours d'une extrémité à l'autre.

On pourrait citer des milliers d'exemples de la versatilité des corps officiels, savants ou autres, et des funestes effets qui s'en suivent. Bornons-nous à un seul, car il faut être bref : la circulation du sang.

Après avoir combattu la démonstration de Harvey, la Faculté a fini par l'adopter; mais aussitôt elle en a poussé les conséquences à l'extrême. De la théorie de la circulation sont nés les abus de la saignée, qui a tant fait pour anémier la population, en commençant par les riches, naturellement, puisque ce sont eux surtout qui passent sous la coupe des medecins de la Faculté.

Jusqu'au XVII^e siècle on avait usé de la phlébotomie, mais avec modération. S'il y avait quelques excès, ils étaient rares, individuels, et non systématiques.

XIV. — LES ABUS DE LA SAIGNÉE

La nouvelle théorie une fois admise par la Faculté, les medecins de la dite Faculté se mettent à saigner sans mesure.

A peine les enfants sont-ils nés, qu'à la moindre indisposition on les saigne. Le jeune marquis de Grignan, petit-fils de M^{me} de Sévigné, est saigné pour la première fois à l'âge de 3 ans.

M^{me} de Sévigné, qui n'avait jamais pu se faire à la « nouvelle » médecine, écrit à sa fille :

« Pour cette saignée, je ne comprends pas qu'elle puisse faire du bien, vu l'agitation qu'elle donne à un enfant de 3 ans. De mon temps on ne savait ce que c'était que de saigner un enfant. M^{me} de Sauzey s'est opiniâtée à ne point faire saigner son fils; elle lui a donné tout simplement de la poudre à vers; il est guéri. Je crains que l'on fasse de notre enfant, à force de l'honorer, comme on fait des

enfants du roi et de ceux de M. le Duc.»

Il est bien juste que les rois et leur famille soient les premières victimes des privilèges, puisque ce sont eux qui les octroient.

Voulez-vous savoir comment fut traitée la famille Louis XIV par la Faculté que l'Europe nous envie ? Laissons la parole à des tiers, de cette manière on ne pourra pas nous accuser de partialité (1):

«Lorsqu'on a sous les yeux les relations des maladies des princes du sang royal, avec les remèdes qui furent ordonnés par la Faculté assemblée, on ne s'explique que trop les morts qui décimèrent la famille de Louis XIV. Ce qui étonne, c'est qu'il soit resté des princes. Au surplus, Louis XV enfant n'échappa que par hasard, parce que sa gouvernante le sauva des médecins. La scène est racontée au naturel dans les lettres de Madame femme de Monsieur et belle-sœur du roi, la plus grande ennemie des Purgon et des Diafoirus qu'il y eut en France depuis la mort de Molière. Voici le trait :

«Le duc et la duchesse de Bourgogne venaient de mourir. Leurs fils avaient la rougeole. L'ainé succombe. «Le malheur, écrit «Madame à sa tante la duchesse de Hanovre, «continue de nous accabler. Les médecins ont «commis la même faute qu'avec M^{me} la Dauphine. Car le petit Dauphin était déjà tout «empourpré de la rougeole et en transpiration qu'ils lui ont fait une saignée, puis «donné de l'émétique, et au milieu de l'opération le pauvre enfant est mort.»

«Et ce qui prouve bien qu'ils l'ont tué, lui «aussi, c'est que son petit frère étant atteint «de la même maladie et les neuf docteurs «étant occupés de l'ainé, les femmes du plus «jeune se sont enfermées avec lui... Hier l'enfant avait une forte fièvre, ils ont voulu le «saigner, mais M^{me} de Ventadour et la sous-gouvernante s'y sont fortement opposées et «n'ont absolument pas voulu le souffrir. Elles «l'ont simplement tenu bien chaud, et cet enfant a été sauvé à la honte des docteurs. Si «on les avait laissés faire, sûrement il serait «mort.»

Ainsi les femmes de cour, qui n'ont aucune idée des soins qui conviennent aux enfants même bien portants, parviennent par leur seul instinct à sauver les enfants des mains de Rondibilis et de celles de la mort, moins cruelle que les médecins !

L'auteur que nous suivons ajoute :

«Il n'en fallait pas tant pour tuer un homme, témoin certaine lettre d'un docteur illustre, Guy Patin, mort en 1782, sur la fin malheureuse de l'un de ses clients. Assisté de deux ou trois confrères, il avait saigné et resaigné. A la quinzième fois le patient leur

passa entre les mains. Grande surprise des médecins, car, raisonnaient-ils, les maladies venaient d'un vice du sang, du moment qu'on avait ôté tout le sang, il ne pouvait plus rester de mal dans le corps.»

Il n'en restait plus en effet, ni de vie non plus. —

«Ils décidèrent de faire l'autopsie, et leur étonnement redoubla. On ne trouva plus une seule goutte de sang dans les veines ! De quoi cet homme avait-il pu mourir ?»

On pourrait multiplier à l'infini les citations de faits de ce genre; mais il faut se limiter. Bornons-nous donc au suivant :

«Le médecin Théveneau, seigneur de Palmery, docteur en médecine, demeurant à Saint-Sauge, ville du Nivernais, traita la femme d'un huissier nommé Gignault, âgée de 24 ans, qu'il fit saigner depuis le 6 septembre 1725 jusqu'au 3 juin 1727 (1726 ?) c-à-d. en neuf mois, 3904 fois; au 15 juillet de la même année, les saignées montaient à 4.555; il n'y avait que la saignée qui pût soulager cette femme, dans la maladie dont on trouve le détail dans le «*Mercur de France*», avril 1728 et décembre 1729. Enfin toutes les saignées, depuis le 6 septembre 1725 jusqu'au 1^{er} décembre 1729 montaient à 26.230.» («*Revue Britannique*», janvier 1884, p. 152 Extrait de la *Revue Médicale*.)

XV. — LES SACRIFICES HUMAINS

Si les irréguliers de la médecine, les guérisseurs non diplômés avaient inventé et mis en pratique une méthode de traitement des maladies aussi stupide et aussi barbare, et si les docteurs de la Faculté s'étaient élevés contre, il n'y aurait pas lieu d'en savoir gré à la Faculté, car n'importe qui pouvait protester contre un pareil abus.

Mais elle ne l'a pas fait, et pour cause.

Si sa réserve lui avait été dictée par des motifs du genre de ceux que Chappelain avait mis en avant au sujet de la mumie et de la corne de licorne, la Faculté serait blâmable, puisqu'elle se pose en redresseur de torts, en correcteur d'erreurs, en adversaire du charlatanisme, etc. c'est la seule raison d'être de son privilège.

Cependant, elle serait à demi excusable; car, enfin, il faut vivre, on a des intérêts à sauvegarder, une famille à entretenir, et, pour peu que l'on soit un peu dominé par la cupidité et l'égoïsme, on ne tient pas à prendre le rôle du hibou en face de tous les autres oiseaux.

Mais, non seulement la Faculté n'a point protesté contre l'abus de la saignée, c'est, au contraire, elle qui l'a mise en vogue.

Que dirons-nous donc d'une institution officielle qui, non seulement tolère, mais établit elle-même un système de traitement si fu-

(1) *L'Éducation d'un gentilhomme au XVII^e siècle*, par Arnède Barine (d'après Frédéric Masson), in *Bibliothèque Universelle et Revue Suisse* d'Août 1882.

neste pour la santé des individus, et pour la conservation de l'espèce ?

Quel est le peuple sauvage qui a poussé la cruauté aussi loin ? Dans quel pays les sacrifices humains, ouvertement exécutés, ont-ils fait plus de victimes ?

Au moins les sacrifices humains ne réagissent pas sur les générations qui se succèdent ; tandis que la saignée, telle que la Faculté l'a mise en vigueur, a été une des principales causes de la dégénérescence physique et morale des populations qui se croient civilisées parce qu'elles ont des Universités et des Académies.

La saignée n'est pas la seule méthode de traitement dont la Faculté ait usé et abusé pendant les XVII^e et XVIII^e siècles.

Il suffit d'être un peu au courant de la littérature, médicale et autre de l'époque, pour savoir que les Docteurs nous ont doté de beaucoup d'autres systèmes plus ou moins absurdes, et, heureusement pour nous, plus ou moins éphémères.

Quand on réfléchit à toutes les sottises qui ont été débitées par les médecins de la Faculté, on croit faire un mauvais rêve, et l'on se demande si l'on a affaire à des charlatans, à des aigrefins, à des échappés de Charenton, ou à des scélérats, à de véritables assassins, affublés du manteau philanthropique et opérant, escobardiquement, avec garantie de l'Etat.

Nous ne pouvons pas ici analyser ces divers systèmes et montrer les conséquences néfastes qu'ils ont produites sur la santé publique et sur le bien-être physique et moral des individus, des familles et de la société.

Il faudrait pour cela plusieurs volumes, mais les faits sont assez connus et les ouvrages sur la médecine et son histoire sont assez communs pour que les personnes douées d'un moyen discernement puissent s'élever en remontant aux sources.

Nous n'avons voulu mettre en relief dans cette étude que quelques faits des plus typiques ; nous avons indiqué la voie qu'il faut suivre pour apprécier la médecine officielle à sa juste valeur plutôt que de faire le voyage complet.

Dans une étude subséquente, nous examinerons si la science médicale moderne a, mieux que l'ancienne, rempli la mission qu'elle s'attribue de soulager l'humanité souffrante, de remédier aux abus réels ou fictifs, et de contribuer au progrès de l'art médical.

NÉCROLOGIE

Un magnétiseur qui a tenu une place importante dans les anciennes sociétés de magnétisme : M. J. Alexandre Bauche, vient de mourir à l'âge de 81 ans.

Sous ce titre : *Causeries mesmériniennes*, il publia en 1866 un excellent ouvrage d'enseignement élémentaire, et collabora activement à l'*Union magnétique* et au *Journal du Magnétisme*. Il avait en outre publié un *Dictionnaire de l'épicerie*.

REVUE DE LA PRESSE.

Le *Bulletin de l'Association syndicale des médecins* du département de la Seine, publie un *Rapport sur les somnambules et les cartomanciennes*, par le docteur Hervouet. L'auteur voudrait que la profession de somnambule et de cartomancienne fut interdite, car, dit-il, en faisant de la médecine illégale, elles font tort aux médecins dans l'exercice de leur profession, et, en dehors de cela, elles trompent le public. Le plus grand nombre d'entre elles ne sont que des empoisonneuses, des avorteuses et des proxénètes. Il affirme « qu'il est « difficile de fournir des preuves matérielles de ces « faits, et cependant le médecin .. connaît ces choses et « peut les affirmer. »

Ce rapport, lu et discuté à l'une des réunions des médecins syndiqués, devait être adressé au préfet de police, mais les avis ont été partagés, et en fin de compte, on a jugé à propos de laisser cet intéressant document dans les cartons du syndicat.

Pauvres médecins syndiqués, à qui la clientèle laisse tant de loisirs, guérissez donc les rares malades qui vont à vous, et vous n'aurez plus à craindre les somnambules ni les cartomanciennes.

La presse continue à s'occuper de la *Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine*.

A Paris. — Signalons l'*Initiation* de juin qui lui a consacré un long et bon article, le *Bulletin des somnambules* du 8 juillet, la *Revue moderne* du 10 juillet. L'*actualité médicale* du 15 juin a reproduit sans aucun commentaire, l'article de l'*Eclair* signalé dans notre numéro précédent. Le *Concours médical* du 11 juin, qui est l'organe des syndicats des médecins de France est particulièrement agressif. Voici la note qu'il nous consacre :

« *Ligue pour le libre exercice de la médecine*. — Voici que part en guerre l'armée disparate et nombreuse des rebouteurs, magnétiseurs, médiums, somnambules, masseurs et guérisseurs divers non diplômés des Facultés ; tous ceux qui, de près ou de loin, craignent d'être poursuivis pour exercice illégal de la médecine, lorsque les syndicats médicaux seront reconnus par la loi, engagent la lutte avec une ardeur quasi-rageuse. Rien ne pouvait venir plus à propos pour démontrer à nos confrères sceptiques que les syndicats médicaux pourront être efficaces pour la répression de l'exercice illégal de la médecine : quand les rats sortent de leurs trous et s'agitent c'est qu'ils sentent venir l'inondation.

« Les adhérents ont publié un manifeste que nous ne discuterons pas, n'ayant pas de temps à perdre chacun sait que si l'on exige des études sérieuses de ceux qui veulent exercer la médecine, c'est uniquement dans l'intérêt des malades ; c'est une vérité que tous les raisonnements du monde n'arriveront pas à ébranler.

« Le moment paraît d'ailleurs inopportun, car on s'occupe un peu partout de protéger la santé publique. En Amérique, où existe le libre exercice, les médecins sont déconsidérés au dernier des points, et un grand nombre peuvent être comparés, pour la science et la façon d'agir, à ceux qui pratiquent en France l'exercice illégal de la médecine.

« En Belgique, le Parlement vient de défendre sous des peines très sévères la pratique de l'hypnotisme, sauf par les docteurs en médecine ou par les personnes ayant obtenu l'autorisation du gouvernement.

« Quant aux masseurs, ils peuvent être d'utiles auxiliaires de la médecine ; et il serait à désirer qu'on créât des écoles spéciales de massage, comme on a créé des écoles d'infirmiers. »

La tendance des médecins syndiqués qui veulent faire de la médecine un vil métier se montre d'une façon bien évidente dans cette note. Nous avons des arguments sérieux à leur opposer ; mais nous n'avons aujourd'hui ni le temps ni la place pour le faire. Nous leur dirons toutefois que ce n'est pas dans l'intérêt des malades, mais dans le leur que les lois sur l'exercice de la médecine ont été faites et que le diplôme que l'Etat leur délivre ne constate et ne doit constater qu'une chose c'est qu'ils ont fait les études médicales exigées par les règlements. Cela leur suffit-il pour guérir ? — Si oui, qu'ils gardent le monopole qu'ils possèdent ; si non, qu'ils soient plus tolérants et laissent aux malades qu'ils sont impuissants à soulager la liberté de se faire soigner par ceux qui guérissent. D'autre part, les lois édictées en Belgique n'ont rien à faire avec les nôtres, et, de plus, l'hypnotisme n'est pas le magnétisme.

Une déclaration à prendre en considération, c'est la bonne volonté de ces *diplomates* qui consentiraient à ce que l'on créât des écoles de massage, comme on a créé des écoles d'infirmiers. » C'est toujours quelque chose.

En province, le *Bulletin officiel des chevaliers sauveteurs*, à Nice a consacré une bonne note.

A l'étranger, la campagne a été remarquée. L'édition allemande des *Annales de l'électro-homéopathie* qui paraissent à Genève, sous la direction de M. Sauter, ont, en juin et juillet, publié deux articles de fond sur la liberté de la médecine. Sous la signature : *un hygiéniste* qui réclame la liberté de pouvoir se faire traiter par qui bon lui semblera, la *Tribune* de Genève, du 29 juin publie la note suivante :

« Liberté de la médecine : — On nous écrit : Il vient de se fonder à Paris une ligue qui a pour but la propagande en faveur de la liberté de la médecine. Cette ligue qui convoquera un congrès pour cet automne reçoit déjà les adhésions, rue Saint-Merri, 23, à Paris.

« En face de l'appétit toujours grandissant de la médecine scolastique, les nombreux partisans de la liberté dans notre canton ne feraient pas mal de se grouper et d'examiner si par voie d'initiative il n'y aurait pas moyen d'obtenir cette liberté et d'abolir le monopole et le privilège du protectionisme moyen-âge afin d'obtenir la liberté telle qu'elle existe déjà en Allemagne. »

Les *Soirées populaires* de Verviers du 2 juillet, ont également consacré une note très sympathique.

FAITS ET COMMUNICATIONS

La lettre suivante du docteur Chevandier, président de la Commission du projet de loi sur l'exercice de la médecine, qui fut communiquée aux journaux magnéto-spirites, met dans la jubilation tous les magnétiseurs imprévoyants :

A M. le comte de Constantin,
Président du Bureau du Congrès international du magnétisme curatif de 1889.

Monsieur le président,

La Commission chargée de l'étude du projet de loi sur l'exercice de la médecine, a eu à examiner les pétitions nombreuses jointes à celle produite par le Bureau du Congrès international du magnétisme curatif de 1889.

Il a été reconnu, par l'unanimité des membres présents, que la loi sur l'exercice de la médecine, ne visait ni les masseurs, ni les magnétiseurs, tant qu'ils n'appliqueraient que leurs pratiques ou leurs procédés au traitement des maladies.

Ils retomberaient sous le coup de la loi, le jour où, sous le couvert du massage, du magnétisme ou de l'hypnotisme, ils feraient de la médecine et prescriraient des médicaments.

Dans ces conditions, la commission croyant avoir fait droit aux pétitions dont elle était saisie, n'a pas cru devoir en entendre les auteurs.

Ce que je viens de dire est consigné dans mon rapport.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Docteur CHEVANDIER,
rapporteur.

D'autre part, notre rédacteur en chef a reçu du docteur Chevandier la lettre suivante qui confirme la précédente :

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de m'entretenir avec M. le comte de Constantin de l'accueil fait par la commission à la pétition des masseurs et des magnétiseurs.

Jamais nous n'avons songé à viser par le projet de loi sur l'exercice de la médecine, ni les uns, ni les autres, tant qu'ils se borneraient à la pratique de leurs procédés.

Ils ne retomberaient sous le coup de la loi que s'ils sortaient de leurs attributions pour prescrire des remèdes ou se livrer à des opérations chirurgicales.

Cette déclaration est consignée dans mon rapport.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués,

Docteur CHEVANDIER.

Se fiant au texte apparent des lettres précédentes, on pourrait dire : Sur la foi du docteur Chevandier, masseurs et magnétiseurs, massez et magnétisez en paix — jusqu'à ce qu'un médecin grincheux, jaloux de

vos succès porte plainte contre vous. Alors le ministre public, vous trainant devant la police correctionnelle invoquera la jurisprudence établie par les jugements antérieurs ; et le tribunal, tout en reconnaissant les services que vous rendez, appliquera la loi et vous condamnera pour exercice illégal de la médecine.

Il y a quelques semaines, un masseur de Rouen fut condamné à deux amendes : 1° à 16 francs, pour exercice illégal de la médecine, car il massait sans être médecin ; 2° à 500 francs, pour exercice illégal de la pharmacie, parce que, sans être pharmacien, il donnait en même temps des bains de vapeur dans lesquels il entraient des plantes médicinales.

La déclaration du docteur Chevandier est certainement une fin de non recevoir d'une légitime réclamation qui ne modifiera en rien la situation actuelle des masseurs et des magnétiseurs qui resteront exposés à toutes les rigueurs de la justice tant qu'un texte formel ne sera pas inséré dans la loi. C'est d'ailleurs ce que semble comprendre les magnétiseurs lyonnais, promoteurs de la pétition, car dans la *Paix universelle* du 1^{er} juillet, dans un post-scriptum ajouté à la fin d'un article enthousiaste où ils chantent la victoire, ils s'expriment ainsi : « Bien que la chose paraisse superflue aujourd'hui nous prions cependant nos amis qui ont encore en mains des feuilles de pétition de bien vouloir nous les retourner au plus tôt. »

Vous avez raison, chers confrères, frappez sur les pouvoirs législatif à grands coups de pétitions ; nous avons encore quelques milliers de signatures à votre disposition, si elles vous sont nécessaires ; — et elles le sont, car la question est loin d'être résolue.

Dans tous les cas, la déclaration du docteur Chevandier ne suffit pas pour désarmer la *Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine*, car il resterait encore 20,000 rebouteurs, électriseurs, baigneurs, toucheurs, juteurs d'eau, somnambules, médiums, sœurs de charité, ecclésiastiques, pasteurs faisant de l'allopathie ou de l'homéopathie et autres guérisseurs qui, dans un but humanitaire, font de la « médecine illégale. » Et la *Ligue* est moralement engagée vis-à-vis d'eux.

Au moment de mettre sous presse, le *Journal Officiel* du 14 juillet nous apporte le compte rendu de la séance de la Chambre des députés de la veille.

Le projet de loi sur l'exercice de la médecine a été adopté, sans discussion, sauf pour deux articles supprimés qui n'intéressent en rien les masseurs et les magnétiseurs. Il n'est même pas fait mention de la pétition adressée à la Chambre.

Les lettres du docteur Chevandier ne sont donc pas autre chose qu'une grossière fin de non recevoir ; et les masseurs et magnétiseurs, ainsi que les rebouteurs, somnambules, médiums, etc., restent exposés aux rigueurs de la justice qui les condamnera : une première fois, à 100 francs d'amende ; une seconde, à 1,000 francs, et très probablement à la prison, sans compter les frais du procès.

Nous ne récriminerons pas contre la maladresse avec laquelle les pétitionnaires ont conduit leur campagne ; le résultat obtenu l'indique assez.

Le projet de loi doit revenir devant le Sénat ; mais reste-t-il assez de temps pour que les magnétiseurs lyonnais organisent un nouveau pétitionnement ? Nous en doutons. Et, d'ailleurs, s'ils suivaient encore les mêmes voies, ce serait peine perdue. Néanmoins, ils ont notre sympathie et s'ils veulent continuer la campagne, malgré celle que nous menons pour la liberté de la médecine, le *Journal du Magnétisme* est à leur disposition.

Les séances de la *Société magnétique de France* sont suspendues pendant deux mois. La première séance d'intérêt social aura lieu le samedi 24 septembre ; la première séance d'étude, le samedi 8 octobre.

Un Congrès de science psychique doit se réunir à Chicago en 1893, au moment de l'Exposition universelle. Il se propose d'étudier les phénomènes suivants :

Télépathie ou transfert de pensées, nature et étendue de son action ; hypnotisme et mesmérisme, clairvoyance, hallucinations, présages, apparitions ; phénomènes psychologiques, écriture automatique, etc., etc.

Un garde-malade connaissant le magnétisme, fort, dévoué, se recommande à l'attention des malades. S'adresser au bureau du Journal.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer les articles de journaux traitant du magnétisme, de l'hypnotisme, du spiritisme, de l'occultisme, ainsi que tous documents intéressant la *Ligue pour le libre exercice de la médecine*. Chaque article ou document donne droit à une brochure de propagande qui sera envoyée franco.

BIBLIOTHEQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé.)

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE, 40 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 gravures et 3 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour ; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} Vol. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge et Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2^e Vol. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes, Moutin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e Vol. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatisques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matricés et ovaires, grossesse, accouchements. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, etc.

10^e Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr. ; les 10 vol. 25 fr. A titre de prime l'ouvrage complet sera laissé à 16 fr., au lieu de 25 ; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

Clinique dentaire. — M. et Mme MAGNÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage : pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tenia* ou *ver solitaire* doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tillouls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible. 10 ans de succès.

BAINS

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

CHEMINS DE FER

Ligne de l'Ouest

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest délivre de nouvelles Cartes d'abonnement (1^{re} et 2^e classe), de 3 mois, de 6 mois ou d'une année, pour les quatre itinéraires suivants :
1^o de Paris (St-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Saint-Cloud. Pont de Saint-Cloud, Garches. Sèvres (Ville d'Avray et rive Gauche) et vice versa ;
2^o de Paris (St-Lazare ou Montparnasse) à Versailles (Rive droite et rive gauche) et vice versa ;
3^o de Paris (St-Lazare) à St-Germain (via Le Pecq et Marly-le-Roi) et vice versa ;
4^o de Paris (St-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Versailles (Rive droite et rive gauche) et à St-Germain (via Le Pecq et Marly-le-Roi) et vice versa.

Arrêts facultatifs à toutes les gares intermédiaires. Faculté de régler le prix de l'abonnement de six mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés. Les cartes des 1^{er}, 2^e et 4^e itinéraires sont, moyennant un supplément de prix, rendues valables sur la Ceinture, de Paris (St-Lazare) à Ouest-Ceinture.

Ligne du Nord

Paris-Londres, cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Trajet en 7 h. 1/2. — Traversée en 1 h. 1/4.

Tous les trains, sauf le Club-Train, comportent des deuxième classes.

En outre, les trains de nuit partant de Paris pour Londres à 8 h. 25 du soir et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir prennent les voyageurs munis de billets de troisième classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vià Calais-Douvres : 8 h. 25 — 11 h. 30 du matin — 3 h. 15 (Club-Train) et 8 h. 25 du soir.

Vià Boulogne-Folkestone : 10 h. 40 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vià Douvres-Calais : 8 h. 20 — 11 h. du matin — 3 h. (Club-Train) et 8 h. 15 du soir.

Vià Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin.

Les voyageurs munis de billets de première classe sont admis sans supplément, dans la voiture de première classe, ajoutée au Club-Train entre Paris et Calais.

De Calais à Londres, supplément de 12 fr. 50.

JOURNAUX

Le bon Financier, Conseiller de la petite Épargne, paraît tous les samedis, 58, rue Taibout. Paris. Le abonnés ont droit aux conseils et renseignements gratuits, relativement à tous placements, achats, ventes, etc.

Eureka, Tribune des Inventeurs. — Revue illustrée de vulgarisation scientifique et industrielle, paraît tous les 15 jours. Abonnement : 5 francs par an, 16, rue de Verneuil.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

M^{lle} BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, consulte à l'Institut Magnétique, 23, r. St-Merri, le jeudi et le dim. de 10 h. à midi ; les autres jours, de 1 à 4 h. et par corresp.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche
ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement de Magnétisme appliqué à l'art de guérir
(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des *Leçons cliniques* quotidiennes, des *Conférences expérimentales* et des *Cours pratiques spéciaux*.

Les *Leçons cliniques* ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

LIBRAIRIE

La *Librairie du Magnétisme* édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la *Librairie du Magnétisme*, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le *Journal du Magnétisme*, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour dimanches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 400 exempl., 12 fr.; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr.; 12 ex., 2 fr.; 1 ex., 20 centimes.

ALMANACH SPIRITE pour 1889, 1890, 1891, 1892.
DEBOISSOUZE. — *Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage*, 6^e édition.

H. DURVILLE. — *Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.*

— *Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies avec 3 figures.*

— *Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.*

— *Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins.*

— *Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.*

— *Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.*

— *Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.*

G. FABUS DE CHAMPVILLE. — *La Science psychique, d'après l'œuvre de SIMONIN, avec 4 fig.*

— *La liberté de guérir. La liberté de guérir. Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du magnétisme.*

LUCIE GRANGÉ. — *Manuel du spiritisme.*

LETOUART. — *La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.*

PAPUS. — *L'Occultisme.*

— *Le Spiritisme.*

G. PELIN. — *La médecine qui tue! Le magnétisme guérit. Le révé et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.*

P.-C. REVEL. — *Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.*

Pour la recevoir franco. Ajouter 25 cent., prix de l'affranchissement.

Docteur RIPAUT. — *L'Univers marranthrope.*

— *Tableau synoptique de la nature.*

— *Tableau des fonctions de la nature.*

ROUXEL. — *La Liberté de la médecine. — I. La pratique médicale chez les anciens.*

DEMANDES & OFFRES

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des cervicains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bouffonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires.

— Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame 5 fr.

Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de plastrons.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les plastrons dont les lames sont main enues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés ou les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les *Leçons cliniques* de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les *Conseils pratiques* du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces *Conseils* permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les *Procédés magnétiques* de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les *Conseils pratiques* qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et étourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, tic douloureux; — XX. Sciatique.

Chaque *Conseil pratique*, inséré dans un numéro du *Journal du Magnétisme*, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de *Conseils pratiques*. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un *Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié* 10 fr.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

1915. — Typ. A.-M. Beaudelot, 16, rue de Verneuil, Paris.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE
et de la Société magnétique de France, paraissant le 16 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE,

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Sièg. M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. MAITREJEAN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur BÉNARD. — 11^e — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22^e M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSBY, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, *à Nîmes*. — LE Docteur MIRCOVITCH, *à Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux, elles sont expédiées partout, moyennant 1 fr. 30 port et embal.

Tirage mensuel. Exemptaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège MM. Conard.	21 ^{er} siège MM. Froment.
2 ^e — Berthet.	22 ^e — Grinevald.
3 ^e — Bouvery.	23 ^e — Guyonnet du Pérat.
4 ^e — Burg.	24 ^e — Jacquillat.
5 ^e — F.-J. Cazalis.	25 ^e — Le docteur énard.
6 ^e — Chauvières.	26 ^e — Lessart, ancien magistrat.
7 ^e — Christin.	27 ^e — Létrange.
8 ^e — Collas.	28 ^e — J. Lévy.
9 ^e — Danlaud.	29 ^e — Amédée-H. Simonin.
10 ^e — Suzaine.	30 ^e — Aubertin.
11 ^e —	31 ^e — Revelhac.
12 ^e — Courlet.	32 ^e — Noguès, ingénieur civil des mines
13 ^e — Milo de Méyer.	33 ^e — Landrin.
14 ^e — Desvignes.	34 ^e — Pennel.
15 ^e — Michelet, homme de lettres.	35 ^e —
16 ^e — Dubucquoy.	36 ^e — G. Demarest.
17 ^e — L. Duchemin, homme de lettres.	37 ^e —
18 ^e — H. Durville.	38 ^e —
19 ^e — Forestier, avocat.	39 ^e — Maîtrejean.
20 ^e — Hénot.	40 ^e — Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lagüe, à St-Etienne-de-Baigorry (Basses-Pyrénées).
D. Bats, à Saint-Jagun (Landes).	Lalanne, à Lespéron (Landes).
A. Bernard, à Saint-Quentin.	J. Martin, à Troyes.
G. Bertelot, à Orléans.	H. de Martin, à Narbonne.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Martres, négociant à Moutauban.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	Métals, huissier à Loudun.
Bornard-Colliard, à Chanay (Ain).	le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne).
Chomier, à Saint-Etienne.	J. Morgon, à Thoissey (Ain).
J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.	Nicolopulo, à Marseille.
le docteur Cornilleau, au Mans.	H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).
— David, à Sigean (Aude).	Mme Olivier, à Bourg (Gironde).
Jacquet de May, pharmacien à Rennes.	MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes)
Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).	Revel, à Lyon.
le docteur Dupouy, à Larroque (Gers).	le docteur Ripeault, à Dijon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	E. Rouquette, Bianzac (Gard)
Gérard, artiste photographe, à Rennes.	Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	A. Suire, publiciste à Parthenay.
Itier, à Agen.	Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
J. Jung, à Bordeaux.	Ad. Villeblen à Caen.
Lageais, instituteur à Limoges.	

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	Kopéra, à Schwientochlowitz.
le docteur Bernier, à Jacmel, Haïti.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	le docteur Letoquart, à New-York.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkser, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
Dac, à Libreville.	Thomas, à Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'institut médical électro-magnétique • de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.
- L'Union spirite • de Reims, représentée par M. Monclin, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1892

MM.	Président d'honneur.
le docteur Flasschoen.	Vice-président d'honneur.
G. Fabius de Champville.	Président.
le docteur Mora.	Vice-Président.
— Bénard.	—
H. Durville.	Secrétaire général.
Burg.	Secrétaire.
Maîtrejean.	—
Demarest.	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de Nauckhoff, Deniau, Bénard ; les magnétiseurs H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Danlaud, Mme Durville, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social ; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnéscope 300 fr.

À l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine

Prix (En souscription

Aux meilleurs mémoires traitant de la question suivante : Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme.

Sommaire du Numéro 8

Ligue du libre exercice de la médecine, *Souscriptions, Avis.* — 22^e Conseil pratique, *Contre le Lumbago*, par H. DURVILLE. — La liberté de la médecine, par ROUXEL. — Nécrologie: Ch. Lafontaine, Ragazzi, Lecorg. — Revue des livres, par G. DEMAREST. — Les procédés de M. Itier. — Théorie et pratique du spiritisme, par ROUXEL. — Catalogue de la librairie du Magnétisme. — Faits et communications. — Revue de la presse.

LIGUE NATIONALE

pour le libre exercice de la médecine

Souscriptions reçues.

Montant des listes précédentes... 2,020 fr. 10.

M. DESOCHY, 10 fr. ; M. C. FÉREY, 10 fr. ; M. TISON, 10 fr. ; M. BLOCHE, 10 fr. ; M. BOURGEOIS, 10 fr. ; Mme LEFORT, 10 fr. ; M. CAVILLON, 5 fr. ; M. CRÉTIEN, 5 fr. ; M. CHOMIER, 4 fr. ; M. LAGUE, 4 fr. ; M. MITAULT, 2 fr. ; M. HAROUT, 2 fr. ; M. HERMEL, 2 fr.

Total au 15 août 2,104 fr. 10

AVIS

Dans le prochain numéro du journal, nous publierons le programme des travaux du *Premier Congrès national du libre exercice de la médecine*, en fixant la date de sa réunion.

Nos lecteurs qui désirent y prendre part, sont priés de vouloir bien adresser leur adhésion à M. Durville, délégué du comité d'organisation. Le prix de l'adhésion donnant droit au *Compte-rendu des travaux du Congrès*, est de 10 fr. au minimum.



22^e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, (6^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre le Lumbago

Le "lumbago" est caractérisé par une douleur vive dans la région lombaire qui se manifeste à la moindre contraction des muscles des lombes, forçant le malade à se tenir courbé en avant. C'est le "mal aux reins" le "tour de reins" des paysans.

Il survient quelquefois sans cause appréciable; mais il est ordinairement dû à l'impression du froid sur la région des lombes, à un effort pour soulever un fardeau, à la flexion du corps en avant pendant un temps trop prolongé. Certains auteurs le considèrent comme une névralgie; d'autres comme un rhumatisme.

La médecine classique y oppose les fumigations, les bains de vapeur, les ventouses, les sinapismes, le chloroforme, les frictions avec des liniments calmants, le massage, l'électricité.

Le lumbago, quoique très douloureux, ne constitue pas une maladie grave; il peut se prolonger très longtemps sans mettre la vie en danger, mais disparaît presque toujours de lui-même au bout d'un temps qui peut varier de quelques jours à plusieurs mois. Il

passé rarement à l'état chronique. Le magnétisme méthodiquement employé le soulage immédiatement et le guérit ordinairement en quelques jours. Il suffit de calmer l'ensemble de l'organisme et plus particulièrement la région douloureuse.

MAGNÉTISME HUMAIN — Si le malade n'est pas au lit, le faire asseoir sur un tabouret ou sur une chaise, de telle façon que l'on puisse appliquer, pendant quelques instants, le genou droit ou mieux encore le pied droit sur la colonne vertébrale au niveau des lombes (région des reins). Appliquer ensuite simultanément l'un et l'autre pied sur les côtés douloureux, en ayant soin de placer le pied droit à plat sur le côté gauche; et réciproquement; le gauche sur le droit. Insufflations chaudes, frictions rotatoires très légères sur le siège du mal et frictions traînantes avec la main droite sur la colonne vertébrale, de haut en bas. S'asseoir ensuite devant le malade et appliquer les mains sur les côtés douloureux, puis sur les cuisses et les genoux. Frictions traînantes avec les deux mains qui, partant de la colonne vertébrale sur la région douloureuse, se dirigent sur les cuisses et les jambes. Passes longitudinales et passes à grands courants pour terminer la séance qui peut durer de 20 à 40 minutes.

Si le malade est au lit, au lieu de faire les applications avec les pieds, les faire avec les mains et continuer d'une façon analogue à celle que je viens d'indiquer.

AUTOMAGNÉTISME. — En se magnétisant soi-même, on obtient un résultat moins rapide, mais un soulagement très appréciable ne tarde pas à se faire sentir. On ne peut agir sur soi, que par l'application des mains, puis par des frictions traînantes très légères sur le siège du mal, en descendant sur la face postérieure des cuisses. Séances de 10 à 15 minutes répétées 2 à 3 fois par jour.

AIMANT. — Sous l'action de l'aimant la douleur diminue progressivement et disparaît quelquefois complètement au bout de quelques heures. Pour cela, porter en permanence sur la région des reins, un plastron magnétique à 4 lames, pour calmer.

EXEMPLES DE CURES

I. — Dans le "Journal du Magnétisme" publié à Genève par B. Ragazzi (p. 59), A. Ragazzi rend compte d'une guérison obtenue en six séances.

II. — « Une dame de Cambrai magnétisée par M. Viart pour des douleurs de reins fort anciennes, ne dormait plus, ne mangeait plus, étant presque toujours couchée et par moments ses souffrances étaient tellement aiguës que deux ou trois personnes avaient grand-peine à la maintenir dans son lit. Les moyens de la médecine étaient impuissants, non seu-

lement à guérir, mais même à atténuer les douleurs.

« Après quelques instants de magnétisation, elle se sent presque guérie; elle marche, et sa joie est difficile à dépeindre. Le lendemain la douleur reparait moins intense et après cinq magnétisations, ce n'est plus qu'une gêne légère. L'appétit le sommeil avaient reparu et la malade se croyant complètement guérie, cessa le traitement, contrairement à l'opinion du magnétiseur. Au bout d'une quinzaine, les douleurs étaient revenues avec leur intensité première; nouvelles magnétisations et guérison complète au bout de trois semaines ». (« Journal du Magnétisme », t. I, p. 555).

III. — M. Morin rend compte de la guérison suivante dans le tome XI du « Journal du Magnétisme », p. 632, « Torchet, ouvrier boulanger, âgé de 17 ans, demeurant à Nogent le Rotrou, souffrait depuis deux ans d'un mal de reins très violent; la douleur était presque continuelle et causait souvent des insomnies. Le travail du pétrin était devenu un supplice; le mouvement du corps en avant était extrêmement pénible: quant au mouvement en arrière, il était presque impossible. La première fois que je la magnétisai, il éprouva à la partie malade de la chaleur, des picotements, puis des élancements que je calmai, et qui annonçaient l'énergie de l'action produite. En quatre séances, le mal a entièrement disparu: tous les mouvements s'exécutent avec une facilité normale ».

IV. — M. Bégué rend compte de la guérison suivante dans le tome XVII du même Journal, p. 86:

« Depuis 8 mois, Delaux a essayé d'un grand nombre de remèdes pour trouver un peu de soulagement, tout a été inutile.

« Il se fit conduire chez moi dans le courant du mois de janvier 1856. — Il est pelotonné par suite d'une contraction violente des membres qui tendent à se porter vers le centre du corps; la tête est fortement inclinée, le menton touche presque le creux de l'estomac; la figure est déformée par une contraction incessante des muscles de cette partie; douleur lancinante aux lombes, au côté droit surtout, s'irradiant sur toute la surface dorsale et au cou par excès du mouvement spasmodique. Les spasmes se communiquent aux branches nerveuses des viscères pectoraux, car à certains moments la respiration et la circulation sont sensiblement modifiées.

« Les quatre premières magnétisations donnèrent un calme général et firent cesser les contractions. Le malade se redresse en quelques jours et marche, quoique péniblement encore, sans le secours d'aucun aide. Néanmoins il se sert d'une béquille par précaution, dit-il, car il ne pouvait croire à un soulagement si rapide.

« Vers la quinzième magnétisation, l'amélioration est manifeste: les muscles du cou sont encore un peu douloureux, la tête est aussi un peu tirillée; mais tous les symptômes ont perdu de leur importance. Le malade marche rapidement vers la guérison.

« Sur ces entrefaites, une indisposition subite vient me surprendre et me met dans l'impossibilité de continuer à lui donner mes soins. Pour soutenir le mieux obtenu, je l'adressai à un de mes collègues en magnétisme. M. Bastié, qui s'empressa de le recevoir et de le magnétiser avec une sollicitude toute particulière. Les soins assidus qu'il lui prodigua hâtèrent le retour vers la santé, et trois semaines plus tard le rétablissement était complet. »

V. — « Mme Cécile Bouja, 38 ans, était affectée depuis un mois d'un lumbago très douloureux, qui avait résisté à une foule de moyens médicaux. Cette malade vient d'être entièrement débarrassée de cette douloureuse affection par M. Regazzoni qui ne l'a magnétisée que quatre fois ». (« Union magnétique », t. II, p. 131).

VI. — M. Dubois-Voilquin rend compte dans le même journal, t. IX, p. 499, de la guérison suivante:

« M. Goutard, 61 ans, entrepreneur de peinture est atteint d'un lumbago. Il était au lit depuis trois semaines; divers médicaments... qu'on lui avait conseillés, étaient restés sans effet, il ne pouvait pas se retourner dans son lit. Conflant dans le magnétisme, il m'envoya chercher; je vins aussitôt, et voici comment j'opérai: (Description des procédés mis en usage)... Le lendemain, je recommençai exactement la même chose. Après cette deuxième séance, le malade se trouvait très bien, pouvait se retourner dans son lit sans ressentir aucune douleur...

« J'y retournai le troisième jour et le trouvai dans son lit.. Il s'était levé le matin pour faire sa barbe, et se trouvant dans son état normal, il était allé voir ses ouvriers et venait de se coucher pour me recevoir. Je lui fis une troisième séance et tout fut fini; il ne ressentit plus rien ».

LA

LIBERTÉ DE LA MÉDECINE

La Pratique médicale chez les anciens

par ROUXEL.

(Extrait d'une brochure, qui vient de paraître.)

Nous ne voulons pourtant pas clore cette première partie de notre étude sans dire un

mot de la pharmacologie du bon vieux temps et de ses évolutions.

L'abandon des remèdes simples et surtout des traitements hygiéniques qui prévalaient dans l'antiquité fut encore un résultat du privilège de la Faculté.

On y substitua les remèdes savants: les hierra, les aurea alexandrina, les catholicon, les diacarthami, les pentapharmacum, les diamargaritum frigidum simplex et « autres singeries, dit Montaigne, qui avaient plus le visage d'un enchantement magicien que de science solide. »

Je compte 70 ingrédients, qui entrent dans l'aurea alexandrina, et j'en ai peut-être oublié.

Ce fut le triomphe de la polypharmacie au grand profit des apothicaires, sinon des malades.

« Les ordonnances étaient fort souvent de 3 à 4 pages: on ordonnait journellement l'alum gracum, le sang d'aspic, la fiente d'épervier, de pigeon, etc., la pierre d'aigle, la graisse d'anguille, la dépouille du serpent, la rosée de mai, la cervelle d'âne, la cigale, la cendre de hérisson, la graisse humaine, etc., etc. » (« Essai de Déontologie pharmaceutique », par Chauvel aîné, p. 34).

Et l'organisme humain choisissait dans le tas ce qui convenait à son affection.

La cigogne avait l'honneur de fournir sa chair contre la peste, sa fiente prise en breuvage contre l'épilepsie, sa graisse contre la goutte, la tunique intérieure de son estomac, desséchée et réduite en poudre était le plus mirifique antidote.

La cendre de la cigale, celle du ver luisant rompent la pierre. La fiente du coucou, prise en breuvage guérit la morsure d'un chien enragé aussi infailliblement que les vaccinations pastoriennes d'aujourd'hui.

Le priane de cerf, soit en décortum, soit en poudre, provoque les urines et excite à la luxure. — Si vous ne voulez pas croire, essayez. — L'os du cœur de cerf, pris à la dose d'un scrupule à une drachme, est merveilleux pour conserver l'enfant au ventre de sa mère.

Les testicules des chevaux qu'on a châtrés, desséchés et pulvérisés sont excellents pour faire sortir l'arrière-faix; l'écume de leur bouche, bue pendant trois jours consécutifs, guérit la toux; leurs premières dents, pendues au cou des enfants, facilitent la dentition.

L'améthiste est infaillible contre l'ivrognerie. — Avis aux Sociétés de tempérance et anti-alcooliques. — Le crapaud, percé d'outre en outre et desséché dans un lieu sec, tenu dans la main, ou sous l'aisselle, ou pendu au col, était un spécifique contre les hémorragies.

Les fièvres intermittentes guérissaient — ou ne guérissaient pas — en appliquant sur le poulx du métacarpe une certaine araignée qui était recommandée particulièrement pour la

fièvre quarte. On pouvait également la prendre enfermée dans une coque de noix, au cou du malade ou à quelque autre partie du corps.

Les punaises rendaient encore plus de service en thérapeutique au 17^e siècle, lorsque le régime eut produit son plein effet.

« Les modernes, dit Demeuve, se servent des punaises pour se faire uriner, les mettent toutes vives dans les conduits de l'urine, et Dioscoride dit que braquées et seringuées par la verge, elles font la même chose. Schœder, médecin allemand, assure avoir vu donner trois punaises broyées pour faire sortir l'enfant mort du ventre de la mère et l'arrière-faix, et cela avec un heureux succès. Le même Dioscoride dit que sept punaises, prises et avalées dans des gousses de fèves, avant que l'accès vienne, donnent un grand soulagement à ceux qui ont la fièvre quarte, et que les femmes travaillées de suffocation de matrice, en flairant seulement les punaises, y trouvent un grand secours. »

Les excréments de la plupart des animaux étaient surtout en grand honneur, ainsi que leur fiel: le fiel du scorpion de mer, du rat de mer, de la tortue de mer, de la hyenne, de la perdrix, de l'aigle, de la géline blanche, de la chèvre sauvage, du taureau, de l'ours, du bouc, du porc.

Vous allez peut-être croire que ces précieuses recettes sont tirées de quelque ouvrage sans autorité écrit par un rebouteur quelconque ?

Détrompez-vous, elles sont extraites, sans choisir, (il y en a de plus singulières encore), du « Dictionnaire pharmaceutique ou appareil de médecine », tiré et recueilli des meilleurs auteurs, par M. de Meuve, docteur en médecine, conseiller et médecin ordinaire du roi (3^e édit. tome I. Lyon, 1695).

L'auteur dit dans sa préface: « C'est donc pour l'intérêt public et pour la gloire de ma profession que j'ai perfectionné cet ouvrage: les malades y trouveront la sûreté de leur vie. »

Mieux que cela. L'ouvrage est précédé de l'approbation des docteurs récents en médecine de la Faculté de Paris, qui « n'ayant rien trouvé de contraire à la bonne méthode et qui l'ont jugé très utile au public. » Il va sans dire qu'un livre si supérieur est imprimé avec privilège du roi.

Aujourd'hui on a renoncé à la plupart de ces remèdes; mais ce n'est pas sur l'initiative des médecins; ce n'est qu'entraînés par le courant de l'opinion publique, par la mode et par l'intérêt, qu'ils ont modifié leurs formules.

Au surplus, on n'a peut-être pas eu raison d'y renoncer, et il n'est pas sûr qu'on ait gagné au change.

Il est d'abord certain que, s'ils ne font pas de bien, la plupart des remèdes de l'ancienne pharmacopée ne peuvent guère faire de mal.

On ne pourrait pas en dire autant de beaucoup de médicaments modernes.

Ils sont chimiquement purs, dit-on — Qu'est-ce que cela prouve ? Ils n'en sont peut-être que pires. Qui sait si ce n'est pas là leur défaut principal ? L'organisme humain est un laboratoire d'une toute autre nature que ceux de la Science.

Il est même possible que certains de ces médicaments anciens, non seulement ne font pas de mal, mais font du bien. Pourquoi plusieurs d'entre eux n'auraient-ils pas des propriétés médicamenteuses ?

En vertu de quels principes chimiques, les excréments d'animaux, par exemple, ne seraient pas aussi salutaires que l'eau sédative ?

Les docteurs modernes n'ont donc aucune raison valable pour traquer et faire condamner les somnambules, qui prescrivent aujourd'hui ce qu'eux-mêmes prescrivaient hier. C'est peut-être l'esprit d'un de leurs anciens collègues qui inspire ces somnambules. En tout cas, on a vu des guérisons et l'on n'a pas vu d'accidents graves provenir de ces remèdes de bonnes femmes. On ne pourrait pas en dire autant des médicaments chimiquement purs.

Dès le siècle dernier, un médecin aussi habile qu'expérimenté, Frédéric Hoffmann, n'hésitait pas à dire :

« J'affirme avec serment que, dans ma jeunesse, je courais avec ardeur après les remèdes chimiques; mais avec l'âge j'ai été convaincu que fort peu de remèdes, bien choisis, tirés même des substances les plus viles en apparence, soulagent plus promptement et plus efficacement les malades que toutes les préparations chimiques les plus rares et les plus recherchées. »

Et il tirait de son expérience cette conclusion : « Voulez-vous conserver votre santé, fuyez les médecins et les remèdes. »

Les médecins d'aujourd'hui sont-ils plus sûrs qu'Hoffmann de l'efficacité des remèdes chimiques ? ? ?

NÉCROLOGIE

M. Charles-Léonard-François LAFONTAINE, l'un des plus célèbres magnétiseurs du siècle, s'est éteint à Genève, le 13 courant, dans sa 90^e année.

Ch. Lafontaine naquit en 1803, à Vendôme, où son père remplissait les fonctions de contrôleur des contributions directes. Il reçut une bonne éducation primaire; et, sur les instances de sa famille, il consentit à entrer dans l'administration de son père, mais n'obtenant pas assez vite le titre d'employé auxiliaire qui l'aurait classé, il quitta Vendôme et vint à Paris. Employé chez un banquier, puis chez un com-

merçant, il travaillait peu et s'amusait beaucoup.

En 1830, il se rendit à Bruxelles, dans le but de négocier une affaire pour le compte d'une maison de banque et fit la connaissance de M. Jobard, un savant magnétiseur, qui l'initia au magnétisme. Frappé du résultat des premières expériences, il lut les ouvrages de Déleuze, se fit magnétiser pour se rendre compte, par lui-même, des effets de la magnétisation et devint bientôt un admirateur du magnétisme. Passant de la théorie à la pratique, il fit des expériences, sur des sujets d'abord, puis sur des malades et les résultats qu'il obtint l'enthousiasmèrent.

Sa mission terminée, il revint à Paris où il se livra avec ardeur à la pratique du magnétisme. Il traita des malades chez le docteur Récurt, qui devint membre du gouvernement provisoire en 1848, obtint des guérisons qui lui firent prendre la résolution de parcourir la France pour propager la vérité qui venait de lui être révélée. Sa première séance publique eut lieu à Orléans, en 1840, où résidait alors sa famille. Il obtint un succès inattendu qui souleva contre lui une opposition malveillante de la plupart des siens. Loin de se décourager, cette opposition décida de sa vocation. Se proposant de briser tous les obstacles qu'il rencontrerait, il se jeta tête baissée dans l'arène magnétique. Il partit pour Boulogne-sur-Mer, où un magnétiseur de la ville lui préparait la voie; revint à Tours où il connut le docteur Bretonneau, et visita successivement Le Mans, Saumur, Nantes, Rennes, Caen, etc., etc., faisant partout des séances publiques et traitant les malades.

En 1841, il partit pour l'Angleterre où il connut le docteur Elliotson qui fonda plus tard l'infirmerie mesmérrique de Londres et Braid, l'inventeur de l'hypnotisme. Il revint en France au bout de deux ans, parcourut encore la province, répandant partout sur son passage les bienfaits du magnétisme; et en 1848, il partit pour l'Italie où il fut reçu à une audience particulière de Pie IX. Rentré en France en 1850, il se rendit l'année suivante à Genève, où il devait se fixer définitivement.

A Genève, aidé par les frères Ragazzi, il fit école et acheva d'établir sa réputation de guérisseur.

D'une constitution robuste, grand, bien bâti, fort au physique comme au moral, un caractère ferme, une prompt initiative avec un jugement sain; la parole facile, parfois éloquent et toujours persuasive, ne noyant pas les parties essentielles de son discours dans une série de détails inutiles, Lafontaine possédait toutes les qualités nécessaires pour s'imposer à l'attention de tous. Il fut un praticien de premier ordre et un vulgarisateur émérite. Si le baron du Potet fut le premier

magnétiseur du siècle, on peut affirmer hardiment que Lafontaine fut le second.

Lafontaine n'a pas beaucoup écrit, mais ses ouvrages (surtout l' " Art de magnétiser ") resteront classés parmi les principaux monuments de la science magnétique. Son style est simple, concis, sans aucune prétention scientifique; il dit, il conte et ne pose pas. L' " Art de magnétiser " fait connaître la valeur du praticien; ses " Mémoires " font apprécier l'homme privé. Dans ses deux ouvrages, l'auteur se montre tout entier. C'est l'apôtre convaincu qui sait faire partager sa conviction au lecteur. En le lisant, on ne se demande pas s'il croit on le sait; on ne se demande pas s'il est véridique, on le sent. On est tout à ce qu'il raconte, on assiste à ses séances publiques, on voit ses traitements et l'on partage la joie de ceux qu'il a guéris.

Ses principaux ouvrages sont:

L'ART DE MAGNÉTISER, ou le Magnétisme animal, considéré sous le point de vue théorique, pratique et thérapeutique, in-8°, Paris, 1847; 2^e édit., 1852; 3^e édit., 1860; 4^e édit., 1889.

ECLAIRCISSEMENTS SUR LE MAGNÉTISME. Cures magnétiques à Genève, in-18, Paris et Genève, 1855.

MÉMOIRES D'UN MAGNÉTISEUR. 2 vol. in-18, Paris, 1866; 2^e édit., 1867.

LE MAGNÉTISEUR, journal du magnétisme animal, 12 vol. in-8° de 1859 à 1872.

M. Arthur Ragazzi, un des derniers descendants de la famille Ragazzi qui, avec Lafontaine, ont implanté le magnétisme à Genève, vient de mourir à Lugano. Ardent propagateur du magnétisme autant que praticien émérite, il s'installa à La Haye, et de là vint prendre part aux travaux du Congrès magnétique international de 1889. Mais, dévoré par la phthisie pulmonaire qui devait fatalement le conduire au tombeau, il dû bientôt abandonner la pratique magnétique.

La Société magnétique de France perd en M. A. Ragazzi, un de ses plus dignes correspondants étrangers.

M. Louis Lecocq, horloger de la marine, fondateur de la Société des Etudiants Swédenborgiens (1847), magnétiste distingué, qui prit une large place à côté du baron du Potet, et de Cahagnet pour la propagation du magnétisme, est mort à Argenteuil, le 3 août, dans sa 68^e année.

REVUE DES LIVRES (4)

Trente mille ans. — La Civilisation Brahmanique, comparée à la Civilisation Moderne. In-12 de 132 pages, par de CAMPET DE SAUJON. Chez V. Billard, à Royan.

Depuis qu'on a pu lire le sanscrit et depuis que les Anglais ont fondé dans l'Inde un gouvernement régulier, on a retrouvé et traduit une immense accumulation d'écrits. Les plus importants sont les

(4) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont deux exemplaires sont déposés aux bureaux du Journal; les autres sont seulement annoncés.

A titre de commission, la Librairie du Magnétisme envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

Védas ou livres sacrés, contenant la partie exotérique de la religion hindoue.

La partie ésotérique en est cachée au vulgaire et est établie dans le livre mystérieux de l'Acrouchada, qui contient tous les règlements relatifs à l'initiation des brahmes, à l'enseignement des sciences, de la philosophie et du spiritualisme brahmaniques.

Ce sont les deux dernières branches de l'enseignement de ce livre que l'auteur de Trente mille ans a exposées en son livre, les comparant ainsi à la philosophie et au spiritualisme modernes.

Pour entrer dans ces considérations, il faudrait reproduire en entier un volume qui est à bien lire, car il nous apporte plus d'une curieuse révélation.

La méthode dans l'étude et dans le travail intellectuel. — L'art d'étudier et de lire avec profit. La méthode dans l'étude, par M. Guyot-Daubès. In-18 de 252 pages. Chez l'Auteur.

A toutes les époques de la vie, la lecture, l'étude dans les livres, le travail personnel en un mot, tiennent une place des plus importantes. Il est donc éminemment utile de savoir lire et étudier avec profit. C'est à l'indication de cette bonne méthode de travail qu'est consacré l'ouvrage de M. Guyot-Daubès.

Les adultes, aussi bien que les jeunes gens, trouveront dans ce livre d'utiles conseils, et apprendront en somme, comment chacun peut, dans ses travaux, économiser son temps et ses efforts.

Socialisme catholique, son insuffisance, son complément nécessaire. Analyse et discussion de l'Encyclique, Novarum rerum du 15 mai 1891, relative à la condition des ouvriers dans les pays chrétiens, par P.-F. COURTÉPIER. In-16 de 67 pages, au bureau de la Religion universelle, Nantes.

The Gospel of Sanitary Living, and address by JAMES H. JACKSON, M. D. of the Jackson sanatorium. Brochure de 32 pages.

G. DÉMAREST.

LES PROCÉDÉS DE M. ITIER

Sur la demande de M. Durville, M. Itier, à Agen, l'un des plus actifs correspondants de la Société Magnétique de France, nous adresse quelques mots sur la façon dont il reconnaît l'affection des malades qui viennent réclamer ses soins. Nous reproduisons sa lettre sans la commenter:

Monsieur Durville,

Pour satisfaire à vos désirs, je m'empresse de vous soumettre ma manière d'opérer vis-à-vis des malades que j'ai en traitement.

A mon point de vue il n'y a rien de sur-naturel dans ma manière de faire. C'est après dix ans d'études pratiques que je suis arrivé à ce qui, paraissant surprenant, ne l'est pas: ce n'est qu'une exaltation de sensibilité.

Voici comment j'opère,

— En présence d'un malade quelconque (sans distinction de sexe) je prends un de ses mouchoirs, je le mets entre mes mains et le serre fortement, en me retirant à une distance du malade variant de deux à quatre mètres. Je fixe un objet quelconque pour me recueillir.

lir et concentrer toute ma volonté à percevoir le mal. Au bout d'une minute environ, l'objet fixé par moi commence à me paraître vague et déformé; c'est alors que je ressens moi-même le mal du malade.

OBSERVATION IMPORTANTE

Si je suis près du malade et en face de lui je ressens le mal, mais d'une façon opposée; c'est-à-dire que si son mal est au côté gauche, je le ressens au côté droit et vice-versa. Je ne m'illusionne point sur ce rapport, car je sais par expérience que si je suis trop rapproché du sujet, je rentre dans son champ d'action et nos polarités se confondent ensemble, le mal se transmet sur le pôle de nom contraire.

Me demandez-vous à quoi servent mes expériences pour connaître le siège du mal ?

A ceci je répondrai que connaissant les parties atteintes et ayant comme ressource l'art magnétique et une bonne expérience pratique, il devient facile d'équilibrer les parties qui ne le sont pas, soit par des aimants ou par le magnétisme humain.

Je vois régulièrement une trentaine de malades par semaine; presque tous sont soulagés et plusieurs guéris radicalement.

Dans cette situation il est facile à comprendre que mon travail excite de vives curiosités et de grandes jalousies de la part des médecins. Ils cherchent parfois à m'induire en erreur.

Pour essayer de m'atteindre, voici ce qu'ils ont fait. C'était dans le courant de l'année dernière.

Un homme de bonne apparence et causant très bien se présente chez moi, étant soi-disant atteint d'une maladie de poitrine où tout secours médical avait été impuissant. Je me fis remettre son mouchoir et après les constatations sus-indiquées, je n'ai éprouvé aucune impression douloureuse du mal dont il se disait atteint; d'où j'ai conclu, en lui affirmant hardiment qu'il n'était pas malade. Après une discussion d'un moment, voyant qu'il ne pouvait me persuader, il m'a avoué que mon expérience avait été très juste, qu'il n'arrivait pas à s'expliquer ces choses; mais pour conclure, il était venu chez moi en incrédule et s'en retournait croyant.

Ajoutons que toutes les maladies ne se transmettent pas suffisamment. Les plus rebelles sont les douleurs rhumatismales qui ont leur siège au-dessous de la ceinture.

J'ai remarqué aussi que quand il me vient des envies de bâiller pendant l'opération, le mal est presque toujours incurable. Il m'est impossible de comprendre à quoi cela tient, mais l'observation me l'a suffisamment démontré.

Voilà, Monsieur Durville, les principales données de mon travail. Si mes attestations

vous étaient utiles je puis en fournir un grand nombre.

Agréez, monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

ITIER.

THÉORIE ET PRATIQUE DU SPIRITISME

Consolations à Sophie

L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité communications entre les vivants et les morts, par ROUXEL.

(Extrait d'une brochure de 64 pages, sous presse, à la Librairie du Magnétisme, prix : 20 cent.)

VI. — PREUVES DE FAIT. — SOMNAMBULISME

Que notre âme soit indépendante de notre organisme, c'est ce que prouvent, en dehors des raisons sus-exposées, les phénomènes du somnambulisme.

L'état somnambulique est susceptible de divers degrés; mais le somnambulisme parfait est caractérisé par deux traits bien précis, qui démontrent clairement l'autonomie de l'âme.

Ces deux traits sont: 1° l'isolement du sujet; 2° l'oubli au réveil.

L'expérience prouve que le somnambule parfait est complètement isolé du monde extérieur; il n'est en rapport qu'avec le magnétiseur et, par l'intermédiaire de celui-ci avec les autres personnes.

Les sens se trouvant en état d'exhibition, la sensibilité générale même étant supprimée, il est évident que le rapport n'a pas lieu par le moyen des organes; il a donc lieu directement, d'âme en âme.

Mais dans les somnambulismes subséquents, cette induction se trouve confirmée par les phénomènes d'attraction, de transmission de sensation, de pensée, de volonté, qui se font sans l'intermédiaire d'aucun signe, geste ou acte organique, par la seule volonté du magnétiseur, mentalement exprimée.

Il est clair que, dans tous les phénomènes de cette nature, c'est l'âme du magnétiseur, qui agit directement sur celle du magnétisé, et qui imprime dans celle-ci une détermination au mouvement, une sensation, une pensée, une volition.

Le second trait caractéristique du somnambulisme: l'oubli au réveil, n'est pas moins démonstratif.

Après son retour à l'état naturel, le somnambule n'a aucun souvenir de ce qui s'est passé, de ce qu'il a dit ou fait pendant son somnambulisme.

Mais dans les somnambulismes subséquents, il se rappelle, non seulement de ses somnam-

bulismes antérieurs, mais encore de ses états de veille, aussi bien sinon mieux que dans son état naturel.

Ce singulier phénomène démontre qu'il existe en l'homme un sens interne, qui est l'âme véritable, et dont les sens externes ne sont que des expansions qui plongent, comme des tentacules, dans le monde extérieur pour prendre connaissance de ce qui s'y passe, et qui se replient sur eux-mêmes dans l'état somnambulique.

On peut comparer l'homme à un arbre dont le sens interne résiderait dans le tronc, et dont les racines seraient les sens externes.

Par analogie avec le monde naturel, l'arbre humain s'épanchait dans le monde spirituel en tige, branches, feuilles, fleurs et fruits.

Puisqu'en somnambulisme on se souvient de toute sa vie, tandis qu'en état de veille on ne se rappelle plus ou moins mal, que ses états de veille, à l'exclusion des états somnambuliques, il s'ensuit que le véritable siège de la mémoire réside dans le sens interne.

Si la mémoire subsiste dans le sens interne, en dehors de l'organisme, elle peut donc survivre à la mort, à la dissolution des organes (1).

Tirons maintenant de ces faits expérimentalement démontrés, les conséquences qui en découlent naturellement.

1° De ce que le somnambule communique avec son magnétiseur d'âme en âme, sans l'intermédiaire des organes du corps, il suit que, pendant la vie même l'âme est indépendante de l'organisme et peut, sans lui, remplir ses fonctions intellectives.

2° Si l'âme est indépendante de l'organisme, elle peut et doit donc lui survivre.

3° Si deux âmes incarnées, celle du somnambule et celle du magnétiseur, peuvent communiquer ensemble sans intermédiaire des organes, rien ne s'oppose à ce qu'une âme désincarnée communique avec une âme incarnée.

Car il faut bien le retenir, l'âme ne change pas de nature en changeant d'état. Pendant la vie, elle est soumise à une certaine manière d'être; après la mort, elle est soumise à une autre condition d'existence, mais c'est toujours la même âme.

La communication des âmes des morts avec les vivants est donc possible. Est-elle réelle? C'est encore là une question de fait, qui doit être résolue en dernier ressort par l'observation et l'expérience. Nous y arrivons tout à l'heure.

4° Puisque l'âme se rappelle, en somnambulisme, alors que les organes sont inhibés, et ses états de veille, et ses somnambulismes

antérieurs, il s'ensuit qu'elle agit, qu'elle fonctionne, qu'elle pense indépendamment des organes.

Elle pourra donc tout aussi bien continuer lorsqu'elle sera complètement séparée de son corps.

5° Puisque l'âme conserve son activité après sa séparation du corps, elle pourra donc, dans une certaine mesure, dans certains cas, dans certaines conditions, déterminés ou non, agir sur les corps, comme elle agissait sur son propre corps pendant qu'elle y était unie.

Comme l'a observé Van Helmont, l'action de l'âme hors de nous n'est pas plus merveilleuse, mais autant, que son action sur notre propre corps. L'une et l'autre de ces actions est une question de fait.

Si les transmissions de sensations, de pensées, de volontés prouvent l'indépendance de l'âme par rapport à l'organisme, les phénomènes somnambuliques dits de clairvoyance, de lucidité, de prévision, sont encore plus démonstratifs.

Le somnambule voit dans le corps des consultants; il découvre les maladies dont ils sont atteints; il en indique les causes, les phases, passées et même futures et prescrit les remèdes convenables.

Il y a des somnambules et même des gens à l'état de veille qui découvrent les sources d'eau, les mines de houille, de métaux, etc; tous actes qui s'opèrent indépendamment des sens et qui sont conséquemment du ressort direct de l'âme.

La prévision de l'avenir est une preuve encore plus manifeste et plus admirable de la dignité de l'âme et de sa supériorité sur les organes qu'elle anime et dont elle se sert quand elle veut, mais dont elle peut se passer, tandis qu'eux ne peuvent se passer d'elle.

Ce n'est pas encore tout. Le somnambulisme nous conduit plus loin et nous prouve non seulement l'autonomie de l'âme, mais aussi sa survivance après la mort.

VII. — LUCIDES ET VOYANTS

Il existe, en effet, des somnambules qui sont doués de la faculté de voir les morts, de les entendre, de causer avec eux. On rencontre même des personnes qui possèdent cette faculté à l'état de veille.

Ces somnambules ou médiums-voyants décrivent le physique, le moral, le caractère des personnes mortes qu'ils voient, sans les avoir jamais connues en vie, de manière à les faire reconnaître à leurs parents ou amis; ils disent quelquefois jusqu'à leurs noms.

Il arrive même que plusieurs voyants réunis voient les mêmes esprits; ils les décrivent séparément et leurs descriptions se trouvent conformes.

Si cette concordance ne se présentait qu'une fois, on pourrait dire: c'est un hasard; mais

(1) Il y a en l'homme deux mémoires: 1° naturelle, 2° spirituelle. C'est une comptabilité en partie double: Le *journal* (mémoire naturelle) meurt; le *grand livre* (mémoire spirituelle) survit.

elle se rencontre souvent; il ne s'agit que de la chercher avec patience et sincérité.

Pour la science moderne, ces visions sont de pures et simples hallucinations. Reste à savoir ce que c'est qu'une hallucination.

Pour nous, qui n'avons pas de parti pris, ces visions prouvent la réalité objective des esprits ou âmes des morts.

A cette preuve viennent d'ailleurs s'en ajouter beaucoup d'autres; mais elles ne sont pas plus persuasives pour les négateurs intrançais.

Ne cherchons donc pas avec trop d'opiniâtreté à convaincre les incrédules. Soyons tolérants et indulgents pour les autres, autant et même plus que nous désirons qu'ils le soient pour nous.

S'ils n'ont pas vu, pourquoi voulons-nous qu'ils croient ?

S'ils ont vu et ne sont pas convaincus, c'est, ou qu'ils n'ont pas compris, ou qu'ils ne veulent pas comprendre et qu'ils sont de mauvaise foi.

Dans le premier cas, plaignons-les de l'infirmité de leur esprit. Dans le second, plaignons-les encore plus de l'infirmité de leur cœur. Mais ne cherchons, sous aucun prétexte, à leur appliquer le « compelle intrare » de l'Inquisition.

Ils sont assez malheureux d'être privés des consolations que procure la croyance rationnelle à la vie future, pour que nous n'ajoutions pas à leur misère morale les tortures physiques ou autres qui étaient en usage dans d'autres temps.

VIII. — CONDITIONS REQUISES POUR LES EXPÉRIENCES SPIRITES

De tout ce qui précède, il résulte que les âmes des morts existent objectivement et que les communications entre elles et nous sont non seulement possibles, mais réelles.

Vous allez me dire: « Les somnambules assez lucides pour voir les esprits et converser avec eux sont assez rares, et, si je ne puis acquérir la preuve expérimentale de l'immortalité de l'âme que par leur intermédiaire, je risque beaucoup d'être réduite aux preuves de raison et d'autorité.

« L'immortalité de l'âme restera donc, pour moi, un article de foi plutôt que de science; à moins que vous ne m'indiquiez d'autres moyens plus pratiques d'établir ma conviction. »

C'est là précisément, ma chère Sophie, que je voulais en venir; et la clarté avec laquelle vous venez de résumer ce que je vous ai dit me prouve que vous m'avez bien compris et que nous pouvons en toute sécurité continuer notre route dans le domaine spirituel.

Accordez-moi donc encore quelques moments d'attention; nous approchons du but de vos désirs.

Puisque c'est d'âme à âme que la commu-

nication a lieu entre les morts et les vivants, vous comprenez que notre corps, nos sens extérieurs, sont le seul obstacle au rapport direct.

Pour que ce rapport s'établisse, il faut donc:

1° Ou que le vivant s'isole du monde extérieur et qu'il se concentre sur son intérieur;

2° Ou que le mort s'excentrise, s'extériorise, se matérialise en quelque sorte;

3° Ou que chacun de son côté y mette du sien et fasse la moitié des avances.

Le premier cas a lieu en somnambulisme; mais, comme vous venez de le dire, tout le monde n'a pas une puissance de concentration suffisante pour entrer, de soi ou avec l'aide d'un tiers, dans cet état.

Le second cas se présente dans les apparitions spontanées d'esprits et dans les diverses manifestations qu'ils font sans nous et même malgré nous.

Le troisième cas est celui qui réunit les conditions les plus favorables; c'est lui que l'on emploie dans les évocations spirites. Mais c'est aussi le plus dangereux, comme nous le verrons bientôt.

Je vais tâcher de vous donner sur son emploi les conseils nécessaires pour que vous puissiez en faire usage et aussi pour que vous évitiez l'abus.

Il y a trois conditions requises pour qu'une évocation réussisse. Il faut:

1° La permission de Dieu;

2° La volonté de l'évocateur;

3° La volonté ou le consentement de l'évoqué.

Que la permission de Dieu soit une condition « sine qua non », c'est ce qui ressort de ce que les âmes et les anges sont passibles, c'est-à-dire dépendants de Dieu.

Que la volonté des parties soit aussi une condition requise, c'est ce qui est évident de soi.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'on n'obtient pas toujours la communication avec l'esprit que l'on désire, et si on l'obtient quelquefois de ceux qu'on ne demande pas.

Ces échecs, loin d'infirmer la doctrine spirite, la confirment: L'esprit souffle où il veut. Dieu permet quand il le juge à propos. L'âme séparée consent à se communiquer suivant ce que Swedenborg appelle son « amour dominant », c'est-à-dire ses liens de parenté, d'affection, de sympathie, de communion de sentiments ou d'idées avec l'évocateur, etc.

L'aléa qui, par ses raisons, excite dans les communications, est une source de danger pour les personnes qui abusent des évocations, qui prolongent les séances trop longtemps ou qui les réitèrent trop fréquemment; et surtout pour celles qui s'imaginent, scientifiquement, que les esprits doivent être à leurs ordres, à leur discrétion, et que les expériences spirites doivent réussir, mathématiquement, comme les tours de physique ou de chimie amusantes.

Nous reviendrons sur ce danger tout à l'heure, et sur les moyens de le prévenir et d'y remédier. Avant cela, il convient que je vous indique la manière de procéder dans les évocations.

XIII. — SURVIVANCE DE L'AMOUR DOMINANT

N'allez pas, chère Sophie, exagérer ma pensée, et conclure de ce que les âmes ont leurs occupations dans l'autre monde, qu'elles se désintéressent totalement de nous et de nos affaires, et que c'est peine bien perdue que de s'imaginer que ce sont elles qui répondent à nos évocations.

Cette opinion serait démentie 1° par la tradition; 2° par l'analogie et 3° par l'expérience.

« Par la tradition ». En effet un grand nombre d'auteurs anciens ont exprimé, non sans de bonnes raisons, l'opinion contraire à celle que je vous prête. Je pourrais invoquer l'autorité de Virgile et de bien d'autres; mais, puisque je vous ai déjà cité Maxime de Tyr, je vais vous rapporter ce qu'il dit à ce sujet (p. 134 et suiv) :

« Lorsque l'âme part d'ici pour aller là, et que dépouillant son corps elle le laisse à la terre pour y pourrir, aussitôt et par une loi invariable, d'homme elle devient démon, et contemple avec des yeux purs les objets qui lui sont propres, sa vue n'étant plus obscurcie par le brouillard de la chair, ni troublée par la variété des figures, aucun air épais ne l'environnant jamais, mais au contraire ses yeux étant en état de contempler le Beau, et de lui procurer dans cette contemplation la joie la plus parfaite.

« Cette âme réfléchissant sur sa vie passée, trouve que son sort était alors déplorable; et par là même se réjouit, se félicite d'autant plus de son état présent. Elle est touchée aussi de la situation des âmes avec lesquelles elle a eu de l'affinité, et qui sont encore sur la terre; elle voudrait, par un effet de l'amour dont elle est remplie pour les hommes, se trouver avec eux et à portée de les soutenir lorsqu'ils chancellent. D'un autre côté la Divinité charge effectivement ces âmes d'accorder leur assistance aux hommes de toute espèce, dans tout état, de les seconder dans leurs desseins, et dans les arts qu'ils exercent. »

Maxime suppose ici une âme qui s'est bien conduite sur la terre et qui reçoit la récompense qu'elle a méritée. C'est le cas de votre si bonne mère. Jugez d'après cela si elle est à plaindre.

L'opinion de l'indifférence pour nous des âmes séparées est également contraire à l'analogie.

Quand nous sommes en voyage dans des pays lointains, ne pensons-nous pas avec plaisir à notre pays natal? Cet amour du foyer ne va-t-il pas quelquefois jusqu'à la nostalgie et même jusqu'à la mort?

Et réciproquement, lorsque nous sommes de retour, ne nous plaisons-nous pas à penser aux pays que nous avons visités, à raconter ce que nous y avons vu?

Pourquoi en serait-il autrement lorsque nous avons achevé notre pérégrination sur la terre?

Enfin cette opinion est démentie par l'expérience.

Il y a tout lieu de croire que les anciens n'ont pas été aussi affirmatifs que vous venez de le voir sur l'état des âmes après la mort, sans avoir des preuves de fait à l'appui. Ils connaissaient aussi bien et même mieux que nous les pratiques des évocations.

Quoiqu'il en soit des anciens, nous avons, nous, de nombreuses preuves expérimentales de ce fait que les âmes des morts continuent de s'occuper des parents et des amis qu'elles ont affectionnés et laissés sur la terre.

Elles nous donnent de bons conseils et de bonnes inspirations. Il arrive même qu'elles sont plus intéressées à notre bonheur, même matériel que nous-mêmes.

Swedenborg assure que les âmes séparées conservent dans l'autre monde ce qu'il appelle leur « amour dominant », c'est à dire qu'elles aiment à seconder dans leurs travaux les hommes qui exercent la même profession qu'elles ont elles-mêmes exercée de leur vivant.

Un poète peut ainsi être inspiré par un poète; ou médecin par un médecin, etc. Et cela se voit souvent.

L'assertion de Swedenborg ne lui est pas particulière. Bien avant lui, Maxime de Tyr, que je me plais à vous citer et que je vous engage à lire en entier, a dit que les démons c'est-à-dire les esprits « lorsqu'ils ont été particulièrement attachés à quelque objet sur la terre, n'y renoncent pas dans leur nouvel état ».

Croyez donc bien, ma bonne Sophie, que vous n'êtes séparée de votre mère que par des apparences, qu'elle vous aime toujours, qu'elle veille sur vous, qu'elle est là près de vous.

Si vous ne la voyez pas, ne la sentez-vous pas?

CATALOGUE RAISONNÉ

de la Librairie du Magnétisme (1)

Magnétisme (OUVRAGES DE FONDS)

AFFAIRE GOUFFÉ. — *Procès-Eyraud-Bompard*, d'après le compte rendu in extenso de la *Gazette des Tribunaux* 75 cent.

Intéressant pour les théories hypnotiques exposées à la barre du tribunal par M.M. Liegeois, représentant de l'école de Nancy, et les médecins, ayant examiné l'état mental de l'accusée, représentant l'école de la Salpêtrière.

L'ABBÉ ALMIGNANA. — *Du Somnambulisme*, des tables tournantes et des médiums . . 0 fr. 40

Petite brochure qui intéresse plus particulièrement les spirites.

(1) Les brochures de propagande et les ouvrages précédés d'un * sont donnés aux abonnés du Journal à titre de prime de remboursement.

A. D'ANGLEMONT. — *L'hypnotisme, le magnétisme, la médiumnité scientifiquement démontrés*. 1 fr.

Forte brochure tirée d'un volumineux ouvrage : *Les Harmonies universelles*, donnant la quintessence des explications rationnelles que l'auteur fournit sur ces questions.

*BARADUC. — *Observations sur le magnétisme*. 50 cent.

Communication intéressante faite au Congrès magnétique de 1889.

BARÉTY. — *Le Magnétisme animal, étudié sous le nom de force neurique rayonnante, dans ses propriétés physiques, physiologiques et thérapeutiques, avec 82 fig.* 14 fr.

Volumineux ouvrage d'un médecin que le hasard a rendu magnétiseur. Il contient quelques observations nouvelles sur les propriétés physiques de l'agent magnétique. Un grand nombre d'expériences sur l'action physiologique et thérapeutique de cet agent sont rapportées avec force détails. Bon à lire.

BAYONNE. — *De l'Ignum ou Magnétisme animal* 3 fr.

La physiologie et l'action de certaines substances sont traitées autant que le magnétisme. C'est l'œuvre d'un médecin qui s'adresse aux médecins.

BERTRAND. — *Traité du Somnambulisme et des modifications qu'il présente* 7 fr.

Ouvrage ancien mais curieux d'un savant qui mérite être lu.

BRIERRE DE BOISMONT. — *Des Hallucinations, ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme, 3^e édit.* 7 fr.

Le titre indique la nature de l'ouvrage. On y trouve de bonnes observations sur le magnétisme.

A. CAHAGNET. — *Thérapeutique magnétique*. 5 fr.

Cahagnet a beaucoup écrit. Il fut un grand penseur, un véritable apôtre, mais il n'a pas assez pratiqué le magnétisme pour que ses ouvrages soient considérés comme des manuels d'enseignement. Malgré cela tous sont bons et utiles à conserver.

ED. CAVAILHON. — *La fascination magnétique, avec préface de DONATO*. 3 fr. 50

Ouvrage intéressant qui est surtout consacré à la démonstration des expériences de Donato.

J. DE CAZENEUVE. — *Les grands hommes caractérisés par leurs noms* (Lamartine, Flammariou, V. Hugo, Baron du Potet), avec appendice sur le magnétisme 3 fr.

Œuvre d'un magnétiste convaincu qui voit dans les noms une relation intime avec le caractère et l'aptitude des individus. Ouvrage très curieux que tous les partisans du magnétisme et de l'occultisme devraient posséder.

CHARCOT. — *Œuvres complètes, tome IX : Hémorrhagie et ramollissement du cerveau, métallothérapie et hypnotisme, électrothérapie, avec 3½ fig. dans le texte et 13 planches* 15 fr.

La théorie du maître de l'hypnotisme, résumée dans cet ouvrage, montre bien que l'hypnotisme n'est que le magnétisme défiguré.

CHARPIGNON. — *Physiologie, médecine et métaphysique du magnétisme* 6 fr.

— *Étude sur la médecine antmique et vitaliste*. 4 fr.

Ouvrages très importants d'un médecin convaincu par l'évidence des faits. Le premier devrait être dans toutes les mains.

CHEVILLARD. — *Études expérimentales sur certains phénomènes nerveux et solution rationnelle du problème dit spirite, 4^e édit., revue, corrigée et précédée d'un aperçu sur le magnétisme animal* 2 fr.

Cherche à démontrer que le plus grand nombre des phénomènes spirites sont dus au magnétisme.

'DAVID. — *Magnétisme animal, suggestion hypnotique et post-hypnotique* 2 fr. 50

On y trouve plusieurs expériences curieuses.

A. DEBAY. — *Les Mystères du sommeil et du magnétisme, ou physiologie anecdotique du somnambulisme naturel et magnétique, songes prophétiques, extases, visions, hallucinations, 8^e édit.* 3 fr.

Le succès de cet ouvrage, dû à la plume d'un médecin littérateur, indique assez sa valeur. C'est un livre rempli de faits intéressants relatifs à la prévision et à la lucidité somnambulique.

DELBŒUF. — *Le Magnétisme animal, à propos d'une visite à l'école de Nancy*. 2 fr. 50
— *L'Hypnotisme, et la liberté des réunions publiques*. 2 fr.

L'auteur, un apôtre convaincu du magnétisme et de l'hypnotisme qui voudrait la liberté entière des représentations publiques et de la pratique du magnétisme curatif.

DELEUZE. — *Histoire critique du Magnétisme animal, 2^e édit., 2 vol.* 9 fr.

Deleuze est l'Hippocrate du magnétisme. Ses ouvrages devraient être dans toutes les mains.

A. DENIS. — *La voie naturelle et l'utilité de l'hypnotisme*. 1 fr.

Petit volume où le magnétisme est confondu avec l'hypnotisme, mais qui est très bon à consulter.

'H. DURVILLE. — *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme, avec 8 fig.* Cours professé à l'Institut magnétique, 2^e édit., relié. 3 fr.

Ouvrage indispensable à ceux qui veulent étudier la polarité. Méthode très simple, à la portée de tout le monde. Presque épuisé. La 3^e édit., très augmentée, paraîtra prochainement.

FÉRÉ et BINET. — *Le Magnétisme animal, avec fig., relié* 6 fr.

Bon ouvrage exposant surtout la méthode hypnotique de la Salpêtrière.

L. FIGUIER. — *Les Mystères de la science Autrefois, gr in-8^o, avec nombreuses fig.* (Sorcellerie). 20 fr.

— *Les Mystères de la science. Aujourd'hui, grand in-8^o, avec nombreuses fig.* (Magnétisme.) 20 fr.

Volumineux ouvrages dont le dernier est exclusivement consacré à l'histoire du magnétisme.

L'ABBÉ FORTIN. — *Le Magnétisme atmosphérique, ou prévision du temps cinq ou six jours à l'avance par les agitations de l'aiguille du magnétomètre, avec 1 fig.* 3 fr. 50

Ouvrage qui n'intéresse les magnétiseurs que par un chapitre où l'auteur parle du magnétisme humain comme agent physique décelant son action sur le Magnétomètre.

*FOVEAU DE COURMELLES. — *Le Magnétisme devant la loi* 1 fr.

— *L'Hypnotisme, avec 42 fig.* 2 fr. 50

Ouvrages d'un jeune médecin très apprécié. L'Hypnotisme est une très bonne œuvre de vulgarisation où toutes les méthodes sont exposées.

GARCIN. — *Le Magnétisme expliqué par lui-même, nouvelle théorie des phénomènes du magnétisme*. 4 fr.

Ouvrage ancien qui n'a pas été apprécié à sa juste valeur. Bon à consulter.

GENTIL. — *Guide du consultant et des incrédules* 2 fr.

Ouvrage très important pour les personnes qui consultent les somnambules. Toutes les conditions exigées pour obtenir une bonne consultation y sont énumérées.

J. GÉRARD. — *Mémoire sur l'état actuel du Magnétisme*. 1 fr.

L'auteur qui est devenu un médecin distingué est un vétéran du magnétisme. Son mémoire, très bien écrit, mérite d'être lu.

GÉRARD. — *Guide de l'hypnotiseur*, illustré, par A. LE ROY. 3 fr. 50

Très bon ouvrage à recommander aux amateurs de magnétisme théâtral. Le mécanisme de toutes les expériences que l'on a vues dans les sciences publiques est clairement expliqué.

GOYARD. — *Le Magnétisme contemporain et la médecine pratique*. 1 fr. 25

Bonnes pages d'un médecin convaincu de l'utilité du magnétisme.

HUGUET. — *Mémoire sur le Magnétisme curatif* 1 fr.

Petit ouvrage d'un médecin qui cite quelques guérisons extraordinaires obtenues dans sa pratique. Devrait être entre les mains de tous les médecins et de tous les malades.

PIERRE JANET. — *L'Automatisme psychologique*. Essai de psychologie expérimentale sur les formes intérieures de l'activité humaine. 7 fr. 50

Thèse soutenue par un professeur de l'Université pour obtenir le titre de docteur ès-lettres. Comprend un grand nombre d'observations et d'expériences sur le développement automatique des sensations, des émotions, de la mémoire, etc. L'auteur propose des interprétations de la plupart des phénomènes du somnambulisme et explique certains faits qui ont donné lieu aux croyances du spiritisme.

LAFONTAINE. — *L'art de magnétiser*, 5^e édit. 5 fr.

— *Mémoires d'un magnétiseur*, 2 vol. 7 fr.

Lafontaine est un des plus grands magnétiseurs du siècle. Ses ouvrages qui sont bien écrits devraient être dans toutes les mains. *L'art de magnétiser* est l'un des meilleurs traités que l'on puisse conseiller à l'étudiant magnétiseur.

LIÉBAULT (A.-A.). — *Le sommeil provoqué et ses états analogues* 4 fr.

— *Ebauche de psychologie*. 5 fr.

— *Thérapeutique suggestive*. 4 fr.

Tous les ouvrages du plus ancien praticien de l'école hypnotique de Nancy sont à lire, quoiqu'ils rapportent tous les effets magnétiques à la suggestion.

L. LOBET. — *L'hypnotisme en Belgique et le projet de loi soumis aux Chambres*. . . 50 cent.

— *L'hypnotisme devant les Chambres belges*. Lettre ouverte à M. le Sénateur . . . 25 cent.

Deux intéressantes brochures d'un vulgarisateur du magnétisme, en Belgique.

LUYS. — *Leçons cliniques sur les principaux phénomènes de l'hypnotisme* dans leurs rapports avec la pathologie mentale, avec 13 planches en photogravure 12 fr.

Bon ouvrage d'un médecin que l'on peut considérer comme le fondateur de l'École magnéto-hypnotique de la Charité.

LE MAGNÉTISME HUMAIN appliqué au soulagement et à la guérison des malades. Rapport général d'après le compte rendu des séances du Congrès international de 1889, avec préface de Camille Flammarion 10 fr.

Très important ouvrage, rempli de travaux inédits, qui montre bien l'état actuel du magnétisme.

DE MARICOURT. — *Souvenirs d'un magnétiseur* 3 fr. 50

Bon ouvrage littéraire contenant quelques observations curieuses.

P. MARIN. — *L'Hypnotisme théorique et pratique*, comprenant les procédés d'hypnotisation. 3 fr. 50.

Le magnétisme confondu avec l'hypnotisme est traité simplement. C'est un bon guide pour les commençants.

MESMER. — *Mémoires et aphorismes*, suivis des procédés de Deslon. Nouvelle édition avec des notes, par J.-J. A. Ricard. 2 fr. 50

Ouvrage ancien, mais toujours bon, à cause des aphorismes de Mesmer.

A.-S. MORIN — *Du magnétisme et des sciences occultes* 6 fr.

Important ouvrage exposant les rapports que peuvent avoir les sciences occultes avec le magnétisme. Très bon à consulter.

L. MOUTIN. — *Le nouvel hypnotisme* illustré, par P. Mourou. 3 fr. 50

Ouvrage bien compris. Après un aperçu historique du magnétisme, l'auteur expose sa théorie et indique les moyens de reconnaître de suite ceux qui sont susceptibles d'être endormis.

A. MOUTINHO. — *Introduccao ao estudos des phenomenos ditos hypnoticos*. . . . 1 fr. 75

Petit ouvrage exposant les théories de de Puységur, Delouze, du Potet.

OCHOROWICZ. — *La suggestion mentale*, avec préface de Ch. Richet. 5 fr.

Très bonne étude d'un médecin qui connaît à fond tous les secrets du magnétisme et attribue à la suggestion, même à la suggestion mentale une très grande importance.

PHILIPS. — *Cours théorique et pratique de bruidisme ou hypnotisme nerveux*, considéré dans ses rapports avec la psychologie, la physiologie, la pathologie, et dans ses applications à la médecine, à la chirurgie, à la physiologie expérimentale, à la médecine légale et à l'éducation. 3 fr. 50

L'auteur est un des précurseurs de l'hypnotisme, son ouvrage, rempli de documents est curieux à plus d'un titre.

POTET (baron du). — *Traité complet du magnétisme animal*, cours en 12 leçons, 4^e édit. 8 fr.

— *Manuel de l'étudiant magnétiseur* ou nouvelle instruction pratique sur le magnétisme, 4^e édit. 3 fr. 50

— *Le Magnétisme opposé à la médecine*. Histoire du magnétisme en France et en Angleterre. 6 fr.

— *La Magie dévoilée* ou principes de sciences occultes, in-4^e avec figures, relié. . . . 100 fr.

Le baron du Potet restera le plus grand des magnétiseurs de l'époque. Tous ses ouvrages, fruits d'une pratique de 40 ans, sont écrits dans un style prophétique, avec la foi, l'enthousiasme d'un apôtre convaincu. Malgré cela, à chaque page, on reconnaît le véritable praticien qui sait faire comprendre la simplicité de ses procédés.

Tous ses ouvrages devraient être dans toutes les mains. Les deux premiers sont surtout indispensables à ceux qui veulent appliquer le magnétisme à l'art de guérir. Le dernier, qui du temps de l'auteur n'était venu que contre un engagement stipulant des conditions formelles, démontre que l'occultisme et la magie antique n'étaient qu'une branche du magnétisme.

POULARD. — *Aperçu de la théorie médicale des somnambules* 1 fr. 50

Bon ouvrage, surtout pour les malades qui consultent les somnambules.

RAYMOND. — *Le Magnétisme en 8 leçons*, avec 6 figures 1 fr.

Petite brochure bonne à lire.

RICARD. — *Lettres d'un magnétiseur* . . 1 fr.

Renferment des documents curieux.

DE RIOLS. — *Magnétisme et somnambulisme*, avec 2 figures 1 fr.

— *Hypnotisme et suggestion*. 1 fr.

Bons ouvrages. Le premier expose d'une façon claire et précise les procédés magnétiques.

De ROCHAS. — *Le Fluide des magnétiseurs*. Précis des expériences de Reichenbach sur ses propriétés physiques et physiologiques . . 5 fr.

— *Les états profonds de l'hypnose*. . . 2 fr. 50

Bons ouvrages sur la polarité. Le premier est une traduction annotée d'un des meilleurs mémoires de Reichenbach.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Le docteur Chevandier, rapporteur du projet de loi sur l'exercice de la médecine, nous dit que la nouvelle « loi ne vise pas les masseurs, ni les magnétiseurs, tant qu'ils n'appliqueraient que leurs pratiques ou leurs procédés au traitement des maladies. » Mais comme l'application du massage et du magnétisme a toujours été considérée comme illégale quand elle n'était pas pratiquée par un médecin diplômé, il s'ensuit que masseurs et magnétiseurs resteront exposés, comme avant, aux rigueurs de la justice. Le docteur Chevandier affirme aux magnétiseurs que les considérations qu'il invoque pour ne pas entendre leurs délégués, sont consignées dans son rapport. Mais les pétitions ont été déposées aux mois de mai et juin derniers, et le rapport est bien antérieur à cette époque. Nous extrayons du *Journal Officiel*, annexe n° 951 (session de 1890), le passage du rapport auquel le rapporteur fait allusion :

« Le temps n'est pas loin où tout docteur en médecine qui osait parler de magnétisme animal était gourmandé par ses confrères. Déconsidéré par les exhibitions publiques, il a failli succomber sous le mépris des savants.

« Aujourd'hui que, sous les noms de suggestion ou d'hypnotisme, la science accueille les faits, les contrôle, en recherche la loi, est-il juste et sage d'en tarir la source et d'en décerner le monopole à ceux-là mêmes qui, obligés de se défendre par une critique rigoureuse contre les affrontés et les charlatans, se montrèrent hostiles aux manifestations physiologiques nouvelles dans la crainte d'être dupes de faits mal observés ou falsifiés ?

« Nous ne l'avons pas pensé, laissant à chacun la liberté et la responsabilité de ses actes.

« Quant aux conséquences physiques et morales de l'hypnotisme, on les a beaucoup exagérées.

« Sans doute, il serait désirable que nul ne se livrât à ces procédés que dans l'intérêt de la science ou de la santé du sujet.

« Mais où commencera le délit ? Frappera-t-on ceux qui souvent, par le seul sentiment de curiosité, essaient sur le premier venu, dans une maison particulière, une pratique dont ils ont constaté les effets ? Se retournera-t-on contre les exhibitions publiques ? Pour constater les premières, il faudrait se départir du respect du domicile ; les secondes peuvent si souvent être doublées de supercherie, qu'on s'exposerait à frapper l'expérimentateur convaincu, alors que le saltimbanque ne pourrait être atteint par la loi.

« Enfin, pour revenir à notre première question, où commence le délit ?

« Nous croyons que le moment n'est pas venu d'enlever ces expériences aux profanes et de les confier exclusivement aux médecins. »

Les lettres du docteur Chevandier, publiées dans le dernier numéro du journal ne sont donc qu'un leurre, qu'une fin de non recevoir grossièrement déguisée sous des apparences de bonne foi. L'auteur ne s'attaque pas aux magnétiseurs, mais il ne veut pas, pour le moment du moins, qu'une seule disposition légale soit prise pour eux ou contre eux. « Le moment n'est pas encore venu. » Quand il le sera, on proposera une bonne petite loi où les pratiques de l'hypnotisme, du magnétisme et du massage seront interdites à quiconque ne sera pas docteur. C'est du moins ce que pense l'auteur, et il a imposé sa manière de voir à la commission qui a décidé de ne pas tenir compte du pétitionnement des magnétiseurs lyonnais. C'est pour cette raison que la Chambre a ignoré l'existence même de la pétition, et qu'il n'en a pas été fait mention au procès verbal de la séance où le projet de loi a été adopté.

Pae ces temps de cholérimie et de diarrhée cholérique qui nous menacent du choléra, il est bon de relire la brochure de propagande : *Guérison certaine du choléra, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage*, afin d'en appliquer les principes en cas d'accidents.

Comme tous les agents de la nature, la lumière exerce sur l'organisme une action considérable qui peut être utilisée. Les Américains, essentiellement pratiques, l'ont compris et viennent d'organiser, à Cincinnati, des *bains de lumière électrique*. Le « baigneur » est enfermé jusqu'au cou dans une sorte de coffre tapissé de lampes à incandescence. Au bout de quelques instants, une élévation assez considérable de la température du corps se produit, et certaines affections de nature paralytique sont, paraît-il, rapidement améliorées.

REVUE DE LA PRESSE.

Sous ce titre : *Un nouvel agent thérapeutique*, la *Revue des Inventions nouvelles* du 29 juin publie un article fort intéressant. Il s'agit de la découverte d'un mode vibratoire de l'éther qui ne serait ni le magnétisme, ni l'électricité, et qui posséderait, d'après le professeur Oscar Korschelt, de Leipzig, des propriétés vitales très puissantes. A l'aide d'appareils fort simples, le professeur concentre les radiations de ce nouvel agent et les dirige où il veut.

Intéressant article sur la thérapeutique de la fascination, dans *Mélusine* de mai-juin, par J. Tuchmann.

Sous ce titre : *Un médecin*, Paul Ginesty publie dans le *Gil Blas* du 15 août, un curieux article où l'on voit combien les médecins eux-mêmes ont confiance dans leur art. Il s'agit d'un médecin célèbre, affecté d'une maladie incurable, qui ne voulait pas se résigner à mourir selon les règles de l'art. Crovant ne pas être connu, il se rendit chez un empirique qui obtient des guérisons aussi nombreuses qu'extraordinaires, lui expliqua longuement son cas et attendit avec la plus grande impatience l'ordonnance en laquelle il mettait tout son espoir. Le guérisseur hésita, posa des questions, réfléchit longuement, puis traça quelques formules sur un morceau de papier ; et enfin : « — Docteur, dit-il en appuyant sur ce mot, prenez courage, mais obéissez-moi sans me questionner.

« Le client eut un geste d'effacement, de pudeur, plutôt, pour ainsi dire, en se voyant reconnu, malgré ses précautions.

« Oui, c'était vrai, l'homme qui, presque humblement, venait confier, en désespoir de cause, ce qui lui restait de vie à un charlatan, était un médecin célèbre, dont la réputation était ancienne, dont l'opinion faisait autorité, dont les consultations étaient recherchées et vantées... Et se sachant mortellement atteint, reconnaissant que sa science était vaine pour lui, affolé, éperdu, oubliant ses imprécations d'autrefois contre les exploiters de la crédulité, il avait abdiqué toute fierté — et il avait eu recours à un empirique.

« Lui, le représentant de la médecine officielle, il se livrait, à bout de résignation, à un louche inventeur de remèdes... Lui, l'homme positif, vaincu par le mal, il espérait un miracle !... »

Intéressant article : *L'Envoûtement*, par Jean Régner, dans le *Gaulois* du 5 août. En se basant sur l'extériorisation de la sensibilité obtenue par le colonel de Rochas, l'auteur conclut que l'envoûtement des sorciers du moyen âge était possible.

Plusieurs articles qui sont bons à consulter, ont paru sur le même sujet : A Paris, dans la *Justice*, le *Petit National* du 6 août, le *XIX^e Siècle* du 7 ; en province, dans le *Petit Méridional*, à Montpellier ; la *Constitution*, à Auxerre ; le *Petit Republicain*, au Havre, du 4 août, etc., etc...

A lire l'article : *Effluves magnétiques et électriques*, par Victor Meunier, dans le *Rappel* du 2 août, sur les expériences du docteur Luys, où la réalité de l'existence de l'agent magnétique est démontrée jusqu'à l'évidence. *Les sciences mystérieuses à Londres*, par Caribert, dans le *Paris* du 9 août, sur le Congrès de psychologie expérimentale ; *Les voyants du Magnétisme*, dans la *Réforme*, de Bruxelles, du 7 août, sur les sensitifs observés pour la première fois par Reichenbach ; *Causerie*, dans le *Petit Méridional*, à Montpellier, du 2 août, sur le magnétisme curatif ; *Magnétisme*, par Lechopé, avocat à la Cour d'appel, dans le *Figaro* du 6 août, au sujet de la situation des magnétiseurs devant la future loi sur l'exercice de la médecine ; *L'Hypnotisme*, dans l'*Etoile* d'août, sur le moyen de faire disparaître les suggestions.

La *Chaine magnétique*, du 15 juillet, consacre un excellent article à la *Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine* et annonce l'organisation du premier Congrès national qui doit se réunir à Paris vers la fin de cette année. La *Revue d'un passant* du 6 août annonce également la fondation de la *Ligue*. L'*Actualité médicale* du 15 août lui consacre un deuxième article, peu flatteur, en annonçant toutefois qu'« il paraît que la souscription atteignait au 14 juillet la somme de 2,020 fr. 10 ». La *Perseverancia*, à Mendoza, publie une bonne note d'encouragement sur le même sujet.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer les articles de journaux traitant du magnétisme, de l'hypnotisme, du spiritisme, de l'occultisme, ainsi que tous documents intéressant la *Ligue pour le libre exercice de la médecine*. Chaque article ou document donne droit à une brochure de propagande qui sera envoyée franco.

BIBLIOTHEQUE DU MAGNETISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'*Institut magnétique*.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme

Cours complet, professé à l'*Institut magnétique*, par H. DURVILLE. 10 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 gravures et 3 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour ; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} Vol. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, etc.

2^e Vol. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes. Moutin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e Vol. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Sains, matricès et ovaïres, grossesse, accouchements. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, etc.

10^e Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr. ; les 10 vol. 25 fr.

A titre de Prime l'ouvrage complet sera laissé à 16 fr., au lieu de 25 ; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 800 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la *Librairie du Magnétisme*.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MEDECINE

Clinique dentaire. — M. et Mme MAGNÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage : pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tania* ou *ver solitaire* doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infailible. 10 ans de succès.

BAINS

Grands bains français et orientaux, 13 boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

CHEMINS DE FER

Ligne de l'Ouest

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest délivre de nouvelles Cartes d'abonnement (1^{re} et 2^e classe), de 3 mois, de 6 mois ou d'une année, pour les quatre itinéraires suivants :

1^o de Paris (St-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Saint-Cloud, Pont de Saint-Cloud, Garches. Sèvres (Ville d'Avray et rive gauche) et vice versa ;

2^o de Paris (St-Lazare ou Montparnasse) à Versailles (Rive droite et rive gauche) et vice versa ;

3^o de Paris (St-Lazare) à St-Germain (via Le Pecq et via Marly-le-Roi) et vice versa ;

4^o de Paris (St-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Versailles (Rive droite et rive gauche) et à St-Germain (via Le Pecq et Marly-le-Roi) et vice versa.

Arrêts facultatifs à toutes les gares intermédiaires. Faculté de régler le prix de l'abonnement de six mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés. Les cartes des 1^{er}, 2^e et 4^e itinéraires sont, moyennant un supplément de prix, rendues valables sur la Ceinture, de Paris (St-Lazare) à Ouest-Ceinture.

Ligne du Nord

Paris-Londres, cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Trajet en 7 h. 1/2. — Traversée en 1 h. 1/4.

Tous les trains, sauf le Club-Train, comportent des deuxième classes.

En outre, les trains de nuit partant de Paris pour Londres à 8 h. 25 du soir et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir prennent les voyageurs munis de billets de troisième classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vià Calais-Douvres : 8 h. 25 — 11 h. 30 du matin — 3 h. 15 (Club-Train) et 8 h. 25 du soir.

Vià Boulogne-Folkestone : 10 h. 10 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vià Douvres-Calais : 8 h. 20 — 11 h. du matin — 3 h. (Club-Train) et 8 h. 15 du soir.

Vià Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin.

Les voyageurs munis de billets de première classe sont admis, sans supplément, dans la voiture de première classe, ajoutée au Club-Train entre Paris et Calais.

De Calais à Londres, supplément de 12 fr. 50.

JOURNAUX

Le bon Financier, Conseiller de la petite Epargne, paraît tous les samedis, 78, rue Taillout, Paris. Le abonné est droit aux conseils et renseignements gratuits, relativement à tous placements, achats, ventes, etc.

Eureka, Tribune des Inventeurs. — Revue illustrée de vulgarisation scientifique et industrielle, paraît tous les 15 jours. Abonnement : 5 francs par an, 16, rue de Verneuil.

MASSAGE — MAGNETISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

M^{me} BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, consulte à l'*Institut Magnétique*, 23, r. St-Merri, le jeudi et le dim. de 10 h. à midi ; les autres jours, de 1 à 4 h. et par corresp.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

C. BRISEBARD

Grande-Rue: 34 à Besançon (Doubs)

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense

à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir

(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas publié, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix: 100 exempl., 12 fr.; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr.; 12 ex., 3 fr.; 4 ex., 90 centimes.

Almanach spirite pour 1899, 1890, 1891, 1892.
DEBOUSSOLE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Le libre exercice de la médecine réclame par les médecins.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

— Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.

G. FABUS DE CRAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de SIMONIN, avec 1 fig.

— La liberté de tuer! La liberté de guérir. Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du magnétisme.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUQUART. — La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

G. PÉLIN. — La médecine qui tue! Le magnétisme qui guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'un système de la nature, fondé sur le point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.

Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent. p. affranchissement.

Docteur RIPAULT. — L'Univers macranthropes.

— Tableau synoptique de la nature.

— Tableau des fonctions de la nature.

ROUXEL. — La Liberté de la médecine. (2 broch.) I. — La pratique médicale chez les anciens. II. — La pratique médicale chez les modernes.

Théorie et pratique du spiritisme. — Consolations à Sophie.

L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

DEMANDES & OFFRES

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent tous les malades. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

TRAITEMENT DES MALADIES

À la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des cervicains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires.

— Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame 5 fr.

Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de plastrons.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les plastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris.

Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Etourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, du doigt, etc.

— XX. Migraine; — XXI. Lumbago; — XXII. Neurasthénie, Nervosisme, Éta. nerveux; — XXIII. Catalepsie; — XXIV. Léthargie; — XXV. Crises de nerfs; — XXVI. Névrose; — XXVII. Danse de Saint-Guy; — XXVIII. Épilepsie; — XXIX. Chaque Conseil pratique, inséré dans un numéro du Journal du Magnétisme, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de Conseils pratiques. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. 10 fr.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE
et de la Société magnétique de France, paraissant le 16 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. MAITREJEAN. — 4^e, M. DE CASTI. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur BÉNARD. — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, *à Nîmes*. — LE Docteur MIRKOWITCH, *à Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est plusieurs fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE; — Avec 12 des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)
- 3^o Avec un abonnement d'un an au journal « La Lumière. »

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux, elles sont expédiées partout, moyennant 1 fr. 50 port et embal.

Tirage mensuel : 500 exemplaires

Le service du Journal est fait : au Président de la République, aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés; au Préfet de police, à la Magistrature debout, à la Magistrature assise; à la presse politique, scientifique et littéraire de la France et de l'étranger, etc., etc.

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège :	MM. Conard.	21 ^e siège	MM. Froment.
2 ^e —	Berthet.	22 ^e —	Grinevald.
3 ^e —	Bouvery.	23 ^e —	Guyonnet du Pérat.
4 ^e —	Burg.	24 ^e —	Jacquillat.
5 ^e —	F.-J. Cazalis.	25 ^e —	Le docteur Bénard.
6 ^e —	Chauvières.	26 ^e —	Lessart, ancien magistrat.
7 ^e —	Christin.	27 ^e —	Lérange.
8 ^e —	Collas.	28 ^e —	J. Lévy.
9 ^e —	Daniaud.	29 ^e —	Amédée-R. Simonin.
10 ^e —	Suzaine.	30 ^e —	Aubertin.
11 ^e —	Jamet.	31 ^e —	Reveillac.
12 ^e —	Courlet.	32 ^e —	Nogués, ingénieur civil des mines
13 ^e —		33 ^e —	Landrin.
14 ^e —	Desvignes.	34 ^e —	Pennel.
15 ^e —	Michelet, homme de lettres.	35 ^e —	Bouleau.
16 ^e —	Lacroix.	36 ^e —	G. Demarest.
17 ^e —	L. Duchemin, homme de lettres.	37 ^e —	Quiste.
18 ^e —	H. Durville.	38 ^e —	Bossong.
19 ^e —	Forestier, avocat.	39 ^e —	Maitrejean.
20 ^e —	Hénot.	40 ^e —	Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lagüe, à St-Etienne-de-Baigorry (Basses-Pyrénées).
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	Lalanne, à Lescéron (Landes).
A. Bernard, à Saint-Quentin.	J. Martin, à Troyes.
G. Bertelot, à Orléans.	H. de Martin, à Narbonne.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Martres, négociant à Moutauban.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	Métais, huissier à Loudun.
Bonard-Collard, à Chanay (Ain).	le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne).
Chomier, à Saint-Etienne.	J. Morgon, à Thoissey (Ain).
J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.	Nicolopulo, à Marseille.
le docteur Cornilleau, au Mans.	H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).
— David, à Sigeac (Aude).	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Jacquet de May, pharmacien à Rennes.	MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes)
Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).	Revel, à Lyon.
le docteur Dupouy, à Larroque (Gers).	le docteur Ripeault, à Dijon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	E. Rouquette, Blanza (Gard)
Gérard, artiste photographique, à Rennes.	Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	A. Suire, publiciste à Parthenay.
Itier, à Agen.	Tellier-Hulan, à Badoigne-sur-Mer.
J. Jung, à Bordeaux.	Ad. Villebien à Caen.
Lageais, instituteur à Limoges.	

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	Kopera, à Schwientochlowitz.
le docteur Bernier, à Jacmel, Haïti.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	le docteur Lotoquart, à New-York.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkser, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
Dac, à Libreville.	Thomas, à Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'Institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite » de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1892

MM.	Président d'honneur.
le docteur Flasschen.	Vice-président d'honneur.
G. Fabius de Champville	Président.
le docteur Mora.	Vice-Président.
— Bénard.	—
H. Durville.	Secrétaire général.
Burg.	Secrétaire.
Maitrejean.	—
Demarest.	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traitées par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Bénard** ; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays, dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme, organe de la Société.*

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social ; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnétoscope 300 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Prix du Magnétisme.

1^{er} un prix de 200 fr. ; 2^e un prix de 100 fr.

Aux deux meilleurs mémoires traitant de la question suivante : Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme. — Les mémoires devront être remis d'ici au 31 octobre 1893.

Sommaire

Cours pratique de Magnétisme. — Compte-rendu de la séance de la *Société Magnétique*. — Ligne du libre exercice de la médecine. — 23^e Conseil pratique : *Contre la neurasthénie*, par M. H. DURVILLE. — Application de l'aimant au traitement des maladies, par H. DURVILLE. — Catalogue de la *Librairie du Magnétisme*. — Revue des livres, par G. DEMAREST. — Revue de la presse. — Faits et communications.

COURS DE MAGNÉTISME

Le professeur H. Durville rouvrira son cours pratique de Magnétisme appliqué à la physiologie et à la thérapeutique le mardi 23 novembre, à l'*Institut magnétique*, 23, rue Saint-Merri.

Une leçon théorique et deux leçons cliniques auront lieu chaque semaine. Le cours, qui sera aussi complet que possible, surtout au point de vue de l'application du Magnétisme à l'art de guérir, durera 4 mois environ. Il permettra à toute personne dont la santé est équilibrée, de guérir ou tout au moins de soulager son semblable et de se guérir soi-même, sans employer aucun médicament.

Prix du cours : 15 fr. par mois.

Pour compléter l'enseignement, tous les ouvrages de la *Bibliothèque du Magnétisme* seront, comme les années précédentes, mis gratuitement à la disposition des élèves.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 24 septembre

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Suzaine.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et nominations

Sur la proposition du comité, MM. les docteurs MIRKOWITZ, directeur de la *Nouvelle lumière*, à Bourgas, (Roumanie) et KRUGER, à Nîmes sont nommés correspondants d'honneur.

M. LAGUE, à Saint-Etienne de Baïgorry, présenté par M. Chossat, est nommé correspondant national.

M. le docteur BERNIER, à Jacmel, Haïti, présenté par M. Durville, est nommé correspondant étranger.

M. GUILLOU, à Paris, présenté par M. Durville, est admis en qualité de membre adhérent.

Communications diverses

Le secrétaire général rappelle la souscription ouverte pour l'établissement d'un concours ou seraient traitées les *Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme*. Une somme de 347 fr. 75 a été recueillie. Il propose de fonder deux prix : l'un de 200 fr., l'autre de 100 fr. pour récompenser les deux meilleurs mémoires : le reste devant être affecté à l'impression des mémoires et aux frais du concours. Ces prix seraient désignés sous le nom de *Prix du Magnétisme*.

Cette proposition est acceptée et les conditions suivantes sont établies.

Les Mémoires, écrits sur papier écolier, d'un seul côté, non signés, mais portant un numéro quelconque avec une devise, devront être adressés sous enveloppe cachetée, au président de la commission des *Prix du Magnétisme*, d'ici au 31 octobre 1893.

La commission se réunira dans le courant de novembre, étudiera les mémoires, rendra son jugement, en fera connaître le résultat à la séance d'intérêt social du même mois et les auteurs des différents mémoires pourront se faire connaître. Les deux prix seront ensuite remis dans une séance solennelle dont la date sera fixée ultérieurement.

Les deux mémoires couronnés seront publiés en deux brochures de 36 pages, format des brochures de propagande. En conséquence, tous les mémoires devront être limités à cette étendue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Séance du 28 octobre

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Fabius de Champville.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adoptée.

Admissions et nominations

Sur la proposition du Comité MM. JAMET, LA CROIX, BOULEAU, OUISTE et BOSSONG, membres adhérents, sont nommés membres du conseil administratif.

Communications diverses

Le Secrétaire général annonce la mort de M. SAINTON-MOSES, correspondant d'honneur à Londres.

M. MAITREJEAN remet sa photographie pour l'album de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, M. DURVILLE fait une démonstration expérimentale sur les diverses phases de l'état somnambulique.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire général,

H. DURVILLE.

LIGUE NATIONALE pour le libre exercice de la Médecine

STATUTS

I
Une Ligne est fondée à Paris, sous le titre de *Ligue nationale pour le libre exercice de la Médecine*, dans le but d'obtenir des pouvoirs législatifs la liberté de la pratique médicale, sous la seule garantie des lois de droit commun.

II
La *Ligue nationale pour le libre exercice de la Médecine* se divise en deux sections :

1^o Une *Section de protection* qui subvient aux frais des poursuites judiciaires intentées pour exercice illégal de la médecine aux magnétiseurs, masseurs, rebouteurs, électrisateurs, médiums, somnambules et guérisseurs divers non diplômés, adhérents ;

2^o Une *Section de propagande* pour étudier les avantages de la liberté de la médecine et en propager l'idée. Son action s'exerce par la publication de journaux, brochures et livres à bon marché ; par des réunions d'étude ; des conférences et des congrès annuels organisés à Paris et en province ; par des pétitions aux pouvoirs législatifs et par tous les moyens en son pouvoir.

III
La *Section de protection* a son organisation, sa caisse et ses statuts. La *Section de propagande* pourvoit à ses dépenses :

1^o *Par des dons volontaires qui lui sont fait annuellement par les adhérents ;*
2^o *Par le produit de la vente de ses publications.*

IV
Tous les donateurs à quelque titre que ce soit sont considérés comme membres de la *Ligue* et reçoivent une carte nominative qui leur permet l'entrée de toutes les réunions. Ils peuvent néanmoins conserver l'anonymat. Ceux qui versent un minimum de 40 fr. sont considérés comme membres du Congrès annuel et reçoivent gratuitement le compte-rendu de ses travaux.

V
Pour faciliter la propagande, les brochures et les livres publiés par la *Ligue* sont adressés à tous les adhérents qui en font la demande avec une réduction de 25 % sur les prix marqués. L'abonnement au *Journal du Magnétisme*, qui est l'organe officiel de la *Ligue*, est réduit de 50 % en leur faveur.

VI
Le siège de la *Ligue* est à la Direction du *Journal du Magnétisme*.

VII
Une séance d'étude a lieu au siège de la *Ligue* le premier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir. Tous les adhérents de Paris et ceux de la province qui s'y trouvent de passage sont priés d'y assister.

VIII
La *Ligue* est administrée par un délégué, sous le contrôle d'un comité de 9 membres nommé chaque année par le Congrès. La situation morale et financière est exposée chaque année dans un rapport détaillé qui est soumis au Congrès.

IX
La dissolution de la *Ligue* sera prononcée de plein droit quand les pouvoirs législatifs auront proclamé que l'exercice de la médecine est libre en France et dans les Colonies. Les fonds disponibles seront versés à l'Assistance publique.

Le Congrès que nous avons annoncé pour la fin de cette année ne se réunira que dans les premiers mois de l'année prochaine.

Souscriptions reçues :

Listes précédentes 2,404 fr. 10
 M. THARDON, 25 fr.; M. VIEL, 20 fr.; M. DAC, 10 fr.; M. MACÉ, 10 fr.; M. MEYER, 5 fr.; M. PEPIN, 1 fr. 25; M. MIGNON, 1 fr.; M. DUPARQUE, 75 centimes; Mme PASQUEAU, 1 fr. 50; M. SOULHAYSAYE, 12 fr.; BERTON, 20 fr.; M. DECLUSEAU, 5 fr.; M. GUILLOU, 10 fr.

Total au 25 Octobre. 2,225 fr. 60

Pour étendre la propagande, le Délégué de la *Ligue Nationale pour le libre exercice de la Médecine*, 23, Rue Saint-Merri, Paris, prie tous ceux qui s'intéressent à la question de vouloir bien lui envoyer les noms et adresses :

1° Des *Magnétiseurs, Masseurs, Electriciseurs, Rebuteurs, Jugeurs d'eau, Médiams, Somnambules*; de ceux qui guérissent certains cas par le toucher, des prières, des invocations ou des signes cabalistiques; des *Pasteurs, Sœurs de charité, Ecclesiastiques* faisant de l'homéopathie ou de l'allopathie; et de tous ceux qui, dans un but humanitaire, sans être médecins, s'occupent du traitement des maladies.

2° De ceux qui sont atteints de *maladies rebelles* aux moyens ordinaires de la médecine (insiquer le genre de maladie).

Des brochures de propagande et quelques numéros du *Journal du Magnétisme* seront envoyés gratuitement aux personnes désignées. Ces envois révéleront : 1° aux *irréguliers de la médecine*, qui peuvent encore l'ignorer, l'existence d'une *Ligue* qui les prend sous sa protection; 2° aux *malades abandonnés*, que des moyens curatifs aussi simples que puissants, à la portée de tout le monde, sont à leur disposition partout dans la nature; et le plus grand nombre d'entre eux-ci pourront ainsi trouver une guérison ou une amélioration inespérée.

A titre de compensation, ceux qui enverront une liste de dix noms au moins recevront gratuitement, soit le *Journal du Magnétisme* pendant un an, soit une *lame magnétique vitalisée* pour le traitement d'une affection quelconque, un bon pour un *portrait peint à l'huile* ou 20 brochures de propagande à leur choix.

23^e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, (6^e volume), par H. DUVILLE, 3^e édition.

Contre la neurasthénie, nervosisme, état nerveux

La "neurasthénie" est une névrose à l'état naissant. C'est la maladie sans nom qui revêt mille formes différentes, affectant tout l'organisme et qui n'est saisissable nulle part. — « J'ai mes nerfs; je suis triste, je m'ennuie et j'ai peur; je souffre, j'ai mal partout et pourtant je ne peux pas définir la nature de ce que j'éprouve », disent ordinairement les neurasthéniques — dont aucun organe ne paraît affecté. Il y a un trouble bien évident; mais il est dans les fonctions du système nerveux où le médecin ne voit rien.

La cause la plus ordinaire de la neurasthénie est dans une sorte d'épuisement, de fatigue de tous les éléments nerveux qui survient à la suite du surmenage physique ou intellectuel, de veilles prolongées, d'espérances déçues, d'émotions violentes, de chagrins, etc., etc.

Les symptômes habituels, quoique réels, sont fantastiques, fugaces, protéiformes: Ce sont des maux de tête en cercle ou en demi-cercle, des douleurs en plaques à la nuque, hypéresthésie du cuir chevelu, insomnie, rêves pénibles, cauchemars, somnolence durant le jour après les repas, douleur plus ou moins vive au niveau des reins ou entre les deux épaules, douleurs intercostales, appétit capricieux, maux d'estomac, nausées, renvois, vomisse-

ments, constipation, troubles intellectuels, malaise, fatigue générale, agacement, ennui, découragement, diminution de la mémoire, tristesse, hypocondrie, excitabilité extrême de caractère, etc., etc.

Tous les médecins, reconnaissant aujourd'hui que le traitement pharmaceutique ne donne presque jamais de bons résultats, ont cherché dans les agents naturels des moyens de guérison qui sont préférables, car ils sont moins dangereux, mais qui, souvent hélas, ne sont que des palliatifs incapables de guérir.

A ceux-ci, ils prescrivent la solitude et le repos absolu; à ceux-là, les voyages, la distraction à outrance, les exercices physiques tels que la gymnastique, la natation, les promenades prolongées en plein air; à d'autres, enfin, le massage, les bains électriques, l'hydrothérapie, la suggestion, etc., etc.

Dans la plupart des cas, les troubles neurasthéniques disparaissent rapidement sous l'action du Magnétisme méthodiquement appliqué et les magnétiseurs, dans les livres et les journaux, rapportent par centaines les guérisons obtenues par ce moyen. Il suffit ordinairement de calmer certaines fonctions dont l'activité est trop grande et de stimuler légèrement l'ensemble des fonctions organiques pour rétablir l'équilibre des forces qui constitue la santé physique et morale.

Employer l'un des moyens suivants, et en cas d'insuffisance, les combiner tous ensemble.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Se placer en face du malade, debout ou assis, et commencer par calmer l'ensemble des fonctions du système nerveux en faisant des passes très lentes du sommet de la tête à l'estomac, puis de la poitrine jusqu'au bas des jambes. Appliquer les mains pendant quelques instants sur la poitrine, sur l'estomac, sur l'intestin et sur les genoux. Stimuler ensuite l'organisme par des passes longitudinales pratiquées lentement de la tête aux pieds. Puis, se placer à la gauche du malade et faire des frictions rotatoires et ensuite des frictions trainantes sur la colonne vertébrale en partant de la base du crâne jusqu'au bas des reins.

Quand il y a douleur ou exagération de l'activité d'une fonction quelconque, calmer en appliquant les mains ou l'une des mains sur la partie douloureuse. Si au contraire, il y a atonie, exciter par des frictions, un léger massage et en dirigeant, à distance, les doigts en pointe, vers l'organe que l'on veut ranimer.

Terminer la séance, qui doit durer de 15 à 30 minutes, par des passes longitudinales et ensuite par des passes à grands courants de la tête aux pieds.

Agir très doucement, surtout au commencement du traitement. Séances quotidiennes d'abord; puis de deux jours en deux jours et ensuite de plus en plus éloignées au fur et à mesure que la guérison approche.

MAGNETISME TERRESTRE. — Le plus grand nombre des neurasthéniques sont des sensibles sur lesquels les variations atmosphériques et surtout le courant magnétique de la terre exercent une grande influence.

Pour dormir, placer le lit dans la direction du méridien et coucher la tête au nord; en cas d'impossibilité, le placer de l'est à l'ouest et coucher la tête vers le premier point. Durant le jour, à table ou au travail, se placer de telle façon que l'on ait la face dirigée vers le nord; en cas d'impossibilité, vers l'ouest.

AMANT. — Porter pendant la nuit une lame n° 3 sur le front, pour calmer; durant le jour un plastron à 3 ou à 4 lames, tantôt sur les reins, sur l'estomac et sur l'intestin, soit pour calmer, soit pour exciter.

MOYENS AUXILIAIRES. — Boissons magnétisées, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique. Lotions froides matin et soir avec eau également magnétisée. Nourriture plutôt légère que forte, rien d'échauffant ni excitant, les repas à des heures toujours les mêmes, de la distraction, de l'exercice en plein air, mais pas de fatigue.

EXEMPLES DE CURES

Les exemples de cures de cette maladie sans nom que l'on a longtemps qualifiée de "maladie imaginaire" et que l'on désigne aujourd'hui sous les noms de neurasthénie, nervosisme, état névropathique, troubles nerveux, etc., sont trop nombreux dans les annales du magnétisme pour que je pense à les rapporter ici. Je me contenterai donc de citer seulement quelques-unes des guérisons que j'ai obtenues dans ma pratique. Plusieurs ont déjà été publiées dans le "Journal du Magnétisme" (t. 23, 24 et 25).

I. — Madame C..., 40 ans, tempérament lymphatico-nerveux, est affectée depuis le mois de juin 1884 de troubles divers survenus à la suite de violents chagrins.

Ce sont d'abord des impressions indéfinissables mais peu douloureuses qu'elle éprouve dans la tête; il lui semble que les fibres nerveuses se tendent, se contractent, que le crâne se soulève et que le cerveau se « vide ». Toujours inquiète, elle ne peut rassembler ses idées et sent qu'il manque quelque chose au fonctionnement de ses facultés intellectuelles. Vers le mois d'octobre, cet état s'améliore légèrement pour reprendre avec plus d'intensité au commencement de janvier.

Depuis cette époque, la tristesse augmente; elle se désole de plus en plus et se croit folle; l'inquiétude fait place à une impression de terreur qui est presque continue, l'imagination se dérègle et le délire ne lui laisse plus de repos ni le jour ni la nuit. Plusieurs fois par jour, crises violentes qui se manifestent par des éblouissements, des vertiges, une impres-

sion de serrement dans toute la partie postérieure de la tête, surtout vers la nuque; et ensuite, par une agitation convulsive de tous les membres. Au bout de dix à vingt minutes, la crise cesse, mais pendant deux à trois heures, la tête est douloureuse, le cerveau semble être brisé. Il y a bourdonnements d'oreilles, courbature, malaise général. Depuis quelques semaines une vive douleur se fait sentir au niveau de la 7^e vertèbre cervicale et s'irradie vers les épaules, la face interne du bras gauche est considérablement hypéresthésiée, peu de sommeil, cauchemars qui la réveillent en sursauts.

Elle demeure constamment sous l'empire d'une idée fixe qu'elle ne peut chasser: elle a peur et sa volonté est impuissante à réagir contre cette obsession qui la conduit mévitablement à la folie.

Le docteur Tessier, à Chavroches (Allier), traite la malade par des potions calmantes qui restent sans effet, car le mal augmente rapidement.

Malgré cet état, l'appétit est encore satisfaisant, les digestions se font lentement mais sans provoquer de gêne, les forces physiques se maintiennent; et à part l'expression d'inquiétude qui est toujours peinte sur son visage, elle n'a pas l'air d'être sérieusement malade.

La malade arrive à l'Institut magnétique le 25 mars. Je dégage la tête par des passes transversales, puis par l'application des mains; je fais lentement des passes longitudinales pour régulariser la circulation et un mieux très sensible se fait immédiatement sentir. Au bout de 8 jours, elle quitta le traitement entièrement rétablie; et il n'y eut pas de rechute: la guérison était aussi complète qu'on pouvait la désirer.

II. — Mme M..., 39 ans, négociante dans une petite ville de la Seine-Inférieure souffre depuis longtemps de troubles les plus divers.

Au début de la maladie, les symptômes étaient rares et peu intenses; mais depuis quelques années, ils sont devenus inquiétants. Ce sont surtout des serremments à l'épigastre qui s'irradient dans la région supérieure de l'abdomen, autour de la taille, dans la poitrine, à la gorge, et qui gagnent la région dorsale au niveau des épaules pour se porter à la nuque. Il y a oppression, gêne, étreinte au cœur, palpitations. L'estomac est toujours fatigué, l'appétit capricieux, les digestions sont lentes, pénibles; il y a souvent des nausées et des vomissements. La tête est constamment lourde, embarrassée, les idées sont confuses, la mémoire peu fidèle. Insomnie, agacement, malaise, ennui continu; et à la moindre fatigue, tous ces symptômes augmentent d'intensité et des crises de nerfs se produisent.

Malgré cet état qui ne menace pas la vie à

bref délai, il y a embopoint et apparence de santé.

Depuis 4 à 5 ans elle a suivi les traitements les plus divers qui, pour le plus grand nombre, n'ont pas eu d'autre résultat que d'aggraver son état.

Elle arrive à mon traitement le 8 mai 1885. Je la magnétise 2 fois par jour en cherchant à stimuler le système nerveux. Les yeux se ferment, elle s'assoupit et éprouve une grande chaleur dans tout l'organisme.

Dès le premier jour, l'appétit se régularise, la digestion devient bonne et les malaises diminuent. Au bout de huit jours, après une légère réaction, les malaises sont considérablement diminués: elle est beaucoup plus forte et fait en ville de longues courses qu'elle ne pouvait faire avant. Le sommeil est très bon, le calme d'esprit revient avec la mémoire, les idées sont plus nettes; elle n'est plus serrée comme dans un étai et l'abdomen qui était relativement gros est diminué de 8 centimètres. Le 24 mai, c'est-à-dire au bout de 16 jours de magnétisation, elle quitte le traitement dans un état des plus satisfaisants.

Depuis cette époque jusqu'à présent, Madame M... n'a pas éprouvé la moindre atteinte de l'état nerveux qui lui rendait la vie insupportable.

III. — M. Syvret, 21 ans, Monte Bello Saint-Peters's, à Jersey, est atteint depuis l'âge de 14 ans d'une faiblesse dans les reins et les jambes. Cet état est attribué à la croissance et au surmenage intellectuel.

A 16 ans la faiblesse augmente dans des proportions inquiétantes et la vue baisse; à 19 ans, la faiblesse physique se complique de faiblesse intellectuelle avec état nerveux spécial: perte de la mémoire, impossibilité d'associer deux idées et prendre une détermination; abaissement considérable de la vue, très grande impressionnabilité, tremblement, insomnie, pertes nocturnes. Tout courbé, le teint pâle et se soutenant à peine; il est forcé de quitter les bancs du collège pour rentrer au foyer paternel. Traité par les toniques, son état s'améliore légèrement, mais il reste incapable de tout travail. Les pertes nocturnes subsistent, la mémoire n'est pas revenue; vue très faible, regard inquiet, impressionnabilité excessive, digestions très lentes, appétit capricieux, insomnie; tantôt la tête lui semble vide, tantôt elle est lourde et chargée.

Les divers traitements qu'il suivit étant presque sans effet, il voulut avoir recours au magnétisme et vint se confier à mes soins.

Il arriva le 17 juin 1885. Je le magnétisai presque tous les jours, et la force revint peu à peu. Le 2 août, après m'avoir délivré un certificat, il reprit le chemin de sa patrie, dans un état des plus satisfaisants. L'appétit était régulier, les nuits paisibles, la vue

fortifiée, la mémoire complètement revenue, et les pertes considérablement diminuées.

Depuis cette époque, son état s'est encore beaucoup amélioré. Il fait de fréquents voyages à Paris et n'oublie jamais de venir me témoigner sa reconnaissance.

IV. — M. Gaspard, 63 ans, professeur de langues vivantes au collège de Chartres, souffrait depuis plusieurs années de troubles les plus divers qui, sans mettre sa vie en danger, n'en étaient pas moins fort incommodants.

L'impressionnabilité était extrême. La moindre émotion: une surprise, une rencontre inattendue, un coup de sonnette, se traduisaient immédiatement par un serrement dans la région épigastrique, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général qui duraient plus ou moins longtemps.

En dehors de l'effet des émotions accidentelles, il éprouve presque constamment des douleurs plus ou moins fortes partout, mais surtout dans la jambe droite et plus particulièrement au talon: battements et palpitations de cœur, digestions lentes, quelquefois pénibles, appétit capricieux. Les reins et les jambes sont faibles, sommeil agité par des rêves, souvent par des cauchemars, idées vagues et confuses, mémoire sensiblement diminuée.

Malgré ces divers malaises, il paraît fort et robuste; et, tout en souffrant les trois quarts du temps, il n'en continue pas moins son service.

Après m'avoir écrit plusieurs fois, pour me demander avis au sujet de son état, il arriva au traitement le 23 mai 1885, pour y passer seulement les fêtes de la Pentecôte, espérant, non pas être guéri, mais soulagé.

Je le magnétise deux fois par jour, le plus doucement possible, pour calmer les nerfs. L'effet est immédiat. Sans éprouver aucune réaction, ce qui est rare, le malade s'accroît du matin au soir, et le cinquième jour, il part dans un état satisfaisant.

Voici l'attestation qu'il me donna avant son départ:

« Je déclare que les magnétisations opérées sur moi par M. Durville, ont produit un très grand bien-être, relativement aux cinq jours de traitement que j'ai suivis, le temps ne me permettant pas une prolongation.

« Je suis heureux d'exprimer à M. Durville ma profonde reconnaissance, le témoignage de ma haute satisfaction égalant le soulagement qu'il a su me procurer par sa science dans le magnétisme.

« GASPARD, Professeur de langues vivantes. »

Depuis cette époque, M. Gaspard a continué sans fatigue l'exercice de sa profession. Depuis 1888, il est à Paris, et sa santé est toujours aussi bonne que possible.

V. — M. Chauvé, 27 ans, 7, rue des Halles,

Paris, tempérament lymphatico-nerveux, souffrait depuis 5 à 6 ans de malaises divers, tels que douleurs dans les reins, courbature, fatigue générale, impression de poids sur les épaules, digestions laborieuses, appétit capricieux, constipation, lourdeur de tête, agacement, ennui.

Le malade gardait rarement le lit, mais il n'était jamais parfaitement bien.

Il se présenta à la clinique de la Société magnétique de France le 24 février 1889 pour se soumettre à l'action du magnétisme. Il fut magnétisé par M. Conard et par moi-même.

Le mieux se fit sentir dès la première séance et la guérison complète fut rapidement obtenue. Le 31 mars, après avoir assisté à 6 séances, il se considéra comme guéri et abandonna le traitement.

À la date du 11 mai, il confirmait sa guérison par la lettre suivante :

A. M. DURVILLE, secrétaire général de la
Société magnétique de France.

« C'est avec une vive satisfaction que j'ai l'honneur de vous informer de ma complète guérison.

« Je suis d'autant plus heureux de vous annoncer ce bon résultat que je souffrais des reins depuis longtemps, je n'osais pas espérer une guérison aussi prompte et aussi complète. La faiblesse des jambes a également disparu et je puis maintenant vaquer librement à mes affaires.

« Je vous prie de vouloir bien présenter mes remerciements aux magnétiseurs de votre Société, et de publier cette lettre, estimant que l'on ne saurait trop faire connaître une science dont les applications peuvent rendre d'aussi grands services à l'humanité.

« Je vous prie d'agréer, etc.,

« E. CHAUVÉ, fils. »

VI. — Mlle Brun, dix-neuf ans, souffra depuis deux ans de malaises divers. Les règles sont supprimées depuis un an; l'appétit est presque nul, les digestions lentes, souvent pénibles et la tête est toujours lourde. Elle éprouve fréquemment des maux d'estomac, des névralgies, de l'agacement, de l'ennui; et l'état d'anémie, de faiblesse, dans lequel elle se trouve, l'empêche de se livrer à aucun travail.

Elle vint à la Clinique de la Société magnétique de France le 3 novembre 1889.

Un mieux sensible se fit sentir dès les premières séances; l'appétit revint, la digestion se fit plus facilement, et le plus grand nombre des malaises qu'elle éprouvait disparurent. À la septième séance, les règles revinrent, à la neuvième, elle se considéra comme suffisamment guérie et quitta le traitement.

VII. — Mademoiselle Huot, institutrice à Saint-Pierre-la-Cluse (Doubs), souffrait depuis 3 ans de troubles divers, tels que : maux de

tête, insomnie, rêves pénibles, appétit capricieux, somnolence après les repas, constipation, fatigue générale, agacement, hypochondrie, etc., etc., qui avaient résisté à tous les moyens ordinaires de la médecine classique.

Elle vint à l'Institut magnétique au commencement d'août 1892, pour se soumettre à mon traitement. Le mieux fut immédiat; et au bout de trois semaines, la guérison était complète.

La lettre suivante qu'elle m'écrivit à la date du 13 octobre 1892, affirme sa reconnaissance.

« J'ai le plaisir de vous annoncer que ma santé est excellente, l'état dans lequel je me trouvais avant d'avoir suivi votre traitement ne s'est pas reproduit.

« Je suis heureuse d'être au monde à présent et le travail est pour moi un véritable plaisir. Ma reconnaissance envers vous, monsieur Durville, durera jusqu'à la fin de ma vie.

« J'ai supposé que vous goûteriez avec plaisir le produit de nos montagnes; je vous expédie...

« Veuillez agréer.

« Monsieur et Madame Durville, avec l'expression de ma reconnaissance, mes salutations respectueuses,

« HUOT. »

« Institutrice à la Cluse, Doubs. »

Par l'application des aimants, des résultats les plus satisfaisants furent également obtenus. Dans leurs "Observations et Recherches sur l'usage de l'aimant en médecine", Andry et Thouret mentionnent plusieurs cas fort intéressants; mais comme ils sont trop longuement motivés pour les rapporter ici, je me contente des cas suivants dûs à l'application des aimants de l'abbé Le Noble et aux miens.

I. — Une dame souffrait depuis six mois de maux de nerfs qui lui contractaient la gorge et l'estomac. Souvent l'œsophage se fermait entièrement et il lui était impossible d'avaler même les liquides pendant à peu près la moitié de la journée. Une fièvre épidémique se joignit aux accidents nerveux. On appliqua les aimants de M. Le Noble. Huit ou dix heures après, la malade se trouve comme guérie. Pendant trois mois, elle se trouva passablement bien. Le médecin qui l'avait traitée certifie, trois mois après, sa guérison à M. Le Noble. (Extrait du livre sur les "Aimants artificiels de l'abbé Le Noble, appliqués à la guérison des maladies nerveuses", an VIII, p. 147).

II. — Depuis plus de dix-huit mois, une dame ne pouvait prendre la plus légère nourriture sans que son estomac fut fatigué. Elle

ressentait des douleurs continuelles tantôt dans le côté droit, tantôt entre les deux épaules et souvent dans la poitrine. Elle éprouvait un étouffement tous les soirs jusqu'à la fin de la digestion, une tension générale, une inquiétude qui la forçait à cesser toutes ses occupations, à marcher, quelque froid qu'il fit, et à relâcher tous les cordons de ses habits. Quinze jours après avoir employé les aimants de M. Le Noble, elle fut entièrement guérie. (Extrait du même ouvrage, p. 143.)

III. — Une dame souffrait depuis plus de 8 ans de maux de nerfs, souvent accompagnés d'accidents graves et fâcheux, de lassitudes, d'incommodités, de douleurs vives, de convulsions, d'évanouissements, et surtout d'un accablement général et d'une grande tristesse. Les aimants de M. Le Noble l'ont guérie; et, environ un mois après, elle lui a attesté que sa guérison s'était toujours soutenue. (Extrait du même ouvrage, p. 144.)

IV. — Trois femmes ont été guéries par l'application de l'aimant de maux de nerfs accompagnés de fortes convulsions. Trois ans se sont écoulés depuis la guérison et elles se portent encore bien. (Extrait du même ouvrage, p. 144.)

V. — Madame Magné, dentiste, lauréat de plusieurs sociétés humanitaires, 1, place de la Nation, Paris, fut guérie en l'espace de quelques semaines de troubles nerveux assez compliqués, par l'application d'un aimant vitalisé. Voici l'attestation qu'elle m'envoya en date du 28 décembre 1889 :

« Monsieur Durville,

« J'ai la satisfaction de vous faire connaître les bons résultats que nous avons obtenus par l'application de vos aimants.

« Ma fille qui souffrait depuis si longtemps d'une névralgie au cœur porte jour et nuit l'aimant que vous lui avez remis... Enfin, depuis trois semaines, elle est tout à fait bien.

« Maintenant, je vais vous parler de moi. — Vous savez que depuis bien longtemps je souffre de douleurs, de crampes dans les jambes, de maux de tête, de mauvaises digestions et de malaises assez inexplicables. Dès que j'eus appliqué votre aimant, les crampes ne se sont plus fait sentir, l'appétit est revenu et tous les malaises que j'éprouvais disparurent.

« Je vous dirai même que ces jours derniers une dame de nos amies qui souffrait d'un violent mal de tête s'est servi de mon aimant et que son mal a subitement disparu.

« Je crois que vos aimants peuvent guérir bien des maux. Aussi je vous prie de porter ma lettre à la connaissance de vos lecteurs, afin d'engager ceux qui souffrent à faire comme moi.

« Veuillez agréer, M. Durville, l'assurance de mon profond respect.

« Femme MAGNÉ, dentiste. »

VI. — M. Lefort, à Lille, fut également guéri de troubles nerveux en l'espace de quelques semaines, ainsi que l'atteste la lettre suivante qu'il m'écrivit le 24 décembre 1891 :

« Monsieur le professeur,

« Les maux de tête et les malaises divers que j'éprouvais depuis deux ans ont entièrement cessé depuis six semaines que j'emploie votre lame magnétique n° 3 et votre plastron.

« Veuillez m'envoyer les mêmes aimants pour un ami qui souffre de maux analogues à ceux que j'éprouvais, et croyez à toute ma reconnaissance.

« G. LEFORT. »

VII. — Même résultat, attesté par M. Simard Gaudrillet dans la lettre suivante : « Grosbois (Côte d'Or), le 24 janvier 1892.

« Monsieur,

« Le résultat obtenu par votre aimant a dépassé toutes mes espérances. Ma fille qui était depuis longtemps dans un état nerveux qui lui rendait la vie insupportable est entièrement guérie.

« Je fais tout mon possible pour faire apprécier la valeur de vos aimants...

« SIMARD GAUDRILLET. »

VIII. — « A M. Durville, directeur de l'Institut magnétique.

« Ma santé est assez bonne pour le moment quoiqu'elle ne soit pas encore complètement équilibrée. J'ai été obligée de quitter mes aimants au bout de deux mois à cause de quelques douleurs que je ressentais dans le bas-ventre; mais ils m'ont fait beaucoup de bien, ainsi que l'eau magnétisée. L'appétit est bon, la mine est plus fraîche et ma maladie nerveuse est entièrement disparue.

« Veuillez agréer, monsieur le directeur, mes sincères remerciements.

« Madame MAGNIEZ, couturière. »

« Doullens, le 9 mars 1892. »

IX. — Je termine cette nomenclature un peu longue par la lettre suivante :

Montory, le 26 août 1892.

« Monsieur le professeur H. Durville,

« Je vous dirai que vos deux lames magnétiques ont suffi pour m'enlever en 20 jours les trois quarts des troubles nerveux que j'éprouvais depuis plusieurs années. J'espère une guérison complète. Vous pouvez le dire publiquement.

« Tout en vous remerciant, recevez mes sincères salutations.

« SALENAVE BORDACARRE. »

APPLICATION DE L'AIMANT

(Magnétisme minéral)

au traitement des Maladies

par H. DURVILLE.

I. — HISTORIQUE

La propriété directive de l'aimant, l'attraction qu'il exerce sur le fer et sur quelques métaux, mais surtout la communication de ces propriétés au fer et à l'acier, lui firent jouer, dans les siècles d'ignorance, un rôle important dans l'art mystérieux des charmes, des enchantements et de la sorcellerie. On le croyait propre à exciter l'amour et on lui attribuait une grande vertu pour ranimer la tendresse conjugale et rapprocher les époux désunis. Il entretenait la concorde entre ceux qui le portaient et pouvait, dans certains cas, servir de communication entre les absents.

Je laisserai de côté ces propriétés mystérieuses qui ne sont pas démontrées, pour apprécier ce que les anciens et les modernes ont pensé de cet agent, au double point de vue physiologique et thérapeutique.

Dès la plus haute antiquité, l'aimant était en grande faveur dans la médecine des Chinois, des Indiens, des Egyptiens, des Chaldéens, des Hébreux, des Arabes, des Grecs et des Romains qui l'employaient surtout en topiques et en amulettes.

Quelques peuplades indiennes ont employé l'aimant à l'intérieur pour conserver et prolonger la jeunesse.

Aristote, qui vivait au III^e siècle avant notre ère, parle des nombreuses propriétés médicamenteuses d'une sorte de pierre magnétique qu'il appelle l' "aimant blanc".

Pline (I^{er} siècle de notre ère) nous apprend que l'aimant était employé contre les maladies des yeux; réduit en poudre, on s'en servait aussi contre les brûlures.

Dioscoride (même époque) l'a proposé, au poids de trois oboles, pour évacuer les humeurs épaisses des mélancoliques.

Dans son livre de la médecine simple, Galien (III^e siècle) vante la vertu purgative de l'aimant et son action salutaire contre l'hydropisie. Cette double propriété était très anciennement connue des Hébreux.

Suivant Marcé l'empirique, philosophe et médecin français qui vivait à Bordeaux vers la fin du IV^e siècle, la pierre d'aimant calme les douleurs de la tête en la portant au cou.

Aétius d'Amida (V^e siècle) parle beaucoup de l'action des aimants appliqués à l'extérieur. Il rapporte, d'après la tradition, que les goutteux, tourmentés de douleurs aux mains et aux pieds, s'en trouvaient délivrés en tenant à la main une pierre d'aimant; et

que cette même pierre était également utile dans les convulsions.

Alexandre de Tralles (VI^e siècle) assure qu'elle guérit les douleurs des articulations en la portant sur soi.

Hali-Abbas, médecin arabe de la même époque, affirme que, tenue à la main ou suspendue au cou, la pierre d'aimant remédie aux spasmes et aux douleurs des pieds.

Avicenne (XI^e siècle) assure que l'aimant est souverain dans les affections de la rate et qu'il agit comme détersif pour modifier les humeurs. Pris à la dose d'une drachme dans du vin ou dans une infusion de mercuriale, il réagit contre les désordres causés par l'usage interne du fer. Il pensait que l'aimant s'unissait à ce métal et qu'il en corrigeait les mauvais effets.

Marbod, poète français, qui vivait vers 1200, lui attribuait la propriété de dévoiler les traîtres, de rendre victorieux ceux qui le portaient, de les faire aimer, de les combler de richesses, de faveurs, de les porter à la sobriété, de conserver les enfants sains et saufs, de s'opposer à l'avortement des femmes et de prévenir les rechutes des épileptiques.

Arnaud de Villeneuve (XIII^e siècle) affirme qu'il écarte des femmes les mauvais esprits, et les préserve des maléfices.

Albert le Grand (même époque) affirme que l'aimant exerce sur l'organisme une action puissante et salutaire. Attaché au bras gauche, il dissipe les songes, les rêves et les vains fantômes de la nuit; il chasse le venin du corps et guérit la folie.

Platearius, médecin du XI^e siècle, dont les œuvres ont été éditées en 1497, le croyait convenable dans les affections de la rate et dans la mélancolie. Il en prescrivait l'usage à l'intérieur dans les aliments, dans les boissons, et surtout dans une décoction le grande consoude.

Vers le commencement du XVI^e siècle, l'aimant était beaucoup employé, surtout contre les affections des nerfs. Paracelse étendit son usage aux affections organiques sur lesquelles l'aimant lui parut avoir une action non moins réelle. Il lui attribuait une propriété l'attirer, qu'il regardait comme très utile dans le traitement du plus grand nombre des maladies qu'il nomme "matérielles". De cette catégorie sont: l'épilepsie, les écoulements sanguins ou lymphatiques, particulièrement chez les femmes; la diarrhée, les diverses hémorragies, les fluxions des yeux, des oreilles, du nez, des membres; l'hydropisie, la jaunisse, etc., etc. Quand les humeurs se font jour à l'extérieur et produisent des plaies, des fistules, des ulcères, on doit encore avoir recours à l'action de l'aimant.

Dans les nombreuses affections nerveuses, l'en recommandait surtout l'usage pour com-

battre les vapeurs, les spasmes, le tétanos et dissiper les attaques d'hystérie.

Pour l'application aux différentes maladies, Paracelse expose sa méthode. Possédant quelques notions de la polarité du corps humain, il faisait usage des deux pôles de l'aimant, selon l'effet qu'il voulait obtenir. Ses indications sur ce sujet sont très obscures; mais c'est ce que l'on peut supposer par la distinction qu'il fait entre ce qu'il appelle le "dos" et le "ventre" de l'aimant. Cette dénomination paraît en analogie avec la polarité antéro-postérieure du corps humain. Il admettait aussi que sur la même partie du corps, l'aimant attire par un pôle et repousse par l'autre. Aussi, il se servait de celui qui repousse pour repousser la partie trop vive des humeurs, et de celui qui attire pour les faire remonter vers leur source.

La doctrine du grand alchimiste fut étendue par Van Helmont, quelques années plus tard. Celui-ci attribue à l'aimant, sur les intestins, la même action que sur le fer, et lui accorde la propriété de guérir les hernies. Il en recommande l'usage dans le plus grand nombre des affections, et le considère comme souverain contre le catarrhe. Van Helmont est un des premiers, parmi les grands médecins des temps modernes, qui ait enseigné et pratiqué la médecine magnétique, qui comprenait le magnétisme humain ou "magnétisme animal" et le magnétisme des aimants ou "magnétisme minéral".

A son époque, on attribuait généralement une grande action à l'aimant sur le fœtus, en raison de l'action qu'il peut exercer sur la matrice. Aussi, quand une femme était menacée d'avortement, il recommandait d'appliquer un aimant sur le nombril, parce qu'il pensait qu'il avait la vertu d'attirer l'enfant comme il attire le fer et de l'empêcher de descendre. Plusieurs auteurs sont de son avis.

L'exemple de Paracelse et de Van Helmont fut suivi, et la médecine magnétique prit un grand développement pendant la première moitié du XVII^e siècle.

Gilbert, médecin de la reine Elisabeth, que l'on peut considérer comme le fondateur de la science magnétique, consacre, dans son livre "de Magnete", un chapitre spécial à l'action thérapeutique de l'aimant. Il reconnaît sa vertu astringente et son action curative contre les hémorragies.

Sérapion vanta l'action de l'aimant en poudre appliqué sur les blessures et sur les plaies envenimées, et cette réputation se maintint longtemps. Si on était blessé d'un fer empoisonné ou mordu par un animal venimeux, il recommandait de mêler de la poudre d'aimant dans des emplâtres spéciaux et d'en couvrir les blessures. Il en faisait prendre également à l'intérieur, et lui attribuait la propriété de faire sortir le venin du corps.

Anselme de Boodt vanta l'usage de l'aimant en poudre et, comme le précédent, il l'incorporait dans des emplâtres. L'emplâtre d'aimant, malgré quelques propriétés malsaines que l'auteur lui attribue, guérit toutes sortes de blessures, prévient les accidents qui leur sont consécutifs et les purifie de tout ce qu'elles peuvent contenir d'inutile, de toute malignité, et favorise la régénération des chairs.

Suivant Rattray, l'aimant guérit le cataracte, les hernies, la fièvre quarte, l'hydropisie, les maux de tête et fortifie la matrice.

Les alchimistes des XVI^e et XVII^e siècles attribuèrent à la pierre d'aimant les plus merveilleuses propriétés, et épuisèrent tous les secrets de leur art pour lui faire subir diverses préparations qui devaient faciliter et étendre son emploi.

Les uns la faisaient macérer avec de la limaille d'acier, dans les cendres de certaines plantes, pour en extraire ensuite ce que Paracelse appela la "manne de l'aimant".

D'autres étaient persuadés qu'en l'exposant au soleil, après l'avoir calcinée avec le soufre, elle acquérait les plus grandes vertus. Quelques autres, enfin, l'ont soumise à la distillation, pour en retirer une espèce de mercure auquel ils attribuaient des vertus non moins grandes. Presque tous en préparaient des magistères.

Agricola et Faber ont décrit divers procédés pour en retirer un "sel", une "huile" et une "quintessence d'aimant".

Ainsi préparé, l'aimant entrainé dans un grand nombre de compositions dont les principales sont : le "cataplasme" et "l'emplâtre vulnéraire" de Faber, "l'emplâtre styptique" de Crollius, vanté pour ses propriétés vulnéraires, antiputrides, stimulantes et maturatives, recommandé contre les écrouelles, l'érysipèle, le cancer, les fistules, les hernies, l'enflure de la tête et certaines affections de la peau; "l'emplâtre" de Quercetan contre les membres convulsés; "l'emplâtre spécifique" de Paracelse, contre la peste; "l'emplâtre attractif" du même, recommandé contre la goutte et la manie. Rosencreuser et Ettmuller parlent d'un emplâtre fait avec de la poudre d'aimant, de la chaux vive et de la graisse d'ours digérées dans de l'esprit de vin, contre la descente de matrice.

Mylius (1675) nous dit que l'aimant était encore employé sous d'autres formes dans un grand nombre de maladies. On en composait des élixirs pour combattre le catarrhe et faire couler la pituite, une mixture contre les vers, et différents remèdes pour les yeux.

Stockerus donne la composition d'un gargarisme magnétique contre les maux de dents.

Faber attribuait à la quintessence d'aimant la propriété d'arrêter les hémorragies. Il recommandait aussi pour le même sujet une

poudre magnétique qu'il prescrivait à l'intérieur.

Le sel d'aimant d'Agricola était recommandé comme vulnéraire, astringent et balsamique. Appliqué extérieurement, il guérissait les plaies et arrêtait la chute des cheveux; à l'intérieur, il combattait la diarrhée.

Vers le milieu du XVII^e siècle, on réagit contre le magnétisme alchimique et les médecins revinrent aux anciennes applications de l'aimant.

Maxwel, savant écossais qui fut médecin du roi Charles II, pratiqua avec succès la médecine magnétique et publia un curieux ouvrage sur la question.

Le P. Kircker, savant jésuite allemand, s'attacha d'une façon spéciale à l'histoire du magnétisme. Dans plusieurs ouvrages qui sont encore précieux à consulter, il démontre que toute l'antiquité a employé l'aimant à divers usages, et fournit des renseignements sur les méthodes thérapeutiques employées de son temps et sur les résultats obtenus.

Comme plusieurs auteurs l'ont dit avant lui, il affirme que l'aimant porté au cou guérit les spasmes, calme les douleurs nerveuses et hâte l'accouchement. Il nous dit également que, de son temps, en Hollande, on vantait la méthode suivante pour la réduction des hernies: On faisait avaler au malade de la limaille de fer très fine, et on appliquait sur la hernie un emplâtre de poudre d'aimant incorporée dans la pulpe de grande consoude. Le malade restait couché d'une façon convenable et la guérison s'opérait ordinairement en huit jours.

Ambroise Paré rapporte qu'en France plusieurs malades ont été guéris par des moyens analogues.

Pierre Borel, qui prit une part active dans la discussion qui eut lieu à son époque entre les partisans et les ennemis du magnétisme, affirme que, porté au cou, l'aimant exempte la femme des suffocations de la matrice, calme les douleurs des dents et des oreilles en le frottant contre les parties affectées. Il fait également mention d'une manie causée par la matrice qui fut guérie en faisant porter pendant quelque temps à la malade un aimant sur la région de l'estomac.

Zwinger se servit encore avec succès de la poudre d'aimant pour combattre un écoulement involontaire d'urine chez une jeune fille. Il affirme également que la pierre d'aimant remédie aux spasmes occasionnés par les vents.

Jusque vers le commencement du XVIII^e siècle, on n'employait guère que l'aimant naturel. L'application n'était pas facile. D'abord la pierre d'aimant est difficile à travailler; sa force est relativement peu considérable et il faut souvent une grande masse pour obtenir l'effet que l'on désire; ensuite, son prix est trop élevé.

On surmonta les obstacles, et on découvrit qu'on pouvait, par certains procédés, communiquer au fer, et surtout à l'acier trempé, toutes les propriétés de l'aimant naturel. Le perfectionnement des procédés permit bientôt de dépasser la nature, c'est-à-dire de faire des aciers aimantés plus forts que les meilleurs aimants naturels. On put alors multiplier le nombre des pièces, varier la forme de celles-ci selon les besoins, augmenter et perfectionner les moyens d'application.

Un peu plus tard, l'expérience apprit aux physiciens l'avantage que la thérapeutique pouvait retirer de l'électricité. L'analogie que le "magnétisme" présente avec l'"électricité" attira encore l'attention générale vers le premier et les traitements magnétiques se multiplièrent rapidement, surtout en Allemagne, en France et en Angleterre.

Depuis longtemps, l'aimant était reconnu pour guérir les maux de dents. Vers 1765, Klarich, médecin du roi d'Angleterre et physicien à Göttingue, fit de nombreux essais. Les résultats qu'il obtint, publiés par les journaux du temps, engagèrent d'autres observateurs à diriger leurs recherches vers ce but. Klarich appliqua en outre l'aimant avec le même succès contre les douleurs, la surdité, la paralysie. Wéber, médecin à Walfrode, suivit en Allemagne l'exemple de Klarich et obtint des résultats remarquables sur les maladies des yeux.

Vers 1770, Mesmer commença à attirer l'attention. Il appliquait l'aimant en vertu d'une théorie qui lui était particulière. Il admettait l'existence « d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. Un fluide universellement répandu et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui de sa nature est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence. Il se manifeste particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant. On y distingue des pôles également divers et opposés qui peuvent être communiqués, changés, détruits ou renforcés. » Par son analogie avec le fluide nerveux, il peut « guérir immédiatement les maladies des nerfs et médiatement toutes les autres ». En pénétrant les tissus, cet agent rétablit l'harmonie dans les organes, par la distribution uniforme du fluide dont le mouvement était troublé.

Mesmer employait ordinairement de petits aimants qui revêtaient la forme des parties sur lesquelles on les appliquait. Il en plaçait de chaque côté du corps, sur le milieu du corps et sur l'épine dorsale. Dans quelques cas, il en plaçait d'elliptiques sous la plante des pieds; dans d'autres, sous les genoux. Dans les vomissements et dans les crampes d'estomac, il

en appliquait un sur le cœur; dans les coliques, il le plaçait sur le nombril. Chez les sujets irritables, c'est-à-dire chez les sensitifs, il n'en plaçait pas sur la tête, mais sur la nuque. Tous ses aimants étaient portés jour et nuit, étroitement serrés contre la peau.

Depuis quelques années, le père Hell étudiait le magnétisme minéral au point de vue physique, quand une dame, qui souffrait de violentes crampes d'estomac, vint le prier de lui confier un de ses meilleurs aimants pour être employé contre le mal qui lui rendait la vie intolérable. Elle rapporta promptement l'objet qui avait entièrement produit l'effet désiré : elle était guérie.

Frappé de ce résultat, le célèbre astronome voulut faire l'expérience sur d'autres malades. A l'exemple de Mesmer, il fabriqua des aimants de toute forme et en fit de nombreuses applications. Un homme abandonné par l'art, tourmenté depuis longtemps de spasmes et de convulsions, reçut en quelques jours un soulagement sensible; et bientôt les accidents se calmèrent pour ne plus reparaitre. Une vingtaine d'autres malades, dont plusieurs paralytiques, furent guéris en présence de médecins connus et estimés.

Une dispute s'éleva entre Mesmer et le père Hell au sujet de la priorité de cette application. Tous les deux publièrent dans les journaux le résultat de leurs cures, et Vienne devint le foyer d'où la pratique magnétique se généralisa dans toute l'Allemagne.

A l'exemple de Mesmer, Unzer, célèbre médecin d'Altona, étudia attentivement l'action thérapeutique de l'aimant et publia ses observations (1775). Le traitement d'une jeune femme qui, à la suite de plusieurs couches laborieuses, avait éprouvé des spasmes, des contractions des crampes, de la paralysie, puis une faiblesse si considérable des muscles de la tête qu'elle pouvait à peine la soutenir, le frappa tout particulièrement. Dès les premières applications, il observa une amélioration considérable et des effets physiologiques très curieux.

Le docteur Deiman, à Amsterdam, traduisit en hollandais l'ouvrage de Unzer. Dans la préface, il rend compte de la guérison, obtenue en 11 jours, d'une femme de 57 ans, affectée de paralysie des deux bras et d'une surdité complète de l'oreille gauche. A la même époque, le même auteur annonçait, dans une lettre, qu'il traitait deux autres malades par les aimants : 1° un homme affecté depuis 2 ans d'un tremblement excessif de tout le corps, la tête penchait à gauche et la parole était très difficile; 2° une jeune fille affectée depuis 2 ans d'une violente rétraction de la jambe, suite d'une fièvre tierce, était dans un état alarmant qui se compliquait de fièvre hectique. Au bout de 14 jours, les deux malades étaient sensiblement améliorés : chez le premier, le trem-

blement était disparu, la tête se redressait, la parole était plus libre et la fièvre avait cessé; chez le second, la jambe était redressée et la marche devenait possible.

En 1777, le docteur Heinsius, à Sorau, publia un ouvrage où il décrivit 7 observations sur différentes maladies, dont 2 épilepsies, où l'aimant fut employé avec succès.

Un physicien distingué, de Harsu, membre du grand conseil fédéral à Genève, correspondant de la « Société royale de médecine, » étudia l'application du magnétisme sous toutes ses formes et posa les bases d'un traitement méthodique pour les différentes maladies. Au magnétisme animal, il ajoute l'application raisonnée des aimants; et pour seconder l'action de ceux-ci qui n'est pas toujours suffisante, il emploie l'eau aimantée en boisson, en lavages, en lancements, en lotions, en bains généraux et locaux.

Appliqué ainsi à l'intérieur et à l'extérieur, le principe de l'aimant lui paraît être le plus puissant des stimulants et des apéritifs. Sa faculté dépurative lui paraît surtout bien constatée. De ces deux propriétés il conclut que l'aimant est souverain dans le traitement du plus grand nombre des affections chroniques; et pour le démontrer il rend compte des effets qu'il a obtenus dans plusieurs cas de rhumatismes, dans les fluxions des yeux et des dents, dans les maladies des articulations; dans certaines espèces de tumeurs lymphatiques telles que loupes, goître, écrouelles; dans les engorgements et dans les accidents nerveux tels que les spasmes, les contractions, les contractures propres à l'hystérie, les crampes et enfin dans l'épilepsie, l'ophtalmie, la surdité et les différentes sortes de paralysies lui ont également fourni de remarquables succès.

En France, les docteurs de la Condamine, à Romans; Razoux, à Nîmes, Sigaud de la Fond, Descemet, Missa, à Paris, et plusieurs autres appliquèrent l'aimant avec succès. Mais c'est surtout l'abbé Le Noble, chanoine de Vernon-sur-Seine, qui prit la plus large part à l'étude des applications de l'aimant au traitement des maladies. Dès 1763, ses aimants pour les dents étaient très appréciés. En septembre 1777, il lut à la « Société royale de médecine » un mémoire sur ses travaux; et cette société savante qui, quelques années plus tard, s'éleva avec tant de violence contre le magnétisme animal, nomma une commission composée de Mauduyt et Andry pour constater l'efficacité de l'aimant dans le traitement de quelques maladies. Mauduyt n'ayant pu suivre les expériences d'une façon assez constante, fut remplacé par Thouret.

Les deux commissaires remplirent leur mission avec la plus scrupuleuse attention et firent un rapport qui fut lu et discuté.

Ce rapport, auquel j'emprunte beaucoup des documents qui précèdent, est rédigé tout à

l'avantage de la nouvelle méthode thérapeutique. Il constitue, surtout au point de vue historique, l'ouvrage le plus complet et le plus intéressant qui ait paru sur cette question. Il contient en outre plusieurs planches de gravures et quarante-huit observations de cas les plus divers et les plus rebelles, qui furent presque tous guéris ou soulagés par les applications magnétiques, à l'exclusion de tout médicament.

Voici les conclusions de ce rapport qui fut lu à la Société le 29 août 1780 :

« 1^o On ne peut méconnaître dans l'aimant, appliqué en amulette, une action réelle et salutaire.

« 2^o Cette action est indépendante, dans l'aimant, des qualités ou propriétés qui lui sont communes avec les autres corps, et par lesquelles l'application des pièces aimantées peut avoir une action générale ou commune sur l'économie animale : tels sont l'impression de froid, la pression, le contact, le frottement, les plaques étant appliquées à nu et serrées étroitement sur la peau.

« 3^o Cette action de l'aimant est également distincte de celle qu'il peut avoir sur le corps humain, comme substance ferrugineuse, comme substance attractive, quoiqu'elle paraisse cependant dépendre du même principe, cette action paraissant s'affaiblir avec le temps et se rétablir en même proportion que les plaques aimantées acquièrent ou perdent de leur vertu attractive ou de leur action sur le fer.

« 4^o Cette action de l'aimant paraît être une action immédiate et directe du fluide magnétique sur nos nerfs, sur lesquels il paraît avoir une influence non moins réelle que sur le fer; il paraît n'en avoir aucune directe et particulière sur les fibres, sur les humeurs, sur les viscères.

« 5^o Par cette action, l'aimant ne paraît pas convenir dans le traitement des affections décidément humorales, ou organiques et matérielles, mais dans les affections purement ou plus particulièrement nerveuses.

« 6^o Les affections de ce genre auxquelles l'aimant convient préférablement ne sont pas les affections dépendantes du défaut d'action des nerfs, mais celles qui reconnaissent pour cause principale l'action des nerfs augmentée : tels sont les spasmes, les convulsions, les vives douleurs.

« 7^o Sous ce rapport, l'aimant se range naturellement dans la classe des antispasmodiques, classe qu'il semble ainsi enrichir, comme l'électricité a enrichi celle des substances irritantes, apéritives ou stimulantes, et c'est plus spécialement à l'espèce des antispasmodiques, toniques ou proprement dits, qu'il semble se rapporter.

« 8^o Cette action antispasmodique et nerveuse de l'aimant ne paraît être que pallia-

tive; mais rien n'annonçant qu'elle ne puisse pas devenir curative. L'efficacité même qu'on reconnaît dans l'aimant ne pouvant n'être pas purement nerveuse, et seulement antispasmodique, la nullité de toute autre action dans cette substance, spécialement d'une vertu stimulante apéritive, d'une action humorale et matérielle, n'étant pas entièrement démontrée, il suit de ces différents points qu'il est important de continuer les recherches et de multiplier les épreuves sur cet objet.

« 9^o La méthode magnétique paraissant être elle-même susceptible de plusieurs degrés de perfection, c'est une nouvelle raison de s'appliquer à la modifier, à l'observer dans tous ses rapports.

« 10^o Au moins, en se bornant à la méthode actuelle, les avantages du magnétisme ne peuvent être méconnus et contestés.

« 11^o L'aimant a donc sur le corps humain un autre principe d'action que celui qui résulte de sa nature ferrugineuse, de son action attractive sur le fer, ainsi que des autres propriétés si nombreuses que l'empirisme lui a attribuées; et il paraît devoir un jour devenir en médecine d'une utilité, sinon aussi grande; au moins aussi réelle, qu'il l'est maintenant en physique, quoiqu'on ne doive pas sans doute admettre toutes les merveilles qu'on raconte, et qu'il y ait beaucoup à rabattre des éloges qu'on lui prodigue. »

Le 1^{er} avril 1783, les mêmes commissaires lurent un second rapport à la même Société sur cette question. Ce dernier travail fut imprimé l'an VIII, et l'éditeur y ajouta soixante et une observations sur diverses guérisons et plusieurs certificats.

A cette époque, Mesmer était à Paris et le magnétisme animal agitait beaucoup les esprits. Il les passionna bientôt à l'excès et, à l'exemple du « Maître, » ceux qui employaient l'aimant lui substituèrent le magnétisme animal.

Aussi, à partir de 1785, les observations deviennent rares.

En médecine, les systèmes passent vite et s'oublient facilement. Pendant 80 ans, malgré quelques essais de Hellé, Laennec, Chomel, Trousseau, Récamier, l'action thérapeutique de l'aimant est à peine soupçonnée. Burq, l'auteur de la métallothérapie, cite pourtant quelques observations à l'appui de sa théorie. En Italie, Maggiorani y consacre la plus grande partie de son activité et publie de remarquables travaux. En 1877, Charcot, à la Salpêtrière l'applique avec succès contre les troubles de la sensibilité chez les hystériques; et enfin, Luys l'emploie en ce moment avec non moins de succès à la Charité.

II. -- BIBLIOGRAPHIE

De nombreux et importants travaux ont été publiés sur l'action curative de l'aimant de-

puis le commencement du XVII^e siècle. Je ne citerai, parmi les meilleurs ouvrages, que ceux qui sont imprimés en français.

ALIBERT. — Nouveaux éléments de thérapeutique et de matière médicale, 1817, tome 2.

ANDRY THOURET. — Observations et recherches sur l'usage de l'aimant en médecine, ou Mémoire sur le Magnétisme médicinal, 29 Août 1782. Inséré dans les Mémoires de la Société royale de médecine, année 1779. Tiré à part, in-4^e, avec figures. Paris, 1782.

— Des aimants artificiels de M. le Noble, appliqués à la guérison des maladies nerveuses. Rapport à la Société royale de médecine, 1^{er} Avril 1783. Publié par Luneau de Boisgermain, avec des notes, in-18. Paris, an VIII.

J. BABINSKI. — Recherches servant à établir que certaines manifestations hystériques peuvent être transférées d'un sujet à un autre, sous l'influence de l'aimant, *Revue philosophique*, Décembre 1886.

CONDAMINE (de la). Sur la vertu de l'aimant contre le mal de dents. *Journal de médecine*, Septembre 1767.

DEBOYE. — Note sur l'hémiplégie saturnine et sur son traitement par l'application d'un aimant, lue à la Société médicale des hôpitaux, 1879.

— Note sur l'emploi des aimants dans les hémianesthésies liées à une affection cérébrale due à l'hystérie. *Progress médical*, 1879, n^o 50.

Dictionnaire des merveilles de la nature, article Aimant. Paris, 1802.

H. DURVILLE. — Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme, avec 8 fig. Cours professé à l'Institut magnétique. 1^{re} et 2^e édit. in-16, Paris, 1836; 3^e édit. 10 vol. in-18, avec 400 gravures, sous presse.

Encyclopédie des gens du monde, article Aimant. Paris, 1833.

FOUROT. — Récit des effets salutaires de l'aimant dans une maladie nerveuse, *Gazette salubre*, Février 1779.

GALEZOWSKI. — Sur l'emploi de l'aimant pour l'extraction des corps étrangers métalliques de l'œil. in-8, Paris, 1886.

HARSU (de). — Observations sur les effets de l'aimant. *Journal encyclopédique*, Juillet 1776.

— Huit lettres sur les effets de l'aimant en médecine, dans le *Journal encyclopédique*, Octobre 1776 à 1779, et une dans la *Gazette de santé*, en 1780.

— Recueil des effets salutaires de l'aimant en médecine. in-8, Genève, 1782.

ISRAËL. — Observation d'une épilepsie guérie par le secours des aimants. *Journal historique de médecine*. Venise, 1766.

MACQRET. — De l'aimantation au point de vue médical et en particulier dans les anesthésies.

MESMER. — Lettre de M. Mesmer, docteur en médecine à Vienne, à M. Unzer, sur l'usage médicinal de l'aimant, 5 Janvier 1775 (Traduit du *Mercur savant* d'Altona).

Réponse de M. Mesmer à ceux qui l'ont consulté sur la cure magnétique. *Journal encyclopédique*, Juin 1776.

— Discours sur le magnétisme et sur les effets salutaires de l'aimant, 1782.

NYSTEN. — Dictionnaire des sciences médicales, article Aimant. Paris, 1822.

OGOROWICZ. — L'hypnoscope. Une nouvelle application de l'aimant. *Lumière électrique*, 8 novembre 1884.

PROUST et BALLET. — De l'action des aimants sur quelques troubles nerveux et spécialement sur les anesthésies (communication faite au Congrès d'Amsterdam le 13 Nov. 1879). Reproduit dans le *Journal de thérap. peutique*.

TH. TAFFAR. — Lettre écrite de l'abbaye royale de Saint-Denis, par le R. P. dom Thomas Taffar, religieux de cette abbaye, sur sa guérison (convulsions), opérée par la vertu de l'aimant, *Mercur de France*, Juillet 1726.

TAMBURINI. — L'aimant dans l'hypnose hystérique. *Revue philosophique*, Septembre 1885.

THOURET. — Observation sur les vertus de l'aimant Mémoires de la Société royale de médecine, 1776, t. 1^{er}, p. 281.

— Encyclopédie méthodique (médecine), article Aimant, Paris, 1787.

TROUSSEAU. — Dictionnaire de médecine, article Aimant. Paris, 1833.

TROUSSEAU et PIDOUX. — Traité de thérapeutique et de matière médicale. 1847, tome 1.

Le *Journal du Magnétisme*, dirigé par le professeur II. DURVILLE, publie des observations, des notes et des

travaux originaux sur la théorie de l'aimant appliqué au traitement des maladies.

Des *Conseils pratiques*, rédigés par le directeur, dans le but de mettre la pratique magnétique à la portée de tout le monde, paraissent dans chaque numéro. A titre d'exemples, les principales guérisons ou améliorations obtenues par les meilleurs praticiens, au moyen des aimants, sont rapportées en détail. Le traitement de chaque maladie est indiqué dans un *Conseil pratique* et l'on voit que, dans presque tous les cas, l'application de l'aimant a produit des guérisons ou des améliorations inespérées.

III. — PHYSIQUE

L'aimant naturel, vulgairement dit " pierre d'aimant ", est un minéral de fer. C'est une substance d'un état métallique prononcé, dont la couleur, dans la cassure fraîche, varie du noir de fer au gris d'acier bleuâtre. Il possède la propriété d'attirer le fer, le cobalt, le nickel, le chrome. Par divers procédés, on communique à ces métaux qui sont dits " magnétiques ", et surtout à l'acier trempé, toutes les propriétés de l'aimant naturel. On distingue les aimants naturels et les aimants artificiels. Ces derniers sont presque exclusivement employés aujourd'hui.

Tout aimant, quels que soient sa forme et son volume, possède une ligne neutre et deux pôles opposés que l'on remarque en le plongeant dans la limaille de fer. La limaille s'attache aux pôles avec une grande énergie. Cette énergie diminue aux approches de la ligne neutre où elle devient nulle.

Un aimant suspendu horizontalement par un fil sans torsion ou équilibré sur un pivot (aiguille aimantée), prend une direction constante qui est à peu près celle du nord au sud. Cette direction, qui indique les deux pôles de la terre, se nomme " méridien magnétique ". Le pôle qui regarde le nord se nomme " pôle austral, pôle positif, pôle N; " celui qui regarde le sud, " pôle boréal, pôle négatif, pôle S. " Le pôle positif d'un aimant repousse le pôle positif d'un autre aimant et attire le négatif: autrement dit, « les pôles de même nom se repoussent, les pôles de nom contraire s'attirent ».

On observe dans l'aimant deux forces distinctes :

1^o Une " force physique " qui agit en droite ligne à travers tous les corps, dans toute l'étendue du champ magnétique. C'est par cette force que les aimants agissent les uns sur les autres.

2^o Une force que je nomme " force physiologique, " car elle agit sur le corps humain sans se faire sentir sur l'aiguille aimantée.

Cette dernière est une force rayonnante, qui est attractive et répulsive comme la force physique. En tombant perpendiculairement sur une surface plane, elle traverse presque tous les corps solides de peu d'épaisseur, sans perdre notamment de son activité. Les liquides ne sont pas traversés par cet agent, mais ils s'enaturent et s'en chargent. En tombant

sous un angle aigu, sur une surface plane, polie ou suffisamment polie, la plus grande partie des rayons se réfléchissent; en traversant certains corps — un prisme, une lentille bi-convexe — ils se réfractent jusqu'à un certain point comme les rayons lumineux et calorifiques.

La force physiologique paraît être subordonnée à la force physique, car elle est presque toujours proportionnelle au degré d'aimantation des pièces. C'est une force brutale qui n'est guère plus « assimilable » que l'électricité. Par une opération qui consiste à transformer cette force comme l'électricité est transformée en chaleur, en lumière, en mouvement, j'obtiens une nouvelle force plus puissante, plus en harmonie avec la "force vitale" qui est en nous et son assimilation se fait plus facilement. Elle devient plus vivifiante et sa valeur curative est considérablement augmentée. C'est à cette transformation que je donne le nom de "vitalisation".

L'aimant par lui-même n'est plus que le véhicule de ce nouvel agent, de ce nouveau mode vibratoire de l'éther qui devient presque identique au « magnétisme humain ».

La force physiologique vitalisée que, par abréviation, j'appellerai "force vitale" de l'aimant, se transmet à tous les corps de la nature, tandis que la force physique ne se transmet qu'aux métaux magnétiques, et cette transmission ne se fait pas en vertu des mêmes lois. Son champ d'action est beaucoup plus étendu, car le corps humain est encore fortement affecté à une distance où l'aiguille aimantée reste complètement immobile. Elle se transmet à distance sur un fil conducteur, tandis que la force physique ne se laisse pas transporter au-delà du champ magnétique.

Il y a analogie ou concordance de nature entre l'électricité et la force vitale de l'aimant. — Si on fait plonger les électrodes d'une pile dans deux verres d'eau reliés par un fil pour fermer le circuit, l'eau du verre où plonge l'électrode $+$ devient acidulée, fraîche au goût, tandis que celle où plonge l'électrode $-$ devient alcaline, tiède, fade. Si on place deux verres d'eau dans le champ d'action des pôles d'un aimant, l'eau qui est exposée au pôle positif devient acidulée, fraîche au goût de certaines personnes nerveuses et impressionnables que l'on nomme des "sensitifs"; celle qui est exposée au pôle négatif prend au contraire un goût alcalin, tiède, fade, nauséux.

En raison des analogies physiques et de cette analogie magnéto ou électro-chimique qui existent entre l'aimant et l'électricité, j'applique le signe $+$ au pôle positif de l'aimant comme au pôle positif de la pile; le signe $-$ au pôle négatif de l'aimant comme au pôle négatif de la pile.

Dans l'obscurité, l'agent magnétique devient lumineux aux yeux des sensitifs. Le pôle $+$

ou positif brille d'une lumière bleu-indigo; le pôle $-$ ou négatif, d'une lumière jaune-orangé. Cette lumière est d'autant plus brillante que l'aimant est mieux vitalisé.

Les aimants perdent assez rapidement leurs propriétés vitales. Sur le corps humain, selon la nature de la maladie, le tempérament du malade et l'emploi que celui-ci en fait, au bout d'un temps qui peut varier de 1 à 3 mois, il est nécessaire de les soumettre à une nouvelle vitalisation, lors même que l'aimantation, c'est-à-dire la propriété d'attirer le fer et de s'orienter, n'aurait pas sensiblement diminué. Dans les applications isonomes, quand les propriétés vitales sont disparues, la polarité des aimants peut être changée comme s'ils étaient en contact avec un aimant plus fort. Si l'on n'en fait aucun usage, à l'air libre, les propriétés vitales se conservent pendant 3 à 4 mois; enveloppés dans du papier ou suspendus par la ligne neutre au moyen d'un fil sans torsion leur permettant de s'orienter, ils les conservent pendant 5 à 6 mois. Il est nécessaire de ne pas les déposer sur des objets de nickel, de fer, de fonte ou d'acier, de ne pas les laisser tomber, car le choc modifie profondément les mouvements vibratoires qui constituent l'aimantation et la vitalisation.

La force physique de deux aimants se conserve en plaçant ceux-ci l'un sur l'autre par leurs pôles de nom contraire. La force vitale se conserve plus longtemps en les plaçant l'un sur l'autre par leurs pôles de même nom.

IV. — PHYSIQUE PHYSIOLOGIQUE

Nous savons qu'on désigne également sous le nom de "magnétisme" (magnétisme humain) un fluide, une force particulière du corps humain, en vertu de laquelle les individus agissent ou peuvent agir les uns sur les autres.

Cette force, quoique plus salutaire en thérapeutique, est analogue à la force physiologique de l'aimant. Elle est soumise aux mêmes lois physiques.

Il résulte de cette propriété que le corps humain est polarisé. Il est composé d'un assemblage d'aimants en fer à cheval se divisant en deux ordres :

1° Polarité d'ensemble, 2° polarité secondaire.

La polarité d'ensemble nous représente deux aimants inversement disposés (fig. 1 et 2): 1° un "aimant latéral," 2° un "aimant antéro-postérieur." Les branches du premier sont figurées par les côtés latéraux du corps — tête, tronc, bras, jambes; — les pôles sont aux mains et aux pieds, le point neutre se trouve au sommet de la tête. Les branches du second, moins longues et moins larges (2 à 3 cent., sur le devant du corps, 3 à 4 sur le derrière), sont placées sur le milieu de la figure, la pointe du menton, le sternum, le nombril, la colonne

vertébrale, l'occiput; le point neutre est au périnée.

La polarité secondaire est inhérente aux

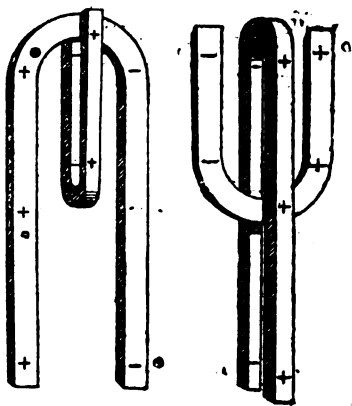


FIG. 1 ET 2. — SCHÉMA DE LA POLARITÉ DU CORPS HUMAIN.

membres pelviens et thoraciques (cuisses, jambes, pieds, bras, avant bras, mains). Ceux de droite sont positifs du côté du petit doigt, (faiblement) négatifs du côté du pouce; ceux de gauche sont négatifs du côté du pouce, (faiblement) positifs du côté du petit doigt.

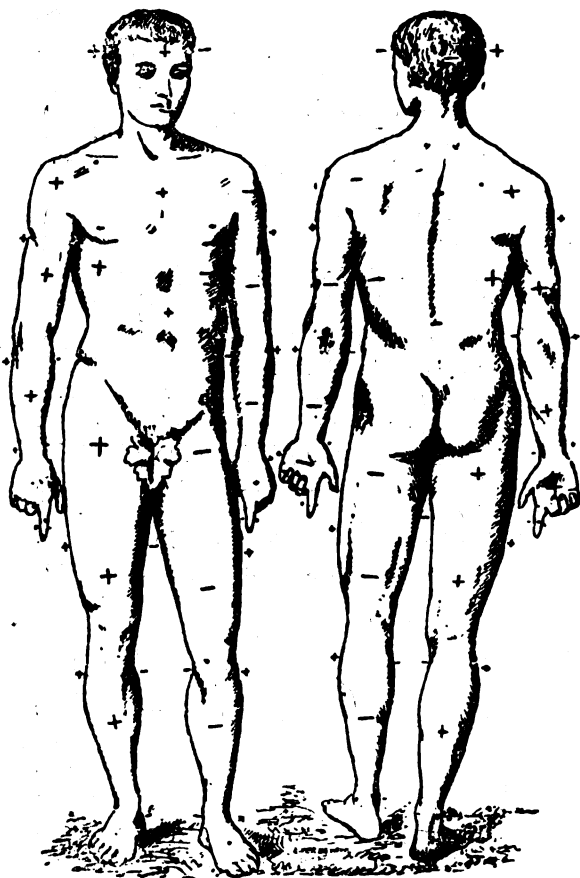


FIG. 3 ET 4. — POLARITÉ DU CORPS HUMAIN

Les doigts sont également polarisés dans le même sens que les bras et les avant-bras. Par cette disposition magnétique du corps humain, l'action que deux individus exercent

l'un sur l'autre est analogue à celle de deux aimants. Le magnétisme humain étant soumis aux mêmes lois que le magnétisme minéral, il s'ensuit qu'un aimant agit sur le corps humain comme sur un autre aimant.

Comme l'aimant, dans l'obscurité, toutes les parties positives du corps humain brillent d'une lumière bleu-indigo; toutes les parties négatives, jaune-orangé. C'est en raison de cette analogie que tous mes aimants étaient d'abord recouverts en bleu au pôle positif, en jaune au négatif.

Le corps humain possède des propriétés magnéto-chimiques. Comme le pôle positif de l'aimant, la main droite acidule la substance soumise à son action; comme le pôle négatif de l'aimant, la main gauche l'alcalise.

En raison de ces différentes analogies, et pour se reconnaître plus facilement dans la pratique, je désigne les parties positives du corps par le signe $+$; les parties négatives par le signe $-$ (fig. 3 et 4). Les signes les plus gros indiquent la polarité d'ensemble; les plus petits, la polarité secondaire.

Les pôles de l'aimant dirigés sur les pôles de même nom du corps humain (application isonome) augmentent l'activité organique et excitent les fonctions; les pôles de l'aimant dirigés sur les pôles de nom contraire du corps humain (application hétéronome) diminuent l'activité organique, calment les douleurs et produisent le bien-être.

Ces effets se produisent plus ou moins rapidement selon la sensibilité des malades. Chez les sensitifs, l'application isonome produit une excitation considérable dont la conséquence est le sommeil magnétique avec ses diverses phases; l'application hétéronome, par le dégagement qu'elle produit, détermine le réveil. Cette dernière application trop prolongée peut avoir pour conséquence l'abattement et même la paralysie.

Ces différents effets, même la léthargie et la paralysie sont sans conséquences fâcheuses puisqu'on les fait cesser par une application inverse; mais comme il en résulte presque toujours une fatigue du système nerveux, on doit agir avec prudence vis-à-vis des sensitifs.

La polarité du corps humain est inverse chez les gauchers. Chez les ambidextres, c'est-à-dire chez ceux qui se servent également des deux mains, elle est quelquefois inverse, comme chez les gauchers, mais elle est normale dans le plus grand nombre de cas.

V. — MÉDECINE DES AIMANTS

L'aimant, même sans être vitalisé, c'est-à-dire comme on l'a employé jusqu'à présent, exerce sur l'organisme une action salutaire. Vitalisé, il devient l'un des plus puissants agents curatifs que la nature ait mis à notre disposition. Il réunit tous les avantages de la

médecine classique sans présenter aucun de ses inconvénients et de ses dangers. Mais, malgré sa vertu curative, il n'est pas toujours suffisant pour guérir une maladie rebelle et surtout pour amener cette guérison aussi rapidement que le malade peut l'espérer.

Andry et Thouret, dans le second rapport qu'ils lurent à la « Société royale de médecine, » le 1^{er} avril 1783, sur les « Aimants artificiels de M. Le Noble, » posent les questions suivantes :

« Ne peut-on pas, en employant soit la pierre d'aimant, soit la limaille d'acier aimanté pulvérisée, le donner à l'intérieur ? »

« Ne peut-on pas, en laissant un barreau infuser, aimer l'eau, comme on parvient à préparer par un moyen semblable ce qu'on appelle « de l'eau ferrée ? » »

« Ne pourrait-on pas, avec plus de succès encore employer la limaille aimantée, ou la poudre de pierre d'aimant, en l'incorporant dans les emplâtres, et se procurer ainsi l'avantage de faire des applications magnétiques d'une action plus douce, plus légère en même temps, et sur des surfaces plus étendues ? »

Connaissant les lois qui régissent la communication de la « force vitale » aux différents corps de la nature, j'ai cherché à résoudre ces questions pour établir les bases de la « Médecine magnétique. »

Mais je me suis trouvé en présence de difficultés que je n'ai pas encore pu surmonter. D'abord, la force vitale communiquée à un corps non aimantable disparaît au bout de 5 à 8 jours; d'autre part, elle semble donner aux microorganismes contenus dans la plupart des liquides une vitalité considérable qui favorise leur développement et les substances se décomposent souvent au bout de 3 à 4 jours. Ces difficultés m'empêchent en ce moment de vitaliser moi-même les diverses substances qui peuvent être employées dans les traitements. C'est pour obvier à ces inconvénients (qui disparaîtront quand on connaîtra mieux les propriétés physiques de la force vitale) que je mets à la disposition des malades un barreau vitalisateur permettant de vitaliser chaque jour les substances qui leur sont nécessaires.

Quelque rudimentaire qu'elle soit aujourd'hui, la médecine des aimants comprend :

1^o. — L'application à l'extérieur des aimants vitalisés;

2^o. — L'application à l'intérieur et à l'extérieur d'aliments, boissons et substances vitalisés.

En acier magnétique de Sheffield, préparés par des procédés perfectionnés, mes aimants ont une force magnétique bien supérieure à celle que l'on obtient par les procédés ordinaires. La vitalisation qui transforme la force physiologique en « force vitale » en fait des aimants qui, pour la guérison des maladies,

possèdent des propriétés qui ne peuvent pas être comparées avec celle des aimants du commerce.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

1. — Lames magnétiques

Au nombre de quatre, la fig. 5 les représente à environ moitié de leur grandeur naturelle.

Ce sont des lames plus ou moins cintrées de 28 millimètres de largeur sur 3 millimètres d'épaisseur. Une attache élastique fixée sur les lames permet de les maintenir sur les parties malades. Avec leurs attaches et garnitures, elles pèsent de 50 à 100 grammes, suivant la longueur.

Le n^o 1, long de 9 centimètres, est disposé pour le poignet, la plante du pied, le bas de la jambe et les testicules.

Le n^o 2, long de 11 centimètres, s'applique au bras, au bas de la jambe, au genou et à la gorge.

Le n^o 3, long de 13 centimètres, est destiné à la tête et aux cuisses.

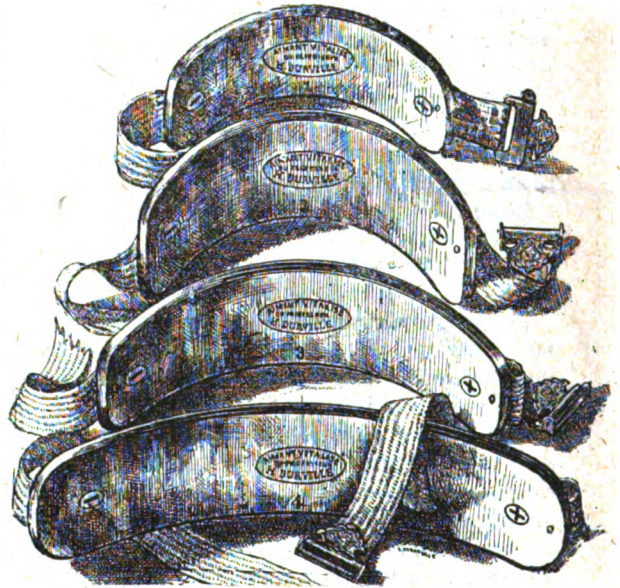


FIG. 5. — LAMES MAGNÉTIQUES.

Le n^o 4, long de 15 centimètres, peut s'appliquer sur toutes les parties du tronc, c'est-à-dire sur les poumons, le cœur, le foie, la rate, l'estomac, l'intestin, les reins, la vessie, la matrice et les ovaires.

2. — Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Afin d'obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies en des appareils désignés sous le nom de « plastrons » ou lames composées.

Les plastrons sont formés de 2, 3 ou 4 lames. Espacées de 2 à 3 centimètres l'une de l'autre,

les pôles de même nom du même côté, les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué. Le pôle positif, qui est marqué du signe $+$, est bordé d'un galon bleu; le négatif, qui est marqué du signe $-$, est bordé d'un galon jaune et chaque angle est muni d'un

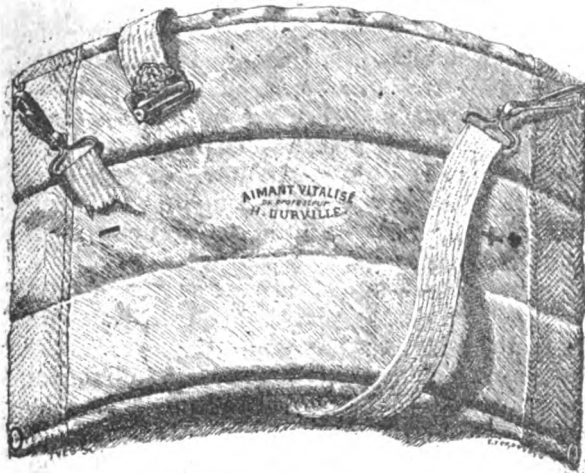


FIG. 6. — PLaSTRON MAGNÉTIQUE.

anneau dans lequel vient se fixer l'agrafe d'une attache spéciale. Cette disposition permet de placer l'appareil soit en position isonome pour exciter, soit en position hétéronome pour calmer.

La figure 6 représente à environ moitié de sa grandeur naturelle un plastron magnétique à 2 lames.

3 — Lames spéciales

Les lames simples ou composées (plastrons) suffisent au traitement du plus grand nombre des maladies, mais pour quelques cas graves ou compliqués, il est nécessaire d'employer des lames dites "spéciales" dont la forme varie selon l'effet que l'on veut obtenir et la partie du corps où elles doivent être appliquées. Les applications se font sur les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière, sur les plexus, sur le trajet des nerfs ou sur les muscles, dans la direction des courants de la polarité du corps humain.

Il est nécessaire que les lames et les plastrons s'appliquent aussi exactement que possible sur les parties affectées. Pour cela, il est bon d'indiquer la taille du malade ou la grosseur du membre affecté, par l'un de ces mots: "gros," "moyen," "petit."

4 — Sensitivomètre

Description: — Formé de deux pièces cintrées, maintenues bout à bout par un ressort, le "sensitivomètre" a la forme d'un gros bracelet à torsade. Les pôles qui se font face sont séparés par une ouverture d'environ 3 centimètres et demi.

En acier, de 33 millim. de largeur sur 6 d'épaisseur, il pèse environ 240 grammes. La fig. 7 le représente aux deux tiers environ de sa grandeur naturelle.

On le place au poignet comme un bracelet, les pôles du côté de la paume de la main, de préférence le pôle $+$ sur la ligne du petit doigt; et au bout d'un temps plus ou moins long, le patient éprouve des effets d'autant plus appréciables qu'il est sensitif. Pour le mettre sans forcer le ressort, le saisir par l'un des pôles et appliquer l'ouverture à la partie la plus étroite du poignet, côté du pouce, et tirer doucement pour élargir l'ouverture en contournant le poignet.

Théorie et application: — Nos sens nous mettent en rapport avec le monde extérieur et nous font percevoir les agents de la nature que nous ne percevrions pas sans eux. C'est ainsi que la vue nous révèle l'existence de la lumière, l'ouïe, celle des ondes sonores, le goût celles des saveurs, etc. etc.; mais comme chaque sens exerce une fonction spéciale, celle de percevoir un seul agent, il s'ensuit qu'un certain nombre d'agents qui modifient plus ou moins notre manière d'être, ne sont pas directement perçus. C'est le cas de l'agent magnétique. Il est vrai qu'à l'égal des ondes so-

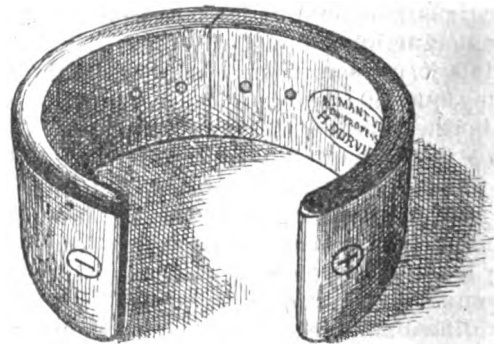


FIG. 7. — SENSITIVOMÈTRE.

nores, il tombe dans certaines conditions, sous le sens de la vue. Mais c'est une exception, presque une anomalie, car ce phénomène de perception n'est observé que chez les meilleurs sensitifs. Il s'ensuit qu'en dehors de ceux-là, la très grande majorité des humains ne peut en avoir conscience que par les modifications qu'il produit sur l'organisme.

L'expérience m'a démontré qu'aucun être vivant n'est complètement réfractaire à l'action du magnétisme; mais comme je viens de le dire, cette action n'est pas directement perçue parce que nous n'avons pas de sens pour la percevoir. Chez les sensitifs, les modifications organiques produites sous l'action de l'aimant ou du magnétisme humain sont brusques et il en résulte un état, une manière d'être se traduisant par certaines impressions qui ne laissent aucun doute sur l'action modificatrice de l'agent magnétique; mais chez un cer-

tain nombre d'entre nous, ces modifications se font lentement et les sensations qui en résultent sont confuses et à peine appréciables.

Le magnétisme agit sur toutes les parties du corps; mais il agit plus rapidement sur certaines parties. C'est ce qui m'a engagé à donner à l'instrument la forme d'un bracelet, car l'action magnétique se fait assez rapidement sentir aux poignets.

Sur 100 personnes prises au hasard et soumises à l'expérience du sensitivomètre, 60 à 70 éprouvent des effets appréciables.

De ce nombre, 2 à 3 personnes (également prises au hasard) éprouvent des effets très appréciables en l'espace de 1 à 3 minutes. L'application isonome, c'est-à-dire le pôle $+$ de l'aimant sur le côté du petit doigt, produit un picotement au bout des doigts, de la chaleur dans la paume de la main, l'avant-bras et le bras. Les nerfs sont excités, irrités, et donnent lieu à des mouvements involontaires. On observe d'abord presque toujours de l'hypéresthésie; une augmentation de l'activité organique accompagnée d'un certain malaise avec chaleur à la tête; contraction des muscles du bras, puis contracture et souvent anesthésie. L'application hétéronome; c'est-à-dire le pôle $+$ sur le côté du pouce, détermine des effets opposés, mais avec plus de lenteur. C'est une sorte de fourmillement au bout des doigts, une fraîcheur agréable dans le voisinage de l'aimant et quelquefois un souffle frais qui n'est pas sans analogie avec celui que l'on éprouve devant un appareil électro-statique. Le bras s'engourdit plus ou moins, et l'on observe une diminution de l'activité organique, un état de calme, de bien-être général accompagné de fraîcheur à la tête; et si ces symptômes s'exagèrent, c'est l'anesthésie, la paralysie, l'abolition de tous les mouvements.

Les personnes qui éprouvent tous ces effets sont de très bons sensitifs. On peut les endormir avec la plus grande facilité, soit par l'action du magnétisme humain, soit par celle de l'aimant, et même par l'électricité, la lumière, le mouvement, le calorique, le son, les odeurs. Elles présentent presque toujours les états classiques du sommeil provoqué : 1^o état suggestif, 2^o état cataleptique, 3^o état somnambulique, 4^o état léthargique. 8 à 10 personnes éprouvent une grande partie des effets précédents, en l'espace de 4 à 5 minutes. Ce sont encore de bons sensitifs qui peuvent être endormis en quelques séances. Plusieurs d'entre eux présentent les quatre états classiques.

20 à 25 éprouvent quelques effets, généralement peu intenses, en l'espace de 10 à 15 minutes. Elles sont peu susceptibles d'être endormies. Malgré tous les efforts que l'on peut tenter, il est rare de dépasser la somnolence.

25 à 30 des personnes qui n'éprouvent rien d'appréciable pendant une application de 15 à 20 minutes, peuvent encore percevoir quel-

que action par une application prolongée pendant une ou plusieurs heures; mais il est toujours impossible d'obtenir le moindre indice de sommeil.

Il résulte de ce qui précède, que dans un temps qui peut varier de quelques minutes à plusieurs heures, environ 65 personnes sur 100, c'est-à-dire les deux tiers, sont influencées par le sensitivomètre; et ce chiffre serait certainement de beaucoup dépassé si on employait, pendant le même temps, un aimant beaucoup plus fort.

Chez les personnes peu sensibles, l'action isonome est plus appréciable que l'action hétéronome.

Les effets du magnétisme peuvent être obtenus à l'insu du sujet, mais ils sont plus lents à se produire.

En raison de cette particularité, on pourra dire que l'attention expectante et l'imagination du sujet sont la cause principale des effets que celui-ci éprouve; et quelques expérimentateurs ne manqueront pas d'affirmer qu'ils ont obtenu des effets analogues par simple suggestion, ou par l'action supposée d'"aimants" qui n'étaient pas aimantés.

Je répondrai que l'attention du sujet aide à percevoir plus facilement les effets; mais que ceux-ci sont constants sur le même sujet. En couvrant les pôles de l'instrument, l'expérimentateur et le sujet peuvent ignorer la nature des applications. De cette façon, on se rend compte de ce qui est dû à l'imagination, et l'on peut constater que le rôle de celle-ci est fort peu important.

Tous les expérimentateurs sérieux savent distinguer les sensations imaginaires des sensations dues à l'action de l'aimant. De plus, la sensation produite par l'imagination ne présente pas de constance et tend à disparaître, tandis que la sensation réelle s'accroît et devient plus forte et plus précise par l'habitude.

Jusqu'à présent le sensitivomètre n'est considéré que sous son aspect révélateur, c'est-à-dire pouvant nous montrer, sans aucune fatigue de notre part, si telle ou telle personne peut être plongée dans le sommeil magnétique; et dans tous les cas, nous indiquer son degré de sensibilité.

C'est certainement à son côté pratique et celui qui, par sa disposition même, doit recevoir le plus grand nombre d'applications.

Mais son emploi ne se borne pas entièrement au rôle d'indicateur : il peut aussi rendre des services à la thérapeutique, surtout en ce qui concerne les affections rebelles des poignets et des avant-bras. En observant les lois de la polarité, on peut s'en servir également pour les pieds, les jambes, la tête, la gorge, le cœur, l'estomac, etc.; et il produit du calme ou de l'excitation, selon qu'on l'applique sur la partie malade en position hétéronome ou isonome. Le seul inconvénient qu'il

présente pour les applications thérapeutiques (en dehors des affections du poignet et des avant-bras), c'est de ne pas revêtir une forme convenable pour être maintenu facilement sur toutes les parties du corps, comme les lames et les plastrons magnétiques.

5. — Barreau magnétique

C'est un barreau de 25 centimètres de longueur, 33 millimètres de largeur sur 7 millimètres d'épaisseur. Un fil métallique flexible se fixe à chaque pôle au moyen d'une pince avec vis de pression, fig. 8. L'extrémité libre du fil se termine par une aiguille d'argent que l'on introduit dans la substance à vitaliser. Le poids du barreau avec ses accessoires, est d'environ 450 grammes.

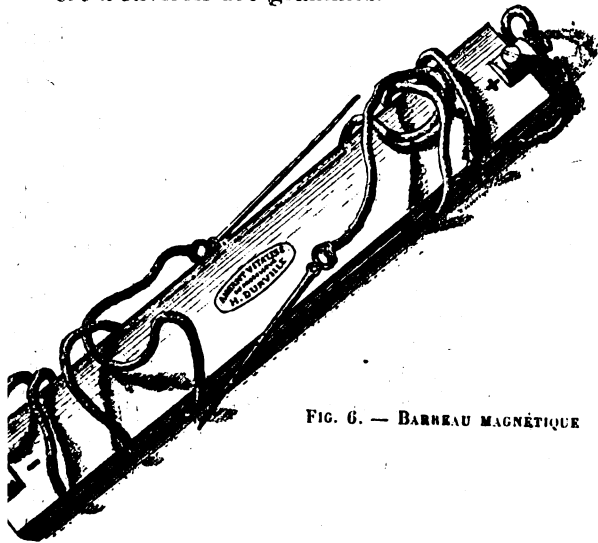


FIG. 6. — BARREAU MAGNÉTIQUE

Le barreau peut servir utilement dans le plus grand nombre des cas où les lames et les plastrons sont employés; mais il est surtout indispensable pour vitaliser les boissons et les aliments ainsi que les substances destinées à l'usage externe.

On peut vitaliser les liquides, les corps gras, les fruits, le pain, la viande et tous les aliments, sans en excepter les médicaments. Comme je l'ai dit au chapitre III, la substance dans laquelle plonge le fil qui termine le pôle positif du barreau devient acidulée, fraîche, agréable au goût des sensitifs; celle qui reçoit l'action du pôle — devient au contraire alcaline, tiède, fade. L'action de la première est généralement excitante, surtout quand elle est prise à l'intérieur; celle de la seconde est calmante. Quand les fils qui terminent les deux pôles du barreau plongent dans une même substance, leur action ne se neutralise pas et la substance acquiert une saveur spéciale et une propriété stimulante qui convient dans le plus grand nombre des cas, aussi bien pour l'usage interne que pour l'usage externe.

La substance exposée à l'action du pôle + ou positif est vitalisée "positivement"; la

substance exposée à l'action du pôle — ou négatif est vitalisée "négativement". Pour désigner celle qui est exposée à l'action des deux pôles, je dis qu'elle est vitalisée d'une "façon mixte".

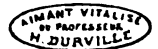
L'action vitalisante s'exerce dans toutes les positions, mais cette action devient plus énergique quand le barreau est placé horizontalement dans la direction de l'est à l'ouest, le pôle + vers le premier point, le pôle — vers le second. Librement suspendu, il prend à peu près la direction du nord au sud et le courant magnétique de la terre entretient son action, tandis que de l'est à l'ouest, « contrarié » par ce courant, il se décharge par l'action lente mais constante d'un véritable courant de force vitale qui s'établit à chaque pôle.

Pour vitaliser un litre d'eau ou autre substance, il faut un temps d'autant plus court que le barreau est mieux vitalisé. Nouvellement vitalisé, pendant la première semaine, 10 à 12 minutes suffisent. Quand on a soin du barreau, au bout de 2 mois, il peut encore vitaliser suffisamment un litre d'eau en une demi-heure. Mais peu à peu, malgré toutes les précautions prises, la force vitale disparaît et l'appareil redevient un aimant ordinaire, n'ayant plus qu'une action curative insignifiante.

On se rend compte que l'action vitalisante du barreau est épuisée à la substance vitalisée qui n'a plus sa saveur caractéristique et aux effets habituels qui diminuent progressivement et cessent de se produire. Le "vase" qui contenait la force vitale est "vide": il est indispensable de le remplir, c'est-à-dire de revitaliser le barreau.

La chaleur détruit en partie la vitalisation. Il est donc indispensable de ne pas faire chauffer jusqu'à l'ébullition les substances vitalisées qui donnent le maximum d'effet à la température ambiante.

Tous mes aimants sont polis et nikelés, sauf les plastrons qui sont recouverts d'un tissu de laine. Le pôle positif est marqué du signe +, le négatif, du signe — et pour mettre les malades en garde contre les contrefaçons, chaque pièce porte la marque ci-contre se lisant du signe — au signe +



Comme je l'ai dit plus haut, la force vitale disparaît assez rapidement sous l'influence de plusieurs causes. Il est nécessaire, pour la conserver plus longtemps, quand on ne se sert pas de l'appareil, de le suspendre au moyen d'un fil non tordu, pour lui permettre de s'orienter. On peut encore l'envelopper dans du papier et le placer sur un meuble dans la direction du méridien, le pôle + vers le nord, le pôle — vers le sud. Ce n'est un inconvénient que pour les maladies rebelles, car les autres sont ordinairement guéries avant que l'aimant ait perdu toute sa force vitalisante.

VI. — PATHOGENESIE

Toutes les fonctions de l'économie animale sont sous la dépendance de deux forces qui exercent leur action en sens opposé : d'une part, une force positive, plastique, organisatrice et conservatrice de la vie; d'autre part, une force négative, désorganisatrice et destructive. Quand elles agissent également sur toutes les parties de l'organisme, l'équilibre est parfait et nous jouissons de la "santé". Mais si la force qui conserve augmente quand celle qui détruit diminue, les fonctions organiques s'accomplissent avec trop d'activité; si, au contraire, celle qui détruit augmente quand l'autre diminue ou reste stationnaire, la même activité diminue, et dans les deux cas l'équilibre se rompt: c'est la "maladie".

Quand un organe devient malade, c'est donc qu'il possède trop d'énergie, de vitalité, d'excitation, et qu'il accomplit ses fonctions avec trop d'activité; ou qu'il manque d'énergie, de vitalité, d'excitation.

Il est évident qu'entre ces deux cas, il n'y a pas de milieu, et que toutes les maladies peuvent être classées en deux catégories :

1°. — "Affections inflammatoires" ou d'« excitation, » caractérisées par une énergie trop grande et par l'exagération des fonctions organiques;

2°. — "Affections atoniques" ou « paralytiques, » caractérisées par la diminution ou l'abolition des fonctions organiques.

Citons pour exemple les affections les plus communes de l'estomac.

Quand cet organe est trop excité, les contractions se font plus rapidement, le suc gastrique et le mucus stomacal sont plus abondants que de coutume, et cette abondance donne lieu à des « glaires, » des « pituites, » des « vomissements. » Ce sont alors les « maux d'estomac, » les « tiraillements, » les « crampes, » la « fringale; » puis la « gastralgie, » la « gastrite, » l'« ulcération. » Quand au contraire l'activité est trop diminuée, le suc gastrique ne contient plus tous les éléments nécessaires à la digestion, et les contractions de l'organe se ralentissent. Les aliments séjournent dans l'estomac, s'y décomposent et produisent des « gaz » qui donnent lieu à des « étouffements, » des éructations » des « nausées, » des « renvois. » En éprouant de la « gêne » de la « pesanteur, » ou « manque d'appétit » et le « ballonnement, » la « dyspepsie, » l'« embarras gastrique » surviennent.

Il est évident que si on calme, dans le premier cas, pour diminuer cette activité anormale, et que si on excite dans le second pour l'augmenter, on rétablit l'équilibre qui constitue la santé.

Dans un grand nombre de cas, un organe fonctionne avec une activité désordonnée, tandis qu'au contraire les fonctions d'un organe voisin sont diminuées ou abolies. Quand il y a

altération ou destruction partielle d'un organe, comme dans les dégénérescences, les indurations, la phthisie, et dans quelques affections nerveuses assez indéfinissables, telles que l'épilepsie, l'hystérie, la chorée, on observe quelquefois de la « perversion, » c'est-à-dire que la même fonction, dans des temps plus ou moins rapprochés, présente tantôt une augmentation, tantôt une diminution de l'activité normale. Ces particularités confirment les principes que j'établis et prouvent la très grande supériorité du magnétisme sur tous les autres modes de traitement. Il est mathématiquement impossible qu'à un moment donné les fonctions d'un même organe soient à la fois augmentées et diminuées. Si un organe fonctionne trop activement quand les fonctions d'un organe voisin sont diminuées, on calme le premier et l'on excite le second. Dans la perversion, on calme à l'instant où l'activité est trop grande, et l'on excite quand elle n'est pas suffisante.

Pour le traitement de certaines affections, s'il y a quelque difficulté pour ceux qui n'ont aucune notion de l'art médical et qui veulent se traiter sans l'avis du médecin, c'est de se rendre compte si réellement il y a excitation ou atonie de telle ou telle fonction. Dans ce cas, il suffit d'essayer. Si l'application calmante ne donne pas les résultats que l'on attend, il faut exciter et réciproquement. Le magnétisme est avant tout un modérateur, un régulateur des fonctions organiques. C'est une force équilibrante analogue au principe qui entretient en nous la vie et la santé et qui ne présente aucun des dangers de la médecine pharmaceutique. On peut calmer là où il faudrait exciter, et réciproquement, sans que le malade éprouve d'autres effets qu'une gêne momentanée, disparaissant assez rapidement sous l'action d'une application opposée. D'ailleurs la douleur disparaît presque aussi rapidement en excitant qu'en calmant, à cause de l'anesthésie qui succède plus ou moins rapidement à l'hyperesthésie. C'est ce qui explique les bons résultats obtenus par les praticiens qui, n'ayant aucune notion de la polarité du corps humain, faisaient au hasard toutes leurs applications.

Dans le plus grand nombre de cas, les maladies nerveuses, les troubles organiques et les malaises de toute nature sont rapidement guéris par la médecine magnétique. Quand il y a des lésions profondes, comme dans les cancers, les tumeurs, les anévrysmes, les indurations, les dégénérescences, les ankyloses, les hémiplegies, l'ataxie locomotrice, les ramollissements du cerveau et de la moelle épinière, il ne faut pas toujours compter sur une guérison par ce moyen, mais on peut avoir la certitude d'obtenir de l'amélioration et la disparition plus ou moins complète de la douleur.

Les malades de ces catégories (incurables par les moyens ordinaires de la médecine) qui n'obtiennent qu'une amélioration par l'application des aimants vitalisés, ne doivent pas encore se désespérer. Beaucoup d'entre eux sont encore relativement faciles à guérir par le magnétisme humain, qui est plus vivifiant, plus puissant que le magnétisme minéral. En suivant les « conseils pratiques » que je publie dans le « Journal du Magnétisme », sur le traitement de chaque maladie, ils pourront encore trouver une guérison bien inespérée.

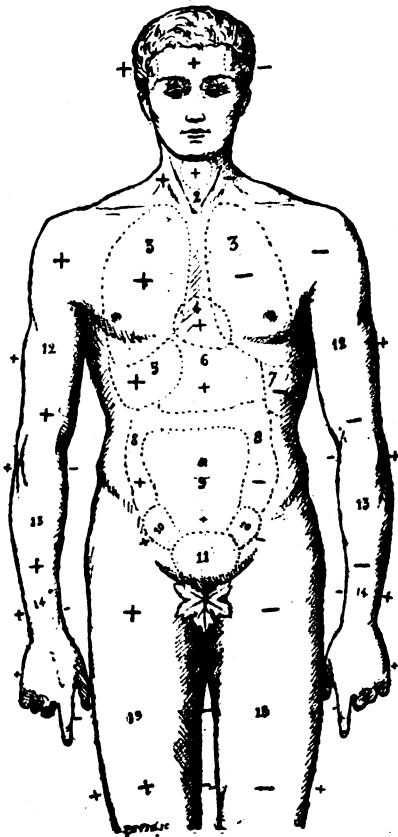


FIG. 9. — FACE ANTÉRIEURE.

1. Région des tempes. — 2. Région de la gorge et du larynx. — 3. Région des poumons. — 4. Région du cœur. — 5. Région du foie. — 6. Région de l'estomac. — 7. Région de la rate. — 8 et 9. Région des intestins. — 10. Région des ovaires. — 11. Régions de la vessie et de l'utérus. — 12. Bras. — 13. Avant-bras. — 14. Poignets. — 15. Cuisses.

VII. — APPLICATION THÉRAPEUTIQUE

On pense généralement que le magnétisme n'a d'efficacité réelle que dans les affections nerveuses. C'est une erreur. — Contrairement à l'hypnotisme, et indépendamment de tout acte suggestif, le magnétisme est un agent vital, curatif par excellence, qui vient puissamment en aide aux forces médicatrices de la nature, et son efficacité est souvent plus grande dans les maladies organiques que dans les névroses.

Le magnétisme minéral possède des propriétés analogues au magnétisme humain, mais il est moins puissant et guérit moins rapidement. J'ai formulé les lois physiques

qui régissent les actions de ce dernier et établi la première théorie véritablement scientifique de son application.

On sait que l'application isonome "excite" et que l'application hétéronome "calme".

Je ne saurais trop le répéter pour le faire bien comprendre. — Pour calmer, il faut appliquer le pôle positif (+) de l'aimant sur le côté gauche du corps ou sur le côté interne (côté du pouce) des bras et des jambes qui sont négatifs: et réciproquement, le pôle négatif (-) de l'aimant sur le côté droit du corps ou

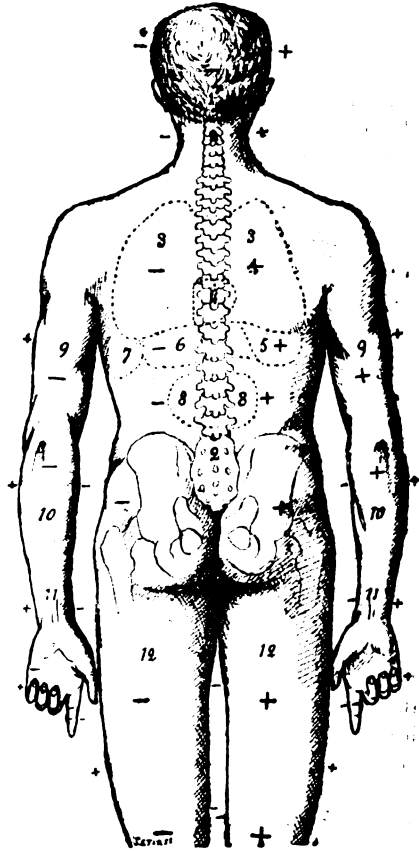


FIG. 10. — FACE POSTÉRIEURE.

1. — Région de la nuque; 2. Région de la colonne vertébrale; 3. Région des poumons; 4. Région du cœur; 5. Région du foie; 6. Région de l'estomac; 7. Région de la rate; 8. Région des reins; 9. Bras; 10. Avant-bras; 11. Poignets; 12. Cuisses.

sur le côté externe (côté du petit doigt), des bras et des jambes qui sont positifs: c'est l'"application hétéronome". Pour exciter, on place l'aimant en sens contraire, c'est-à-dire le pôle + sur le côté droit du corps ou sur le côté externe des bras et des jambes: le pôle - sur le côté gauche ou sur le côté interne des bras et des jambes: c'est l'"application isonome".

La durée des applications doit être proportionnée à la gravité ou à l'ancienneté du mal et à la sensibilité des malades. En règle générale, dans les maladies graves, surtout quand il y a douleur vive, il faut porter les aimants jusqu'à la disparition des symptômes inquiétants; les porter ensuite soit le jour, soit la

nuit, et diminuer progressivement la durée et la fréquence des applications pour supprimer complètement celles-ci quand les symptômes ont entièrement disparu.

La sensibilité n'étant pas la même chez tous les individus, il m'est impossible de donner exactement toutes les indications nécessaires à chaque malade. Cela n'est d'ailleurs pas indispensable, car au bout de quelques jours, par les effets obtenus, celui-ci sait parfaitement diriger le traitement, surtout en ce qui concerne la durée et la fréquence des applications.

L'aimant agit à distance. On peut l'appliquer par dessus les vêtements; mais il est préférable de le placer à nu sur la peau.

Ce qui précède étant bien compris, passons le plus rapidement possible au traitement des maladies les plus fréquentes qui peuvent être guéries ou soulagées par les aimants. Je divise ces maladies en deux catégories :

1° " Affections inflammatoires " ou d'excitation :

2° " Affections atoniques " ou paralytiques; en les classant selon les régions du corps et les organes qu'elles affectent.

Les fig. 9 et 10 indiquent approximativement les principales régions où les applications doivent être faites.

Cerveau

Affections inflammatoires. — Céphalalgie (mal de tête), étourdissement, vertige, insomnie, névralgie, migraine, congestion cérébrale, apoplexie, encéphalite, méningite, exaltation, agitation, délire, délirium tremens, fureur, folie, actes insensés.

Applications hétéronomes. (Pôle + sur le côté gauche, pôle — sur le droit). En principe, pour les cas ordinaires, appliquer une lame n° 3, simple ou double, sur la tête, et pour les cas plus compliqués, appliquer en même temps le n° 2 à la gorge ou sur le cou.

Dans les affections périodiques telles que la migraine, la névralgie, on fera les applications dès l'apparition des symptômes précurseurs du mal, et la veille ou l'avant-veille, si les accès se déclarent à jour fixe ou à des jours que l'on peut prévoir. Pour la migraine, le cauchemar et tous les cas où la digestion se fait mal, porter sur l'estomac un plastron à 2, à 3 ou 4 lames, suivant la gravité du mal. Il est souvent nécessaire d'exciter l'estomac en calmant le cerveau.

Dans les cas de peu de gravité, tant pour préserver que pour guérir, on fait les applications pendant la nuit seulement.

On obtient de bons résultats en portant une lame n° 1 au cou-de-pied ou une lame spéciale à la plante des pieds. Étant assis, on peut encore placer le barreau sous les pieds ou sur les genoux.

Dans les affections aiguës qui mettent la vie en danger, comme la méningite, les convulsions, la congestion cérébrale, les applications doivent être constantes, jusqu'à la disparition des symptômes inquiétants. A partir de ce moment faire des applications intermittentes, d'autant plus courtes qu'on approche davantage de la guérison.

Dans ces différents cas, et surtout quand la digestion est lente, que l'appétit est paresseux, faire usage de boissons et aliments magnétisés positivement ou d'une façon mixte, pour stimuler les fonctions de l'estomac. Appliquer en même temps des compresses sur le front et sur le sommet de la tête ou faire des lotions et des lavages fréquents avec de l'eau magnétisée négativement et d'une façon mixte.

Affections atoniques. — Anémie cérébrale, hébété, idiotie, démence, hypocondrie, apathie, indif-

férence, stupeur, paralysie générale, tremblement, ramollissement du cerveau, cérébro-sclérose.

Applications isonomes. Pôle + sur le côté droit, pôle — sur le gauche). Exciter le cerveau et l'estomac avec les mêmes pièces que dans les cas précédents.

Aliments et boissons magnétisés positivement. Compresses sur la tête, lotions, lavages et frictions avec eau magnétisée positivement ou d'une façon mixte.

Oreilles

Affections inflammatoires. — Maux d'oreilles (otite, otalgie), écoulement (otorrhée), catarrhe de l'oreille.

Applications hétéronomes. Lame n° 3 appliquée tantôt sur le sommet de la tête et sur le front, tantôt verticalement sur la tête, l'un des pôles vers l'oreille affectée: n° 2, tantôt à la gorge, ou à la nuque.

Compresses d'eau magnétisée sur les oreilles et injections. L'eau doit être magnétisée positivement pour l'oreille gauche, négativement pour la droite.

Affections atoniques. — Bourdonnements d'oreilles, bruits, surdité.

Applications isonomes. — Mêmes pièces que dans les cas précédents, sur les mêmes régions.

Injections, compresses d'eau magnétisée positivement pour l'oreille droite, négativement pour l'oreille gauche.

Yeux

Affections inflammatoires. — Tumeurs lacrymales, œdème des paupières (cocote), ulcères, conjonctivite, kératite, rétinite, choroidite, iritis, ophtalmie, blépharite.

Applications hétéronomes. Lame n° 3 appliquée tantôt sur le front, tantôt sur la partie supérieure de l'occiput. Dans les cas graves, appliquer une lame sur le front et une sur l'occiput.

Compresses sur le front et eau magnétisée d'une façon mixte: laver et soigner les yeux soit avec eau de rose ou eau de plantin magnétisée positivement pour l'œil gauche, négativement pour le droit.

Affections atoniques. — Mouches volantes, faiblesse de la vue, taies, éblouissements, glaucôme, cataracte, ambliopie, achromatopsie, amaurose.

Applications isonomes. Mêmes lames appliquées en sens inverse sur les mêmes régions.

Compresses sur le front avec eau magnétisée d'une façon mixte: laver et baigner l'œil droit avec eau magnétisée positivement; le gauche, avec eau magnétisée négativement.

Nez et fosses nasales

Affections inflammatoires. — Epistaxis (saignement du nez), coryza (rhume de cerveau).

Applications hétéronomes. Lame n° 3 sur le front et lame spéciale sur le nez.

Compresses sur le front avec eau magnétisée d'une façon mixte, aspirer cette eau par le nez. Frictionner le nez et le front avec une pommade (pommade camphrée si le camphre ne déplaît pas) magnétisée de la même façon.

Affections atoniques. — Carie des cartilages du nez, sécheresse des narines, perte de l'odorat, ozène, enclenchement.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents, appliquées sur les mêmes régions.

Compresses, frictions, aspirations avec les mêmes substances également magnétisées.

Bouche et dents

Affections inflammatoires. — Salivation (stomatite), muguet, gingivite, aphtes, odontalgie (mal de dents), fluxion dentaire, fluxion des gencives.

Applications hétéronomes. Lame n° 3, tantôt sur le front, tantôt sous le menton. Pour les maux de dents, la placer sur le siège de la douleur ou aussi près que possible.

Compresses sur le siège de la douleur, lavages de la bouche, gargarismes avec eau magnétisée négativement ou d'une façon mixte.

Affections atoniques. — Scorbut, putridité des gencives.

Applications isonomes. Mêmes pièces, placées sur les mêmes régions.

Lavages de la bouche, gargarismes avec eau magnétisée positivement ou d'une façon mixte.

Moelle épinière

Affections inflammatoires. — Méningite spinale, ataxie locomotrice, myélite.

Applications hétéronomes. Appareil composé de lames spéciales qui s'appliquent sur la colonne vertébrale. Il faut de 3 à 6 lames, selon l'étendue de la partie affectée. Quand il y a troubles gastriques, appliquer un plastron à 3 lames sur l'estomac. En cas d'insomnie, poser une lame n° 3 sur le front ou sur le sommet de la tête pendant la nuit.

Aliments et boissons magnétisés négativement ou d'une façon mixte. Lotions et frictions sur la colonne vertébrale avec substances (1) magnétisées de la même façon.

Affections atoniques. — Ramollissement de la moelle, sclérose, paralysie progressive, atrophie musculaire progressive, atrophie nerveuse progressive, tremblement, paralysie infantile.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents, placées sur les mêmes régions.

Aliments et boissons magnétisés positivement ou d'une façon mixte. Lotions et frictions le long de la colonne vertébrale avec substances magnétisées de la même façon.

Reins

Affections inflammatoires. — Albuminurie (mal de Bright), néphrite, pyélite, névralgie des reins, colique néphrétique.

Applications hétéronomes. Plastron à 3 ou à 4 lames sur la région des reins.

Aliments et boissons magnétisés négativement ou d'une façon mixte ; lotions et frictions sur les reins avec substances magnétisées positivement ou d'une façon mixte.

Affections atoniques. — Gravelle.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents placées sur les mêmes régions.

Aliments et boissons magnétisés d'une façon mixte ; lotions et frictions sur les reins avec substances magnétisées négativement ou d'une façon mixte.

Gorge, Larynx et Pharynx

Affections inflammatoires. — Goitre, mal de gorge (laryngite), enrouement, rhume, angine, pharyngite, amygdalite (esquimancie), croup, phtisie laryngée.

Applications hétéronomes. Lames n° 2 à la gorge et n° 4 sur le haut de la poitrine.

Aliments et boissons magnétisés négativement ou d'une façon mixte ; gargarismes, frictions avec substances magnétisées de la même façon.

Affections atoniques. — Nasonnement de la voix, dysphonie, nasillement, aphonie, dysplagie.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents, placées sur les mêmes régions.

Aliments et boissons magnétisés positivement ou d'une façon mixte ; frictions avec substances magnétisées de la même façon.

Cœur et aorte

Affections inflammatoires. — Battements de cœur, névralgie du cœur, palpitations, anévrisme du cœur et de l'aorte, hypertrophie du cœur, péricardite, endocardite, angine de poitrine.

Applications hétéronomes. Lame n° 4 sur la région du cœur, tantôt sur la face postérieure du corps. Employer une lame simple pour les cas de peu de gravité ; un plastron à 2, 3 ou 4 lames pour les cas graves.

Boissons et aliments magnétisés d'une façon mixte ; frictions sur la région du cœur avec substances magnétisées de la même façon.

(1) Par le mot *substance*, je désigne tout ce qui peut être employé pour l'usage externe comme pour l'usage interne : tisanes, gargarismes, médicaments divers, pommades, onguents, lavements, injections, etc.

Affections atoniques. — Atrophie du cœur, ralentissement de la circulation, syncope, insuffisance des valvules du cœur.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents appliquées sur les mêmes régions.

Boissons et aliments magnétisés positivement ou d'une façon mixte ; frictions énergiques sur la région du cœur et sur tout le côté gauche avec substances magnétisées négativement ou d'une façon mixte.

Poumons, bronches, foie et rate

Affections inflammatoires. — Grippe, rhume de poitrine, catarrhe pulmonaire, phtisie pulmonaire, pneumonie (fluxion de poitrine), pleurésie, congestion pulmonaire, bronchite, coqueluche, névralgie du foie, colique hépatique, cirrhose, vomissement et diarrhée bilieux, hypertrophie de la rate. — Névralgie intercostale.

Applications hétéronomes. Dans les affections de peu de gravité de l'un ou de l'autre de ces organes, lame n° 4 sur la région des poumons, tantôt sur la face antérieure du corps, tantôt sur la face postérieure, à quelques centimètres au-dessous des omoplates. Dans les cas plus graves, plastron à 2, 3 ou 4 lames, sur les mêmes régions.

Dans la phtisie pulmonaire au 2^e degré de son développement, quand les crachats s'accumulent dans les bronches, qu'il y a oppression, dyspnée, il est indispensable de combiner les applications hétéronomes avec les applications isonomes pour activer la circulation et se débarrasser de l'engorgement.

Il est souvent nécessaire de stimuler les fonctions de l'estomac par des boissons et aliments magnétisés d'une façon mixte ; frictionner doucement la poitrine avec substances magnétisées de la même façon.

Affections atoniques. — Oppression (étouffement, suffocation), dyspnée, emphysème, asthme, étisie, consomption, obstruction du foie, ictère (jaunisse), spleen.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents, appliquées sur les mêmes régions.

Boissons et aliments magnétisés positivement ou d'une façon mixte ; frictions énergiques avec substances magnétisées de la même façon.

Estomac

Affections inflammatoires. — Aigreurs, pyrosis, gaz, éructations, vomissements glaireux et bilieux, hématemèse (vomissements de sang), indigestion, crampes d'estomac, gastralgie, gastrite, fringale, boulimie, dysomanie.

Applications hétéronomes. Dans les cas de peu de gravité, lame n° 4 sur la région de l'estomac, tantôt sur la face antérieure du corps, tantôt sur la face postérieure. Dans les cas plus graves, employer un plastron à 2, 3 ou 4 lames.

Aliments et boissons magnétisés négativement pour les cas les plus graves, ou d'une façon mixte pour les autres.

Affections atoniques. — Pesanteur d'estomac, manque d'appétit, embarras gastrique, cauchemar, dyspepsie, nausées.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents, sur les mêmes régions. Dans le cauchemar et l'insomnie, appliquer en même temps une lame n° 3 sur la tête, pendant la nuit, pour calmer.

Aliments et boissons magnétisés positivement pour les cas les plus graves ; d'une façon mixte pour les autres. Frictions sur les régions de l'estomac (face antérieure et face postérieure) matin et soir avec substances magnétisées de la même façon.

Intestins

Affections inflammatoires. — Coliques, crampes, spasmes, entéralgie (névralgie de l'intestin), entérite, gastro-entérite, péritonite, diarrhée, dysenterie, cholérine, carreau.

Applications hétéronomes. Dans les cas de peu de gravité, lame n° 4 sur la région de l'intestin. Dans les cas les plus graves, plastron à 2, 3 ou 4 lames sur les régions de l'estomac et des intestins.

Aliments et boissons magnétisés négativement ou d'une façon mixte : frictions, lavements, bains de siège avec substances magnétisées d'une façon mixte.

Affections atoniques. — Constipation (échauffement), ballonnement, gaz, flatuosités.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents appliquées en sens opposé.

Aliments et boissons magnétisés positivement ou d'une façon mixte : lavements, bains de siège, frictions énergiques, substances magnétisées de la même façon.

Anus et Rectum

Affections inflammatoires. — Hémorroïdes, fistules, fissures.

Applications hétéronomes. Plastron à deux ou à trois lames sur la région des reins.

Lotions froides au périnée et sur les reins, lavements, bains de siège avec eau magnétisée d'une façon mixte.

Affections atoniques. — Exanie, évacuation involontaire des matières.

Applications hétéronomes. Plastron à 3 ou à 4 lames sur la région des reins.

Frictions énergiques sur les reins, lotions froides sur les reins et au périnée, lavements, bains de siège avec substances magnétisées d'une façon mixte.

Uterus, Ovaires, Vessie, Urèthre, Prostate

Affections inflammatoires. — Névralgie du col de la matrice, déplacement, déviation, antéversion, rétroversion, leucorrhée (leurs blanches), règles douloureuses, métrorrhagie, métrite, vaginite, ovaire, érosion, granulations, échauffement d'urine, névralgie du col de vessie, catarrhe vésical (cystite), hypertrophie de la prostate, urétrite.

Applications hétéronomes. Dans les cas de peu de gravité, lame n° 4 appliquée tantôt sur la région de la vessie, tantôt sur celle des reins. Dans les cas plus graves, plastron à 2, 3 ou 4 lames, tantôt sur la région de la vessie, tantôt sur celle des reins.

Injections matin et soir avec substances magnétisées négativement ou d'une façon mixte.

Affections atoniques. — Aménorrhée (suppression de règles), stérilité, âge critique, incontinence, rétention d'urine, paresse et inertie de la vessie.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents.

Aliments et boissons magnétisés positivement ou d'une façon mixte; frictions énergiques sur les reins, lavements et injections avec substances magnétisées de la même façon.

Voies spermatiques

Affections inflammatoires. — Névralgie des glandes spermatiques, priapisme, orchite, hydrocèle, hématocele, blennorrhagie, échauffement.

Applications hétéronomes. Plastron à deux lames sur la région de la vessie ; en même temps, plastron à 2 ou à 3 lames sur celle des reins et lame n° 1 maintenue sous les testicules au moyen d'un suspensoir.

Bains locaux, lotions tièdes, injections avec substances magnétisées négativement ou d'une façon mixte.

Affections paralytiques. — Pertes séminales, impuissance.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents.

Aliments et boissons magnétisés positivement ou d'une façon mixte ; frictions énergiques sur la région des reins, lotions froides au périnée et sur les reins avec substances magnétisées de la même façon.

Articulations, os, muscles et tendons sciatique, douleurs en général

Affections inflammatoires. — Ostéite, périostite, carie des os, mal de Pott, tumeurs blanches, coxalgie, ai, crampes, crampes de écrivains et des pianistes, contractures, luxations, entorse, foulure, rhumatisme, goutte, arthrite, hydarthrose, hygro-ma, sciatique; douleurs en général.

Applications hétéronomes. Lames simples ou composées s'adaptant aux membres ou aux parties des membres affectés, que l'on appliquera sur le siège du mal ou aussi près que possible. Pour la crampe des écrivains et des pianistes, lame n° 1, simple ou double au poignet. Quand les pieds ou les jambes sont affectés, selon la gravité des cas, lames n° 1 au cou-de-pied, ou lames spéciales sous la plante des pieds. Dans la coxalgie et la sciatique, appliquer un plastron à 4 lames sur la région des reins, et une lame n° 3 sur la partie douloureuse ; pour le mal de Pott, lames spéciales sur le siège du mal.

Pour les bras et les jambes, on aura soin d'appliquer les appareils — je le répète encore — de telle façon que le pôle + soit du côté du pouce pour les bras comme pour les jambes ; et réciproquement, le pôle — sur le côté du petit doigt (application hétéronome qui calme).

Frictions douces et prolongées, lavages avec substances magnétisées d'une façon mixte.

Affections atoniques. — Rachitisme, déviation, déformation de la taille, faiblesse des muscles, tremblement d'un membre, sécheresse, raideur, craquement des articulations, paralysie, froid aux pieds.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents placées en sens opposé.

Frictions énergiques, lotions, lavages avec substances magnétisées d'une façon mixte.

Sang, Circulation, Nutrition et Assimilation

Affections inflammatoires. — Chaleur dans les membres, obésité, pléthore, fièvres en général, diabète, engorgements, obstructions, dépôts, tumeurs, kystes, loupes, cancers.

Applications hétéronomes. Presque toutes ces affections sont très graves : on ne doit rien négliger pour les combattre. Porter presque continuellement un plastron à 4 lames tantôt sur les reins, tantôt sur l'estomac ou sur l'intestin.

Les engorgements, les obstructions, les dépôts pourront être guéris de cette façon s'ils sont peu anciens et peu volumineux. A un degré plus avancé, il faudra combiner les applications hétéronomes avec les isonomes. Les tumeurs, les kystes, les cancers seront soulagés, par des applications hétéronomes presque constantes mais il y a peu de chance de les guérir, sans avoir recours au magnétisme humain et peut-être à la chirurgie.

Aliments et boissons magnétisés négativement ou d'une façon mixte, frictions partout, de haut en bas, avec substances magnétisées de la même façon.

Affections atoniques. — Appauvrissement du sang, pâles couleurs, anémie, chlorose, débilité, cachexie, asthénie, adynamie, maigreur.

Applications isonomes. — Plastron à 2, 3 ou 4 lames alternativement placé sur les régions des pommus, de l'estomac, de l'intestin. On fera de courtes applications, souvent répétées. Dans les cas les plus compliqués, lames spéciales à la plante des pieds.

Aliments et boissons magnétisés positivement ou d'une façon mixte ; frictions douces et prolongées partout, de haut en bas, lotions froides avec substances magnétisées de la même façon.

Affections de la peau, maux d'aventure.

Affections inflammatoires. — Contusion, meurtrissure, plaie, coupure, brûlure, varice, clou, furoncle, anthrax, panari, urticaire, herpès, acné, dartres, eczéma, prurit, prurigo, gourme, teigne, calvitie.

Applications hétéronomes. Selon la gravité des cas et la partie du corps affectée, appliquer sur le siège du mal ou aussi près que possible, soit une lame, soit un plastron à 2 ou 3 lames. Dans les maladies qui envahissent l'ensemble de l'organisme, comme l'urticaire, l'herpès, l'eczéma, diriger l'action sur la région de l'estomac, tantôt sur la face antérieure, tantôt sur la face postérieure. Pour la teigne, lame n° 3 simple ou double sur la tête.

Dans ces derniers cas, exciter l'intestin par des frictions et par un plastron à 2, 3 ou 4 lames, pour amener une dérivation.

Aliments et boissons magnétisés d'une façon mixte

frictions, lotions, lavages avec substances magnétisées de la même façon.

Affections nerveuses, névroses

Affections inflammatoires. — Hypéresthésie, crises de nerfs, convulsions, chorée, hystérie, haut-mal (épilepsie), somnambulisme naturel ou provoqué, catalepsie, léthargie, extase, neurasthénie, état nerveux.

Applications hétéronomes. Agir sur la région de l'estomac, tantôt sur la face antérieure, tantôt sur la face postérieure du corps. Suivant la gravité des cas, employer soit une lame simple, soit un plastron à 2, 3 ou 4 lames, selon la gravité du cas.

Dans les crises hystéro-épileptiques, appliquer une lame n° 3 à la nuque pendant la nuit et plastron à 3 ou à 4 lames sur la région où la crise semble prendre naissance. Dans le plus grand nombre des cas, à l'épigastre (région de l'estomac) ou dans les ovaires (région de la vessie).

Quand les pieds sont froids, porter une lame n° 1 au cou-de-pied ou une lame spéciale à la plante des pieds. Aliments et boissons magnétisés négativement ou d'une façon mixte :

Affections atoniques. — Tremblement nerveux, analgésie, anesthésie.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents : toutefois, un seul appareil suffit généralement. On le laissera presque en permanence sur la région de l'estomac, tantôt sur la face antérieure, tantôt sur la face postérieure. Si cette action est insuffisante, appliquer une lame n° 3 sur le front.

Aliments et boissons magnétisés positivement ou d'une façon mixte.

Toutes ces indications sont applicables aux droitiers qui constituent la très grande majorité du genre humain. Chez les gauchers, la polarité du corps étant inverse, l'application des aimants doit être faite d'une façon opposée.

Les ambidextres et ceux qui ne sont pas franchement gauchers, chercheront à se rendre compte comment les applications doivent être faites pour leur procurer le plus de soulagement possible, et ils y parviendront sans peine.

Tout ce qui précède étant bien compris, les malades peuvent demander les aimants qui leur sont nécessaires. Toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de « l'Institut magnétique, » aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes du mal, l'âge, le sexe et le tempérament du malade ainsi que l'époque depuis laquelle il souffre, en indiquant la taille et la grosseur de la partie affectée par l'un de des mots : « gros, » « moyen, » « petit. »

CATALOGUE RAISONNÉ

de la Librairie du Magnétisme (1) (Suite).

Spiritisme, Télépathie.

- ALLAN-KARDEC. — *Livre des Esprits*, 30^e éd. 3 fr. 50
 — *Le Livre des Médiams*, 19^e éd. 3 fr. 50
 — *L'Évangile selon le Spiritisme*, 12^e éd. 3 fr. 50
 — *Le Ciel et l'Enfer* ou la Justice divine selon le Spiritisme, 7^e édition. 3 fr. 50
 — *La Genèse* : les miracles et les prédictions selon le Spiritisme, 7^e édition. 3 fr. 50

(1) Les brochures de propagande et les ouvrages précédés d'un * sont donnés aux abonnés du Journal à titre de prime de remboursement.

- *Œuvres posthumes* 3 fr. 50
 A. BELLEMARRE. — *Spiritisme et Chrétien*. 3 fr. 50
 BODISCO. — *Traits de lumière*. Recherches psychiques, preuves matérielles de la vie future. 3 fr. 50
 Eug. BONNEMÈRE. — *L'âme et ses manifestations à travers l'histoire*. 3 fr. 50
 Mme ANT. BOURDIN. — *La consolée*. 1 fr. 50
 — *Les deux sœurs*, roman historique. 3 fr.
 — *Les souvenirs de la folie*. 3 fr.
 — *Entre deux globes* 3 fr.
 * — *Cosmogonie des fluides*. Le Christ esprit protecteur de la terre. 1 fr. 50
 — *Les esprits professeurs* 2 fr.
 — *Pour les enfants*. 2 fr.
 CHARGNEAU. — *Les Chrysanthèmes de Marie*, avec un beau portrait. 3 fr. 50
 — COURTÈPEEE. — *L'Unité de la vie passée, présente ou future*, ou l'immortalité individuelle et collective. 1 fr. 50
 W. CROOKES. — *Force psychique*. Recherches sur les phénomènes du spiritualisme, avec figures. 3 fr. 50
 DELANNE. — *Le Spiritisme devant la science*. 3 fr. 50
 — *Le phénomène spirite*. Témoignage des faits. 2 fr.
 L. DENIS. — *Après la mort*. Exposé de la philosophie des esprits, ses bases scientifiques et expérimentales, ses conséquences morales. 2 fr. 50.
 DUNEAU. — *Mes causeries avec les esprits*. 3 fr. 50
 CH. FAUVETY. — *Nouvelle révélation*. La vie. Méthode de la connaissance 3 fr. 30
 P. GIBIER. — *Le Spiritisme*, ou fakirisme occidental, avec figures 4 fr.
 — *Analyse des choses*. Essai sur la science future, son influence sur les religions, les philosophies, les arts 3 fr. 50
 GUILLET. — *La chute originelle* selon le spiritisme 3 fr. 50
 — *L'amour et le mariage selon le spiritisme*. 3 fr. 50
 GURNEY, MYERS et PODMORE. — *Les hallucinations télépathiques*, traduit de l'anglais par Marillier, avec préface de Ch. Richet. 7 fr. 50
 HAB. — *Prophètes et prophéties* 3 fr.
 — *La communion universelle des âmes dans l'amour divin* 2 fr.
 * HUGUET. — *Spiritomanes et Spiritophobes*. Etudes sur le spiritisme. 1 fr.
 T. JAUBERT. — *Les deux commandements du Christ*. Fables, contes et sonnets 1 fr. 50
 — *Notions élémentaires de spiritisme*, dictées par les esprits 75 cent.
 Eug. NUS. — *Les grands mystères*. 3 fr. 50
 — *Choses de l'autre monde* 3 fr. 50
 — *Les origines et les fins*. Cosmogonie écrite sous la dictée de trois dualités de l'espace. 2 fr.
 ROUXEL. — *Spiritisme et occultisme*. 50 cent.
 J. DE RIOLS. — *Spiritisme et tables tournantes*, avec 2 figures 1 fr.
 A.-R. WALLACE. — *Les miracles et le moderne spiritualisme*, avec portrait de l'auteur. 5 fr.
 VASSEUR LOMBARD. — *Les manifestations spirituelles dévoilées* 50 cent.
 A. VINCENT. — *Le spiritualisme expérimental et les apports* 1 fr. 50

Occultisme

- Astrologie, Alchimie, Chiromancie, Graphologie, Phrénologie, Théosophie, etc.*
 CH. BARLET. — *Essai sur l'évolution de l'idée*. 3 fr. 50
 J. BOIS. — *Les noces de Sathan*, drame ésotérique, avec un dessin 2 fr.
 E. BOSCH. — *Istis dévoilée*, ou l'Égyptologie sacrée. 4 fr.

CHABOSEAU. — *Essai de philosophie bouddhique* 5 fr.
 P. CHRISTIAN. — *Histoire de la magie*, du monde surnaturel et de la fatalité à travers les temps et les peuples, avec fig. et planches hors texte 15 fr.
 H. DELAAGE. — *La science du vrai*, ou les mystères de la vie, de l'amour, de l'éternité et de la religion révélés. 3 fr.
 DESBAROLLES. — *Les révélations complètes*, suite des Mystères de la main, avec 500 fig. 12 fr.
 ELIPHAS LEVI. — *Dogme et rituel de la haute magie*, 2 vol. avec 13 figures. 18 fr.
 — *Histoire de la magie*. Exposition claire et précise de ses procédés, rites et mystères, avec 90 figures. 12 fr.
 — *La clef des grands mystères* suivant Hénoch, Abraham, Hermès Trismégiste et Salomon, avec 22 planches. 12 fr.
 — *La science des esprits*, révélation du dogme des cabalistes, esprit occulte des Evangiles, appréciation des doctrines et phénomènes spirites. 7 fr.
 ELY STAR. — *Les mystères de l'Horoscope* avec préface de Camille Flammarion. 3 fr. 50
 GOURDON DE GENOUILLAC. — *La Chiromancie*, ou la bonne aventure expliquée par l'inspection des lignes de la main. 4 fr.
 S. DE GUAITA. — *Essais de sciences maudites*.
 I. — *Au seuil du mystère*, nouvelle édition corrigée, augmentée, avec 2 fig. d'après Khunrath (*Epuisée, très rare*). 12 fr.
 II. — *Le serpent de la Genèse*, avec nombreuses figures. 15 fr.
 DE LARMANDIE. — *Ebroka*, notes sur l'ésotérisme 3 fr. 50
 J. LERMINA. — *A brûler*, conte astral, avec préface de PAPUS, relié. 3 fr.
 — *Magie pratique*. Révélation des mystères de la vie et de la mort. 3 fr. 50
 — *La Magicienne*, avec une composition de J. LEFÈVRE 3 fr. 50
 E. MICHELET. — *L'Esotérisme dans l'art*. 1 fr.
 MICHON. — *Histoire de Napoléon I^{er}*, d'après son écriture. 3 fr.
 — *Mémoire à consulter aux magistrats, aux avocats, aux avoués, aux hommes d'affaires*, sur la méthode vicieuse des expertises en écritures et sur l'intervention de la science grapholog. 4 fr.
 * J. NICOLAIDES. — *Les livres de divination*, traduit, sur un manuscrit turc inédit 3 fr. 50
 L. OLIPHANT. — *Sympneumata*, ou la nouvelle force vitale, traduit de l'anglais 3 fr. 50
 PAPUS. — *Le Tarot des bohémiens*. 200 fig.; tableaux explicatifs et 8 pl. hors texte. 9 fr.
 — *Traité méthodique de science occulte*, avec lettre-préface de A. FRANCK, de l'Institut. Illustré de 400 tableaux et gravures avec 2 planches hors texte, suivi d'un glossaire de la science occulte et d'un dictionnaire des termes et auteurs cités. 16 fr.
 — *La science des mages* et ses applications théoriques et pratiques. 50 cent.
 J. PÉLADAN. — *Comment on devient mage*, avec un portrait pittoresque. 7 fr. 50
 POISSON. — *Cinq traités d'alchimie des plus grands philosophes*. 5 fr.
 — *Théories et symboles des alchimistes*. Le Grand-Ouvrage, suivi d'un essai de bibliographie alchimique du XIX^e siècle, illustré de 15 planches représentant 42 figures. 5 fr.
 * J.-M. RAGON. — *La Messe et ses mystères comparés aux mystères anciens*, 3^e édit. 6 fr.
 RÉGNARD. — *Sorcellerie, magnétisme, morphinisme, délire des grandeurs*, avec 120 fig. 12 fr.
 DE RIOLS. — *Astrologie*, ou Art de tirer un horoscope, avec figures. 1 fr.
 — *La Graphologie*. Traité complet de l'art de connaître les défauts, les qualités, les passions, le caractère des personnes par l'écriture. 1 fr.

— *Traité de Phrénologie*, ou Art de découvrir, à l'aide des protubérances du crâne, les qualités, défauts, vices, aptitudes, etc., des personnes, avec figures 1 fr.
 — *La Cartomancie*, avec figures. 1 fr.
 SINNETT. — *Le Monde occulte*. Hypnotisme transcendant en Orient, traduit de l'anglais, par Gaboriau. 3 fr. 50
 — *Le bouddhisme ésotérique*, ou positivisme hindou, trad. de l'anglais par MME G. LEMAITRE. 3 fr. 50
 * A. SUIRE. — *Tableau phrénologique*. 1 fr.
 TIEFFEREAU. — *L'Or et la transmutation des métaux*, Paracelse et l'alchimie, relié. 5 fr.
 VITOUX. — *Ocullisme scientifique*. 1 fr.
 — *Les limites de l'inconnu*, la science et les sorciers. 1 fr.

Divers

Hygiène, médecine, philosophie, etc.

A. D'ANGLEMONT. — *Omnithéisme*. Dieu dans la science et dans l'amour.
 I. *Le fractionnement de l'infini*. Synthèse de l'être 6 fr.
 II. *Les harmonies universelles*. Synthèse de la nature 6 fr.
 III. *L'âme humaine et le fonctionnement de la pensée*. 7 fr.
 — *Dieu et l'être universel*. Abrégé de Dieu dans la science et dans l'amour. 3 fr. 50
 — *Enseignement populaire de l'existence universelle* 1 fr. 50
 * E. BLEMONT. — *Esthétique de la tradition*. 3 fr. 50
 * D. BRAUNS. — *Traditions japonaises sur la chanson, la musique et la danse*. 3 fr. 50
 BURQ. — *La Métallothérapie à Vichy*, contre le diabète. 1 fr.
 * H. CARNOY. — *Les contes d'animaux dans les romans du renard*. 3 fr. 50
 * J. CHAMBON. — *Catéchisme naturaliste*. Essai de synthèse physique, vitale et religieuse. 3 fr. 50
 H. CHRYSÈS. — *Nouveau langage symbolique des plantes*, avec leurs propriétés médicinales et occultes 75 cent.
 DESJARDIN. — *Considérations générales et pratiques sur l'état de la médecine en Van de grâce 1881*. 75 cent.
 * G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — *L'absinthe*, histoire vraie, en vers. 1 fr.
 * *Idylle russe*. 2 fr.
 * J. GERARD. — *Le lièvre des mères* 4 fr.
 * *Conseils d'hygiène et d'alimentation* pour tous les âges de la vie, résumés en 3000 aphorismes. 5 fr.
 * A. LANG. — *Etudes traditionnistes*. 3 fr. 50
 * J.-B. LECOMTE. — *Etudes et recherches sur les phénomènes biologiques et sur leurs conséquences philosophiques*. 2 fr.
 * ORTOLI. — *Les Conciles et les synodes* dans leurs rapports sur le traditionnisme 3 fr. 50
 * PEROT. — *L'homme et Dieu*. Méditation physiologique sur l'homme, son origine et son essence. 4 fr.
 ED. RAOUX. *Les trois intempérances de la table*, de la boisson et des mœurs, avec 2 portraits et des figures humoristiques sur les ressemblances animales. 1 fr.
 — *Hygiène oculaire*. Moyen de prévenir, d'atténuer et de guérir les maladies des yeux. 30 cent.
 A. RIPAULT. — *La tripartition générale*, ou l'univers en 40 pages. 1 fr.
 — *La nature*. 1 fr.
 — *Abrégé de cosmologie*. 1 fr.

SIMONIN. — *Traité de psychologie*. . . 3 fr. 50
 — *Le matérialisme démasqué*. 3 fr.
 — *Histoire de la psychologie*. 5 fr.
 — *Les sentiments, les passions, la folie*. 3 fr. 50
 — *Synthèse scientifique et philosophique*. 3 fr. 50

* SOFIA, MARQUISE DE CIGCOLINI. — *L'Inspiration profonde*, active, inconnue en physiologie. 4 fr.

* E. VECKENSTEDT. — *La musique et la danse dans les traditions*. 3 fr. 50

PHOTOGRAPHIES

Format carte-album, à 2 francs :

H. DURVILLE, FABUS DE CHAMPVILLE, Lucie GRANGE, J.-B. VAN HELMONT et son fils **Mercur**.

Format carte-album, à 1 fr. 50 :

Tombeau d'ALLAN-KARDEC

Format portrait-carte, à 1 fr. 25 :

CAGLIOSTRO, CADAGNET, DELEUZE, DURVILLE, de GASPARI, Lucie GRANGE, le zouave JACOB, LAFONTAINE, PARAGECE, le duc de POTET, le marquis de PUYSEGUR, RICARD, ROSTAN, SALVERTE.

NOTA. — On reçoit en paiement les timbres-postes de tous les pays du monde, moyennant une augmentation de 15 0/0.

REVUE DES LIVRES (1)

Rapports du Magnétisme et du Spiritisme, par ROUXEL. In-8° de XIII-354 pages. Prix, 5 fr.

Très bon ouvrage qui doit être classé parmi les livres de fonds de toute bibliothèque magnétique ou spirite.

Le manque de place nous empêche d'en parler aujourd'hui comme il conviendrait, mais nous en ferons prochainement une analyse détaillée.

En le signalant, disons seulement qu'après avoir fait ressortir les liens unissant le spiritisme au magnétisme, l'auteur entreprend, avec la verve qu'on lui connaît, le procès des corps savants, et particulièrement des hypnotiseurs. Il démontre jusqu'à l'évidence que les prétendues découvertes de ces derniers sont connues depuis longtemps et prouve que leur œuvre peut se résumer en deux mots : *plagiat et improbité*.

Almanach spirite et magnétique illustré pour 1893, cinquième année, publié par les soins de l'Union spiritaliste de Liège et l'Institut magnétique de Paris, avec un calendrier-éphémérides par H. DURVILLE. Brochure de 72 pages, 20 cent. 12 fr. le cent, à la Librairie du Magnétisme.

Le petit almanach spirite que nos lecteurs ont si bien apprécié depuis quatre ans, subit une importante transformation. Un calendrier-éphémérides rappelle la naissance ou la mort d'un personnage qui a laissé un nom dans l'histoire du Magnétisme, du Spiritisme et de l'Occultisme, et des faits historiques cités à leur date y remplacent, pour chaque jour de l'année, les noms des saints du calendrier chrétien. De courtes études sur le Magnétisme et le Spiritisme, des portraits, des figures, des citations, des maximes, des anecdotes, en font un curieux et important ouvrage qui sera encore plus recherché des magnétistes et des spirituelles.

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés; ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la Librairie du Magnétisme envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

L'*Almanach spirite et magnétique illustré*, paraîtra à la fin de novembre.

Théorie et pratique du spiritisme. *Consolations à Sophie*. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts, par ROUXEL. Brochure de 64 pages, 20 cent. à la Librairie du Magnétisme.

Très intéressante brochure de propagande, exposant dans un style clair et concis, la base fondamentale du spiritisme. Après avoir démontré la réalité de l'âme humaine et sa survivance au delà du tombeau, il enseigne les moyens les plus pratiques, les plus sûrs pour entrer en communication avec ceux que la mort a séparés de nous.

Ce petit ouvrage, qui consolera bien des affligés en leur entr'ouvrant les portes du tombeau où ils croyaient à jamais disparus des parents chéris, des amis dévoués, vaut plus d'un gros volume et nos lecteurs sauront l'apprécier.

La Science des Mages et ses applications théoriques et pratiques, petit résumé de l'Occultisme, entièrement inédit, avec 4 figures schématiques, par PAPUS, brochure de 61 pages. Prix: 50 cent., chez Chamuel.

Le titre de ce petit opuscule nous dispense d'en détailler le contenu et le nom du chef de l'Ecole occultiste d'en faire l'éloge.

En ces quelques pages on retrouve la minutie du détail, la science d'observation et le souci des concordances de la théorie et de la pratique habituels à l'auteur.

C'est particulièrement à ceux qui ignorent ce qu'est l'occultisme que s'adresse cette brochure.

Nouveau langage symbolique des plantes, avec leurs propriétés médicinales et occultes, par H. CHAYRÉS, Brochure de 73 pages. Prix: 75 cent.

Curieuse étude que nos lecteurs apprécieront. Les malades trouveront dans la monoclature des plantes médicinales d'utiles renseignements.

Les limites de l'inconnu, la science et les sorciers, par Georges VITOUX, Brochure de 48 pages. Prix: 1 fr. chez Chamuel.

Voulant montrer qu'en dehors de la science officielle publiquement enseignée en nos Ecoles et Facultés il se produit des faits qu'elle ne peut expliquer, l'auteur cite les expériences de Personnalités dont le nom et la position ne permettent pas le doute.

Il démontre l'existence de lois naturelles inconnues bien que soupçonnées et conclut comme la raison l'indique, en niant toute influence diabolique ou surnaturelle dans les phénomènes obtenus.

Ce petit travail s'adresse à ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens de se rendre compte ni de la transformation scientifique moderne par la lecture des ouvrages plus volumineux.

L'art d'abrégier la Vie, par ROUXEL. Brochure de 32 pages, in-8° 20 cent. à la Librairie du Magnétisme.

Etude paradoxale, complète et très fouillée, ce petit volume constitue un excellent traité pratique où tous les avantages et les inconvénients de l'hygiène sont clairement exposés.

En y puisant les moyens de prolonger la vie et de conserver sa santé, on voit en quoi consiste le

contraire : *l'art d'abrégier la Vie*, et on reconnaît que c'est ce dernier que l'on pratique avec le plus de facilité.

Tous ceux qui désirent vivre dans les meilleures conditions hygiéniques où la nature nous a placés, trouveront dans ce petit ouvrage de notre zélé collaborateur, un guide sûr qui se recommande de lui-même.

Portraits des magnétiseurs et occultistes célèbres. 44 cent. sur 20, tirés sur beau papier de luxe. La pièce, 20 cent., 12 fr. le cent, à la *Librairie du Magnétisme*.

Il faut que tous les partisans du Magnétisme, du Spiritisme et de l'Occultisme, possèdent le portrait des hommes qui se sont illustrés à la défense et à la propagation de ces sciences. C'est pour arriver à ce but que la *Librairie du Magnétisme* se propose de tirer à part les portraits de ces chercheurs qui paraissent dans la troisième édition du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (10 vol.), par H. Durville.

Ces portraits sont exécutés en photo-gravure, d'après des tableaux ou gravures du temps, pour les anciens ; d'après des photographies, pour les contemporains.

Les portraits parus maintenant sont les suivants : ALLAN KARDEC, A. CAHAGNET, DELEUZE, V. GREYTRAKES, VAN HELMONT, MESMER, PARACELSE, le marquis de PUYSEGUR.

La liberté de la médecine, par ROUXEL. Le **libre exercice de la médecine**, réclame par les médecins. Documents recueillis par H. DURVILLE. Brochures de 36 pages, 20 cent., 12 fr. le cent, à la *Librairie du Magnétisme*.

Deux intéressantes brochures de propagande en faveur du libre exercice de la médecine que tous nos lecteurs doivent connaître. Nous ne les recommandons pas, car elles se recommandent assez d'elles-mêmes.

El antierista, opusculo evolucionista, psicologica, metafisico, moral y religioso, par J. DE JESUS MONALES. Brochure in-8 de 55 pages. Prix : un peso. à *l'Imprianta moderna*, Santa-Ana Rep. de San Salvador.

Manual de Espiritismo, par LUCIE GRANGE, traduit en espagnol par le docteur H. GARGOIS. Brochure in-16 et 60 pages. 25 cent., au bureau de *l'Irradiation*, 59, Jacometrezo, Madrid, et chez l'auteur.

Science nouvelle. — Histoire de l'électro-homœopathie, par CESAR MATTEI. In-16 de 115 pages, (Imprimerie *Mareggiani*, Pologne, Italie.

The New science, History of electro-homœopathy, par CESAR MATTEI. In-16 de 114 pages, chez Giardelli, Florence, Italie.

G. DEMAREST.

PRIMES GRATUITES A NOS ABONNÉS

En dehors de la prime de remboursement (12ⁿ du journal précédemment parus, livres marqués d'un *), brochures de propagande ou aimants vitalisés du professeur H. Durville), que nous donnons à nos abonnés qui la demandent, nous leur accordons encore, gratuitement, les deux primes suivantes :

1^o **Un portrait peint à l'huile** d'une valeur de 10 fr., véritable œuvre d'art exécutée par un peintre de grand talent (Demander le bon qui est envoyé contre un timbre pour affranchissement).

2^o **Un abonnement d'un an à la Lumière**, journal mensuel du nouveau spiritualisme, dont l'abonnement est de 6 fr. pour la France, 7 fr. pour l'Étranger.

Pour obtenir cette dernière prime, en faire la demande à Lucie Grange, 97, boulevard de Montmorency, Paris, en y joignant sa quittance d'abonnement.

REVUE DE LA PRESSE

La liberté de la médecine

Sous ce titre, L. Auffinger publie dans la *Chaine magnétique* du 15 août un bon petit article dont nous extrayons ce qui suit :

« Si les irréguliers de la médecine demandent la suppression du monopole, il ne faut pas croire qu'ils demandent la suppression des médecins et la fermeture des écoles de médecine et de pharmacie. Bien loin de là est leur pensée... Ce qu'ils demandent, c'est le droit, pour ceux qui sont capables de guérir aussi bien que les médecins sans avoir passé par leurs écoles, d'exercer leur art. C'est le droit pour le malade de choisir son médecin, son guérisseur, en dehors des médecins diplômés, dans les rangs des irréguliers, si ceux-ci leur offrent des chances de salut, surtout lorsque le médecin a reconnu son impuissance... C'est, enfin, la liberté pour tous... Tant que les médecins ne pourront pas assurer la guérison à leurs malades, il devra en être ainsi. Et qu'importe d'où vient le bien ! Qu'importe à celui qui souffre la main qui lui apporte un remède à ses maux ! La nature nous offre un moyen universel, a dit Mesmer, de guérir ou de préserver les maux, c'est à nous de nous en servir. »

La Revista espiritista de la Habana; et *A Luz*, à Curitiba, de septembre; l'édition anglaise des *Annales de l'électrohomœopathie* d'août; la *Gazetta magnetico-scientifica*, à Bologne; le *Journal de la Société contre l'abus du tabac*, etc., etc., consacrent à la *Ligue pour le libre exercice de la médecine* d'excellentes appréciations et de bons encouragements.

La revue : *Magnetismo e ipnotismo*, qui paraît à Florence, sous la direction d'un médecin, n'est pas de cet avis. Elle consacre à la *Ligue* un long article où tout en reconnaissant qu'il y a en Italie, comme en France, des irréguliers de la médecine qui guérissent mieux que certains médecins, elle tient à ce que l'art de guérir ne soit pratiqué que par ceux-ci.

Mais alors, que les médecins guérissent leurs malades aussi bien que les irréguliers de la médecine.

Le Bulletin maçonnique de septembre contient un excellent article : *Le Magnétisme thérapeutique devant la médecine*, par O. Wirth.

Très intéressant article dans la *Revue philosophique* d'octobre publié par Ch. Richet, sous ce titre : *A propos du mysticisme moderne*.

La *Gazette médicale* du 10 septembre publie une communication faite par Luys à la Société de biologie sur *la visibilité par les sujets en état hypnotique, des effluves dégagées par les êtres vivants*.

Au sujet de l'extériorisation de la sensibilité déconverte par le colonel de Rochas, les articles suivants sont à lire : *Noncena phénomènes d'hypnose*, dans le *Moniteur de l'hygiène publique* du 1^{er} septembre. *L'encoutement*, dans *Paris-Bruxelles* du 2 octobre. *Encouteurs et envoies*, dans le *Journal de la Vienne* du 20 août, qui paraît à Poitiers.

El Sol, qui paraît à Lima, sous l'intelligente direction de Carlos Paz Soldan continue la traduction des *Conseils pratiques* de notre directeur. Les numéros du 15 juin et du 15 juillet publient le 12^e conseil. *Contre le vertige et l'étourdissement*.

La Revista espiritista de la Habana de septembre annonce dans les termes les plus bienveillants la publication, par la *Librairie du Magnétisme*, des brochures de propagande suivantes :

La Médecine qui tue, le Magnétisme qui guérit, par G. Pelin;

Esquisse d'un système de la nature, par Revel; *Processo magnetico*, traduction en italien des *Procédés magnétiques* du professeur H. Durville;

La Liberté de la médecine, par Rouxel;

Le libre exercice de la médecine réclame par les médecins.

Le colonel de Rochas publie dans *l'Initiation* d'octobre « les théories de Maxwell », d'après l'ouvrage de l'auteur : *De medicina magnetica*, publié à Francfort en 1679. La traduction est due à M. de Rochas, « aidé par un savant prêtre » qu'il ne nomme pas. Ce numéro contient la traduction de la conclusion de l'auteur e

SIMONIN. — *Traité de psychologie*. . . 3 fr. 50
 — *Le matérialisme démasqué*. 3 fr.
 — *Histoire de la psychologie*. 5 fr.
 — *Les sentiments, les passions, la folie*. 3 fr. 50
 — *Synthèse scientifique et philosophique*. 3 fr. 50

* SOFIA, MARQUISE DE CICCOLINI. — *L'Inspiration profonde*, active, inconnue en physiologie. 4 fr.

* E. VECKENSTEDT. — *La musique et la danse dans les traditions*. 3 fr. 50

PHOTOGRAPHIES

Format carte-album, à 2 francs :

H. DURVILLE, FABUS DE CHAMPVILLE, Lucie GRANGE, J.-B. VAN HELMONT et son fils **Mercur**.

Format carte-album, à 1 fr. 50 :

Tombeau d'ALLAN-KARDEC

Format portrait-carte, à 1 fr. 25 :

CAGLIOSTRO, CAHAGNET, DELEUZE, DURVILLE, de GASPARIAN, Lucie GRANGE, le zouave JACOB, LAFONTAINE, PARAGECE, le Baron du POTET, le marquis de PUYSEGUR, RICARD, ROSTAN, SALVERTE.

NOTA. — On reçoit en paiement les timbres-postes de tous les pays du monde, moyennant une augmentation de 15 0/0.

REVUE DES LIVRES (4)

Rapports du Magnétisme et du Spiritisme, par ROUXEL. In-8° de XIII-354 pages. Prix, 5 fr.

Très bon ouvrage qui doit être classé parmi les livres de fonds de toute bibliothèque magnétique ou spirite.

Le manque de place nous empêche d'en parler aujourd'hui comme il conviendrait, mais nous en ferons prochainement une analyse détaillée.

En le signalant, disons seulement qu'après avoir fait ressortir les liens unissant le spiritisme au magnétisme, l'auteur entend, avec la verve qu'on lui connaît, le procès des corps savants, et particulièrement des hypnotiseurs. Il démontre jusqu'à l'évidence que les prétendues découvertes de ces derniers sont connues depuis longtemps et prouve que leur œuvre peut se résumer en deux mots : *plagiat et improbité*.

Almanach spirite et magnétique illustré pour 1893, cinquième année, publié par les soins de l'*Union spiritualiste* de Liège et l'*Institut magnétique* de Paris, avec un calendrier-éphémérides par H. DURVILLE. Brochure de 72 pages, 20 cent. 12 fr. le cent, à la Librairie du Magnétisme.

Le petit almanach spirite que nos lecteurs ont si bien apprécié depuis quatre ans, subit une importante transformation. Un calendrier-éphémérides rappelle la naissance ou la mort d'un personnage qui a laissé un nom dans l'histoire du Magnétisme, du Spiritisme et de l'Occultisme, et des faits historiques cités à leur date y remplacent, pour chaque jour de l'année, les noms des saints du calendrier chrétien. De courtes études sur le Magnétisme et le Spiritisme, des portraits, des figures, des citations, des maximes, des anecdotes, en font un curieux et important ouvrage qui sera encore plus recherché des magnétistes et des spiritualistes.

(4) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés; ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la Librairie du Magnétisme envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

L'Almanach spirite et magnétique illustré, paraîtra à la fin de novembre.

Théorie et pratique du spiritisme. *Consolations à Sophie*. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts. par ROUXEL. Brochure de 64 pages, 20 cent. à la Librairie du Magnétisme.

Très intéressante brochure de propagande, exposant dans un style clair et concis, la base fondamentale du spiritisme. Après avoir démontré la réalité de l'âme humaine et sa survivance au delà du tombeau, il enseigne les moyens les plus pratiques, les plus sûrs pour entrer en communication avec ceux que la mort a séparés de nous.

Ce petit ouvrage, qui consolera bien des affligés en leur entr'ouvrant les portes du tombeau où ils croyaient à jamais disparus des parents chéris, des amis dévoués, vaut plus d'un gros volume et nos lecteurs sauront l'apprécier.

La Science des Mages et ses applications théoriques et pratiques, petit résumé de l'Occultisme, entièrement inédit, avec 4 figures schématiques, par PAPUS, brochure de 61 pages. Prix: 50 cent., chez Chamael.

Le titre de ce petit opuscule nous dispense d'en détailler le contenu et le nom du chef de l'Ecole occultiste d'en faire l'éloge.

En ces quelques pages on retrouve la minutie du détail, la science d'observation et le souci des concordances de la théorie et de la pratique habituels à l'auteur.

C'est particulièrement à ceux qui ignorent ce qu'est l'occultisme que s'adresse cette brochure.

Nouveau langage symbolique des plantes, avec leurs propriétés médicinales et occultes, par H. CHAYSÉS, Brochure de 73 pages. Prix: 75 cent.

Curieuse étude que nos lecteurs apprécieront. Les malades trouveront dans la nomenclature des plantes médicinales d'utiles renseignements.

Les limites de l'inconnu, la science et les sorciers, par Georges VITOUX, Brochure de 48 pages. Prix: 1 fr. chez Chamael.

Voulant montrer qu'en dehors de la science officielle publiquement enseignée en nos Ecoles et Facultés il se produit des faits qu'elle ne peut expliquer, l'auteur cite les expériences de Personnalités dont le nom et la position ne permettent pas le doute.

Il démontre l'existence de lois naturelles inconnues bien que soupçonnées et conclut comme la raison l'indique, en niant toute influence diabolique ou surnaturelle dans les phénomènes obtenus.

Ce petit travail s'adresse à ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens de se rendre compte ni de la transformation scientifique moderne par la lecture des ouvrages plus volumineux.

L'art d'abrégier la Vie, par ROUXEL. Brochure de 32 pages, in-8° 20 cent. à la Librairie du Magnétisme.

Etude paradoxale, complète et très fouillée, ce petit volume constitue un excellent traité pratique où tous les avantages et les inconvénients de l'hygiène sont clairement exposés.

En y puisant les moyens de prolonger la vie et de conserver sa santé, on voit en quoi consiste le

contraire : *l'art d'abrégier la Vie*, et on reconnaît que c'est ce dernier que l'on pratique avec le plus de facilité.

Tous ceux qui désireront vivre dans les meilleures conditions hygiéniques où la nature nous a placés, trouveront dans ce petit ouvrage de notre zélé collaborateur, un guide sûr qui se recommande de lui-même.

Portraits des magnétiseurs et occultistes célèbres. 44 cent. sur 20, tirés sur beau papier de luxe. La pièce, 20 cent., 12 fr. le cent, à la *Librairie du Magnétisme*.

Il faut que tous les partisans du Magnétisme, du Spiritisme et de l'Occultisme, possèdent le portrait des hommes qui se sont illustrés à la défense et à la propagation de ces sciences. C'est pour arriver à ce but que la *Librairie du Magnétisme* se propose de tirer à part les portraits de ces chercheurs qui paraissent dans la troisième édition du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (10 vol.), par H. Durville.

Ces portraits sont exécutés en photo-gravure, d'après des tableaux ou gravures du temps, pour les anciens ; d'après des photographies, pour les contemporains.

Les portraits parus maintenant sont les suivants : ALLAN KARDEC, A. CAHAGNET, DELEUZE, V. GREYTRAKES, VAN HELMONT, MESMER, PARACELSE, le marquis de PUYSEGUR.

La liberté de la médecine, par ROUXEL. Le **libre exercice de la médecine**, réclâmé par les médecins. Documents recueillis par H. DURVILLE. Brochures de 36 pages, 20 cent., 12 fr. le cent, à la *Librairie du Magnétisme*.

Deux intéressantes brochures de propagande en faveur du libre exercice de la médecine que tous nos lecteurs doivent connaître. Nous ne les recommandons pas, car elles se recommandent assez d'elles-mêmes.

El antierista, opusculo evolucionista, psicologica, metafisico, moral y religioso, par J. DE JESUS MORALES. Brochure in-8 de 55 pages. Prix : un peso. à *l'Imprenta moderna*, Santa-Ana Rep. de San Salvador.

Manual de Espritismo, par LUCIE GRANGE, traduit en espagnol par le docteur H. GARGOIS. Brochure in-16 et 60 pages. 25 cent., au bureau de *l'Irradiation*, 59, Jacometrezo, Madrid, et chez l'auteur.

Science nouvelle. — Histoire de l'électro-homéopathie, par CESAR MATTEI. In-16 de 115 pages, (Imprimerie Mareggiani, Pologne, Italie.

The New science. History of electro-homéopathy, par CESAR MATTEI. In-16 de 114 pages, chez Giardelli, Florence, Italie.

G. DEMAREST.

PRIMES GRATUITES A NOS ABONNÉS

En dehors de la prime de remboursement (12ⁿ du journal précédemment parus, livres marqués d'un *), brochures de propagande ou aimants vitalisés du professeur H. Durville), que nous donnons à nos abonnés qui la demandent, nous leur accordons encore, gratuitement, les deux primes suivantes :

1^o **Un portrait peint à l'huile** d'une valeur de 10 fr., véritable œuvre d'art exécutée par un peintre de grand talent (Demander le bon qui est envoyé contre un timbre pour affranchissement).

2^o **Un abonnement d'un an à la Lumière**, journal mensuel du nouveau spiritualisme, dont l'abonnement est de 6 fr. pour la France, 7 fr. pour l'Étranger.

Pour obtenir cette dernière prime, en faire la demande à Lucie Grange, 97, boulevard de Montmorency, Paris, en y joignant sa quittance d'abonnement.

REVUE DE LA PRESSE

La liberté de la médecine

Sous ce titre, L. Auffinger publie dans la *Chaine magnétique* du 15 août un bon petit article dont nous extrayons ce qui suit :

« Si les irréguliers de la médecine demandent la suppression du monopole, il ne faut pas croire qu'ils demandent la suppression des médecins et la fermeture des écoles de médecine et de pharmacie. Bien loin de là est leur pensée... Ce qu'ils demandent, c'est le droit, pour ceux qui sont capables de guérir aussi bien que les médecins sans avoir passé par leurs écoles, d'exercer leur art. C'est le droit pour le malade de choisir son médecin, son guérisseur, en dehors des médecins diplômés, dans les rangs des irréguliers, si ceux-ci leur offrent des chances de salut, surtout lorsque le médecin a reconnu son impuissance... C'est, enfin, la liberté pour tous... Tant que les médecins ne pourront pas assurer la guérison à leurs malades, il devra en être ainsi. Et qu'importe d'où vient le bien ! Qu'importe à celui qui souffre la main qui lui apporte un remède à ses maux ! La nature nous offre un moyen universel, a dit Mesmer, de guérir ou de préserver les maux, c'est à nous de nous en servir. »

La *Revista espiritista de la Habana*; et *A Luz*, à Curitiba, de septembre ; l'édition anglaise des *Annales de l'électro-homéopathie* d'août ; la *Gazetta magnetico-scientifica*, à Bologne ; le *Journal de la Société contre l'abus du tabac*, etc., etc., consacrent à la *Ligue pour le libre exercice de la médecine* d'excellentes appréciations et de bons encouragements.

La revue : *Magnetismo e ipnotismo*, qui paraît à Florence, sous la direction d'un médecin, n'est pas de cet avis. Elle consacre à la *Ligue* un long article où tout en reconnaissant qu'il y a en Italie, comme en France, des irréguliers de la médecine qui guérissent mieux que certains médecins, elle tient à ce que l'art de guérir ne soit pratiqué que par ceux-ci.

Mais alors, que les médecins guérissent leurs malades aussi bien que les irréguliers de la médecine.

Le *Bulletin maçonnique* de septembre contient un excellent article : *Le Magnétisme thérapeutique devant la médecine*, par O. Wirth.

Très intéressant article dans la *Revue philosophique* d'octobre publié par Ch. Richet, sous ce titre : *A propos du mysticisme moderne*.

La *Gazette médicale* du 10 septembre publie une communication faite par Luys à la Société de biologie sur *la visibilité, par les sujets en état hypnotique, des effluves dégagées par les êtres vivants*.

Au sujet de l'extériorisation de la sensibilité déconverte par le colonel de Rochas, les articles suivants sont à lire : *Noncences phénomènes d'hypnose*, dans le *Moniteur de l'hygiène publique* du 1^{er} septembre. *L'encoutement*, dans *Paris-Bruxelles* du 2 octobre. *Encoutements et envoûtes*, dans le *Journal de la Vienne* du 20 août, qui paraît à Poitiers.

El Sol, qui paraît à Lima, sous l'intelligente direction de Carlos Paz Soldan continue la traduction des *Conseils pratiques* de notre directeur. Les numéros du 15 juin et du 15 juillet publient le 12^e conseil. *Contre le vertige et l'étourdissement*.

La *Revista espiritista de la Habana* de septembre annonce dans les termes les plus bienveillants la publication, par la *Librairie du Magnétisme*, des brochures de propagande suivantes :

La *Médecine qui tue, le Magnétisme qui guérit*, par G. Pelin ;

Esquisse d'un système de la nature, par Revel ; *Processo magnetico*, traduction en italien des *Procédés magnétiques* du professeur H. Durville ;

La *Liberté de la médecine*, par Rouxel ;

Le *libre exercice de la médecine réclâmé par les médecins*.

Le colonel de Rochas publie dans *l'Initiation* d'octobre « les théories de Maxwell », d'après l'ouvrage de l'auteur : *De medicina magnetica*, publié à Francfort en 1679. La traduction est due à M. de Rochas, « aidé par un savant prêtre » qu'il ne nomme pas. Ce numéro contient la traduction de la conclusion de l'auteur e

une partie de ses aphorismes — où Mesmer a largement puisé pour établir sa théorie.

Intéressante étude : les Sciences hypnotiques, par Amédée Caimel, dans la Science française du 20 octobre.

A lire dans le Voile d'Isis du 19 octobre : Principes de magnétisme, article très intéressant de notre collaborateur M. Rouxel.

Journaux nouveaux. — *O Pharos*, organo do centro spirita de Paramagua, Brésil. Parait tous les 15 jours. Gratis. — *Le Flambeau*, organe hebdomadaire traitant de science, philosophie, politique, littérature, parait à Jemeppe-sur-Meuse, Belgique. Ab. Belgique : 3 fr. par an; étranger : 6 fr. *Le Flambeau* ouvre largement ses colonnes à l'étude du magnétisme et du spiritisme.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Les Magnétiseurs vont bientôt apprécier à leur juste valeur les déclarations du docteur Chevandier, au sujet du magnétisme appliqué au traitement des maladies par ceux qui ne sont pas médecins.

Sur la plainte du Syndicat des médecins de la Seine, des poursuites pour exercice illégal de la médecine sont dirigés contre plusieurs praticiens connus et estimés du public. Le zouave Jacob est dénoncé une fois encore à la justice qui instruit son procès. Ensuite, ce sera le tour de M. X..., de M. Y..., de Mme Z..., qui, pour avoir rendu la santé à des milliers de malheureux que la médecine classique abandonnait comme incurables, s'entendront condamner à l'amende et peut-être à la prison.

En instruisant les procès des magnétiseurs, la médecine officielle fera son propre procès : car si la justice condamne des hommes généreux que la nature a doués de qualités spéciales qui les font apprécier, le ridicule tuera leurs lâches persécuteurs et l'heure de la liberté sonnera au cadran des réformes sociales : la pratique de la médecine deviendra libre.

Les médecins syndiqués, qui représentent l'infime minorité du corps médical, jouent là un rôle ignoble qui ne tardera pas à déconsidérer la corporation tout entière. Les médecins honnêtes ont, dans la société, une tâche plus importante à remplir que celle de délateur. Au lieu de se syndiquer, dans un but de cupidité, contre les malheureux malades, qu'ils apprennent donc à guérir les maux qu'ils sont impuissants à soulager, et ils deviendront aussi respectables qu'ils sont vils et méprisables.

La Société magnétique de France a repris ses séances d'étude le samedi 8 octobre. Les séances seront continuées le deuxième samedi de chaque mois. Comme elles ne sont pas publiques, ceux qui désirent y assister sont priés de demander une invitation soit au secrétaire général, soit à l'un des sociétaires.

M. STANTON-MOSES, directeur de l'important journal spirite « Le Light », vient de mourir à Londres. M. Stanton-Moses qui publia de nombreux et bons ouvrages, sous le pseudonyme de Oxon, formula, vers 1866, le projet d'une fédération spirite internationale qu'il adressa à la presse spéciale du monde entier. Le projet ne put être mis à exécution. Il faisait partie de la « Société magnétique de France » depuis sa fondation, à titre de correspondant d'honneur.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Le Journal du Magnétisme, fondé en 1845 par M. le Baron DE POTET, paraît tous les mois, sous la direction du professeur H. DURVILLE.

Il publie les principaux travaux de la Société magnétique de France dont il est l'organe, ainsi que le *Compte rendu* de ses séances; des *Travaux originaux* sur la théorie du Magnétisme, sur l'aimant et sur la polarité; des *Cures magnétiques*; des *Conseils pratiques* permettant à tous ceux dont la santé est équilibrée d'appliquer avec succès le Magnétisme au traitement des diverses maladies; une *Revue des Livres nouveaux*, de la *Presse* et des *Théâtres*; des *Actualités*; des *Informations*, etc.

Ayant toujours été dirigé par les maîtres de la Science magnétique, le Journal du Magnétisme forme aujourd'hui une collection de 25 volumes qui est, sans contredit, le répertoire le plus complet des connaissances magnétiques. Les 20 premiers volumes de 600 à 700 pages, petit in-8° furent publiés par le Baron du Potet, de 1845 à 1861; les volumes suivants (de 300 à 450 pages, grand in-8°, impression sur deux colonnes), par le directeur actuel.

Prix de chaque volume de la collection, 40 fr.
Prix de l'abonnement annuel qui est remboursé en livres, en brochures de propagande ou en aimants vitalisés du professeur H. Durville, pour toute l'Union postale, 6 fr. — Prix d'un numéro, 50 cent.

On s'abonne à la Librairie du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri, Paris, chez les libraires et dans tous les bureaux de poste.

Sonnambulisme

Dans quelques cas très compliqués, où le médecin ne peut établir son diagnostic, une consultation somnambulique devient quelquefois nécessaire.

L'Institut magnétique met à la disposition des médecins et des malades qui veulent se traiter sans l'avis de leur médecin, plusieurs somnambules d'une lucidité incontestable.

Les consultations ont lieu tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, de 1 heure à 4 heures au siège de l'Institut. On consulte aussi par correspondance, sur une mèche des cheveux du malade qui, autant que possible, n'aient pas été touchés par d'autres. Cette condition étant remplie, les cheveux suffisent ordinairement à la lucidité pour se mettre en rapport immédiat avec le consultant et voir la nature, la cause, les symptômes du mal et les moyens à y opposer.

Les consultations sont faites sous la direction du médecin de l'Institut. Les correspondances sont expédiées par le directeur dans le délai de trois à cinq jours. En cas d'urgence, il est répondu dans les quarante-huit heures. Prix de la consultation : 20 francs.

Les maladies de cœur qui font le désespoir des malades sont assez faciles à guérir par le magnétisme humain et par les aimants. Voici le relevé de quelques guérisons publiées par le « Journal du magnétisme ».

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, janvier 1889.

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs, malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Indépendamment des livres, brochures, portraits, gravures, autographes, articles de journaux, prospectus, etc., se rapportant au magnétisme, au spiritisme et à l'occultisme, le directeur du Journal du Magnétisme collectionne les timbres-poste de tous les pays ainsi que les livres, catalogues, prospectus, etc., relatifs à la limnologie. Il prie ses lecteurs de vouloir bien lui envoyer les timbres des vieilles correspondances qu'ils peuvent posséder.

Sans autre condition préalablement établie, chaque timbre français ou étranger, quelle que soit sa valeur nominale, pourvu qu'il soit en bon état, est remboursé aux conditions suivantes :

Antérieur à 1850, un abonnement d'un an au « Journal du Magnétisme » ; — de 1851 à 1860, un abonnement de 6 mois ; — de 1861 à 1870, 4 portraits ou brochures de propagande ; — de 1871 à 1885, et postérieurs qui ne sont plus en circulation (pour les étrangers seulement), 2 portraits ou brochures qui sont expédiés franco.

A titre d'échange ou autre, on tient à la disposition des collectionneurs une grande quantité de timbres neufs et oblitérés des divers pays.

THEATRES ET CONCERTS

OPÉRA, OPÉRA-COMIQUE, FRANÇAIS. Voir l'affiche.
ODÉON, 8 h. — Le roi Midas. Mariage d'amour.
GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — Celle qui on respecte.
PORTÉ-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — Maître d'armes.
PALAIS-ROYAL, 8 h. — Une enquête. Bébé.
RENAISSANCE. — Jambardet Verbillon. Le brillant Achille.
VARIÉTÉS. — Remords de Gédéon. Premier Paris.
GAITÉ. — Les cloches de Corneville.
CHAUVELET, 8 h. 1/2. — Michel Strogoff.
BOUFFES PARISIENS, 8 h. — Miss Helyett. Maldonne.
VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — Le Prince d'Aurce.
AMBIGU, 8 h. Le Cadet de la Reine.
FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2. — Les 29 jours de Clairrette. Le mari d'Hortense.
NOUVEAUTÉS. — Le Scrupule. La bonne de chez Duval.
MÉNUS-PLAISIRS, 8 h. — Bacchanale.
DÉJAZET, 8 h. 1/4. — Petite Salambo. L'Instantané.
CLUNY, 8 h. 1/4. — La tournée Ernestin.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, mémoires, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE, 10 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 gravures et 3 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour ; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} Vol. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, etc.

2^e Vol. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes. Moutin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenchach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e Vol. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

10^e Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matricès et ovaires, grossesse, accouchements. Asphyxie du nouveau-né. convulsions, dentition, etc.

Le Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr. ; les 10 vol. 25 fr. A titre de Prime l'ouvrage complet sera laissé à 16 fr., au lieu de 25 ; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme.

A vendre, un beau Poêle mobile à feu visible, dit le Flamboyant, nickelé, ayant coûté 110 fr. Très bonne occasion. S'adresser au bureau du journal.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

Clinique dentaire. — M. et Mme MAGNÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aération et plombage : pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

BAINS

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

CHEMINS DE FER

Ligne de l'Ouest

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest délivre de nouvelles Cartes d'abonnement (1^{re} et 2^e classe), de 3 mois, de 6 mois ou d'une année, pour les quatre itinéraires suivants :

1^o de Paris (St-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Saint-Cloud, Pont de Saint-Cloud, Garches. Sèvres (Ville d'Avray et rive Gauche) et vice versa ;

2^o de Paris (St-Lazare ou Montparnasse) à Versailles (Rive droite et rive gauche) et vice versa ;

3^o de Paris (St-Lazare) à St-Germain (via Le Pecq et via Marly-le-Roi) et vice versa ;

4^o de Paris (St-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Versailles (Rive droite et rive gauche) et à St-Germain (via Le Pecq et Marly-le-Roi) et vice versa.

Arrêts facultatifs à toutes les gares intermédiaires. Faculté de régler le prix de l'abonnement de six mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés. Les cartes des 1^{er}, 2^e et 4^e itinéraires sont, moyennant un supplément de prix, endues valables sur la Ceinture, de Paris (St-Lazare) à Ouest-Ceinture.

Ligne du Nord

Paris-Londres, cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Trajet en 7 h. 1/2. — Traversée en 1 h. 1/4.

Tous les trains, sauf le Club-Train, comportent des deuxième classes.

En outre, les trains de nuit partant de Paris pour Londres à 8 h. 25 du soir et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir prennent les voyageurs munis de billets de troisième classe.

DÉPARTS DE PARIS

Via Calais-Douvres : 8 h. 25 — 11 h. 30 du matin — 3 h. 15 (Club-Train) et 8 h. 25 du soir.

Via Boulogne-Folkestone : 10 h. 40 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Via Douvres-Calais : 8 h. 20 — 11 h. du matin — 3 h. (Club-Train) et 8 h. 15 du soir.

Via Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin.

Les voyageurs munis de billets de première classe sont admis, sans supplément, dans la voiture de première classe, ajoutée au Club-Train entre Paris et Calais.

De Calais à Londres, supplément de 12 fr. 50.

JOURNAUX

Le bon Financier, Conseiller de la petite Epargne, paraît tous les samedis, 78, rue Taibout, Paris. Le abonné ont droit aux conseils et renseignements gratuits, relativement à tous placements, achats, ventes, etc.

Eurêka, Tribune des Inventeurs. — Revue illustrée de vulgarisation scientifique et industrielle, paraît tous les 15 jours. Abonnement : 5 francs par an, 16, rue de Verneuil.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

M^{lle} BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, consulte à l'Institut Magnétique, 23, r. St-Merri, le jeudi et le dim. de 10 h. à midi ; les autres jours, de 1 à 4 h. et par correspondance.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche
ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir

(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des *Leçons cliniques* quotidiennes, des *Conférences expérimentales* et des *Cours pratiques spéciaux*.

Les *Leçons cliniques* ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance.) ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

LIBRAIRIE

La *Librairie du Magnétisme* édite les ouvrages traitant de ce de question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la *Librairie du Magnétisme*, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le *Journal du Magnétisme*, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarcher, port et emballage.

Brochures de propagande

Almanach spiritiste et magnétique illustré pour 1890, 1891, 1892, 1893.

DEBISOUSSE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. 6^e édition.

H. DURVILLE. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 40 fig.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Le livre d'exercice de la médecine réclame par les médecins.

— Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Procédés magnétiques de l'autour, avec une figure.

— Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.

G. FABUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de SIMONIN, avec 4 figures.

— La Liberté de tuer! La Liberté de guérir. Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du magnétisme.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUQUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

G. PÉLIN. — La médecine qui tue! Le magnétisme qui guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.

Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent. p. affranchissement.

Docteur RIPAUT. — L'Univers macranthrope.

— Tableau synoptique de la nature.

ROUXEL. — La Liberté de la médecine. (2 broch.) I. — La pratique médicale chez les anciens. II. — La pratique médicale chez les modernes.

— L'art d'obéir la vie.

— Théorie et pratique du spiritisme. — Consolations à Sophie.

L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

Portraits

ALLAN KARDEC, CARAGNET, DELKRUZ, V. GREATHAKES, VAN HELMONT, MEMMER, PARACELSE, le marquis de PUYSEGUR.

Prix des brochures et des portraits de 100 exempl., 12 fr.; 50, 7 fr.; 25, 4 fr.; 12, 2 fr.; la pièce 20 centimes.

DEMANDES & OFFRES

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent

toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

TRAITEMENT DES MALADIES

À la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'émense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les hémorrhoides, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des pommuns, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaïres. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame 5 fr.

Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames.

Barreaux magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la *vitalisation*, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés ou les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les *Leçons cliniques* de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les *Conseils pratiques* du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces *Conseils* permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les *Procédés magnétiques* de l'autour, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les *Conseils pratiques* qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Étourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, tic douloureux; — XX. Sciatique; — XXI. Migraine; — XXII. Lumbago; — XXIII. Neurasthénie, Nerveosisme, État nerveux; — XXIV. Cataplexie; — XXV. Léthargie; — XXVI. Crises de nerfs; — XXVII. Névrose; — XXVIII. Danse de Saint-Guy; — XXIX. Epilepsie; — XXX. Chaque *Conseil pratique*, inséré dans un numéro du *Journal du Magnétisme*, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de *Conseils pratiques*. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un *Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié*. 10 fr.

Le Gérant A.-M. BEAUDELLOT.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE

et de la Société magnétique de France, paraissant tous les mois

Directeur : H. DURVILLE

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. MAITREJEAN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur BÉNARD. — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. BOUVERY. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Sens*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSRS, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, *à Nîmes*. — LE Docteur MIRCOWITCH, *à Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris, et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est plusieurs fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE; — Avec 12 des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)
- 3^o Avec un abonnement d'un an au journal « La Lumière. »

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux; elles sont expédiées partout, moyennant 1 fr. 50 port et embal.

Tirage mensuel : 15.000 Exemplaires

Le service du Journal est fait : au Président de la République, aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés; au Préfet de police, à la Magistrature debout, à la Magistrature assise; à la presse politique, scientifique, médicale et littéraire de la France et de l'étranger; etc..

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège MM. Conard.	21 ^{er} siège MM. Froment.
2 ^e — Berthet.	22 ^e — Grinevald.
3 ^e — Bouvery.	23 ^e — Guyonnet du Pérat.
4 ^e — Burg.	24 ^e — Jacquillat.
5 ^e — F.-J. Cazalis.	25 ^e — Le docteur Bénard.
6 ^e — Chauvières.	26 ^e — Lessart, ancien magistrat.
7 ^e — Christin.	27 ^e — Lezrange.
8 ^e — Collas.	28 ^e — J. Lévy.
9 ^e — Daniaud.	29 ^e — Amédée-H. Simonin.
10 ^e — Juzaine.	30 ^e — Aubertin.
11 ^e — Jamet.	31 ^e — Reveilhac.
12 ^e — Courlet.	32 ^e — Nogués, ingénieur civil des mines
13 ^e —	33 ^e — Landrin.
14 ^e — Desvignes.	34 ^e — Pennel.
15 ^e — Michelet, homme de lettres.	35 ^e — Boulean.
16 ^e — Lacroix.	36 ^e — G. Demarest.
17 ^e — L. Duchemin, homme de lettres.	37 ^e — Ouiste.
18 ^e — H. Durville.	38 ^e — Bossong.
19 ^e — Forestier, avocat.	39 ^e — Maitrejean.
20 ^e — Henot.	40 ^e — Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lagüe, à St-Etienne-de-Baigorry (Basses-Pyrénées).
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	Lalanne, à Lesperon (Landes).
A. ernard, à Saint-Quentin.	J. Martin, à Troyes.
G. Bertelot, à Orléans.	H. de Martin, à Narbonne.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Martres, négociant à Mautauban.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	Métais, huissier à Loudun.
Bonard-Colliard, à Chanay (Ain).	le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne).
Chomier, à Saint-Etienne.	J. Morgon, à Thoissey (Ain).
J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.	Nic Iopulo, à Marseille.
le docteur Cornilleau, au Mans.	H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).
— David, à Sicean (Aude).	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Jacquet de May, pharmacien à Rennes.	MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes)
Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).	Revel, à Lyon.
le docteur Dupouy, à Larroque (Gers).	le docteur Ripeault, à Dijon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	E. Ronquette, Blancz (Gard)
Gérard, artiste photographe, à Rennes.	Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	A. Suire, publiciste à Parthenay.
Itier, à Agen.	Tellier-Hulan, à Boulogne-sur-Mer.
J. Jung, à Bordeaux.	Ad. Villebien à Caen.
Lageais, instituteur à Limoges.	

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	Kopéra, à Schwientochlowitz.
le docteur Bernier, à Jacmel, Haïti.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	le docteur Letoquart, à New-York.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourksér, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
Dac, à Libreville.	Thomas, à Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
 - L'Union spirite de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1892

MM		Président d'honneur.
	docteur Flasschen.	Vice-président d'honneur.
	G. Fabius de Champville.	Président.
	le docteur Mora.	Vice-Président.
	— Bénard.	—
	H. Durville.	Secrétaire général.
	Burg.	Secrétaire
	Maitrejean.	—
	Demarest.	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Bénard**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville, etc., etc.**

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays, dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnétoscope 300 fr.

À l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Prix du Magnétisme.

1^{er} un prix de 200 fr.; 2^e un prix de 100 fr.

Aux deux meilleurs mémoires traitant de la question suivante : Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme. — Les mémoires devront être remis d'ici au 31 octobre 1893.

Sommaire

Ligue du libre exercice de la médecine. — Compte-rendu de la séance de la Société Magnétique, — 21^e et 25^e Conseils pratiques : *Contre la cataplexis et la téthargie*, par M. H. DURVILLE. — La loi sur l'exercice de la médecine. — Guérison d'une fluxion de poitrine et d'une fièvre typhoïde, par G. N. DÉMARREST. — Revue des livres, par FABIUS DE CHAMPVILLE et G. DÉMARREST. — Revue de la presse. — Faits et communications.

LIGUE NATIONALE

pour le libre exercice de la Médecine

La campagne que le « Journal du Magnétisme » dirige en faveur de la liberté de la médecine devait fatalement attirer sur son directeur les foudres des médecins syndiqués du département de la Seine. C'était prévu.

Nous savons de source certaine, quasi-officielle, qu'une plainte en exercice illégal de la médecine vient d'être déposée, au parquet, par le président dudit syndicat, contre une quinzaine de masseurs, magnétiseurs, médiums et guérisseurs les plus en vue. Une enquête secrète est ouverte contre eux. Aboutira-t-elle à des poursuites, comme le demande le syndicat des médecins ??? — C'est ce que désire la « Ligue du libre exercice de la Médecine », car elle sait, que si la justice condamne ceux qui guérissent sans diplôme, le ridicule dont se couvrent leurs lâches accusateurs les tuera plus vite encore que leur notoire incapacité. Il faut des victimes; il faut des martyrs pour soulever l'indignation publique et exiger la révision de la loi. Les poursuites dirigées contre les magnétiseurs feront le procès de la médecine officielle et serviront utilement la cause que nous défendrons.

M. Bonnefoy et le zouave Jacob vont être condamnés ces jours-ci et le délégué de la Ligue le sera prochainement, en compagnie de plusieurs confrères.

Nous venons de dire qu'une plainte en exercice illégal de la médecine venait d'être déposée au parquet par le président du syndicat des médecins du département de la Seine, contre une quinzaine de masseurs, magnétiseurs, somnambules et guérisseurs divers.

Comme toutes les plaintes n'aboutiront pas à des poursuites et que plusieurs des intéressés ignoreront la vilénie dont ils sont victimes, nous ne nommerons aujourd'hui que M. H. Durville.

M. Bonnefoy, horticulteur à Paris, qui fait du magnétisme thérapeutique à ses moments perdus, est poursuivi par les médecins pour exercice illégal de la médecine. Son procès se déroulera ces jours-ci devant la police correctionnelle, qui le condamnera certainement.

Mme Léonard, somnambule-cartomancienne, vient d'être condamnée à 37 amendes de 5 francs, pour autant de délits constatés.

La persécution s'étend en province, « Un des plus honorables propriétaires de l'arrondissement de Saint-Malo, dit l'Union malouine et dunaise du 27 novembre, M. J. Brignon de Lehen, maire de Saint-Thual, comparait jeudi devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'exercice illégal de la médecine.

« M. de Lehen, dénoncé à différentes reprises par M. Charpentier, officier de santé à Bôcherel, n'a point nié les faits racontés par une foule de témoins qu'il a guéris. »

« Aussi la reconnaissance de ces pauvres gens, dont plusieurs ont été victimes d'accidents, paraît-elle grande.

« — Voilà ce que c'est que le dévouement d'un homme, dit un des témoins, J. Colet, de Saint-Thual, en racontant les services rendus par M. de Lehen. Vous le trouvez blâmable, moi je le trouve louangeable. »

Malgré cela, M. de Lehen a été condamné à 7 amendes de 15 fr. pour 7 délits constatés.

« — Ah ! si tous ceux qu'il a soulagés étaient ici, nous dit un des témoins, il y aurait joliment du monde à Saint-Malo. »

M. René Aucher, à Nouzilly-Chalais, a comparu le 23 courant devant le tribunal correctionnel de Loudun, pour répondre du délit d'exercice illégal de la médecine.

Souscriptions reçues des adhérents à la Ligue :

Liste précédente. 2,225 fr. 60

M. L., à Corfou, 25 fr.; M. ROUEL, 10 fr.; M. H. MACÉ (2^e versement), 10 fr.; M. VERNON, 10 fr.; M. l'abbé LALEU, 10 fr.; M. A. HEBBARD, 5 fr.; Mme TARDY (2^e versement), 5 fr.; M. le capitaine PHOYEU, 5 fr.; M. D., aux Abrets, 5 fr.; M. PEBÉRAY, 5 fr.; M. AGASSE, 5 fr.; Mme GAUTHIER, 5 fr.; M. LEGRAND, 5 fr.; M. DESCHAMPS, 3 fr.; un apprenti M., 3 fr.; M. BARANCOURT LATUS, 3 fr.; M. DIDIÉE, 3 fr.; Mlle RIVIÈRE, 2 fr. 50; M. ROUMIEU, 2 fr. 25; M. BERNARDONI, 2 fr.; M. TRIADOU, 2 fr.; M. E. MARTIN, 2 fr.; M. DAGUIN, 1 fr. 50; M. BOISSEAU, 1 fr. 20; M. DECOURT, 1 fr. 05; M. J. MOULIN, 1 fr.; M. LAURENT, 1 fr.; Mme RAMA, 1 fr.; Mme ESCALIER, 75 cent.; M. MAGDINIER, 35 cent.; M. NOIZET, 75 cent.; Mme G..., 2 fr. 50; M. LAFONT, 4 fr.; M. FORTINA, 4 fr.; Mme MENESSIER, 10 fr.; M. NOUZARÈDE, 10 fr.; M. SÉDÉCIAS, 10 fr.

Total au 15 décembre. 2402 fr. 90

En présence de cet état de choses, prélude de ce que prépare l'application de la loi sur l'exercice de la médecine, les partisans du libre exercice de l'art de guérir sont instamment priés d'envoyer leur adhésion au siège de la Ligue, 23, rue Saint-Merri.

Comme il faudra beaucoup d'argent pour faire les frais des procès et mener la campagne à bonne fin, les offrandes quelles qu'elles soient seront toujours reçues avec reconnaissance.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 26 novembre

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. FABIUS DE CHAMPVILLE.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et nominations

M. J. HELT, présenté par M. Durville, est admis en qualité de membre adhérent à l'unanimité.

Communications diverses

M. FABIUS DE CHAMPVILLE prononce l'allocution suivante :

MESDAMES. MESSIEURS,

Je voudrais vous adresser quelques mots et le faire sans trop d'acrimonie. La loi sur l'exercice de la médecine nous déclare hors la loi. Tous ceux qui, en vertu de l'axiome magnétique voulant que

l'homme soit le médecin de sa femme, celle-ci le médecin de son mari et de ses enfants; tous ceux, disons-nous, qui magnétiseront pourront être l'objet de poursuites judiciaires.

En réponse à cette loi inique, la *Société magnétique de France* a vu émerger de son sein une *Ligue* pour obtenir la liberté de la médecine. Cette ligne est en pleine voie de réussite; tous les jours, le nombre des adhérents grandit, et nous en attendons d'heureux résultats. Du reste, nous espérons que ceux d'entre vous qui pensent comme nous viendront nous aider.

Malgré les risques des traitements, quand on constate des guérisons magnétiques aussi remarquables que celles citées par MM. Durville, de Casti, Conard et autres, on peut s'exposer sans crainte à des poursuites judiciaires. De simples magnétiseurs, travaillant pour le bien de l'humanité, la loi va faire des martyrs, et auréoler chacun des adeptes.

Mais laissons la médecine et sa loi, laissons les marchands de visites, — oh! pas tous, heureusement — et vous en voyez plusieurs ici à qui ce reproche ne peut être adressé. La loi aussi draconienne soit-elle ne rendra pas les médecins officiels meilleurs et les malades ne leur viendront pas plus nombreux.

Tout à l'heure je donnerai la parole à M. Durville et à M. Demarest pour vous présenter plusieurs expériences qui vous paraîtront fort extraordinaires. Ces expériences, nous consentons à les faire ici, parce que c'est le laboratoire d'études de la société; mais elles ne sont pas de nature à être montrées en public.

Devant les résultats obtenus dans la recherche à laquelle nous nous livrons, on peut dire que tout s'explique. La dernière fois nous montrions les miracles prouvés par le magnétisme actuel, tout à l'heure on va vous montrer que l'envoûtement n'est pas seulement un mot archaïque, c'est un fait.

Platon, dans le *Livre des lois*, le punissait, Ovide s'en croyait menacé. Plin et bien d'autres en parlaient. Les Incas le pratiquaient. J'en passe pour venir à des temps plus modernes. Enguerrand de Marigny, favori de Louis X, accusé de malversations, était grâcié par le roi, quand on vint dire à ce dernier que des statuette de son auguste personne, de la reine et du comte de Charolais avaient été trouvées chez Enguerrand. Coup de théâtre. Le roi change d'avis et Enguerrand de Marigny se balançait le lendemain au gibet de Montfaucon.

En Angleterre, la duchesse de Gloucester vit son confesseur pendu, sa femme de chambre brûlée comme sorcière et elle-même mise en prison sur la simple accusation du cardinal de Winchester qui déclarait que la duchesse et ses acolytes se livraient à l'envoûtement et qu'Henri VI était l'objet de leurs pratiques.

Sous François I^{er}, Charles IX, Henri III, Henri IV et jusque sous Louis XIII, l'envoûtement alla son train. Catherine de Médicis y croyait.

Non seulement les expériences de ce soir vont vous montrer la réalité de l'envoûtement, mais celle des philtres et autres moyens occultes d'agir sur son prochain. La poudre de sympathie, l'onguent des armes employés jusqu'au siècle dernier n'ont plus rien d'extraordinaire pour nous.

M. DEMAREST donne lecture d'une communication de M. Conard, relative à la guérison d'une fluxion de poitrine et d'une fièvre typhoïde qu'il vient d'obtenir par le magnétisme.

Vu l'importance de ces résultats, des félicitations sont votées à M. Conard et sa communication sera insérée au *Journal du Magnétisme*.

M. DURVILLE dit que, contrairement à ce que pensent tous les médecins et même un grand

nombre de magnétiseurs, l'action du magnétisme est plus rapide et beaucoup plus certaine dans les maladies aiguës que dans les maladies chroniques. Il cite à l'appui de cette assertion des exemples observés dans sa pratique.

M. DE CASTI présente un ataxique qu'il a guéri en 51 séances. La guérison remonte au mois de février dernier et non seulement il n'y eut pas depuis la moindre rechute, mais l'état général s'est encore amélioré; et, chose digne de remarque, ses cheveux qui étaient presque blancs ont repris d'eux-mêmes leur couleur naturelle.

M. le docteur BÉNARD examine le sujet, le fait marcher les yeux ouverts, puis fermés et reconnaît que la guérison est complète quoique l'ataxie ait laissé des traces de son passage dans l'allure de la marche.

M. DURVILLE parle de l'envoûtement des anciens et de la preuve de sa réalité, du moins sur certains sujets. Cette preuve, dit-il, est donnée par le magnétisme.

Tous les magnétiseurs savent que presque tous les sujets endormis sont complètement insensibles et presque tous ont également remarqué que, souvent, en approchant le sujet, celui-ci éprouvait certaines impressions. Mais la connaissance des magnétiseurs n'est pas allée au delà. Il était donné au colonel de Rochas d'observer que la sensibilité du sujet, qui a disparu de la surface du corps, rayonne autour de lui, à une certaine distance, de telle façon qu'en piquant ou en pinçant la peau, le sujet n'éprouve rien et qu'en piquant ou en pinçant à distance, il éprouve une sensation analogue à celle de piqûre réelle. De là, le nom d'extériorisation de la sensibilité donné à ce phénomène.

Ce n'est pas tout, la sensibilité du sujet extériorisée peut être fixée sur un corps quelconque: de l'eau, un fruit, un animal, etc.; et en piquant ce corps, le sujet sent une piqûre en un point quelconque. Si on modèle une figure de cire et qu'avec certaines précautions on extériorise dessus la sensibilité du sujet, celui-ci ressent les moindres attouchements pratiqués sur la statuette; et si on la pique, une impression de piqûre est ressentie au point correspondant et presque toujours un stigmatisme reste marqué sur la peau. M. de Rochas obtient ces phénomènes en mettant le sujet dans une phase spéciale de l'état somnambulique, par des procédés assez compliqués.

Me basant sur ma théorie de la polarité, dit M. Durville, j'ai pensé que ces procédés étaient inutiles; et par un artifice des plus simples, j'ai obtenu, sur des sujets entièrement éveillés, ces phénomènes étranges qui montrent mieux encore la possibilité de l'envoûtement.

Cette extériorisation ainsi obtenue peut également être fixée sur divers corps et la sensibilité rayonne autour d'eux comme autour du sujet. De plus, l'ombre du sujet projetée sur un mur par une lampe devient sensible, de telle façon qu'en piquant celle-ci sur le mur, à une distance de plusieurs mètres, le sujet éprouve l'impression de la piqûre au point correspondant. Chez le sujet, l'extériorisation peut être localisée sur un membre, être transférée d'un bras à l'autre, d'un bras à une jambe et réciproquement. On peut même le transférer d'un sujet à l'autre. — C'est ce qu'il démontre dans une suite d'expériences avec quatre sujets, dont plusieurs, peu sensitifs, n'ont jamais été endormis complètement.

M. DEMAREST fait une série d'expériences avec le sujet le moins sensitif, également à l'état de veille. Il fixe la sensibilité du sujet dans un verre d'eau et (à l'insu du sujet) y plonge un flacon d'eau de laurier-cerise, puis un flacon de teinture de valériane.

On sait que l'eau de laurier-cerise détermine

l'extase chez les sujets entraînés et que la valériane leur fait imiter les actions du chat. Le premier phénomène n'a été marqué que par les prodromes habituels de l'extase. L'effet de la valériane fut plus rapide et plus complet.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire général,
H. DURVILLE.

24^e ET 25^e CONSEILS PRATIQUES

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, (6^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre la catalepsie et la léthargie

La "catalepsie" est un état d'immobilité dans lequel tombe subitement le malade. Celui-ci conserve, pendant toute la durée de l'attaque, l'attitude dans laquelle il se trouvait au moment où il a été surpris. Mais il n'y a pas de contracture, les articulations ne présentent aucune résistance et l'attitude du tronc et des membres peut être modifiée. La volonté est entièrement abolie, les sens sont fermés et l'insensibilité cutanée est complète. Les phénomènes de la vie animale sont suspendus, mais la vie végétative suit son cours régulier, comme le montre la persistance de la respiration et de la circulation, Nul souvenir de ce qui s'est passé dans cet état ne persiste quand le sujet en est sorti.

La catalepsie est un symptôme, un caractère particulier de l'hystérie plutôt qu'une affection spéciale. Elle se rattache souvent au somnambulisme et à l'extase; dans ce cas, elle constitue l'un des quatre états du sommeil magnétique ou hypnotique: celui qui suit l'état suggestif et précède l'état somnambulique. Les attaques qui sont de durée et de fréquence variables peuvent être plus ou moins profondes et les phénomènes se montrent d'une façon plus ou moins nette.

Comme la catalepsie, la "léthargie" est presque toujours un symptôme de l'hystérie. Elle est caractérisée par un sommeil continu plus profond que celui de la catalepsie. Cet état tient également très souvent au sommeil magnétique. Il constitue alors l'état le plus profond de ce sommeil. Quand il est complet, l'œil est convulsé et le rayon visuel est généralement dirigé vers le haut, les membres obéissent aux lois de la pesanteur, l'insensibilité cutanée est complète et le malade cesse d'être en rapport avec le monde extérieur. Il perd la notion du temps, de telle façon que les jours, les années ne sont rien pour lui, et au réveil il ne conserve aucun souvenir de ce qui a été fait autour de lui.

Dans le langage vulgaire le mot léthargie est synonyme de "mort apparente".

Les émotions morales paraissent jouer un grand rôle dans le retour des accès cataleptiques ou léthargiques qui affectent plus particulièrement la femme.

Quoique ces deux affections ne soient que

des troubles nerveux ne présentant aucune lésion appréciable, la médecine classique n'a absolument rien à y opposer. Quand les malades sortent de leur accès, c'est par la seule force de la nature; mais tous n'en sortent pas, car des léthargiques considérés comme morts furent enterrés vivants.

Dans le plus grand nombre des cas, le magnétisme ramène facilement les malades à l'état normal, et ce retour est d'autant plus rapide qu'on est plus près du début de l'attaque. Le traitement est le même pour les deux cas. Etant considérés comme des états du sommeil provoqué, il suffit de procéder par voie de dégagement, c'est-à-dire en calmant.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Se mettre en rapport avec le malade en le prenant par les mains pendant quelques instants, jusqu'à ce que l'on sente une sorte d'équilibre de température se faire entre ses mains et celles du sujet. Le rapport établi, faire des passes transversales sur tout le corps, depuis la tête jusqu'aux pieds et appliquer ensuite les mains sur les pieds du malade, pour achever de dégager la tête.

Au bout de 15 à 20 minutes, si le réveil n'est pas obtenu, recommencer les passes transversales, puis les applications des mains sur les pieds. Le sujet étant en partie réveillé, on peut agir par injonction en lui ordonnant de se réveiller complètement. Souvent on peut également changer l'état du sujet et obtenir le somnambulisme. Le réveil s'obtient alors avec beaucoup plus de facilité.

MAGNÉTISME TERRESTRE. — Tous les léthargiques et les cataleptiques étant des sensibles sur lesquels le courant magnétique de la terre exerce une grande influence, il faut coucher le malade sur le côté droit et placer le lit dans la direction du méridien, la tête au nord et les pieds au sud.

AIMANT. — Appliquer pour calmer une lame sur le front et si le sujet ne se réveille pas au bout de quelques instants, en appliquer une autre à la nuque. On pourra également placer le barreau magnétique à la plante des pieds, le pôle + au pied gauche, le pôle - au droit.

Pour éviter le retour des attaques, magnétiser le sujet tous les 2 ou 3 jours, pendant quelques instants; au besoin, l'endormir si cela est possible et agir par suggestion, en lui affirmant que les attaques ne se produiront plus. Le sujet étant convenablement endormi a beaucoup de chance d'être lucide. Dans ce cas, il indique presque toujours les moyens à employer. Dans tous les cas, éviter les émotions, et faire usage de boissons magnétisées.

EXEMPLES DE CURES

On trouve dans les livres et dans les journaux traitant du magnétisme un nombre de guérisons suffisant pour montrer combien

l'efficacité du magnétisme est grande dans le traitement de ces affections. Dans " l'Exposé des cures obtenues en France par le magnétisme animal ", Mialle fait le compte rendu de 6 guérisons — 3 cas de catalepsie, 3 de léthargie.

Je ne citerai que les cas les plus simples.

I. — « Le magnétisme et l'eau magnétisée ont été les seuls remèdes employés pour la guérison de Mlle Charlotte Maurer. Attaquée depuis un an de catalepsie, dont elle avait eu jusqu'à 60 accès en 24 heures, cette enfant déperissait tous les jours, et les remèdes connus en médecine ne produisaient aucun effet. Son père la présenta au traitement public, (de M. Kfrimmer, à Strasbourg), à la fin de février. A peine la malade eut-elle été magnétisée 3 ou 4 fois, sans prendre autre chose que de l'eau magnétisée, que les accès devinrent moins violents et moins fréquents. Vers la fin de mars, ils cessèrent entièrement, et Mlle Charlotte ayant recouvré le sommeil et l'appétit, jouit d'une santé parfaite. » (Mialle, " Exposé des cures, etc. " t. 1, p. 43).

II. — Guérison obtenue par le docteur Orelut, à Lyon:

« Mlle M***, que la singularité de sa maladie a fait connaître d'un grand nombre de personnes en état d'attester les faits dont on va rendre compte, était, à l'âge de 40 ans, affligée depuis plus de quatorze ans d'une foule de maux: le plus étonnant était un assoupissement périodique, qui durait toujours six ou sept mois, avec perte des facultés intellectuelles et engourdissement des membres. Elle n'était rappelée que très difficilement à l'usage des fonctions nécessaires au soutien de la vie: et pendant qu'elle était dans cette espèce de réveil, elle avait les yeux égarés. La mélancolie était peinte sur tous ses traits; elle ne connaissait qu'imparfaitement ceux qui l'entouraient et retombait bientôt dans son premier état. Je fus appelé auprès d'elle par sa famille, j'employai le magnétisme animal, dont l'efficacité fut si prompte, que, dans moins d'un quart d'heure, la malade revint comme d'un profond sommeil. Les yeux s'éclaircirent, la tête fut débarrassée, la physiologie s'anima, les membres s'assouplirent, la gaieté reparut; enfin, la demoiselle M... reçut une nouvelle existence; elle en était privée alors depuis cinq mois.

« La singularité de cette maladie permet quelques réflexions sur ses causes. On est fondé à croire que les assoupissements dont on vient de parler étaient occasionnés par une humeur âcre qui se portait successivement sur toutes les parties du corps, et produisait des accidents plus ou moins graves. Quand elle était fixée à la poitrine, la malade était fortement oppressée, et avait une toux convulsive et sans expectoration. Parvenue au bas-ventre, elle occasionnait une tension

douloureuse dans cette partie, et la malade avait des coliques violentes qui ne lui laissaient presque point de repos: elle était souvent dans cet état pendant quinze jours. De là, l'humeur se portait aux bras ou aux jambes, et y causait des érysipèles. Mais c'est surtout à la tête que cette humeur produisait les effets surprenants que j'ai décrits, et donnait lieu à cette espèce de léthargie dans laquelle la malade était plongée; en sorte que sa vie était partagée entre les douleurs les plus vives et un sommeil qui la rendait presque insensible. En continuant le traitement pendant huit jours, la demoiselle M... a repris ses forces; et rien n'annonce encore le retour de la situation cruelle où elle a été pendant quatorze ans, quoiqu'elle eût dû, pour le prévenir, continuer le traitement qu'elle a négligé par l'impatience de jouir d'un bien-être qu'elle recouvrait contre son espérance. »

(Mialle, " Exposé des cures, etc. ", t. 1, p. 544).

III. — « Un soir du mois de juillet 1833, je fus appelé chez un de mes clients, le sieur M..., pour donner des soins à un jeune apprenti qui venait d'éprouver une violente attaque de nerfs... Ne me trouvant pas chez moi dans le moment, on courut chez un pharmacien du voisinage, qui s'empressa de se rendre près du malade et essaya de lui administrer une potion calmante. J'arrivai pendant que la crise durait encore, quoique plus faiblement. Je trouvai un jeune homme de douze à treize ans étendu par terre sur un matelas et dans un état d'immobilité cataleptique. J'appris que cet enfant, fort précoce en intelligence et en vivacité de passion, avait été toute la journée en butte aux plaisanteries des ouvriers à l'occasion de l'empressement qu'il témoignait auprès d'une polisseuse (c'était un atelier de bijouterie) plus âgée que lui et qui semblait prendre plaisir à le tourmenter. On attribuait à cette circonstance l'état alarmant dans lequel se trouvait ce quasi-adolescent, et cela était en effet fort probable. J'eus l'idée de magnétiser ce jeune homme; je le fis tomber en somnambulisme avec la plus grande facilité, au grand étonnement des assistants, qui ne comprenaient point que l'on pût causer aussi facilement en dormant. En effet, mon jeune homme me détailla le plus franchement du monde et le plus minutieusement la cause de son accident, qui était bien tel en effet qu'on l'avait supposée. Interrogé sur les moyens propres à empêcher le retour de ses crises nerveuses, il me dit qu'il fallait que je le saignasse copieusement. L'état cataleptique ayant cessé presque aussitôt que le malade eut senti l'effet du magnétisme, je l'éveillai, et nous pûmes voir qu'il avait repris toute sa connaissance; mais lorsqu'il fut question de le saigner, ce ne fut pas une petite affaire; le jeune homme se prit à pleurer, protestant

contre sa propre ordonnance et témoignant du mieux qu'il pouvait de son aversion pour une opération avec laquelle il ne se souciait point de faire connaissance. Cependant je le saignai, mais très modérément à cause de son âge et de sa faible complexion. La nuit se passa fort bonne; mais, vers le matin, les événements de la journée se retraçant fortement à son imagination, par suite de la maladresse d'une vieille femme qui ne cessa de l'en entretenir pour lui faire des remontrances, notre jeune homme en éprouva une nouvelle crise nerveuse qui pourtant fut plus faible que la précédente.

Lorsque je le revis il avait toute sa connaissance; je le magnétisai de nouveau et l'endormis avec la même facilité que la veille. Alors il me dit que je n'avais pas fait la saignée assez forte, et qu'il fallait recommencer. Éveillé, ce fut un nouveau combat au sujet de la malencontreuse saignée, à laquelle décidément il ne prenait point goût. Il la supporta cependant très bien, et n'eut plus, depuis, du moins à ma connaissance, aucune atteinte du mal dont il s'était lui-même débarrassé.

« Cette observation est fort curieuse en ce qu'elle offre la singularité d'un malade qui se prescrit, parce qu'il a la conscience du bien que cela peut lui faire, un moyen pour lequel il éprouve, étant éveillé, la plus grande répugnance. J'ai eu l'occasion de voir plusieurs cas semblables dans ma pratique, et cependant j'ai bien moins souvent l'occasion qu'un autre de faire des expériences magnétiques, car ce n'est que de loin en loin, et par occasion toute spéciale, que je mets ce moyen en pratique.

« Docteur Bésuchet. »

(“ Journal du Magnétisme ”, t. 3, p. 141).

IV — Voici un cas cité par le docteur Albert dans sa “ Thérapeutique ”, t. 2, p. 503 et rapporté par le docteur Ordinaire dans le “ Journal du Magnétisme ”, t. 4, p. 10.

« Une cataleptique de 14 ans tombée dans cet état après une grande frayeur, avait des accès tellement fréquents qu'on en comptait plus de cent dans les vingt-quatre heures; à peine y avait-il quelques minutes d'intervalle entre les attaques. Cet état durait depuis deux mois, lorsque la malade fut amenée à l'hôpital Saint-Louis le 6 novembre 1820. On mit en usage, pendant plusieurs jours divers moyens propres à combattre cette singulière affection sans obtenir une amélioration bien marquée.

« Cette jeune personne maigrissait, épuisée par les assauts continuels et par l'insomnie. Elle était menacée de tomber en langueur lorsqu'on tenta les procédés du magnétisme animal. La malade, qui se trouvait alors dans l'état cataleptique, passa assez promptement de l'accès qu'elle éprouvait, à un sommeil paisible, pendant lequel, toutefois, elle répondit aux questions qui lui furent adressées. Ce

sommeil dura deux heures. On obtint depuis le même résultat un grand nombre de fois; les accès devinrent aussi moins fréquents, étant remplacés par un sommeil de plus en plus prolongé. On endormit également la malade dans l'intervalle des accès; mais on n'y réussissait pas constamment, et le peu de succès paraissait lié le plus souvent à une préoccupation d'esprit de cette jeune personne, dont le moral fut singulièrement tourmenté par suite des soupçons que tint naître des phénomènes d'un genre aussi nouveau en apparence.

« Ayant été magnétisée dans son sommeil naturel, qui s'était rétabli au bout d'un certain temps, elle passa encore à l'état que lui procurait le même moyen pendant ses accès, et qui différait du sommeil ordinaire en ce qu'elle répondait aux questions qu'on lui faisait. La première menstruation s'établit chez elle après quelques mois de séjour à l'hôpital; les accès, déjà plus rares à cette époque, s'éloignèrent de plus en plus; mais ils étaient plus longs et souvent compliqués d'hystérie. D'autres phénomènes, également dus au trouble de l'action nerveuse, comme l'aphonie, le délire, le tremblement, les convulsions, parurent, à diverses époques, et presque toujours à la suite de vives contrariétés. Enfin, on put encore observer dans cette maladie, véritable Protée, revêtant presque toutes les formes connues des névroses, même le somnambulisme naturel, qui survint spontanément à diverses reprises sans que la malade y fût sujette auparavant. Lorsqu'elle sortit de l'hôpital Saint-Louis, le 21 avril 1821, elle avait repris de l'embonpoint et de la fraîcheur; les attaques étaient simplement hystériques et accompagnées de convulsions violentes; il y avait entre les accès un intervalle de plusieurs jours... »

V et VI. — M. Berthérand de Longpré fait dans le “ Journal du Magnétisme ”, t. 8, p. 229 et 386, un long exposé de deux guérisons obtenues à Nantes, par M. Gravée, sur Anne Chaigneau et Marie Rivière. La 1^{re} avait un accès de catalepsie qui durait depuis près de deux mois; la 2^e était sujette à de fréquents accès analogues dont l'un avait duré 7 jours.

Chez la 1^{re}, les attaques cessaient sous l'action du magnétiseur; puis, au bout de quelques heures, elle retombait dans une attaque moins profonde. Au bout de 5 à 6 jours, la guérison était complète. Chez l'autre, qui éprouvait en outre divers malaises, la guérison, qui suivit la même marche, fut complète après 17 séances. Non seulement les accès cataleptiques ne reparurent plus, mais l'état général fut considérablement amélioré.

VII. — Le docteur Cléver de Maldigny fait dans le “ Journal du Magnétisme ” t. 19, p. 341, un long exposé d'une guérison obtenue dans sa pratique par le magnétisme, là où tout au-

tre mode de traitement avait échoué. La malade, âgée de 25 ans, était affectée depuis 3 ans d'une affection nerveuse très compliquée dans laquelle dominaient des symptômes cataleptiques.

La guérison, non seulement des accès cataleptiques, mais de tous les accidents nerveux, fut complète au bout de trois mois.

VIII. — Lafontaine expose dans le "Magnétiseur" t. 6, p. 54, la guérison d'une jeune fille qui, tombée en léthargie depuis 2 jours, présentait toutes les apparences de la mort. Le retour à la vie fut complet après une séance de 2 heures, et la malade n'eut pas de rechûte.

IX. — Le même magnétiseur rapporte dans le même journal, t. 7, p. 83, un cas singulier de catalepsie durant depuis 2 jours, qu'il fit cesser en quelques instants.

La malade, âgée d'environ 35 ans, avait de fréquents accès dont plusieurs avaient duré 10 et même 15 jours.

Loi sur l'exercice de la Médecine

Liberté, Egalité, Fraternité, trinité sainte, inscrite au fronton de tous nos monuments publics, qui devrait être la loi suprême de tous les hommes, tu viens de recevoir un sanglant outrage.

Le droit le plus sacré, le plus imprescriptible que la nature ait donné à l'homme, est évidemment celui d'assurer son existence, et quand il est malade, de pouvoir se guérir ou se faire guérir par les moyens qu'il croit les meilleurs et par les praticiens qui possèdent sa confiance. Ce droit sacré vient de lui être ravi. Nul en France ne peut plus « prendre part, habituellement ou d'une façon suivie, au traitement des maladies », s'il n'est muni d'un diplôme de docteur ou d'officier de santé. Masseurs, magnétiseurs, rebouteurs, médiums, somnambules, baigneurs, doucheurs, prêtres, sœurs de charité qui rendez la santé à des milliers de malades que la médecine est impuissante à soulager, vous allez être condamnés à l'amende et à la prison si vous osez exercer encore votre art bienfaisant. Et vous, malheureux malades, en devenant la chose, la propriété des médecins, vous allez être condamnés à mourir selon les règles de l'art, sans même avoir le droit d'appeler à votre chevet celui qui pourrait peut-être vous guérir.

La loi sur l'exercice de la médecine, signée le 30 novembre par le président de la République, les ministres de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et des affaires étrangères, est insérée au *Journal officiel* du 1^{er} décembre.

Voici le texte de cette loi liberticide qui achève de transformer la médecine en un métier, le médecin en un délateur et les malades en autant d'innocentes victimes. Comme l'a dit le docteur Frappart :

*Médecine, pauvre science !
Médecins, pauvres savants !
Malades, pauvres victimes !*

TITRE I^{er}

CONDITIONS DE L'EXERCICE DE LA MÉDECINE

Art. 1. — Nul ne peut exercer la médecine en France s'il n'est muni d'un diplôme de docteur en médecine, délivré par le gouvernement français, à la suite d'examens subis devant un établissement d'enseignement supérieur médical de l'Etat (facultés, écoles de plein exercice et écoles préparatoires réorganisées conformément aux réglemens ren-

dus après avis du conseil supérieur de l'instruction publique).

Les inscriptions précédant les deux premiers examens probatoires pourront être prises et les deux premiers examens subis dans une école préparatoire réorganisée comme il est dit ci-dessus.

TITRE II

CONDITIONS DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE DENTISTE

Art. 2. — Nul ne peut exercer la profession de dentiste s'il n'est muni d'un diplôme de docteur en médecine ou de chirurgien-dentiste. Le diplôme de chirurgien-dentiste sera délivré par le gouvernement français à la suite d'études organisées suivant un règlement rendu après avis du conseil supérieur de l'instruction publique et d'examens subis devant un établissement d'enseignement supérieur médical de l'Etat.

TITRE III

CONDITIONS DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

Art. 3. — Les sages-femmes ne peuvent pratiquer l'art des accouchements que si elles sont munies d'un diplôme de 1^{re} ou de 2^e classe, délivré par le gouvernement français, à la suite d'examens subis devant une faculté de médecine, une école de plein exercice ou une école préparatoire de médecine et de pharmacie de l'Etat.

Un arrêté pris après avis du conseil supérieur de l'instruction publique déterminera les conditions de scolarité et le programme applicable aux élèves sages-femmes.

Les sages-femmes de 1^{re} et de 2^e classe continueront à exercer leur profession dans les conditions antérieures.

Art. 4. — Il est interdit aux sages-femmes d'employer des instruments. Dans les cas d'accouchement laborieux, elles feront appeler un docteur en médecine ou un officier de santé.

Il leur est également interdit de prescrire des médicaments, sauf le cas prévu par le décret du 23 juin 1873 et par les décrets qui pourraient être rendus dans les mêmes conditions, après avis de l'Académie de médecine.

Les sages-femmes sont autorisées à pratiquer les vaccinations et les revaccinations antivarioliques.

TITRE IV

CONDITIONS COMMUNES A L'EXERCICE DE LA MÉDECINE, DE L'ART DENTAIRE ET DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

Art. 5. — Les médecins, les chirurgiens-dentistes et les sages-femmes diplômés à l'étranger, quelle que soit leur nationalité, ne

pourront exercer leur profession en France qu'à la condition d'y avoir obtenu le diplôme de docteur en médecine, de dentiste ou de sage-femme, et en se conformant aux dispositions prévues par les articles précédents.

Des dispenses de scolarité et d'examens pourront être accordées par le ministre, conformément à un règlement délibéré en conseil supérieur de l'instruction publique. En aucun cas, les dispenses accordées pour l'obtention du doctorat ne pourront porter sur plus de trois épreuves.

Art. 6. — Les internes des hôpitaux et hospices français, nommés au concours et munis de douze inscriptions, et les étudiants en médecine dont la scolarité est terminée peuvent être autorisés à exercer la médecine pendant une épidémie ou à titre de remplaçants de docteurs en médecine ou d'officiers de santé.

Cette autorisation, délivrée par le préfet du département, est limitée à trois mois; elle est renouvelable dans les mêmes conditions.

Art. 7. — Les étudiants étrangers qui postulent, soit le diplôme de docteur en médecine visé à l'article 1^{er} de la présente loi, soit le diplôme de chirurgien-dentiste visé à l'article 2, et les élèves de nationalité étrangère qui postulent le diplôme de sage-femme de 1^{re} ou de 2^e classe visé à l'article 3, sont soumis aux mêmes règles de scolarité et d'examens que les étudiants français.

Toutefois il pourra leur être accordé, en vue de l'inscription dans les facultés et écoles de médecine, soit l'équivalence des diplômes ou certificats obtenus par eux à l'étranger, soit la dispense des grades français requis pour cette inscription, ainsi que des dispenses partielles de scolarité correspondant à la durée des études faites par eux à l'étranger.

Art. 8. Le grade de docteur en chirurgie est et demeure aboli.

Art. 9. — Les docteurs en médecine, les chirurgiens-dentistes et les sages-femmes sont tenus, dans le mois qui suit leur établissement, de faire enregistrer, sans frais, leur titre à la préfecture et au greffe du tribunal civil de leur arrondissement.

Le fait de porter son domicile dans un autre département oblige à un nouvel enregistrement du titre dans le même délai.

Ceux ou celles qui, n'exerçant plus depuis deux ans, veulent se livrer à l'exercice de leur profession, doivent faire enregistrer leur titre dans les mêmes conditions.

Il est interdit d'exercer sous un pseudonyme les professions ci-dessus, sous les peines édictées à l'article 18.

Art. 10. — Il est établi chaque année dans les départements, par les soins des préfets et de l'autorité judiciaire, des listes distinctes portant les noms et prénoms, la résidence, la date et la provenance du diplôme des mé-

decins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes visés par la présente loi.

Ces listes sont affichées chaque année dans le mois de janvier, dans toutes les communes du département. Des copies certifiées en sont transmises aux ministres de l'intérieur, de l'instruction publique et de la justice.

La statistique du personnel médical existant en France et aux colonies est dressée tous les ans par les soins du ministre de l'intérieur.

Art. 11. — L'article 2272 du code civil est modifié ainsi qu'il suit:

« L'action des huissiers, pour le salaire des actes qu'ils signifient et des commissions qu'ils exécutent;

« Celle des marchands, pour les marchandises qu'ils vendent aux particuliers non marchands;

« Celle des maîtres de pension, pour le prix de pension de leurs élèves; et des autres maîtres, pour le prix de l'apprentissage;

« Celle des domestiques qui se louent à l'année, pour le paiement de leur salaire;

« Se prescrivent par un an.

« L'action des médecins, chirurgiens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens, pour leurs visites, opérations et médicaments, se prescrit par deux ans. »

Art. 12. — L'article 2101 du code civil, relatif aux privilèges généraux sur les meubles, est modifié ainsi qu'il suit dans son paragraphe 3:

« Les frais quelconques de la dernière maladie, quelle qu'en ait été la terminaison, concurremment entre ceux à qui ils sont dus. »

Art. 13. — A partir de l'application de la présente loi, les médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes jouiront du droit de se constituer en associations syndicales, dans les conditions de la loi du 21 mars 1884, pour la défense de leurs intérêts professionnels, à l'égard de toutes personnes autres que l'Etat, les départements et les communes.

Art. 14. — Les fonctions de médecins experts près les tribunaux ne peuvent être remplies que par des docteurs en médecine français.

Un règlement d'administration publique revisera les tarifs du décret du 18 juin 1811, en ce qui touche les honoraires, vacations, frais de transport et de séjour des médecins.

Le même règlement déterminera les conditions suivant lesquelles pourra être conféré le titre d'expert devant les tribunaux.

Art. 15. — Tout docteur, officier de santé ou sage-femme est tenu de faire à l'autorité publique, son diagnostic établi, la déclaration des cas de maladies épidémiques tombées sous son observation et visées dans le paragraphe suivant.

La liste des maladies épidémiques dont la

divulgarion n'engagé pas le secret professionnel sera dressée par arrêté du ministre de l'intérieur, après avis de l'Académie de médecine et du comité consultatif d'hygiène publique de France. Le même arrêté fixera le mode des déclarations desdites maladies.

TITRE V

EXERCICE ILLÉGAL — PÉNALITÉS

Art. 16. — Exerce illégalement la médecine:

1° Toute personne qui, non munie d'un diplôme de docteur en médecine, d'officier de santé, de chirurgien-dentiste ou de sage-femme, ou n'étant pas dans les conditions stipulées aux articles 6, 29 et 32 de la présente loi; prend part, habituellement ou par une direction suivie, au traitement des maladies ou des affections chirurgicales ainsi qu'à la pratique de l'art dentaire ou des accouchements, sauf les cas d'urgence avérée;

2° Toute sage-femme qui sort des limites fixées pour l'exercice de sa profession par l'article 4 de la présente loi;

3° Toute personne qui, munie d'un titre régulier, sort des attributions que la loi lui confère, notamment en prêtant son concours aux personnes visées dans les paragraphes précédents, à l'effet de les soustraire aux prescriptions de la présente loi.

Les dispositions du paragraphe 1^{er} du présent article ne peuvent s'appliquer aux élèves en médecine qui agissent comme aides d'un docteur ou que celui-ci place auprès de ses malades, ni aux garde-malades, ni aux personnes qui, sans prendre le titre de chirurgien-dentiste, opèrent accidentellement l'extraction des dents.

Art. 17. — Les infractions prévues et punies par la présente loi seront poursuivies devant la juridiction correctionnelle.

En ce qui concerne spécialement l'exercice illégal de la médecine, de l'art dentaire ou de la pratique des accouchements, les médecins, les chirurgiens-dentistes, les sages-femmes, les associations de médecins régulièrement constituées, les syndicats visés dans l'article 13 pourront en saisir les tribunaux par voie de citation directe donnée dans les termes de l'article 182 du code d'instruction criminelle, sans préjudice de la faculté de se porter, s'il y a lieu, partie civile dans toute poursuite de ces délits intentée par le ministère public.

Art. 18. — Quiconque exerce illégalement la médecine est puni d'une amende de 100 à 500 fr., et, en cas de récidive, d'une amende de 500 à 1 000 fr. et d'un emprisonnement de six jours à six mois, ou de l'une de ces deux peines seulement.

L'exercice illégal de l'art dentaire est puni d'une amende de 50 à 100 fr. et, en cas de récidive, d'une amende de 100 à 500 fr. L'exercice illégal de l'art des accouchements est

puni d'une amende de 50 à 100 fr. et, en cas de récidive, d'une amende de 100 à 500 fr. et d'un emprisonnement de six jours à un mois, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 19. — L'exercice illégal de la médecine ou de l'art dentaire, avec usurpation du titre de docteur ou d'officier de santé, est puni d'une amende de 1 000 à 2 000 fr. et, en cas de récidive, d'une amende de 2 000 à 3 000 fr. et d'un emprisonnement de six mois à un an, ou de l'une de ces deux peines seulement.

L'usurpation du titre de dentiste sera punie d'une amende de 100 à 500 fr. et, en cas de récidive, d'une amende de 500 à 1 000 fr. et d'un emprisonnement de six jours à un mois, ou de l'une de ces deux peines seulement.

L'usurpation du titre de sage-femme sera punie d'une amende de 100 à 500 fr. et, en cas de récidive, d'une amende de 500 à 1 000 fr. et d'un emprisonnement de un mois à deux mois, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 20. — Est considéré comme ayant usurpé le titre français de docteur en médecine quiconque, se livrant à l'exercice de la médecine, fait précéder ou suivre son nom du titre de docteur en médecine sans en indiquer l'origine étrangère. Il sera puni d'une amende de 100 à 200 fr.

Art. 21. — Le docteur en médecine ou l'officier de santé qui n'aurait pas fait la déclaration prescrite par l'article 15 sera puni d'une amende de 50 à 200 fr.

Art. 22. — Quiconque exerce la médecine, l'art dentaire ou l'art des accouchements sans avoir fait enregistrer son diplôme dans les délais et conditions fixés à l'article 9 de la présente loi, est puni d'une amende de 25 à 100 fr.

Art. 23. — Tout docteur en médecine est tenu de déférer aux réquisitions de la justice, sous les peines portées à l'article précédent.

Art. 24. — Il n'y a récidive qu'autant que l'agent du délit relevé a été, dans les cinq ans qui précèdent ce délit, condamné pour une infraction de qualification identique.

Art. 25. — La suspension temporaire ou l'incapacité absolue de l'exercice de leur profession peuvent être prononcées par les cours et tribunaux, accessoirement à la peine principale, contre tout médecin, officier de santé, dentiste ou sage-femme, qui est condamné:

1° A une peine afflictive et infamante;

2° A une peine correctionnelle prononcée pour crime de faux, pour vol et escroquerie, pour crimes ou délits prévus par les articles 316, 317, 331, 332, 334 et 335 du code pénal;

3° A une peine correctionnelle prononcée par une cour d'assises pour des faits qualifiés crimes par la loi.

En cas de condamnation prononcée à l'étranger pour un des crimes et délits ci-dessus spécifiés, le coupable pourra également, à la

requête du ministère public, être frappé, par les tribunaux français, de suspension temporaire ou d'incapacité absolue de l'exercice de sa profession.

Les aspirants ou aspirantes aux diplômes de chirurgien-dentiste et de sage-femme condamnés à l'une des peines énumérées aux paragraphes 1, 2 et 3 du présent article, peuvent être exclus des établissements d'enseignement supérieur.

La peine de l'exclusion sera prononcée dans les conditions prévues par la loi du 27 février 1880.

En aucun cas, les crimes et délits politiques ne pourront entraîner la suspension temporaire ou l'incapacité absolue d'exercer les professions visées au présent article, ni l'exclusion des établissements d'enseignement médical.

Art. 26. — L'exercice de la profession par les personnes contre lesquelles a été prononcée la suppression temporaire ou l'incapacité absolue, dans les conditions spécifiées à l'article précédent, tombe sous le coup des articles 17, 18, 19, 20 et 21 de la présente loi.

Art. 27. — L'article 463 du code pénal est applicable aux infractions prévues par la présente loi.

TITRE VI

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 28. — Les médecins et sages-femmes venus de l'étranger, autorisés à exercer leur profession avant l'application de la présente loi, continueront à jouir de cette autorisation dans les conditions où elle leur a été donnée.

Art. 29. — Les officiers de santé reçus antérieurement à l'application de la présente loi, et ceux reçus dans les conditions déterminées par l'article 31 ci-après, auront le droit d'exercer la médecine et l'art dentaire sur tout le territoire de la République. Ils seront soumis à toutes les obligations imposées par la loi aux docteurs en médecine.

Art. 30. — Un règlement délibéré en conseil supérieur de l'instruction publique déterminera les conditions dans lesquelles: 1° un officier de santé pourra obtenir le grade de docteur en médecine; 2° un dentiste qui bénéficie des dispositions transitoires ci-après pourra obtenir le diplôme de chirurgien-dentiste.

Art. 31. — Les élèves qui, au moment de l'application de la présente loi, auront pris leur première inscription pour l'officiat de santé, pourront continuer leurs études médicales et obtenir le diplôme d'officier de santé.

Art. 32. — Le droit d'exercer l'art dentaire est maintenu à tout dentiste justifiant qu'il est inscrit au rôle des patentes au 1^{er} janvier 1892.

Les dentistes se trouvant dans les conditions indiquées au paragraphe précédent n'au-

ront le droit de pratiquer l'anesthésie qu'avec l'assistance d'un docteur ou d'un officier de santé.

Les dentistes qui contreviendront aux dispositions du paragraphe précédent tomberont sous le coup des peines portées au deuxième paragraphe de l'article 19.

Art. 33. — Le droit de continuer l'exercice de leur profession est maintenu aux sages-femmes de 1^{re} et de 2^e classe reçues en vertu des articles 30, 31 et 32 de la loi du 19 ventôse an XI ou des décrets et arrêtés ministériels ultérieurs.

Art. 34. — La présente loi ne sera exécutoire qu'un an après sa promulgation.

Art. 35. — Des règlements d'administration publique détermineront les conditions d'application de la présente loi à l'Algérie et aux colonies et fixeront les dispositions transitoires ou spéciales qu'il sera nécessaire d'édictier ou de maintenir.

Un règlement délibéré au conseil supérieur de l'instruction publique déterminera les épreuves qu'auront à subir, pour obtenir le titre de docteur, les jeunes gens des colonies françaises ayant suivi les cours d'une école de médecine existant dans une colonie.

Art. 36. — Sont et demeurent abrogés, à partir du moment où la présente loi sera exécutoire, les dispositions de la loi du 19 ventôse an XI et généralement toutes les dispositions de lois et règlement contraires à la présente loi.

Guérison d'une fluxion de poitrine et d'une fièvre typhoïde

Communication faite à la Société magnétique de France, par M. CONARD, membre du Conseil administratif.

Je viens porter à la connaissance de la Société deux cures remarquables que j'ai obtenues sur deux malades condamnés par les médecins qui les soignaient.

Le premier est un jeune homme atteint d'une fluxion de poitrine. Après l'arrêt de mort prononcé par le médecin, les personnes chez lesquelles il se trouvait, sachant que je soignais les maladies par le magnétisme humain, m'ont fait appeler.

En considérant son état je me mis à opérer, sans avoir moi-même grand espoir; mais au bout d'une heure, mon opinion était modifiée: la fièvre avait diminué d'intensité et la respiration était devenue plus facile.

J'ai continué alors à magnétiser, me reposant seulement quand la fatigue devenait trop grande. Au bout de quelques heures la fièvre avait complètement disparu.

Comme il était une heure du matin, j'ai laissé le malade qui s'endormait et ne se réveilla que vers sept heures, mais avec reprise de fièvre et d'oppression.

J'ai recommencé la même magnétisation que la veille, et à neuf heures, la fièvre avait cessé de nouveau.

Nous eûmes alors, la visite du médecin, qui fut fort étonné devant l'amélioration inespérée survenue en l'état de son client.

Sa confiance augmenta, car il dit au malade: « Je vois avec plaisir que le vésicatoire que je vous ai ordonné hier a produit son effet. » Mais son désappointement fut grand quand le malade lui eût appris que le vésicatoire n'avait pas été mis; il voulait avoir le dernier mot, il recommença l'auscultation et, indiquant un point particulièrement sensible du côté le plus malade, il ordonna de nouveau l'application du vésicatoire.

Comme c'était moi qui avait supprimé le vésicatoire, l'embarras des personnes soignant le malade était extrême. M'en étant aperçu, j'ai fait appliquer ledit vésicatoire, mais seulement pendant le temps strictement nécessaire pour rougir la peau. Puis, comme cela se pratique habituellement, j'ai fait poser un papier enduit de cérat. J'ai repris alors la magnétisation que j'ai continuée, presque sans interruption, jusqu'au soir.

Le malade a passé une bonne nuit, et, le lendemain on pouvait le considérer comme complètement guéri. Il ne restait plus que de la faiblesse occasionnée par six jours de fièvre.

Il m'est impossible, de vous décrire la stupéfaction du médecin qui a déclaré n'avoir jamais vu une fluxion de poitrine de cette gravité guérie en si peu de temps.

Le malade qui jouit aujourd'hui de la santé la plus florissante est le fils de M. Marcel Duvivier, 68, rue des Capucins, à Rouen.

La seconde cure est bien plus surprenante encore.

Il s'agit d'un jeune homme de 20 ans, fils de M. Harreau, entrepreneur de couverture, rue du duc de Bouillon, à Evreux. Le malade, qui se plaignait depuis quelques semaines de malaises divers, fut brusquement atteint, le 18 novembre dernier, d'une fièvre typhoïde qui, dès le premier jour, ne laissa au médecin, aucun espoir de guérison. Le 19, le malade, en proie à une vive agitation, délirait. J'arrivai le 20, à 4 heures du soir vers le malade, persuadé d'avance que j'allais me donner beaucoup de mal pour rien. Malgré cela, je me mis en devoir de l'examiner attentivement et quand j'eus établi mon diagnostic, je dirigeai d'abord mon action sur le cerveau avec les deux mains, puis, sur les 1^{re} et 2^e vertèbres dorsales avec la main droite pour calmer la fièvre, ensuite sur la septième afin de calmer l'estomac. Cette dernière application était faite simultanément avec celle de la main gauche sur l'estomac même.

Je descendis la main droite jusqu'aux 10^e, 11^e et 12^e vertèbres pour agir sur l'intestin

et les voies urinaires, et appliquai en même temps la gauche sur le ventre, aux points que je sentais les plus affectés, pour les équilibrer.

Au bout d'une heure, un mieux sensible s'était déjà produit. Je recommençai la même opération à plusieurs reprises, en partant du cerveau; et presque sans interruption, je magnétisai jusqu'à une heure du matin. Le malade étant calme, la fièvre ayant beaucoup diminué, le résultat me paraissait moins problématique.

Avant la magnétisation, le malade ne supportait rien et repoussait obstinément la potion prescrite par le médecin. Je prescrivis du café noir que le malade prit avec beaucoup de satisfaction.

Je le laissai dans cet état et me couchai; priant de me réveiller vers 5 heures, car, devant partir par le train de 6 heures, je voulais faire une séance au malade avant mon départ.

En le quittant, la fièvre avait encore diminué. Quand je revins, dans la journée du 22, un très grand calme avait succédé à l'agitation de la veille. Le malade était même parfois dans un état comateux qui ne rassurait guère sa famille.

Le médecin ne pût s'expliquer ce changement si rapide, lui qui s'attendait à trouver le malade en proie au plus violent délire. « Cet état ne vaut guère mieux, » dit-il en prescrivant de continuer l'ordonnance. A ma visite du soir, je ne savais quoi penser, mais ce calme ne me rassurait pas non plus.

En examinant de nouveau le malade, je sentis que les jambes étaient froides et je vis que l'œil était voilé. Je voulus lui faire prendre du café, mais la déglutition ne fut pas possible.

Je me mis à le magnétiser le plus énergiquement possible. Au bout de quelques instants, ses yeux s'ouvrirent brusquement, il se souleva, ses bras s'étendirent vers son père, et lui enlacèrent le cou, puis il retomba lourdement. Je compris que mon action le faisait sortir de sa torpeur, qu'une lueur de vie venait de traverser son cerveau et qu'ayant conscience de sa fin, il faisait à son père un éternel adieu. Le père le comprit également et se retira dans une pièce voisine pour ne pas être témoin de la mort de son fils qu'il adorait.

Je restai alors seul avec la garde-malade auprès du moribond et je voulus encore tenter un suprême effort. Je me fis donner de l'eau-de-vie avec laquelle je frictionnai une jambe pendant que je mettais des briques chaudes autour de l'autre. J'agis de la même façon sur les deux jambes; et de temps en temps, je magnétisais énergiquement le cerveau et la région de l'estomac. Au bout de deux heures, je fus forcé de quitter le malade qui n'était pas encore sensiblement mieux.

Une réaction salutaire se produisit peu après mon départ et le malade reprit l'usage de ses sens, ne se plaignant plus de rien.

Le lendemain, le médecin qui croyait le malade sur le point de trépasser s'il ne l'était pas déjà fut saisi d'étonnement en constatant son état. Il partit tête baissée, prescrivant des fortifiants et déclarant qu'il ne reviendrait pas, la maladie étant terminée.

Vers quatre heures de l'après midi je revins voir mon malade et ma satisfaction fut grande en constatant son état. Mais j'étais encore bien loin d'être satisfait, car la faiblesse était grande et l'usage de la parole n'était pas encore revenu. Je le magnétisai pendant une heure, espérant une réaction qui ranimerait les forces, prescrivant du café noir, encore des frictions sur les jambes et me retirai.

Une heure et demie après mon départ la réaction que je désirais s'est produite ; les yeux du malade s'ouvrirent, et il reconnut immédiatement tous ceux qui l'entouraient. Il demanda du café qu'il but avec beaucoup de satisfaction et passa une très bonne nuit.

Le lendemain, l'usage de la parole était revenu, les forces s'étaient accrues et le malade, qui était dès lors un convalescent, demanda à manger. La guérison pouvait être considérée comme certaine. En effet, d'un jour à l'autre le malade est plus fort, et j'ai la certitude absolue que d'ici fort peu de temps, l'épuisement des forces sera entièrement réparé.

Dans les deux cas que je vous soumetts, il sera difficile d'invoquer la suggestion. Dans le dernier surtout, le malade ne connaissait personne n'avait nullement conscience de son état et ne se rappelle aucune particularité du traitement. On est donc forcé d'admettre en nous l'existence d'un principe vital qui se communique de l'un à l'autre, comme l'ont pensé et le pensent encore tous les magnétiseurs.

REVUE DES LIVRES (1)

La suggestion dans l'Art, par PIERRE SOURIAU, In-8° de 350 pages, prix 5 fr.

Dans la contemplation du beau, dans l'effet que peut produire sur nous une œuvre d'art, à quelque école qu'elle appartienne il y a un étrange phénomène que personne jusqu'ici ne s'était donné la peine d'analyser.

Certes, il est naturel d'admirer les belles choses, mais ne reste-t-il pas après l'admiration par les yeux, comme un recommencement d'impression agréable et admirative dans notre esprit ?

Expliquera qui pourra les hallucinations de l'entrevu. Est-il raisonnable de se sentir pénétré de tristesse parce qu'il plait à un pianiste de plaquer certains accords sur son clavier ?

Sommes-nous vraiment dans notre état normal, quand, à la lecture d'un roman ou d'un poème,

nous vivons de la vie des héros de l'œuvre, nous nous enivrons de leurs amours, frémissons à leurs aventures, pleurons sur leurs malheurs imaginaires ?

Ces jours derniers, à la *Société magnétique de France*, l'un de nous formulait cet aphorisme : « une des preuves de notre essence divine, ce qui prouve que Dieu nous pénétra d'une étincelle de sa lumière, c'est que notre imagination crée de toutes pièces et fait vivre à son gré des êtres qui, bientôt, arrivent à nous donner des hallucinations. »

Quand on songe à tout cela, l'aphorisme paraît moins extraordinaire.

Avouons de suite que les phénomènes cités plus haut, n'ont rien d'extraordinaire pour qui a vu les résultats des suggestions, tant à l'état magnétique qu'à l'état hypnotique.

M. Paul Souriau, frappé comme nous de ces vérités, vient, dans un volume fort bien écrit, d'exposer d'une façon claire, littéraire, intéressante, ce phénomène : la suggestion du milieu.

De là, il est entré dans le vif de la question. *La Suggestion dans l'art*, qu'il vient de publier, est une analyse, hors de pair ; de toutes les sensations ressenties, transmises par l'auteur aux lecteurs, qui, à leur tour, revivront les minutes heureuses vécues par l'écrivain devant un site, un événement ou un caractère.

Le livre de M. Paul Souriau est une œuvre remarquable à tous les points touchant la question complexe qui nous préoccupe.

Le Doute suprême, par M. E. CHESNEL In-12, de 290 pages chez *Reisoux et fils*.

Est-ce de la philosophie ? est-ce de la métaphysique ? C'est les deux à la fois. L'auteur procède par conversation. On discute si Dieu existe, ce que l'on doit penser de lui, après avoir repris l'étude des origines de la terre. Ce sont des questions d'un ordre élevé, mais dont l'aridité n'est pas pour plaire aux sybarites de nos jours.

« De l'abstraction, peuh ! disait ces jours derniers un écrivain fort connu, je préfère une tranche de filet. »

Nous ne concluons pas comme notre estimé confrère ; bien au contraire, d'autant plus que l'œuvre de M. Chesnel doit être lue par les penseurs.

La nouvelle théorie de la suggestion destinée à expliquer l'Hypnotisme, par le R. P. J.-J. FRANCO, traduite de l'italien, par AUG. ORCLAIR, prêtre, In-12, de 128 pages, chez *Tequi*.

Beaucoup d'entre nous ont vu ces jours-ci s'étaler sur les murs un grand diable vert entouré d'homme en habit noirs et de mondaines charmantes. Et bien le R. P. Franco va nous parler du diable, mais d'un diable parfois aimable qui, non content d'avoir tant fait parler de lui autrefois, revient sur terre, dans le temps présent, et se promène de salons en salons, en passant par les antres maçonniques.

Si l'auteur et le traducteur sont de bonne foi, nous devons être, nous, des personnes étranges, de croire que ces phénomènes qui paraissent à nos deux écrivains PRESTIGIEUX et DIABOLIQUES ne sont que des effets naturels, dont notre ignorance ne nous permet pas de découvrir les ressorts.

Galilée dut se repentir d'avoir affirmé que la terre tourne. Ses tourmenteurs ont des successeurs et nous entrevoyons fort bien le bûcher qui se dresserait pour nous si l'auteur, au lieu d'avoir à protester dans un livre, venait, au nom de l'Inquisition, nous sommer d'avoir à rétracter nos affirmations.

Avec lui, l'imagination, un leurre ! la suggestion un mensonge ! les phénomènes de transmission de pensées, des trucs ! la divination, oh ! alors c'est tout simplement la possession !

En raison du parti-pris de l'auteur, son livre

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés ; ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

doit être lu. C'est une école de réfutations qui permettra aux magnétiseurs sincères de percer les incrédulités voulues en répondant aux objections qu'on jette avec fracas dans le cycle de nos études.

Enfin, être diables en compagnie des Bernheim, des Liébault, des Rattone, des Raphaël Vizioli, n'a rien qui nous déplaît.

Rendons justice, en terminant, au R. P. Franco, qui penche à admettre que le fluide magnétique existe (il est bien bon), que c'est lui le seul coupable de toutes les diableries qu'on nous pourrait reprocher, si, heureusement, la Cour de Rome n'avait depuis longtemps déclaré que le diable n'avait rien à faire ni à voir dans le magnétisme.

L'âme, les sept principes de l'homme et de Dieu, par VUROCZ. In-16 avec schémas, chez Chamuel.

Poursuivant son application microcosmique, l'auteur révèle par homogénéité de méthode remarquable les rapports de Dieu et de l'homme, comme il avait démontré ceux de l'esprit et des corps humains. Il aboutit ainsi à de rigoureuses conclusions où il établit entre le Saint-Esprit catholique et l'âme individuelle un parallèle aussi fécond qu'original. Jamais sujet aussi vaste et aussi métaphysique n'a été traité avec plus d'unité ni de positivisme. C'est ce qu'un de nos amis appelait « la triangulation des nuages ».

Il y aurait lieu d'ajouter la brochure de M. Vurgey, qui fait de la trigonographie métaphysique, aux catéchismes de tous les diocèses. Ce serait le chapitre réservé aux évêques du catéchisme de persévérance ou aux grandes personnes. La question est si clairement élucidée que nul ne saurait ne plus croire après avoir lu.

Batailles du Ciel. — *Manuscrit d'un vieux Celte*, 2 vol. in-8° de 450 pages chacun, 8 fr., chez Chamuel.

Ce livre est la révélation la plus inattendue des traditions et des hautes destinées de notre patrie.

Pour indiquer à la France en détresse la voie du salut, l'auteur de ce manuscrit, à la fois saisissant et étrange, retrace à grands traits l'épopée historique de la Gaule celtique.

S'appuyant sur le récit de Moïse, il dévoile ce qu'on peut appeler l'occulte de la Genèse.

Cet occulte, créé par le génie puissant de notre race, a été jusqu'ici soigneusement maintenu.

Aujourd'hui, les druides celtiques apparaissent sous leur physionomie réelle de sacerdotes providentiels et inspirés.

En ces *Batailles du ciel* on les aperçoit mêlés à tous les peuples, animant toutes les civilisations antiques, greffant mystérieusement l'élément gaulois sur la nation juive, sélectionnant, dirigeant et exécutant au besoin les personnages bibliques de l'Ancien Testament afin de préparer le Nouveau qu'ils prophétisent et de réaliser enfin, par notre France, le triomphe suprême de la Celtique par l'idéal et par l'idée.

Quel que soit l'entrevu de cette œuvre, l'auteur est un écrivain de premier ordre. Les idées y sont d'une envolée qui transporte des plus bas fonds de notre existence aux plus radieuses espérances.

Quelle chaleur, quel souffle dans ces pages empoignantes. Croyez ou ne croyez pas, vous n'empêchez pas que ce livre se ferme difficilement sous vos doigts. Vous chercherez entre les lignes et, si vous n'êtes point encore occultiste, vous courrez grand danger de le devenir. Vous êtes enchaîné dans un milieu nouveau pour votre imagination et vous vous en détacherez avec peine pour y revenir encore. Ce livre est un monument grandiose.

GUSTAVE FABIUS DE CHAMPVILLE.

La Chouette, par A. LE BOURGUIGNON. In-16 de 459 pages. Prix : 3 fr. 50, chez Chamuel.

Voulez-vous, en cette âpre saison, frissonner délicieusement, le soir, au coin du feu, et vous

procurer ces vives sensations si recherchées de nos jours? Lisez ce livre.

Les nouvelles le composant sont empreintes d'une philosophie mystérieuse et troublante. Elles tentent une excursion hardie au pays d'outre-tombe. De ce voyage, on revient terrifié, un peu meilleur, certainement.

Nous citerons : *En plein Mystère; Violée par un incubé; L'Apparition*, qui nous ont laissé sous la même impression que la lecture des meilleurs pages d'Edgar Poë.

Der magnetismus und seine phänomene, par WILLY REICHEL. In-8° de 84 pages, chez Karl Sigismund, à Berlin.

Excellent ouvrage pratique d'un des meilleurs magnétiseurs d'outre-Rhin.

G. DÉMAREST.

REVUE DE LA PRESSE

Au sujet des poursuites dirigées contre le zouave Jacob pour exercice illégal de la médecine, un article : *Une consultation chez le Zouave guérisseur*, est à lire dans *le Temps* du 4 décembre.

La *Circulaire politique* du 11 novembre publie une étude biographique, par Horace Bing, avec portrait, de M. l'abbé de Meïssas.

Le supplément littéraire de la *Lanterne* du 13 novembre publie un article illustré sur le *Magnétisme animal*, par Dom Gill.

Le docteur Raymond Martin publie dans la *Revue des Inventions nouvelles* du 5 décembre une étude sur *l'Envoûtement*.

Bon article à lire dans *l'Eclair* du 14 novembre : *Un envoûtement par la photographie*, au sujet des expériences de M. de Rochas.

V. Emmanuel publie dans la *Vie mondaine* de Nice du 12 novembre une bonne étude sur *Les Miracles du spiritisme*.

L'action des médicaments à distance n'est pas nouvelle : *le Moniteur de l'hygiène publique* publie à ce sujet un extrait des *Essais de Michel Montaigne* qui ne laisse aucun doute à ce sujet.

Le docteur Génébriat donne, dans le *Parti national* du 5 décembre, une chronique médicale sous ce titre : *le Spiritisme*.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Des manifestations dites spiritiques ont eu lieu, 20, rue de la Sourdière. Des meubles étaient déplacés, des ustensiles de cuisine projetés au loin et brisés, des bruits insolites se faisaient entendre dans les murs. La police a ouvert une enquête, et comme dans toutes les manifestations de ce genre où elle n'a rien à faire, elle ne découvrira certainement rien. Toute la presse politique a annoncé le fait. Les articles les plus remarquables sont : *Encore les esprits, Histoire de revenants*, par M. Guillaume, dans le *Radical* des 3 et 5 décembre; *Une maison hantée*, dans le *Petit national* du 5 décembre; *La maison hantée*, dans le *Figaro* du 9 décembre; *Le Monde des esprits*, dans le *Matin* du 11 décembre; *Chronique*, dans le *XIX Siècle* du 5 décembre.

M. Durville a fait dernièrement la leçon d'ouverture de son cours pratique de magnétisme appliqué à la physiologie et à la thérapeutique, devant ses élèves et quelques invités.

M. Auffinger fait également un cours de magnétisme, 15, rue du Four-Saint-Germain.

Les frères Isola, à la salle du Boulevard des Capucines, font tous les soirs de curieuses expériences de magnétisme et de suggestion mentale.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spirittisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE. 10 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 gravures et 3 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} VOL. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2^e VOL. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes. Moutin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e VOL. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e VOL. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e VOL. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e VOL. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e VOL. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e VOL. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e VOL. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

10^e VOL. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matricès et ovaires, grossesse, accouchements. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, etc.

Le Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr. ; les 10 vol. 25 fr.

A titre de Prime l'ouvrage complet sera laissé à 16 fr., au lieu de 25 ; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme.

A vendre, un beau Poêle mobile à feu visible, dit *Le Flamboyant*, nickelé, ayant coûté 110 fr. Très bonne occasion. S'adresser au bureau du journal.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

Clinique dentaire. — M. et Mme MAGNÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurofication et plombage ; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

BAINS

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

CHEMINS DE FER

Ligne de l'Ouest

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest délivre de nouvelles Cartes d'abonnement (1^{re} et 2^e classe), de 3 mois, de 6 mois ou d'une année, pour les quatre itinéraires suivants :
1^o de Paris (St-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Saint-Cloud, Pont de Saint-Cloud, Garches, Sèvres (Ville d'Avray et rive Gauche) et vice versa ;

2^o de Paris (St-Lazare ou Montparnasse) à Versailles (Rive droite et rive gauche) et vice versa ;

3^o de Paris (St-Lazare) à St-Germain (via Le Pecq et via Marly-le-Roi) et vice versa ;

4^o de Paris (St-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Versailles (Rive droite et rive gauche) et à St-Germain (via Le Pecq et Marly-le-Roi) et vice versa.

Arrêts facultatifs à toutes les gares intermédiaires. Faculté de régler le prix de l'abonnement de six mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés. Les cartes des 1^{er}, 2^e et 4^e itinéraires sont, moyennant un supplément de prix, endues valables sur la Ceinture, de Paris (St-Lazare) à Ouest-Ceinture.

Ligne du Nord

Paris-Londres, cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Trajet en 7 h. 1/2. — Traversée en 1 h. 1/4.

Tous les trains, sauf le Club-Train, comportent des deuxièmes classes.

En outre, les trains de nuit partant de Paris pour Londres à 8 h. 25 du soir et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir prennent les voyageurs munis de billets de troisième classe

DÉPARTS DE PARIS

Viâ Calais-Douvres : 8 h. 25 — 11 h. 30 du matin — 3 h. 15 (Club-Train) et 8 h. 25 du soir.

Viâ Boulogne-Folkstone : 10 h. 10 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Viâ Douvres-Calais : 8 h. 20 — 11 h. du matin — 3 h. (Club-Train) et 8 h. 15 du soir.

Viâ Folkstone-Boulogne : 10 h. du matin.

Les voyageurs munis de billets de première classe sont admis, sans supplément, dans la voiture de première classe, ajoutée au Club-Train entre Paris et Calais.

De Calais à Londres, supplément de 12 fr. 50.

JOURNAUX

Le bon Financier, Conseiller de la petite Epargne, paraît tous les samedis, 78, rue Taibout, Paris. Le abonné ont droit aux conseils et renseignements gratuits, relativement à tous placements, achats, ventes, etc.

Eureka, Tribune des Inventeurs. — Revue illustrée de vulgarisation scientifique et industrielle, paraît tous les 15 jours. Abonnement : 5 francs par an, 16, rue de Verneuil.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

M^{lle} BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, consulte à l'Institut Magnétique, 23, r. St-Merri, le jeudi et le dim. de 10 h. à midi ; les autres jours, de 1 à 4 h. et par correspondance.



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense

à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir
(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Almanach spirite et magnétique illustré pour 1890-91-92-93.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage, 6^e édit.

H. DURVILLE. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Le libre exercice de la médecine réclame par les médecins.

— Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

— Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.

G. FABUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 figure.

— La liberté de tuer! La liberté de guérir. Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du magnétisme.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

G. PELIN. — La médecine qui tue! Le magnétisme qui guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.

Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent. p. affranchissement.

Docteur RIPAULT. — L'Univers macranthrope.

— Tableau synoptique de la nature.

ROUXEL. — La Liberté de la médecine. (3 broch.) I. — La pratique médicale chez les anciens. II. — La pratique médicale chez les modernes.

— L'art d'abréger la vie.

— Théorie et pratique du spiritisme. — Consolation à Sophie.

L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

Portraits

ALLAN KARDEC. CAMAGNET. DELSOUZ. V. GREATRAKES, VAN HELMONT, MESMER, PARACELSE, le marquis de PUYSGUR.

Prix des brochures et des portraits : 400 exempl., 19 fr.; 50, 7 fr.; 25, 4 fr.; 12, 2 fr.; la pièce 20 centimes.

DEMANDES & OFFRES

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent

toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments sont si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame 5 fr.

Piastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de piastrons.

Les piastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre 40 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les piastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Etourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, tic douloureux; — XX. Sciatique; — XXI. Migraine; — XXII. Lumbago; — XXIII. Neurasthénie, Nervosisme, État nerveux; — XXIV. Catalepsie; — XXV. Léthargie; — XXVI. Crises de nerfs; — XXVII. Névrose; — XXVIII. Danse de Saint-Guy; — XXIX. Épilepsie; — XXX. Chaque conseil pratique, inséré dans un numéro du Journal du Magnétisme, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de Conseils pratiques. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. 10 fr.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.